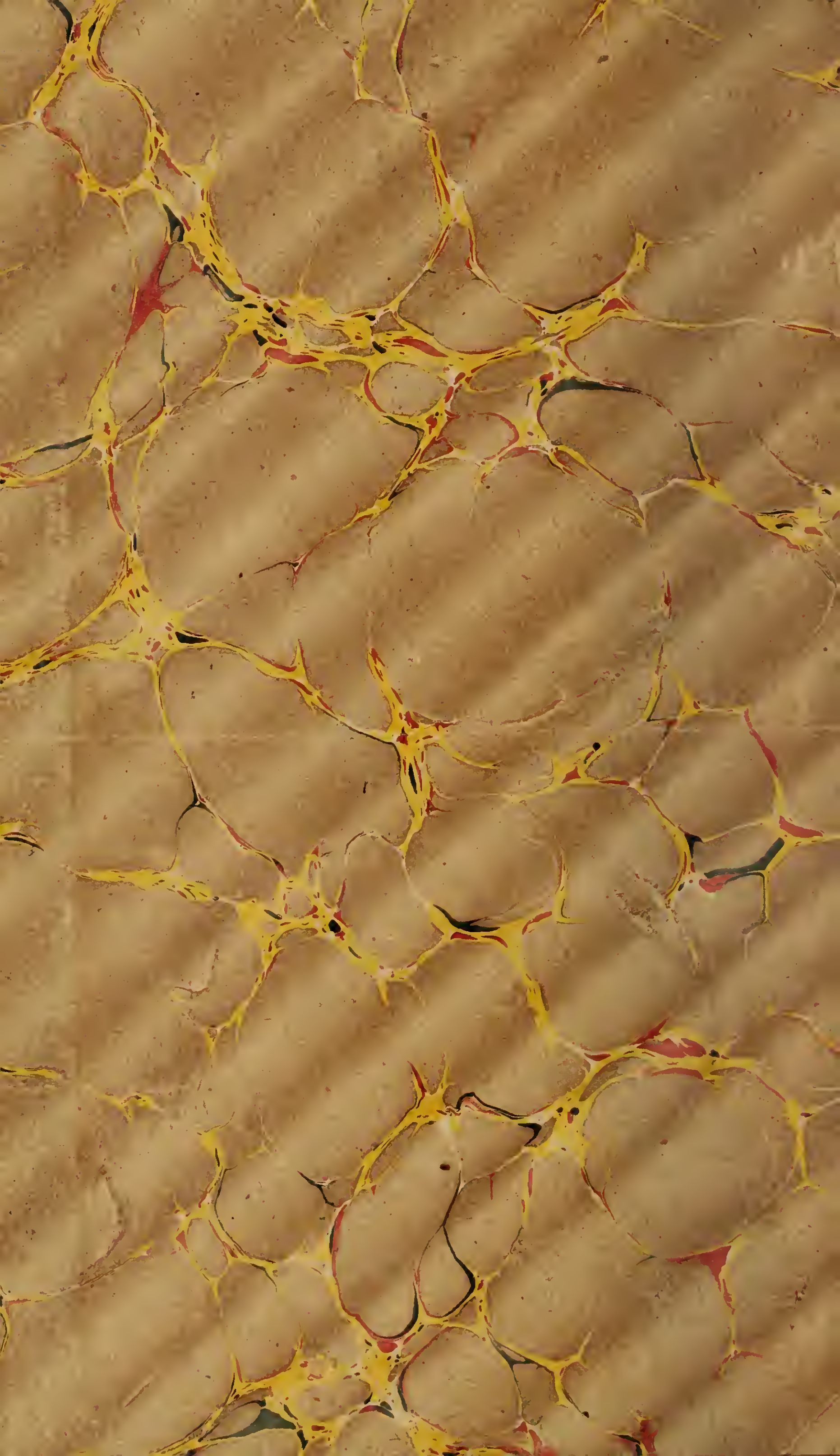








BIBLIOTHÈQUE LATINE-FRANÇAISE

—◇ 45 ◇—

VELLEIUS PATERCULUS

ŒUVRES DE FLORUS

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

VELLEIUS
PATERCULUS

TRADUCTION DE DESPRÉS

REFONDUE AVEC LE PLUS GRAND SOIN

PAR M. GRÉARD
PROFESSEUR AU LYCÉE BONAPARTE

ŒUVRES DE FLORUS

TRADUITES PAR M. RAGON

PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE SUR FLORUS

PAR M. VILLEMAIN

1864

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

VELLEIUS PATERCULUS

L'œuvre de Velleius Paterculus a failli être ensevelie dans le même oubli que son nom. Chose singulière, en effet, parmi les auteurs latins, un grammairien du sixième siècle est le seul qui le cite [1], et il n'est pas même mentionné dans la revue sommaire où Quintilien, son contemporain, signale tant d'autres écrivains qui ne vivent que par ce souvenir; si bien qu'à la Renaissance, la découverte d'une copie manuscrite de l'*Histoire romaine*, inopinément retrouvée dans le trésor d'une vieille abbaye, parut révéler à la fois son existence et son talent [2].

[1] Priscien, *de Arte grammatica*, VI, II, p. 259. Krehl.

[2] Toutefois il paraît qu'il n'avait pas été complétement inconnu au moyen âge. L'historien ecclésiastique Sulpice-Sévère (363-410) l'avait évidemment sous les yeux en écrivant son *Histoire sacrée:* il lui a emprunté son plan, ses divisions, et jusqu'à ses formes de style. Un scholiaste de Lucain, qui vivait au douzième siècle environ, rapproche un de ses jugements sur Pompée (II, 40), d'un passage du poëte de la *Pharsale* (IX, 178).

Il était temps. On n'avait retrouvé le manuscrit qu'incomplet [1], et à peine imprimé (1520), il se perdit [2].

Ces restes, tels qu'ils étaient, recueillis avec zèle, les commentateurs, imitateurs, et traducteurs, ne manquèrent pas pour les remettre en lumière. « Nulli secundus est Velleius inter auctores Latinos, » avait dit Beatus Rhenanus, le premier éditeur. « Je viens au modèle inimitable des abrégés, à Velleius Paterculus, » écrit le plus illustre de ses imitateurs, le président Hénault, ... « cet écrivain que je ne me lasse point de lire, que, par pressentiment, j'ai admiré toute ma vie, qui réunit tous les genres, qui est historien, quoique abréviateur;..... grand admirateur d'Homère, mais surtout de Cicéron, quoique Cicéron fût républicain, et qu'il fût lui-même passionné pour la monarchie [3]..... » Le président Hénault se contemple avec complaisance dans le modèle « qu'il admirait par pressentiment », et Beatus Rhenanus met à trop haut prix sa découverte. Ni le caractère de l'homme ni l'esprit de l'historien ne nous paraissent mériter cet enthousiasme. Toutefois, par ses défauts mêmes, et par ses mérites réels d'abréviateur et d'écrivain, Velleius Paterculus jus-

[1] Le *second* livre seul est complet. Le *premier*, tronqué au commencement, ne contient que dix-huit chapitres, interrompus, entre le huitième et le neuvième, par une lacune qui s'étend de l'enlèvement des Sabines à la guerre contre Persée. Divers traducteurs ont essayé de combler ces lacunes. Voir plus bas, page XXIV, note 1.

[2] Dans la translation de la bibliothèque de l'abbaye de Murbach, où il avait été retrouvé, au château de Guebviller : si bien qu'en réalité, nous n'avons aujourd'hui de Velleius qu'une édition originale, celle de Rhenanus, et une collation du manuscrit faite par Burer, mais point de manuscrit.

[3] *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* T. XXVIII, p. 641.

tifie l'attention que, depuis le seizième siècle, la critique lui a rendue.

I

Né en l'an 19 avant J. C., mort en l'an 31 de l'ère chrétienne[1], Velleius Paterculus était Campanien d'origine, et de la famille du fameux Decius Magius[2]. Minutius Magius, son trisaïeul, avait reçu en récompense de son zèle pendant la guerre Sociale le droit de cité romaine[3]. Son aïeul, distingué par Cneius Pompée et par Tiberius Néron, avait été élevé au rang de juge sénatorial par l'un, et chargé par l'autre de l'intendance de ses travaux[4]. Un de ses oncles paternels, le sénateur Capiton, siégeait à côté d'Agrippa, le jour de la condamnation de Caïus Cassius, le meurtrier de César[5]. Son père enfin avait été nommé par Auguste commandant de cavalerie[6].

Entré lui-même de très-bonne heure dans la carrière des honneurs, Velleius fit ses premières armes, avec le grade de tribun militaire, en Thrace et en Macédoine, sous les auspices de P. Silius et de Vinicius, père de celui auquel il devait dédier son *Histoire*[7]. Plus tard, « il par-

[1] Ces deux dates n'ont été établies que par conjecture. Voir Dodwell, *Annales Velleiani*. — Cf. *Dissertatio editoris de C. Velleio Paterculo*. Edit. Lemaire, XXII.

[2] *Hist. romaine*, II, 16.

[3] *Idem, ibid.*

[4] *Idem*, II, 76.

[5] *Idem*, II, 69.

[6] *Idem*, II, 104.

[7] *Idem*, II, 101.

courut à la suite du jeune Caïus César toutes les provinces de l'Orient[1] » (An 2 après J. C.). Appelé peu après à succéder à son père, comme commandant de cavalerie (an 4), il fit, en cette qualité d'abord, puis comme tribun, les campagnes de Germanie et de Pannonie, sous les ordres de Tibère[2]. Investi, dans l'intervalle, de la dignité de sénateur, et désigné questeur[3] (an 6), il aurait pu tirer au sort une province, mais il préféra garder auprès de Tibère son titre et son emploi. La guerre terminée, il escorta le triomphe du vainqueur avec son frère, qui avait fait les mêmes campagnes en qualité de lieutenant[4]. A la mort d'Auguste, il reçut la préture des mains de Tibère, en commun avec le même frère[5]. Il venait d'achever son *Histoire*, qui n'était que le prélude d'un autre ouvrage plus développé[6], quand il mourut.

Tels sont les seuls renseignements que nous possédions sur Velleius Paterculus et sa famille. Mais n'est-il pas remarquable que ce soit à lui-même que nous les devions? et, si restreints qu'ils soient, n'est-on pas frappé du commun caractère qu'ils révèlent?

On connaît l'histoire de Decius Magius, le plus ancien de ceux auxquels Velleius se rattache parmi ses ancêtres[7]. C'est par un acte de fidélité non moins intrépide que Minatius, son trisaïeul, avait conquis à la famille le droit de cité : « à la tête d'une légion qu'il avait levée lui-même dans le

[1] *Hist. romaine*, II, 100.
[2] *Idem*, II, 104, 106, 107, 111, 113, 114, 115.
[3] *Idem*, II, 111.
[4] *Idem*, II, 121.
[5] *Idem*, II, 124.
[6] *Idem*, II, 119.
[7] *Idem*, II, 16. Cf. Tite Live, XXIII, 7, 8, 10.

pays des Hirpins, il avait pris avec T. Didius Herculanum, assiégé Pompée avec Lucius Sylla, et emporté Cosa[1] ». Son grand-père, le juge sénateur de Capoue, ne peut supporter l'idée de voir Tiberius Néron quitter Naples : « son âge et ses infirmités ne lui permettant pas de le suivre, il se tue[2] ». Son oncle, le jour où il siégeait à côté d'Agrippa, « a voté la mort de Cassius[3] ». Une grande résolution de dévouement et d'ambition, telle est, pour ainsi dire, la marque distinctive de la race[4].

Velleius est le digne fils de ces aïeux. Leurs hauts faits qu'il rappelle ne sont pas seulement des souvenirs dont il s'honore; ce sont des titres sur lesquels il s'appuie : il s'en fait une noblesse[5]. « C'est par privilége spécial », nous dit-il[6], « que Minatius a obtenu le droit de cité, et que du même coup, ses deux fils ont été nommés préteurs, à une époque où ces magistrats n'étaient encore qu'au nombre de six. » « Aucun citoyen ne jouissait dans la Campanie d'une considération plus haute » que son grand-père[7]. Et de lui-même, il parle comme il voudrait que parlât l'histoire, ou mieux encore, ses contemporains. Il n'a pas

[1] *Hist. romaine*, II, 16.

[2] *Idem*, II, 76.

[3] *Idem*, II. 69.

[4] Valère Maxime (liv, VIII, chap. xv, § 12) et Pline (*Histoire naturelle*, liv. VII, chap. xxxv) citent une fille d'un Paterculus, remarquable entre toutes les femmes de son temps par sa vertu : « Pudicissima femina semel, matronarum sententia, judicata est Sulpicia, Paterculi filia, uxor Fulvii Flaccii : electa ex centum præceptis, quæ simulacrum Veneris ex Sybillinis libris dedicaret (Pline). Cicéron (*in Verrem*, II, 1, § 34) parle aussi d'un certain L. Magius, aventurier hardi et redouté pour son audace, au temps de Marius et de Sylla.

[5] *Idem*, II, 100, 103.

[6] *Idem*, II, 16.

[7] *Idem*, II, 76.

été seulement « le témoin » de Tibère « dans les grandes choses qu'il a accomplies » ; il a été « son aide[1] ». Il énumère ses titres; il ramasse et accumule en une phrase, comme pour les grossir[2], toutes ses distinctions; il marque sa place derrière le char triomphal de Tibère, « au milieu de la foule des citoyens du plus haut rang et des chefs décorés des premières récompenses militaires qui formaient l'escorte[3] » ; nommé tribun avec son frère, à la mort d'Auguste, « il a été le dernier candidat du divin Auguste et le premier de Tibère[4] » ; il n'oublie pas une bonne fortune, et c'en est une pour lui « d'être monté dans la litière de César[5] ». Tout cela sans hauteur, il est vrai, ni arrogance; mais sous les dehors de sa modestie, on sent l'agitation inquiète d'une vanité incessamment tendue, d'une ambition toujours en éveil. Sa conduite confirme son langage : sous Auguste, il a passé neuf ans dans le camp de Tibère, et sacrifié la province à laquelle il avait droit comme questeur, pour conserver sa place à côté du futur César; sous Tibère, il est de la cour de Séjan, et c'est la chute du ministre qui entraîne sa mort; on le croit du moins : mais il touchait au consulat[6].

[1] *Hist. romaine*, II, 104 : *spectator et adjutor*.
[2] *Idem*, II, 111.
[3] *Idem*, II, 121.
[4] *Idem*, II, 124.
[5] *Idem*, II, 114. Cf. 101.
[6] C'est du moins ce qu'admettent quelques-uns de ses biographes; mais son nom ne se trouve pas dans les *Fastes*.

II

De là, l'esprit de son *Histoire*. Préoccupé avant tout du soin de pousser sa fortune, Velleius exalte ceux qui l'ont servie, flatte ceux qui peuvent la servir encore. Sa plume n'est, comme son épée, qu'un instrument d'ambition [1].

On a cherché à le disculper de ce reproche d'évidente adulation [2]. — Auguste et Livie n'existaient plus, dit-on ; Tibère et Séjan ne s'étaient pas encore révélés, lorsqu'il vantait leurs vertus. D'ailleurs, cette indulgence pour ceux auxquels il doit ce qu'il est, part d'un bon naturel ; et la preuve que la reconnaissance est bien le seul sentiment qui l'égare, c'est qu'envers tous les autres personnages de son *Histoire* il se montre d'une incontestable équité. Et puis, en louant Auguste et Tibère, faisait-il autre chose que se conformer aux sentiments de la société et aux usages de la littérature de son siècle? Ne faut-il pas aussi faire la part de la crainte qui, suivant le témoignage de Tacite, avait faussé l'esprit de tous les historiens de ce temps? — Mais quoi? Était-il forcé d'écrire, et est-ce à l'histoire impartiale et clairvoyante de consacrer les faiblesses des contemporains? Ignorance et reconnaissance, les justifications ne sauraient être plus habilement choisies. Mais ignore-t-il ce qu'il emploie

[1] Cf. Juste Lipse, *Préface* et *Remarques*, et Thomas, *Essai sur les Éloges*, 13.

[2] Voir particulièrement Runcken, — Jacobs, — Morgenstern, *de fide historica Velleii Paterculi, imprimis de adulatione ei objecta*, — Krause, *de Velleii ingenio, moribus et fide*. Cf. Schœll, — Pierron, etc.

tant d'esprit à déguiser : les vices de Séjan, par exemple, qu'il indique à peine en passant, tandis qu'il s'étend sans mesure sur l'énumération de ses vertus [1]? ou les causes de l'exil de Germanicus, dont il s'étudie à couvrir l'injustice sous je ne sais quel luxe de pompeuses exclamations [2]? La reconnaissance lui donne-t-elle le droit de décharger presque entièrement le collègue d'Antoine du crime des proscriptions [3], et d'insulter à la conscience publique, en réunissant le nom de la noble victime à celui du bourreau, dans ce rapprochement sacrilége : « ce fut un singulier surcroît d'honneur pour le consulat de Cicéron, que de servir d'époque à la naissance d'Auguste, dont la grandeur devait éclipser tous les grands hommes de toutes les nations [4] »? Si du moins il était possible d'admettre que les effusions de cette reconnaissance étaient désintéressées ; si c'était de ses souvenirs qu'elle s'inspirait, plutôt que de ses espérances ! Mais, écrivant sous le règne de Tibère, c'est en vue de l'apothéose de Tibère qu'il conduit ostensiblement toute son *Histoire*. Auguste lui-même est sacrifié de son vivant, pour ainsi dire, à son successeur, dans ses récits. Dix chapitres à peine séparent le tableau de la bataille d'Actium de l'entrée en scène de Tibère [5], et une fois amené au premier plan, il ne le quitte plus : Tibère, « le vainqueur de la Germanie, de la Pannonie et de la Dalmatie », « le bras et le rempart de l'Empire », « le sauveur du monde qui, pendant son exil, sent son absence, comme si

[1] *Hist. romaine*, II, 127.
[2] *Idem*, II, 129.
[3] *Idem*, II, 86. Cf. II. 66.
[4] *Idem*, II, 36.
[5] *Idem*, II, 85 à 94.

les Dieux se fussent retirés du ciel », Tibère, « qui n'est la seconde tête de la république, que parce qu'il ne veut pas être la première [1] », Tibère est « César », dans son *Histoire*, « par les services et les vertus, bien avant de l'être par le nom [2] ». Il n'est sorte d'hommage qu'il ne lui prodigue; il exalte sa race dans ses ancêtres les plus éloignés [3]; il s'engage « à écrire l'histoire de son règne, événements intérieurs et campagnes, tout au long [4] » ; il l'a tellement présent à la pensée, qu'il finit par ne plus le désigner que par un pronom [5].

Ainsi de tous ceux qui entourent Tibère, de Séjan surtout, qui se prépare à le remplacer. Les défenseurs de Velleius en conviennent eux-mêmes [6]: sur ceux qui tiennent de près ou de loin à la famille impériale, l'opinion du maître est la règle de ses jugements; ce qu'il blâme, bien discrètement d'ailleurs, chez César [7], c'est ce que l'habile politique d'Auguste et de ses successeurs permet de blâmer. Il absout ou condamne, selon qu'il est passé en usage d'absoudre ou de condamner.

Et dès que la politique lui laisse le champ libre, comme il se donne carrière! Tandis qu'il suit le développement de l'histoire romaine à travers la biographie résumée des grands hommes, à chaque famille il paye son tribut de louange, en y intéressant les descendants.

[1] *Hist. romaine*, II, 99.
[2] *Idem*, II, 104.
[3] *Idem*, II, 13, 14.
[4] *Idem*, II, 114. Cf. II, 89, 96, 119.
[5] *Idem*, II, 129 et suivants.
[6] Krause, *de Fide Velleii Paterculi*. Cf. *Hist. romaine*, II, 100, 101, 103, 116, 125,129. 130.
[7] *Hist. romaine*, II, 35. Cf. *Ibid*, 50, 56, 66, 74.

Or, il n'est pas toujours aisé d'amener à deux ou trois cents ans de distance, et à propos d'un fait insignifiant, l'éloge d'un contemporain. Mais rien ne lui coûte, et tout lui sert : parenthèses, phrases incidentes, liens de période, fins de chapitres, errata. Par exemple, au milieu de l'énumération serrée des faits et gestes de la jeunesse de César, tout à coup, à propos de la questure que César avait remplie en Espagne sous les auspices d'Antistius Vetus, la phrase qui semblait achevée se rouvre et se gonfle sur cette reprise : ..... « Antistius Vetus, aïeul de ce Vetus, aujourd'hui consulaire et pontife, dont les deux fils ont été revêtus du consulat et du sacerdoce, homme d'une pureté de mœurs et d'une honnêteté aussi parfaite que le comporte la nature humaine [1]. » Et ailleurs : « La guerre de Thrace fut terminée par la valeur de Lucius Pison, de ce même homme, si rempli de modération et de vigilance, à qui Rome doit en ce moment la sécurité dont elle jouit [2]. » Et comme si, en se bornant à indiquer l'éloge d'un trait, il craignait de ne paraître faire les choses qu'à demi, il insiste, il s'étend. « Tibère, » dit-il, « donna le commandement de toutes les troupes à M. Lepidus, général que sa réputation et sa fortune rapprochaient des Césars, homme qu'on admire et qu'on aime d'autant plus qu'on le connaît davantage, et qu'on regarde justement comme ajoutant un nouveau lustre au grand nom de ses ancêtres [3]. » A diverses reprises, il s'interrompt pour s'adresser directement à Vinicius, son protecteur [4], grand fa-

[1] *Hist. romaine*, II, 43.
[2] *Idem*, II, 98. Voir tout le chapitre.
[3] *Idem*, II, 114.
[4] *Idem*, II, 72, 96, 103, 104, etc.

vori d'Auguste et de Tibère[1], en prenant date de son consulat comme d'une époque dans l'histoire du monde. Mais qu'ai-je besoin de citer des preuves d'une préoccupation qu'accuse le ton de l'ouvrage tout entier? Quoi de moins conforme au style posé, simple et judicieux de l'histoire, que cette vaine phraséologie oratoire : « qu'il me soit permis de rendre hommage..... » ; « ici admirons..... » ; « je ne veux pas laisser passer sans signaler..... » ; « je ne rentrerai dans mon plan qu'après avoir félicité..... » ; « je n'oublierai pas..... » ; « citons encore..... » ; « plût aux Dieux que, récompensant le mérite, la fortune..... » ; « il faut louer aussi..... » ; « mandons à la postérité..... », etc. : formules banales d'éloge, d'abord éparses çà et là, mais qui, peu à peu, se multiplient au fur et à mesure que se rapproche l'histoire des événements contemporains, et qui finalement tournent au panégyrique? C'est sous cette forme qu'est racontée l'histoire de Tibère : antithèses, tableaux, invocation, prière finale, rien n'y manque de l'appareil du genre démonstratif : on croit entendre Pline haranguant Trajan[2].

III

C'est la juste punition du talent, que, là où il s'abandonne à des passions basses, il perd, pour ainsi dire, la direction de lui-même, et s'égare. Presque tous les défauts de l'*Histoire romaine* tiennent à ce système de déplorable complaisance.

[1] Krause, *de Fide Velleii Paterculi*. « ..Vinicii in gratia magna erant apud Augustum et Tiberium, imprimis vero qui consul fuit... »

[2] *Hist. romaine*, II, 106, 111, et surtout 126 et suivants.

Ainsi s'explique, en effet, par l'obligation que l'auteur s'était créée de porter successivement l'auréole sur toutes les têtes illustres « le manque de lien et le décousu[1] » que les critiques les plus bienveillants lui ont reprochés; ainsi s'explique, par le désir de faire sa cour à tout le monde, cette banalité d'indulgence et d'admiration presque également prodiguées aux partis contraires, cette crainte puérile d'engager la moindre controverse au sujet des assertions les plus insignifiantes et les plus manifestement erronées[2]; ainsi s'expliquent encore, par la perpétuelle necessité de l'éloge dont l'expression a, comme toute chose, ses limites, cet emphatique crescendo d'épithètes, auquel les comparatifs et les superlatifs ordinaires finissent bientôt par ne plus suffire[3], et cette étrange uniformité de jugements tout faits appliqués aux personnages de caractère et de situation les plus opposés[4]; ainsi s'explique enfin, par l'absence d'un sentiment élevé, cet étrange pêle-mêle de jugements graves et de mesquines anecdotes[5], de réflexions chaleureuses et de traits déclamatoires, de nobles maximes et de lieux communs[6]. Que serait-ce si nous descendions au détail de l'expression? A quoi attribuer la puérilité ridicule de tant d'antithèses[7], le faux

[1] « *Desultoriam vagamque narrationem...* »

[2] *Hist. romaine*, II, 53.

[3] De *magnus*, *major* et *maximus*, il arrive à *immanis*, qu'il applique à tout, hommes et choses. (II, 85, 116.) Cf. Egger, *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, chapitre III, section III, page 125.

[4] « Plus semblables aux Dieux qu'aux hommes, » dit-il en parlant de Caton et de Livie.

[5] *Hist. romaine*, II, 7, 107.

[6] *Idem*, II, 16, 17, 66, 67, 118 *et passim*.

[7] Par exemple : « On ne fit point d'enquête sur la mort d'un si

brillant et la boursouflure de certaines métaphores[1], l'abus des prétéritions[2], les accumulations de parenthèses concentriques pour ainsi dire, les entassements de périodes, les chutes bizarres[3], les disparates qui chargent et défigurent les meilleures pages; à quoi, si ce n'est encore à cette absence d'une pensée forte et sévère? L'art même a trahi l'artiste, plus touché des intérêts de son ambition que de la grandeur des choses qu'il racontait.

Et par un de ces châtiments qui semblent venger la dignité humaine, alors même que ceux qui l'infligent ne sont pas plus purs que ceux qui le subissent, son œuvre, inspirée par la passion et l'intérêt d'un jour, n'a eu que la

grand homme — il s'agit de Scipion; — et le jour de ses funérailles, il fut porté, la tête couverte d'un voile, lui par qui Rome avait porté la sienne au-dessus de toutes les villes de l'univers. » (*Hist. romaine*, II, 4; Cf. *Ibid*, 29, 33.) — Le fameux vers de Delille sur Marius et les ruines de Carthage :

« . . . . Telle jadis Carthage
« Vit sur ses murs détruits Marius malheureux,
« *Et ces deux grands débris se consolaient entre eux.* »
(Poëme *des Jardins*, chant iv.)

est littéralement traduit d'une de ses fins de période (II, 19). Voir, au sujet de ce vers, Champfort (*Caractères et portraits*). On en discutait la valeur chez madame de Luxembourg : « on annonce le bailli de Breteuil et madame de la Regnière : « le vers est bon, » dit la maréchale. »

[1] Voici comment il indique son plan : « Je sens qu'entraîné par un mouvement aussi rapide que celui d'un char qui vole ou d'un torrent qui se précipite, je dois plutôt omettre... » (*Hist. romaine*, I, 16.)

[2] Toute la jeunesse de César est racontée sous cette forme. (*Idem*, II, 41, 42, 43.)

[3] Tel le portrait de César, qui aboutit à un fait insignifiant de sa jeunesse auquel il est rattaché, et sur lequel il repose, pour ainsi dire : « Hic nobilissima Juliorum genitus familia. . nocte elapsus est. » On dirait un buste de bronze sur un socle de plâtre. (*Idem*, II, 41.)

vie et le succès d'un jour. Avenir politique et gloire littéraire, tout a trompé à la fois les espérances de Velleius. Séjan mort, le courtisan de Séjan est devenu un factieux, son *Histoire*, une œuvre de parti. L'adulation l'avait produite; l'adulation la mit en oubli.

IV

Elle méritait pourtant de lui survivre. L'esprit d'adulation écarté, c'est une œuvre de valeur, un brillant et intéressant tableau de l'histoire de Rome, depuis les origines de la ville éternelle jusqu'au règne de Tibère. Je ne parle pas du mérite de la composition générale. Il est difficile d'en juger dans l'état où l'ouvrage nous est parvenu. Elle n'avait d'ailleurs, à ce qu'il semble, rien d'original. Velleius, probablement, n'avait fait que suivre la tradition popularisée par la poésie, et acceptée par l'histoire docile aux habitudes prises de la vanité nationale. C'est par Énée que devait commencer la revue des chefs troyens, qui formait les préliminaires du premier livre[1]; et bien que l'auteur ne le dise nulle part expressément, par la place et le développement qu'il donne aux règnes d'Auguste et de Tibère, il est clair que, dans sa pensée, l'établissement de l'Empire est le dénoûment providentiel des guerres extérieures et des luttes intestines de la République, le couronnement des destinées du peuple-roi. Mais si depuis longtemps l'idée de ce plan était du commun domaine de la poésie et de l'histoire, Velleius, en se l'ap-

[1] *Hist. romaine*, I, 1.

propriant à son tour, y a déployé un précieux savoir et un rare talent. L'abrégé de Florus, pour nous en tenir à ce terme de comparaison, a ses mérites de piquant intérêt, de vive et élégante précision. Mais il est plein d'inexactitudes ; la chronologie y est nulle ou fausse ; des contes absurdes y tiennent la place de faits importants, et la proportion manque entre les diverses parties du récit capricieusement développé. La science de Velleius est sûre et bien digérée. Par l'emploi malencontreux de certaines formules d'une élégance trompeuse [1], il a le tort d'affaiblir l'autorité de ses indications chronologiques ; elles n'en sont pas moins d'une rigoureuse exactitude. Le tableau des colonies romaines en Italie par lequel il termine son premier livre [2], et le résumé synoptique de l'état du monde, dont il fait précéder son exposition du règne d'Auguste [3], sont pour l'histoire des morceaux d'un prix inestimable. Il a de la critique. C'est avec discrétion et réserve qu'il emprunte à la poésie ses traditions sur les origines de Rome. Arrivé aux temps historiques, son récit s'ordonne avec méthode et proportion. On sent qu'il a dans la pensée, et comme sous les yeux, toute la série des faits qu'il raconte, toute la galerie des grands hommes qu'il peint. Ne pouvant tout faire entrer dans le cadre étroit qu'il s'est tracé, il est forcé de choisir, et il choisit le plus souvent juste et bien. Sur les guerres civiles, par exemple, sur la lutte de Marius et de Sylla, de César et de Pompée, il a des pages vraiment fortes par l'habile disposition et le judicieux résumé des faits. Où Tite Live nous

[1] *Circiter* et *fere*, dont il abuse.
[2] *Hist. romaine*, I, 14.
[3] *Idem*, II, 38.

manque, il le supplée heureusement [1]. Il peut servir de contrôle à Tacite [2]. Racontant ce que d'autres ont raconté avant lui, dans le chemin commun, il se fraye sa voie : ce qu'il répète, il le rajeunit. Il a même le sentiment du détail expressif; il cherche à le rendre noblement, mais il ne l'évite pas. Il sait grouper avec art, mettre les faits et les hommes en leur jour; et la rapide succession des personnages qu'il amène tour à tour au premier plan, changeant perpétuellement le point de vue, tient agréablement l'attention en éveil, et renouvelle l'intérêt.

Il n'est pas seulement un peintre exact et habile; partout où les suggestions malsaines de la vanité et de l'ambition ne troublent pas sa pensée, il est généralement bon juge. Il sait faire la part des hommes et des situations, distinguer les intentions des résultats. Personnellement incliné vers le parti des patriciens, il ne dissimule ni leurs vices ni leurs fautes, et rend justice aux qualités du parti contraire. Il a l'esprit sagace et équitable, le cœur loyal et généreux. Le sang versé dans les guerres civiles lui fait horreur. L'éclat des victoires de Marius et de Sylla ne dérobe pas à ses yeux le crime des proscriptions [3]. Il aime et honore la clémence de César [4]. Il admire les vertus de Brutus et de Caton [5]. Sauf en un triste passage, et malgré certains traits de mauvais goût, qui gâtent l'expression de son vif et sincère hommage, il y a plaisir à l'entendre parler de

[1] *Hist. romaine*, II, 60 et suivants.

[2] Cf. dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome II, page 352 à 366, une dissertation de l'abbé Tilladet.

[3] *Hist. romaine*, II, 17 à 29.

[4] *Idem*, II, 56, 66.

[5] *Idem*, II, 55, 58, 69, 72.

Cicéron, de sa probité politique, de sa courageuse éloquence et de son patriotique dévouement[1]. Parfois même il semble s'élever au-dessus des passions étroites et des préjugés de l'orgueil Romain. Ainsi, sur la guerre Sociale, il dira : « Le sort des alliés fut aussi malheureux que leur cause était juste. Car, enfin, que demandaient-ils? Le droit de cité dans la capitale de l'empire dont ils étaient les défenseurs[2]. » Doux aux vaincus, il plaindrait presque le sort du monde « soumis à d'humiliants tributs[3]. » Au moins relève-t-il avec un noble mouvement de générosité les rigueurs injustes et inutiles. « Non, Athènes n'était pas en état de rébellion », s'écrie-t-il en racontant les horreurs du siége de Sylla[4] ; « ce serait manquer à l'histoire et à la vérité que de l'en accuser. Les Athéniens s'étaient toujours conduits à l'égard des Romains avec une bonne foi telle qu'elle était devenue proverbiale à Rome, et qu'on disait d'une chose faite avec une loyauté irréprochable, qu'elle était faite à l'Athénienne. » Certes les Grecs n'étaient pas habitués à ce langage dans la bouche d'un Romain. Telle est, et plus frappante encore, l'impartialité de Velleius envers les Carthaginois. Arrivé au récit de la troisième guerre punique : « Ce fut alors », dit-il, « que les Romains prirent

[1] *Hist. romaine*, II, 48, 66, 128.

[2] *Idem*, II, 17. Je n'oublie pas qu'au chapitre précédent, il s'est fait honneur des services rendus par son trisaïeul contre ces mêmes Italiens. Ce sont là les malheureuses inspirations de l'intérêt et de la vanité ; mais la vraie pensée de l'historien se trouve dans ce jugement ferme et honnête qu'il reproduit un peu plus bas, en ajoutant, non sans finesse : « Les Romains aimèrent mieux accorder le droit de cité aux Italiens vaincus et écrasés, affaiblis et désarmés eux-mêmes, qu'avant l'épuisement commun de la lutte. » *Ibidem*.

[3] *Idem*, II, 39.

[4] *Idem*, II, 23.

la résolution de détruire Carthage, animés contre elle bien moins par des rapports croyables que par des bruits qu'ils aimaient à croire. Cette ville, en qui Rome haïssait une puissance dont elle était jalouse, mais qui, dans ces derniers temps, ne l'avait point offensée, devait périr. Tant il est vrai que l'animosité des longues querelles survit à l'inquiétude et résiste même à la victoire ! Ce qu'on déteste ne cesse d'être odieux qu'en cessant d'être[1]. » De pareilles réflexions ne sont-elles pas remarquables dans un abrégé dont la forme succincte semblait n'en pas même comporter la place?

V

Ce qui achève de donner aux sérieuses qualités de l'abréviateur tout leur prix, c'est le relief du talent de l'écrivain. Dans ses bons endroits, et ils sont nombreux, Velleius a l'élégance, la finesse, l'éclat, parfois même le nerf et la vigueur du meilleur style de l'histoire. Son modèle est Salluste, qu'il place dans ses jugements littéraires « au-dessus de Tite Live et sur le rang de Thucydide[2]. » Sans doute il n'a pas complétement retrouvé le secret du naturel dans la concision, de ce « merveilleux artiste en brièveté[3] » : son élégance est parfois laborieuse et monotone : il va de la période au trait, du trait à la période, et ne sort guères de

[1] *Hist. romaine*, I, 12.
[2] *Idem*, II, 36.
[3] Aulu-Gelle, III, 1 : « *Subtilissimus brevitatis artifex.* »

ces procédés : il manque d'ampleur et de moelleux; chacun de ses chapitres est un tissu de phrases, l'ouvrage entier est un tissu de pages, moins serré, moins souple que fin et brillant : on y sent l'art plus que le génie. Somme toute cependant, ces pages sont d'un écrivain exercé et curieux, habile à manier les ressorts de la langue, à faire jouer l'antithèse, à nourrir la période, à préparer et à lancer le trait, d'un goût tourné « au piquant[1] », comme dit le Philinte du P. Bouhours, mais formé sur les bons modèles, élevé à l'école des maîtres, et digne de leurs leçons[2]. Bon nombre de ses portraits, remarquables par la sobriété expressive du trait et la vigueur du coup de pinceau, ne dépareraient pas les plus belles pages des plus grands écrivains du siècle d'Auguste : l'énergique et étincelant poëte de la *Pharsale* s'en est inspiré.

C'est par ces incontestables mérites que, depuis la Renaissance, Velleius Paterculus a repris, parmi les historiens latins du second ordre et les prosateurs originaux de l'ère

[1] *Entretiens d'Ariste et d'Eugène.*

[2] Dictio ejus plane romana (Vossius). — Velleius... quo nihil purius et suavius fluere potest (Bodin). — Pressus, dilucidus, fluens (Alde Manuce). — La Mothe le Vayer remarque que Velleius *manie l'épiphonème avec une grâce particulière*, et loue « *son inclination extrême pour l'éloquence.* » (Jugement sur les anciens historiens.) — « Son ouvrage est un morceau précieux par le style », dit la Harpe (Livre III, section III, chapitre I). — Tillemont, Rollin, le chevalier Temple ne lui sont pas moins favorables. (Cf. *Journal des Savants*, année 1771, page 709 et suivantes.) C'est dans la *Notice littéraire* de Krause, insérée en tête de l'édition Lemaire, qu'on trouvera l'étude la plus détaillée du talent littéraire de Velleius. On peut en rapprocher utilement les jugements de Schœll, de Pierron et surtout d'Egger (ouvrage cité).

impériale, une place aujourd'hui consacrée par plus de quatre-vingts éditions propagées par des traductions faites avec zèle[1]. Habile et judicieux abréviateur, écrivain distingué, il sera toujours, malgré ses graves défauts, utile à consulter et digne d'être lu.

[1] Notamment celles de Jean Beaudouin (1616), de Doujat (1672), de l'abbé Paul (1768). — Doujat a essayé de combler les lacunes du texte en français; l'abbé Paul, en français et en latin. — Ces différents traducteurs sont d'ailleurs sévères les uns pour les autres. Aux yeux de Doujat, la version de Beaudouin « peut être comptée pour rien. » L'abbé Paul s'étonne « que la version de Doujat ait paru excellente à M. le président Hénault, et lui ait fait tomber la plume des mains; il convient qu'elle est fidèle pour le sens; mais il soutient que la précision, l'élégance, la finesse de l'original y disparaissent entièrement.» — M. Després, plus indulgent, et par là même plus juste pour son prédécesseur, disait en terminant sa préface : « Je n'ai traduit Velleius que parce que la traduction de l'abbé Paul ne m'a pas semblé décourageante. Au reste, il me conviendrait mal d'en médire : car j'en ai profité.» Ai-je besoin d'ajouter que c'est dans cet esprit qu'a été entreprise et accomplie cette sérieuse révision?

GRÉARD.

HISTOIRE ROMAINE

A M. VINICIUS, CONSUL

LIVRE PREMIER

I. [Epeus][1], séparé par la tempête de Nestor son chef, bâtit Métaponte. Teucer, repoussé par Télamon son père, pour avoir lâchement laissé sans vengeance l'injustice faite à son frère [Ajax][2], alla fonder, dans l'île de Chypre, une autre Salamine. Pyrrhus, fils d'Achille, s'établit en Épire; Phidippus, à Éphyre, dans la Thesprotie. Agamemnon, le roi des rois, jeté par la tempête dans l'île de Crète, y construisit trois villes, qu'il appela, les deux premières, Mycènes et Tégée, du nom de deux villes de sa patrie, la troisième Pergame, en souvenir de sa victoire sur [Troie]. Peu de temps après, il périt, livré par sa criminelle épouse au poignard d'Égisthe, son cousin, instrument de la haine héréditaire [de Thyeste] contre les Atrides. Égisthe demeure maître du trône pendant sept ans. Il est immolé avec Clytemnestre par Oreste, secondé dans tous ses desseins par sa sœur Électre, femme au cœur viril. Les dieux ap-

LIBER PRIMUS

I. ... Tempestate distractus a duce suo Nestore, Metapontum condidit. Teucer, non receptus a patre Telamone, ob segnitiam non vindicatæ fratris injuriæ, Cyprum appulsus, cognomine patriæ suæ, Salamina constituit. Pyrrhus, Achillis filius, Epirum occupavit; Phidippus, Ephyram in Thesprotia. At rex regum, Agamemnon, tempestate in Cretam insulam rejectus, tres ibi urbes statuit, duas a patriæ nomine, unam a victoriæ memoria, Mycenas, Tegeam, Pergamum. Idem mox scelere patruelis fratris Ægisthi, hæreditarium exercentis in eum odium, et facinore uxoris oppressus, occiditur. Regni potitur Ægisthus per annos VII. Hunc Orestes, matremque, socia consiliorum omnium sorore Electra, virilis animi femina, obtruncat. Factum ejus a diis comproba-

prouvèrent l'action d'Oreste[3] : la longueur de sa vie et la prospérité de son règne en témoignèrent clairement. Il régna soixante et dix ans, et en vécut quatre-vingt-dix. Il se vengea aussi de sa main, de Pyrrhus, fils d'Achille. Pyrrhus avait ravi Hermione, fille de Ménélas et d'Hélène, avec laquelle il était fiancé : il le tua dans le temple de Delphes.

En ce même temps, deux frères, Lydus et Tyrrhenus, gouvernaient la Lydie : une disette les contraignit de tirer au sort qui des deux aurait à s'expatrier, avec une partie de la population. Le sort tomba sur Tyrrhenus. Arrivé en Italie, il donna à la contrée, au peuple, à la mer, son nom devenu illustre, et qui leur resta. Après la mort d'Oreste, Penthilus et Tisamène, ses fils, régnèrent trois ans.

II. Quatre-vingts ans environ après la ruine de Troie, cent vingt ans depuis qu'Hercule était allé s'asseoir au rang des Dieux, la race de Pélops, qui avait conservé, pendant tout ce temps, l'empire du Péloponnèse, dont elle avait chassé les Héraclides, en est chassée à son tour par la race des Héraclides. Témène, Cresphonte, Aristodème, arrière-petits-fils d'Hercule, furent les chefs de la révolution qui leur rendit l'empire.

Vers ce même temps, à peu près, Athènes cessa d'être gouvernée par des rois. Son dernier roi fut Codrus, fils de Mélanthe, héros digne de mémoire. Les habitants de l'Attique, en guerre

tum, spatio vitæ et felicitate imperii apparuit; quippe vixit annis XC, regnavit LXX. Qui se etiam a Pyrrho, Achillis filio, virtute vindicavit. Nam, quod pactæ ejus, Menelai atque Helenæ filiæ, Hermiones nuptias occupaverat, Delphis eum interfecit.

Per hæc tempora, Lydus et Tyrrhenus fratres, quum regnarent in Lydia, sterilitate frugum compulsi, sortiti sunt, uter cum parte multitudinis patria decederet. Sors Tyrrhenum contigit. Pervectus in Italiam, et loco, et incolis, et mari, nobile ac perpetuum a se nomen dedit. Post Orestis interitum, filii ejus, Penthilus et Tisamenus, regnavere triennio.

II. Tum, fere anno LXXX post Trojam captam, CXX quam Hercules ad deos excesserat, Pelopis progenies, quæ omni hoc tempore, pulsis Heraclidis, Peloponnesi imperium obtinuerat, ab Herculis progenie expellitur. Duces recuperandi imperii fuere Temenus, Cresphontes, Aristodemus, quorum atavus fuerat.

Eodem fere tempore, Athenæ sub regibus esse desierunt. Quarum ultimus rex fuit Codrus, Melanthis filius, vir non prætereundus. Quippe quum Lace-

avec les Lacédémoniens, étaient vivement pressés; l'oracle d'Apollon consulté avait répondu que le peuple dont le chef serait tué par l'ennemi resterait vainqueur. Codrus, dépouillant les insignes de la royauté, revêt l'habit d'un pâtre, pénètre dans le camp ennemi, se fait une querelle, et est tué sans être reconnu. L'immortalité pour Codrus, la victoire pour les Athéniens, tel fut le résultat de ce dévouement. Et qui n'admirerait un homme qui pour chercher la mort, use des moyens qu'un lâche emploie pour l'éviter? Médon, fils de Codrus, fut le premier archonte d'Athènes; ses descendants furent, de son nom, appelés Médontides : eux et les archontes qui suivirent, jusqu'à Charops, jouirent de cet honneur. — En sortant de l'Attique, ceux du Péloponnèse bâtirent Mégare, à égale distance de Corinthe et d'Athènes. — Ce fut à cette époque aussi qu'une flotte de Tyriens, nation puissante sur la mer, fonda aux extrémités de l'Espagne et du monde la ville de Cadix, dans une île de l'Océan, séparée de la terre ferme par un tout petit détroit. Peu d'années après, ils bâtirent Utique, en Afrique. — Dépossédés par les Héraclides, les enfants d'Oreste, après avoir été pendant quinze ans le jouet des événements et de la fureur des flots, se fixèrent dans le voisinage de l'île de Lesbos.

III. De grands mouvements d'émigration bouleversèrent alors la Grèce. Les Achéens, chassés de la Laconie, s'emparèrent de la

dæmonii gravi bello Atticos premerent, respondissetque Pythius, quorum dux ab hoste esset occisus, eos futuros superiores, deposita veste regia, pastoralem cultum induit; immixtusque castris hostium, de industria rixam ciens, imprudenter interemptus est. Codrum cum morte æterna gloria, Athenienses secuta victoria est. Quis eum non miretur, qui his artibus mortem quæsierit, quibus ab ignavis vita quæri solet? Hujus filius Medon primus Archon Athenis fuit : ab hoc posteri apud Atticos dicti Medontidæ : sed ii, insequentesque archontes usque ad Charopem, dum viverent, eum honorem usurpabant. — Peloponnesii digredientes finibus Atticis, Megaram, mediam Corintho Athenisque urbem, considere. — Ea tempestate et Tyria classis, plurimum pollens mari, in ultimo Hispaniæ tractu, in extremo nostri orbis termino, insulam circumfusam Oceano, perexiguo a continenti divisam freto, Gades condidit. Ab iisdem, post paucos annos, in Africa, Utica condita est. — Exclusi ab Heraclidis Orestis liberi, jactatique quum variis casibus, tum sævitia maris, quintodecimo anno sedem cepere circa Lesbum insulam.

III. Tum Græcia maximis concussa est motibus. Achæi, ex Laconica pulsi,

contrée qu'ils occupent encore aujourd'hui. Les Pélasges passèrent dans l'Attique. Un jeune et ardent guerrier, Thesprotien d'origine, et appelé Thessalus, s'établit de force, à la tête d'une troupe considérable de ses concitoyens, dans le pays qu'on appelait l'État des Myrmidons, et qui, de son nom, s'appelle maintenant la Thessalie. C'est une chose assez étrange, que les historiens de la guerre de Troie désignent ce pays sous ce nom de Thessalie. C'est une faute d'ailleurs commune, mais particulièrement chez les auteurs tragiques, et en cela ils sont d'autant moins excusables que, dans leurs compositions, ce n'est pas le poëte qui parle, ce sont les personnages qui vivaient à l'époque où se passe l'action. Dira-t-on que les Thessaliens reçurent leur nom de Thessalus, fils d'Hercule? alors on demandera pourquoi la Thessalie ne fut pas connue sous ce nom avant l'invasion du second Thessalus. Quelque temps auparavant, Alétès, fils d'Hippotès, et le sixième des Héraclides, bâtit dans l'isthme la ville de Corinthe, autrefois Éphyre, clef du Péloponnèse. Ne nous étonnons pas qu'Homère l'appelle Corinthe; c'est le poëte qui parle lui-même, et il donne à cette ville et à quelques colonies ioniennes le nom qu'elles portaient de son temps, quoiqu'elles eussent été fondées près d'un siècle après la prise de Troie.

IV. Des colonies athéniennes s'emparèrent de Chalcis et d'Érétrie, dans l'Eubée; une colonie lacédémonienne occupa Magnésie,

eas occupavere sedes quas nunc obtinent. Pelasgi Athenas commigravere; acerque belli juvenis, nomine Thessalus, natione Thesprotius, cum magna civium manu, eam regionem armis occupavit, quæ nunc ab, ejus nomine, Thessalia appellatur, ante Myrmidonum vocitata civitas. Quo nomine mirari convenit eos, qui Iliaca componentes tempora, de ea regione, ut Thessalia, commemorant: quod quum alii faciant, tragici frequentissime faciunt; quibus minime id concedendum est : nihil enim ex persona poetæ, sed omnia sub eorum, qui illo tempore vixerunt, dixerunt. Quod si quis a Thessalo, Herculis filio, eos appellatos Thessalos dicet, reddenda erit ei ratio, cur nunquam, ante hunc insequentem Thessalum, ea gens id nominis usurpaverit. Paulo ante, Aletes, sextus ab Hercule, Hippotis filius, Corinthum, quæ antea fuerat Ephyre, claustra Peloponnesi continentem, in isthmo condidit. Neque est quód miremur ab Homero nominari Corinthum : nam ex persona poetæ, et hanc urbem, et quasdam Ionum colonias iis nominibus appellat, quibus vocabantur ætate ejus, multo post Ilium captum conditæ.

IV. Athenienses in Eubœa Chalcida et Eretriam colonis occupavere; Lace-

dans l'Asie Mineure. A quelque temps de là, les Chalcidiens, originaires de l'Attique, ainsi que je l'ai dit, allèrent fonder Cumes, en Italie, sous la conduite d'Hippoclès et de Mégasthène ; leur flotte était guidée, selon les uns, par le vol d'une colombe qui la précédait ; selon d'autres, par les sons d'un instrument d'airain, pareils à ceux qui retentissent la nuit aux fêtes de Cérès. Longtemps après, une portion détachée de cette colonie bâtit la ville de Naples. Les deux villes, par leur rare et inaltérable dévouement aux Romains, se sont rendues bien dignes du renom dont elles jouissent, et des agréments de leur site[4]. Naples est demeurée plus fidèles aux mœurs nationales de ses fondateurs; le voisinage des Osques n'a pas été sans influence sur Cumes. La vaste enceinte des murailles de ces villes témoigne hautement, aujourd'hui encore, de leur ancienne force.

Dans la période suivante, une colonie grecque, jeune et nombreuse, qu'un excès de population forçait de chercher un asile, se répandit en Asie. Les Ioniens, partis d'Athènes sous la conduite d'Ion, envahirent la plus belle partie de la région maritime qui porte aujourd'hui encore le nom d'Ionie; y fondèrent Éphèse, Milet, Colophon, Priène, Lébède, Myunte, Érythra, Clazomène et Phocée; et occupèrent plusieurs îles dans la mer d'Icare et dans la mer Égée, Samos, Chio, Andros, Ténos, Paros, Délos, et quelques autres moins connues. Bientôt les Éoliens, partis aussi de la Grèce, après avoir erré longtemps, se fixèrent

dæmonii in Asia Magnesiam. Nec multo post Chalcidenses, orti, ut prædiximus Atticis, Hippocle et Megasthene ducibus, Cumas, in Italia, condiderunt. Hujus classis cursum esse directum, alii columbæ antecedentis volatu ferunt, alii nocturno æris sono, qualis Cerealibus sacris cieri solet. Pars horum civium, magno post intervallo, Neapolim condidit. Utriusque urbis eximia semper in Romanos fides facit eas nobilitate atque amœnitate sua dignissimas. Sed aliis diligentior ritus patrii mansit custodia : Cumanos Osca mutavit vicinia. Vires autem veteres earum urbium hodieque magnitudo ostentat mœnium.

Subsequenti tempore, magna vis Græcæ juventutis, abundantia virium sedes quæritans, in Asiam se effudit. Nam et Iones, duce Ione, profecti Athenis, nobilissimam partem regionis maritimæ occupavere, quæ hodieque appellatur Ionia; urbesque constituere Ephesum, Miletum, Colophona, Prienem, Lebedum, Myuntem, Erythram, Clazomenas, Phocæam; multasque in Ægeo atque Icario occupavere insulas, Samum, Chium, Andrum, Tenum, Parum, Delum, aliasque ignobiles. Et mox Æolii, eadem profecti Græcia, longissimisque acti

sur des rivages non moins illustres, et fondèrent les villes célèbres de Smyrne, de Cymes, de Larisse, de Myrine, de Mitylène, et quelques autres dans l'île de Lesbos.

V. Ensuite brilla le beau génie d'Homère, Homère éminemment grand, sans comparaison, seul digne du titre de poëte, par l'étendue de son œuvre et l'éclat de ses vers. Ce qu'il y a de plus grand en lui, c'est qu'il n'eut point de modèle et qu'il n'a point eu d'imitateur. Archiloque et lui sont les seuls qui créèrent leur genre et qui le portèrent à la perfection ; on n'en citerait pas d'autres. Homère vivait à une époque beaucoup plus éloignée qu'on ne le pense de la guerre de Troie, qu'il a chantée ; car il florissait il y a environ neuf cent cinquante ans, et il n'y en a pas plus de mille qu'il est né. Ne soyons donc pas surpris de l'entendre dire et répéter : *Les hommes, tels qu'ils sont aujourd'hui* ; il veut indiquer par là la différence des siècles et des hommes. Quant à l'opinion qu'Homère était aveugle de naissance, il faut être dépourvu de sens pour y croire.

VI. Dans la période suivante, l'empire d'Asie, que les Assyriens possédaient depuis mille soixante-dix ans, passa aux Mèdes. Il était alors gouverné par Sardanapale, prince énervé par les délices, et que perdit l'excès de son bonheur : le Mède Arbacès lui ravit à la fois le sceptre et la vie. Il y a de cela à peu près

erroribus, non minus illustres obtinuerunt locos, clarasque urbes condiderunt, Smyrnam, Cymen, Larissam, Myrinam, Mytilenenque, et alias urbes quæ sunt in Lesbo insula.

V. Clarissimum deinde Homeri illuxit ingenium, sine exemplo maximum ; qui magnitudine operis et fulgore carminum solus appellari poeta meruit. In quo hoc maximum est, quod neque ante illum, quem ille imitaretur, neque post illum, qui eum imitari possit, inventus est. Neque quemquam alium, cujus operis primus auctor fuerit, in eo perfectissimum, præter Homerum et Archilochum, reperiemus. Hic longius a temporibus belli, quod composuit, Troici, quam quidam rentur, abfuit. Nam ferme ante annos DCCCCL floruit, intra mille, natus est. Quo nomine non est mirandum, quod sæpe illud usurpat : *οἷοι νῦν βροτοὶ εἰσί*. Hoc enim, ut hominum, ita sæculorum notatur differentia. Quem si quis cæcum genitum putat, omnibus sensibus orbus est.

VI. Insequenti tempore Aimperium siaticum ab Assyriis, qui id obtinuerant annis MLXX, translatum est ad Medos, abhinc annos ferme DCCCLXX. Quippe Sardanapalum, eorum regem, mollitiis fluentem, et nimium felicem malo suo,

huit cent soixante-dix ans. Issu de Ninus et de Sémiramis, fondateur de Babylone, Sardanapale était, par une succession non interrompue, de père en fils, le trente-troisième héritier de leur couronne.

Lycurgue, de Lacédémone, un des personnages les plus illustres de la Grèce, signala cette époque. Né du sang royal, il dota sa patrie d'une législation sévère et juste, et d'un système d'éducation admirablement propre à former des hommes; tant que Sparte y demeura fidèle, rien n'égala sa gloire et sa prospérité. — C'est dans cette période, et soixante-cinq ans avant la naissance de Rome, qu'Élissa de Tyr, qui, selon quelques-uns, est la même que Didon, jeta les fondements de la ville de Carthage. — Vers ce même temps, à peu près, Caranus, d'origine royale, et le seizième du sang des Héraclides, partit d'Argos, et s'empara de la Macédoine. C'est par ce Caranus qu'Alexandre le Grand, son dix-septième successeur, se glorifiait de descendre d'Hercule par son père, comme par sa mère, il descendait d'Achille.

Æmilius Sura dit, dans ses *Annales romaines* [5] : « Ce sont les Assyriens qui ont eu les premiers l'empire du monde; puis les Mèdes, après eux, les Perses, après les Perses, les Macédoniens. Enfin, à la suite de la défaite d'Antiochus et de Philippe, princes originaires de Macédoine, défaite qui suivit d'assez près la ruine de Carthage, la domination souveraine échut au peuple romain. En-

tertio et tricesimo loco, ab Nino et Semiramide, qui Babylona condiderant, natum, ita ut semper successor regni paterni foret filius, Arbaces Medus imperio vitaque privavit.

Ea ætate, clarissimus Graii nominis Lycurgus Lacedæmonius, vir generis regii, fuit severissimarum justissimarumque legum auctor, et disciplinæ convenientissimæ viris, cujus quamdiu Sparta diligens fuit, excelsissime floruit.

Hoc tractu temporum, ante annos v et LX, quam urbs romana conderetur, ab Elissa Tyria, quam quidam Dido autumant, Carthago conditur. Circa quod tempus Caranus, vir generis regii, sextus decimus ab Hercule, profectus Argis, regnum Macedoniæ occupavit. A quo magnus Alexander quum fuerit septimus decimus, jure materni generis Achille auctore, paterni Hercule gloriatus est.

Æmilius Sura, de Annis populi Romani : « Assyrii principes omnium gentium rerum potiti sunt; deinde Medi, postea Persæ, deinde Macedones. Exinde duobus regibus, Philippo et Antiocho, qui a Macedonibus oriundi erant, haud multo post Carthaginem subactam, devictis, summa imperii ad populum ro-

tre cette époque et le commencement du règle de Ninus, il y a un intervalle de dix-neuf cent quatre-vingt-quinze ans. »

VII. Hésiode appartient à cette période. Séparé d'environ cent vingt ans du siècle d'Homère, homme d'un génie merveilleusement orné, remarquable par la douceur enchanteresse de ses vers, ami des loisirs et du repos de la paix, il se rapproche de ce grand homme par l'importance de son œuvre comme par le temps où il vécut. Il a pris le soin, qu'Homère négligea, de nous faire connaître ses parents et sa patrie. Mais il n'a fait que flétrir sa patrie qui l'avait frappé.

Tout en m'amusant à l'histoire des autres peuples, j'arrive à un fait relatif à la nôtre, sur lequel les opinions des auteurs sont fort erronées et très-différentes les unes des autres. Il s'agit de Nole et de Capoue : quelques-uns disent que ces deux villes furent fondées par les Toscans, à cette époque, c'est-à-dire il y a huit cent trente ans ; et pour mon compte, je serais disposé à me ranger à leur avis. Mais combien Marcus Caton s'en éloigne ! Il ne nie pas que les Toscans aient fondé Capoue, et ensuite Nole ; mais il prétend que Capoue n'existait que depuis deux cent soixante ans environ, lorsque les Romains s'en emparèrent. S'il en est ainsi, la fondation de Capoue ne remonterait pas au delà de cinq cents ans, puisqu'il n'y a que deux cent quarante ans que les Romains l'ont prise. Quant à moi, qu'il me soit permis de le dire sans manquer de respect pour l'autorité de Caton, j'ai peine à croire

manum pervenit. Inter hoc tempus et initium Nini, regis Assyriorum, qui princeps rerum potitus, intersunt anni MDCCCCXCV. »

VII. Hujus temporis æqualis Hesiodus fuit, circa CXX annos distinctus ab Homeri ætate, vir perelegantis ingenii, et mollissima dulcedine carminum memorabilis, otii quietisque cupidissimus, ut tempore, tanto viro, ita operis auctoritate, proximus. Qui vitavit ne in id, quod Homerus, incideret, patriamque et parentes testatus est ; sed patriam, quia multatus ab ea erat, contumeliosissime.

Dum in externis moror, incidi in rem domesticam, maximique erroris, et multum discrepantem auctorum opinionibus. Nam quidam, hujus temporis tractu, aiunt a Tuscis Capuam, Nolamque conditam, ante annos fere DCCCXXX : quibus equidem adsenserim. Sed Marcus Cato quantum differt ! qui dicat, Capuam ab eisdem Tuscis conditam, ac subinde Nolam ; stetisse autem Capuam, antequam a Romanis caperetur, annis circiter CCLX. Quod si ita est, quum sint a Capua capta anni CCLX, ut condita est, anni sunt fere D. Ego (pace diligen-

qu'une aussi grande ville ait pu, en aussi peu de temps, s'accroître, tomber et se relever.

VIII. On vit ensuite se renouveler ces célèbres luttes Olympiques, si propres à développer les qualités du corps et de l'âme, sous les auspices d'Iphitus, roi d'Élide, huit cent quatre ans, Marcus Vinicius, avant votre consulat. Atrée, dit-on, les avait instituées dans ce même lieu, lorsqu'il fit célébrer des jeux funèbres en l'honneur de Pélops, son père, il y a douze cent cinquante ans, et ce fut Hercule qui y demeura vainqueur dans tous les genres de combats.

A Athènes, vers le même temps, l'autorité des archontes cessa d'être perpétuelle. Après Alcméon, on limita l'exercice de ce pouvoir à dix années, et cette disposition fut maintenue pendant soixante et dix ans; ensuite l'administration de la république fut commise à des magistrats annuels. Le premier de ceux qui gouvernèrent dix ans fut Charops, et le dernier, Euryxias. Créon fut le premier des magistrats annuels.

Dans le cours de la sixième olympiade[6], vingt-deux ans après le rétablissement des jeux Olympiques, quatre cent trente-sept ans après la prise de Troie, sept cent quatre-vingt-deux ans avant que vous fussiez consuls[7], Romulus, fils de Mars, après avoir vengé son aïeul, bâtit Rome sur le mont Palatin, dans les jours consacrés aux fêtes de Palès. Je crois aisément, avec quelques histo-

tiæ Catonis dixerim) vix crediderim tam mature tantam urbem crevisse, floruisse, concidisse, resurrexisse.

VIII. Clarissimum deinde omnium ludicrum certamen, et ad excitandam corporis animique virtutem efficacissimum, Olympiorum initium habuit, auctorem Iphitum Elium. Is eos ludos mercatumque instituit, ante annos, quam tu, M. Vinici, consulatum inires, DCCCIV. Hoc sacrum eodem loco instituisse fertur, abhinc annos ferme MCCL, Atreus, quum Pelopi patri funebres ludos faceret. Quo quidem in ludrico, omnis generis certaminum Hercules victor exstitit.

Tum Athenis perpetui archontes esse desierunt, quum fuisset ultimus Alcmæon, cœperuntque in denos annos creari. Quæ consuetudo in annos LXX mansit; ac deinde annuis commissa est magistratibus respublica. Ex iis qui denis annis præfuerunt, primus fuit Charops, ultimus Eryxias; ex annuis, primus Creon.

Sexta olympiade, post duos et viginti annos, quam prima constituta fuerat, Romulus, Martis filius, ultus injurias avi, Romam urbem, Parilibus, in Palatio condidit. A quo tempore ad vos consules, anni sunt DCCLXXXII. Id actum, post Trojam captam, annis CDXXXVII. Id gessit Romulus adjutus legionibus Latini,

riens, que les soldats de Numitor contribuèrent au succès de cette entreprise. Comment Romulus, avec une poignée de pâtres timides, eût-il pu fortifier une ville naissante, dans le voisinage des Sabins, des Véiens et des autres peuples de l'Étrurie? Toutefois, l'asile qu'il avait ouvert entre deux bois sacrés dut accroître ses forces. Cent hommes, qu'il choisit et qu'il appela *pères*, formèrent le conseil public : telle est l'origine du nom de *patriciens*. L'enlèvement des Sabines..................................

IX..... [L'ennemi était plus à craindre qu'on ne l'avait cru[8].] Pendant deux ans [Persée] soutint la lutte contre les consuls[9] avec des succès divers; toutefois le plus souvent l'avantage lui resta, ce qui entraîna une grande partie de la Grèce dans son alliance. Les Rhodiens eux-mêmes, d'une fidélité jusque-là si constante, observant sa fortune, chancelèrent dans leur foi, et semblèrent pencher pour le monarque. Le roi [de Pergame] Eumène demeura neutre dans cette guerre, et démentit à la fois les engagements de son frère Attale, et ses propres habitudes d'amitié.

Alors le sénat et le peuple romain nommèrent consul Lucius Æmilius Paullus, dont la préture et le premier consulat avaient été marqués par deux triomphes; homme digne de tous les éloges dus à la vertu la plus parfaite. Il était fils de ce Paullus Æmilius qui mourut si bravement à cette fatale bataille de Cannes qu'il

avi sui; libenter enim his, qui ita prodiderunt, accesserim, quum aliter firmare urbem novam, tam vicinis Veientibus, aliisque Etruscis, ac Sabinis, cum imbelli et pastorali manu vix potuerit. Quamquam, jam Asylo facto inter duos lucos, auxit. Hic centum homines electos appellatosque patres, instar habuit consilii publici : hanc originem nomen patriciorum habet. Raptus Sabinarum. . . . .

IX. ... quam timuerat, hostis expetit. Nam biennio adeo varia fortuna cum consulibus conflixerat, ut plerumque superior fuerit, magnamque partem Græciæ in societatem suam perduceret. Quin Rhodii quoque, fidelissimi antea Romanis, tum dubia fide, speculati fortunam, proniores regis partibus fuisse visi sunt. Et rex Eumenes, in eo bello, medius fuit animo, neque fratris initiis, neque suæ respondit consuetudini.

Tum senatus populusque romanus Lucium Æmilium Paullum, qui et prætor, et consul triumphaverat, virum in tantum laudandum, in quantum intelligi virtus potest, consulem creavit, filium ejus Paulli, qui ad Cannas, quam tergiversanter perniciosam reipublicæ pugnam inierat, tam fortiter in

avait engagée avec tant de répugnance. Le consul défit complétement Persée, près de Pydna, en Macédoine. Battu, mis en déroute, chassé de son camp, et privé par la destruction de son armée de toute espérance, le roi fut contraint de s'enfuir de la Macédoine. Il se sauva dans l'île de Samothrace, et s'y réfugia dans un temple, confiant ses jours à l'inviolabilité de cet asile. Cn. Octavius, qui commandait la flotte, parvint jusqu'à lui. Il le détermina, plutôt qu'il ne le contraignit, à se livrer à la foi des Romains; et c'est ainsi que Paullus Æmilius mena en triomphe un roi puissant et illustre.

Cette année fut signalée par deux autres triomphes, le triomphe naval du préteur Octavius, et celui d'Anicius, qui fit marcher devant son char Gentius, roi d'Illyrie. Compagne inséparable d'une haute fortune, l'envie s'attache à tout ce qui s'élève : on en trouverait ici la preuve. Les triomphes d'Octavius et d'Anicius n'éprouvèrent aucune opposition, tandis qu'on s'efforça de traverser celui d'Æmilius: néanmoins, par la grandeur du roi Persée, par la pompe des images, par le chiffre de la somme qui fut versée dans le trésor public (deux cents millions de sesterces), il effaça, sans comparaison, tous les triomphes passés.

X. Vers le même temps, Antiochus Épiphane, roi de Syrie, celui qui éleva dans Athènes un temple à Jupiter Olympien, assié-

ea mortem obierat. Is Perseum ingenti prælio, apud urbem nomine, Pydnam, in Macedonia, fusum fugatumque castris exuit, deletisque ejus copiis, destitutum omni spe coegit e Macedonia profugere; quam ille linquens, in insulam Samothraciam profugit, templique se religioni supplicem credidit. Ad eum Cn. Octavius prætor, qui classi præerat, pervenit; et ratione magis, quam vi persuasit, ut se Romanorum fidei committeret. Ita Paullus maximum nobilissimumque regem in triumpho duxit.

Quo anno, et Octavii prætoris navalis, et Anicii, regem Illyriorum Gentium ante currum agentis, triumphi fuere celebres. Quam sit assidua eminentis fortunæ comes invidia, altissimisque adhæreat, etiam hoc colligi potest, quod, quum Anicii, Octaviique triumphum nemo interpellaret, fuere qui Paulli impedire obniterentur : cujus tantum priores excessit, vel magnitudine regis Persei, vel specie simulacrorum, vel modo pecuniæ, ut bis millies centies H.-S. ærario contulerit, et omnium anteactorum comparationem amplitudine vicerit.

X. Per idem tempus, quum Antiochus Epiphanes, qui Athenis Olympicum

geait le jeune Ptolémée dans Alexandrie. Les Romains envoyèrent Marcus Popilius Lenas pour lui intimer l'ordre de renoncer à son entreprise. Popilius exposa l'objet de sa mission: Antiochus répondit qu'il en délibérerait. L'ambassadeur, traçant sur le sable avec le bout d'une baguette un cercle autour d'Antiochus, lui défendit de le franchir avant d'avoir rendu sa réponse. C'est ainsi que la fermeté romaine coupa court aux réflexions du roi, et Rome fut obéie.

Le héros de la grande victoire, Lucius Paullus, avait quatre fils: les deux aînés avaient été adoptés, le premier par Fabius Maximus, le second par Publius Scipion, fils de l'Africain, qui ne rappelait de son père, que son grand nom et sa mâle éloquence[10]. Les derniers portaient encore la prétexte à l'époque de sa victoire. La veille de son triomphe, dans le discours où, selon l'antique usage, il rendait compte de sa conduite au peuple assemblé hors des murs, il adressa cette prière aux Dieux: « Si, parmi les immortels, il en est un qui soit blessé de mes exploits et de ma fortune, que sa colère retombe sur moi et épargne la république.» Parole pour ainsi dire prophétique, qui le priva d'une grande partie de sa famille. Des deux fils qu'il avait conservés, l'un mourut quatre jours avant son triomphe, l'autre, trois jours après.

inchoavit, tum rex Syriæ, Ptolemæum puerum Alexandriæ obsideret, missus est ad eum legatus Marcus Popilius Lænas, qui juberet incepto desistere; mandataque exposuit : et regem deliberaturum se dicentem circumscripsit virgula, jussitque prius responsum reddere, quam egrederetur finito arenæ circulo. Sic cogitationem regiam romana disjecit constantia, obeditumque imperio.

Lucio autem Paullo magnæ victoriæ compoti quatuor filii fuere. Ex iis duos, natu majores, unum Publio Scipioni, Publii Africani filio, nihil ex paterna majestate, præter speciem nominis vigoremque eloquentiæ, retinenti, in adoptionem dederat, alterum Fabio Maximo; duos minores natu, prætextatos, quo tempore victoriam adeptus est, habuit. Is, quum in concione extra urbem more majorum, ante triumphi diem, ordinem actorum suorum commemoraret, deos immortales precatus est, ut, « si quis eorum invideret operibus ac fortunæ suæ, in ipsum potius sævirent, quam in rempublicam : » quæ vox, veluti oraculo emissa, magna parte eum spoliavit sanguinis sui. Nam alterum et iis, quos in familia retinuerat, liberis, ante paucos triumphi, alterum, post pauciores amisit dies.

Fulvius Flaccus et Posthumius Albinus exercèrent, en ce temps, la censure avec une telle sévérité, que Cn. Fulvius, frère du premier, et qui vivait sous le même toit que lui, fut exclu du sénat par leur ordre.

XI. Après la défaite et la prise de Persée, qui mourut, à Albe, au bout de quatre années d'une captivité sans rigueur, un aventurier à qui son imposture valut le nom de *Pseudo-Philippus*, et qui se donnait pour un rejeton de la tige royale, quoiqu'il fût de la plus basse extraction, envahit la Macédoine à main armée, prit le nom de Philippe et les marques de la royauté. Son audace ne fut pas longtemps impunie. Le préteur Quintus Metellus, à qui la valeur qu'il déploya dans cette guerre mérita le surnom de Macédonique, remporta sur lui et sur les Macédoniens une victoire signalée [11]. Dans une bataille non moins sanglante, il défit les Achéens, qui commençaient à secouer le joug de l'obéissance.

Metellus le Macédonique est celui qui construisit des portiques autour de ces deux temples sans inscriptions qu'enferment aujourd'hui les portiques d'Octavie. Ce fut lui qui fit transporter de Macédoine cet escadron de statues équestres placées en face des deux temples, et qui en font aujourd'hui le plus bel ornement. — Voici, suivant la tradition, l'origine de cet escadron. Alexandre le Grand chargea le célèbre sculpteur Lysippe de reproduire exactement sous leurs traits ceux de ses cavaliers qui

Aspera, circa hæc tempora, censura Fulvii Flacci et Posthumii Albini fuit : quippe Fulvii censoris frater, et quidem consors, Cn. Fulvius, senatu motus est ab iis censoribus.

XI. Post victum captumque Perseum, qui quadriennio post in libera custodia Albæ decessit, Pseudophilippus, a mendacio simulatæ originis appellatus, qui se Philippum, regiæque stirpis ferebat, quum esset ultimæ, armis occupata Macedonia, adsumptis regni insignibus, brevi temeritatis pœnas dedit. Quippe Quintus Metellus prætor, cui ex virtute Macedonici nomen inditum erat, præclara victoria ipsum gentemque superavit, et immani etiam Achæos rebellare incipientes fudit acie.

Hic est Metellus Macedonicus, qui porticus, quæ fuere circumdatæ duabus ædibus sine inscriptione positis, quæ nunc Octaviæ porticibus ambiuntur, fecerat; quique hanc turmam statuarum equestrium, quæ frontem ædium spectant, hodieque maximum ornamentum ejus loci, ex Macedonia detulit. — Cujus turmæ hanc causam referunt, magnum Alexandrum imperasse Lysippo, singulari talium auctori operum, ut eorum equitum, qui ex ipsius turma apud

avaient été tués au passage du Granique, et de le représenter lui-même au milieu d'eux. — Le premier de tous, Metellus introduisit à Rome la magnificence, ou le luxe, en élevant un temple de marbre dans l'enceinte même de ces monuments. Dans quel pays, dans quel siècle, dans quel rang trouver un homme dont le bonheur puisse se comparer à celui de Metellus? Sans parler de ses triomphes éclatants, des honneurs considérables dont il fut comblé, de son rang éminent dans l'État, de sa vie prolongée jusqu'à l'extrême vieillesse, des vives et nobles luttes qu'il soutint contre ses ennemis, pour la défense de la république, il eut quatre fils, qu'il vit tous parvenir à l'âge viril, et qu'il laissa vivants et chargés de dignités. Lorsque ces quatre fils portèrent le lit funèbre de leur père devant la tribune aux harangues, le premier avait été consul et censeur, le second était consulaire, le troisième était consul, et le dernier, tout près de l'être. Finir ainsi, ce n'est pas mourir ; c'est sortir heureusement de la vie.

XII. L'Achaïe tout entière reprit une attitude hostile, ainsi que je l'ai dit, quoiqu'elle eût été fort affaiblie par la campagne de Metellus le Macédonique. C'était surtout à l'instigation des Corinthiens, qui allèrent jusqu'à insulter les ambassadeurs romains. On confia la conduite de la guerre au consul Mummius.

Vers le même temps, les Romains prirent la résolution de dé-

Granicum flumen ceciderant, expressa similitudine figurarum faceret statuas, et ipsius quoque iis interponeret. — Hic idem primus omnium Romæ ædem ex marmore in iis ipsis monumentis molitus, vel magnificentiæ vel luxuriæ princeps fuit. Vix ullius gentis, ætatis, ordinis hominem inveneris, cujus felicitatem fortunæ Metelli compares. Nam præter excellentes triumphos, honoresque amplissimos, et principale in republica fastigium, extentumque vitæ spatium, et acres innocentesque pro republica cum inimicis contentiones, quatuor filios sustulit, omnes adultæ ætatis vidit, omnes reliquit superstites et honoratissimos. Mortui ejus lectum pro rostris sustulerunt quatuor filii; unus consularis et censorius, alter consularis, tertius consul, quartus candidatus consulatus, quem honorem adeptus est. Hoc est nimirum magis feliciter de vita migrare, quam mori.

XII. Universa deinde, ut prædiximus, instincta in bellum Achaia, cujus pars magna ejusdem Metelli Macedonici virtute armisque fracta erat, maxime Corinthiis in arma, cum gravibus etiam in Romanos contumeliis, instigantibus : destinatus ei bello gerendo consul Mummius.

Et sub idem tempus, magis, quia volebant Romani, quidquid de Carthagi-

truire Carthage, animés contre elle, bien moins par des rapports croyables, que par des bruits qu'ils aimaient à croire [12]. On éleva donc au consulat (quoiqu'il ne briguât que l'édilité) Publius Scipion Émilien, né de Paullus Æmilius, et qu'avait adopté Scipion, fils de l'Africain. Héritier des vertus de son aïeul et de son père, Scipion Émilien possédait à la fois les talents militaires et civils, et surpassait tous ceux de son temps par les dons de l'esprit et l'étendue des connaissances; homme dont les discours, les actions et les sentiments n'offrirent jamais rien que de louable, dans tout le cours de sa vie. Ses exploits lui avaient déjà mérité la couronne obsidionale, en Afrique, et la couronne murale, en Espagne. Ce fut en Espagne aussi, que, provoqué à un combat singulier, il tua un adversaire d'une taille gigantesque, bien qu'il ne fût lui-même que d'une force ordinaire. Scipion poussa le siége de Carthage avec plus de vigueur que les consuls [13] qui l'avaient commencé deux ans auparavant. Et cette ville en qui Rome haïssait une puissance dont elle était jalouse, mais qui, dans ces derniers temps, ne l'avait point offensée, devint, par sa ruine, un monument de la valeur de Scipion, comme elle l'avait été de la clémence de son aïeul. Carthage fut détruite, il y a cent soixante et dix-sept ans, la six cent soixante-septième année de sa fondation, sous les consuls Cn. Cornelius Lentulus et Lucius Mummius. Telle fut la fin de la rivale de Rome. La lutte avait commencé avec nos ancêtres, sous le consulat de Claudius et de Fulvius, deux cent

niensibus diceretur, credere, quam quia credenda afferebantur, statuit senatus Carthaginem excidere. Ita eodem tempore, Publius Scipio Æmilianus, vir avitis Publii Africani, paternisque Lucii Paulli virtutibus simillimus, omnibus belli ac togæ dotibus ingeniique ac studiorum eminentissimus sæculi sui, qui nihil in vita nisi laudandum aut fecit, aut dixit, ac sensit : quem Paullo genitum, adoptatum a Scipione, Africani filio, diximus, ædilitatem petens, consul creatus est. Bellum Carthagini, jam ante biennium a prioribus consulibus illatum, majore vi intulit; quum ante in Hispania, murali corona, in Africa, obsidionali donatus esset; in Hispania vero etiam ex provocatione, ipse modicus virium, immanis magnitudinis hostem interemisset : eamque urbem, magis invidia imperii, quam illius ejus temporis noxiæ invisam romano nomini, funditus sustulit, fecitque suæ virtutis monumentum, quod fuerat avi ejus clementiæ. Carthago diruta est, quum stetisset annis DCLXVII, abhinc annos CLXXVII, Cn. Cornelio Lentulo, Lucio Mummio Coss. Hunc finem habuit romani imperii Carthago æmula, cum qua bellare majores nostri cœpere, Claudio

quatre-vingt-seize ans avant le vôtre, Marcus Vinicius. Pendant l'espace de cent quinze ans, il n'y eut entre les deux peuples qu'hostilités déclarées, préparatifs de guerre, ou paix infidèles. Jamais Rome, même lorsqu'elle eut vaincu le monde entier, n'espéra de repos aussi longtemps que Carthage serait debout, et que son nom subsisterait. Tant il est vrai que l'animosité née de longues querelles survit à l'inquiétude, et résiste même à la victoire! Ce qu'on a détesté ne cesse d'être odieux qu'en cessant d'être.

XIII. Marcus Caton, qui n'avait cessé de réclamer la destruction de Carthage, mourut trois ans avant que cette destruction eût été accomplie, sous le consulat de Marcus Manlius et de Lucius Censorinus.

L'année même de la chute de Carthage, Mummius renversa de fond en comble Corinthe, qui comptait neuf cent cinquante-deux années d'existence, depuis sa fondation par Alétès, fils d'Hippotès. On honora les deux vainqueurs du nom de la nation dont ils avaient triomphé. Scipion fut surnommé l'Africain, et Mummius, l'Achaïque. C'était le premier homme nouveau qui recevait un surnom acquis par sa valeur.

Ces deux généraux différaient absolument de caractère et de goûts. Scipion avait le goût et la passion des arts libéraux et de tous les genres de connaissances : à Rome, à l'armée, il avait toujours auprès de lui deux hommes d'un génie supérieur, Panetius et Polybe[14]. Jamais personne n'occupa plus noblement ses mo-

et Fulvio Coss., ante annos CCXCVI, quam tu, Marce Vinici, consulatum inires. Ita per annos CXV, aut bellum inter eos populos, aut belli præparatio, aut infida pax fuit. Neque se Roma, jam terrarum orbe superato, securam speravit fore, si nomen usquam stantis maneret Carthaginis. Adeo odium, certaminibus ortum, ultra metum durat, et ne in victis quidem deponitur, neque ante invisum esse desinit, quam esse desiit.

XIII. Ante triennium quam Carthago deleretur, Marcus Cato, perpetuus diruendæ ejus auctor, Lucio Censorino, Marco Manlio Coss., mortem obiit.

Eodem anno quo Carthago concidit, Lucius Mummius Corinthum, post annos DCCCCLII, quam ab Alete, Hippotis filio, erat condita, funditus eruit. Uterque imperator devictæ a se gentis nomine honoratus, alter Africanus, alter appellatus est Achaicus; nec quisquam ex novis hominibus prior Mummio cognomen virtute partum vindicavit.

Diversi imperatoribus mores, diversa fuere studia. Quippe Scipio tam elegans liberalium studiorum, omnisque doctrinæ et auctor et admirator fuit, ut Polybium, Panætiumque, præcellentes ingenio viros, domi militiæque secum

ments de loisir. Sachant passer tour à tour des exercices de la guerre aux arts de la paix, et des combats à l'étude, il fortifiait son corps au milieu des périls, et son esprit au sein de la philosophie. L'ignorance de Mummius était si grossière, que lorsqu'il voulut, après la prise de Corinthe, envoyer à Rome les chefs-d'œuvre des plus célèbres artistes de la Grèce, il avertit ceux qui s'en étaient chargés qu'ils auraient à remplacer les statues et les tableaux qu'ils auraient perdus dans le voyage. Nul doute toutefois, n'est-il pas vrai, Vinicius, qu'il eût mieux valu pour la république être toujours insensible au prix des arts de Corinthe, que d'avoir appris à sentir autant leur mérite. Cette ignorance convenait mieux à Rome et faisait plus d'honneur à l'État que ce raffinement de connaissance.

XIV. Comme les faits rapprochés les uns des autres et groupés ensemble s'impriment plus aisément dans l'esprit en frappant les yeux, que lorsqu'ils sont épars et isolés, je me propose de placer, entre la première et la seconde partie de mon ouvrage, — exposition qui ne sera point inutile, — le tableau sommaire de nos colonies fondées depuis l'invasion des Gaulois, avec l'indication de l'époque où chacune d'elles fut établie par ordre du sénat. Les noms des colonies militaires, les motifs de leur établissement et les noms de ceux qui les fondèrent sont assez connus, je n'en parlerai point. Mais il ne sera pas hors de propos, je crois, de donner un état des cités fondées pendant cette période, — véritables

habuerit. Neque enim quisquam hoc Scipione elegantius intervalla negotiorum otio dispunxit, semperque aut belli aut pacis serviit artibus, semper inter arma ac studia versatus, aut corpus periculis, aut animum disciplinis exercuit. Mummius tam rudis fuit, ut capta Corintho, quum maximorum artificum perfectas manibus tabulas ac statuas in Italiam portandas locaret, juberet prædici conducentibus, si eas perdidissent, novas esse reddituros. Non tamen, puto dubites, Vinici, quin magis pro republica fuerit, manere adhuc rudem Corinthiorum intellectum, quam in tantum ea intelligi, et quin hac prudentia illa imprudentia decori publico fuerit convenientior.

XIV. Quum facilius cujusque rei in unum contracta species, quam divisa temporibus, oculis animisque inhæreat, statui priorem hujus voluminis posterioremque partem non inutili rerum notitia in arctum contracta distinguere, atque huic loco inserere, quæ quoque tempore, post Romam a Gallis captam, deducta sit colonia jussu senatus. Nam militarium et causæ, et auctores, et ipsarum præfulgent nomina. Huic rei per idem tempus civitates propagatas,

rejetons de Rome, qui, participant aux droits de la métropole, propagèrent le nom romain.

Sept ans après la prise de Rome par des Gaulois[15], une colonie fut conduite à Sutrium; une autre colonie fut envoyée, l'année d'après, à Setina; et neuf ans après, une autre à Népé. Trente-deux ans après, il y a trois cent cinquante ans, le droit de citoyen romain fut accordé à ceux d'Aricie. Les Campaniens l'obtinrent de même, ainsi qu'une partie des Samnites, mais sans droit de suffrage, sous le consulat de Sp. Posthumius et de Veturius Calvinus. La même année, une colonie fut conduite à Calès. Trois ans après, l'année même de la fondation d'Alexandrie, ceux de Formies et de Fondi furent admis au nombre des citoyens. L'année suivante, sous la censure de Sp. Posthumius et de Philon Publilius, le droit de cité fut accordé aux habitants d'Acerra. Une colonie fut conduite, trois ans après, à Terracine; quatre ans après, une autre, à Lucérie; trois ans après, une autre, à Suesse, dans le pays des Aurunques; une autre, deux ans après, à Saticule et à Intéramne. Puis ce mouvement fut suspendu pendant dix années. A la reprise, Sora, Albe, et deux ans après, Carséoles, reçurent des colonies. Sinuesse et Minturnes en reçurent également pendant le cinquième consulat de Quintus Fabius, et le quatrième de Decius Mus, l'année de l'avénement de Pyrrhus. Quatre ans après, ce fut le tour de Venuse. Deux ans après, sous le consulat de M. Curius

auctumque romanum nomen communione juris, haud intempestive subtexturi videmur.

Post VII annos, quam Galli Urbem ceperunt, Sutrium deducta colonia est, et post annum, Setina, novemque interjectis annis, Nepe; deinde interpositis XXXII, Aricini in civitatem recepti. Abhinc annos autem CCCL, Sp. Posthumio, Veturio Calvino Coss., Campanis data est civitas, partique Samnitium, sine suffragio; et eodem anno Cales deducta colonia. Interjecto deinde triennio, Fundani et Formiani in civitatem recepti, eo ipso anno, quo Alexandria condita est: insequentibusque consulibus, a Sp. Posthumio, Philone Publilio censoribus, Acerranis data civitas; et post triennium Terracinam deducta colonia, interpositoque quadriennio, Luceria; ac deinde, interjecto triennio, Suessa Aurunca; et Saticula, Interamnaque, post biennium. Decem deinde hoc munere anni vacaverunt. Tunc Sora atque Alba deductæ coloniæ, et Carseoli post biennium. At Quinto Fabio quintum, Decio Mure quartum Coss., quo anno Pyrrhus regnare cœpit, Sinuessam, Minturnasque missi coloni; post quadriennium, Venusiam; interjectoque biennio, M'. Curio et Rufino Cornelio Coss.,

et de Cornelius Rufinus, les Sabins furent admis au droit de citoyens romains, sans suffrage. Cela remonte à trois cent vingt ans. Sous le consulat de Fabius Dorson et de Claudius Canina, il y a environ trois cents ans, des colonies furent envoyées à Pœstum, et à Cosa. Cinq ans après, sous le consulat de Sempronius Sophus et d'Appius, fils de l'Aveugle, Ariminum et Bénévent reçurent des colons, et les Sabins acquirent le droit de suffrage. Au commencement de la première guerre punique, on s'assura de Firmum et de Castrum par des colonies. Ce fut le tour, un an après, d'Esernia ; vingt-deux ans après, d'Esulum et d'Alsium; de Frégelles, deux ans après; de Brindes, l'année suivante, sous le consulat de Torquatus et de Sempronius ; et de Spolète, trois ans après, l'année où furent institués les jeux Floraux. Deux ans après, une colonie fut conduite à Valence. Celles de Crémone et de Placentia datent de l'arrivée d'Annibal en Italie.

XV. L'envoi d'aucune colonie romaine ne fut possible, ni pendant le séjour d'Annibal en Italie, ni dans les années qui suivirent sa retraite. Tant que dura la guerre, on pensa plutôt à rassembler des soldats qu'à les congédier; et, après la guerre, il fallut songer à concentrer les forces de la république, plutôt qu'à les disperser.

Mais sous le consulat de Cn. Manlius Volson et de Fulvius Nobilior (il y a deux cent dix-sept ans), on conduisit une colonie à Bologne; quatre ans après, à Pisaure et à Potentia ; trois ans après, à

Sabinis sine suffragio data civitas. Id actum ante annos ferme cccxx. At Cosam et Pœstum abhinc annos ferme ccc, Fabio Dorsone et Claudio Canina Coss.; interjecto quinquennio Sempronio Sopho et Appio Cæci filio Coss., Ariminum, Beneventum coloni missi; et suffragii ferendi jus Sabinis datum. At initio primi belli punici, Firmum et Castrum colonis occupata ; et post annum Æsernia, postque xxii annos, Æsulum et Alsium, Fregellæque, post biennium; proximoque anno, Torquato Sempronioque Coss., Brundisium ; et post triennium, Spoletium, quo anno Floralium ludorum factum est initium. Postque biennium, deducta Valentia, et sub adventum in Italiam Annibalis, Cremona, atque Placentia.

XV. Deinde, neque dum Annibal in Italia moratur, neque proximis post excessum ejus annis, vacavit Romanis colonias condere, quum esset in bello conquirendus potius miles, quam dimittendus; et post bellum vires refovendæ magis, quam spargendæ.

Cn. autem Manlio Volsone, et Fulvio Nobiliore Coss., Bononia deducta Colonia, abhinc annos ferme ccxvii. Et post quadriennium, Pisaurum ac Potentia;

Aquilée, et à Gravisca; quatre ans après, à Luca, et, dans le même temps, — ce que quelques historiens n'admettent pas comme certain, — à Putéoles, à Salerne et à Buxentum. La colonie d'Auxime, dans le Picenum, est fondée depuis cent quatre vingt-sept ans. — C'est trois ans auparavant, que le censeur Cassius avait entrepris de faire construire un théâtre qui devait s'étendre du Lupercal au mont Palatin; mais l'austérité des mœurs s'opposa, par l'organe du consul Scipion [16], à l'achèvement de cet ouvrage; et c'est une des preuves les plus éclatantes, à mon sens, que le peuple ait données de l'esprit qui l'animait. — Fabrateria s'accrut d'une colonie, il y a cent cinquante-sept ans, sous le consulat de Longinus et de Sextius Calvinus — qui vainquit les Saliens près des eaux appelées depuis eaux Sextiennes, du nom de ce consul. — Un an après, des colonies furent envoyées à Scylacium, à Minervium, à Tarente, à Neptunia, et à Carthage, en Afrique; ce fut la première colonie romaine hors de l'Italie. Quant à Dertone, on n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle elle fut fondée. Narbonne, en Gaule, date du consulat de Porcius et de Marcius, il y a cent cinquante-trois ans. Vingt-trois ans après, pendant le sixième consulat de Marius, collègue de Valerius Flaccus, une colonie fut conduite à Eporedia, chez les Bagiennes. Il me serait difficile de citer à partir de cette époque, d'autres colonies que les colonies militaires [17].

interjectoque triennio, Aquileia et Gravisca; et post quadriennium, Luca. Eodem temporum tractu, quamquam apud quosdam ambigitur, Puteolos, Salernumque, et Buxentum missi coloni : Auximum autem in Picenum, abhinc annos ferme CLXXXVII, ante triennium, quam Cassius censor, a Lupercali i i Palatium versus, theatrum facere instituit; cui in demoliendo eximia civitatis severitas, et consul Scipio restitere; quod ego inter clarissima publicæ voluntatis argumenta numeraverim. Cassio autem Longino et Sextio Calvino (qui Sallues apud Aquas, quæ ab eo Sextiæ appellantur, devicit) consulibus, Fabrateria deducta est, abhinc annos ferme CLVII; et, post annum, Scylacium, Minervium, Tarentum, Neptunia, Carthagoque, in Africa, prima, ut prædiximus, extra Italiam colonia, condita est. De Dertona ambigitur. Narbo autem Martius in Gallia, Porcio, Marcioque Coss., abhinc annos circiter CLIII, deducta colonia est. Post XXI.I annos in Bagiennis Eporedia, Mario sexies, Valerioque Flacco Coss. Neque facile memoriæ mandaverim, quæ, nisi militaris, post hoc tempus, deducta sit.

XVI. Mais cette partie de mon ouvrage sort déjà de mon plan. Je sens qu'entraîné par un mouvement aussi rapide que celui d'un char qui vole, ou d'un torrent qui se précipite, je dois plutôt omettre des détails nécessaires qu'en embrasser de superflus. Cependant je ne puis m'empêcher d'insister ici sur une question que j'ai souvent agitée dans mon esprit, sans être jamais arrivé à la tirer au clair.

Peut-on s'étonner assez de ce que les plus beaux génies, dans tous les genres, se rencontrent toujours dans l'étroit espace et comme dans le cadre d'un même âge? Comme l'on voit des animaux d'espèces différentes, renfermés dans une même enceinte, s'éloigner de l'espèce à laquelle ils n'appartiennent point, pour se réunir à la leur; de même, les esprits capables de produire des ouvrages sublimes se sont-ils séparés des autres, pour s'élever, dans un même temps, au même degré de perfection? Une seule époque, et bien restreinte, a vu la tragédie illustrée par l'inspiration d'un Eschyle, d'un Sophocle et d'un Euripide. Une seule époque a vu naître et briller de tout son éclat la vieille comédie, sous Cratinus, Aristophane et Eupolis. En moins de quelques années, Ménandre, et ses contemporains, plutôt que ses rivaux, Philémon et Diphile, créèrent la comédie nouvelle, et la laissèrent inimitable. Ces philosophes, dont la doctrine s'inspire de celle

XVI. Quum hæc particula operis velut formam propositi excesserit, quanquam intelligo mihi in hac tam præcipiti festinatione, quæ me, rotæ pronive gurgitis ac verticis modo, nusquam patitur consistere, pæne magis necessaria prætereunda, quam supervacua amplectenda; nequeo tamen temperare mihi, quin rem sæpe agitatam animo meo, neque ad liquidum ratione perductam, signem stilo.

Quis enim abunde mirari potest, quod eminentissima cujusque professionis ingenia, in eamdem formam, et in idem arctati temporis congruerint spatium? et, quemadmodum clausa capso aliove septo diversi generis animalia nihilominus, separata alienis, in unum quæque corpus congregantur; ita cujusque clari operis capacia ingenia, in similitudinem et temporum et profectuum semetipsa ab aliis separaverint? Una, neque multorum annorum spatio divisa, ætas, per divini spiritus viros, Æschylum, Sophoclem, Euripidem, illustravit tragœdias. Una priscam illam et veterem sub Cratino, Aristophane, et Eupolide comœdiam; ac novam comicam, Menandrus, æqualesque ejus ætatis magis quam operis, Philemon ac Diphilus, et invenere intra paucissimos annos, neque imitanda reliquere. Philosophorum quoque ingenia, Socratico ore

de Socrate, combien de temps parurent-ils après Aristote et Platon? Avant Isocrate, après ses disciples et leurs élèves, trouvez-vous quelque chose de distingué parmi les orateurs? Ils se pressent dans un si court espace de temps, que parmi ceux qui sont dignes de mémoire, il n'en est pas deux qui n'aient pu se voir.

XVII. Telle fut la marche des choses dans la Grèce, et telle nous allons la retrouver chez les Romains; car, à moins de compter ces rudes et grossiers essais que recommande le seul mérite de l'invention, c'est Accius et ses contemporains qui représentent toute la tragédie, et c'est aussi dans une même période que les grâces exquises de la comédie latine brillèrent sous la plume de Cæcilius, d'Afranius, et de Térence. Quant aux historiens, en rangeant Tite Live au nombre des anciens, il est certain qu'à l'exception de Caton, de quelques autres plus éloignés de nous et peu connus, l'espace qui les renferme ne comprend pas quatre-vingts ans. La période qui vit fleurir la poésie ne remonte pas plus haut et ne descend pas plus bas. Pour ce qui regarde l'éloquence et la perfection de l'art oratoire, Caton toujours mis à part, j'en demande pardon à P. Crassus, à Scipion, à Lælius, aux Gracchus, à Fannius et à Sergius Galba, tel est l'essor que Cicéron, le roi de son art, a donné à tous les genres d'éloquence qu'il ne nous est possible de goûter qu'un très-petit nombre de ses devanciers, et d'admirer que ceux qu'il a pu voir et ceux qui l'ont vu. De même

defluentia, omnium, quos paullo ante enumeravimus, quanto post Platonis Aristotelisque mortem floruere spatio? Quid ante Isocratem, quid post ejus auditores, eorumque discipulos, clarum in oratoribus fuit? adeo quidem arctatum angustiis temporum, ut nemo memoria dignus, alter ab altero, videri nequiverint.

XVII. Neque hoc in Græcis, quam in Romanis, evenit magis. Nam, nisi aspera ac rudia repetas, et inventi laudanda nomine, in Accio, circaque eum romana tragœdia est; dulcesque latini leporis facetiæ per Cæcilium, Terentiumque et Afranium sub pari ætate nituerunt. Historicos (ut et Livium quoque priorum ætati adstruas), præter Catonem, et quosdam veteres et obscuros, minus LXXX annis circumdatum ævum tulit: ut nec poetarum in antiquius citeriusve processit ubertas. At oratio ac vis forensis, perfectumque prosæ eloquentiæ decus, ut idem separetur Cato (pace P. Crassi, Scipionisque, et Lælii, et Gracchorum, et Fannii, et Sergii Galbæ dixerim), ita universa sub principe operis sui erupit Tullio, ut delectari ante eum paucissimis, mirari vero neminem possis, nisi aut ab illo visum, aut qui illum viderit. Hoc idem

pour les grammairiens, les peintres, les graveurs et les autres artistes. Plus on observera les dates, plus on reconnaîtra que les chefs-d'œuvre de tous les arts ont été produits dans les limites d'une période fort restreinte.

Lors donc que je cherche les causes de cette réunion des génies, se rassemblant tous comme de concert dans un même siècle, et disputant d'efforts et de succès, j'avoue que je n'en découvre pas qui me satisfasse, mais peut-être en ai-je trouvé de vraisemblables, et particulièrement celles-ci. L'émulation nourrit le talent, l'admiration et l'envie l'enflamment tour à tour, et en toute chose, on arrive vite, par l'effort, au sommet. Mais il est un point de perfection où il est difficile de se maintenir; et, par un effet naturel, ce qui n'avance plus, recule. D'abord, on s'excite pour atteindre ceux qu'on reconnaît les premiers; mais, dès qu'on ne se flatte plus de pouvoir les surpasser, ou même les égaler, le zèle se ralentit avec l'espérance. On cesse de poursuivre ce qu'on désespère d'approcher; et, laissant, comme envahie par d'autres, la matière où l'on ne peut plus exceller, on en cherche une autre à sa portée; et c'est cette perpétuelle mobilité d'esprit qui est le plus grand obstacle à la perfection.

XVIII. Voilà pour les temps : la considération des lieux nous offrira le même sujet d'admiration. L'éloquence et les œuvres de l'esprit ont jeté plus d'éclat dans la seule ville d'Athènes que dans la

evenisse grammaticis, plastis, pictoribus, scalptoribus, quisquis temporum institerit notis, reperiet, et eminentia cujusque operis arctissimis temporum claustris circumdata.

Hujus ergo præcedentisque sæculi ingeniorum similitudinis, congregationisque et in studium par, et in emolumentum, causas quum semper requiro, nunquam reperio, quas esse veras confidam, sed fortasse verisimiles; inter quas has maxime : alit æmulatio ingenia, et nunc invidia, nunc admiratio imitationem accendit; matureque, quod summo studio petitum est, ascendit in summum; difficilisque in perfecto mora est; naturaliterque quod procedere non potest, recedit. Et, ut primo ad consequendos, quos priores ducimus, accendimur, ita, ubi aut præteriri aut æquari eos posse desperavimus, studium cum spe senescit, et, quod adsequi non potest, sequi desinit, et, velut occupatam relinquens materiam, quærit novam; præteritoque eo in quo eminere non possumus, aliquid, in quo nitamur, conquirimus, sequiturque ut frequens ac mobilis transitus maximum perfecti operis impedimentum sit.

XVIII. Transit admiratio a conditione temporum et ad urbium. Una urbs

Grèce entière. On dirait que les esprits de la nation étaient tous rassemblés dans les murs d'Athènes, et que les corps étaient seuls répartis dans les autres villes. Je n'en suis pas plus étonné, que de ne pas voir dans Sparte, dans Thèbes, ou dans Argos, un seul orateur dont le talent ait honoré la vie ou la mémoire. Ces villes, et les autres [18], étaient pour les arts un champ stérile : excepté Thèbes, qu'illustra le génie de Pindare. Pour Alcman, c'est à tort que Sparte revendique l'honneur de l'avoir vu naître.

Attica pluribus annis eloquentiæ, quam universa Græcia, operibusque floruit; adeo ut corpora gentis illius separata sint in alias civitates, ingenia vero solis Atheniensium muris clausa existimes. Neque ego hoc magis miratus sim, quam neminem argivum, thebanum, lacedæmonium oratorem, aut, dum vixit, auctoritate, aut, post mortem, memoria dignum existimatum. Quæ urbes, et item aliæ, talium studiorum fuere steriles, nisi Thebas unum os Pindari illuminaret. Nam Alcmana Lacones falso sibi vindicant.

LIVRE DEUXIÈME

1. Le premier Scipion avait frayé aux Romains la voie de la puissance; le second leur ouvrit celle de la corruption. Affranchie de la crainte que lui inspirait Carthage, souveraine sans rivale, ce ne fut point par degrés, mais d'une course rapide que Rome, quittant le sentier de la vertu, se précipita dans tous les vices. Les mœurs antiques furent abandonnées pour faire place à d'autres. On passa des veilles à la paresse, des armes aux voluptés, des travaux à la mollesse oisive.

Ce fut alors que furent élevés, au Capitole, les portiques de Scipion Nasica; — nous avons déjà parlé de ceux de Metellus, — et, au Cirque, celui de Cn. Octavius, qui l'emportait de beaucoup, en agrément, sur les autres; et le luxe des particuliers marcha sur les traces du luxe de l'État.

Survint ensuite une guerre funeste et honteuse en Espagne, la guerre contre un chef de brigands, contre Viriathe; les succès furent partagés; cependant le sort fut plus souvent contraire aux Romains. Viriathe mort, victime de la perfidie, non du courage

LIBER SECUNDUS

1. Potentiæ Romanorum prior Scipio viam aperuerat, luxuriæ posterior aperuit. Quippe remoto Carthaginis metu, sublataque imperii æmula, non gradu, sed præcipiti cursu, a virtute descitum, ad vitia transcursum; vetus disciplina deserta, nova inducta; in somnum a vigiliis, ab armis ad voluptates, a negotiis in otium conversa civitas.

Tum Scipio Nasica in Capitolio porticus; tum quas prædiximus, Metellus; tum in Circo Cn. Octavius multo amœnissimam, moliti sunt : publicamque magnificentiam secuta privata luxuria est.

Triste deinde et contumeliosum bellum in Hispania, duce latronum Viriatho, secutum est; quod ita varia fortuna gestum est, ut sæpius Romanorum gereretur adversa; sed interempto Viriatho, fraude magis, quam virtute Ser-

2

de Servilius Cépion, la guerre de Numance, plus fatale encore, s'alluma. Cette ville ne put jamais armer plus de dix mille jeunes gens, pris dans son sein; mais soit intrépidité de la défense, soit inhabileté de nos généraux, soit faveur de la fortune, plusieurs de nos chefs, et Pompée entre autres, homme d'une grande réputation et le premier consul de ce nom; après Pompée, le consul Mancinus Hostilius, furent réduits à signer des traités déshonorants et odieux. Pompée fut sauvé par son crédit, Mancinus par son repentir. Il alla jusqu'à consentir à ce que les féciaux le livrassent à l'ennemi, nu, les mains liées derrière le dos. Mais les Numantins refusèrent de le recevoir, en disant que le sang d'un seul homme ne suffisait pas pour expier la violation de la foi publique. Les Samnites, après la défaite de Caudium, avaient tenu le même langage.

II. L'extradition de Mancinus excita dans Rome un trouble effroyable. Tiberius Gracchus, fils de Tiberius Gracchus, illustre et éminent citoyen, était questeur de l'armée de Mancinus, et petit-fils par sa mère de Scipion l'Africain, et le traité de Numance avait été son ouvrage. Affligé de voir un de ses actes désavoués, — peut-être aussi craignait-il d'être enveloppé dans la même accusation, et soumis au même châtiment, — à peine fut-il élu tribun du peuple (c'était d'ailleurs un homme d'une vie irréprochable, d'un esprit distingué, d'intentions pures, et doué de toutes les qualités

vilii Cæpionis, Numantinum gravius exarsit. Hæc urbs nunquam plura quam x millia propriæ juventutis armavit : sed, vel ferocia ingenii, vel inscitia nostrorum ducum, vel fortunæ indulgentia, quum alios duces, tum Pompeium, magni nominis virum, ad turpissima deduxit fœdera (hic primus e Pompeiis consul fuit), nec minus turpia ac detestabilia Mancinum Hostilium consulem. Sed Pompeium gratia impunitum habuit, Mancinum verecundia; quippe non recusando perduxit huc, ut per feciales nudus, ac post tergum religatis manibus, dederetur hostibus; quem illi recipere se negaverunt, sicut quondam Caudini fecerant, dicentes, publicam violationem fidei non debere unius lui sanguine.

II. Immanem deditio Mancini civitatis movit dissentionem : quippe Tib. Gracchus, Tib. Gracchi, clarissimi atque eminentissimi viri, filius, P. Africani ex filia nepos, quo quæstore et auctore id fœdus ictum erat, nunc graviter ferens aliquid a se factum infirmari, nunc similis vel judicii, vel pœnæ metuens discrimen, tribunus plebis creatus, vir alioqui vita innocentissimus, ingenio florentissimus, proposito sanctissimus, tantis denique adornatus virtutibus,

que comporte la condition humaine favorisée par la nature et perfectionnée par l'éducation), que rompant avec le parti des gens de bien, — c'était sous le consulat de P. Mucius Scævola, et de L. Calpurnius, il y a de cela cent soixante ans, — il promit à toute l'Italie le droit de cité, promulgua les lois agraires, pour flatter la multitude qui aspirait à une situation moins précaire, brouilla tout, bouleversa tout, et amena la république au bord du précipice. Octavius, son collègue, défendait contre lui la cause du bien public; il le déposa, puis il se commit lui-même, avec le consulaire Appius, son beau-père, et Caïus Gracchus, son frère, tout jeune encore, au soin de régler la répartition des terres et l'envoi des hommes destinés à les cultiver.

III. Un homme sacrifia, dans cette occasion, les intérêts du sang à ceux de la patrie : ce fut P. Scipion Nasica, petit-fils de ce Scipion que le sénat avait déclaré le plus vertueux des Romains, fils du censeur qui construisit les portiques du Capitole, arrière-petit-fils du célèbre Cn. Scipion, c'est-à-dire de l'oncle paternel de Scipion l'Africain, et cousin de Tib. Gracchus. Regardant comme contraire à ses intérêts tout ce qui n'était pas utile au bien public (telle était l'idée qu'on avait de sa vertu, que, par une distinction qu'on n'avait encore accordée à nul autre, on l'éleva à la dignité de grand-pontife, en son absence), Nasica, simplement vêtu de la toge du citoyen, alla se placer sur le plus haut degré du Capitole;

quantas perfecta et natura et industria mortalis conditio recipit, P. Mucio Scævola, L. Calpurnio Coss., abhinc annos CLXII, descivit a bonis; pollicitusque toti Italiæ civitatem, simul etiam promulgatis agrariis legibus, omnibus statum concupiscentibus, summa imis miscuit, et in præruptum atque anceps periculum adduxit rempublicam; Octavioque collegæ, pro bono publico stanti, imperium abrogavit; triumviros agris dividendis, colonisque deducendis, creavit se socerumque suum consularem Appium, et Gracchum fratrem, admodum juvenem.

III. Tum P. Scipio Nasica, ejus, qui optimus vir a senatu judicatus erat, nepos, ejus, qui censor porticus in Capitolio fecerat, filius, pronepos autem Cn. Scipionis, celeberrimi viri, P. Africani patrui, privatusque et togatus, quum esset consobrinus Tib. Gracchi, patriam cognationi præferens, et quidquid publice salutare non esset, privatim alienum existimans (ob eas virtutes primus omnium absens pontifex maximus factus est), circumdata lævo brachio togæ lacinia, ex superiore parte Capitolii, summis gradibus insistens, hor-

et, relevant un pan de sa robe autour de son bras gauche, il engagea à le suivre tous ceux qui voulaient le salut de la république. Aussitôt, les grands, les sénateurs, la plus forte et la plus saine partie des chevaliers, et la portion du peuple que cette dangereuse politique n'avait pas encore égarée, se précipitent sur Gracchus, qui se tenait au milieu de la place publique, à la tête de sa troupe, et appelant à la révolte la population de l'Italie entière. Réduit à fuir, le tribun fut frappé d'un tronçon de banc sur la pente du mont Capitolin qu'il descendait en courant, et termina, par une mort prématurée, une vie qu'il eût pu rendre glorieuse.

Tel fut, dans Rome, le commencement des guerres où les glaives furent tirés, où le sang des citoyens coula impunément. Bientôt la violence étouffa les lois : le pouvoir appartint au plus fort. Les dissentiments, que des transactions avaient jusque-là pacifiquement terminés, furent jugés par le fer. Les guerres n'eurent plus d'autres causes que l'intérêt. Faut-il s'en étonner? l'exemple ne s'arrête point à sa source ; ouvrez-lui le plus étroit sentier, vous le verrez élargir sa route et s'étendre. Dès qu'on a quitté la droite voie, on est entraîné vers l'abîme. On croit pouvoir faire sans honte ce que d'autres ont fait avec profit.

IV. Tels étaient les événements qui se passaient en Italie. Cependant Aristonicus, à la mort d'Attale, roi de Pergame, dont il prétendait être le fils, s'était emparé de l'Asie, quoique ce prince eût légué son royaume aux Romains, comme Nicomède leur lé-

tatus est, qui salvam vellent rempublicam, sequerentur. Tum optimates, senatus, atque equestris ordinis pars melior et major, et intacta perniciosis consiliis plebs, irruere in Gracchum, stantem in area cum catervis suis, et concientem pæne totius Italiæ frequentiam. Is fugiens, decurrensque clivo Capitolino, fragmine subsellii ictus, vitam, quam gloriosissime degere potuerat, immatura morte finivit.

Hoc initium in Urbe Roma civilis sanguinis, gladiorumque impunitatis fuit : inde jus vi obrutum, potentiorque habitus prior; discordiæque civium, antea conditionibus sanari solitæ, ferro dijudicatæ; bellaque non causis inita, sed prout eorum merces fuit. Quod haud mirum est : non enim ibi consistunt exempla, unde cœperunt; sed quamlibet, in tenuem recepta tramitem, latissime evagandi sibi viam faciunt : et, ubi semel recto deerratum est, in præceps pervenitur : nec quisquam sibi putat turpe, quod alii fuit fructuosum.

IV. Interim dum hæc in Italia geruntur, Aristonicus, mortuo rege Attalo, a quo Asia populo Romano hæreditate relicta erat, sicut relicta postea est a

gua depuis la Bithynie. Vaincu par M. Perpenna, traîné devant le char de triomphe de M'. Aquilius, il fut mis à mort, comme meurtrier du célèbre jurisconsulte Crassus Mucianus, qu'il avait fait égorger au commencement de la guerre, au moment où il quittait le proconsulat d'Asie. D'un autre côté, P. Scipion Émilien, qui portait le surnom d'Africain depuis qu'il avait détruit Carthage, créé consul pour la seconde fois, fut envoyé contre Numance, si souvent fatale à nos armes. L'Afrique avait éprouvé sa valeur et sa fortune; l'Espagne reconnut l'une et l'autre. En moins de quinze mois, Numance, investie, fut rasée. Avant Scipion, jamais homme, chez aucun peuple, n'immortalisa son nom par un plus glorieux exploit que la destruction de ces deux villes. La chute de Carthage mit fin à nos craintes; celle de Numance vengea nos affronts.

Le même Scipion, interrogé par le tribun Carbon sur ce qu'il pensait du meurtre de Tib. Gracchus, répondit que s'il avait eu le dessein d'asservir la république, sa mort était juste. Et comme cette réponse avait soulevé les cris de l'assemblée : « Eh ! pensez-vous, reprit Scipion, que celui qui tant de fois a bravé les clameurs d'un ennemi en armes, se laisse émouvoir par les vôtres, à vous qui n'êtes pas même des enfants de l'Italie[1] ? » Peu de temps après son retour d'Espagne, ce grand homme, honoré d'un double consulat et d'un double triomphe, destructeur de deux

Nicomede Bithynia, mentitus regiæ stirpis originem, armis eam occupaverat. Is victus a M. Perpenna, ductusque in triumpho, sed M'. Aquilio, capite pœnas dedit; quum initio belli Crassum Mucianum, virum juris scientissimum, decedentem ex Asia proconsulem interemisset. Et P. Scipio Africanus Æmilianus, qui Carthaginem deleverat, post tot acceptas circa Numantiam clades, creatus iterum consul, missusque in Hispaniam, fortunæ virtutique expertæ in Africa respondit (in Hispania), et intra annum ac tres menses, quam eo venerat, circumdatam operibus Numantiam, excisamque æquavit solo. Nec quisquam ullius gentis hominum ante eum clariore urbium excidio nomen suum perpetuæ commendavit memoriæ; quippe, excisa Carthagine ac Numantia, ab alterius nos metu, alterius vindicavit contumeliis.

Hic, eum interrogante tribuno Carbone, quid de Tib. Gracchi cæde sentiret, respondit, si is occupandæ reipublicæ animum habuisset, jure cæsum. Et quum omnis concio acclamasset : « Hostium, inquit, armatorum toties clamore non territus, qui possum vestro moveri, quorum noverca est Italia? » Reversus in Urbem, intra breve tempus, M'. Aquilio, C. Sempronio Coss., abhinc annos CL, post duos consulatus, duosque triumphos, et bis excisos

villes qui étaient la terreur de la république, fut trouvé mort, le matin, dans son lit, portant au cou quelques marques de strangulation. — C'était sous le consulat de M'. Aquilius et de Cn. Sempronius, il y a cent cinquante ans. — On ne fit point d'enquête sur sa mort; et, le jour de ses funérailles, il fut porté, la tête couverte d'un voile, lui, par qui Rome avait élevé la sienne au-dessus de toutes les villes de l'univers! Mais que cette fin ait été naturelle, comme c'est le sentiment du plus grand nombre, ou que, suivant l'opinion de quelques autres, un crime en ait avancé l'instant, l'éclat de sa carrière effaça toutes les autres renommées, hors la gloire de son aïeul. Il mourut dans sa cinquante-sixième année; ce qui ne peut être révoqué en doute, puisqu'à l'époque de son consulat, il était âgé de trente-six ans.

V. Avant la destruction de Numance, D. Brutus fit une campagne brillante en Espagne. Il pénétra chez tous les peuples de cette contrée, prit un grand nombre d'hommes et de villes, s'avança jusqu'en des contrées qu'on connaissait à peine de nom, et mérita le surnom de Galicien.

Peu d'années auparavant, Quintus le Macédonique avait exercé, dans ce pays, l'autorité la plus sévère. A l'attaque de Contrebia, cinq cohortes légionnaires ayant été chassées d'une position escarpée, Quintus leur ordonna d'aller la reprendre aussitôt. Tous les soldats, en retroussant leur tunique, faisaient leur testament

terrores reipublicæ, mane in lectulo repertus est mortuus, ita ut quædam elisarum faucium in cervice reperirentur notæ. De tanti viri morte nulla habita est quæstio; ejusque corpus velato capite elatum est, cujus opera super totum terrarum orbem Roma extulerat caput : seu fatalem, ut plures, seu conflatam insidiis, ut aliqui prodidere memoriæ, mortem obiit, vitam certe dignissimam egit, quæ nullius ad id temporis præterquam avito fulgore vinceretur. Decessit anno ferme LVI : de quo si quis ambiget, recurrat ad priorem consulatum ejus, in quem creatus est anno XXXVI, ita dubitare desinet.

V. Ante tempus excisæ Numantiæ, præclara in Hispania militia D. Bruti uit : qui, penetratis omnibus Hispaniæ gentibus, ingenti vi hominum, urbiumque potitus numero, aditis quæ vix audita erant, Gallæci cognomen meruit.

Et ante eum paucis annis, tam severum illius Q. Macedonici in his gentibus imperium fuit, ut, quum urbem, Contrebiam nomine, in Hispania oppugnaret, pulsas præcipitii loco quinque cohortes legionarias, eodem protinus subire juberet; facientibusque omnibus in procinctu testamenta, velut ad certam

comme s'ils marchaient à une mort certaine; le consul ne se laissa pas émouvoir; et, grâce à cette fermeté, des troupes qui se croyaient envoyées à la mort lui revinrent victorieuses.

Heureux effet d'un sentiment d'honneur mêlé de crainte, et de cette espérance qui naît du désespoir! Quintus le Macédonique et Fabius Æmilianus acquirent l'un et l'autre une grande réputation en Espagne; le premier, par sa valeur et sa rigidité; l'autre, en soumettant ses troupes à la discipline que Paul Émile avait établie.

VI. Le même délire s'empara de Caïus Gracchus, dix ans après la mort de son frère. Caïus avait les vertus comme les idées de son aîné, avec plus de génie et d'éloquence. Il n'aurait eu qu'à se tenir en repos pour devenir le premier citoyen de la république; mais soit pour se frayer une route à l'autorité suprême[2], soit pour venger la mort de son frère, il entra, comme lui, dans la carrière du tribunat; et poussant plus loin et plus vivement ses réclamations, il accorda à tous les habitants de l'Italie le droit de cité romaine[3], l'étendit presque jusqu'aux Alpes; partagea les terres, renouvela l'ancienne loi Licinia, qui défendait de posséder plus de cinq cents arpents; établit de nouveaux péages, remplit les provinces de nouvelles colonies, transféra, des sénateurs aux chevaliers, le pouvoir judiciaire[4]; proposa de faire des distributions de blé à la multitude; enfin, changeant tout,

mortem eundum foret, non deterritus proposito, perseverantia ducis, quem moriturum miserat, militem victorem recepit; tantum effecit mixtus temori pudor, spesque desperatione quæsita. Hic virtute ac severitate facti, at Fabius Æmilianus, Paulli exemplo, disciplinæ, in Hispania, fuit clarissimus.

VI. Decem deinde interpositis annis, qui Tib. Gracchum, idem Caium, fratrem ejus, occupavit furor, tam virtutibus ejus omnibus, quam huic errori similem, ingenio etiam, eloquentiaque longe præstantiorem. Qui, quum summa quiete animi civitatis princeps esse posset, vel vindicandæ fraternæ mortis gratia, vel præmuniendæ regalis potentiæ, ejusdem exempli tribunatum ingressus, longe majora et acriora repetens, dabat civitatem omnibus Italicis, extendebat eam pæne usque Alpes, dividebat agros, vetabat quemquam civem plus quingentis jugeribus habere (quod aliquando lege Licinia cautum erat), nova constituebat portoria, novis coloniis replebat provincias, judicia a senatu transferebat ad equites, frumentum plebi dare instituerat, nihil immo-

remuant tout, ne laissant rien à sa place, il alla jusqu'à se faire continuer dans l'exercice de sa magistrature.

Le consul L. Opimius, qui, pendant sa préture, avait détruit la ville de Frégelles, le poursuivit, les armes à la main, ainsi que le complice de ses desseins, Fulvius Flaccus, homme consulaire, honoré d'un triomphe, nommé triumvir par C. Gracchus, à la place de Tiberius, et que le tribun avait associé à sa puissance royale. La conduite d'Opimius fut coupable en cela seulement qu'il mit à prix la tête, je ne dis pas de Gracchus, mais d'un citoyen romain, et qu'il offrit de la payer au poids de l'or. Flaccus animait les siens au combat sur le mont Aventin, lorsqu'il fut égorgé : l'aîné de ses fils eut le même sort. Gracchus fuyait; mais, tout près d'être atteint par ceux qu'Opimius avait envoyés à sa poursuite, il tendit la gorge à son esclave Euporus, qui se montra aussi courageux en lui prêtant ce fatal secours, qu'en refusant de lui survivre. Pomponius, chevalier romain, donna le même jour à Gracchus la preuve d'un rare dévouement. Après avoir soutenu sur un pont l'effort des ennemis, comme Horatius Coclès, il se perça de son épée. Le corps de Tiberius avait été jeté dans le Tibre; les vainqueurs traitèrent les restes de Caïus avec la même inhumanité inouïe.

Tel fut le sort des fils de Tiberius Sempronius Gracchus :

tum, nihil tranquillum, nihil quietum denique in eodem statu relinquebat. Quin alterum etiam continuavit tribunatum.

Hunc L. Opimius consul, qui prætor Fregellas exciderat, persecutus armis, unaque Fulvium Flaccum, consularem, ac triumphalem virum, æque prava cupientem, quem C. Gracchus in locum Tiberii fratris triumvirum nominaverat, eum socium regalis adsumpserat potentiæ, morte afficit. Id unum nefarie ab Opimio proditum, quod capitis, non dicam Gracchi, sed civis romani, pretium se daturum, idque auro repensurum proposuit. Flaccus in Aventino armatos ad pugnam ciens, cum filio majore jugulatus est. Gracchus profugiens, quum jam comprehenderetur ab iis, quos Opimius miserat, cervicem Euporo servo præbuit, qui non segnius se ipse interemit, quam domino succurrerat. Quo die, singularis Pomponii, equitis romani, in Gracchum fides fuit, qui more Coclitis, sustentatis in ponte hostibus ejus, gladio se transfixit. Ut Tiberii Gracchi antea corpus, ita Caii, mira crudelitate victorum, in Tiberim dejectum est.

Hunc Tib. Gracchi liberi, P. Scipionis Africani nepotes, viva adhuc

le mauvais usage de leur talent les perdit. Cornélie, fille de Scipion l'Africain, et leur mère, les vit périr tous les deux. La république leur eût offert d'elle-même tous les honneurs qu'ils ambitionnaient, s'ils les eussent brigués en citoyens, au lieu de vouloir les emporter en factieux.

VII. Cette rigueur fut suivie d'un crime sans exemple. Opimius fit assassiner le fils de Fulvius Flaccus, jeune homme d'une beauté remarquable, à peine âgé de dix-huit ans, et que son père, aux fautes duquel il n'avait aucune part, avait envoyé proposer les conditions d'un accommodement. Un aruspice toscan, son ami, surprit des larmes dans ses yeux, pendant qu'on le traînait en prison : « Eh! que ne fais-tu plutôt comme moi ? » lui dit-il; et, dans le même moment, il se brisa la tête contre le mur, à l'entrée de la prison; le coup fit jaillir la cervelle, et il expira aussitôt. Bientôt les amis et les clients de Gracchus furent en butte aux poursuites les plus rigoureuses. Mais, plus tard, Opimius, homme d'ailleurs d'une vie pure et respectable, fut condamné par jugement public; et le souvenir de sa cruauté, fit que son malheur n'intéressa personne. La haine publique applaudit également avec justice à la condamnation de Rutilius et de Popilius, qui, durant leur consulat, avaient sévi sans ménagement contre les amis des deux frères. Mêlons à ces grandes choses le souvenir d'un fait assez insignifiant. C'est du consulat de cet Opimius, que le célèbre

matre Cornelia, Africani filia, viri optimis ingeniis male usi, vitæ mortisque habuere exitum. Qui si civilem dignitatis concupissent modum, quidquid tumultuando adipisci gestierunt, quietis obtulisset respublica.

VII. Huic atrocitati adjectum scelus unicum. Quippe juvenis specie excellens, necdum duodevicesimum transgressus annum, immunisque delictorum paternorum, Fulvii Flacci filius, quem pater legatum de conditionibus miserat, ab Opimio interemptus est. Quem quum aruspex Tuscus, amicus, flentem in vincula duci vidisset, « Quin tu hoc potius, inquit, facis? » protinusque illiso capite in postem lapideum januæ carceris, effusoque cerebro, exspiravit. Crudelesque mox quæstiones in amicos clientesque Gracchorum habitæ sunt. Sed Opimium, virum alioqui sanctum et gravem, damnatum postea judicio publico, memoria ipsius sævitiæ, nulla civilis persecuta est misericordia. Eadem Rutilium Popiliumque, qui consules asperrime in Tiberii Gracchi amicos sævierant, postea judiciorum publicorum merito oppressit invidia. Rei tantæ parum ad notitiam pertinens interponetur. Hic est Opimius, a quo consule

vin opimien [5] a reçu son nom ; il n'existe plus aujourd'hui, ce qui n'a rien d'étonnant : un laps de cent cinquante et un ans, M. Vinicius, sépare ce consulat du vôtre.

La conduite d'Opimius eut peu d'approbateurs, parce qu'elle parut passionnée. On y vit un homme qui satisfaisait une animosité personnelle, plutôt qu'un citoyen qui vengeait la république.

VIII. Vers le même temps, on établit à Narbonne une colonie sous le consulat de Porcius et de Marcius.

Je ne dois pas omettre un fait qui dépose de la sévérité des jugements. C. Caton, homme consulaire, petit-fils de M. Caton, et neveu, par sa mère, de Scipion l'Africain, accusé de concussion dans son gouvernement de Macédoine, fut condamné, quoique la somme qu'il avait exigée ne s'élevât point au delà de quatre mille sesterces [6] : tant il est vrai que ces premiers Romains considéraient moins la faute en elle-même que l'intention, et regardaient à la nature, non à la gravité du délit !

Rome vit en ce même temps deux frères, M. et C. Metellus, triompher le même jour. Un spectacle non moins éclatant, et même unique jusqu'alors, avait été donné par les fils de ce Fulvius Flaccus qui s'était illustré par la prise de Capoue. Ils furent collègues dans le consulat; mais l'un d'eux avait passé par adoption dans la famille d'Acidinus Manlius. Deux Metellus avaient été censeurs en même temps, mais ils étaient cousins, et non pas frères. L'honneur d'un double consulat ne fut décerné qu'aux deux Scipion [7].

celeberrimum Opimiani vini nomen, quod jam nullum esse, spatio annorum colligi potest, quum ab eo sint ad te, M. Vinici, consulem, anni CLI.

Factum Opimii, quod inimicitiarum quæsita erat ultio, minor secuta auctoritas, et visa ultio, privato odio magis, quam publicæ vindictæ data.

VIII. Subinde Porcio Marcioque Coss., deducta colonia, Narbo Martius.

Mandetur deinde memoriæ severitas judiciorum. Quippe C. Cato consularis, M. Catonis nepos, Africani sororis filius, repetundarum ex Macedonia damnatus est, quum lis ejus quatuor millibus æstimaretur. Adeo illi viri magis voluntatem peccandi intuebantur, quam modum, factaque ad consilium dirigebant, et quid, non in quantum admissum foret, æstimabant !

Circa eadem tempora, M. Metelli fratres uno die triumphaverunt. Non minus clarum exemplum, et adhuc unicum, Fulvii Flacci, ejus qui Capuam ceperat, filiorum, sed alterius in adoptionem dati, in collegio consulum fuit ; adoptivus in Acidini Manlii familiam datus; nam censura Metellorum, patruelium, non germanorum fratrum fuit; quod solis contigerat Scipionibus.

Les Cimbres et les Teutons passèrent le Rhin, et se rendirent bientôt célèbres par les défaites qu'ils nous firent essuyer et qu'ils essuyèrent.

A la même époque eut lieu le glorieux triomphe sur les Scordisques de ce Minucius, à qui l'on doit ces portiques admirés encore de nos jours.

IX. Dans la même période, brillèrent de grands orateurs; Scipion Émilien, Lælius, Serg. Galba, les deux Gracchus, C. Fannius, Carbon Papirius. Citons aussi Metellus le Numidique, Scaurus, et, par-dessus tous, L. Crassus et M. Antonius, qui, peu de temps après, eurent pour héritiers de leur talent C. César Strabon et P. Sulpicius. Quant à Mucius, il fut moins célèbre par son éloquence, que par sa science du droit.

D'autres génies illustrèrent cette époque: Afranius, dans la comédie, Pacuvius et Accius, dans la tragédie; Accius digne d'entrer en comparaison avec les tragiques Grecs et d'occuper parmi eux un rang honorable. Chez les Grecs, il y a plus d'art; chez le Romain, plus de vie. Lucilius rendit aussi son nom célèbre: pendant la guerre de Numance, il avait servi dans la cavalerie sous P. Scipion l'Africain. C'était le temps où Marius et Jugurtha, jeune encore, faisant leurs premières armes sous ce même Scipion, apprenaient dans le même camp ce qu'ils devaient un jour pratiquer l'un contre l'autre.

Tum Cimbri et Teutoni transcendere Rhenum, multis mox nostris suisque cladibus nobiles.

Per eadem tempora, clarus ejus Minucii, qui porticus, quæ hodieque celebres sunt, molitus est, ex Scordicis triumphus fuit.

IX. Eodem tractu temporum nituerunt oratores Scipio Æmilianus, Læliusque, Serg. Galba, duo Gracchi, C. Fannius, Carbo Papirius. Nec prætereundus Metellus Numidicus, et Scaurus, et ante omnes L. Crassus, et M. Antonius. Quorum ætati ingeniisque successere C. Cæsar Strabo et P. Sulpicius. Nam Q. Mucius juris scientia, quam proprie eloquentiæ nomine, celebrior fuit.

Clara etiam per idem ævi spatium fuere ingenia, in togatis Afranii, in tragœdiis Pacuvii, atque Accii, usque in Græcorum ingeniorum comparationem evecti, magnumque inter hos ipsos facientis operi suo locum, adeo quidem, ut in illis limæ, in hoc pæne plus videatur fuisse sanguinis. Celebre et Lucilii nomen fuit, qui sub P. Africano, Numantino bello, eques militaverat; quo quidem tempore, juvenis adhuc Jugurtha, ac Marius, sub eodem Africano militantes, in iisdem castris didicere, quæ postea in contrariis facerent.

Sisenna écrivait déjà l'histoire; mais il était jeune alors, et ce ne fut que dans sa vieillesse qu'il fit paraître le récit de la guerre civile et des guerres de Sylla. Cælius était plus ancien que Sisenna, qui fut contemporain de Rutilius, de Claudius Quadrigarius et de Valerius Antias.

Rappelons qu'en ce même temps vivait Pomponius, écrivain rude, mais fort de choses, et recommandable par l'invention d'un genre de composition [s].

X. Nous citerons encore un trait de la rigidité des censeurs Cassius Longinus et Cépion. Ils appelèrent à comparaître devant eux (il y a cent cinquante-sept ans) l'augure Æmilius Lepidus, parce qu'il avait un loyer de six mille sesterces. De nos jours, on aurait peine à reconnaître pour sénateur un homme dont l'habitation serait si modeste : tant la pente est rapide du bien au mal, du mal à de plus grands excès, et de là bientôt aux derniers déréglements !

Dans le même temps, deux victoires éclatantes furent remportées ; la première sur les peuples d'Auvergne par Domitius, la seconde par Fabius sur les Allobroges. Fabius reçut le surnom d'Allobrogique : il était petit-fils de Paul Émile. C'est une chose à remarquer que la destinée des Domitius; destinée glorieuse, mais concentrée sur un petit nombre de têtes. Un de nos contemporains, ce jeune Domitius dont nous aimons la noble

Historiarum auctor jam tum Sisenna erat juvenis; sed opus belli civilis Sullanique post aliquot annos ab eo seniore editum est. Vetustior Sisenna fuit Cælius; æqualis Sisennæ, Rutilius, Claudius Quadrigarius, et Valerius Antias.

Sane non ignoremus eadem ætate fuisse Pomponium, sensibus celebrem, verbis rudem, et novitate inventi a se operis commendabilem.

X. Prosequamur notam severitatem censorum, Cassii Longini, Cæpionisque, qui abhinc annos CLVII, Lepidum Æmilium augurem, quod VI millibus ædes conduxisset, adesse jusserunt. At nunc, si quis tanti habitet, vix ut senator agnoscitur. Adeo mature a rectis in vitia, a vitiis in prava, a pravis in præcipitia pervenitur!

Eodem tractu temporum, et Domitii ex Arvernis, et Fabii ex Allobrogibus victoria fuit nobilis; Fabio, Paulli nepoti, ex victoria cognomen Allobrogico inditum. Notetur Domitiæ familiæ peculiaris quædam, et ut clarissima, ita arctata numero felicitas; uti ante hunc, nobilissimæ simplicitatis juvenem,

simplicité, compte parmi ses ancêtres plusieurs fils uniques, qui tous furent élevés au consulat, au sacerdoce, et presque tous, aux honneurs du triomphe.

XI. Vint ensuite la guerre contre Jugurtha, conduite par Quintus Metellus, le plus grand général de son siècle. Marius, que j'ai déjà nommé, était son lieutenant, Marius, homme d'une naissance obscure, d'un naturel dur et farouche, de mœurs austères, aussi bon capitaine que mauvais citoyen, affamé de gloire, insatiable d'honneurs, incapable de modération et de repos. Marius se servit des publicains et d'autres gens qui faisaient des affaires en Afrique, pour calomnier les sages lenteurs de Metellus. A les entendre, Metellus ne prolongeait la guerre, depuis trois années, que par l'orgueilleuse prétention, naturelle aux nobles, de se perpétuer dans les commandements. Ces manœuvres le menèrent à son but. Il eut la permission de se rendre à Rome, obtint le consulat, et fut chargé de la conduite de la guerre qu'avait presque achevée Metellus, deux fois vainqueur de Jugurtha. Rome n'en reconnut pas moins les services de Metellus. Son triomphe eut un grand éclat, et sa valeur lui fit décerner le surnom de Numidique.

J'ai fait remarquer l'illustration des Domitius; rappelons aussi celle de Cæcilius Metellus. Au temps dont nous parlons, plus de douze Metellus parvinrent, en moins de douze années[9], aux honneurs du consulat, de la censure ou du triomphe. Il en est des

Cn. Domitium, fuere singulis omnino parentibus geniti, sed omnes ad consulatum, sacerdotiaque, ad triumphi autem pæne omnes pervenerunt insignia.

XI. Bellum deinde Jugurthinum gestum est per Q. Metellum, nulli secundum sæculi sui. Hujus legatus fuit C. Marius, quem prædiximus, natus agresti loco, hirtus atque horridus, vitaque sanctus; quantum bello optimus, tantum pace pessimus; immodicus gloriæ, insatiabilis, impotens, semperque inquietus. Hic per publicanos, aliosque in Africa negotiantes, criminatus Metelli lentitudinem, trahentis jam in tertium annum bellum, et naturalem nobilitatis superbiam, morandique in imperiis cupiditatem, effecit, ut, quum, commeatu petito, Romam venisset, consul crearetur, bellique pæne patrati a Metello, qui bis Jugurtham acie fuderat, summa committeretur sibi. Metelli tamen et triumphus fuit clarissimus, et meritum; virtutique cognomen Numidici inditum.

Ut paullo ante Domitiæ familiæ, ita Cæciliæ notanda claritudo est. Quippe intra XII ferme annos, hujus temporis consules fuere Metelli, aut censores, aut triumpharunt amplius XII; ut appareat, quemadmodum urbium, imperiorum-

familles comme des villes et des empires : on les voit fleurir, vieillir et s'éteindre.

XII. C. Marius prit L. Sylla pour questeur, comme si la prévoyance des destins eût voulu lier ces deux hommes. Marius (il y a environ cent trente-huit ans) envoya Sylla vers le roi Bocchus, qui lui livra Jugurtha. Désigné consul pour la seconde fois, et de retour à Rome, il y triompha du prince Numide, aux calendes de janvier, et dans les premiers jours de ce second consulat.

Lorsque dans l'immense débordement des peuples germaniques dont j'ai déjà parlé, les Cimbres et les Teutons eurent écrasé et mis en déroute, dans les Gaules, Cépion, le consul Manlius, Carbon, Silanus, anéanti leur armée, égorgé le consul Aurelius Scaurus, et plusieurs autres personnages illustres, Marius parut le seul homme capable de repousser des ennemis si formidables, et les consulats lui furent prodigués. Le troisième fut employé en préparatifs de guerre. — Ce fut dans le cours de cette année que le tribun Cn. Domitius fit passer une loi par laquelle il attribuait au peuple le droit de nommer au sacerdoce, droit qui jusqu'alors avait été réservé au collége des prêtres.—Le quatrième fut signalé par la défaite entière des Teutons, près des Eaux de Sextius (Aix), au delà des Alpes. La bataille dura deux jours. Plus de cent cinquante mille Teutons y périrent : la nation fut exterminée. Pendant son cinquième consulat, Marius, aidé du proconsul Q. Lutatius Catu-

que, ita gentium nunc florere fortunam, nunc senescere, nunc interire.

XII. At C. Marius L. Sullam, jam tunc ut præcaventibus fatis, copulatum sibi quæstorem habuit; et per eum missum ad regem Bocchum, Jugurtha rege, abhinc annos ferme CXXXVIII, potitus est; designatusque iterum consul, in Urbem reversus, secundi consulatus initio, kalendis januariis, eum in triumpho duxit.

Effusa, ut prædiximus, immanis vis Germanarum gentium, quibus nomen Cimbris ac Teutonis erat, quum Cæpionem, Manliumque consulem, et ante Carbonem, Silanumque fudissent, fugassentque in Galliis, et exuissent exercitu, Scaurumque Aurelium, consulem, et alios celebertimi nominis viros trucidassent, populus romanus non alium repellendis tantis hostibus magis idoneum imperatorem, quam Marium, est ratus. Tum multiplicati consulatus ejus. Tertius in apparatu belli consumptus : quo anno, Cn. Domitius, tribunus plebis, legem tulit, ut sacerdotes, quos antea collegæ sufficiebant, populus crearet. Quarto, trans Alpes, circa Aquas Sextias, cum Teutonis conflixit, amplius CL millia hostium, priore ac postero die, ab eo trucidatis, gensque excisa Teutonum.

lus, attaqua les Cimbres, dans les plaines appelées Raudiennnes, en deçà des Alpes. Les armes romaines ne furent pas moins heureuses. Plus de cent mille hommes furent tués ou pris. Victoire par laquelle Marius mérita que la république se consolât de sa naissance, et qui parut une compensation aux maux qu'il lui préparait. Son sixième consulat fut le prix de ses services. Mais il lui valut une gloire qu'on ne peut pas lui dérober. Rome était déchirée par les fureurs des deux tribuns, Servilius Glaucias et Saturninus Apuleius, qui s'étaient maintenus violemment dans leur magistrature, et qui, les armes à la main, ensanglantaient et dispersaient les comices. Le consul marcha contre eux, et mit fin à ces désordres. Ces forcenés furent punis de mort, dans la curie Hostilia.

XIII. Ce fut peu d'années après, que M. Livius Drusus arriva au tribunat. Il était aussi distingué par la naissance que par l'éloquence et la vertu; mais il fut plus sage dans ses vues et dans ses projets, qu'heureux dans leur exécution. Il voulait rétablir la dignité du sénat, et lui rendre le droit des jugements : droit que les chevaliers exerçaient, d'après une loi de Gracchus, et dont ils abusaient. C'était peu d'avoir injustement sévi contre les citoyens les plus illustres et les plus honnêtes ; ils en étaient venus jusqu'à condamner, au désespoir de toute la ville, comme coupable de concussions, Publius Rutilius, l'homme le plus ver-

Quinto, citra Alpes, in campis, quibus nomen erat Raudiis, ipse consul, et proconsul Q. Lutatius Catulus fortunatissimo decertavere prœlio : cæsa aut capta amplius c millia hominum. Hac victoria videtur meruisse Marius, ne ejus nati rempublicam pœniteret, ac mala bonis repensasse. Sextus consulatus veluti præmium ei meritorum datus. Non tamen hujus consulatus fraudetur gloria; quo Servilii Glauciæ, Saturninique Apulei furorem, continuatis honoribus rempublicam lacerantium, et gladiis quoque et cæde comitia discutientium, consul armis compescuit, hominesque exitiabiles in Hostilia curia morte multavit.

XIII. Deinde interjectis paucis annis, tribunatum iniit M. Livius Drusus, vir nobilissimus, eloquentissimus, sanctissimus, meliore in omnia ingenio animoque, quam fortuna usus. Qui, quum senatui priscum restituere cuperet decus, et judicia ab equitibus ad eum transferre ordinem (quippe eam potestatem nacti equites Gracchanis legibus, quum in multos clarissimos atque innocentissimos viros sævissent, tum Publium Rutilium, virum non sæculi

tueux, non-seulement de son siècle, mais de tous les temps. Ce que Drusus entreprenait en faveur du sénat trouva de l'opposition dans le sénat même. Le sénat ne sentit point que le tribun, par l'attrait de quelques propositions favorables à la multitude, cherchait à la gagner, et lui faisait de petites concessions pour obtenir de grands avantages. Enfin, tel fut le malheur de Drusus, que les sénateurs aimèrent mieux approuver les actes coupables de ses collègues, que de rendre justice à la droiture de ses intentions; tandis qu'ils se laissaient outrager par les tribuns, ils refusèrent l'honneur que Drusus leur offrait, et supportèrent plus aisément des hommes d'un médiocre mérite, que celui dont la gloire les blessait.

XIV. Le mauvais succès de ses louables desseins lui fit prendre la résolution de donner le droit de citoyen romain aux peuples d'Italie. Cette idée l'occupait, lorsqu'un jour, revenant du forum, au milieu de la foule en désordre qui l'accompagnait toujours, il fut frappé d'un coup de poignard, à l'entrée de sa maison[10]. L'arme resta dans la plaie. Peu d'heures après, il expira. Près de rendre le dernier soupir, Drusus, tournant les yeux sur ceux qui l'entouraient, et dont la douleur était profonde, leur adressa ces paroles, qui peignent ses sentiments : « O mes parents, ô mes amis, la république retrouvera-t-elle jamais un citoyen qui me ressemble?» Ainsi mourut cet illustre jeune homme. — Je n'oublierai pas un trait qui témoigne de la pureté de son ca-

sui, sed omnis ævi optimum, interrogatum lege repetundarum, maximo cum gemitu civitatis, damnaverant), in iis ipsis, quæ pro senatu moliebatur, senatum habuit adversarium, non intelligentem, si qua de plebis commodis ab eo agerentur, veluti inescandæ illiciendæque multitudinis causa fieri, ut, minoribus perceptis, majora permitteret. Denique ea fortuna Drusi fuit, ut malefacta collegarum, quam ejus optime ab ipso cogitata, senatus probaret magis, et honorem, qui ab eo deferebatur, sperneret, injurias, quæ ab aliis intendebantur, æquo animo reciperet, et hujus summæ gloriæ invideret, illorum modicam ferret.

XIV. Tum conversus Drusi animus, quando bene cœpta male cedebant, ad dandam civitatem Italiæ. Quod quum moliens revertisset e foro, immensa illa et incondita, quæ eum semper comitabatur, cinctus multitudine, in atrio domus suæ cultello percussus, qui adfixus lateri ejus relictus est, intra paucas horas decessit. Sed, quum ultimum redderet spiritum, intuens circumstantium mœrentiumque frequentiam, effudit vocem convenientissimam conscientiæ suæ : « Ecquando, inquit, propinqui amicique, similem mei civem habebit respublica? » Hunc finem clarissimus juvenis vitæ habuit. — Cujus morum minime omittatur argumentum. Quum ædificaret domum in

ractère. Il faisait bâtir une maison sur le mont Palatin, au lieu même où l'on voit encore celle qui fut occupée par Cicéron, puis par Censorinus, et qui l'est aujourd'hui par Statilius Sisenna. Comme l'architecte lui proposait de la construire de façon qu'il fût à l'abri des regards curieux, et que personne n'y pût plonger : « Au contraire, répondit Drusus, appliquez votre talent à disposer ma maison de telle sorte que tout le monde puisse voir tout ce que je ferai. »

XV. Une des plus pernicieuses lois de Caïus Gracchus, à mon sens, fut celle qu'il porta pour établir des colonies hors de l'Italie. La politique de nos pères était bien plus sage. Ils voyaient Carthage, Marseille, Syracuse, Byzance et Cyzique, devenues plus puissantes que Tyr, Phocée, Corinthe et Milet, leurs métropoles. Cette leçon ne fut pas perdue pour eux. Ils ne manquèrent pas de rappeler en Italie, par l'obligation de se soumettre au cens, tous les Romains qui se trouvaient épars dans les provinces. — Carthage fut la première ville étrangère qui reçut une colonie romaine.

Le feu de la guerre Italique couvait depuis longtemps; la mort de Drusus l'alluma. Elle commença par les habitants d'Asculum, qui avaient massacré le préteur Servius et le lieutenant Fonteius. La rébellion gagna les Marses, et de là, s'étendit aux autres contrées; de sorte que les Romains, sous les consuls L. César et P. Rutilius (il y a cent vingt ans), eurent pour enne-

Palatio, in eo loco, ubi est quæ quondam Ciceronis, mox Censorini fuit, nunc Statilii Sisennæ est, promitteretque ei architectus, ita se eam ædificaturum, uti libera a conspectu, immunisque ab omnibus arbitris esset, neque quisquam in eam despicere posset : « Tu vero, inquit, si quid in te artis est, ita compone domum meam, ut quicquid agam, ab omnibus perspici possit. »

XV. In legibus Gracchi inter perniciosissima numeraverim, quod extra Italiam colonias posuit. Id majores, quum viderent tanto potentiorem Tyro Carthaginem, Massiliam Phocæa, Syracusas Corintho, Cyzicum ac Byzantium Mileto, genitali solo, diligenter vitaverant, ut cives romanos ad censendum ex provinciis in Italiam revocaverint. Prima autem extra Italiam colonia Carthago condita est.

Mors Drusi jampridem tumescens bellum excitavit italicum. Quippe L. Cæsare et P. Rutilio Coss., abhinc annos cxx, universa Italia, quum id malum ab Asculanis ortum esset (quippe Servium prætorem, Fonteiumque legatum occiderant), ac deinde a Marsis exceptum, in omnes penetrasset regiones,

mis les peuples ligués de toute l'Italie. Mais le sort des alliés fut aussi malheureux que leur cause était juste. Car enfin, que demandaient-ils? le droit de cité dans la capitale d'un empire dont ils étaient les défenseurs. A chaque guerre, disaient-ils, et tous les ans, ils fournissaient un double contingent de troupes, soit à pied, soit à cheval; et Rome refusait d'admettre au nombre de ses citoyens des hommes par lesquels elle avait acquis cette grandeur dont elle abusait pour mépriser des peuples du même sang et d'une même origine! Cette guerre fit perdre à l'Italie plus de trois cent mille hommes, la fleur de sa jeunesse.

XVI. Les généraux qui s'y distinguèrent furent, parmi les Romains, Cn. Pompée, père du grand Cn. Pompée, C. Marius, dont j'ai déjà parlé, L. Sylla, qui sortait de la préture, Q. Metellus Pius, fils du Numidique. Il mérita ce surnom de Pius, lorsque sa tendresse filiale, aidée de l'autorité du sénat et de l'assentiment unanime de la république, ménagea le retour de son père, exilé par L. Saturninus pour s'être refusé seul au serment d'observer les lois que ce tribun avait publiées. La cause de l'exil de Metellus, son exil même et son retour ne furent pas moins glorieux pour lui que ses dignités et ses triomphes [11].

Les principaux chefs des alliés étaient Popedius Silon, Herius Asinius, Insteius Caton, C. Pontidius, Telesinus Pontius, Marius Egnatius, Papius Mutilius. Et pourquoi dérobe-

arma adversus Romanos cepit. Quorum ut fortuna atrox, ita causa fuit justissima. Petebant enim eam civitatem, cujus imperium armis tuebantur: « per omnes annos, atque omnia bella, duplici numero se militum equitumque fungi, neque in ejus civitatis jus recipi, quæ per eos in id ipsum pervenisset fastigium, per quod homines ejusdem et gentis et sanguinis, ut externos alienosque, fastidire posset. » Id bellum amplius ccc millia juventutis Italicæ abstulit.

XVI. Clarissimi autem imperatores fuerunt Romani eo bello, Cn. Pompeius, Cn. Pompeii Magni pater, C. Marius, de quo prædiximus, L. Sulla, anno ante prætura functus, Q. Metellus, Numidici filius, qui meritum cognomen Pii consecutus erat. Quippe expulsum civitate a L. Saturnino, tribuno plebis, quod solus in leges ejus jurare noluerat, pietate sua, auctoritate senatus, consensu reipublicæ restituit patrem. Nec triumphis honoribusque, quam aut causa exsilii, aut exsilio, aut reditu clarior fuit Numidicus.

Italicorum autem fuerunt celeberrimi duces, Silo Popædius, Herius Asinius, Insteius Cato, C. Pontidius, Telesinus Pontius, Marius Egnatius, Papius Mutilius.

rais-je quelque chose à la gloire de mon sang par une modestie mal placée, quand je n'ai rien à dire qui ne soit conforme à la vérité? Minatius Magius, d'Asculum, mon troisième aïeul, est digne ici d'un honorable souvenir. Petit-fils d'un des principaux habitants de Capoue, de Decius Magius, dont Rome éprouva la fidélité illustre, Minatius ne fut pas moins fidèle. A la tête d'une légion qu'il avait levée lui-même dans le pays des Hirpins, il prit Herculanum avec T. Didius, se joignit à L. Sylla pour assiéger Pompéi, et se rendit maître de Cosa. Bien des historiens ont célébré ses mérites; mais nul ne leur a rendu un plus complet et plus éclatant hommage que Q. Hortensius dans ses *Annales*. Le peuple romain récompensa dignement son zèle : il lui accorda le droit de cité romaine, par privilége spécial; et ses deux fils furent nommés préteurs, à une époque où ces magistrats n'étaient encore qu'au nombre de six [12].

La guerre Italique fut sanglante et mêlée de revers; en l'espace de deux années consécutives, deux consuls, Rutilius et Porcius Caton furent tués, les armées romaines battues en plusieurs rencontres; Il fallut prendre le *sagum* et pendant longtemps le garder [13]. Les peuples ligués avaient déjà choisi Corfinium pour être la capitale de leur empire, et lui donnaient le nom d'Italicum. Mais peu à peu Rome, en accordant le droit de cité aux peuples

Neque ego verecundia, domestici sanguinis gloriæ quidquam, dum verum refero, subtraham. Quippe multum Minatii Magii, Atavi mei, Asculanensis, tribuendum est memoriæ; qui, nepos Decii Magii, Campanorum principis, celeberrimi et fidelissimi viri, tantam hoc bello Romanis fidem præstitit, ut, cum legione, quam ipse in Hirpinis conscripserat, Herculaneum simul cum T. Didio caperet, Pompeios cum L. Sulla oppugnaret, Cosamque occuparet; cujus de virtutibus, quum alii, tum maxime dilucideque Q. Hortensius in Annalibus suis retulit; cujus pietati plenam populus romanus gratiam reddidit, ipsum viritim civitate donando, duos filios ejus creando prætores, quum seni adhuc crearentur.

Tam varia atque atrox fortuna Italici belli fuit, ut per biennium continuum duo romani Coss., Rutilius, ac deinde Porcius Cato, ab hostibus occiderentur, exercitus populi romani multis in locis funderentur, utque ad saga iretur, diuque in eo habitu maneretur. Caput imperii sui Corfinium legerant, quod appellarunt Italicum. Paullatim deinde recipiendo in civitatem, qui arma aut non ceperant, aut deposuerant maturius, vires refectæ sunt, Pompeio, Sulla-

qui n'avaient point pris les armes ou qui les avaient déposées à temps, rétablit sa fortune; ce furent Sylla, Marius et Pompée qui relevèrent l'Etat penchant et glissant vers sa ruine.

XVII. On touchait à la fin de la guerre. La seule ville de Nole se maintenait encore en état d'hostilité. Les Romains, affaiblis eux-mêmes, accordèrent aux Italiens, vaincus et humiliés, le droit de cité qu'ils leur avaient refusé, avant que la lutte les eût épuisés les uns et les autres. Q. Pompée fut alors nommé consul. Il eut pour collègue L. Cornelius Sylla, cet homme en qui l'on ne peut ni assez louer le guerrier qui sut vaincre, ni détester assez l'abus de la victoire[14]. Il était issu d'une noble famille, et le sixième descendant de Cornelius Rufinus, un des généraux les plus connus parmi ceux que Rome avait opposés à Pyrrhus; mais la splendeur de sa maison ne s'était pas soutenue, et la conduite que tint longtemps Sylla n'annonçait point qu'il eût la pensée d'aspirer au consulat. Cependant, après sa préture, il s'illustra dans la guerre Italique, et même avant cette époque, employé comme lieutenant de Marius dans les Gaules, il avait battu les plus fameux capitaines. Ces succès l'enhardirent; il brigua le consulat, et l'obtint à la presque unanimité des suffrages. Il est vrai qu'il avait déjà quarante-neuf ans.

XVIII. Vers ce temps parut Mithridate, roi de Pont, prince dont il est impossible de se taire et difficile de parler; ardent à la guerre et d'une bravoure héroïque, quelquefois grand par sa for-

que et Mario fluentem procumbentemque rempublicam populi romani restituentibus.

XVII. Finito ex maxima parte, nisi quæ Nolani belli manebant reliquiæ, Italico bello — quo quidem Romani victis afflictisque, ipsi exarmati, quam integris universis civitatem dare maluerunt, — consulatum inierunt Q. Pompeius et L. Cornelius Sulla, vir, qui neque ad finem victoriæ satis laudari, neque post victoriam abunde vituperari potest. Hic natus familia nobili, sextus a Cornelia Rufino, qui, bello Pyrrhi, inter celeberrimos fuerat duces, quum familiæ ejus claritudo intermissa esset, diu ita se gessit, ut nullam petendi consulatum cogitationem habere videretur. Deinde post præturam illustratus bello Italico, et ante, in Gallia, legatione sub Mario, qua eminentissimos duces hostium fuderat, ex successu animum sumpsit; petensque consulatum, pæne omnium civium suffragiis factus est. Sed eum honorem undequinquagesimo ætatis suæ anno adsecutus est.

XVIII. Per ea tempora, Mithridates, Ponticus rex, vir neque silendus, neque dicendus sine cura, bello acerrimus, virtute eximius, aliquando fortuna, sem-

tune, toujours grand par son courage, général au conseil, soldat dans l'action, et un second Annibal par sa haine contre les Romains. Après avoir envahi l'Asie, Mithridate adressa aux gouverneurs des différentes villes des lettres portant, avec de magnifiques promesses, l'ordre de faire égorger, le même jour, à la même heure, tous les citoyens romains qui s'y trouvaient. — Aucun peuple, en cette occasion, ne montra plus d'énergie contre Mithridate et de fidélité aux Romains que les Rhodiens. La perfidie de Mitylène fit encore mieux ressortir le zèle de Rhodes. Les habitants de Mitylène livrèrent à Mithridate M'. Aquilius et plusieurs autres Romains chargés de fers. Pompée, dans la suite, ne leur pardonna qu'en considération du seul Théophane [15]. — Mithridate, s'étant ainsi rendu formidable, paraissait menacer l'Italie même, lorsque le gouvernement des provinces asiatiques échut à Sylla.

Sylla, ayant quitté Rome, était arrêté sous les murs de Nole; car cette ville, qui nous avait montré, dans le cours de la guerre Punique, un attachement inviolable, semblait désavouer sa conduite en s'obstinant à ne point poser les armes devant l'armée romaine qui l'assiégeait. Cependant, un tribun du peuple, P. Sulpitius, homme d'une élocution facile, actif, célèbre par sa fortune, son crédit, ses liaisons, l'énergie de son esprit et de son courage, et qui, jusque-là avait honnêtement cherché l'estime populaire [16], tout à coup, comme s'il se fût repenti de ses vertus, comme s'il eût cru la sagesse contraire au succès de ses desseins, se montra pervers

per animo maximus, consiliis dux, miles manu, odio in Romanos Annibal, occupata Asia, necatisque in ea omnibus civibus romanis, quos quidem eadem die atque hora, redditis civitatibus litteris, ingenti cum pollicitatione præmiorum interimi jusserat. — Quo tempore neque fortitudine adversus Mithridatem, neque fide in Romanos quisquam Rhodiis par fuit: horum fidem Mitylenæorum perfidia illuminavit, qui M'. Aquilium, aliosque Mithridati vinctos tradiderunt; quibus libertas, in unius Theophanis gratiam, postea a Pompeio restituta est. — Quum terribilis Italiæ quoque videretur imminere, sorte obvenit Sullæ Asia provincia.

Is egressus Urbe, quum circa Nolam moraretur — quippe ea urbs pertinacissime arma retinebat, exercituque romano obsidebatur, velut pœniteret ejus fidei, quam omnium sanctissimam bello præstiterat punico, — P. Sulpitius, tribunus plebis, disertus, acer opibus, gratia, amicitiis, vigore ingenii atque animi celeberrimus, quum antea rectissima voluntate apud populum maximam quæsisset dignitatem, quasi pigeret eum virtutum suarum, et bene consulta

et audacieux. Partisan de C. Marius, qui, plus que septuagénaire, aspirait encore à tous les emplois, à tous les gouvernements, il fit porter une loi, dans l'assemblée du peuple, pour lui confier, au préjudice de Sylla, la guerre entreprise contre Mithridate. Il porta plusieurs autres lois pernicieuses, funestes, intolérables pour un peuple libre. Bien plus, il fit assassiner, par des émissaires de sa faction, le fils du consul Q. Pompée, lequel était gendre de Sylla.

XIX. Alors Sylla rassemble une armée, retourne à Rome, s'en rend maître, chasse les douze principaux auteurs des nouveautés et des désordres, parmi eux Marius, son fils, et le tribun P. Sulpitius, et porte une loi qui les exile. Sulpitius, atteint par des cavaliers envoyés à sa poursuite, fut égorgé dans les marais de Laurente, et sa tête fut exposée sur la tribune aux harangues, présage des proscriptions prochaines. Marius après six consulats, Marius septuagénaire, forcé, pour se dérober aux émissaires de Sylla, de se plonger, près de Marica, dans la vase d'un marécage (ses yeux et son nez seulement étaient à découvert), en fut arraché nu, conduit à Minturnes, couvert de fange, la corde au cou, et jeté dans une prison par l'ordre du duumvir. On envoya pour le tuer un esclave armé d'une épée. Cet homme, Germain de nation, avait été, dans la guerre des Cimbres, un de ses prisonniers; il reconnut Marius. A la vue de la disgrâce de ce grand

ei male cederent, subito pravus et præceps, C. Mario post septuagesimum annum omnia imperia et omnes provincias concupiscenti addixit, legemque ad populum tulit, qua Sullæ imperium abrogaretur, C. Mario bellum decerneretur Mithridaticum; aliasque leges perniciosas et exitiabiles, neque tolerandas liberæ civitati tulit. Quin etiam Q. Pompeii consulis filium, eumdemque Sullæ generum, per emissarios factionis suæ interfecit.

XIX. Tum Sulla, contracto exercitu, ad Urbem rediit, eamque armis occupavit, duodecim auctores novarum pessimarumque rerum, inter quos Marium cum filio, et P. Sulpitio, Urbe exturbavit, ac, lege lata, exsules fecit. Sulpitium etiam assecuti equites in Laurentinis paludibus jugulavere, caputque ejus erectum, et ostentatum pro rostris, velut omen imminentis proscriptionis fuit. Marius, post sextum consulatum, annoque septuagesimo, nudus, ac limo obrutus, oculis tantummodo ac naribus eminentibus, extractus arundineto, circa paludem Maricæ, in quam se, fugiens consectantes Sullæ equites, abdiderat, injecto in collum loro, in carcerem Minturnensium jussu duumviri perductus est. Ad quem interficiendum missus cum gladio servus publicus, natione Germanus, qui forte ab imperatore eo, bello Cimbrico, captus erat, ut agnovit

homme, il pousse un cri d'indignation, jette son glaive et s'enfuit. Les habitants, auxquels un Barbare apprenait à plaindre l'infortuné qui naguère était à la tête de la république, fournirent à Marius des vêtements, des secours en argent, un vaisseau. Il rejoignit son fils près d'Énaria, puis se dirigea vers l'Afrique, et vécut misérablement sous l'abri d'une pauvre cabane bâtie au milieu des ruines de Carthage. Là, se contemplant l'un l'autre, Carthage et Marius se consolaient mutuellement de leurs destinées [17].

XX. Cette année vit le soldat tremper pour la première fois ses mains dans le sang d'un consul romain. Q. Pompée, collègue de Sylla, périt au milieu d'une sédition excitée contre lui dans l'armée du proconsul Cn. Pompée. Il est vrai que le proconsul était lui-même l'auteur du complot.

Cinna n'était point un homme plus modéré que Sulpitius ni Marius. En conférant aux peuples d'Italie le droit de cité romaine, on les avait répartis en huit tribus, afin que le nombre et l'influence de ces nouveaux citoyens ne portassent aucune atteinte à la dignité des anciens, et que des hommes admis à une telle faveur ne devinssent pas plus puissants que ceux qui la leur avaient accordée. Mais Cinna annonça qu'il les distribuerait dans toutes les tribus ; et, sur cette promesse, ils accoururent en foule de toute l'Italie. Dans ce même moment, Cinna fut chassé de Rome par son collègue, auquel s'unirent les chefs de la noblesse ; et comme il pre-

Marium, magno ejulatu expromenti indignationem casus tanti viri, abjecto gladio, profugit e carcere. Tum cives, ab hoste misereri paullo ante principis viri docti instructum cum viatico, collataque veste, in navem imposuerunt. At ille assecutus circa Ænariam filium, cursum in Africam direxit, inopemque vitam in tugurio ruinarum Carthaginensium toleravit ; quum Marius aspiciens Carthaginem, illa intuens Marium, alter alteri possent esse solatio.

XX. Hoc primum anno, sanguine consulis romani militis imbutæ manus sunt. Quippe Q. Pompeius, collega Sullæ, ab exercitu Cn. Pompei proconsulis, seditione, sed quam dux creaverat, interfectus est.

Non erat Mario, Sulpitio Cinna temperatior. Itaque, quum ita civitas Italiæ data esset, ut in octo tribus contribuerentur novi cives, ne potentia eorum et multitudo veterum civium dignitatem frangeret, plusque possent recepti in beneficium, quam auctores beneficii, Cinna in omnibus tribubus eos se distributurum pollicitus est. Quo nomine ingentem totius Italiæ frequentiam in Urbem acciverat. E qua pulsus collegæ optimatiumque viribus, quum i

nait la route de Campanie, le sénat le déclara déchu du consulat, et lui donna pour successeur L. Cornelius Merula, prêtre de Jupiter. Cinna avait mérité cette injure; mais l'exemple était dangereux.

Il se rendit au camp de Nole, gagna les centurions et les tribuns. Les soldats furent séduits à leur tour par l'espoir de ses largesses. Il reçut le serment de toute l'armée, retint les ornements consulaires, et marcha contre sa patrie. Il comptait sur cette grande multitude de nouveaux Romains qui lui avaient fourni plus de trois cents cohortes, dont il avait composé trente légions. Mais son parti avait besoin de crédit et d'autorité; pour lui donner cette force, il rappela les deux Marius et les autres exilés.

XXI. Tandis que Cinna marchait contre sa patrie, Cn. Pompée, père du grand Pompée, qui avait rendu d'éminents services à l'État pendant la guerre Sociale, particulièrement dans le Picenum, comme nous l'avons dit plus haut, et qui avait pris Asculum après une bataille où, malgré la dispersion des forces romaines sur plusieurs points, soixante-quinze mille citoyens romains avaient combattu le même jour contre plus de soixante mille Italiens, Pompée, dis-je, frustré de l'espérance d'un second consulat, se ménageait entre les deux partis, sans en embrasser aucun, subordonnant toutes ses actions à son intérêt, épiant les

Campaniam tenderet, ex auctoritate senatus consulatus ei abrogatus est, suffectusque in ejus locum L. Cornelius Merula, flamen Dialis. Hæc injuria homine, quam exemplo, dignior fuit.

Tum Cinna, corruptis primo centurionibus ac tribunis, mox etiam, spe largitionis, militibus, ab eo exercitu qui circa Nolam erat, receptus est. Is, quum universus in verba ejus jurasset, retinens insignia consulatus, patriæ bellum intulit, fretus ingenti numero novorum civium, e quorum delectu ccc amplius cohortes conscripserat, ac xxx legionum instar impleverat. Opus erat partibus auctoritate, gratia; cujus augendæ, C. Marium cum filio de exsilio revocavit, quique cum iis pulsi erant.

XXI. Dum bellum autem infert patriæ Cinna, Cn. Pompeius, Magni pater — cujus præclara opera, bello Marsico, præcipue circa Picenum agrum, ut præscripsimus, usa erat respublica, quique Asculum ceperat, circa quam urbem, quum in multis aliis regionibus exercitus dispersi forent, quinque et lxx civium romanorum, amplius lx Italicorum una die conflixerant, — frustratus spe continuandi consulatus, ita se dubium, mediumque partibus præstitit, ut omnia ex proprio usu ageret, temporibusque insidiari videretur, et huc atque

occasions et prêt à passer avec son armée du côté qui promettrait le plus à son ambition. Cependant il finit par en venir aux mains avec Cinna. Des deux parts, l'acharnement fut atroce. Il serait malaisé de dire combien ce combat, engagé et consommé au pied des murs de Rome, sous les yeux des habitants, fut affreux pour les acteurs et pour les témoins; et, comme si le fer n'eût pas suffi pour anéantir l'une et l'autre armée, la peste les décima, et Cn. Pompée mourut. La joie que causa sa mort fut une trop faible compensation à la perte de tant de citoyens, moissonnés par le fer ou la contagion. Le peuple assouvit sur son cadavre la haine qu'il lui avait vouée vivant. On a compté deux ou trois familles de Pompées; il est constant que le premier consul de ce nom fut Q. Pompée, collègue de Cn. Servilius, il y a environ cent soixante-sept ans.

Après de sanglants combats, Marius et Cinna se rendirent maîtres de la ville. Cinna y entra le premier, et fit une loi pour autoriser le retour de Marius.

XXII. Bientôt C. Marius entra dans Rome, et son retour fut un fléau pour les gens de bien. Jamais victoire n'eût été plus cruelle que la sienne, si celle de Sylla ne l'eût suivie de près. Ce ne fut pas sur des têtes vulgaires que s'exerça sa fureur : les premiers citoyens de la première cité du monde furent livrés à tous les genres de supplices. Le consul Octavius, homme de l'esprit le

illuc, unde spes major affulsisset potentiæ, se exercitumque deflecteret; sed, ad ultimum, magno atrocique prœlio cum Cinna conflixit. Cujus commissi patratique sub ipsis mœnibus, oculisque urbis romanæ, pugnantibus spectantibusque quam fuerit eventus exitiabilis, vix verbis exprimi potest. Post hoc, quum utrumque exercitum, velut parum bello exhaustum, laceraret pestilentia, Cn. Pompeius decessit. Cujus interitus voluptas, amissorum aut gladio aut morbo civium pæne damno repensata est; populusque romanus quam vivo iracundiam debuerat, in corpus mortui contulit. Seu duæ, seu tres Pompeiorum fuere familiæ; primus ejus nominis, ante annos fere CLXVII, Q. Pompeius cum Cn. Servilio consul fuit.

Cinna et Marius, haud incruentis utrinque certaminibus editis, Urbem occupaverunt. Sed prior ingressus Cinna, de recipiendo Mario legem tulit.

XXII. Mox C. Marius, pestifero civibus suis reditu, intravit mœnia. Nihil illa victoria fuisset crudelius, nisi mox Sullana esset secuta. Neque licentia gladiorum in mediocres sævitum, sed excelsissimi quique eminentissimæ civitatis viri variis suppliciorum generibus affecti. In iis consul Octavius, vir

plus doux, périt par l'ordre de Cinna. Merula, qui n'avait pas abdiqué le consulat, se fit ouvrir les veines, arrosa les autels de son sang, et, près de finir des jours utiles à son pays, appela contre Cinna, contre sa faction toute entière, la malédiction de ces mêmes Dieux qu'en qualité de prêtre de Jupiter, il avait tant de fois invoqués pour le salut de la république. Marius et Cinna proscrivirent Marc Antoine, le premier des citoyens et des orateurs. Il tomba sous le glaive des soldats, dont son éloquence avait suspendu les coups. Q. Catulus, qui partageait avec Marius la gloire d'avoir vaincu les Cimbres, et que d'autres vertus recommandaient encore, sachant qu'on était à sa poursuite, et prévoyant son sort, s'enferma dans un lieu fraîchement enduit de chaux et de sable, y porta du feu pour donner plus d'action à la vapeur qui s'en exhalait, respira cet air méphitique, et bientôt, étouffé, mourut selon le désir, mais non au gré de ses ennemis.

La république marchait aux abîmes, et néanmoins personne n'osait encore donner ni demander la dépouille d'un citoyen romain. Dans la suite, la cupidité s'enhardit jusqu'à la cruauté. Les crimes furent proportionnés aux biens. Tout riche devint coupable. L'or du proscrit paya son assassin. On ne vit plus de honte là où l'on voyait du profit.

lenissimi animi, jussu Cinnæ interfectus est. Merula autem, qui se sub adventum Cinnæ consulatu abdicaverat, incisis venis, superfusoque altaribus sanguine, quos sæpe pro salute reipublicæ flamen Dialis precatus erat deos, eos in exsecrationem Cinnæ partiumque ejus tum precatus, optime de republica meritum spiritum reddidit. M. Antonius, princeps civitatis atque eloquentiæ, gladiis militum, quos ipsos facundia sua moratus erat, jussu Mari i Cinnæque confossus est. Q. Catulus, et aliarum virtutum, et belli Cimbrici gloria, quæ illi cum Mario communis fuerat, celeberrimus, quum ad mortem conquireretur, conclusit se loco nuper calce arenaque perpolito, illatoque igni, qui vim odoris excitaret, simul exitiali hausto spiritu, simul incluso suo, mortem magis voto quam arbitrio inimicorum obiit.

Omnia erant præcipitia in republica; nec tamen adhuc quisquam inveniebatur, qui bona civis romani aut donare auderet, aut petere sustineret. Postea id quoque accessit, ut sævitiæ causam avaritia præberet, et modus culpæ ex pecuniæ modo constitueretur; et, qui fuisset locuples, fieret nocens; sui quisque periculi merces foret; nec quidquam videretur turpe, quod esset quæstuosum.

XXIII. Cinna, consul pour la seconde fois, entrait en fonctions, et Marius commençait un septième consulat, pour le déshonneur des autres, lorsqu'une maladie termina ses jours. Cet homme, impatient du repos, n'avait pas été moins funeste à ses concitoyens pendant la paix, qu'à l'ennemi pendant la guerre. On lui donna pour successeur Valerius Flaccus, auteur d'une honteuse loi par laquelle les débiteurs se libéraient en payant un quart de leur dette. Avant la fin de l'année qui suivit cette faute, Valerius en porta la peine méritée.

La domination de Cinna, dans l'Italie, détermina la plus grande partie de la noblesse à se réfugier auprès de Sylla, d'abord en Achaïe, bientôt après, en Asie. Cependant Sylla, vainqueur des généraux de Mithridate, en Attique, en Béotie, en Macédoine, reprit Athènes, détruisit, non sans peine, les immenses fortifications du Pirée, tua plus de deux cent mille hommes et fit autant de prisonniers. De croire qu'en assiégeant et en prenant cette ville, Sylla punissait des rebelles, ce serait ignorer l'histoire et la vérité. Les Athéniens s'étaient toujours conduits à l'égard des Romains avec une telle fidélité, qu'à Rome il était passé en proverbe, de dire, en quelque chose que ce fût, qu'agir de bonne loi, c'était agir à l'*athénienne*[18]. Au reste, la situation des Athéniens était affreuse. Accablés par les armes de Mithridate, ils voyaient les ennemis occuper leur ville, et leurs amis l'assiéger.

XXIII. Secundum deinde consulatum Cinna, et septimum Marius, in priorum dedecus, iniit; cujus initio, morbo oppressus, decessit, vir in bello hostibus, in otio civibus infestissimus, quietisque impatientissimus. In hujus locum suffectus Valerius Flaccus, turpissimæ legis auctor, qua creditoribus quadrantem solvi jusserat: cujus facti merita eum pœna intra biennium consecuta est.

Dominante in Italia Cinna, major pars nobilitatis ad Sullam in Achaiam, ac deinde post in Asiam perfugit. Sulla interim cum Mithridatis præfectis, circa Athenas Bœotiamque, et Macedoniam ita dimicavit, ut et Athenas reciperet, et plurimo circa multiplices Piræei portus munitiones labore expleto, amplius cc hostium interficeret, nec minus multa caperet. Si quis hoc rebellandi tempus, quo Athenæ oppugnatæ a Sulla sunt, imputat Atheniensibus, nimirum veri vetustatisque ignarus est. Adeo enim certa Atheniensium in Romanos fides fuit, ut semper et in omni re, quidquid sincera fide gereretur, id Romani, Attica fieri, prædicarent. Ceterum tum oppressi Mithridatis armis, homines miserrimæ conditionis, quum ab inimicis tenerentur, oppugnabantur

La nécessité les retenait dans leurs murs, tandis que leurs cœurs étaient au milieu des Romains.

De là, Sylla, passant en Asie, trouva Mithridate suppliant et soumis. Il lui demanda une forte somme, une partie de sa flotte, l'évacuation de l'Asie et de ses autres conquêtes, se fit rendre les prisonniers, châtia les transfuges et les coupables, et l'obligea à se renfermer dans l'héritage de ses ancêtres, c'est-à-dire dans les limites du royaume de Pont.

XXIV. Avant l'arrivée de Sylla, C. Flavius Fimbria, qui commandait, en Asie, la cavalerie romaine, s'était défait du consulaire Valerius Flaccus, pour s'emparer, après sa mort, du commandement des troupes; et, salué du nom d'*imperator*, il avait eu le bonheur de mettre en fuite Mithridate. A l'approche de Sylla, il se tua de sa propre main; il était tout jeune encore et il avait montré de l'énergie dans l'exécution d'un criminel dessein.

Cette même année, P. Lénas, tribun du peuple, fit précipiter de la roche Tarpéienne le tribun de l'année précédente, Sextus Lucilius; et ses collègues, cités par lui, s'étant réfugiés auprès de Sylla, il leur fit interdire l'eau et le feu.

Cependant Sylla avait tout pacifié au delà des mers. Des ambassadeurs vinrent lui rendre hommage au nom du roi des Parthes; c'était la première fois qu'un Romain recevait cet honneur.

ab amicis; et animos extra mœnia, corpora, necessitati servientes, intra muros habebant.

Transgressus deinde in Asiam Sulla, parentem ante omnia supplicemque Mithridatem invenit; quem multatum pecunia ac parte navium, Asia omnibusque aliis provinciis quas armis occupaverat, decedere coegit; captivos recepit; in perfugas noxiosque animadvertit; paternis, id est, ponticis finibus contentum esse jussit.

XXIV. C. Flavius Fimbria, qui, præfectus equitum, ante adventum Sullæ, Valerium Flaccum, consularem virum, interfecerat, exercituque occupato, imperator appellatus, forte Mithridatem pepulerat prœlio, sub adventum Sullæ se ipse interemit; adolescens, quæ pessime ausus erat, fortiter executus.

Eodem anno P. Lænas, tribunus plebis, Sextum Lucilium, qui priore anno tribunus plebis fuerat, saxo Tarpeio dejecit; et, quum collegæ ejus, quibus diem dixerat, metu ad Sullam profugissent, aqua ignique iis interdixit.

Tum Sulla, compositis transmarinis rebus, quum ad eum, primum omnium Romanorum, legati Parthorum venissent, et in iis quidam magi ex notis cor-

Parmi ces envoyés se trouvaient des mages, qui, d'après quelques signes observés dans ses traits, lui prédirent que le souvenir de sa vie serait immortel. De retour en Italie, Sylla prit terre à Brindes, et n'y débarqua que trente mille hommes, quoiqu'il en eût deux cent mille à combattre. Une chose me frappe entre toutes chez Sylla ; c'est la conduite qu'il tint pendant que la faction de Marius et de Cinna opprima l'Italie. Sans dissimuler la résolution de les combattre, sans interrompre la guerre qui l'occupait, il regarda comme un devoir plus pressant d'écraser les ennemis de la patrie, que d'aller punir des concitoyens ; il voulut affranchir Rome des sujets de terreur qu'elle avait au dehors, avant de triompher des ennemis qu'elle avait dans son sein.

Il n'était pas encore arrivé, quand Cinna fut tué dans une sédition militaire. Il eût dû périr condamné par le jugement des vainqueurs, plutôt qu'immolé par la colère des soldats. On peut dire de lui qu'il osa ce que jamais un homme de bien n'eût osé, mais qu'il fallait toute son énergie pour venir à bout de ce qu'il entreprit : factieux aussi téméraire dans ses projets qu'intrépide dans l'exécution. Carbon resta seul consul pendant toute l'année. Cinna n'ayant pas été remplacé.

XXV. Sylla rentrait en Italie. A la marche paisible de ses troupes, à travers la Calabre et l'Apulie, jusqu'à la Campanie, au soin qu'il prit de faire respecter les moissons et les cultures, à ses

poris respondissent, cœlestem ejus vitam et memoriam futuram, revectus in Italiam, haud plura quam xxx armatorum millia adversum cc amplius hostium exposuit Brundisii. Vix quidquam in Sullæ operibus clarius duxerim, quam quod, quum per triennium Cinnanæ Marianæque partes Italiam obsiderent, neque illaturum se bellum iis dissimulavit, nec quod erat in manibus omisit, existimavitque ante frangendum hostem, quam ulciscendum civem, repulsoque externo metu, ante quod alienum esset, vicit, quam superaret quod esset domesticum.

Ante adventum L. Sullæ, Cinna, seditione orta, ab exercitu interemptus est, vir dignior qui arbitrio victorum moreretur, quam iracundia militum ; de quo vere dici potest, ausum eum quæ nemo auderet bonus, perfecisse quæ a nullo, nisi fortissimo, perfici possent ; et fuisse eum in consultando temerarium, in exsequendo virum. Carbo, nullo suffecto collega, solus toto anno consul fuit.

XXV. Putares Sullam venisse in Italiam, non belli vindicem, sed pacis auctorem, tanta cum quiete exercitum per Calabriam Apuliamque, cum singulari

ménagements pour les villes et leurs habitants, on eût dit qu'il apportait la paix et non la vengeance. Il voulut mettre fin à la guerre, en proposant des arrangements modérés et des conditions équitables; mais la paix ne pouvait plaire à des hommes dont la fortune était en désordre, et l'ambition démesurée. Cependant son armée grossissait de jour en jour, les plus sages et les meilleurs citoyens se réunissant à lui. Il battit, près de Capoue, les consuls Scipion et Norbanus. Norbanus fut défait en bataille rangée. Les troupes de Scipion le trahirent et l'abandonnèrent : le vainqueur le renvoya libre. Sylla combattant et Sylla victorieux ne se ressemblaient point : on ne pouvait être, dans l'action, plus humain et plus modéré; jamais on ne fut plus cruel après la victoire. C'est ainsi, je le répète, qu'il se borna à renvoyer désarmés Scipion et Sertorius, Sertorius qui devait bientôt allumer une guerre effroyable. Il en usa de même à l'égard de plusieurs autres prisonniers. Il semblait qu'il voulût faire croire qu'il y avait en lui deux âmes tout à fait différentes. Après la défaite de C. Norbanus, qu'il avait rencontré à la descente du mont Tifate, il alla remercier Diane, déesse protectrice de ces lieux, et lui consacra les terres du pays, avec des sources qui s'y trouvent, et qui sont renommées pour leur vertu salutaire. Cette pieuse reconnaissance est attestée aujourd'hui encore par une inscription attachée sur la porte du temple et par une table d'airain placée dans le temple même.

cura frugum, agrorum, hominum, urbium, perduxit in Campaniam, tentavitque justis legibus et æquis conditionibus bellum componere; sed iis, quibus et res pessima et immodica cupiditas erat, non poterat pax placere. Crescebat interim in dies Sullæ exercitus, confluentibus ad eum optimo quoque et sanissimo. Felici deinde circa Capuam eventu Scipionem Norbanumque consules superat : quorum Norbanus acie victus; Scipio, ab exercitu suo desertus ac proditus, inviolatus a Sulla dimissus est. Adeo enim Sulla dissimilis fuit bellator, ac victor, ut, dum vincit, mitissimo ac justissimo lenior, post victoriam audito fuerit crudelior. Nam et consulem, ut prædiximus, exarmatum, Q. Sertorium (proh quanti mox belli facem!) et multos alios, potitus eorum, dimisit incolumes : credo, ut in eodem homine duplicis ac diversissimi animi conspiceretur exemplum. Post victoriam, quia descendens montem Tifata cum C. Norbano concurrerat, Sulla grates Dianæ, cujus numini regio illa sacrata est, solvit; aquas salubritate medendisque corporibus nobiles, agrosque omnes addixit Deæ. Hujus gratæ religionis memoriam et inscriptio templi affixa poste hodieque, et tabula testatur ærea intra ædem.

XXVI. Carbon fut nommé consul pour la troisième fois, avec Caïus Marius, dont le père avait obtenu sept fois cet honneur. Caïus était âgé de vingt-six ans. On retrouvait en lui l'âme forte du vieux Marius ; mais sa carrière fut moins longue. Tout ce qu'il entreprit honora son courage et répondit à sa dignité. Mis en fuite par Sylla, près de Sacriport, il alla s'enfermer avec son armée dans Préneste, ville que sa situation défendait, indépendamment d'une garnison qu'il avait eu soin d'y placer.

Pour que rien ne manquât aux malheurs publics, l'émulation du crime succéda dans Rome à l'émulation des vertus. Le plus méchant se croyait le meilleur. Tandis qu'on se battait à Sacriport, le préteur Damasippe faisait égorger dans la curie Hostilia, comme favorables au parti de Sylla, Domitius, le grand pontife Scévola, célèbre auteur d'un traité sur le droit divin et les lois humaines, le prétorien C. Carbon, frère du consul, et l'ancien édile Antistius.

Honneur à Calpurnie, fille de Bestia, femme d'Antistius, qui se perça le sein pour ne pas survivre à son époux ! Quelle renommée, quelle gloire elle s'est acquise [19] ! Sa vertu brille d'un vif éclat, à côté du nom de son père justement oublié.

XXVII. Carbon et le jeune Marius étaient consuls, lorsque Pontius Telesinus, chef de Samnites, implacable ennemi du nom romain, cœur intrépide et vaillant bras, s'avançant à la tête de qua-

XXVI. Deinde consules Carbo tertium, et C. Marius, septies consulis filius, annos natus XXVI, vir animi magis, quam ævi paterni, multa fortiterque molitus, neque usquam inferior nomine consulis, apud Sacriportum pulsus a Sulla acie, Præneste, quod ante natura munitum præsidiis firmaverat, se exercitumque contulit.

Ne quid usquam malis publicis deesset, in qua civitate semper virtutibus certatum erat, certabatur sceleribus, optimusque sibi videbatur, qui fuerat pessimus. Quippe dum ad Sacriportum dimicatur, Damasippus prætor Domitium, Scævolam etiam pontificem maximum, et divini humanique juris auctorem celeberrimum, et C. Carbonem prætorium, consulis fratrem, et Antistium ædilitium, velut faventes Sullæ partibus, in curia Hostilia trucidavit.

Non perdat nobilissimi facti gloriam Calpurnia Bestiæ filia, uxor Antistii, quæ jugulato, ut prædiximus, viro, gladio se ipsam transfixit. Quantum hujus gloriæ famæque accessit! nunc virtute eminet, patria latet.

XXVII. At Pontius Telesinus, dux Samnitium, vir animi bellique fortissimus, penitusque romano nomini infestissimus, contractis circiter XL fortissimæ

rante mille hommes, jeunes, intrépides et déterminés à ne point quitter les armes, en vint aux mains avec Sylla, vers la porte Colline, le premier jour de novembre, il y a cent onze ans; et peu s'en fallut que cette journée ne fût aussi fatale au général romain qu'à la république. Rome courut un moindre péril, lorsqu'Annibal campait à trois milles de ses murailles, qu'au moment où Telesinus, volant de rang en rang, déclarait à son armée « que le dernier jour des Romains était arrivé; qu'il fallait détruire et raser leur ville; que ces loups, ravisseurs de la liberté de l'Italie, seraient toujours à craindre, tant qu'on n'aurait pas anéanti la forêt qui leur servait de repaire. » Ce ne fut qu'à la première heure de la nuit, que l'armée romaine reprit haleine, et que l'armée ennemie se retira. Le lendemain, Telesinus fut trouvé mourant. Sa figure était plutôt celle d'un vainqueur que d'un homme rendant l'âme. Sylla fit porter sa tête autour des remparts de Préneste.

Le jeune C. Marius, voyant ses affaires désespérées, se jeta dans des souterrains habilement pratiqués, et d'où l'on pouvait gagner la campagne par diverses issues. Comme il en sortait, des gens apostés le massacrèrent. Quelques-uns prétendent qu'il se tua de sa propre main. Selon d'autres, Marius et le jeune frère de Telesinus, assiégés tous les deux et fuyant ensemble, périrent des coups

pertinacissimæque in retinendis armis juventutis, Carbone ac Mario Coss., abhinc annos CXI, kal. novembribus, ita ad portam Collinam cum Sulla dimicavit, ut ad summum discrimen et eum et rempublicam perduceret. Quæ non majus periculum adiit, Annibalis intra tertium milliarium castra conspicata, quam eo die, quo circumvolans ordines exercitus sui Telesinus, dictitansque « adesse Romanis ultimum diem, vociferabatur eruendam delendamque Urbem; adjiciens, nunquam defuturos raptores Italicæ libertatis lupos, nisi silva, in quam refugere solerent, esset excisa. » Post primam demum horam noctis, et romana acies respiravit, et hostium cessit. Telesimus postera die semianimis repertus est, victoris magis quam morientis vultum præferens. Cujus abscissum caput ferri gestarique circa Præneste Sulla jussit.

Tum demum, desperatis rebus suis, C. Marius adolescens per cuniculos, qui miro opere fabricati in diversas agrorum partes ferunt, conatus erumpere, quum foramine e terra emersisset, a dispositis in id ipsum interemptus est. Sunt, qui sua manu, sunt, qui concurrentem mutuis ictibus cum minore fratre Telesino, una obsesso et erumpente, occubuisse prodiderint. Utcunque

qu'ils se portèrent l'un à l'autre. Quoi qu'il en soit, la gloire du jeune Marius n'est pas éclipsée par la grande figure de son père; et la preuve la moins équivoque de l'estime dont l'honorait Sylla, c'est qu'il ne prit qu'après la mort de ce jeune homme le surnom d'Heureux, surnom qu'on ne pourrait lui contester, s'il eût cessé de vivre quand il cessa de vaincre.

C'était Ofella Lucretius, transfuge du parti de Marius, qui avait dirigé le siége de Préneste.

Pour consacrer la mémoire du jour où les Samnites et Telesinus furent défaits, Sylla institua les jeux du Cirque. On les célèbre encore, sans rappeler la victoire de Sylla.

XXVIII. Peu de temps avant la bataille de Sacriport, plusieurs des chefs du parti de Sylla, les deux Servilius, Metellus Pius, M. Lucullus, avaient obtenu de brillants avantages sur l'ennemi, les premiers à Clusium, le second à Faventia, le dernier près de Fidentia.

Les maux de la guerre civile semblaient toucher à leur terme, quand l'inhumanité de Sylla les accrut. Nommé dictateur, il usa avec une cruauté sans mesure d'une autorité que ses prédécesseurs n'avaient exercée que pour sauver la république, et dont la suspension, pendant cent vingt années (car Rome nomma son dernier dictateur un an après qu'Annibal eut quitté l'Italie), prouve assez que les Romains en souhaitaient moins l'usage dans la guerre,

cecidit, hodieque tanta patris imagine non obscuratur ejus memoria. De quo juvene quid existimaverit Sulla, in promptu est. Occiso enim demum eo, Felicis nomen adsumpsit; quod quidem usurpasset justissime, si eumdem et vincendi et vivendi finem habuisset.

Oppugnationi autem Prænestis ac Marii præfuerat Ofella Lucretius; qui, quum ante Marianarum fuisset partium fautor, ad Sullam transfugerat.

Felicitatem diei, quo Samnitium Telesinique pulsus est exercitus, Sulla perpetua ludorum Circensium honoravit memoria, qui sine nomine Sullanæ victoriæ celebrantur.

XXVIII. Paullo ante quam Sulla ad Sacriportum dimicaret, magnificis prœliis partium ejus viri hostium exercitum fuderant, duo Servilii apud Clusium, Metellus Pius apud Faventiam, M. Lucullus circa Fidentiam.

Videbantur finita belli civilis mala, quum Sullæ crudelitate aucta sunt. Quippe dictator creatus — cujus honoris usurpatio per annos cxx intermissa; nam proximus post annum quam Annibal Italia excesserat : uti appareat populum romanum usum dictatoris haud ita in metu desiderasse, ut in otio

qu'ils n'en redoutaient l'abus dans la paix. Sylla fut le premier qui donna l'exemple de la proscription : et plût aux dieux qu'il eût été le dernier! Une récompense fut attachée publiquement au meurtre d'un citoyen romain, dans cette même ville où la loi vengeait un baladin qui se plaignait d'une injure! Plus on avait égorgé de victimes, plus on recevait! La tête d'un citoyen fut mieux payée que celle d'un ennemi! Le meurtrier hérita de sa victime! On ne se contenta pas de poursuivre ceux qui avaient pris les armes; beaucoup d'innocents furent immolés. On mit à l'encan les biens des proscrits. Dépouillés de la fortune de leurs pères, les enfants furent aussi privés du droit d'aspirer aux honneurs; et, pour comble d'indignité, les fils des sénateurs furent assujettis à toutes les charges du sénat, sans en conserver les avantages.

XXIX. Au moment où L. Sylla revenait d'Italie, Cn. Pompée (fils de ce Cn. Pompée qui, durant son consulat, s'était signalé par de brillants succès contre les Marses, ainsi que je l'ai rapporté), n'étant âgé que de vingt-trois ans, (l'on compte cent treize ans de cette époque jusqu'à nous), et éclairé de ses seules lumières, avec ses seules ressources, conçut et exécuta hardiment de grandes choses. Pour venger sa patrie, pour en relever la gloire, il assembla d'abord une forte armée dans le Picenum, tout peuplé des

timuisse potestatem — imperio, quo priores ad vindicandam maximis periculis rempublicam usi erant, eo in immodicam crudelitatis licentiam usus est. Primus ille, et utinam ultimus, exemplum proscriptionis invenit, ut, in qua civitate petulantis convicii judicium histrioni ex alto redditur, in ea jugulati civis reipublicæ constitueretur auctoramentum, plurimumque haberet, qui plurimos interemisset, neque occisi hostis, quam civis, uberius foret præmium, fieretque quisque merces mortis suæ. Nec tantum in eos, qui contra arma tulerant, sed in multos insontes sævitum. Adjectum etiam, ut bona proscriptorum venirent, exclusique paternis opibus liberi, etiam petendorum honorum jure prohiberentur; simulque, quod indignissimum est, senatorum filii et onera ordinis sustinerent, et jura perderent.

XXIX. Sub adventum in Italiam L. Sullæ, Cn. Pompeius, ejus Cn. Pompeii filius, quem magnificentissimas res in consulatu gessisse, bello Marsico, prædiximus, XXIII annos natus, abhinc annos CXIII, privatis ut opibus, ita consiliis magna ausus, magnificeque conata exsecutus, ad vindicandam restituendamque dignitatem patriæ, firmum ex agro Piceno, qui totus paternis ejus

clients de son père. Le récit des actions de ce grand homme exigerait des volumes, et je ne peux en tracer qu'une esquisse rapide, resserré comme je le suis, par les bornes de cet abrégé.

Lucilia, sa mère, sortait d'une famille de sénateurs. La beauté qu'on remarquait en lui n'était pas celle qui tient à la fleur de l'âge ; c'était un caractère de dignité solide conforme à sa grandeur et à sa fortune futures, et qu'il conserva jusqu'au dernier jour de sa vie. D'une vie remarquablement pure, de mœurs irréprochables, d'un talent oratoire médiocre[20], passionné pour la puissance, mais voulant qu'on lui en fît hommage, et non s'en emparer; grand capitaine à l'armée, citoyen tranquille pendant la paix, tant qu'il n'eut pas un égal à craindre; ami constant, pardonnant aisément une offense, facile à satisfaire, et d'une sincérité parfaite dans la réconciliation, n'abusant jamais, ou du moins rarement, de la puissance, Pompée eût été presque exempt de vices, si ce n'était le plus grand de tous, dans une ville libre, et maîtresse du monde, de ne pouvoir souffrir un égal, là où l'égalité régnait de droit entre tous les citoyens. Accoutumé, depuis qu'il avait pris la robe virile, à servir dans l'armée de son père, général habile, il avait heureusement appliqué à l'étude de la science militaire, sa facilité naturelle et son intelligence; et si Sertorius le louait moins qu'il ne louait Metellus, il le craignait davantage.

clientelis refertus erat, contraxit exercitum. Cujus viri magnitudo multorum voluminum instar exigit; sed operis modus paucis eum narrari jubet.

Fuit hic genitus matre Lucilia, stirpis senatoriæ; forma excellens, non ea, qua flos commendatur ætatis, sed ex dignitate constantiaque in illam convenieus amplitudinem fortunamque ejus, ad ultimum vitæ comitata est diem; innocentia eximius, sanctitate præcipuus, eloquentia medius; potentiæ, quæ honoris causa ad eum deferretur, non ut ab eo occuparetur, cupidissimus; dux bello peritissimus; civis in toga, nisi ubi vereretur, ne quem haberet parem, modestissimus; amicitiarum tenax, in offensis exorabilis, in reconcilianda gratia fidelissimus, in accipienda satisfactione facillimus; potentia sua nunquam, aut raro, ad impotentiam usus; pæne omnium vitiorum expers, nisi numeraretur inter maxima, in civitate libera dominaque gentium, indignari, quum omnes cives jure haberet pares, quemquam æqualem dignitate conspicere. Hic a toga virili adsuetus commilitio prudentissimi ducis parentis sui, bonum et capax recta discendi ingenium singulari rerum militarium prudentia excoluerat, ut a Sertorio Metellus laudaretur magis, Pompeius timeretur validius.

XXX. Ce fut alors que Sertorius périt, dans la ville d'Osca, poignardé par un des proscrits, au milieu d'un festin. Le meurtrier était M. Perperna, prétorien, homme d'une naissance illustre et d'une âme vile. Le succès des Romains, la ruine de son parti, pour lui la mort la plus honteuse, furent le fruit de cette lâche perfidie.

Metellus et Pompée triomphèrent de l'Espagne. Pompée, quoique simple chevalier, entra dans Rome sur un char de triomphe, quelques jours avant qu'il fût consul [21]. Comment ne pas s'étonner qu'un homme qui, par tant de charges extraordinaires avait été élevé au faîte, ne pût voir sans impatience, le sénat et le peuple romain faire droit à la demande de C. César, qui briguait un second consulat? Telle est l'injustice humaine : nous nous pardonnons tout à nous-mêmes, et rien aux autres; au lieu de faire remonter la source du mal aux choses, ce sont les intentions et les personnes que nous accusons. Dans le cours de son consulat, Pompée rendit leur puissance aux tribuns. Sylla n'en avait laissé subsister qu'une vaine image.

Pendant qu'en Espagne on poursuit le parti de Sertorius, soixante-quatre esclaves, échappés d'une école de gladiateurs de Capoue, se saisirent, dans la ville, de quelques épées, s'enfuirent sous la conduite de Spartacus [22], et se retirèrent d'abord sur le Vésuve. Bientôt leur troupe, qui grossissait de jour en jour, dé-

XXX. Tum M. Perperna, prætorius, e proscriptis, gentis clarioris quam animi, Sertorium inter cœnam, Oscæ, interemit, Romanisque certam victoriam, partibus suis, excidium, sibi turpissimam mortem pessimo auctoravit facinore.

Metellus et Pompeius ex Hispaniis triumphaverunt. Sed Pompeius, hoc quoque triumpho, adhuc eques romanus, ante diem, quam consulatum iniret, curru Urbem invectus est. Quem virum, quis non miretur, per tot extraordinaria imperia in summum fastigium vectum, iniquo tulisse animo, C. Cæsaris, in altero consulatu petendo, senatum populumque romanum rationem habere; adeo familiare est hominibus omnia sibi ignoscere, nihil aliis remittere; et invidiam rerum non ad causam, sed ad voluntatem personasque dirigere. Hoc consulatu Pompeius tribunitiam potestatem restituit, cujus Sulla imaginem sine re reliquerat.

Dum Sertorianum bellum in Hispania geritur, LXIV fugitivi e ludo gladiatorio, Capua, profugientes, duce Spartaco, raptis ex ea urbe gladiis, primo Vesuvium montem petiere; mox, crescente in dies multitudine, gravibus variisque casi-

sola l'Italie; elle s'accrut au point, qu'à la dernière bataille, ils opposèrent quarante mille hommes à l'armée romaine. La gloire de terminer cette guerre appartint à Crassus, qui s'éleva bientôt après au premier rang dans l'État.

XXXI. Le monde entier avait les yeux fixés sur Pompée, et chaque jour ajoutait à sa grandeur. Il s'était glorieusement engagé, pendant son consulat, à n'accepter le gouvernement d'aucune province, à l'expiration de sa magistrature, et il avait tenu sa promesse. Deux ans après, comme les pirates semaient l'effroi sur toutes les côtes, non plus par des courses de brigands, mais en faisant ouvertement la guerre avec des flottes, et comme ils avaient même pillé quelques villes de l'Italie, le tribun A. Gabinius, en vertu d'une loi qu'il porta, fit décerner à Cn. Pompée la mission d'aller les détruire. La loi l'investissait d'une autorité proconsulaire jusqu'à cinquante milles de la mer; et, par ce décret du sénat, la terre presque entière se trouvait sous l'empire d'un seul homme. Il est vrai que deux ans auparavant, M. Antonius, pendant sa préture, avait été revêtu d'un pareil pouvoir; mais le plus souvent, c'est la personne qui augmente ou diminue le danger des choses, selon que son exemple peut être plus ou moins nuisible. La puissance d'Antonius avait été tolérée, parce qu'on souffre la grandeur de ceux dont on ne redoute point la force, tandis qu'on s'effraye de voir déférer des emplois extraordinaires à des

bus affecere Italiam. Quorum numerus in tantum adolevit, ut qua ultimo dimicavere acie, XL hominum millia se romano exercitui opposuerint. Hujus patrati gloria penes M. Crassum fuit, mox reipublicæ omnium principem.

XXXI. Converterat Cn. Pompeii persona totum in se terrarum orbem, et per omnia major evehebatur; qui quum consul perquam laudabiliter jurasset, se in nullam provinciam ex eo magistratu iturum, idque servasset, post biennium A. Gabinius tribunus legem tulit, ut, quum, belli more, non latrociniorum, orbem, classibus, jam non furtivis expeditionibus, piratæ terrerent, quasdamque etiam Italiæ urbes diripuissent, Cn. Pompeius ad eos opprimendos mitteretur, essetque ei imperium æquum in omnibus provinciis cum proconsulibus, usque ad quinquagesimum milliarium a mari. Quo senatusconsulto pæne totius terrarum orbis imperium uni viro deferebatur; sed tamen idem hoc ante biennium in M. Antonii prætura decretum erat. Sed interdum persona, ut exemplo nocet, ita invidiam auget, aut levat. In Antonio homines æquo animo passi erant; raro enim invidetur eorum honoribus, quorum vis non timetur. Contra in iis homines extraordinaria reformidant, qui ea suo arbi-

hommes qui pourront à leur gré les déposer ou les retenir, et qui ne seront modérés qu'autant qu'ils voudront bien l'être. Les grands s'opposaient à la loi ; mais la sagesse dut céder à l'entraînement général.

XXXII. Q. Catulus témoigna en cette circonstance d'une fermeté et d'une modestie tout à la fois, qui sont dignes de mémoire. « Oui, Cn. Pompée sans doute est un grand homme, » dit-il dans l'assemblée du peuple, en désapprouvant la loi ; « mais il est déjà trop puissant au milieu d'un peuple libre ; il ne faut pas d'ailleurs tout accumuler dans la même main : s'il arrivait malheur à Pompée, qui mettriez-vous à sa place ? — Vous, Q. Catulus ! » s'écria-t-on d'une voix unanime. Vaincu par l'expression de cet accord, et par l'honorable témoignage de ses concitoyens, il quitta l'assemblée. Admirons ici la sage retenue de Catulus et l'équité du peuple : l'un ne s'obstine pas à défendre son avis ; l'autre ne veut pas priver de l'hommage qu'il devait à son mérite, un homme qui combattait ses désirs.

C. Gracchus avait enlevé les jugements aux sénateurs, pour les attribuer aux chevaliers. Sylla les avait rendus au sénat ; Aurelius Cotta les partagea entre les deux ordres. Une loi de Roscius Othon régla les places que les chevaliers occuperaient au théâtre [25].

Cependant Cn. Pompée partit pour son expédition contre les pirates, accompagné d'une foule d'hommes distingués. Il commença

trio aut depostituri, aut retenturi videntur, et modum in voluntate habent. Dissuadebant optimates ; sed consilia impetu victa sunt.

XXXII. Digna est memoria Q. Catuli quum auctoritas, tum verecundia ; qui quum, dissuadens legem, in concione dixisset, « esse quidem præclarum virum Cn. Pompeium, sed nimium jam liberæ reipublicæ, neque omnia in uno reponenda ; adjecissetque, si quid huic accciderit, quem in ejus locum substituetis ? » succlamavit universa concio : « te, Q. Catule. » Tum ille, victus consensu omnium, et tam honorifico civitatis testimonio, e concione discessit. Hic hominis verecundiam, populi justitiam mirari libet : hujus, quod non ultra contendit ; plebis, quod dissuadentem, et adversarium voluntatis suæ vero testimonio fraudare noluit.

Per idem tempus, Cotta judicandi munus, quod C. Gracchus, ereptum senatui, ad equites, Sulla ab illis ad senatum transtulerat, æqualiter inter utrumque ordinem partitus est. Otho Roscius lege sua equitibus in theatro loca restituit.

At Cn. Pompeius, multis et præclaris viris in id bellum assumptis, de-

par distribuer ses vaisseaux de manière à protéger tous les points qui pouvaient servir de retraite à ces brigands invincibles; puis, après les avoir battus en diverses rencontres, avec ses forces réunies, il les attaqua sur les côtes de Cilicie, les défit et les mit en fuite. Pour prévenir le retour d'un fléau dont les ravages s'étaient étendus si loin, il rassembla ceux des brigands qui survivaient, et les confina dans l'intérieur des terres. On a blâmé cette mesure; mais, indépendamment du nom de son auteur, qui suffirait pour la justifier [24], elle honorerait la prudence de quiconque l'eût prise : car ces pirates s'abstinrent de rapines, dès qu'ils n'eurent plus besoin de piller pour vivre.

XXXIII. La guerre des pirates était terminée. L. Lucullus, à qui le sort avait assigné le gouvernement des provinces asiatiques après son consulat, commandait, depuis sept ans, l'armée romaine contre Mithridate, et s'était signalé par des actions mémorables. Il avait battu ce prince en plusieurs rencontres. Il l'avait contraint, à la suite d'une grande victoire, à lever le siége de Cyzique. Il avait défait, en Arménie, Tigrane, le plus puissant des rois [25]. En un mot, il n'eût tenu qu'à lui de mettre fin à la guerre.— Malheureusement cet homme qui méritait toutes sortes de louanges, ce guerrier invincible les armes à la main, se laissait vaincre par la cupidité. — Le tribun Manilius, âme vénale, et instrument de l'ambition des autres, fit adopter une loi qui déférait à Cn. Pompée la conduite de la

scriptoque in omnes recessus maris præsidio navium, brevi inexsuperabili manu terrarum orbem liberavit, prædonesque per multa prœlia multis locis victos, circa Ciliciam classe aggressus, fudit ac fugavit. Et quo maturius bellum tam late diffusum conficeret, reliquias eorum contractas in urbibus, remotoque mari a loco, in certa sede constituit. Sunt qui hoc carpant. Sed, quanquam in auctore satis rationis est, tamen ratio quemlibet magnum auctorem faceret; data enim facultate sine rapto vivendi, rapinis arcuit.

XXXIII. Quum esset in fine bellum piraticum, quum et L. Lucullus qui, ante septem annos ex consulatu sortitus Asiam, Mithridati oppositus erat, magnasque ac memorabiles res ibi gesserat, Mithridatem sæpe multis locis fuderat, egregia Cyzicum liberarat victoria, Tigranem, regum maximum, in Armenia vicerat, ultimamque bello manum pæne magis noluerat imponere, quam non potuerat, — qui alioqui per omnia laudabilis, et bello pæne invictus, pecuniæ expugnabatur cupidine — idem bellum adhuc administraret, Manilius, tribunus plebis, semper venalis, et alienæ minister potentiæ, legem tulit, ut bellum Mithridaticum per Cn. Pompeium administraretur. Accepta ea, ma-

guerre contre Mithridate. Cette loi mit aux prises les deux généraux : Pompée reprochait à Lucullus une infâme soif des richesses ; Lucullus accusait Pompée d'un désir effréné de domination ; et ils ne se calomniaient ni l'un ni l'autre. En effet, Pompée, du moment qu'il eut pris part aux affaires publiques, ne put souffrir d'égal. Il voulut être seul, quand il aurait dû se contenter d'être le premier. Jamais on ne fut plus passionné pour la gloire, et plus indifférent pour tout le reste. Ardent jusqu'à l'excès dans la poursuite des honneurs, il était modéré dans l'exercice du pouvoir. S'il en prenait possession avec empressement, il en voyait le terme sans peine ; et tout ce qu'il avait été flatté d'obtenir par lui-même, il y renonçait, au gré de ses concitoyens [26]. Quant à Lucullus, grand homme d'ailleurs, il donna le premier exemple de ce luxe, de cette profusion qui règnent aujourd'hui dans les festins, les meubles, les édifices. Il resserra la mer par des digues, et, pour la recevoir dans les terres, il perça des montagnes. Aussi Pompée l'appelait-il agréablement le Xerxès romain.

XXXIV. En ce temps-là, Q. Metellus soumit l'île de Crète à la puissance romaine. Les Crétois, au nombre de vingt-quatre mille jeunes gens, légers à la course, endurcis aux fatigues de la guerre, habiles à lancer des flèches, et marchant sous la conduite de Lasthène et de Panare, lassaient depuis trois ans les armées romaines. Cn. Pompée, tourmenté par la soif de la gloire, ne put

gnis certatum inter imperatores jurgiis, quum Pompeius Lucullo infamiam pecuniæ, Lucullus Pompeio interminatam cupiditatem objiceret imperii, neuterque ab eo quod arguebatur, mentitus argui posset. Nam neque Pompeius, ut primum ad rempublicam aggressus est, quemquam animo parem tulit; et in quibus rebus primus esse debebat, solus esse cupiebat; neque eo viro quisquam aut alia omnia minus, aut gloriam magis concupiit: in appetendis honoribus immodicus, in gerendis verecundissimus; ut qui eos, ut libentissime iniret, ita finiret æquo animo, et, quod cupisset, arbitrio suo sumeret, alieno deponeret. Et Lucullus, summus alioqui vir, profusæ hujus in ædificiis convictibusque et apparatibus luxuriæ primus auctor fuit : quem ob injectas moles mari, et receptum suffossis montibus in terras mare, haud infacete Magnus Pompeius Xerxem togatum vocare assueverat.

XXXIV. Per id tempus, a Q. Metello Creta insula in populi romani potestatem redacta est; quæ, ducibus Panare et Lasthene, XXIV millibus juvenum coactis, velocitate pernicibus, armorum laborumque patientissimis, sagittarum usu celeberrimis, per triennium romanos exercitus fatigaverat. Ne ab

s'empêcher de réclamer encore une part de cette victoire. Mais indépendamment du mécontentement que cette conduite souleva contre lui, le mérite peu commun de Metellus et de Lucullus, intéressa tous les hommes de bien à leur triomphe.

Nous voici parvenus au consulat de M. Cicéron, homme nouveau, qui sut ennoblir sa naissance, et ne dut son élévation qu'à lui-même; citoyen illustre, génie sublime, grâce auquel Rome eut la gloire d'égaler, par les talents, les nations qu'elle avait vaincues par ses armes. Élu consul, il découvrit, par son énergie singulière, par sa fermeté, sa vigilance, sa prévoyance, la conjuration de Sergius Catilina, de Lentulus, de Cethegus et d'un grand nombre de complices, qui tenaient aux deux premiers ordres de l'État. Catilina effrayé par les menaces de l'autorité consulaire, s'enfuit précipitamment de la ville. Lentulus, personnage honoré du consulat et de deux prétures, Cethegus et plusieurs autres, d'un nom et d'un rang distingués [27], périrent en prison, de l'avis du sénat et par les ordres de Cicéron.

XXXV. Le jour où le sénat pirt cette résolution mit en haute lumière la sagesse de M. Caton, qui s'était déjà manifestée plus d'une fois, il est vrai, avec éclat. Caton, dont le bisaïeul était M. Caton, chef de la maison Porcia, offrait une image accomplie de la vertu. Plus semblable en tout aux Dieux qu'aux hommes,

hujus quidem usura gloriæ temperavit animum Cn. Pompeius, quin victoriæ partem conaretur vindicare. Sed et Luculli et Metelli triumphum, quum ipsorum singularis virtus, tum etiam invidia Pompei, apud optimum quemque fecit favorabilem.

Per hæc tempora, M. Cicero, qui omnia increment sua sibi debuit, vir novitatis nobilissimæ, et ut vita clarus, ita ingenio maximus, qui effecit, ne, quorum arma viceramus, eorum ingenio vinceremur, consul, Sergii Catilinæ, Lentulique, et Cethegi, et aliorum utriusque ordinis virorum conjurationem singulari virtute, constantia, vigilia, curaque aperuit. Catilina, metu consularis imperii, Urbe pulsus est. Lentulus consularis, et prætor iterum, Cethegusque, et alii clari nominis viri, auctore senatu, jussu consulis, in carcere necati sunt.

XXXV. Ille senatus dies, quo hæc acta sunt, virtutem M. Catonis, jam multis in rebus conspicuam atque prænitentem, altissime illuminavit. Hic genitus proavo M. Catone, principe illo familiæ Porciæ, homo virtuti simillimus, et per omnia ingenio Diis, quam hominibus propior, qui nunquam recte fecit, ut facere videretur, sed quia aliter facere non poterat, cuique id solum visum

jamais il ne fit le bien pour paraître le faire, mais parce qu'il n'eût pu faire autrement. Où se trouvait la justice, là seulement il voyait la raison. En un mot, il fut exempt de toutes les faiblesses humaines, et, supérieur aux caprices de la fortune [28]. L'opinion de quelques sénateurs avait été d'interner dans des villes municipales Lentulus et les autres conjurés. Caton, alors tribun du peuple désigné, et très-jeune encore, fut presque le dernier à qui l'on demanda son avis. Mais il s'éleva contre le complot avec tant d'indignation, de véhémence, et de feu, qu'il rendît tous ceux qui penchaient pour la clémence suspects de complicité; il présenta un tableau si saisissant du péril que Rome eût couru, par la destruction, l'incendie, la subversion de l'ordre public, et fit un tel éloge du consul, qu'il ramena à son sentiment le sénat tout entier. La condamnation des coupables fut prononcée, et le sénat reconduisit en corps l'orateur jusqu'à sa demeure. Catilina poursuivit sa criminelle entreprise avec autant d'audace qu'il en avait mis à la concevoir. Il se défendit vaillamment, et finit, sur le champ de bataille, des jours dus au fer des bourreaux.

XXXVI. Ce fut un surcroît d'honneur pour le consulat de Cicéron, que de servir d'époque, il y a quatre-vingt-deux ans, à la naissance d'Auguste, dont la grandeur devait éclipser tous les grands hommes de toutes les nations [29].

est rationem habere, quod haberet justitiam, omnibus humanis vitiis immunis, semper fortunam in sua potestate habuit. Hic, tribunus plebis designatus, et adhuc admodum adolescens, quum alii suaderent ut per municipia Lentulus conjuratique custodirentur, pæne inter ultimos interrogatus sententiam, tanta vi animi atque ingenii invectus est in conjurationem, ut ardore oris orationem omnium lenitatem suadentium, societate consilii suspectam fecerit: sic impendentia ex ruinis incendiisque urbis, et commutatione status publici pericula exposuit, ita consulis virtutem amplificavit, ut universus senatus in ejus sententiam transiret, animadvertendumque in eos, quos prædiximus, censeret, majorque pars ordinis ejus Catonem prosequerentur domum. At Catilina non segnius conata obiit, quam sceleris conandi consilia inierat. Quippe fortissime dimicans, quem spiritum supplicio debuerat, prælio reddidit.

XXXVI. Consulatui Ciceronis non mediocre adjecit decus natus eo anno divus Augustus, abhinc annos LXXXII, omnibus omnium gentium viris magnitudine sua inducturus caliginem.

Il est en vérité presque inutile de signaler ici les époques où brilla parmi nous le génie. Qui ne sait, en effet, qu'à quelque différence près dans l'âge, fleurirent en même temps Cicéron, Hortensius, Crassus, Caton, Sulpitius; puis, Brutus, Calidius, Cælius, Calvus, César, dont le talent a le plus approché de celui de Cicéron? Après eux, et comme leurs élèves, parurent Corvinus, Asinius Pollion, Salluste, l'émule de Thucydide, Varron, Lucrèce, Catulle enfin, qui, dans son genre, ne le cède à personne. Quant aux maîtres, qui sont encore sous nos yeux, ils sont en si grand nombre, que ce serait folie pour ainsi dire, de chercher à les énumérer. Notre siècle s'honore surtout de Virgile, le prince des poëtes, de Rabirius [50], de Tite Live, qui suit Salluste de près, de Tibulle et d'Ovide, également parfaits dans leurs écrits. Des vivants je ne dirai rien : autant vis-à-vis d'eux, l'admiration est grande, autant l'appréciation est difficile.

XXXVII. Tandis que ces événements se passaient à Rome et dans l'Italie, Cn. Pompée continuait la guerre contre Mithridate; car le roi de Pont s'était relevé depuis le départ de Lucullus, et marchait à la tête d'une nouvelle et puissante armée. Pompée le battit et dispersa ses troupes. Le monarque fugitif se réfugia chez Tigrane, son gendre, le prince le plus redoutable de ce temps, avant que les armes de Lucullus eussent affaibli sa puissance. Le général romain les poursuivit l'un et l'autre. A peine entrait-

Jam pæne supervacaneum videri potest, eminentium ingeniorum notare tempora. Quis enim ignorat, diremptos gradibus ætatis, floruisse hoc tempore Ciceronem, Hortensium, unaque Crassum, Catonem, Sulpitium, moxque Brutum, Calidium, Cœlium, Calvum et proximum Ciceroni Cæsarem; eorumque velut alumnos, Corvinum ac Pollionem Asinium, æmulumque Thucydidis Sallustium, auctoresque carminum Varronem, ac Lucretium, neque ullo in suscepti operis sui carmine minorem Catullum? Pæne stulta est inhærentium oculis ingeniorum enumeratio. Inter quæ maxime nostri ævi eminent princeps carminum Virgilius, Rabiriusque, et consecutus Sallustium Livius, Tibullusque, et Naso, perfectissimi in forma operis sui. Nam vivorum, ut magna admiratio, ita censura difficilis est.

XXXVII. Dum hæc in Urbe Italiaque geruntur, Cn. Pompeius memorabile adversus Mithridatem, qui post Luculli profectionem magnas novi exercitus vires reparaverat, bellum gessit. At rex fusus fugatusque, et omnibus exutus copiis, Armeniam Tigranemque generum petit, regem ejus temporis, nisi quia Luculli armis erat infractus, potentissimum. Simul itaque duos persecutus,

il en Arménie, que le fils de Tigrane, révolté contre son père, et bientôt après Tigrane lui-même, arrivèrent dans son camp. Tigrane venait, en personne, se mettre humblement à la merci de Pompée, lui et ses États, en déclarant qu'il ne se fût soumis à aucun homme, Romain ou non, autre que Cn. Pompée; que, quel que fût son sort, heureux ou malheureux, il ne s'en plaindrait pas, dès le moment qu'il devait être fixé par Pompée; qu'il ne rougissait pas d'avoir été vaincu par celui qui ne pouvait l'être, et qu'on cédait sans honte à l'homme que la fortune avait élevé au-dessus de tous les autres. Le vainqueur lui laissa les honneurs de la royauté, mais le força de payer une somme considérable, que, suivant son usage, il fit remettre au questeur et porter sur le registre public [31]. Tigrane perdit, avec la Syrie, toutes les autres provinces dont il s'était emparé. Les unes n'étaient qu'une restitution; les autres étaient une conquête nouvelle, comme la Syrie, qui devint, de ce moment, province tributaire. Le royaume de Tigrane fut réduit à la seule Arménie.

XXXVIII. Faisons connaître, en peu de mots, les chefs par qui tant de pays ont été réduits en provinces romaines et sont devenus tributaires. Le lecteur saisit mieux ces détails, réunis que séparés; et cette digression ne m'écartera point du plan que je me suis proposé dans la composition de cet ouvrage.

Pompeius intravit Armeniam. Prior filius Tigranis, sed discors patri, pervenit ad Pompeium; mox ipse supplex et præsens se regnumque ditioni ejus permisit, præfatus neminem alium, neque Romanum, neque ullius gentis virum futurum fuisse, cujus se potestati commissurus foret, quam Cn. Pompeium; proinde omnem sibi vel adversam, vel secundam, cujus auctor ille esset, fortunam tolerabilem futuram; non esse turpe ab eo vinci, quem vincere esset nefas; neque ei inhoneste aliquem submitti, quem fortuna super omnes extulisset. Servatus regi honos imperii, sed multato ingenti pecunia; quæ omnis, sicuti Pompeio moris erat, redacta in quæstoris potestatem, ac publicis descripta litteris. Syria, aliæque, quas occupaverat, provinciæ ereptæ: et aliæ restitutæ populo romano, aliæ tum primum in ejus potestatem redactæ, ut Syria, quæ tum primum facta est stipendiaria. Finis imperii regii terminatus Armenia.

XXXVIII. Haud absurdum videtur propositi operis regulæ, paucis percurrere, quæ cujusque ductu gens ac natio redacta in formulam provinciæ, stipendiaria facta sit. Id notabimus, facilius ut, quam partibus, simul universa conspici possint.

Le consul Claudius est le premier qui fit passer une armée romaine en Sicile; mais ce fut Marcellus Claudius qui, cinquante-deux ans après, par la prise de Syracuse, fit de la Sicile une province.

Regulus entra le premier en Afrique, vers la neuvième année de la première guerre Punique; mais elle ne devint province romaine que deux cent quatre ans après, lorsque Scipion Émilien eût ruiné Carthage, il y a cent quatre-vingt deux ans.

Le consul T. Manlius assujettit la Sardaigne, entre la première et la deuxième guerre Punique. Ce qui prouve d'une manière éclatante le caractère belliqueux de notre nation, c'est que le temple de Janus, qui ne pouvait être fermé qu'à la paix, ne l'a jamais été que trois fois : sous les Rois, sous le consulat de Manlius, et sous l'empire d'Auguste.

Cn. et P. Scipion pénétrèrent les premiers en Espagne, à la tête de nos troupes, au commencement de la deuxième guerre Punique, il y a deux cent cinquante ans. Tour à tour nous avons conquis et perdu diverses parties de cette province, qui a été toute entière soumise au tribut sous les auspices d'Auguste.

Paul Émile soumit la Macédoine; Mummius, l'Achaïe; Fulvius Nobilior, l'Étolie. Antiochus fut dépossédé de l'Asie par L. Scipion, frère de l'Africain. Mais cette province, dont la libéralité du sénat et du peuple romain accrut le royaume de Pergame, ne

Primus in Siciliam trajecit exercitum consul Claudius, et provinciam eam, post annos ferme LII, captis Syracusis, fecit Marcellus Claudius.

Primus in Africam Regulus, nono ferme anno primi Punici belli; sed pos CCIV annos, P. Scipio Æmilianus, eruta Carthagine, abhinc annos CLXXXII, Africam in formulam redegit provinciæ.

Sardinia, inter primum et secundum bellum Punicum, ductu T. Manlii consulis, certum recepit imperii jugum. Immane bellicæ civitatis argumentum, quod semel sub Regibus, iterum hoc T. Manlio consule, tertio Augusto principe, certæ pacis argumentum, Janus geminus clausus dedit.

In Hispanias primi omnium duxere exercitus Cn. et P. Scipiones, initio secundi belli Punici, abhinc annos CCL. Inde varie possessa, et sæpe amissa partibus, universa, ductu Augusti, [provincia] facta stipendiaria est.

Macedoniam Paulus, Mummius Achaiam, Fulvius Nobilior subegit Ætoliam. Asiam L. Scipio, Africani frater, eripuit Antiocho; sed beneficio senatus po-

devint tributaire, qu'à l'époque où M. Perperna fit Aristonicus prisonnier.

Aucun général n'eut la gloire d'avoir pris l'île de Chypre. Ce fut en vertu d'un sénatus-consulte, mis à exécution par Caton, qu'après la mort de son roi, elle reconnut la domination romaine.

Metellus ravit à la Crête la liberté dont elle avait joui longtemps. Le Pont et la Syrie sont des monuments de la valeur de Cn. Pompée.

XXXIX. Domitius, et Fabius, surnommé l'Allobrogique, petit-fils de Paul Émile, entrèrent les premiers dans les Gaules; et depuis, ces provinces, dont nous poursuivîmes souvent la possession, et qui souvent nous échappèrent, ont coûté beaucoup de sang aux Romains; mais elles sont devenues le plus brillant théâtre de la gloire de C. César. Sous sa conduite, sous ses auspices, les Gaules domptées ont été réduites à payer le même tribut humiliant que le reste du monde. César brisa aussi la résistance de la Numidie.

Servilius l'Isaurique acheva de subjuguer la Cilicie; Manlius Vulson, la Gallogrèce, après la guerre d'Antiochus.

J'ai déjà dit que la Bithynie fut léguée par Nicomède au peuple romain.

Outre la conquête des Espagnes et des autres pays, dont les noms et les titres décorent avec éclat le forum qui porte son nom,

pulique romani, mox ab Attalicis possessam regibus, M. Perperna, capto Aristonico, fecit tributariam.

Cypri devictæ nulli adsignanda gloria est. Quippe senatusconsulto, ministerio Catonis, regis morte, quam ille conscientia acciverat, facta provincia est.

Creta, Metelli ductu, longissimæ libertatis fine multata. At Syria Pontusque Cn. Pompeii virtutis monumenta sunt.

XXXIX. Gallias primum Domitio, Fabio nepoti Pauli, qui Allobrogicus vocatus est, intratas, cum exercitu, magna mox clade nostra, sæpe et affectavimus, et amisimus. Sed fulgentissimum C. Cæsaris opus in iis conspicitur. Quippe ejus ductu auspiciisque infractæ, pæne idem, quod totus terrarum orbis, ignavum conferunt stipendium. Ab eodem fracta Numidia.

Ciliciam perdomuit Isauricus, et, post bellum Antiochinum, Vulso Manlius, Gallogræciam.

Bythinia, ut prædiximus, testamento Nicomedis relicta hereditaria.

Divus Augustus, præter Hispanias, aliasque gentes, quarum titulis forum

Auguste assujettit l'Égypte au tribut, et, par cet exploit, n'enrichit pas moins le trésor public que n'avait fait César son père, lorsqu'il eut conquis les Gaules.

Tibère a arraché aux Illyriens et aux Dalmates l'aveu de leur soumission. Auguste avait arraché aux Espagnols le même aveu. Tibère a pareillement soumis, par la force des armes, la Rhétie, la Vindélicie, le Norique, la Pannonie, le pays des Scordisques, et, par la seule autorité de son nom, la Cappadoce.

Je reprends l'ordre des faits.

XL. On ne saurait dire si les campagnes de Cn. Pompée, qui suivirent, furent plus glorieuses ou plus pénibles. Il parcourut en vainqueur la Médie, l'Albanie, l'Ibérie. Ensuite, il dirigea ses troupes vers les pays les plus reculés, à la droite du Pont-Euxin, Colchos, Héniochos, [l'Achaïe?]. Vaincu par les armes de Pompée et par la trahison de Pharnace son fils, Mithridate se donna la mort : c'était le dernier des rois indépendants, si nous exceptons les rois des Parthes. Alors Pompée revint en Italie, vainqueur de tous les peuples chez lesquels il avait pénétré, plus grand qu'il n'aspirait à l'être, et que ne l'eussent souhaité ses concitoyens, ayant, en tout, dépassé la mesure des destinées humaines. Il dut aux bruits qui s'étaient répandus sur son retour d'être accueilli avec plus de faveur. A croire ce que la plupart répétaient avec assurance, on allait le revoir à la tête de son armée ; et il devait restreindre à son

ejus prænitet, pæne idem, facta Ægypto stipendiaria, quantum pater ejus Gallia, in ærarium reditus contulit.

At T. Cæsar, quam certam Hispanis parendi confessionem extorserat parens, Illyriis, Dalmatisque extorsit. Rhætiam autem et Vindelicos ac Noricos, Pannoniamque et Scordiscos, novas imperio nostro subjunxit provincias; ut has armis, ita auctoritate Cappadociam populo romano fecit stipendiariam.

Sed revertamur ad ordinem.

XL. Secuta deinde Cn. Pompeii militia, gloriæ, laborisne majoris, incertum est. Penetratæ cum victoria Media, Albania, Hiberia; ac deinde flexum agmen ad eas nationes, quæ dextra atque intima Ponti incolunt, Colchos, Heniochosque et [Achæos?]; et oppressus auspiciis Pompei, insidiis filii Pharnacis, Mithridates, ultimus omnium juris sui regum, præter Parthicos. Tum victor omnium, quas adierat, gentium, Pompeius, suoque et civium voto major, et per omnia fortunam hominis egressus, revertit in Italiam; cujus reditum favorabilem opinio fecerat. Quippe plerique non sine exercitu venturum in Ur-

gré la liberté publique. Plus on s'était alarmé, plus on fut heureux de voir ce grand capitaine rentrer dans sa patrie, comme un simple citoyen. Il avait licencié toutes ses troupes à Brindes; et, sans aucun titre que celui d'*imperator*, il reparut à Rome, avec son simple cortége ordinaire. Il triompha magnifiquement, pendant deux jours, de tous les rois qu'il avait vaincus. Le produit du butin fut immense. Aucun des généraux de la république, sans en excepter Paul Émile, n'avait fait entrer dans les coffres publics des sommes aussi considérables.

Pendant l'absence de Cn. Pompée, les tribuns du peuple, T. Ampius et T. Labienus, firent passer une loi qui lui donnait le droit d'assister aux jeux du Cirque avec une couronne de laurier et toute la parure du triomphe, et aux représentations du théâtre, avec la même couronne et la prétexte. Il n'osa jouir qu'une seule fois de cet honneur, et ce fut trop. La fortune s'était plu à le faire arriver par degrés au comble de la gloire : il triompha successivement de l'Afrique, de l'Europe, de l'Asie; les trois parties du monde furent autant de monuments de ses victoires [32].

La grandeur n'échappe jamais à l'envie. Lucullus se souvenait d'une préférence outrageante. Metellus Creticus reprochait, non sans raison, à Pompée, de lui avoir enlevé des chefs ennemis, ses prisonniers, qui devaient orner son triomphe. Plusieurs hommes

bem affirmabant, et libertati publicæ statuturum arbitrio suo modum. Quo magis hoc homines timuerant, eo gratior civilis tanti imperatoris reditus fuit. Omni quippe Brundisii dimisso exercitu, nihil præter nomen imperatoris retinens, cum privato comitatu, quem semper illi vacare moris fuit, in Urbem rediit; magnificentissimumque de tot regibus per biduum egit triumphum; longeque majorem omni ante se illata pecunia in ærarium, etiam a Paulo, ex manubiis intulit.

Absente Cn. Pompeio, T. Ampius, et T. Labienus, tribuni plebis, legem tulerunt, ut is, ludis Circensibus, corona laurea, et omni cultu triumphantium uteretur; scenicis autem, prætexta, coronaque laurea. Id ille non plus quam semel, et hoc sane nimium fuit, usurpare sustinuit. Hujus viri fastigium tantis auctibus fortuna extulit, ut primum ex Africa, iterum ex Europa, tertio ex Asia triumpharet; et, quot partes terrarum orbis sunt, totidem faceret monumenta victoriæ suæ.

Nunquam eminentia invidia carent. Itaque et Lucullus, memor tamen acceptæ injuriæ, et Metellus Creticus, non injuste querens (quippe ornamentum triumphi ejus captivos duces Pompeius subduxerat), et cum iis pars optima-

puissants s'opposèrent avec eux à ce qu'on remplît, à l'égard des villes, les promesses que Pompée leur avait faites, et qu'on récompensât, comme il le désirait, ceux dont il avait signalé les services.

XLI. Ces événements furent suivis du consulat de C. César. César m'arrête dans la rapidité de mes récits, et m'oblige de lui consacrer quelques pages [53].

Issu de la noble famille des Jules, et, suivant une tradition accréditée, tirant son origine de Vénus et d'Anchise, remarquable entre tous ses concitoyens par sa beauté et l'énergique intrépidité de son âme, libéral jusqu'à la profusion, d'un courage au-dessus de la nature humaine, et même de l'imagination; égalant Alexandre par la grandeur des pensées, la rapidité des conquêtes, la fermeté dans les périls, mais Alexandre sobre et maîtrisant sa colère; habitué à prendre ses repas et à céder au sommeil sans en goûter le plaisir, et seulement pour obéir à la nécessité [54]; allié de très-près à C. Marius, et gendre de Cinna — dont rien n'avait pu le déterminer à répudier la fille, bien qu'il eût sous les yeux l'exemple du consulaire M. Pison, qui, pour plaire à Sylla, s'était séparé d'Annia, première femme de Cinna, — César n'avait que dix-sept ans, à l'époque où il résistait ainsi au pouvoir dictatorial de Sylla: pour dérober sa vie, moins au dictateur lui-même qu'à la poursuite des chefs et des instruments de

tium refragabatur, ne aut promissa civitatibus a Pompeio, aut bene meritis præmia, ad arbitrium ejus, persolverentur.

XLI. Secutus deinde est consulatus C. Cæsaris, qui scribenti manum injicit, et quamlibet festinantem in se morari cogit.

Hic nobilissima Juliorum genitus familia, et (quod inter omnes antiquissimos constabat) ab Anchisa ac Venere deducens genus, forma omnium civium excellentissimus, vigore animi acerrimus, munificentiæ effusissimus, animo super humanam et naturam et fidem evectus, magnitudine cogitationum, celeritate bellandi, patientia periculorum, magno illi Alexandro, sed sobrio, neque iracundo, simillimus, qui denique semper et somno et cibo, in vitam, non in voluptatem, uteretur, quum fuisset C. Mario sanguine conjunctissimus, atque idem Cinnæ gener — cujus filiam ut repudiaret, nullo modo compelli potuit, quum M. Piso consularis Anniam, quæ Cinnæ uxor fuerat, in Sullæ dimisisset gratiam, — habuissetque fere XVIII annos, eo tempore quo Sulla rerum potitus est, magis ministris Sullæ, adjutoribusque partium, quam ipso,

son parti, il s'échappa de Rome, pendant la nuit, sous un habit qui le cachait à tous les yeux.

Plus tard, mais tout jeune encore, pris par des pirates, il s'en fit craindre et respecter pendant tout le temps qu'il fut en leur puissance; et, comme la difficulté d'exprimer en beaux termes certains détails n'autorise point à les omettre, je dirai qu'il n'arriva jamais à César de détacher sa chaussure ni sa ceinture, de peur que le moindre changement ne le rendît suspect à des gens qui se contentaient de le garder à vue.

XLII. Il serait trop long de rappeler les projets hardis qu'il conçut, et les efforts du timide magistrat qui gouvernait l'Asie pour les faire échouer. Mais je ne puis taire un trait qui révélait le futur grand homme. Dès le soir même du jour où les villes asiatiques eurent payé sa rançon (après qu'il eut toutefois contraint les pirates à donner eux-mêmes des otages), César, de sa seule autorité, rassemblant à la hâte quelques vaisseaux, se dirigea sur le lieu que ces brigands occupaient, mit en fuite une partie de leurs bâtiments, coula l'autre, en emmena quelques-uns, et fit beaucoup de prisonniers; puis satisfait de son expédition nocturne et de sa victoire, il rejoignit les siens, prit des mesures pour s'assurer des corsaires qu'il avait en son pouvoir, et courut en Bithynie demander à Junius, alors proconsul d'Asie, l'ordre de faire li-

conquirentibus eum ad necem, mutata veste, dissimilemque fortunæ suæ indutus habitum, nocte Urbe elapsus est.

Idem postea, admodum juvenis, quum a piratis captus esset, ita se per omne spatium, quo ab his retentus est, apud eos gessit, ut pariter his terrori venerationique esset, neque unquam aut nocte aut die — cur enim quod vel maximum est, si narrari verbis speciosis non potest, omittatur? — aut excalcearetur, aut discingeretur : in hoc scilicet, ne, si quando aliquid ex solito variaret, suspectus iis, qui oculis tantummodo eum custodiebant, foret.

XLII. Longum est narrare quid, et quoties ausus sit, quanto opere conata ejus, qui obtinebat Asiam, magistratus populi romani, metu suo destituerit. Illud referatur, documentum tanti mox evasuri viri. Quæ nox eam diem secuta est, qua publica civitatum pecunia redemptus est (ita tamen ut cogeret ante obsides a piratis civitatibus dari), contracta classe et privata et tumultuaria, invectus in eum locum, in quo ipsi prædones erant, partem classis fugavit, partem mersit, aliquot naves, multosque mortales cepit; lætusque nocturnæ expeditionis triumpho; ad suos reversus est; mandatisque custodiæ quos ceperat, in Bythiniam, perrexit, ad proconsulem Junium, (is enim

vrer ces prisonniers au supplice. Le proconsul, non moins lâche que jaloux, s'y refusa, déclarant qu'il les ferait vendre. César ne perdit pas un moment, et son retour fut si prompt, que les pirates furent mis en croix avant que qui ce soit eût pu recevoir une lettre du proconsul.

XLIII. Nommé pendant son absence grand pontife à la place du consulaire Cotta, il se hâta de revenir en Italie pour prendre possession de son pontificat : déjà, à peine sorti de l'enfance, il avait été désigné prêtre de Jupiter, par Marius et Cinna ; mais Sylla l'avait dépouillé de ce titre, lorsqu'exerçant les droits de la victoire, il annula tout ce qu'avaient fait les vaincus. Les pirates, qu'il avait justement irrités, couvraient les mers. Pour leur échapper, il traversa la vaste étendue du golfe Adriatique sur une barque à quatre rames, accompagné seulement de deux amis et de dix esclaves. Au milieu du trajet, il crut apercevoir les vaisseaux ennemis : à l'instant même, il se dépouilla de ses habits ; et, s'attachant un poignard au côté, il se tint prêt à tout événement ; mais bientôt il reconnut son erreur : ce qu'il avait pris pour des antennes de navires n'était qu'une ligne d'arbres qui, de loin, produisait cette illusion.

Ce qu'il fit ensuite à Rome ; la fameuse accusation qu'il soutint contre Dolabella, pour qui le peuple se montra plus favorable qu'il ne l'est d'ordinaire aux accusés ; ses célèbres démêlés avec

tum Asiam obtinebat), petens, ut auctor fieret sumendi de captivis supplicii. Quod quum ille se facturum negasset, vendíturumque captivos dixisset (quippe sequebatur invidia inertiam), incredibili celeritate revectus ad mare, prius quam de ea re ulli proconsulis redderentur epistolæ, omnes, quos ceperat, suffixit cruci.

XLIII. Idem mox ad sacerdotium ineundum — quippe absens pontifex factus erat, in Cottæ consularis locum, quum, pæne puer, a Mario Cinnaque flamen Dialis creatus, victoria Sullæ, qui omnia ab iis acta fecerat irrita, amisisset id sacerdotium — festinans in Italiam, ne conspiceretur a prædonibus, omnia tum obtinentibus maria, et merito jam infestis sibi, quatuor scalmorum navem, una cum duobus amicis decemque servis ingressus, effusissimum Adriatici maris trajecit sinum. Quo quidem in cursu conspectis, ut putabat, piratarum navibus, quum exuisset vestem, alligassetque pugionem ad femur, alterutri se fortunæ parans, mox intellexit frustratum esse visum suum, arborumque ex longinquo ordinem antennarum imaginem.

Reliqua ejus acta in Urbe, nobilissimaque Dolabellæ accusatio, et major

Q. Catulus, et plusieurs autres personnages éminents, sur des objets d'intérêt public; la victoire qu'il remporta sur ce même Q. Catulus, qui tenait, sans contredit, le premier rang au sénat, lorsque avant sa préture César concourut avec lui pour la dignité de grand pontife; le rétablissement des trophées de C. Marius, pendant son édilité, malgré l'opposition de la noblesse; la réintégration des enfants des proscrits dans le droit de prétendre aux charges de l'État[55]; la vigueur et l'habileté qu'il déploya dans l'exercice de la préture et de la questure, qu'il remplit en Espagne sous Antistius Vetus, — aïeul de ce Vetus aujourd'hui consulaire et pontife, dont les deux fils ont été revêtus du consulat et du sacerdoce, homme d'une pureté de mœurs et d'une honnêteté aussi parfaites que le comporte la condition humaine, — tous ces faits sont trop connus pour avoir besoin d'être retracés.

XLIV. César était consul, lorsque se forma une ligue entre Cn. Pompée, M. Crassus et lui[56]; ligue fatale à la république, au monde entier, et dans la suite aux ligués eux-mêmes. Chacun d'eux avait son but. Pompée pensait à profiter du consulat de César et de son crédit, pour obtenir la sanction des actes censurés de son proconsulat au delà des mers. César savait d'avance qu'en faisant ce sacrifice à la gloire de Pompée, il augmenterait la sienne, et qu'en rejetant sur lui l'odieux de leur commun pouvoir, il affermissait le sien. Crassus n'aurait pu seul parvenir au premier rang; il s'é-

civitatis in ea favor, quam reis præstari solet; contentionesque civiles cum Q. Catulo, atque aliis eminentissimis viris, celeberrimæ; et ante præturam victus maximi pontificatus petitione Q. Catulus, omnium confessione senatus princeps; et restituta in ædilitate, adversante quidem nobilitate, monumenta C. Marii; simulque revocati ad jus dignitatis proscriptorum liberi; et prætura quæsturaque mirabili virtute atque industria obita in Hispania, quum esset quæstuor sub Vetere Antistio, — avo hujus Veteris, consularis atque pontificis, duorum consularium et sacerdotum patris, viri in tantum boni, in quantum humana simplicitas intelligi potest, — quo notiora sunt, minus egent stilo.

XLIV. Hoc igitur consule, inter eum et Cn. Pompeium et M. Crassum inita potentiæ societas, quæ Urbi orbique terrarum, nec minus, diverso quoque tempore, ipsis exitiabilis fuit. Hoc consilium sequendi Pompeius causam habuerat, ut tandem acta in transmarinis provinciis, quibus, ut prædiximus, multi obtrectabant, per Cæsarem confirmarentur consulem; Cæsar autem, quod animavertebat se, cedendo Pompeii gloriæ, aucturum suam, et invidia communis potentiæ in illum relegata, confirmaturum vires suas; Crassus,

tayait du crédit de l'un et de la force de l'autre[57]. Une alliance intime avait même uni César et Pompée : Pompée avait épousé la fille de César.

Dans le cours de ce consulat, César porta une loi qu'appuya Pompée [58], pour autoriser une distribution agraire du territoire de Capoue. Vingt mille citoyens passèrent dans cette ville, à laquelle le droit de cité fut rendu, cent cinquante-deux ans après sa réduction en simple préfecture, lors de la guerre contre Carthage.

Le consul Bibulus eût voulu s'opposer aux entreprises de César, son collègue; mais il le voulait plus qu'il ne le pouvait; faute de mieux, il se tint renfermé dans sa maison pendant la plus grande partie de l'année : il croyait rendre César suspect; il le rendit plus puissant.

Ce fut alors qu'on décerna le gouvernement des Gaules à César, pour cinq années.

XLV. Vers ce temps, P. Clodius, homme d'une noble origine, éloquent, audacieux, sans autre frein, dans ses actions et ses discours, que son caprice; ardent à poursuivre l'exécution de ses desseins pervers; diffamé comme frère incestueux, profanateur adultère des mystères les plus saints du peuple romain, ennemi acharné de M. Cicéron (quelle liaison eût été possible entre deux hommes si différents?), passa du sénat au peuple, et fit rendre

ut quem principatum solus assequi non poterat, auctoritate Pompeii, viribus teneret Cæsaris. Affinitas etiam inter Cæsarem Pompeiumque contracta nuptiis : quippe filiam C. Cæsaris Cn. Magnus duxit uxorem.

In hoc consulatu Cæsar legem tulit, ut ager Campanus plebi divideretur, suasore legis Pompeio. Ita circiter xx civium eo deducta, et jus ab his restitutum, post annos circiter CLII, quam, bello Punico, a Romanis Capua in formam præfecturæ redacta erat.

Bibulus, collega Cæsaris, quum actiones ejus magis vellet impedire, quam posset, majore parte anni, domi se tenuit; quo facto, dum augere vult invidiam collegæ, auxit potentiam.

Tum Cæsari decretæ in quinquennium Galliæ.

XLV. Per idem tempus, P. Clodius, homo nobilis, disertus, audax, qui neque dicendi, neque faciendi ullum, nisi quem vellet, nosset modum, malorum propositorum exsecutor acerrimus, infamis etiam sororis stupro, et actus incesti reus ob initum, inter religiosissima populi romani sacra, adulterium, quum graves inimicitias cum M. Cicerone exerceret (quid enim inter tam dissimiles amicum esse poterat?), et a patribus ad plebem transisset, legem in

une loi qui condamnait au bannissement quiconque aurait fait mourir un citoyen romain sans jugement. Les termes de la proposition ne désignaient pas Cicéron ; mais c'était évidemment contre lui qu'elle était dirigée. L'exil devint le prix des services du grand consul ; il fut puni d'avoir sauvé la patrie. César et Pompée furent soupçonnés d'avoir contribué à l'accabler [39]. On a cru qu'il s'était attiré leur ressentiment, en refusant de faire partie des vingt commissaires chargés de la répartition des terres de Capoue.

Son exil ne dura que deux ans. La protection de Cn. Pompée, qui fut tardive, mais que rien n'arrêta dès qu'elle se fût déclarée, les vœux de l'Italie, les décrets du sénat, le zèle et l'énergie du tribun Annius Milon, le remirent en possession de ses dignités, et de sa patrie. Depuis le bannissement et le rappel de Metellus le Numidique, aucun exil n'avait été plus impopulaire, aucun retour ne fut plus triomphant. La maison de Cicéron, que dans sa haine Clodius avait détruite, fut, avec un égal éclat, relevée, par ordre du sénat.

Ce même P. Clodius éloigna de Rome M. Caton, sous le prétexte d'une mission honorable. Il fit une loi par laquelle il l'envoyait dans l'île de Chypre, en qualité de questeur, mais armé de l'autorité prétorienne, et soutenu d'un autre questeur, pour détrôner le roi Ptolémée, dont les déréglements et la corruption méritaient ce traitement injurieux [40]. Ptolémée se donna la mort, à l'approche

tribunatu tulit : « Qui civem romanum indemnatum interemisset, ei aqua et igni interdiceretur. » Cujus verbis etsi non nominabatur Cicero, tamen solus petebatur. Ita vir optime meritus de republica, conservatæ patriæ pretium calamitate exsilii tulit. Non caruerunt suspicione oppressi Ciceronis Cæsar et Pompeius. Hoc sibi contraxisse videbatur Cicero, quod inter viginti viros dividendo agro Campano esse noluisset.

Idem, intra biennium, sera Cn. Pompeii cura, verum, ut cœpit, interrita votisque Italiæ, ac decretis senatus, virtute atque actione Annii Milonis, tribuni plebis, dignitati patriæque restitutus est. Neque post Numidici exsilium aut reditum, quisquam aut expulsus invidiosius, aut receptus est lætius. Cujus domus, quam infeste a Clodio disjecta erat, tam speciose a senatu restituta est.

Idem P. Clodius in senatu, sub honorificentissimo ministerii titulo, M. Catonem a republica relegavit. Quippe legem tulit, ut is quæstor, cum jure prætorio, adjecto etiam quæstore, mitteretur in insulam Cyprum, ad spoliandum regno Ptolemæum, omnibus morum vitiis eam contumeliam meritum. Sed

de Caton; et celui-ci revint à Rome, chargé de plus de richesses encore qu'on ne l'avait espéré. Louer l'intégrité de Caton serait un sacrilége; mais n'y a-t-il pas quelque chose d'étrange dans l'idée qu'il eut de ne descendre, en remontant le Tibre, qu'au lieu même où ces trésors devaient être débarqués, quand les consuls, le sénat et le peuple s'étaient portés à sa rencontre.

XLVI. Cependant C. César accomplissait en Gaule de grandes choses dont le récit aurait peine à tenir dans un grand nombre de volumes. Tant d'entreprises couronnées du succès, tant d'ennemis prisonniers ou détruits ne lui suffisaient pas; il pénétra jusque dans la Grande-Bretagne. Il semblait chercher un autre monde, pour agrandir notre empire et le sien. Ses deux collègues dans le consulat, M. Crassus et Cn. Pompée, furent encore nommés ensemble, et ne méritèrent l'approbation de l'opinion ni dans la poursuite, ni dans l'exercice de cette seconde gestion. Une loi que Pompée fit passer, à l'assemblée du peuple, laissa César en possession du gouvernement des Gaules pour cinq années. Crassus, qui méditait une guerre contre les Parthes, eut la Syrie. Les mœurs de Crassus étaient pures et même sévères; mais sa passion pour l'or et pour la gloire était insatiable, effrénée. Ce fut en vain qu'au moment de son départ, les tribus essayèrent de le retenir en le menaçant de funestes présages. Pourquoi leurs imprécations ne tom-

ille, sub adventum Catonis, vitæ suæ vim intulit. Unde pecuniam longe sperata majorem Cato Romam retulit. Cujus integritatem laudari nefas est; insolentia pæne argui potest, quod, una cum consulibus ac senatu effusa civitate obviam, quum per Tiberim subiret navibus, non ante iis egressus est, quam ad eum locum pervenit, ubi erat exponenda pecunia.

XLVI. Quum deinde immanes res, vix multis voluminibus explicandas, C. Cæsar in Gallia ageret, nec contentus plurimis ac felicissimis victoriis, innumerabilibusque cæsis et captis hostium millibus, etiam in Britanniam trajecisset exercitum, alterum pæne imperio nostro ac suo quærens orbem, vetus par consulum, Cn. Pompeius et M. Crassus, alterum iniere consulatum, qui neque petitus honeste ab his, neque probabiliter gestus est. Cæsari, lege quam Pompeius ad populum tulit, prorogatæ in idem spatium temporis provinciæ. Crasso, bellum Parthicum in animo molienti, Syria decreta. Qui vir, cetera sanctissimus, immunisque voluptatibus, neque in pecunia, neque in gloria concupiscenda aut modum norat, aut capiebat terminum. Hunc proficiscentem in Syriam diris cum ominibus tribuni plebis frustra retinere conati. Quorum exsecrationes si in ipsum tantummodo valuissent, utile imperatoris

bérent-elles pas sur lui seul ! C'eût été pour la république un double avantage, de perdre le général en conservant l'armée. Crassus avait franchi l'Euphrate et s'avançait vers Séleucie, lorsque, enveloppé par l'innombrable cavalerie d'Orodes, roi des Parthes, il périt avec la plus grande partie de ses troupes. C. Cassius, alors questeur, en sauva les débris et maintint la Syrie sous notre obéissance. Les Parthes l'avaient envahie ; par un dénoûment heureux de nos affaires, il les défit et les chassa. C'était ce même Cassius qui devait bientôt après se rendre coupable d'un affreux attentat.

XLVII. Pendant cette période, C. César, en diverses batailles régulières, rencontres ou sorties, détruisit au moins quatre cent mille ennemis, et fit un plus grand nombre encore de prisonniers. Par deux fois il entra en Bretagne. Enfin, chacun de ses neuf étés méritait un triomphe. Quant aux grandes choses qu'il accomplit près d'Alesia, elles sont de celles qu'un homme ose à peine entreprendre, et qu'un dieu seul peut achever.

Mais la septième année de son séjour dans les Gaules, Julie, femme de Pompée, mourut. Elle était le seul gage de l'union de son père et de son époux [41] ; union dont la jalousie du pouvoir avait déjà relâché les faibles liens [42] : la fortune rompant tous les nœuds entre ces deux chefs destinés à une si grande lutte, Pompée perdit, peu de temps après, le fils qu'il avait eu de

damnum, salvo exercitu, fuisset reipublicæ. Transgressum Euphratem Crassum, petentemque Seleuciam, circumfusis immanibus copiis equitum, rex Orodes, una cum parte majore romani exercitus, interemit. Reliquias legionum C. Cassius, atrocissimi mox auctor facinoris, tum quæstor, conservavit, Syriamque adeo in populi romani potestate retinuit, ut transgressos in eam Parthos, felici rerum eventu, fugaret ac funderet.

XLVII. Per hæc insequentiaque, et quæ prædiximus tempora, amplius cccc hostium a C. Cæsare cæsa sunt, plura capta. Pugnatum sæpe directa acie, sæpe in agminibus, sæpe eruptionibus. Bis penetrata Britannia. Novem denique æstatibus, vix ulla non justissimus triumphus emeritus. Circa Alesiam vero tantæ res gestæ, quantas audere vix hominis, perficere pæne nullius, nisi Dei, fuerit.

Septimo ferme anno Cæsar morabatur in Galliis, quum medium jam, ex invidia potentiæ, male cohærentis inter Cn. Pompeium et C. Cæsarem concordiæ pignus, Julia, uxor Magni, decessit; atque omnia inter destinatos tanto discrimini duces dirimente fortuna, filius quoque parvus Pompeii, Julia natus,

Julie. De ce moment, l'ambition des partis s'emporta jusqu'à la fureur; plus de mesure, plus de frein; on ne recula plus devant le glaive, on versa le sang des citoyens. Cn. Pompée, consul pour la troisième fois, fut nommé sans collègue, par le suffrage de ceux même qui jusque-là s'étaient opposés à son élévation. Cet hommage, qui semblait annoncer sa réconciliation avec les nobles acheva de lui aliéner C. César. Toutefois il n'employa cette nouvelle année de pouvoir qu'à réprimer la brigue.

Ce fut en ce temps que Milon, candidat au consulat, tua Publius Clodius, dans la chaleur d'une rixe, près de Bovilles : meurtre d'un fâcheux exemple, mais utile à l'État. L'influence de Pompée ne contribua pas moins à la condamnation de Milon, que l'odieux même de l'action. M. Caton n'hésita point à l'absoudre en plein sénat. S'il avait donné plus tôt son avis, beaucoup d'autres, l'adoptant, eussent passé condamnation sur la mort d'un mauvais citoyen, fléau de la république et effroi des hommes de bien.

XLVIII. On vit bientôt briller les premières étincelles de la guerre civile. Tous les bons citoyens désiraient que César et Pompée licenciassent leurs armées. A son second consulat, Pompée s'était fait décerner le gouvernement des Espagnes; et, depuis trois ans, sans quitter Rome et la conduite des affaires, il gouvernait ces provinces par ses lieutenants Afranius et Petreius, l'un consulaire, et l'autre prétorien. Et adhérant à l'avis de ceux

intra breve spatium, obiit. Tum in gladios cædesque civium furente ambitu, cujus neque finis reperiebatur, nec modus, tertius consulatus soli Cn. Pompeio, etiam adversantium antea dignitati ejus judicio, delatus est. Cujus ille honoris gloria, veluti reconciliatis sibi optimatibus, maxime a C. Cæsare alienatus est. Sed ejus consulatus omnem vim in coercitionem ambitus exercuit.

Quo tempore, Publius Clodius a Milone, candidato consulatus, exemplo inutili, facto salutari reipublicæ, circa Bovillas, contracta ex occursu rixa, jugulatus est. Milonem reum non magis invidia facti, quam Pompeii damnavit voluntas. Quem quidem M. Cato palam lata absolvit sententia. Quam si maturius tulisset, non defuissent, qui sequerentur exemplum, probarentque eum civem occisum, quo nemo perniciosior reipublicæ, neque bonis inimicior vixerat.

XLVIII. Intra breve deinde spatium belli civilis exarserunt initia; quum justissimus quisque et a Cæsare et a Pompeio vellet dimitti exercitus. Quippe Pompeius, in secundo consulatu, Hispanias sibi decerni voluerat, easque per triennium absens ipse ac præsidens Urbi, per Afranium et Petreium, consularem ac prætorium, legatos suos, administrabat; et iis, qui a Cæsare di-

qui demandaient le licenciement des troupes de César, il combattait ceux qui voulaient qu'il licenciât les siennes. Combien eût été différente sa destinée, si, deux ans avant d'en venir aux armes, ayant achevé son théâtre, et les monuments qui l'entourent, il eût succombé, en Campanie, à la maladie dangereuse dont il fut atteint, et qui remplit toute l'Italie des vœux formés pour sa guérison, honneur inouï jusqu'à lui! L'occasion de le perdre échappait à la fortune, et ce grand homme emportait intacte au tombeau toute la gloire de sa vie [43].

Personne plus que le tribun C. Curion n'attisa le feu de la guerre civile et des maux dont la république fut embrasée pendant vingt ans. Distingué par sa naissance, hardi, éloquent, prodigue de ses biens et de son honneur, de l'honneur et du bien des autres, doué d'une éloquence fatale à l'État, Curion alliait l'esprit à la perversité. Point de richesses, point de plaisirs capables d'assouvir sa cupidité et ses passions déréglées. D'abord il embrassa le parti de Pompée, qu'on ne séparait point alors de celui de la république; ensuite il eut l'air de se déclarer contre César et Pompée, quoiqu'en secret il appartînt à César. Ce changement fut-il désintéressé? Avait-il été, comme on l'a dit, acheté au prix de cent mille sesterces [44] ? c'est un fait que nous laisserons douteux, comme on nous l'a transmis. Toujours est-il qu'on se flattait enfin d'une paix

mittendos exercitus contendebant, assentabatur; iis, qui dimittendos ab ipso quoque, adversabatur. Qui si, ante biennium, quam ad arma itum est, perfectis muneribus theatri et aliorum operum, quæ ei circumdedit, gravissima tentatus valetudine decessisset in Campania (quo quidem tempore universa Italia vota pro salute ejus, primi omnium civium, suscepit), defuisset fortunæ destruendi ejus locus; et, quam apud superos habuerat magnitudinem, illibatam detulisset ad inferos.

Bello autem civili, et tot, quæ deinde per continuos xx annos consecuta sunt, malis, non alius majorem flagrantioremque, quam C. Curio, tribunus plebis, subjecit facem; vir nobilis, eloquens, audax, suæ alienæque et fortunæ et pudicitiæ prodigus; homo ingeniossime nequam, et facundus malo publico; cujus omnino cupiditatibus vel libidinibus, neque opes ullæ, neque voluptates sufficere possent. Hic primo pro Pompeii partibus, id est, ut tunc habebatur, pro republica, mox, simulatione contra Pompeium et Cæsarem, sed animo pro Cæsare stetit. Id gratis, an accepto centies H.-S., fecerit, ut accepimus, in medio relinquemus. Ad ultimum saluberrimas, et coalescentis conditiones pacis, quas et Cæsar justissimo animo postulabat, et Pompeius

réparatrice : elle allait être conclue. César faisait des demandes acceptables ; Pompée y souscrivait : Curion intrigua ; tout fut rompu, malgré le dévouement de Cicéron au maintien de la concorde. D'autres historiens ont retracé et exposé dans un ouvrage complet, l'ensemble de ces faits [45] et de ceux qui les précédèrent. J'espère n'être pas moins heureux, quand à mon tour je le retracerai.

XLIX. Qu'il me soit permis de féliciter, entre parenthèse, Q. Catulus, les deux Lucullus, Metellus et Hortensius : après une brillante carrière, parcourue à l'abri de l'envie et des périls, ils ont trouvé une mort tranquille, ou qui du moins n'a pas été prématurée, puisqu'elle a devancé le commencement des guerres civiles.

Sept cent trois ans après la fondation de Rome, soixante et dix-huit ans avant votre consulat, M. Vinicius, et sous les consuls Lentulus et Marcellus, la guerre civile s'alluma. Le parti d'un des chefs semblait le meilleur ; l'autre était le plus fort. Toutes les apparences de la justice étaient d'un côté ; de l'autre, la puissance. Pompée se faisait une arme de l'autorité du sénat, César, du dévouement de son armée. Le pouvoir fut déféré, par les consuls et le sénat, non à Pompée, mais à la cause qu'il défendait. César ne négligea rien pour que la paix fût maintenue ; les amis de Pompée se refusèrent à tout ce qui fut offert. Un orgueil porté jusqu'à la violence égarait l'un des consuls [46] ; l'autre, Lentulus, ne pouvait se sauver que par la ruine de l'État. Quant à M. Caton, il déclarait qu'il fallait mourir plutôt que de laisser la

æquo recipiebat, discussit ac rupit, unice cavente Cicerone concordiæ publicæ. Harum præteritarumque rerum ordo, quum justis aliorum voluminibus promatur, tum, uti spero, nostris explicabitur.

XLIX. Nunc proposito operi sua forma reddatur, si prius gratulatus ero Q. Catulo, duobus Lucullis, Metelloque et Hortensio, qui, quum sine invidia in republica floruissent, eminuissentque sine periculo, quieta, aut certe non præcipitata, fatali ante initium bellorum civilium morte functi sunt.

Lentulo et Marcello Coss., post Urbem conditam annis DCCIII, et LXXVIII, quam tu, M. Vinici, consulatum inires, bellum civile exarsit. Alterius ducis causa melior videbatur, alterius erat firmior. Hic omnia speciosa, illic valentia. Pompeium senatus auctoritas, Cæsarem militum armavit fiducia. Consules senatusque, causæ, non Pompeio, summam imperii detulerunt. Nihil relictum a Cæsare, quod servandæ pacis causa tentari posset ; nihil receptum a Pompeianis, quum alter consul justo esset ferocior, Lentulus vero salva republica salvus esse non posset, Marcus autem Cato moriendum ante, quam ullam condi-

république recevoir la loi d'un citoyen. Un Romain de l'ancien temps eût approuvé le parti de Pompée; un politique eût suivi celui de César. Il eût jugé l'un plus estimable, l'autre plus redoutable.

Lorsque César eut vu toutes ses propositions dédaignées, et reçu l'ordre de rentrer à Rome, en simple particulier, sans autre titre que celui de gouverneur de la province, avec une seule légion, et de s'en remettre pour le consulat qu'il briguait aux suffrages du peuple romain, convaincu qu'il ne lui restait plus d'autre parti que d'en appeler aux armes, il passa le Rubicon. Cn. Pompée, les consuls, et la plus grande partie du sénat, quittant aussitôt Rome et l'Italie, se retirèrent à Dyrrachium [47].

L. De son côté, César, après avoir forcé, dans Corfinium, Domitius et ses légions, et renvoyé sur-le-champ tous ceux qui désiraient rejoindre Pompée, poursuivit sa route du côté de Brindes. Il voulait montrer qu'il eût mieux aimé prévenir une rupture, et transiger, que d'accabler un parti qui fuyait. Mais, dès qu'il eut appris la retraite des consuls, il revint à Rome, et rendit compte au sénat, ainsi qu'au peuple assemblé, de ses desseins, en gémissant de se voir réduit, par ceux qui prenaient les armes, à la malheureuse nécessité de les prendre lui-même. Cela fait, il prit le parti de passer en Espagne [48].

Marseille arrêta quelque temps la rapidité de sa marche. Cette ville,

tionem civis accipiendam reipublicæ, contenderet. Vir antiquus et gravis Pompeii partes laudaret magis; prudens sequeretur Cæsaris; et illa gloriosa, hæc terribiliora duceret.

Ut deinde, spretis omnibus quæ Cæsar postulaverat, tantummodo contentus cum una legione titulum retinere provinciæ, privatus in Urbem veniret, et se in petitione consulatus, suffragiis populi romani committeret, decrevere, ratus bellandum Cæsar, cum exercitu Rubiconem transiit. Cn. Pompeius, consulesque, et major pars senatus, relicta Urbe, ac deinde Italia, transmisere Dyrrachium.

L. At Cæsar, Domitio legionibusque Corfinii, quæ una cum eo fuerant, potitus, duce aliisque, qui voluerant abire ad Pompeium, sine dilatione dimissis, persecutus Brundusium, ita ut appareret, malle integris rebus, et conditionibus finire bellum, quam opprimere fugientes, quum transgressos reperisset consules, in Urbem revertit, redditaque ratione consiliorum suorum in senatu et in concione, ac miserrimæ necessitudinis, quum alienis armis ad arma compulsus esset, Hispanias petere decrevit.

Festinationem itineris ejus aliquandiu morata Massilia est, fide melior,

plus dévouée que sage, essaya mal à propos de s'interposer comme arbitre entre les deux chefs armés. Un pareil rôle n'appartient qu'à ceux qui sont assez forts pour contraindre celui qui résiste.

L'armée que commandaient le consulaire Afranius et le prétorien Petreius, surprise et comme éblouie par la soudaine arrivée de César, se rendit [49]. Les deux lieutenants et tous ceux qui voulurent les suivre, quel que fût leur rang, eurent la liberté de se retirer vers Pompée.

LI. L'année suivante, Pompée occupa Dyrrachium, et son armée couvrit tout le pays voisin. Il avait considérablement accru ses forces, tant en infanterie qu'en cavalerie, grâce aux renforts qu'il avait appelés de toutes les provinces d'outre-mer, et aux troupes auxiliaires des rois, des tétrarques et de plusieurs autres princes; et il se flattait de la confiance que la disposition de ses flottes fermerait à l'ennemi le passage de la mer. Cet obstacle ne tint point contre la rapidité de C. César et sa fortune. Il fit traverser la mer à ses légions, et vint se placer si près de Pompée, que les deux camps se touchaient; il l'enferma même dans ses retranchements, comme pour l'y bloquer; mais le manque de vivres incommodait les assiégeants plus que les assiégés.

Ce fut alors que Cornelius Balbus eut l'étrange audace de s'introduire dans le camp de Pompée où il s'aboucha avec le consul Lentulus, qui, prêt à se vendre, n'hésitait que sur le prix; et c'est

quam consilio prudentior, intempestive principalium armorum arbitria captans; quibus hi se debent interponere, qui non parentem coercere possunt.

Exercitus deinde, qui sub Afranio consulari, ac Petreio prætorio fuerat, ipsius adventu vigore ac fulgore occupatus, se C. Cæsari tradidit; uterque legatorum, et quisquis cujusque ordinis sequi eos voluerat, remissi ad Pompeium.

LI. Proximo anno, quum Dyrrachium, ac vicina ei urbi regio castris Pompeii teneretur — qui, accitis ex omnibus transmarinis provinciis legionibus, equitum ac peditum auxiliis, regumque, tetrarcharum, simulque dynastarum copiis, immanem exercitum confecerat, et mare præsidiis classium, ut rebatur, sepserat, quominus Cæsar legiones posset transmittere, — sua et celeritate, et fortuna C. Cæsar usus, nihil in mora habuit, quominus et quo vellet, ipse exercitusque classibus perveniret; et primo pæne castris Pompeii sua jungeret, mox etiam obsidione munimentisque eum complecteretur; sed inopia obsidentibus, quam obsessis, erat gravior.

Tum Balbus Cornelius, excedente humanam fidem temeritate, ingressus castra hostium, sæpiusque cum Lentulo collocutus consule, dubitante quanti

ainsi qu'il s'ouvrit la voie des honneurs auxquels il est parvenu; si bien, que, quoique Espagnol et sans cesser de l'être, il obtint le triomphe et le sacerdoce, et, de simple particulier, devint consulaire.

Il y eut ensuite diverses rencontres où les succès furent partagés. L'une d'elles fut de beaucoup plus favorable à Pompée, dont les soldats poussèrent vigoureusement ceux de César.

LII. Alors César s'avança vers la Thessalie, où l'attendait la victoire. Divers partis s'offraient à Pompée. Les uns lui conseillaient de retourner en Italie; et c'était, sans contredit, l'avis le plus conforme à ses intérêts; les autres l'engageaient à traîner la guerre en longueur : l'estime dont jouissait son parti la lui rendrait de jour en jour plus facile. Emporté par son ardeur, Pompée suivit son adversaire.

Je ne décrirai point ici la bataille de Pharsale, les malheurs de cette sanglante journée, si fatale au nom romain, les torrents de sang qui coulèrent des deux côtés, le choc terrible des deux chefs de la république, la fin d'un grand homme avec lequel s'éteignit une des deux lumières de l'empire, le massacre de ses nobles partisans. Un abrégé ne comporte point ces sortes de récits; mais, ce que je ne dois pas omettre, c'est que C. César, aussitôt qu'il vit plier les troupes de Pompée, n'eut rien de plus pressé, rien de plus à cœur, que de licencier (pour parler militairement) tous les partis [50].

se venderet, illis incrementis fecit viam, quibus, non Hispaniæ alienatus, sed Hispanus, in triumphum, et pontificatum assurgeret, fieretque ex privato consularis.

Variatum deinde prœliis, sed uno longe magis Pompeianis prospero, quo graviter impulsi sunt Cæsaris milites.

LII. Tum Cæsar cum exercitu fatalem victoriæ suæ Thessaliam petiit. Pompeius, longe diversa aliis suadentibus — quorum plerique hortabantur, ut in Italiam transmitteret; (neque, Hercules, quidquam partibus illis salubrius fuit); alii ut bellum traheret, quod dignatione partium in dies ipsis magis prosperum fieret, — usus impetu suo, hostem secutus est.

Aciem pharsalicam, et illum cruentissimum romano nomini diem, tantumque utriusque exercitus profusum sanguinis, et collisa inter se duo reipublicæ capita, effossumque alterum romani imperii lumen, tot talesque Pompeianarum partium cæsos viros, non recipit enarranda hic scripturæ modus. Illud notandum est : ut primum C. Cæsar inclinatam vidit Pompeianorum aciem, neque prius, neque antiquius quidquam habuit, quam ut omnes partes (ut

Dieux immortels! quel prix réservait Brutus à l'affection du vainqueur, à sa bonté! Rien de plus admirable, de plus noble, de plus beau que cette victoire: la patrie n'eut à pleurer que des citoyens tués en combattant. Mais une fureur obstinée rendit la clémence inutile, les vaincus trouvant moins de plaisir à recevoir la vie, que les vainqueurs à la donner.

LIII. Pompée prit la fuite avec Sextus, et trois autres personnages, les deux consulaires Lentulus, et le prétorien Favonius que la fortune lui avait donnés pour compagnons. Les uns le pressaient de se réfugier chez les Parthes, les autres en Afrique, auprès du roi Juba, toujours fidèle à son parti. Pompée préféra l'Égypte. Il comptait sur le souvenir des services qu'il avait rendus à Ptolémée, père de celui qui régnait en ce moment dans Alexandrie, et dont l'âge était plus voisin de l'enfance que de la jeunesse [51]. Mais l'adversité n'efface-t-elle par la mémoire des bienfaits? croit-on devoir quelque chose aux malheureux? la fortune ne change-t-elle pas les sentiments? Le roi, par le conseil de Theodotus et d'Achillas, envoya des gens au-devant de Cn. Pompée, que Cornélie, sa femme, accompagnait depuis Mitylène, pour l'inviter à passer, du bâtiment de transport dans lequel il était, à bord du vaisseau qu'ils avaient amené à sa rencontre. Il y consentit; et là fut égorgé, par l'ordre et sur un signe d'un vil esclave égyptien, le

militari et verbo et consuetudine utar) dimitteret. Proh dii immortales! quod hujus voluntatis erga Brutum suæ postea vir tam mitis pretium tulit? Nihil illa victoria mirabilius, magnificentius, clarius fuit, quando neminem, nisi acie consumptum, civem patria desideravit. Sed munus misericordiæ corrupit pertinacia, quum libentius vitam victor jam daret, quam victi acciperent.

LIII. Pompeius profugiens cum duobus Lentulis consularibus, Sextoque filio, et Favonio prætorio, quos comites ei fortuna aggregaverat, aliis ut Parthos, aliis ut Africam peteret, in qua fidelissimum partium suarum haberet regem Jubam, suadentibus, Ægyptum petere proposuit, memor beneficiorum, quæ in patrem ejus Ptolemæi, qui tum, puero quam juveni propior, regnabat Alexandriæ, contulerat. Sed quis, in adversis, beneficiorum servat memoriam? aut quis ullam calamitosis deberi putat gratiam? aut quando fortuna non mutat fidem? Missi itaque a rege, qui venientem Cn. Pompeium — is jam a Mitylenis Corneliam uxorem, receptam in navem, fugæ comitem habere cœperat — consilio Theodoti et Achillæ, exciperent hortarenturque, ut ex oneraria in eam navem, quæ obviam processerat, transcenderet. Quod quum fecisset,

premier des citoyens de Rome. Ainsi périt, âgé de cinquante-huit ans, la veille de son anniversaire, sous le consulat de C. César et de Publius Servilius, un homme éminemment vertueux et grand, et qui, vainqueur du monde, trois fois consul, trois fois honoré du triomphe, avait atteint un degré d'élevation au-dessus duquel il n'y a plus à monter. La fortune se démentit à l'égard de ce grand homme; la terre qui avait manqué à ses victoires, manqua à sa sépulture.

Comment expliquer, autrement que par une pure distraction, qu'on se soit trompé de cinq ans sur l'âge d'un homme tel que Pompée, et qui tient de si près à notre siècle? Il était aisé de supputer le temps écoulé depuis le consulat de C. Atilius et de Q. Servilius. Au reste, en faisant cette observation, je n'adresse de reproche à personne; je veux seulement en éviter un.

LIV. Le roi d'Égypte et ceux qui le gouvernaient, ne se conduisirent pas vis-à-vis de César avec plus de loyauté que vis-à-vis de Pompée. A son arrivée, ils lui tendirent des piéges; bientôt même, ils osèrent l'attaquer à force ouverte. Leur juste supplice satisfit aux mânes d'un grand capitaine et vengea l'autre.

Si le corps de Pompée n'était plus nulle part, son nom était encore partout. Le crédit puissant de son parti avait soulevé en Afrique, une guerre dirigée par le roi Juba, aidé de Scipion, homme consulaire, dont Pompée, deux ans avant sa mort,

princeps romani nominis, imperio arbitrioque Ægyptii mancipii, C. Cæsare, Publio Servilio Coss., jugulatus est. Hic, post tres consulatus, et totidem triumphos, domitumque terrarum orbem, sanctissimi ac præstantissimi viri, in id evecti super quod ascendi non potest, duodesexagesimum annum agentis, pridie natalem ipsius, vitæ fuit exitus, in tantum in illo viro a se discordante fortuna, ut cui modo ad victoriam terra defuerat, deesset ad sepulturam.

Quid aliud, quam nimium occupatos dixerim, quos in ætate et tanti, et pæne nostri sæculi, viri fefellit quinquennium? quum a C. Atilio, et Q. Servilio Coss., tam facilis esset annorum digestio; quod adjeci, non ut arguerem, sed ne arguerer.

LIV. Non fuit major in Cæsarem, quam in Pompeium fuerat, regis eorumque, quorum is auctoritate regebatur, fides. Quippe quum venientem eum tentassent insidiis, ac deinde bello lacessere auderent, utrique summo imperatorum, alteri superstiti, meritas pœnas luere suppliciis.

Nusquam erat Pompeius corpore, adhuc ubique vivebat nomine. Quippe ingens partium ejus favor bellum excitaverat Africum, quod ciebat rex Juba,

avait épousé la fille. Leur armée s'était grossie de quelques légions, amenées par Caton, à travers les régions les plus arides et par les chemins les plus difficiles. Caton, à qui les soldats voulaient déférer le commandement suprême, aima mieux servir sous Scipion, son supérieur par le titre.

LV. La brièveté que je me suis imposée me fait un devoir de presser la marche de mes récits. César, suivant sa fortune, passa en Afrique. Curion, chef de son parti dans ces provinces, était mort : l'armée de Pompée y était maîtresse. Le succès des premières rencontres fut partagé, mais on reconnut bientôt la fortune de César : l'ennemi plia. César traita les vaincus avec la même clémence.

Vainqueur en Afrique, il eut à soutenir en Espagne une guerre plus difficile — je ne parle pas de la défaite de Pharnace, elle n'ajouta rien ou peu de chose à sa gloire [52]. — Le promoteur de cette terrible guerre était Cn. Pompée, fils du grand Pompée, jeune homme d'une valeur impétueuse. Le nom de son père avait rassemblé autour de lui, de toutes les parties du monde, un corps de troupes puissant et nombreux. La fortune de César l'accompagna en Espagne, à Munda : mais il n'avait pas encore livré de bataille aussi sanglante, aussi disputée; si disputée, que, dans un moment où la victoire était plus qu'indécise, il s'élança de son cheval à terre, courut se placer devant ses lignes qui lâ-

et Scipio, vir consularis, ante biennium quam exstingueretur Pompeius, lectus ab eo socer; eorumque copias auxerat M. Cato, ingenti cum difficultate itinerum locorumque inopia, perductis ad eos legionibus. Qui vir, quum summum ei a militibus deferretur imperium, honoratiori parere maluit.

LV. Admonet promissæ brevitatis fides, quanto omnia transcursu dicenda sint. Sequens fortunam suam Cæsar, pervectus in Africam, quam, occiso Curione, Julianarum duce partium, Pompeiani obtinebant exercitus. Ibi primo varia fortuna, mox pugnavit sua, inclinatæque hostium copiæ. Nec dissimilis ibi adversus victos, quam in priores, clementia Cæsaris fuit.

Victorem Africani belli C. Cæsarem gravius excepit Hispaniense — nam victus ab eo Pharnaces vix quidquam gloriæ ejus adstruxit, — quod Cn. Pompeius, Magni filius, adolescens impetus ad bella maximi, ingens ac terribile conflaverat, undique ad eum adhuc paterni nominis magnitudinem sequentium, ex toto orbe terrarum auxiliis confluentibus. Sua Cæsarem in Hispaniam comitata fortuna est; sed nullum unquam atrocius periculosiusque ab eo initum prœlium, adeo ut, plus quam dubio Marte, descenderet equo, consistensque ante

chaient pied, et maudissant la fortune de l'indigne fin qu'elle lui réservait, déclara à ses soldats qu'il était déterminé à ne point reculer d'un pas : à eux de voir s'ils abandonneraient leur chef dans une telle situation ! La honte, plus que la valeur rétablit le combat, le chef se montrant plus intrépide que ses soldats. Cn. Pompée, grièvement blessé, fut trouvé dans un lieu désert et mis à mort. Labienus et Varus périrent en combattant.

LVI. César vainqueur de tous ses ennemis, revint à Rome, et, avec une générosité qui passe toute croyance, il fit grâce à tous ceux qui s'étaient armés contre lui. Ce ne fut que jeux de gladiateurs, représentations navales, combats de troupes à pied, à cheval et d'éléphants, festins publics pendant plusieurs jours : il en remplit la ville. Il mena cinq triomphes. Les trophées de la Gaule, étaient en bois de citronnier ; ceux du Pont, en acanthe ; ceux d'Alexandrie, en écaille de tortue ; ceux d'Afrique, en ivoire ; ceux de l'Espagne, en argent poli. La valeur du butin en argent excéda six cents millions de sesterces.

Cependant cet homme si grand, ce vainqueur si modéré, ne jouit que cinq mois d'un pouvoir tranquille. Il était rentré à Rome au mois d'octobre. Aux ides de mars, il fut poignardé par des conjurés, à la tête desquels étaient Brutus et Cassius. Il n'avait pas réussi à s'attacher le premier en lui promettant le consulat ; il

recedentium suorum aciem, increpita prius fortuna, quod se in eum servasset exitum, denuntiaret militibus, « vestigio se non recessurum ; proinde viderent, quem et quo loco imperatorem deserturi forent. » Verecundia magis, quam virtute acies restituta, et a duce quam a milite fortius. Cn. Pompeius, gravis vulnere, inventus inter solitudines avias, interemptus est. Labienum Varumque acies abstulit.

LVI. Cæsar, omnium victor, regressus in Urbem, quod humanam excedat fidem, omnibus, qui contra se arma tulerant, ignovit ; magnificentissimisque gladiatorii muneris, naumachiæ, et equitum peditumque, simul elephantorum certaminis spectaculis, epulique per multos dies dati celebratione, replevit eam. Quinque egit triumphos : Gallici apparatus ex citro, Pontici ex acantho, Alexandrini testudine, Africi ebore, Hispaniensis argento rasili constitit. Pecunia ex manubiis lata, paullo amplius sexies millies H.-S.

Neque illi tanto viro, et tam clementer omnibus victoriis suis uso, plus quinque mensium principalis quies contigit. Quippe quum, mense octobri, in Urbem revertisset, idibus martiis, conjurationis auctoribus Bruto et Cassio, quorum alterum promittendo consulatum non obligaverat, contra differendo

s'était aliéné l'autre en différant de l'y porter. Ils eurent pour complices ceux de ses familiers les plus intimes qui devaient leur haute fortune au succès de sa cause, D. Brutus, C. Trebonius, et plusieurs autres d'un nom illustre. M. Antoine, son collègue dans le consulat, homme prêt à tout oser, avait rendu le dictateur odieux aux Romains, en lui mettant une couronne sur la tête, tandis qu'il présidait assis à la célébration des Lupercales : insigne que César avait repoussé, mais sans en paraître blessé.

LVII. L'événement fit connaître combien était juste le conseil qu'Hirtius et Pansa donnaient à César, de maintenir par les armes une domination acquise par les armes. Mais César ne cessait de dire qu'il aimait mieux mourir que d'être craint [53]. Comptant qu'on serait pour lui ce qu'il avait été pour tant d'autres, et sans défiance, il se laissa surprendre par des ingrats. Ce fut en vain que les Dieux multiplièrent les présages et les avertissements : les aruspices l'avaient prévenu de se défier des ides de mars ; Calpurnia, sa femme, épouvantée d'un songe [54], le conjurait de ne point sortir de sa maison; des billets qui lui dénonçaient la conjuration lui avaient été remis, mais il n'en avait pas pris immédiatement connaissance. Les arrêts du destin sont inévitables ; il aveugle ceux qu'il veut perdre.

LVIII. Brutus et C. Cassius étaient préteurs, et D. Brutus, con-

Cassium offenderat, adjectis etiam consiliariis cædis familiarissimis omnium, et fortuna partium ejus in summum evectis fastigium, D. Bruto, et C. Trebonio, aliisque clari nominis viris, interemptus est. Cui magnam invidiam conciliarat M. Antonius, omnibus audendis paratissimus, consulatus collega, imponendo capiti ejus Lupercalibus sedentis pro rostris insigne regium, quod ab eo ita repulsum erat, ut non offensus videretur.

LVII. Laudandum experientia consilium est Pansæ atque Hirtii, qui semper prædixerant Cæsari, ut principatum, armis quæsitum, armis teneret. Ille, dictitans mori se, quam timeri malle, dum clementiam, quam præstiterat, exspectat, incautus ab ingratis occupatus est; quum quidem plurima præsagia atque indicia Dii immortales futuri obtulissent periculi. Nam et aruspices præmonuerant ut diligentissime iduum martiarum caveret diem; et uxor Calpurnia, territa nocturno visu, ut ea die domi subsisteret, orabat; et libelli conjurationem nuntiantes dati, ab eo neque protinus lecti erant. Sed profecto ineluctabilis fatorum vis, cujuscumque fortunam mutare constituit consilia corrumpit.

LVIII. Quo anno id patravere facinus Brutus et C. Cassius, prætores erant;

sul désigné, l'année où ils commirent cet attentat. Ces trois hommes et les autres conjurés, soutenus des gladiateurs de D. Brutus, se saisirent du Capitole. Cassius était d'avis qu'on se défît du consul Antoine, et que le testament de César fût cassé. Mais Brutus combattit cette proposition. « Les bons citoyens, « disait-il,» ne devaient vouloir que le sang du tyran [55]. » (Il fallait bien qu'il qualifiât ainsi César pour l'action qu'il méditait.) De son côté, Dolabella, que le dictateur avait choisi pour lui succéder dans le consulat, avait déjà pris possession des faisceaux et des autres attributs de la dignité consulaire. Antoine convoqua les sénateurs; et, pour garantie de la paix qu'il offrait, il envoya ses enfants, comme otages, au Capitole, en faisant dire aux meurtriers de César, qu'ils pouvaient, sur sa foi, descendre en assurance; en même temps sur la proposition de Cicéron, le sénat décréta la celèbre loi des Athéniens sur l'oubli du passé [56].

LIX. Puis le testament de César fut ouvert. Il adoptait C. Octave, petit-fils de Julie, sa sœur : Octave, sur l'origine duquel nous devons dire un mot, bien qu'à cet égard il nous ait prévenu lui-même [57].

C. Octavius, son père, issu d'une famille non patricienne, mais honorée dans l'ordre des chevaliers, était un homme sage, vertueux, pur et riche. Élu préteur le premier dans une liste de concurrents très-distingués, il mérita d'être jugé digne de s'al-

D. Brutus, consul designatus. Hi una cum conjurationis globo, stipati gladiatorum D. Bruti manu, Capitolium occupavere, quum consul Antonius — quem quum simul interimendum censuisset Cassius, testamentumque Cæsaris abolendum, Brutus repugnaverat, dictitans, nihil amplius civibus præter tyranni, ita enim appellari Cæsarem facto ejus expediebat, petendum esse sanguinem, — convocato senatu, — quum jam Dollabella, quem substituturus sibi Cæsar designaverat consulem, fasces atque insignia corripuisset consularia, — velut pacis auctor, liberos suos obsides in Capitolium misit, fidemque descendendi tuto interfectoribus Cæsaris dedit; et illud decreti Atheniensium celeberrimi exemplum, relatum a Cicerone, oblivionis præteritarum rerum, decreto patrum comprobatum est.

LIX. Cæsaris deinde testamentum apertum est, quo C. Octavium, nepotem sororis suæ Juliæ, adoptabat. De cujus origine, etiam si prævenit, et pauca dicenda sunt.

Fuit C. Octavius, ut non patricia, ita admodum speciosa equestri genitus familia, gravis, sanctus, innocens, dives. Hic prætor inter nobilissimos viros creatus primo loco, quum ei dignatio, Julia genitam, Atiam conciliasset uxo-

lier à C. César, en épousant sa nièce. Au sortir de la préture, le sort lui assigna le gouvernement de Macédoine ; il y obtint le titre d'*imperator*, et il revenait à Rome, pour demander le consulat, quand il mourut en chemin, laissant son fils encore revêtu de la prétexte. Recueilli chez Philippe, second mari d'Atia, qui s'était chargé de son éducation, le jeune homme se fit chérir de C. César son grand-oncle, qui l'aima comme son fils, et l'emmena en Espagne, où la guerre s'allumait ; il avait dix-huit ans ; et, depuis ce moment, César lui fit partout et toujours partager son toit ou sa litière. Il l'éleva même, tout jeune encore, à la dignité de pontife ; et les discordes civiles apaisées, il l'envoya s'exercer aux écoles d'Apollonie, afin que l'étude des lettres développât l'heureux génie dont il paraissait doué. Il devait l'emmener ensuite dans l'expédition qu'il projetait contre les Gètes et les Parthes.

Au premier bruit de l'assassinat de son oncle, Octave partit pour Rome : les centurions des légions voisines se mettaient, eux et leurs troupes, à sa disposition, offres qui d'après le conseil de Salvidienus et d'Agrippa, n'étaient pas à rejeter; mais il avait hâte d'arriver. A Brindes, il apprit les circonstances du meurtre de César, et les clauses de son testament. A son arrivée à Rome, ses amis accoururent en foule à sa rencontre, et son entrée fut marquée par un phénomène : le disque du soleil forma sur sa tête une sorte d'arc-en-ciel, et sembla couronner d'avance le héros qu'attendaient de si grandes destinées [58].

rem, ex eo honore sortitus Macedoniam, appellatusque in ea imperator, decedens ad petitionem consulatus, obiit, prætextato relicto filio : quem C. Cæsar, major ejus avunculus, educatum apud Philippum vitricum, dilexit ut suum, natumque annos XVIII, Hispaniensis militiæ assecutum se postea comitem habuit, nunquam aut alio usum hospitio, quam suo, aut alio vectum vehiculo; pontificatusque sacerdotio puerum honoravit ; et, pacatis bellis civilibus, ad erudiendum liberalibus disciplinis singularis indolem juvenis, Apolloniam eum in studia miserat, mox belli Getici, ac deinde Parthici habiturus commilitonem.

Cui ut est nuntiatum de cæde avunculi, quum protinus ex vicinis legionibus centuriones suam suorumque militum operam ei pollicerentur, neque eam spernendam Salvidienus et Agrippa dicerent, ille festinans pervenire in Urbem, omnem ordinem et necis et testamenti, Brundusii, comperit. Cui adventanti Romam immanis amicorum occurrit frequentia ; et, quum intraret Urbem, solis orbis super caput ejus, curvatus æqualiter, rotundatusque in colorem arcus, velut coronam tanti mox viri capiti imponens, conspectus est.

LX. Atia, mère d'Octave, et Philippe, son beau-père, ne le voyaient pas sans inquiétude hériter d'un nom et d'une fortune en butte aux passions irritées. Mais par lui devait renaître et se conserver la gloire du nom romain : ainsi l'avaient arrêté les destins qui veillaient au salut de l'empire du monde. Cette âme divine rejeta donc les conseils de la prudence humaine, préféra le rang suprême avec ses périls à une humble et obscure sécurité, et aima mieux s'en rapporter au jugement de son oncle et de César sur lui, qu'à l'opinion de son beau-père : « Quand César m'a cru digne de porter son nom,» répétait-il, « il ne m'est pas permis de m'en croire indigne. »

Antoine le reçut d'abord avec hauteur. Il est vrai qu'il entrait plus de crainte que de mépris dans cet accueil. Admis non sans peine à le voir, dans les jardins de Pompée, il eut à peine le temps de lui parler. Bientôt même, Antoine l'accusa perfidement de lui avoir tendu des embûches. Mais à sa honte, on reconnut la fausseté de cette accusation. Ensuite, les deux consuls, Antoine et Dolabella ne gardèrent plus de mesure, et leur fureur ambitieuse éclata. Le premier s'empara de sept cent millions de sesterces que C. César avait déposés dans le temple d'Ops; altéra les actes et les écrits du dictateur; en supposa d'autres, mit tout à l'enchère, et vendit, lui consul, la république. En même temps, il résolut de se saisir du gouvernement des Gaules, au préjudice de D. Brutus, consul désigné. De son côté, Dolabella s'attribua les provinces d'outre-mer.

LX. Non placebat Atiæ matri, Philippoque vitrico, adiri nomen invidiosæ fortunæ Cæsaris : sed asserebant salutaria reipublicæ terrarumque orbis fata conditorem conservatoremque romani nominis. Sprevit itaque cœlestis animus humana consilia, et cum periculo potius summa, quam tuto humilia, proposuit sequi, maluitque avunculo et Cæsari de se, quam vitrico credere, dictitans, « nefas esse, quo nomine Cæsari dignus esset visus, semetipsum sibi videri indignum. »

Hunc protinus Antonius consul superbe excipit (neque is erat contemptus, sed metus); vixque admisso in Pompeianos hortos, loquendi secum tempus dedit; mox etiam, velut insidiis ejus petitus, sceleste insimulare cœpit; in quo turpiter deprehensa ejus vanitas est. Aperte deinde Antonii ac Dolabellæ consulum ad nefandam dominationem erupit furor. H.-S. septies millies, depositum a C. Cæsare ad ædem Opis, occupatum ab Antonio, actorum ejusdem insertis falsis, commutatisque et corruptis commentariis; atque omnia pretio temperata; vendente rempublicam consule. Idem provinciam D. Bruto, desi-

La haine s'accroissait ainsi de jour en jour entre deux hommes, dont le caractère et les desseins étaient si différents; et par suite, le jeune César était entouré d'embûches qu'Antoine ne cessait de lui dresser.

LXI. Rome opprimée languissait sous la domination d'Antoine. La douleur et l'indignation remplissaient tous les cœurs; mais l'énergie manquait pour la résistance, lorsque le jeune C. César, à peine âgé de dix-neuf ans, avec un courage supérieur à celui du sénat, et, sans autre guide que sa propre sagesse, osa, pour la défense de la république, de grandes choses et les exécuta. Il appela d'abord de Calatia, puis de Casilinum, les vétérans de son père. D'autres les suivirent, et de leur réunion se forma bientôt une armée régulière. Bientôt celle qu'Antoine avait tirée des provinces d'outre-mer reçut l'ordre de s'assembler à Brindes; et il se porta à sa rencontre; mais la légion Martiale et la quatrième, instruites des dispositions du sénat, et frappées du caractère du jeune Octave, levèrent leurs enseignes et passèrent dans son camp. Le sénat cependant lui fit ériger une statue équestre, — que nous voyons encore dans la place aux harangues, avec l'inscription qui marquait son âge; distinction accordée, dans l'espace de trois cents ans, à trois hommes seulement, L. Sylla, Cn. Pompée, C. César, — et l'envoya, en qualité de propréteur, avec Hirtius et Pansa, consuls désignés, faire la guerre à Antoine. Quoiqu'il n'eût en-

gnato consuli, decretam, Galliam occupare statuit. Dolabella transmarinas decrevit sibi. Interque naturaliter dissimillimos ac diversa volentes crescebat odium; eoque C. Cæsar juvenis quotidianis Antonii petebatur insidiis.

LXI. Torpebat oppressa dominatione Antonii civitas. Indignatio et dolor omnibus, vis ad resistendum nulli aderat, quum C. Cæsar, XIX annum ingressus, mira ausus, ac summa consecutus, privato consilio, majorem senatu pro republica animum habuit, primumque a Calatia, mox a Casilino, veteranos excivit paternos; quorum exemplum secuti alii, brevi in formam justi coiere exercitus. Mox, quum Antonius occurrisset exercitui, quem ex transmarinis provinciis Brundusium venire jusserat, legio Martia et quarta, cognita et senatus voluntate, et tanti juvenis indole, sublatis signis, ad Cæsarem se contulerunt. Eum senatus, honoratum equestri statua, quæ hodieque in rostris posita, ætatem ejus scriptura indicat — qui honor non alii, per CCC annos, quam L. Sullæ, et Cn. Pompeio, et C. Cæsari contigerat, — pro prætore una cum consulibus designatis, Hirtio et Pansa, bellum cum Antonio gerere jussit.

core que vingt ans, il la conduisit avec la plus grande vigueur. Assiégé dans Modène, D. Brutus fut délivré ; Antoine, réduit à fuir honteusement, et privé de son armée, quitta l'Italie. Des deux consuls, l'un mourut sur le champ de bataille, l'autre, d'une blessure, peu de jours après.

LXII. Avant la déroute d'Antoine, le sénat, sur la proposition de Cicéron particulièrement, avait rendu toute espèce de décrets honorables pour le jeune César et pour son armée. Mais, le mouvement apaisé, les sentiments que la crainte avaient contenus éclatèrent, et tout d'un coup le parti de Pompée reprit faveur. On maintint M. Brutus et C. Cassius dans le gouvernement des provinces qu'ils s'étaient attribuées, sans attendre un sénatus-consulte ; on combla de louanges les troupes qui s'étaient rangées sous leur étendard ; on leur remit tous les pouvoirs d'au delà des mers. Il est vrai que, tandis qu'ils redoutaient les armes d'Antoine, et exagéraient leurs alarmes, pour le rendre plus odieux, ils avaient déclaré, dans leurs manifestes, « qu'ils étaient prêts à payer le bonheur et la concorde de la république de leur exil éternel, qu'ils ne voulaient plus fournir d'aliments à la guerre civile, et que la conscience de leurs services suffisait à leur ambition ; » mais à peine sortis de Rome et de l'Italie, ils s'étaient emparés, de concert et sans autorisation, des provinces et des armées ; et, sous le prétexte que partout où ils étaient, était la république,

Id ab eo annum agente vicesimum, fortissime circa Mutinam administratum est, et D. Brutus obsidione liberatus : Antonius turpi ac nuda fuga coactus deserere Italiam. Consulum autem alter in acie, alter, post paucos dies, ex vulnere, mortem obiit.

LXII. Omnia, antequam fugaretur Antonius, honorifice a senatu in Cæsarem exercitumque ejus decreta sunt, maxime auctore Cicerone : sed, ut recessit motus, erupit voluntas, protinusque Pompeianis partibus rediit animus. Bruto Cassioque provinciæ, quas jam ipsi, sine ullo senatusconsulto, occupaverant, decretæ ; laudati, quicumque his se exercitus tradidissent ; omnia transmarina imperia eorum commissa arbitrio. Quippe M. Brutus et C. Cassius, nunc metuentes arma Antonii, nunc ad augendam ejus invidiam, simulantes se metuere, testati edictis, « libenter se vel in perpetuo exsilio victuros, dum reipublicæ constaret concordia, nec ullam belli civilis præbituros materiam, plurimum sibi honoris esse in conscientia facti sui, » profecti Urbe atque Italia, intento ac pari animo, sine auctoritate publica, provincias, exercitusque occupaverant ; et ubicumque ipsi essent, prætexentes esse rempublicam, pecu-

ils avaient déterminé les questeurs à leur livrer les tributs que ceux-ci levaient sur les provinces d'outre-mer pour être portés à Rome. Et le sénat avait tout couvert, tout ratifié. Le triomphe avait été décerné à D. Brutus, pour le récompenser sans doute d'avoir été sauvé [59]. Quant à Hirtius et à Pansa, leurs funérailles avaient été célébrées aux frais de la république.

De César, il n'était point question, à ce point, que les commissaires qu'on députa vers ses troupes avaient ordre de l'éviter, et de ne s'adresser qu'aux soldats. L'armée n'imita point l'ingratitude du sénat ; elle ne voulut entendre les envoyés qu'en présence de leur général, quoique César feignît de ne pas comprendre l'injure. Ce fut alors que Cicéron, attaché de cœur au parti de Pompée, dit, en parlant d'Octave, qu'il convenait de le louer et de l'élever jusqu'au ciel; expression équivoque, sous laquelle il déguisait sa pensée.

LXIII. Antoine cependant fuyait au delà des Alpes. D'abord il envoya faire des propositions à M. Lépide, qu'une nomination surprise avait donné pour successeur à C. César dans la charge de grand pontife, et qui, s'étant décerné le gouvernement de l'Espagne, s'attardait encore dans les Gaules. Ses offres furent rejetées. Mais il affecta de se montrer aux soldats; et comme, lorsque le vin ne troublait point sa raison, il était supérieur à beaucoup de généraux, tandis qu'on n'en connaissait point d'inférieur à Lépide, ils l'introduisirent dans leur camp, par une

nias etiam, quæ ex transmarinis provinciis Romam ab quæstoribus deportabantur, a volentibus acceperant. Quæ omnia senatus decretis comprehensa, et comprobata sunt; et D. Bruto, quod alio beneficio viveret, decretus triumphus; Pansæ atque Hirtii corpora publica sepultura honorata.

Cæsaris adeo nulla habita mentio, ut legati, qui ad exercitum ejus missi erant, juberentur, summoto eo, milites alloqui. Non fuit tam ingratus exercitus, quam fuerat senatus : nam, quum eam injuriam dissimulando Cæsar ferret, negavere milites, sine imperatore suo ulla se audituros mandata. Hoc est illud tempus, quo Cicero, insito amore Pompeianarum partium, Cæsarem laudandum et tollendum censebat, quum aliud diceret, aliud intelligi vellet.

LXIII. Interim Antonius, fuga transgressus Alpes, primo per colloquia repulsus a M. Lepido, qui pontifex maximus in C. Cæsaris locum furto creatus, decreta sibi Hispania, adhuc in Gallia morabatur; mox sæpius in conspectum veniens militum, quum et Lepido omnes imperatores forent meliores, et multis Antonius, dum erat sobrius, per aversa castrorum, proruto vallo, mi-

brèche pratiquée derrière. Lépide garda le titre de général; Antoine en eut l'autorité.

Juventius Laterensis détournait Lépide de toute alliance avec Antoine, qu'un décret proclamait ennemi de la république. L'admission d'Antoine au camp de Lépide lui prouvant l'inutilité de ses conseils, il se perça de son épée. Sa mort fut conséquente avec sa vie.

Les forces d'Antoine s'accrurent ensuite des armées que Plancus et Pollion lui livrèrent[60]: — Plancus, esprit mobile qui ne savait trop à quel parti il appartenait, et rarement d'accord avec lui-même, tantôt appuyant D. Brutus, désigné consul, et son collègue, tantôt se prévalant, dans ses lettres, de son zèle pour le sénat, et un moment après le trahissant; — Asinius Pollion, ferme dans ses idées, fidèle à César, ennemi de Pompée.

LXIV. D. Brutus, d'abord abandonné par Plancus, bientôt après en butte à ses embûches, témoin tous les jours de la désertion de ses soldats, alla se réfugier chez un homme de distinction, appelé Camelus. Des émissaires d'Antoine le découvrirent et l'égorgèrent. Ainsi D. Brutus porta la peine de son ingratitude. Il avait été le plus intime ami de César; il en devint l'assassin : il lui faisait un crime de cette haute fortune, dont il avait recueilli les fruits, et il trouvait juste d'immoler le bienfaiteur, en retenant ses bienfaits.

litibus receptus est. Qui titulo imperii cedebat Lepido, quum summa virium penes eum foret.

Sub Antonii ingressum in castra, Juventius Laterensis, vir vita ac morte consentaneus, quum acerrime suasisset Lepido, ne se cum Antonio, hoste judicato, jungeret, irritus consilii, gladio se ipse transfixit.

Plancus deinde, dubia, id est, sua fide, diu quarum esset partium secum luctatus, ac sibi difficile consentiens, et nunc adjutor D. Bruti, designati consulis, collegæ sui, senatuique se litteris venditans, mox ejusdem proditor; Asinius autem Pollio, firmus proposito, et Julianis partibus fidus, Pompeianis adversus, uterque exercitus tradidere Antonio.

LXIV. D. Brutus, desertus primo a Planco, post etiam insidiis ejusdem petitus, paullatim relinquente eum exercitu, fugiens, in hospitis cujusdam, nobilis viri, nomine Cameli, domo; ab iis quos miserat Antonius, jugulatus est, justissimasque optime de se merito viro C. Cæsari pœnas dedit. Cujus quum primus omnium amicorum fuisset, interfector fuit; et fortunæ, ex qua fructum tulerat, invidiam in auctorem relegabat; censebatque æquum, quæ acceperat a Cæsare, retinere, Cæsarem, qui illa dederat, perisse.

Ce fut à cette époque que Cicéron, dans une suite de discours, imprima sur le nom d'Antoine un opprobre ineffaçable. Cicéron et le tribun Canutius l'attaquaient à la fois, l'un avec les armes d'une éblouissante et céleste éloquence, l'autre avec celles d'un perpétuel accès de rage. Tous deux payèrent de leur vie leur zèle pour la liberté. La proscription s'ouvrit par la mort du tribun; celle de Cicéron en fut le terme, Antoine étant assouvi.

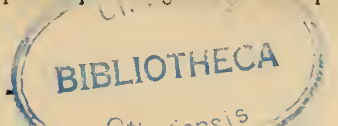
Puis Lépide fut déclaré, par le sénat, ennemi de la république, comme l'avait été Antoine.

LXV. Alors Antoine, César et Lépide entrèrent en correspondance, et en négociation. Antoine représentait à César tout ce qu'il avait à craindre de l'inimitié des partisans de Pompée, l'ascendant qu'ils avaient acquis, les efforts de Cicéron pour relever Brutus et Cassius. Il le menaçait, s'il ne s'unissait à lui, de joindre ses forces à celles des deux conjurés, déjà maîtres de dix-sept légions. « C'était au fils de César, » ajoutait-il, « bien plus encore qu'à son ami, qu'appartenait le soin de le venger. » Ainsi se forma cette ligue qui s'empara de l'autorité suprême [61]. La belle-fille d'Antoine fut promise à César ; et cette alliance, qui rapprochait encore les deux triumvirs, se conclut à l'instigation et sur le vœu des soldats. Enfin, César fut fait consul, avec Q. Pedius, avant d'avoir accompli sa vingtième année, le 21 septembre, sept

Hæc sunt tempora, quibus M. Tullius continuis actionibus æternas Antonii memoriæ inussit notas; sed hic fulgentissimo et cœlesti ore, ac tribunus Canutius continua rabie lacerebat Antonium. Utrique vindicta libertatis morte stetit: sed tribuni sanguine commissa proscriptio; Ciceronis, velut satiato Antonio pœna, finita.

Lepidus deinde a senatu hostis judicatus est, ut ante fuerat Antonius.

LXV. Tum inter eum, Cæsaremque et Antonium commercia epistolarum, et conditionum jacta mentio, quum Antonius et subinde Cæsarem admoneret, quam inimicæ ipsi Pompeianæ partes forent, et in quod jam emersissent fastigium, et quanto Ciceronis studio Brutus Cassiusque attollerentur, denuntiaretque se cum Bruto Cassioque, qui jam decem et septem legionum potentes erant, juncturum vires suas, si Cæsar ejus aspernaretur concordiam, diceretque, « plus Cæsarem patris, quam se amici ultioni debere. » Igitur inita potentiæ societas; et, hortantibus orantibusque exercitibus, inter Antonium etiam et Cæsarem facta affinitas, quum esset privigna Antonii desponsa Cæsari; consulatumque iniit Cæsar pridie quam viginti annos impleret, x ka-



cent neuf ans après la fondation de Rome, et soixante-douze ans, M. Vinicius, avant votre consulat.

Cette même année vit Ventidius joindre la toge consulaire à la robe prétorienne, dans une ville où il avait suivi le char d'un triomphateur, avec d'autres prisonniers faits dans le Picenum. Quelque temps après, il obtint lui-même les honneurs du triomphe.

LXVI. Déclarés l'un et l'autre ennemis de la république, Antoine et Lépide aimèrent mieux se rappeler ce que le sénat avait fait contre eux, que ce qu'ils avaient mérité, et ils renouvelèrent les horreurs des proscriptions de Sylla. Le jeune César était seul contre deux; sa résistance fut inutile[62].

O comble de l'indignité! César est contraint de proscrire! Et il se trouve quelqu'un pour proscrire Cicéron! Le crime d'Antoine étouffe à jamais l'organe de la patrie[63], sans que personne se lève pour défendre celui qui si longtemps avait défendu tout le monde, État et citoyens!

Mais c'est en vain, Marc Antoine (l'indignation qui déborde de mon cœur me fait rompre le cadre de ces récits), oui, c'est en vain, que tu as mis à prix cette tête divine, cette tête illustre, et que, par un appât de mort, tu as provoqué l'assassinat du grand consul, le sauveur de l'État. Tu n'as pu ravir à Cicéron que des jours inquiets, quelques années de vieillesse, une existence qui, sous

lendas octobres, cum collega Q. Pedio, post Urbem conditam abhinc annis DCCIX, ante LXXII, quam tu, M. Vinici, consulatum inires.

Vidit hic annus Ventidium, per quam Urbem inter captivos Picentium in triumpho ductus erat, in ea consularem prætextam jungentem prætoriæ. Idem hic postea triumphavit.

LXVI. Furente deinde Antonio, simulque Lepido, quorum uterque, ut prædiximus, hostes judicati erant, quum ambo mallent sibi nuntiari quid passi essent, quam quid emeruissent, repugnante Cæsare, sed frustra adversus duos, instauratum Sullani exempli malum, proscriptio.

Nihil tam indignum illo tempore fuit, quam quod aut Cæsar aliquem proscribere coactus est, aut ab ullo Cicero proscriptus est, abscissaque scelere Antonii vox publica est, quum ejus salutem nemo defendisset, qui per tot annos et publicam civitatis, et privatam civium defenderat.

Nihil tamen egisti, M. Antoni (cogit enim excedere propositi formam operis erumpens animo ac pectore indignatio), nihil, inquam, egisti, mercedem cœlestissimi oris et clarissimi capitis abscissi numerando, auctoramentoque funebri ad conservatoris quondam reipublicæ tantique consulis irritando necem. Rapuisti tu M. Ciceroni lucem sollicitam, et ætatem senilem, et vitam

ta domination, eût été plus misérable que ne l'était sa mort sous ton triumvirat. Mais sa renommée, mais la gloire de ses actions et de ses discours, bien loin de les lui ravir, tu n'as fait qu'en accroître l'éclat. Il vit et vivra dans la mémoire des siècles; et tant que subsistera ce corps de la nature,— œuvre du hasard, d'une providence ou d'une autre cause, quelle qu'elle soit,— tant que subsistera ce monde que, presque seul des Romains, il a vu par les lumières de son esprit, embrassé par la force de son génie, illuminé par son éloquence, il emportera dans son cours la gloire de Cicéron; la postérité tout entière admirera ses écrits contre toi et flétrira ton attentat contre lui; et le genre humain disparaîtra de la terre plutôt que le souvenir de ce grand homme [64].

LXVII. Il n'y aurait point dans le cœur d'un homme assez de larmes pour pleurer tous les malheurs de ces temps-là, bien loin qu'aucune plume puisse en retracer l'image. Remarquons toutefois que, dans ces proscriptions, tandis que les femmes se distinguèrent par leur dévouement pour leurs époux, que les affranchis et en général les esclaves témoignèrent honnêtement leur fidélité à leurs maîtres, les fils se signalèrent par leur indifférence pour leurs pères : tant il est vrai que les hommes souffrent impatiemment tout ce qui retarde l'accomplissement de leurs espérances, quelles qu'elles soient!

Afin que les plus saintes lois fussent violées, et pour offrir au crime le double attrait de la récompense et de l'exemple, Antoine

miseriorem, te principe, quam, sub te triumviro, mortem. Famam vero gloriamque factorum atque dictorum adeo non abstulisti, ut auxeris: vivit, vivetque per omnium sæculorum memoriam; dumque hoc vel forte, vel providentia, vel utcumque constitutum, rerum naturæ corpus, quod ille pæne solus Romanorum animo vidit, ingenio complexus est, eloquentia illuminavit, manebit incolume, comitem ævi sui laudem Ciceronis trahet, omnisque posteritas illius in te scripta mirabitur, tuum in eum factum exsecrabitur; citiusque in mundo genus hominum, quam ea, cadet.

LXVII. Hujus totius temporis fortunam ne deflere quidem quisquam satis digne potuit, adeo nemo exprimere verbis potest. Id tamen notandum est, fuisse in proscriptos uxorum fidem summam, libertorum mediam, servorum aliquam, filiorum nullam. Adeo difficilis est hominibus utcumque conceptæ spei mora!

Ne quid ulli sanctum relinqueretur, velut in dotem invitamentumque sceleris, Antonius L. Cæsarem avunculum, Lepidus Paulum fratrem proscripse-

proscrivit L. César, son oncle; Lépide sacrifia Paulus, son frère, et Plancus eut le crédit de faire mettre Plancus Plotius, son frère, sur la liste des victimes. Aussi tous ceux qui suivirent le char triomphal de Lépide et de Plancus répétaient-ils ces vers, au milieu des railleries des soldats et de l'exécration des citoyens :

> Nous voyons triompher les deux consuls romains,
> Non des Gaulois, mais des Germains [65].

LXVIII. Un trait qui m'avait échappé doit retrouver ici sa place; car le nom de son auteur ne me permet pas de le laisser dans l'ombre. Pendant que César disputait l'Empire à Pharsale et en Afrique, M. Célius, homme qui ne se distinguait de Curion que par un degré de plus dans l'éloquence et l'énergie, comme lui, pervers avec habileté, et réduit par l'état de ses affaires, pire encore que celui de son esprit, à ne pouvoir vivre dans un honnête repos, résolut, pendant sa préture, nonobstant les efforts du sénat et l'autorité du consul, de publier une loi pour l'abolition des dettes. Il tira de l'exil Annius Milon, que son rappel vainement sollicité rendait hostile à César, excita dans Rome une sédition et prépara sourdement au dehors une levée de boucliers. Chassé d'abord du sein de la république, il fut bientôt poursuivi par l'armée du consul et tué près de la ville de Thurium : tel avait été l'ordre du sénat.

Une semblable tentative attira le même sort à Milon. Cet

rant. Nec Planco gratia defuit ad impetrandum, ut frater ejus Plancus Plotius proscriberetur. Eoque inter jocos militares, qui currum Lepidi Plancique secuti erant, inter exsecrationem civium, usurpabant hunc versum :

> De Germanis, non de Gallis, duo triumphant consules.

LXVIII. Suo præteritum loco referatur : neque enim persona umbram actæ rei capit. Dum in acie Pharsalica Africaque, de summa rerum Cæsar dimicat, M. Cœlius, vir eloquio animoque Curioni simillimus, sed in utroque perfectior, nec minus ingeniose nequam, quum in modica quiete servari non posset (quippe pejor illi res familiaris, quam mens erat), in prætura novarum tabularum auctor exstitit, nequiitque senatus et auctoritate consulis deterreri. Accito etiam Milone Annio, qui, non impetrato reditu, Julianis partibus infestus erat, in Urbe seditionem, in agris occulte bellicum tumultum movens, primo submotus a republica, mox consularibus armis, auctore senatu, circa Thurios oppressus est.

Incepto pari similis fortuna Milonis fuit; qui Compsam, in Hirpinis, oppu-

homme remuant, et dont la hardiesse convenait si mal à sa fortune, mortellement atteint d'un coup de pierre, près de Compsa, ville du pays des Hirpins, expia tout à la fois le meurtre de P. Clodius, et sa rébellion.

Pour réparer encore une omission, je parlerai de la liberté intempestive et immodérée avec laquelle les tribuns Marullus Epidius et Flavus Césetius reprochèrent à C. César d'aspirer à la royauté. Peu s'en fallut qu'ils ne ressentissent les effets de son pouvoir. Perpétuellement harcelé par leurs déclamations, il se contenta de les noter en censeur, au lieu de les châtier en dictateur; mais il les destitua de leurs emplois, en se plaignant d'être réduit à la malheureuse alternative, de forcer son naturel, ou de laisser porter atteinte à son autorité.

Reprenons l'ordre des faits.

LXIX. Déjà Dolabella [66], successeur de C. Trebonius dans le gouvernement de l'Asie, avait surpris, à Smyrne, et fait périr ce consulaire ingrat, qui, redevable à César de son élévation au consulat, avait trempé les mains dans son sang. C. Cassius, à la tête des fortes légions de Syrie, que lui avaient remises les prétoriens Statius Murcus et Crispus Marcius, auxquels ces légions obéissaient, poursuivit Dolabella qui, de l'Asie dont il s'était rendu maître, avait gagné la Syrie, et s'était enfermé dans Laodicée.

gnans, ictusque lapide, tum P. Clodio, tum patriæ, quam armis petebat, pœnas dedit, vir inquies, et ultra sortem temerarius.

Quatenus autem aliquid ex omissis peto, notetur immodica et intempestiva libertate usos adversus C. Cæsarem, Marullum Epidium, Flavumque Cæsetium, tribunos plebis, dum arguunt in eo regni voluntatem, pæne vim dominationis expertos. In hoc tamen sæpe lacessiti principis ira excessit, ut censoria potius contentus nota, quam animadversione dictatoria, submoveret eos a republica, testareturque esse sibi miserrimum, quod aut natura sua ei excedendum foret, aut minuenda dignitas.

Sed ad ordinem revertendum est.

LXIX. Jam et Dolabella in Asia C. Trebonium consularem, cui succedebat, fraude deceptum, Smyrnæ occiderat, virum adversus merita Cæsaris ingratissimum, participemque cædis ejus, a quo ipse in consulare provectus fastigium fuerat; et C. Cassius, acceptis a Statio Murco et Crispo Marcio, prætoriis viris imperatoribusque, prævalidis in Syria legionibus, inclusum Dolabellam (qui, præoccupata Asia, in Syriam pervenerat) Laodiceæ, expugnata ea urbe, inter-

La ville prise, Dolabella tendit courageusement la gorge à son esclave. Dix légions se trouvèrent du coup entre les mains de Cassius. De son côté, M. Brutus avait enlevé les troupes que commandaient C. Antoine, frère du triumvir et Vatinius, l'un en Macédoine, l'autre près de Dyrrachium, et qui s'étaient volontairement rattachées à lui. Ajoutons toutefois qu'il avait provoqué C. Antoine. Quant à Vatinius, il l'avait accablé du poids de sa considération[67]. Brutus passait pour le premier de tous les généraux; Vatinius, pour le dernier. La difformité de son corps le disputait à la turpitude de son âme; on disait que l'enveloppe répondait à l'âme. Brutus voyait donc ses forces accrues de sept légions.

Cependant le consul Pedius, en vertu de la loi Pedia dont il était l'auteur, avait fait interdire le feu et l'eau aux assassins de César, son collègue. Ce fut alors que le sénateur Capiton, mon oncle paternel, souscrivit avec Agrippa à la condamnation de C. Cassius.

Pendant que ces événements se passaient en Italie, Cassius, après une opiniâtre résistance, avait pris Rhodes, malgré les difficultés de l'entreprise; Brutus avait vaincu les Lyciens; puis les armées des deux conjurés étaient entrées en Macédoine. Là, Cassius faisant violence à son caractère, s'étudiait à surpasser en clémence Brutus lui-même. Je ne crois pas qu'on trouve l'exemple d'hommes que la fortune ait mieux traités qu'elle ne traita d'abord Brutus

fecerat (ita tamen, ut ad ictum servi sui Dolabella non segniter cervicem daret), et x legiones in eo tractu sui juris fecerat. Et M. Brutus C. Antonio, fratri M. Antonii, in Macedonia, Vatinioque circa Dyrrachium, volentes legiones extorserat : sed Antonium bello lacessierat, Vatinium dignatione obruerat, quum et Brutus cuilibet ducum præferendus videretur, et Vatinius nulli nomini non esset postferendus. In quo deformitas corporis cum turpitudine certabat ingenii, adeo ut animus ejus dignissimo domicilio inclusus videretur. Eratque vii legionibus validus.

Et lege Pedia, quam consul Pedius, collega Cæsaris, tulerat, omnibus, qui Cæsarem patrem interfecerant, damnatis aqua ignique interdictum erat. Quo tempore, Capito patruus meus, vir ordinis senatorii, Agrippæ subscripsit in C. Cassium.

Dumque ea in Italia geruntur, acri atque prosperrimo bello Cassius Rhodum, rem immanis operis, ceperat; Brutus Lycios devicerat; et inde in Macedoniam exercitus trajecerant, quum per omnia repugnans naturæ suæ Cassius, etiam Bruti clementiam vinceret. Neque reperias, quos aut pronior fortuna

et Cassius, et qu'elle ait abandonnés plus vite, comme lasse de les favoriser.

LXX. Antoine et le jeune César passèrent alors en Macédoine à la tête de leurs armées, et livrèrent bataille aux conjurés dans les plaines de Philippes. L'aile que commandait M. Brutus poussa l'ennemi si vigoureusement, qu'elle força le quartier d'Octave : car celui-ci, remplissait les fonctions de général, malgré le mauvais état de sa santé, et les instances d'Astorius, son médecin, qui effrayé par une vision qui prescrivait de se tenir tranquille, lui avait donné le conseil de rester au camp. L'aile de Cassius, maltraitée, mise en déroute, gagna les hauteurs. Là, craignant que son collègue n'eût pas été plus heureux, Cassius dépêcha un centurion des vétérans pour s'assurer du fait, en le chargeant en même temps de reconnaître une troupe nombreuse qui se dirigeait de son côté. Ne recevant pas de réponse, et la troupe approchant, au milieu d'un nuage de poussière, qui ne permettait de distinguer ni les figures ni les enseignes, persuadé que c'était un corps d'ennemis qui allait fondre sur lui, il se couvrit la tête, et présenta intrépidement le cou à son affranchi. Sa tête avait roulé à terre, quand reparut le centurion, annonçant la victoire de Brutus. A la vue du corps inanimé de son général, le malheureux s'écria : « Je suivrai celui qu'a perdu ma lenteur. » Et il se jeta sur la pointe de son épée.

comitata sit, aut, veluti fatigata, maturius destituerit, quam Brutum et Cassium.

LXX. Tum Cæsar et Antonius trajecerunt exercitus in Macedoniam, et apud urbem Philippos cum M. Bruto Cassioque acie concurrerunt. Cornu, cui Brutus præerat, impulsis hostibus, castra Cæsaris cepit. Nam ipse Cæsar, etiamsi infirmissimus valetudine erat, obibat munia ducis, oratus etiam ab Artorio medico, ne in castris remaneret, manifesta denuntiatione quietis territo. Id autem, in quo Cassius fuerat, fugatum ac male mulctatum in altiora se receperat loca. Tum Cassius ex sua fortuna eventum collegæ æstimans, quum dimisisset evocatum, jussissetque nuntiari sibi, quæ esset multitudo ac vis hominum, quæ ad se tenderet, tardius eo nuntiante, quum in vicino esset agmen cursu ad eum tendentium, neque pulvere facies, aut signa denotari possent, existimans hostes esse, qui irruerent, lacerna caput circumdedit, extentamque cervicem interritus liberto præbuit. Deciderat Cassii caput, quum evocatus advenit, nuntians Brutum esse victorem. Qui quum imperatorem prostratum videret : « Sequar, » inquit, « eum quem mea occidit tarditas ; » et ita in gladium incubuit.

Peu de jours après, Brutus combattit encore, fut défait, mis en fuite, et se retira sur une éminence. Là, résolu de mourir, il fit consentir Straton d'Égée, son ami, à lui prêter un fatal secours; puis, élevant son bras gauche au-dessus de sa tête, il saisit de la main droite l'épée de Straton, en plaça la pointe contre la mamelle gauche, à l'endroit même où se font sentir les battements du cœur, et mourut percé d'un seul coup.

LXXI. Messala Corvinus, jeune homme d'un mérite éclatant, qui servait dans l'armée de Brutus et de Cassius, y tenait le premier rang après eux. Pressé de leur succéder dans le commandement, il aima mieux devoir son salut à la générosité de César, que de poursuivre encore, les armes à la main, de douteuses espérances. Le plaisir d'accorder la vie à Corvinus fut pour César le plus doux fruit de sa victoire, et je ne connais pas d'exemple d'une plus noble et plus fidèle gratitude que celle de Corvinus.

Aucune guerre ne coûta plus de noble sang. Le fils de Caton y périt. Hortensius et Lucullus, fils de deux citoyens éminents, eurent le même sort. Pour Varron, avant de repaître la cruauté d'Antoine du spectacle de sa mort, il lui prédit, avec une grande liberté, la fin dont il était digne et qui l'attendait. Drusus Livius, père de Julie, femme d'Auguste, et Quinctilius Varus n'essayèrent même pas de fléchir un ennemi vainqueur. Le premier se tua dans sa tente; l'autre, après s'être revêtu des ornements de

Post paucos deinde dies, Brutus conflixit cum hostibus, et victus acie, quum in tumulum nocte ex fuga se recepisset, impetravit a Stratone Ægeate, familiari suo, ut manum moriturо commodaret sibi; rejectoque lævo super caput brachio, quum mucronem gladii ejus dextera tenens sinistræ admovisset mamillæ, ad eum ipsum locum qua cor emicat, impellens se in vulnus, uno ictu transfixus, expiravit protinus.

LXXI. Messala, fulgentissimus juvenis, proximus in illis castris Bruti Cassiique auctoritati, quum essent qui eum ducem poscerent, servari beneficio Cæsaris maluit, quam dubiam spem armorum tentare amplius. Nec aut Cæsari quidquam ex victoriis suis fuit lætius, quam servasse Corvinum, aut majus exemplum hominis grati ac pii, quam Corvinus in Cæsarem fuit.

Non aliud bellum cruentius cæde clarissimorum virorum fuit. Tum Catonis filius cecidit. Eadem Lucullum, Hortensiumque, eminentissimorum civium filios, fortuna abstulit. Nam Varro ad ludibrium moriturus Antonii, digna illo ac vera de exitu ejus magna cum libertate ominatus est. Drusus Livius, Juliæ Augustæ pater, et Varus Quinctilius, ne tentata quidem hostis misericordia,

ses dignités, contraignit un affranchi de lui percer le sein.

LXXII. Telle fut la fin que la fortune réservait à M. Brutus et à son parti. Il avait trente-sept ans[68]. Sa vertu avait été irréprochable, jusqu'au jour où la coupable folie d'une seule action ternit l'éclat de toutes ses qualités. Cassius était plus grand capitaine; Brutus, plus homme de bien. On eût préféré l'amitié de Brutus; on eût craint davantage l'inimitié de Cassius. L'âme de l'un était plus forte; celle de l'autre était meilleure. Autant il fut avantageux à Rome d'avoir Octave pour maître, au lieu d'Antoine, autant il eût été de l'intérêt de la république d'obéir à Brutus, plutôt qu'à son collègue, si la victoire se fût déclarée pour eux.

Cn. Domitius, — le père de L. Domitius qui fut notre contemporain, personnage d'une si noble, d'une si parfaite pureté de mœurs, et l'aïeul de notre illustre et jeune Cn. Domitius — se saisit de quelques vaisseaux, et, sans autre chef que lui-même, suivi d'un grand nombre de compagnons de sa fuite, il confia ses destins à la fortune.

Statius Murcus, chef de la flotte qui gardait la mer, se retira avec ce qu'il avait de troupes sous ses ordres, en Sicile, près de Sextus. Le fils du grand Pompée, en revenant d'Espagne, s'était emparé de cette île. Auprès de lui se rendaient en foule, et du camp de Brutus, et de l'Italie, et des autres parties du monde, tous les proscrits échappés au péril. Un chef, quel qu'il

alter se ipse in tabernaculo interemit; Varus autem liberti, quem id facere coegerat, manu, quum se insignibus honorum velasset, jugulatus est.

LXXII. Hunc exitum M. Bruti partium, septimum et trigesimum annum agentis, fortuna esse voluit, incorrupto animo ejus in diem, quæ illi omnes virtutes, unius temeritate facti, abstulit. Fuit autem dux Cassius melior, quanto vir Brutus. E quibus Brutum amicum habere malles, inimicum magis timeres Cassium. In altero major vis, in altero virtus. Qui si vicissent, quantum reipublicæ interfuit Cæsarem potius habere, quam Antonium principem, tantum retulisset habere Brutum quam Cassium.

Cn. Domitius, — pater L. Domitii, nuper a nobis visi, eminentissimæ ac nobilissimæ simplicitatis viri, avus hujus Cn. Domitii, clarissimi juvenis, — occupatis navibus, cum magno sequentium consilia sua comitatu, fugæ fortunæque se commisit, semetipso contentus duce partium.

Statius Murcus, qui classi et custodiæ maris præfuerat, cum omni commissâ sibi parte exercitus naviumque, Sext. Pompeium, Cn. Magni filium, qui ex Hispania revertens, Siciliam armis occupaverat, petit. Ad quem et e Brutianis

fût, convenait à des hommes qui n'avaient plus d'état assuré. Le sort ne leur laissait pas la liberté du choix ; il leur montrait un asile ; et contre cette horrible tourmente, le moindre abri devenait un port.

LXXIII. Le jeune Sextus était sans culture, barbare dans son langage, d'une bravoure fougueuse, prompt à l'action, d'intelligence vive, bien loin, pour la loyauté, de ressembler à son père, affranchi de ses affranchis, esclave de ses esclaves, jaloux du mérite et s'humiliant devant la médiocrité[69]. Le prétorien Asinius Pollion l'avait combattu avec succès en Espagne : mais, après la déroute d'Antoine devant Modène, le sénat où le parti de Pompée dominait, en confiant à Brutus et à Cassius les provinces d'au delà des mers, l'avait lui-même rétabli dans la possession des biens paternels, et chargé de la garde des côtes. Maître de la Sicile, ainsi que je l'ai dit, il parvint, en enrôlant les fugitifs et les esclaves, à grossir le nombre de ses légions. Et là, il vivait, lui et son armée, des rapines de Menas [70] et de Ménécrate deux affranchis de son père, qu'il avait mis à la tête de ses flottes, et qui infestaient les côtes : il ne rougissait pas de renouveler sur les mers les brigandages dont son père les avait purgées.

LXXIV. Après la défaite du parti de Brutus et de Cassius, An-

castris, et ex Italia, aliisque terrarum partibus, quos præsenti periculo fortuna subduxerat, proscripti confluebant. Quippe nullum habentibus statum quilibet dux erat idoneus, quum fortuna non electionem daret, perfugium ostenderet, exitialemque tempestatem fugientibus statio pro portu foret.

LXXIII. Hic adolescens erat studiis rudis, sermone barbarus, impetu strenuus, manu promptus, cogitatione celer, fide patri dissimillimus, libertorum suorum libertus, servorumque servus, speciosis invidens ut pareret humillimis. Quem senatus, pæne totus adhuc a Pompeianis constans partibus, post Antonii a Mutina fugam, eodem illo tempore, quo Bruto Cassioque transmarinas provincias decreverat, revocatum ex Hispania, ubi adversus eum clarissimum bellum Asinius Pollio prætorius gesserat, in paterna bona restituerat, et oræ maritimæ præfecerat. Is tum, ut prædiximus, occupata Sicilia, servitia fugitivosque in numerum exercitus sui recipiens, magnum modum legionum effecerat, perque Menam et Menecratem, paternos libertos, præfectos classium, latrociniis ac prædationibus infesto mari, ad se exercitumque tuendum rapto utebatur, quum eum non depuderet vindicatum armis ac ductu patris sui mare infestare piraticis sceleribus.

LXXIV. Fractis Brutianis Cassianisque partibus, Antonius transmarinas obi-

toine, se disposant à passer dans les provinces au delà des mers, s'arrêta quelque temps en Grèce ; Octave revint en Italie. Il la trouva, contre son attente, très-agitée. Le consul L. Antoine, qui avait tous les vices de son frère, sans aucune des vertus qu'on reconnaissait par intervalle en celui-ci, s'était fait une armée nombreuse, tant en dénigrant César auprès des vétérans, qu'en appelant aux armes les propriétaires dépossédés, et dont on distribuait les biens aux citoyens désignés pour les colonies[70]. D'autre part, Fulvie, femme d'Antoine, Fulvie qui n'avait de son sexe que les dehors, semait partout la confusion et la violence. Préneste était sa place d'armes. Antoine, pressé de tous côtés par Octave, s'enferma dans Pérouse, comptant sur les secours dont Plancus lui offrait l'espérance plutôt que la réalité. La valeur d'Octave et sa fortune le rendirent maître de Pérouse; il renvoya le consul, en vainqueur généreux. Le traitement cruel que les habitants éprouvèrent fut moins un effet de la volonté du général, que de la fureur du soldat. Macedonicus, un des citoyens les plus considérables de cette ville, alluma l'incendie qui la détruisit. Cet homme, après avoir mis le feu à sa maison et à tout ce qu'elle contenait, se perça de son épée et se précipita dans les flammes.

LXXV. Cependant la guerre s'était allumée dans la Campanie, à l'instigation de Tib. Claudius Néron, homme d'un grand caractère et d'un esprit éclairé, ancien préteur et pontife, père de Tibère César,

turus provincias, in Græcia substitit. Cæsar in Italiam se recepit, eamque longe, quam speraverat, tumultuosiorem reperit. Quippe L. Antonius consul, vitiorum fratris sui consors, sed virtutum quæ interdum in illo erant, expers, modo apud veteranos criminatus Cæsarem, modo eos, qui jussa divisione prædiorum, nominatisque colonis agros amiserant, ad arma conciens, magnum exercitum conflaverat. Ex altera parte, uxor Antonii Fulvia, nihil muliebre, præter corpus, gerens, omnia armis tumultuque miscebat. Hæc belli sedem Præneste ceperat. Antonius pulsus undique viribus Cæsaris, Perusiam se contulerat. Plancus, Antonianarum adjutor partium, spem magis ostenderat auxilii, quam opem ferebat Antonio. Usus Cæsar virtute et fortuna sua, Perusiam expugnavit, Antonium inviolatum dimisit. In Perusinos magis ira militum, quam voluntate sævitum ducis. Urbs incensa, cujus initium incendii, princeps ejus loci, fecit Macedonicus, qui, subjecto rebus ac penatibus suis igni, transfixum se gladio flammæ intulit.

LXXV. Per eadem tempora, exarserat in Campania bellum, quod, professus eorum, qui perdiderant agros, patrocinium, ciebat Tib. Claudius Nero, præ-

qui avait pris en main la défense des propriétaires dépossédés. L'arrivée de César suffit là aussi pour étouffer et éteindre le feu.

S'étonnera-t-on jamais assez des caprices de la fortune et des vicissitudes des choses humaines? Ne doit-on pas toujours espérer ou craindre un autre sort que celui qu'on éprouve, des événements contraires à ceux qu'on attend? On a vu Livie, fille de l'illustre et généreux Drusus Claudianus, distinguée entre toutes les dames romaines par sa naissance, ses vertus, sa beauté, Livie qu'Auguste choisit depuis pour compagne, et qui devint sa prêtresse et sa fille[71], après qu'il fut allé prendre place entre les Dieux; on l'a vue, fugitive devant les armes de celui qu'elle devait bientôt appeler son époux, et emportant dans ses bras le jeune Tibère, qui comptait à peine deux ans, — Tibère destiné à devenir un jour le fils d'Auguste et le vengeur de l'empire — chercher des chemins détournés pour échapper au glaive des soldats, et, escortée d'un seul homme, afin de mieux dérober sa fuite, gagner les bords de la mer, et passer en Sicile avec Néron, son époux.

LXXVI. Je ne priverai pas mon aïeul C. Velleius du glorieux témoignage que je rendrais à un étranger. Cn. Pompée l'avait élevé au rang le plus honorable parmi les trois cent soixante juges. Il avait été également chargé de l'intendance de ses travaux, et de ceux de Marcus Brutus et de Tib. Néron. Aucun citoyen ne jouissait d'une plus grande considération dans toute la Campanie. Son dévouement à Néron en avait fait un des soutiens de son parti;

torius et pontifex, Tib. Cæsaris pater, magni vir animi, doctissimique ingenii. Id quoque adventu Cæsaris sepultum atque discussum est.

Quis fortunæ mutationes, quis dubios rerum humanarum casus satis mirari queat? Quis non diversa præsentibus, contrariaque exspectatis aut speret aut timeat? Livia, nobilissimi et fortissimi viri, Drusi Claudiani filia, genere, probitate, forma, Romanarum eminentissima, — quam postea conjugem Augusti vidimus, quam transgressi ad Deos sacerdotem ac filiam, — tum fugiens, mox futuri sui, Cæsaris arma, vix bimum hunc Tiberium Cæsarem, vindicem romani imperii, futurumque ejusdem Cæsaris filium, gestans sinu, per avia itinerum, vitatis militum gladiis, uno comitante, quo facilius occultaretur fuga pervenit ad mare, et cum viro Nerone pervecta in Siciliam est.

LXXVI. Quod alieno testimonium redderem, in eo non fraudabo avum meum. Quippe C. Velleius, honoratissimo inter illos CCCLX judices loco a Cn. Pompeio lectus, ejusdem Marcique Bruti ac Tib. Neronis præfectus fabrum, vir

dévouement si absolu que, lorsque Néron quitta Naples, son âge et ses infirmités ne lui permettant pas de le suivre, il se plongea son épée dans le cœur.

César laissa librement Fulvie sortir de l'Italie, et Plancus l'accompagner dans sa fuite. Pour Asinius Pollion, après avoir retenu longtemps la Vénétie sous l'obéissance d'Antoine, et fait plusieurs actions d'éclat autour d'Altinum et des autres villes de ce pays, il était allé rejoindre le triumvir avec sept légions, et chemin faisant, il avait su par des conseils adroits et des promesses, gagner Domitius qui balançait encore, et qui, ayant quitté le camp de Brutus, après sa mort, avait gardé le commandement de la flotte. Aux yeux de tout juge équitable, ce que Pollion fit pour Antoine, en cette occasion, payait tout ce qu'Antoine avait pu faire pour Pollion. Le retour d'Antoine en Italie et les préparatifs de César faisaient craindre la guerre: mais ils se réconcilièrent près de Brindes.

On découvrit, en ce temps, les criminels desseins de Rufus Salvidienus. Cet homme, que l'obscurité de son origine n'avait pas empêché de parvenir aux honneurs, n'était pas satisfait d'avoir été, après Cn. Pompée et le jeune César lui-même, le premier chevalier créé consul; il aspirait à monter assez haut pour voir au-dessous de lui César et la république.

LXXVII. Sur les réclamations pressantes du peuple, que la pi-

nulli secundus, in Campania, digressu Neronis a Neapoli, cujus, ob singularem cum eo amicitiam, partium adjutor fuerat, gravis jam ætate et corpore, quum comes esse non posset, gladio se ipse transfixit.

Inviolatam excedere Italia Cæsar passus Fulviam, Plancumque, muliebris fugæ comitem. Nam Pollio Asinius, cum septem legionibus, diu retenta in potestate Antonii Venetia, magnis speciosisque rebus circa Altinum, aliasque ejus regionis urbes editis, Antonium petens, vagum adhuc Domitium, quem digressum e Brutianis castris post cædem ejus prædiximus, et propriæ classis factum ducem, consiliis suis illectum, ac fide data, junxit Antonio. Quo facto quisquis æquum se præstiterit, sciat non minus a Pollione in Antonium, quam ab Antonio in Pollionem esse collatum. Adventus deinde in Italiam Antonii, præparatusque contra eum Cæsaris, habuit belli metum; sed pax circa Brundusium composita.

Per quæ tempora, Rufi Salvidieni scelesta consilia patefacta sunt. Qui natus obscurissimis initiis, parum habebat summa accepisse, et proximus a Cn. Pompeio, ipsoque Cæsare ex equestri ordine consul creatus esse, nisi ascendisset e quo infra se et Cæsarem videret et rempublicam.

LXXVII. Tum expostulante consensu populi, quem gravis urebat, infesto

raterie des mers réduisait aux horreurs de la disette, la paix fut aussi conclue avec Pompée près de Misène. — Lors de l'entrevue de César et d'Antoine avec Sextus, l'un et l'autre étant à table dans son vaisseau, Sextus dit assez plaisamment « qu'il leur donnait à souper dans ses carènes ; » appliquant ce jeu de mots à Antoine qui s'était rendu possesseur de la maison du grand Pompée, dans le quartier des Carènes. — Par le traité de paix, on cédait à Pompée la Sicile et l'Achaïe ; mais son inquiète ambition n'était pas satisfaite. Ce que la patrie du moins y gagna, c'est qu'il assura le rappel et le salut des proscrits, et de tous ceux qui, pour diverses raisons, s'étaient réfugiés auprès de lui. Parmi les hommes distingués que cet accommodement rendit à la république [72], il faut compter Claudius Néron, M. Silanus, Sentius Saturninus, Aruntius et Titius. Quoique Statius Murcus, en amenant à Sextus une flotte considérable, eût doublé ses forces, celui-ci le fit périr en Sicile, abusé par des accusations calomnieuses. Un collègue, tel que Murcus, ne convenait ni à Mena, ni à Ménécrate.

LXXVIII. M. Antoine épousa, dans ce même temps, Octavie, sœur de César [73].

Sextus Pompée revint en Sicile ; Antoine passa dans les provinces d'outre-mer, où de grands mouvements avaient éclaté, depuis que Labienus, qui, du camp de Brutus, s'était réfugié chez les

mari, annona, cum Pompeio quoque circa Misenum pax inita. — Qui haud absurde, quum in navi Cæsaremque et Antonium cœna exciperet, dixit : « in carinis suis se cœnam dare ; » referens hoc dictum ad loci nomen, in quo paterna domus ab Antonio possidebatur. — In hoc pacis fœdere, placuit Siciliam Achaiamque Pompeio concedere ; in quo tamen animus inquies manere non potuit. Id unum tantummodo salutare adventu suo patriæ attulit, quod omnibus proscriptis, aliisque qui ad eum ex diversis causis fugerant, reditum salutemque pactus est. Quæ res et alios clarissimos viros, et Neronem Claudium, et M. Silanum, Sentiumque Saturninum, et Aruntium, ac Titium restituit reipublicæ. Statium autem Murcum, qui adventu suo classisque celeberrimæ vires ejus duplicaverat, insimulatum falsis criminationibus, quia talem virum collegam officii Mena et Menecrates fastidierant, Pompeius in Sicilia interfecerat.

LXXVIII. Hoc tractu temporum, Octaviam, sororem Cæsaris, M. Antonius duxit uxorem.

Redierat Pompeius in Siciliam, Antonius in transmarinas provincias, quas magnis momentis Labienus, ex Brutianis castris profectus ad Parthos, pro-

Parthes, avait ouvert la Syrie à leurs troupes. et fait massacrer le lieutenant d'Antoine. Mais la sage conduite de Ventidius et sa valeur triomphèrent. L'ennemi fut défait, et Labienus périt dans le combat, ainsi que Pacorus, jeune homme très-renommé, fils du roi des Parthes.

Cependant César, pour empêcher que l'oisiveté, toujours funeste à la discipline, n'amollît ses soldats, les endurcissait aux fatigues et les accoutumait au péril, par de fréquentes expéditions dans l'Illyrie et la Dalmatie.

Dans le même temps, Calvinus Domitius, qui commandait en Espagne depuis la fin de son consulat, donna l'exemple d'une rigueur comparable à celle de nos vieux Romains. Il fit battre de verges [74] Vibilius, premier centurion d'une légion, pour s'être enfui lâchement du champ de bataille.

LXXIX. La flotte du jeune Pompée croissant de jour en jour, ainsi que sa réputation, César résolut de tourner ses armes contre un ennemi dont la puissance grossissait. M. Agrippa fut chargé de construire des vaisseaux, de rassembler des soldats et des rameurs, et de les exercer. De hautes qualités distinguaient Agrippa. Infatigable dans les travaux, les veilles, les périls, sachant obéir, mais à César seul, jaloux de commander aux autres, et d'une activité qui ne souffrait point de retard, en tout il passait rapidement du projet à l'exécution. Une belle flotte fut équipée sur le lac Lucrin et sur

ducto eorum exercitu in Syriam, interfectoque legato Antonii, concusserat. Qui, virtute et ductu Ventidii, una cum Parthorum copiis, celeberrimoque juvenum, Pacoro, regis filio, exstinctus est.

Interim Cæsar, per hæc tempora, ne, res disciplinæ inimicissima, otium corrumperet militem, crebris in Illyrico Dalmatiaque expeditionibus, patientia periculorum bellique experientia durabat exercitum.

Eadem tempestate, Calvinus Domitius, quum ex consulatu obtineret Hispaniam, gravissimi comparandique antiquis exempli auctor fuit. Quippe primipili centurionem, nomine Vibilium, ob turpem ex acie fugam, fuste percussit.

LXXIX. Crescente in dies et classe et fama Pompeii, Cæsar molem belli hujus suscipere statuit. Ædificandis navibus, contrahendoque militi ac remigi, navalibusque assuescendo certaminibus atque exercitationibus præfectus est M. Agrippa, virtutis nobilissimæ, labore, vigilia, periculo invictus, parendique, sed uni, scientissimus, aliis sane imperandi cupidus, et per omnia extra dilationes positus, consultisque facta conjungens. Hic in Averno ac Lucrino

le lac Averne ; et bientôt des soldats et des matelots, formés par des exercices qui se renouvelaient tous les jours, acquirent une très-grande expérience de la guerre de mer et de la manœuvre. Ce fut avec cette flotte que César porta la guerre en Sicile, contre Sextus, après avoir, sous d'heureux auspices, épousé Livie [75], qu'il reçut des mains de Néron, son premier mari. Mais ce grand homme, que les puissances humaines avaient trouvé invincible, reçut en ce moment de la fortune un grave échec. Le vent soufflant de l'Afrique brisa la plus grande partie de ses vaisseaux et dispersa le reste, non loin de Vélie et du promontoire de Palinure. Cet événement suspendit toutes les opérations de la guerre. On les reprit ensuite, sans aucun avantage marqué de part ni d'autre. La flotte d'Octave fut d'abord battue par la tempête, sur la même côte. Puis, si un premier combat naval, près de Myles, eut un heureux succès, il fut suivi d'un désastre causé par l'arrivée subite des vaisseaux ennemis, dans le voisinage de Tauromenium. César, présent à l'action, courut lui-même quelque danger, et peu s'en fallut que les légions débarquées, à la tête desquelles était Cornificius, lieutenant d'Octave, ne fussent accablées par Sextus. Mais les caprices du sort ne tinrent pas contre la valeur et la prudence. Une action régulière s'étant engagée, Pompée perdit presque toute sa flotte, et fut réduit à s'enfuir en Asie. Là, tandis qu'il passe tour à tour du rôle de général à celui de suppliant, se

lacu speciosissima classe fabricata, quotidianis exercitationibus militem remigemque ad summam et militaris et maritimæ rei perduxit scientiam. Hac classe Cæsar, quum prius, despondente ei Nerone, cui ante nupta fuerat, Liviam, auspicatis reipublicæ ominibus, duxisset eam uxorem, Pompeio Siciliæque bellum intulit. Sed virum, humana ope invictum, graviter eo tempore fortuna concussit. Quippe longe majorem partem classis, circa Veliam Palinurique promontorium, adorta vis Africi laceravit ac distulit. Ea patrando bello mora fuit, quod postea dubia et interdum ancipiti fortuna gestum est. Nam et classis eodem loco vexata est tempestate; et, ut, navali primo prœlio, apud Mylas, ductu Agrippæ, pugnatum prospere, ita inopinato classis adventu, gravis sub ipsius Cæsaris oculis circa Tauromenium accepta clades; neque ab ipso periculum abfuit. Legiones, quæ cum Cornificio erant, legato Cæsaris, expositæ in terra, pæne a Pompeio oppressæ sunt. Sed ancipitis fortuna temporis matura virtute correcta; explicatis quippe utriusque partis classibus, pæne omnibus exutus navibus, Pompeius Asiam fuga petivit, jussuque M. Antonii,

targue de sa dignité, ou implore la vie, il est égorgé par l'ordre de M. Antoine, de la main de Titius. — Titius devint l'objet de l'aversion publique ; à ce point, que peu après, faisant célébrer des jeux sur le théâtre de Pompée, le peuple le chargea d'imprécations, et le chassa d'un spectacle qu'il donnait.

LXXX. Pendant qu'il faisait la guerre au jeune Pompée, César avait appelé d'Afrique Lépide, avec douze légions à moitié complètes. Ce Lépide, le plus vain de tous les hommes [76], et qu'aucun mérite ne rendait digne d'une si longue faveur de la fortune, avait accru ses forces des troupes de Sextus, que leur position rapprochait de son armée, mais qui ne se rendirent que sur l'autorité du nom d'Octave et sur sa foi, sans aucun égard pour lui-même. Cependant, fier de commander à plus de vingt légions, il avait poussé la démence jusqu'à s'attribuer l'honneur d'une victoire à laquelle il avait été loin d'être utile, puisqu'au contraire il l'avait retardée longtemps, soit en heurtant l'opinion d'Octave dans les conseils, soit en proposant des avis contraires à ceux qu'on approuvait. Il eut même l'audace de signifier à César de sortir de la Sicile. Jamais les Scipions [77], et nos autres anciens généraux n'osèrent rien de plus hardi que ce que fit Octave en cette occasion. Sans armes, couvert d'un simple manteau, ne portant avec lui que son nom, il pénétra dans le camp de Lépide ; et là, s'élançant à travers les traits que ce méchant homme faisait diriger sur lui, son

cujus opem petierat, dum inter ducem et supplicem tumultuatur, et nunc dignitatem retinet, nunc vitam precatur, a Titio jugulatus est. Cui in tantum duravit hoc facinore contractum odium, ut mox ludos in theatro Pompeii faciens, exsecratione populi, spectaculo, quod præbebat, pelleretur.

LXXX. Acciverat, gerens contra Pompeium bellum, ex Africa Cæsar Lepidum cum XII semiplenis legionibus. Hic vir omnium vanissimus, neque ulla virtute tam longam fortunæ indulgentiam meritus, exercitum Pompeii, quia propior fuerat, sequentem non ipsius, sed Cæsaris auctoritatem ac fidem, sibi junxerat ; inflatusque amplius XX legionum numero, in id furoris processerat, ut inutilis in aliena victoria comes, quam diu moratus erat, dissidendo in consiliis Cæsaris, et semper diversa iis, quæ aliis placebant, dicendo, totam victoriam, ut suam, interpretaretur, audebatque denuntiare Cæsari, excederet Sicilia. Non ab Scipionibus, aliisque veteribus Romanorum ducum, quidquam ausum patratumque fortius, quam tum a Cæsare. Quippe quum inermis et lacernatus esset, præter nomen nihil trahens, ingressus castra Lepidi, evitatis, quæ jussu hominis pravissimi tela in eum acta erant, quum lacerna ejus per-

vêtement étant déjà percé d'un coup de lance, il saisit hardiment l'aigle d'une légion. Ce fut en ce moment qu'on put reconnaître la différence des deux chefs. César, désarmé, se vit suivi d'une armée. Lépide, après dix ans d'une puissance dont sa vie le rendait si peu digne, abandonné tout à coup de ses soldats et de la fortune, couvert d'un habit de deuil et caché dans la foule qui se pressait autour de César, fut réduit à se jeter à ses pieds. César lui laissa la vie, la jouissance de ses biens; mais il lui retira sa dignité qu'il était incapable de soutenir.

LXXXI. Une révolte éclata tout à coup dans l'armée. Trop souvent des soldats, que leur nombre enhardit, secouent le joug de la discipline, et ne daignent pas demander ce qu'ils croient pouvoir exiger. Octave calma les mutins, en employant à propos les châtiments et les largesses.

La colonie de Capoue reçut de grands avantages. On lui avait laissé un domaine public. Il fut remplacé par des terres en Crète, dont le revenu bien plus considérable s'élevait jusqu'à douze cent mille sesterces. On lui promit aussi des eaux. Ce sont celles qui contribuent aujourd'hui à la salubrité et à l'agrément de ces lieux.

La valeur héroïque d'Agrippa, dans le cours de cette guerre, lui mérita l'honneur d'une couronne navale. Aucun Romain n'avait obtenu cette distinction avant lui [78].

forata esset lancea, aquilam legionis rapere ausus est. Scires quid interesset inter duces. Armati inermem secuti sunt; decimoque anno quam ad dissimillimam vitæ suæ potentiam pervenerat Lepidus, et a militibus et a fortuna desertus, pulloque velatus amiculo, inter ultimam confluentium ad Cæsarem turbam latens, genibus ejus advolutus est. Vita rerumque suarum dominium concessa ei sunt; spoliata, quam tueri non poterat, dignitas.

LXXXI. Subita deinde exercitus seditio — qui plerumque contemplatus frequentiam suam, a disciplina desciscit, et, quod cogere se putat posse, rogare non sustinet — partim severitate, partim liberalitate discussa principis.

Speciosumque, per id tempus, adjectum supplementum Campanæ coloniæ. Agri ejus relicti erant publici; pro his longe uberiores reditus duodecies H.-S., in Creta insula, redditi, et aqua promissa, quæ hodieque singulare et salubritatis instar, et amœnitatis ornamentum est.

Insigne coronæ classicæ, quo nemo unquam Romanorum donatus erat, hoc bello, Agrippa singulari virtute meruit.

César, de retour à Rome, après sa victoire, déclara consacrées à l'utilité publique plusieurs maisons, qu'il avait fait acheter pour agrandir son habitation. De plus, il annonça le projet de construire un temple en l'honneur d'Apollon, et de l'entourer de portiques, projet qu'il accomplit avec une rare magnificence.

LXXXII. Pendant que César combattait avec tant de succès en Sicile, la fortune de son côté combattait en Orient, pour lui et la république. Antoine, avec seize légions, était entré dans l'Arménie. De là, traversant la Médie, dans l'idée d'attaquer les Parthes, il avait été prévenu par leur roi, qui s'était avancé à sa rencontre. Il avait perdu d'abord deux légions, son lieutenant Statianus, ses machines de guerre, tous ses bagages. Bientôt après, il avait couru lui-même, avec son armée, des périls auxquels il avait désespéré d'échapper. Enfin, affaibli par la perte d'un quart de ses troupes, il ne dut son salut qu'à l'avis fidèle d'un des nôtres, prisonnier des Parthes depuis la défaite de Crassus. Ce Romain, qui n'avait pas cessé de l'être, s'étant approché pendant la nuit d'un poste des Romains, les avertit de se détourner de la route qu'ils allaient suivre, et d'en prendre une autre, toute couverte de bois. M. Antoine profita de ce conseil, qui le sauva lui et les légions. Mais cette expédition, je le répète, lui coûta le quart de ses soldats

Victor deinde Cæsar reversus in Urbem, contractas emptionibus complures domos per procuratores, quo laxior fieret ipsius, publicis se usibus destinare professus est; templumque Apollini, et circa porticus facturum promisit, quod ab eo singulari exstructum munificentia est.

LXXXII. Qua æstate Cæsar tam prospere militavit in Sicilia, bene fortuna pro Cæsare et republica militavit ad Orientem. Quippe Antonius cum XVI legionibus ingressus Armeniam ac deinde Mediam, et per eas regiones Parthos petens, habuit regem eorum obvium. Primoque duas legiones, cum omnibus impedimentis tormentisque et Statiano legato, amisit. Mox sæpius ipse, cum summo totius exercitus discrimine, ea adiit pericula, quibus servari se posse desperaverat; amissaque non minus quarta parte militum, captivi cujusdam, sed Romani, consilio ac fide servatus; qui clade Crassiani exercitus captus, quum fortunam, non animum mutasset, accessit nocte ad stationem Romanam, prædixitque, ne destinatum iter peterent, sed diverso silvestrique pervaderent. Hoc M. Antonio atque illius legionibus saluti fuit; de quibus tamen totoque exercitu, haud minus pars quarta, ut prædiximus, militum, calonum, servi-

et le tiers de ses esclaves et valets : pour les bagages, à peine en sauva-t-il quelque chose. Cependant il lui plut d'appeler sa fuite une victoire, sans doute parce qu'il n'y avait pas perdu la vie. Trois ans après, il revint en Arménie, se saisit par surprise d'Artavasde, roi de ce pays, et le chargea de chaînes. Mais il voulut honorer le rang de son captif : les chaînes étaient d'or [79].

Épris pour Cléopâtre d'une passion toujours plus ardente, et dominé par les vices qu'alimentent le pouvoir, la licence et l'adulation, il résolut de faire la guerre à sa patrie. Déjà il s'était fait appeler le nouveau Bacchus, et promener dans Alexandrie, sur un char, comme Bacchus, paré de guirlandes de lierre, chaussé du cothurne, une couronne d'or sur la tête, un thyrse à la main.

LXXXIII. Au milieu des préparatifs de cette guerre, Plancus passa dans le parti d'Octave. Il ne s'y détermina, ni par un choix éclairé, ni par amour pour la république, ni par attachement pour César ; car il s'était toujours déclaré contre l'une et l'autre. En lui, le besoin de trahir était une maladie. Sous le nom de client, il avait été le plus lâche adulateur de la reine, le plus vil de ses esclaves ; secrétaire d'Antoine, il ne rougissait pas d'être l'auteur ou l'instrument des plus sales débauches de son maître. Aucun ministère ne rebutait son âme vénale. On l'avait vu, tout nu, le corps

tiique desiderata tertia est : impedimentorum vix ulla superfuit. Hanc tamen Antonius fugam suam, quia vivus exierat, victoriam vocabat. Qui, tertia æstate, reversus in Armeniam, regem ejus Artavasden, fraude deceptum, catenis, sed, ne quid honori desset, aureis, vinxit.

Crescente deinde et amoris in Cleopatram incendio, et vitiorum, quæ semper facultatibus, licentiaque et assentationibus aluntur, magnitudine, bellum patriæ inferre constituit; quum ante, novum se Liberum Patrem appellari jussisset, quum redimitus hederis, coronaque velatus aurea, et thyrsum tenens cothurnisque succinctus, curru, velut Liber Pater, vectus esset Alexandriæ.

LXXXIII. Inter hunc apparatum belli, Plancus, non judicio recta legendi, neque amore reipublicæ aut Cæsaris (quippe hæc semper impugnabat), sed morbo proditor, quum fuisset humillimus assentator Reginæ, et infra servos cliens, quum et Antonii librarius, quum obscenissimarum rerum et auctor et minister, quum in omnia et in omnibus venalis, quum cæruleatus et nudus,

peint de couleur *cérulée*, la tête ceinte de roseaux, traînant une queue de poisson et rampant sur les genoux, représenter Glaucus pour égayer un festin. Il embrassa la cause de César, parce que Antoine lui témoigna de la froideur, à cause de ses rapines manifestes. Et il osa se faire un titre de la clémence du vainqueur : à l'entendre, le pardon de sa conduite en avait été l'approbation. Titius, son neveu, ne tarda pas à suivre son exemple. — Plancus, peu de temps après sa défection [80], déclamant au sénat contre Antoine absent, et le chargeant de crimes horribles, le prétorien Coponius, homme grave, beau-père de P. Silius, lui dit avec esprit : « Il fallait que cet Antoine en eût beaucoup fait, la veille du jour que tu l'as abandonné. »

LXXXIV. La journée d'Actium termina la guerre, sous le consulat de César et de Messala Corvinus. Longtemps avant qu'on en vînt aux mains, la victoire du parti de César était chose jugée. D'un côté, tout était plein d'ardeur, chef et soldats ; de l'autre, c'était un découragement général. Ici, des rameurs vigoureux ; là, des hommes affaiblis par les privations. D'une part, des navires d'une moyenne grandeur, et faciles à mouvoir ; de l'autre, des vaisseaux qui n'avaient de redoutable que l'apparence. Dans le camp d'Antoine, aucun transfuge, tandis que, tous les jours, il en arrivait dans le camp de César. Enfin, M. Agrippa avait emporté Leucade, pris Patras, occupé Corinthe, à la vue même et sous les

caputque redimitus arundine, et caudam trahens, genibus innixus, Glaucum saltasset in convivio, refrigeratus ab Antonio, ob manifestarum rapinarum indicia, transfugit ad Cæsarem. Et idem postea clementiam victoris pro sua virtute interpretabatur, dictitans, id probatum a Cæsare, cui ille ignoverat. Mox autem hunc avunculum Titius imitatus est. — Haud absurde Coponius, vir e prætoriis gravissimus, P. Silii socer, quum recens transfuga, multa ac nefanda Plancus absenti Antonio in senatu objiceret : « Multa, inquit, mehercules, fecit Antonius, pridie quam tu illum relinqueres. »

LXXXIV. Cæsare deinde et Messala Corvino Coss., debellatum apud Actium, ubi, longe antequam dimicaretur, exploratissima Julianarum partium fuit victoria. Vigebat in hac parte miles atque imperator ; illa marcebant omnia. Hinc remiges firmissimi ; illinc inopia affectissimi. Navium hac magnitudo modica, nec celeritati adversa ; illac species terribilior. Hinc ad Antonium nemo, illinc ad Cæsarem quotidie aliqui transfugiebant. Denique, in ore atque oculis Antonianæ classis, per M. Agrippam, Leucas expugnata, Patræ captæ, Corinthus

yeux d'Antoine; et deux fois sa flotte avait été battue avant l'action décisive. De plus, Amyntas, roi de Galatie, s'était rattaché à la cause la meilleure et la plus juste; toujours semblable à lui-même, Dellius avait abandonné le parti d'Antoine, comme il avait autrefois abandonné celui de Dolabella [81]; et l'illustre Cn. Domitius, qui, seul de tous les partisans d'Antoine, n'avait jamais salué Cléopâtre du nom de reine, s'était, à tous risques, réuni à César.

LXXXV. Le jour de l'engagement suprême était arrivé; les deux flottes se trouvaient en présence, et les deux rivaux allaient combattre, l'un pour le salut, l'autre pour la ruine du monde. M. Lurius commandait l'aile droite de l'armée navale de César; Aruntius, l'aile gauche; Agrippa dirigeait en chef le mouvement de la flotte entière. Prêt à se porter où l'appellerait la fortune, César était partout. La flotte d'Antoine avait pour chefs Sosius et Publicola. Quant aux armées de terre, Taurus commandait celle de César: celle d'Antoine était sous les ordres de Canidius.

L'action s'engagea. D'un côté était tout, général, matelots et troupes : de l'autre, rien, sauf des soldats. Cléopâtre donna le signal de la fuite. Antoine aima mieux fuir avec elle que de combattre avec les siens, et le général, dont le devoir eût été de punir les déserteurs, déserta lui-même son armée. Elle ne se défen-

occupata, bis ante ultimum discrimen classis hostium superata. Rex Amyntas meliora et utiliora secutus; nam Dellius, exempli sui tenax, ut a Dollabella ad Cæsarem, virque clarissimus, Cn. Domitius, qui solus Antonianarum partium nunquam reginam nisi nomine salutavit, maximo et præcipiti periculo, transmisit ad Cæsarem.

LXXXV. Advenit deinde maximi discriminis dies, quo Cæsar Antoniusque, productis classibus, pro salute alter, in ruinam alter terrarum orbis dimicavere. Dextrum navium Julianarum cornu M. Lurio commissum, lævum Aruntio, Agrippæ omne classici certaminis arbitrium. Cæsar, ei parti destinatus, in quam a fortuna vocaretur, ubique aderat. Classis Antonii regimen Publicolæ Sosioque commissum. At in terra locatum exercitum Taurus Cæsaris, Antonii regebat Canidius.

Ubi initum certamen est, omnia in altera parte fuere, dux, remiges, milites; in altera nihil, præter milites. Prima occupat fugam Cleopatra. Antonius fugientis Reginæ, quam pugnantis militis sui, comes esse maluit; et imperator, qui in desertores sævire debuerat, desertor exercitus sui factus est.

dit pas moins jusqu'à la fin, avec une valeur obstinée; désespérant de vaincre, elle combattait pour mourir. César qui voulait gagner ceux qu'il pouvait exterminer, les avertissait, de la voix et du geste, qu'Antoine était en fuite. « Contre quels ennemis vous battez-vous encore ? » leur criait-il, « et pour qui ? » Après avoir longtemps soutenu la lutte pour le chef qui les avait abandonnés, ils se décidèrent, non sans peine, à mettre bas les armes et à céder la victoire. César n'attendit pas, pour leur accorder le pardon et la vie, qu'on leur eût persuadé d'implorer sa clémence. Il était clair que chacun d'eux s'était conduit en vaillant capitaine, et leur général, comme un soldat sans courage; si bien qu'en voyant Cléopâtre entraîner Antoine dans sa fuite, on se demande qui des deux, s'il fût resté vainqueur, eût été l'arbitre de la victoire? L'armée de terre se rendit également à César [82], Canidius ayant fui précipitamment pour rejoindre Antoine.

LXXXVI. Qui pourrait faire connaître, dans un précis aussi rapide, tout ce que le monde entier dut à la journée d'Actium, et quel heureux changement elle opéra dans la situation de la république? Le vainqueur fit grâce à presque tous; ceux-là seuls, et ils furent en petit nombre, perdirent la vie, qui dédaignèrent de la demander. Qu'on juge par là de la modération avec laquelle César, s'il en eût été le maître, aurait usé des droits de la victoire, soit aux premiers jours de son triumvirat, soit dans les plaines de Phi-

Illis, etiam detracto capite, in longum fortissime pugnandi duravit constantia; et, desperata victoria, in mortem dimicabatur. Cæsar, quos ferro peterat interimere, verbis mulcere cupiens, clamitansque, et ostendens fugisse Antonium, quærebat, pro quo et cum quo pugnarent ? At illi, quum diu pro absente dimicassent duce, ægre submissis armis, cessere victoriam, citiusque vitam veniamque Cæsar promisit, quam illis, ut ea precarentur, persuasum est ; fuitque in confesso milites optimi imperatoris, imperatorem fugacissimi militis functum officio ; ut dubites, suone, an Cleopatræ arbitrio, victoriam temperatus fuerit, qui ad ejus arbitrium direxit fugam. Idem locatus in terra fecit exercitus, quum se Canidius præcipiti fuga rapuisset ad Antonium.

LXXXVI. Quid ille dies terrarum orbi præstiterit, ex quo in quem statum pervenerit fortuna publica, quis, in hoc transcursu tam arctati operis, exprimere audeat ? Victoria vero fuit clementissima, nec quisquam interemptus, nisi paucissimi, et ii qui deprecari quidem pro se non sustinerent. Ex qua lenitate ducis colligi potuit, quem aut initio triumviratus sui, aut in campis

lippes! Pour ce qui est de Sosius, il fut redevable de son salut, d'abord à la fidèle amitié de L. Aruntius, personnage digne de l'ancienne Rome, et bientôt après à César lui-même. César résista longtemps, mais sa bonté l'emporta : Sosius fut sauvé.

Je ne passerai pas sous silence la noble conduite d'Asinius Pollion et sa mémorable réponse. Pollion, depuis la paix de Brindes, s'était tenu en Italie. Jamais il n'avait vu Cléopâtre, et l'amour d'Antoine qu'elle avait énervé, l'avait dégoûté de son parti. Cependant, comme César, partant pour Actium, le pressait de l'accompagner : « Les services que j'ai rendus à Antoine sont trop grands, et les faveurs dont il m'a comblé trop connues, » dit-il : « Je n'entrerai point dans votre querelle, et je serai la proie du vainqueur. »

LXXXVII. L'année d'après, Octave poursuivit jusqu'en Égypte Antoine et Cléopâtre, et mit fin aux discordes civiles. Antoine se tua lui-même, rachetant ainsi, par une mort courageuse, les nombreux crimes de sa mollesse. Cléopâtre, trompant la vigilance de ses gardes, se fit apporter un aspic, et, ayant par une piqûre, introduit le poison dans ses veines, rendit l'âme avec une intrépidité au-dessus de son sexe. Ce fut une chose digne de la fortune d'Auguste et de sa clémence, qu'aucun de ceux qui avaient pris les armes contre lui ne périt par ses coups ni par ses ordres. D. Brutus fut victime de la cruauté d'Antoine. Ce même Antoine, après

Philippicis, si licuisset, victoriæ suæ facturus fuerit modum. At Sosium L. Aruntii, prisca gravitate celeberrimi, fides, mox, diu clementia luctatus sua, Cæsar servavit incolumem.

Non prætereatur Asinii Pollionis factum et dictum memorabile. Namque, quum se post Brundusinam pacem continuisset in Italia, neque aut vidisset unquam Reginam, aut post enervatum amore ejus Antonii animum, partibus ejus se miscuisset, rogante Cæsare, ut secum ad bellum proficisceretur Actiacum : « Mea, inquit, in Antonium majora merita sunt, illius in me beneficia notiora ; itaque discrimini vestro me subtraham, et ero præda victoris. »

LXXXVII. Proximo deinde anno, persecutus reginam Antoniumque Alexandriam, ultimam bellis civilibus imposuit manum. Antonius se ipse non segniter interemit, adeo ut multa desidiæ crimina morte redimeret. At Cleopatra, frustratis custodibus, illata aspide, in morsu sanieque ejus, expers muliebris metus, spiritum reddidit. Fuitque et fortuna et clementia Cæsaris dignum, quod nemo ex his, qui contra eum arma tulerant, ab eo jussuve ejus interemptus. D. Brutum Antonii interemit crudelitas. Sext. Pompeium, ab eo de-

avoir promis à Sext. Pompée, que César avait vaincu, de lui conserver son rang, le priva même de la vie. Brutus et Cassius, sans chercher à connaître les sentiments du vainqueur, se donnèrent la mort. J'ai dit quelle fut la fin de Cléopâtre et d'Antoine. Canidius laissa voir, en mourant, une faiblesse qu'on n'eût pas attendue d'un homme qui avait vieilli dans le métier de la guerre. Cassius de Parme fut le dernier conjuré dont le sang expia le meurtre de César; Trebonius avait été le premier.

LXXXVIII. Tandis qu'Octave achevait la guerre d'Actium et d'Alexandrie, M. Lépide formait le projet de l'assassiner à son retour. Ce jeune homme, doué de plus d'agréments que de sagesse, était le fils du triumvir et de Junia, sœur de Brutus. La garde de Rome était alors confiée à C. Mécène, simple chevalier, mais d'illustre origine; homme dont la vigilance se refusait même au sommeil, lorsqu'elle était nécessaire, habile à prévoir et capable d'agir; mais aimant aussi, dès que les affaires lui laissaient quelque relâche, à se bercer dans une indolence molle et plus qu'efféminée; non moins cher à César qu'Agrippa, bien que moins comblé d'honneurs; satisfait du rang de chevalier, quoiqu'il eût pu s'élever plus haut, s'il l'eût désiré, mais il ne le désira point. Mécène donc observa tranquillement et dans le plus grand secret les menées du

victum, idem Antonius, quum dignitatis quoque servandæ dedisset fidem, etiam spiritu privavit. Brutus et Cassius, ante quam victorum experirentur animum, voluntaria morte obierunt. Antonii Cleopatræque quis fuisset exitus, narravimus. Canidius timidius decessit, quam professioni ejus, qua semper usus erat, congruebat. Ultimus autem ex interfectoribus Cæsaris, Parmensis Cassius morte pœnas dedit, ut dederat primus Trebonius.

LXXXVIII. Dum ultimam bello Actiaco et Alexandrino Cæsar imponit manum, M. Lepidus, juvenis forma quam mente melior, Lepidi ejus, qui triumvir fuerat reipublicæ constituendæ, filius, Junia, Bruti sorore, natus, interficiendi, simul in Urbem revertisset, Cæsaris consilia inierat. Tunc Urbis custodiis præpositus C. Mæcenas, equestri, sed splendido genere natus, vir, ubi res vigiliam exigeret, sane exsomnis, providens atque agendi sciens; simul vero aliquid ex negotio remitti posset, otio ac mollitiis pæne ultra feminam fluens; non minus Agrippa Cæsari carus, sed minus honoratus; quippe vixit angusti clavi fine contentus, nec minora consequi potuit, sed non tam concupivit. Hic speculatus est per summam quietem ac dissimulationem præcipitis consilia juvenis; et mira celeritate, nullaque cum pertur-

jeune imprudent qui courait à sa perte; et, soudain, sans éclat et sans trouble, il arrêta ses manœuvres, et éteignit l'étincelle d'une guerre civile prête à se rallumer avec une nouvelle fureur.

Quant à Lépide, il paya de la vie son malheureux dessein. Rivale de la femme d'Antistius[83], Servilie, sa femme, avala des charbons ardents [84], et en avançant le terme de ses jours, immortalisa sa mémoire.

LXXXIX. Parler dignement de l'accueil que César reçut à son retour en Italie, à son entrée dans Rome; peindre les transports, le concours empressé des citoyens de tous les ordres, de tous les âges; retracer la magnificence de ses triomphes et des spectacles donnés au peuple, c'est une tâche qui ne saurait être remplie dignement dans un grand ouvrage, à plus forte raison dans un précis tel que le mien. Tout ce qu'on peut demander aux Dieux, tout ce qu'ils peuvent accorder aux hommes, tout ce que les vœux peuvent embrasser, tout ce qui peut mettre le comble au bonheur, le retour d'Auguste le procura à la république, au peuple romain, au monde entier. On vit, après vingt ans, les discordes civiles étouffées, la guerre éteinte au dehors, la paix rétablie, la fureur des armes partout assoupie. Les lois retrouvèrent leur vigueur, les jugements, leur autorité, le sénat, sa majesté; les magistratures furent ramenées à leur organisation primitive; — sauf la préture : deux préteurs furent ajoutés aux huit qui existaient. — La

batione aut rerum aut hominum oppresso Lepido, immane novi ac resurrecturi belli civilis restinxit initium.

Et ille quidem male consultorum pœnas exsolvit. Æquetur prædictæ jam Antistii, Servilia, Lepidi uxor; quæ, vivo igni devorato, præmaturam mortem immortali nominis sui pensavit memoria.

LXXXIX. Cæsar autem reversus in Italiam atque Urbem, quo occursu, quo favore omnium hominum, ætatum, ordinum exceptus sit, quæ magnificentia triumphorum ejus, quæ fuerit munerum, ne in operis quidem justi materia, nedum hujus tam recisi, digne exprimi potest. Nihil deinde optare a Diis homines, nihil Dii hominibus præstare possunt, nihil voto concipi, nihil felicitate consummari, quod non Augustus, post reditum in Urbem, reipublicæ populoque romano terrarumque orbi repræsentaverit. Finita vicesimo anno bella civilia, sepulta externa, revocata pax, sopitus ubique armorum furor; restituta vis legibus, judiciis auctoritas, senatui majestas; imperium magistratuum ad pristinum redactum modum; tantummodo octo prætoribus allecti duo; prisca illa et antiqua reipublicæ forma revocata. Rediit cultus agris,

république reparut sous sa forme antique. Les bras furent rendus à l'agriculture, le respect à la religion, la sécurité aux citoyens : chacun rentra en possession de son bien. On fit à d'anciennes lois d'heureuses réformes ; on en décréta d'utiles. Le recensement du sénat se fit sans rigueur, mais non sans sévérité. Les premiers citoyens, tous ceux qui avaient passé par les triomphes et les plus hautes charges travaillèrent à l'envi, sur l'invitation du prince, à l'embellissement de la ville. Ce ne fut qu'à grand'peine, et après une longue résistance qu'on fit accepter à César un onzième consulat : quant à la dictature, il la repoussa avec une persistance égale à celle que le peuple mit à lui offrir.

Les guerres et les victoires de César, le monde soumis et pacifié, toutes les grandes choses qu'il a faites au dehors et dans l'Italie, accableraient l'écrivain même qui consacrerait à cette histoire sa vie entière. Pour nous, qui nous souvenons de l'engagement que nous avons pris, nous n'avons pu mettre sous les yeux de nos lecteurs et présenter à leur esprit qu'une idée générale de son gouvernement.

XC. Les guerres civiles étaient éteintes, les membres de la république si longtemps déchirée commençaient à se réunir. La Dalmatie, qui, depuis deux cent vingt ans, était en état de rébellion, fut alors réduite à reconnaître définitivement la domination romaine : les peuples sauvages et barbares qui habitent les Alpes, se soumirent. Pour réduire les Espagnes, il en coûta des combats multipliés

sacris honos, securitas hominibus, certa cuique rerum suarum possessio ; leges emendatæ utiliter, latæ salubriter ; senatus sine asperitate, nec sine severitate lectus ; principes viri, triumphisque et amplissimis honoribus functi, hortatu principis, ad ornandam Urbem illecti sunt. Consulatus tantummodo usque ad undecimum, quem continuaret Cæsar, quum sæpe obnitens repugnasset, impetrari potuit ; nam dictaturam, quam pertinaciter ei deferebat populus, tam constanter repulit.

Bella sub imperatore gesta, pacatusque victoriis terrarum orbis, et tot extra Italiam domique opera, omne ævi sui spatium impensurum in id solum opus scriptorem fatigent. Nos, memores professionis, universam imaginem principatus ejus oculis animisque subjecimus.

XC. Sepultis, ut prædiximus, bellis civilibus, coalescentibusque reipublicæ membris, quæ tam longa armorum series laceraverat, Dalmatia xx et cc annos rebellis, ad certam confessionem pacata est imperii : Alpes, feris incultisque nationibus celebres, perdomitæ. Hispaniæ, nunc ipsius præsentia, nunc Agrip-

dont les résultats se balancèrent. Tantôt Auguste y commanda lui-même les légions; tantôt ce fut Agrippa, qui devait à l'amitié de ce prince un troisième consulat et l'honneur de partager avec lui l'autorité tribunitienne.—Les armées romaines étaient entrées pour la première fois, dans ces provinces, il y a deux cent cinquante ans, sous la conduite de Cn. Scipion, oncle paternel de l'Africain, pendant le consulat de Scipion et de Sempronius Longus, la première année de la seconde guerre de Carthage. Des torrents de sang y avaient coulé des deux côtés pendant deux cents ans. Plus d'une fois, la défaite des armées de la république et la perte de leurs chefs avaient terni la gloire de nos armes et mis l'empire en danger. Les Espagnes avaient été le tombeau des Scipions. C'était là que nos ancêtres avaient péniblement soutenu, pendant vingt ans, contre Viriathe une guerre honteuse; là que Numance avait ébranlé par la terreur de son nom la puissance du peuple romain; là que Q. Pompée avait signé un traité déshonorant, et Mancinus, une capitulation encore plus ignominieuse que le sénat avait dû désavouer, en livrant celui qui y avait souscrit; là que tant de généraux, consulaires ou prétoriens, avaient péri; là que du temps de nos pères, Sertorius s'était élevé à un tel degré de puissance, que, pendant cinq années, la supériorité resta indécise entre les Romains et les Espagnols, et qu'on se demandait laquelle des deux nations obéirait à l'autre. — Eh bien, ces provinces si barbares, si vastes, si peuplées, sont devenues si paisibles, il y a près de cin-

pæ, quem usque in tertium consulatum, et mox collegium tribunitiæ potestatis amicitia principis evexerat, multo varioque Marte pacatæ.— In quas provincias quum initio, Scipione et Sempronio Longo Coss., primo anno secundi Punici, abhinc annos CCL, romani exercitus missi essent, duce Cn. Scipione, Africani patruo, per annos CC in his multo mutuoque ita certatum est sanguine, ut, amissis populi romani imperatoribus exercitibusque, sæpe contumelia, etiam nonnunquam periculum romano inferretur imperio. Illæ enim provinciæ Scipiones consumpserunt; illæ contumelioso XX annorum bello, sub duce Viriatho, majores nostros exercuerunt; illæ, terrore Numantini belli, populum romanum concusserunt. In illis, turpe Q. Pompeii fœdus, turpiusque Mancini, senatus cum ignominia dediti imperatoris rescidit. Illa tot consulares, tot prætorios absumpsit duces, patrumque ætate, in tantum Sertorium armis extulit, ut per quinquennium dijudicari non potuerit, Hispanis Romanisne in armis plus esset roboris, et uter populus alteri pariturus foret. —Has igitur provincias tam diffusas, tam frequentes, tam feras, ad eam pacem, abhinc

quante ans, grâce à César, que, sous le gouvernement de C. Antistius, de P. Silius et de plusieurs autres qui leur succédèrent, le brigandage même disparut d'un pays qui n'avait jamais cessé d'être en proie aux guerres les plus sanglantes.

XCI. Dans le temps qu'Octave pacifiait l'Occident, le roi des Parthes lui renvoya de l'Orient les enseignes romaines qu'Orode avait enlevées dans le désastre de Crassus, et celles que la fuite d'Antoine avait laissées entre les mains de Phraate, fils de ce roi. César reçut alors le surnom d'Auguste, sur la proposition de Plancus, appuyée de l'assentiment unanime du sénat et du peuple.

Il se trouva néanmoins des hommes qu'irritait cette prospérité de l'État. Tels furent Fannius Cépion et L. Murena. Le projet d'attenter aux jours de César unit ces deux conjurés, de caractères bien différents; car Murena, s'il n'eût participé à ce dessein criminel, eût pu passer pour un homme de bien, et Cépion était un pervers, avant que de l'avoir conçu. L'autorité publique étouffa leur complot et fit justement retomber sur leur tête le coup que leur fureur méditait.

Peu après, la même tentative fut renouvelée par Egnatius Rufus, qui ressemblait en tout à un gladiateur plutôt qu'à un sénateur. Rufus, pendant son édilité, s'était concilié la faveur publique; et le soin qu'il prenait d'envoyer ses esclaves au secours des bâtiments incendiés avait tellement accru sa popularité, que, de l'édi-

annos ferme L, perduxit Cæsar Augustus, ut, quæ maximis bellis nunquam vacaverant, eæ sub C. Antistio, ac deinde P. Silio legato, ceterisque, postea etiam latrociniis vacarent.

XCI. Dum pacatur Occidens, ab Oriente ac rege Parthorum signa Romana, quæ, Crasso oppresso, Orodes, quæ, Antonio pulso, filius ejus Phraates ceperant, Augusto remissa sunt; quod cognomen illi viro, Planci sententia, consensu universi senatus populique romani indidit.

Erant tamen, qui hunc felicissimum statum odissent. Quippe L. Murena et Fannius Cæpio, diversis moribus,— nam Murena, sine hoc facinore, potuit videri bonus, Cæpio, et ante hoc, erat pessimus,— quum inissent occidendi Cæsaris consilia, oppressi auctoritate publica, quod vi facere voluerant, jure passi sunt.

Neque multo post, Egnatius Rufus, per omnia gladiatori quam senatori propior, collecto in ædilitate favore populi, quem extinguendis privata familia incendiis in dies auxerat, in tantum quidem, ut ei præturam continuaret,

lité, il était passé immédiatement à la préture. Il avait même osé prétendre au consulat, quoiqu'il fût plongé dans la plus honteuse corruption, et que ses affaires fussent aussi désordonnées que son esprit. Il s'associa des hommes de son espèce, et résolut d'assassiner Auguste, jugeant que l'existence de ce prince et la sienne n'étaient pas compatibles, et tout prêt à mourir après lui. De pareilles gens calculent ainsi : ils aiment mieux périr dans la ruine commune, que sous le poids de leurs propres malheurs. Mort pour mort, celle-là a moins d'éclat. Egnatius ne réussit pas mieux que les autres conspirateurs à cacher son dessein. Emprisonné avec ses complices, il subit avec eux une mort digne de sa vie.

XCII. Ne privons pas d'un souvenir la belle action d'un excellent citoyen, de C. Sentius Saturninus, consul à cette époque. César était loin de Rome. Occupé à régler les affaires de l'Asie, il portait chez tous les peuples, heureux de sa présence, les fruits d'une paix qu'on ne devait qu'à lui. Sentius, qui, pendant son absence, se trouvait seul à remplir les fonctions du consulat, rappela plus d'une fois dans sa conduite la sévérité des mœurs antiques et la vertu des premiers consuls. Il mit à découvert les frauduleuses manœuvres des publicains, châtia leur avarice, et fit reverser dans le trésor public les sommes qu'ils en avaient détournées. Mais ce fut surtout à l'occasion des comices qu'il se montra vraiment consul. Jugeant indignes de la questure quelques-uns de ceux qui

mox etiam consulatum petere ausus, quum esset omni flagitiorum scelerumque sentina mersus, nec melior illi res familiaris quam mens foret, aggregatis simillimis sibi, interimere Cæsarem statuit, ut, quo salvo salvus esse non poterat, eo sublato, moreretur. Quippe ita se mores habent, ut publica quisque ruina malit occidere, quam sua proteri, et, idem passurus, minus conspici. Neque hic prioribus in occultando felicior fuit; abditusque carcere cum consciis facinoris, mortem dignissimam vita sua obiit.

XCII. Præclarum excellentis viri factum, C. Sentii Saturnini, circa ea tempora consulis, ne fraudetur memoria. Aberat in ordinandis Asiæ Orientisque rebus Cæsar, circumferens terrarum orbi præsentia pacis suæ bona. Tum Sentius forte et solus, et absente Cæsare, consul, quum alia prisca severitate summaque constantia, vetere consulum more, gessisset, protraxisset publicanorum fraudes, punisset avaritiam, regessisset in ærarium pecunias publicas, tum in comitiis habendis præcipuum egit consulem. Nam et quæsturam pe-

s'étaient mis sur les rangs, il leur défendit de donner leurs noms; et, comme ils persévéraient dans leur brigue, il leur déclara que, s'ils paraissaient au Champ de Mars, il emploierait contre eux l'autorité consulaire. Egnatius, fort de la faveur publique, espérait que, pour lui, le consulat suivrait la préture, comme la préture avait suivi l'édilité. Sentius lui défendit comme aux autres de se montrer au nombre des candidats, et, n'ayant pu l'y faire renoncer, il jura que, lors même que les suffrages du peuple le porteraient au consulat, il ne le proclamerait pas. Cette fermeté me paraît comparable à tout ce qu'on rapporte de plus glorieux de nos anciens consuls. Mais actuellement nous louons plus volontiers ce qu'on nous raconte que ce dont nous sommes témoins. L'envie s'attaque au présent, nous n'attachons notre respect qu'au passé [85]. Dans l'un, nous voyons un poids qui nous écrase, dans l'autre, une leçon.

XCIII. Trois ans à peu près avant que le complot d'Egnatius éclatât, et vers le temps où Cépion et Murena conspirèrent (il y a cinquante ans), M. Marcellus [86], fils d'Octavie sœur d'Auguste, mourut à la fleur de l'âge. C'était l'héritier de César, dans l'opinion commune, bien qu'on ne fût pas sûr qu'Agrippa le laissât jouir paisiblement de la puissance. Il venait de donner, en qualité d'édile, des spectacles magnifiques. C'était, dit-on, un jeune homme doué des plus nobles qualités, d'un aimable enjouement, et d'un esprit à la hauteur de la fortune à laquelle il était destiné.

tentes, quos indignos judicavit, profiteri vetuit; et, quum id facturos se perseverarent, consularem, si in campum descendissent, vindictam minatus est. Et Egnatium, florentem favore publico, sperantemque, ut præturam ædilitati, ita consulatum præturæ se juncturum, profiteri vetuit; et, quum id non obtinuisset, juravit, etiamsi factus esset consul suffragiis populi, tamen se eum non renuntiaturum. Quod ego factum cuilibet veterum consulum gloriæ comparandum reor, nisi quod naturaliter audita visis laudamus libentius, et præsentia invidia, præterita veneratione prosequimur, et his nos obrui, illis instrui credimus.

XCIII. Ante triennium fere quam Egnatianum scelus erumperet, circa Murenæ Cæpionisque conjurationis tempus, abhinc annos L, M. Marcellus, sororis Augusti Octaviæ filius, quem homines ita, si quid accidisset Cæsari, successorem potentiæ ejus arbitrabantur futurum, — ut tamen id per M. Agrippam securo ei posse contingere non existimarent, — magnificentissimo munere ædilitatis edito, decessit, admodum juvenis, sane, ut aiunt, ingenuarum virtutum, lætusque animi et ingenii, fortunæque, in quam alebatur, capax.

Après sa mort, Agrippa revint d'Asie. On prêtait à son voyage un motif politique; mais la nécessité de se soustraire aux ressentiments secrets de Marcellus en avait été la véritable cause. A son retour, il épousa Julie, fille de César et veuve de Marcellus : la fécondité de cette princesse fut également malheureuse pour l'État et pour elle.

XCIV. Ce fut vers ce temps que Tib. Claudius Néron entra dans les affaires publiques, par l'office de questeur, à l'âge de dix-neuf ans. Il ne comptait que trois ans, nous l'avons dit, lorsque Livie, fille de Drusus Claudianus, fiancée à César Auguste par Néron, son premier mari, s'était unie avec ce prince. Élève de César, et nourri de ses divines leçons[87], le jeune Tibère réunissait tous les avantages, l'éclat de la naissance, la beauté des traits, une taille majestueuse, un génie supérieur cultivé par l'étude. Son début promettait ce qu'il a tenu depuis. A peine eut-il paru, qu'on reconnut le prince. Chargé par son beau-père de pourvoir aux besoins de Rome et d'Ostie en proie à la disette, il prit ses mesures avec une habileté qui annonçait ce qu'il devait être un jour.

Auguste l'envoya, peu de temps après, à la tête d'une armée, visiter les provinces de l'Orient et y rétablir l'ordre; il y donna d'éclatantes preuves de tous les genres de mérite. De l'Orient, il entra dans l'Arménie, la soumit à la domination

Post cujus obitum; Agrippa, qui sub specie ministeriorum principalium profectus in Asiam, ut fama loquitur, ob tacitas cum Marcello offensiones, præsenti se subduxerat tempori, reversus inde, filiam Cæsaris Juliam, quam in matrimonio Marcellus habuerat, duxit uxorem, feminam neque sibi, neque reipublicæ felicis uteri.

XCIV. Hoc tractu temporum, Tib. Claudius Nero — quo trimo, ut prædiximus, Livia, Drusi Claudiani filia, despondente ei Nerone, cui ante nupta fuerat, Cæsari nupserat, — innutritus cœlestium præceptorum disciplinis, juvenis genere, forma, celsitudine corporis, optimis studiis maximoque ingenio instructissimus, qui protinus, quantus est, sperari potuerit, visusque, prætulerit principem; quæstor, undevicesimum annum agens, capessere cœpit rempublicam, maximamque difficultatem annonæ ac rei frumentariæ inopiam ita Ostiæ atque in Urbe, mandato vitrici, moderatus est, ut per id, quod agebat, quantus evasurus esset, elucceret.

Nec multo post, missus ab eodem vitrico cum exercitu ad visendas ordinandasque, quæ sub Oriente sunt, provincias, præcipuis omnium virtutum experimentis in eo tractu editis, cum legionibus ingressus Armeniam, redacta ea

romaine, et la laissa sous les lois d'Artavasde. Frappé de la terreur de son nom, le roi des Parthes envoya ses fils en otage à César.

XCV. Au retour de Tibère, Auguste voulut faire l'épreuve de ses forces dans une guerre d'importance. Drusus Claudius, son frère, né de Livie, dans le palais de César, lui fut adjoint pour cette expédition. Les deux princes attaquèrent séparément les Rhétiens et les Vindéliciens [88]; et ce ne fut qu'après le siége d'une foule de villes et de forteresses, après une multitude de batailles et de victoires, et une grande effusion de sang ennemi, que les armées romaines, avec plus de périls que de pertes, domptèrent des nations à peine accessibles, défendues par la nature des lieux, par la force du nombre et leur féroce intrépidité.

Avant ce temps, Plancus et Paulus avaient exercé la censure; mais le peu d'accord qui régnait entre eux rendit leur magistrature inutile à la république, et peu glorieuse pour eux-mêmes. L'un n'avait pas la fermeté d'un censeur, l'autre n'en avait pas les mœurs. Le premier était incapable d'en remplir les devoirs; l'autre devait les craindre; car il ne pouvait reprendre la jeunesse d'aucune faute, ni rien entendre contre elle, dont il ne pût lui-même accuser sa vieillesse.

XCVI. Agrippa mourut. Cet homme nouveau, dont tant de services avaient ennobli l'origine, s'était élevé jusqu'à l'honneur de devenir beau-père de Tibère [89]; il avait vu ses enfants, petits-fils

in potestatem populi romani, regnum ejus Artavasdi tradidit. Quin rex quoque Parthorum, tanti nominis fama territus, liberos suos ad Cæsarem misit obsides.

XCV. Reversum inde Neronem Cæsar haud mediocris belli molem experiri statuit, adjutore operis dato fratre ipsius Druso Claudio, quem intra Cæsaris penates enixa erat Livia. Quippe uterque, divisis partibus, Rhætos Vindelicosque aggressi, multis urbium et castellorum oppugnationibus, necnon directa quoque acie feliciter functi, gentes locis tutissimas, aditu difficillimas, numero frequentes, feritate truces, majore cum periculo, quam damno romani exercitus, plurimo cum earum sanguine, perdomuerunt.

Ante quæ tempora, censura Planci et Pauli acta inter discordiam, neque ipsis honori, neque reipublicæ usui fuit, quum alteri vis censoris, alteri vita deesset; Paulus vix posset implere censorem, Plancus timere deberet, nec quidquam objicere posset adolescentibus, aut objicientes audire, quod non agnosceret senex.

XCVI. Mors deinde Agrippæ — qui novitatem suam multis rebus nobilitaverat, atque in hoc perduxerat, ut et Neronis esset socer, cujusque liberos, nepotes

d'Auguste, adoptés par ce prince sous les noms de Caïus et de Lucius[90]. Sa mort resserra encore les liens qui unissaient Néron et César. César fit épouser à Néron sa fille Julie, veuve d'Agrippa[91].

Peu après, Néron fut chargé de la guerre de Pannonie, guerre importante et redoutable, commencée par Agrippa[92], sous le consulat de votre aïeul, M. Vinicius, et dont le voisinage menaçait l'Italie. Je me propose de parler ailleurs des Pannoniens, des Dalmates, de la situation de leur pays, des fleuves qui l'arrosent, du nombre et de la force des habitants, des victoires éclatantes et multipliées de notre grand capitaine. Mais je veux conserver à cet ouvrage son plan. L'ovation fut le prix des victoires que Tibère avait remportées.

XCVII. Cependant, tandis que nos armes étaient si heureuses dans cette partie de l'empire, M. Lollius reçut un échec en Germanie : — c'était un homme plus jaloux de s'enrichir que de bien faire, profondément vicieux et dissimulé ; — et la perte de l'aigle de la cinquième légion appela César dans les Gaules. Le soin et le fardeau de la guerre germanique furent alors remis à Drusus Claudius, frère de Néron. Drusus possédait toutes les qualités qu'on tient de la nature et que l'éducation achève. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer en lui, de sa capacité militaire ou de ses talents pour le gouvernement. Ce qui est sûr, c'est qu'il joignait à ces qualités

suos, divus Augustus, præpositis Caii ac Lucii nominibus, adoptaverat — admovit propius Neronem Cæsari : quippe filia ejus Julia, quæ fuerat Agrippæ nupta, Neroni nupsit.

Subinde bellum Pannonicum, quod inchoatum ab Agrippa, M. Vinicio avo tuo consule, magnum atroxque et perquam vicinum imminebat Italiæ, per Neronem gestum est. Gentes Pannoniorum, Dalmatarumque nationes, situmque regionum ac fluminum, numerumque et modum virium, excelsissimasque et multiplices eo bello victorias tanti imperatoris alio loco explicabimus. Hoc opus servet formam suam. Hujus victoriæ compos Nero, ovans triumphavit.

XCVII. Sed, dum in hac parte imperii omnia geruntur prosperrime, accepta in Germania clades, sub legato M. Lollio, — homine in omnia pecuniæ quam recte faciendi cupidiore, et inter summam vitiorum dissimulationem vitiosissimo, — amissaque legionis quintæ aquila vocavit ab Urbe in Gallias Cæsarem. Cura deinde atque onus Germanici belli delegata Druso Claudio, fratri Neronis, adolescenti tot tantarumque virtutum, quot et quantas natura mortalis recipit vel industria perficit ; cujus ingenium, utrum bellicis magis operibus, an civilibus suffecerit artibus, in incerto est. Morum certe dulcedo ac suavitas

un caractère aimable, des mœurs douces, une grâce inimitable à maintenir entre ses amis et lui une noble égalité. Pour les agréments extérieurs, il rappelait son frère. Mais, à peine venait-il d'achever presque entièrement la soumission des peuples germaniques auxquels il avait fait essuyer des défaites multipliées et sanglantes, que la rigueur du sort nous le ravit, à trente ans, pendant son consulat. Le poids de la guerre retomba sur Néron. Il la conduisit avec sa valeur et sa fortune accoutumées. Il parcourut, en vainqueur, la Germanie entière[93]; et, sans rien perdre de ses troupes, qu'il était attentif à ménager, il la réduisit presque au rôle de province tributaire. Alors on lui offrit un second triomphe avec un second consulat.

XCVIII. Tandis que ces événements se passaient dans la Pannonie et dans la Germanie, une guerre terrible éclatait dans la Thrace, tous les peuples de ce pays s'étant animés à prendre les armes. Mais cette guerre fut terminée par la valeur de Lucius Pison, — de ce même homme si rempli de modération et de vigilance, à qui Rome doit en ce moment encore la sécurité dont elle jouit. — Lieutenant de César, il fut trois ans aux prises avec les rebelles, et ce ne fut qu'à force de batailles rangées, de siéges réguliers, et par l'extermination, qu'il les réduisit au repos. Leur soumission rendit la paix à l'Asie et à la Macédoine.—Reconnaissons bien haut, comme nous le pensons tous, à la louange de Lucius Pison[94], que son caractère est

et adversus amicos æqua ac par sui æstimatio inimitabilis fuisse dicitur: nam pulchritudo corporis proxima fraternæ fuit. Sed illum, magna ex parte domitorem Germaniæ, plurimo ejus gentis variis in locis profuso sanguine, fatorum iniquitas, consulem, agentem annum tricesimum, rapuit. Moles deinde ejus belli translata in Neronem est, quod is sua et virtute et fortuna administravit; peragratusque victor omnes partes Germaniæ, sine ullo detrimento commissi exercitus, quod præcipue huic duci semper curæ fuit, sic perdomuit eam, ut in formam pæne stipendiariæ redigeret provinciæ. Tum alter triumphus cum altero consulatu ei oblatus est.

XCVIII. Dum ea, quæ prædiximus, in Pannonia Germaniaque geruntur, atrox in Thracia bellum ortum, omnibus ejus gentis nationibus in arma accensis, Lucii Pisonis, — quem hodieque diligentissimum, atque eumdem lenissimum securitatis urbanæ custodem habemus, — virtus compressit. Quippe legatus Cæsaris triennio cum his bellavit, gentesque ferocissimas, plurimo cum earum excidio, nunc acie, nunc expugnationibus, in pristinum pacis redegit modum, ejusque patratione, Asiæ securitatem, Macedoniæ pacem reddidit.— De quo viro hoc omnibus sentiendum ac prædicandum est, esse mores ejus vigore ac

un admirable mélange de douceur et de fermeté, qu'on aurait peine à trouver un homme qui jouisse plus fermement du repos et porte avec plus d'aisance le poids des affaires, et qui, sans ostentation d'activité, fasse mieux en toute circonstance ce qu'il faut faire.

XCIX. Peu de temps après, Tibère Néron, honoré de deux consulats et de deux triomphes ; Tibère, que le partage de la puissance tribunitienne égalait à César ; Tibère, qui ne voyait au-dessus de lui qu'un seul homme, et encore parce qu'il le voulait ainsi ; Tibère, le plus grand, le plus renommé, le plus heureux de tous les généraux, la seconde lumière, la seconde tête de la république, signala sa pieuse tendresse et son inexprimable attachement pour Auguste, par une conduite dont on ne tarda pas à reconnaître la cause. C. César avait pris la robe virile; Lucius, son frère, allait la prendre. Tibère craignit que l'éclat de sa gloire ne fît ombre au début des jeunes princes. Il sollicita de son beau-père la permission de se reposer de ses longs travaux, en lui laissant ignorer le vrai motif de cette demande[95]. Je parlerai, dans un ouvrage qui permettra ces détails, de l'effet que produisit, des sentiments qu'excita le départ de ce grand homme, des larmes qui coulèrent, de l'espèce de violence que lui fit la patrie pour le retenir dans son sein. Au moins je dois dire ici, en passant, que, durant les sept années de son séjour à Rhodes, il n'y eut pas un proconsul, pas un lieutenant d'Auguste, se rendant dans

enitate mixtissimos, et vix quemquam reperiri posse, qui aut otium validius diligat, aut facilius sufficiat negotio, et magis, quæ agenda sunt, curet sine ulla ostentatione agendi.

XCIX. Brevi interjecto spatio, Tib. Nero, duobus consulatibus totidemque triumphis actis, tribunitiæ potestatis consortione æquatus Augusto, civium post unum — et hoc, quia volebat — eminentissimus, ducum maximus, fama fortunaque celeberrimus, et vere alterum reipublicæ lumen et caput, mira quadam et incredibili atque inenarrabili pietate, cujus causæ mox detectæ sunt, quum C. Cæsar sumpsisset jam virilem togam, L. item maturus esset, veritus ne fulgor suus orientium juvenum obstaret initiis, dissimulata causa consilii sui, commeatum ab socero atque eodem vitrico acquiescendi a continuatione laborum petiit. Quis fuerit eo tempore civitatis habitus, qui singulorum animi, quæ digredientium a tanto viro omnium lacrymæ, quam pæne ei patria manum injecerit, justo servemus operi. Illud etiam in hoc transcursu dicendum est, ita septem annos Rhodi moratum, ut omnes qui pro consulibus

les provinces au delà des mers, qui ne vînt lui rendre visite et abaisser devant lui ses faisceaux, quoiqu'il ne fût qu'un simple particulier, si jamais simple particulier eut tant de majesté : de leur aveu même, le repos de Tibère était au-dessus du pouvoir dont ils étaient revêtus.

C. Le monde sentit bientôt que le gardien de Rome s'était éloigné. Le Parthe, au mépris de son alliance avec nous, envahit l'Arménie; le Germain, sur qui son vainqueur n'avait plus les yeux, se révolta.

Cependant à Rome, l'année même où le divin Auguste, consul avec Gallus Caninius, dédia le temple de Mars (il y a de cela 30 ans) et par des combats de gladiateurs, par des représentations navales occupa l'esprit et charma les yeux du peuple romain, des désordres honteux, et tels qu'on rougit d'en rappeler la mémoire, éclatèrent au sein de sa famille. Oubliant la grandeur d'un père et d'un époux, ne mesurant sa haute fortune qu'au pouvoir de la déshonorer, et tenant pour légitime tout ce qui flattait ses désirs, Julie épuisa dans ses déréglements ce que la dissolution a de plus infâme. Jules Antoine, un des corrupteurs de la maison de César, se punit lui-même. — L'ingratitude s'ajoutait chez lui au crime; car, après avoir vaincu M. Antoine, Auguste non content de sauver la vie à son fils, l'avait honoré du sacerdoce, de la préture,

legatique in transmarinas profecti provincias, visendi ejus gratia ad eum venissent, semper privato — si illa majestas privata unquam fuit — fasces suos submiserint, fassique sint otium ejus honoratius imperio suo.

C. Sensit terrarum orbis digressum a custodia Neronem Urbis. Nam et Parthus, desciscens a societate romana, adjecit Armeniæ manum; et Germania, aversis domitoris sui oculis, rebellavit.

At in Urbe, eo ipso anno, quo magnificentissimi gladiatorii muneris naumachiæque spectaculis divus Augustus (abhinc annos xxx), se et Gallo Caninio consulibus, dedicato Martis templo, animos oculosque populi romani repleverat, fœda dictu, memoriaque horrenda in ipsius domo tempestas erupit. Quippe filia ejus Julia, per omnia tanti parentis ac viri immemor, nihil quod facere aut pati turpiter posset femina, luxuria, libidine, infectum reliquit; magnitudinemque fortunæ suæ peccandi licentia metiebatur, quidquid liberet, pro licito judicans. Tum Julius Antonius, singulare exemplum clementiæ Cæsaris, violator ejus domus, ipse sceleris a se commissi ultor fuit; — quem, victo ejus patre, non tantum incolumitate donaverat, sed sacerdotio, prætura,

du consulat, du gouvernement des provinces; bien plus, il l'avait admis dans son alliance la plus intime, en lui faisant épouser une fille de sa sœur. — Plusieurs autres séducteurs de Julie, Quintius Crispinus, qui, sous le masque de l'austérité, cachait une dépravation sans égale, Appius Claudius, Sempronius Gracchus, Scipion, et quelques-uns encore d'un nom moins illustre[96], tant sénateurs que chevaliers, furent condamnés à la même peine que s'ils eussent débauché la femme d'un simple citoyen, bien que ce fût la fille d'Auguste, l'épouse de Néron qu'ils eussent corrompue. Julie, soustraite à ses parents, à sa patrie, fut reléguée dans une île. Scribonie, sa mère, l'accompagna dans son exil, qu'elle voulut partager.

CI. A quelque temps de là, C. César, après avoir parcouru plusieurs provinces, sans autre dessein que de les visiter, reçut l'ordre de marcher en Syrie. Son premier soin fut de se présenter à Tibère Néron, auquel il rendit tout ce qu'il devait à sa supériorité[97]. En Syrie, sa conduite fut tellement inégale qu'elle offrirait tout à la fois une ample matière aux éloges, et une non moins grande à la critique. Ce jeune homme que l'empire voyait au rang le plus élevé, eut une entrevue, dans une île de l'Euphrate, avec le roi des Parthes. Ils étaient suivis l'un et l'autre d'un cortége également nombreux. — Ce grand et mémorable spectacle des deux armées couvrant de part et d'autre le rivage, au moment où s'abordèrent ces deux princes, les premières têtes des deux empires et du monde

consulatu, provinciis, honoratum etiam matrimonio sororis suæ filiæ, in arctissimam affinitatem receperat; — Quintiusque Crispinus, singularem nequitiam supercilio truci protegens, et Appius Claudius, et Sempronius Gracchus, ac Scipio, aliique minoris nominis, utriusque ordinis viri, quasi cujuslibet uxore violata, pœnas pependere, quum Cæsaris filiam et Neronis violassent conjugem. Julia relegata in insulam, patriæque et parentum subducta oculis. Quam tamen comitata mater Scribonia, voluntaria exsilii permansit comes.

CI. Breve ab hoc intercesserat spatium, quum C. Cæsar, ante aliis provinciis ad visendum obitis, in Syriam missus, convento prius Tiberio Nerone, cui omnem honorem, ut superiori, habuit, tam varie se ibi gessit, ut nec laudaturum magna, nec vituperaturum mediocris materia deficiat. Cum rege Parthorum juvenis excelsissimus in insula, quam amnis Euphrates ambiebat, æquato utriusque partis numero, coiit.— Quod spectaculum stantis ex diverso, hinc Romani, illinc Parthorum exercitus, quum duo inter se eminentissima imperiorum et hominum coirent capita, perquam clarum et memorabile, sub

entier, j'ai eu le bonheur d'en jouir. Je faisais alors mes premières armes, en qualité de tribun des soldats, grade où j'étais parvenu sous P. Silius et sous votre père, M. Vinicius, dans la Thrace et dans la Macédoine; je vis ensuite l'Achaïe, l'Asie, toutes les provinces de l'Orient, le détroit et les deux bords de la mer Pontique; et ce n'est pas sans plaisir que je me retrace le souvenir de tant d'événements, de lieux, de peuples et de villes. — Le roi Parthe vint le premier s'asseoir à la table de Caïus, sur la rive que nous occupions; le lendemain, Caïus alla souper chez le roi sur la rive opposée.

CII. Un bruit courut dans ce temps-là que le roi des Parthes avait découvert à C. César les pernicieux desseins de M. Lollius, homme pétri d'artifice, qu'Auguste avait choisi pour gouverner la jeunesse de son fils. Lollius mourut peu de jours après. Sa mort fut-elle fortuite ou volontaire, c'est ce que j'ignore. Mais autant on s'en félicita, autant on déplora la perte de Censorinus, qui, vers le même temps, périt dans ces provinces. Censorinus était né pour s'attacher tous les cœurs.

L'entrée de Caïus en Arménie fut d'abord marquée par des succès; mais, ce prince s'étant engagé sans précaution dans une conférence, près d'Artagère, un certain Adduus le blessa dangereusement. Dès lors, moins actif de corps, il fut, de cœur aussi, moins propre à se rendre utile à la république. Il ne manqua point de flat-

initia stipendiorum meorum, tribuno militum mihi visere contigit. Quem militiæ gradum ante sub patre tuo, M. Vinici, et P. Silio auspicatus, in Thracia Macedoniaque, mox Achaia, Asiaque, et omnibus ad Orientem visis provinciis, et ore atque utroque maris Pontici latere, haud injucunda tot rerum, locorum, gentium, urbium recordatione perfruor. — Prior Parthus apud Caium in nostra ripa, posterior hic apud regem in hostili epulatus est.

CII. Quo tempore, M. Lollii, quem veluti moderatorem juventæ filii sui Augustus esse voluerat, perfida et plena subdoli ac versuti animi consilia, per Parthum indicata Cæsari, fama vulgavit. Cujus mors, intra paucos dies, fortuita, an voluntaria fuerit, ignoro. Sed, quam hunc decessisse lætati homines, tam, paulo post, obisse Censorinum in iisdem provinciis graviter tulit civitas, virum demerendis hominibus genitum.

Armeniam deinde ingressus, prima parte introitus prospere gessit; mox in colloquio, cui se temere crediderat, circa Artageram graviter a quodam, nomine Adduo, vulneratus, ex eo, ut corpus minus habile, ita animum minus utilem reipublicæ habere cœpit. Nec defuit conversatio hominum vitia ejus

teurs pour entretenir ses vices par leurs discours complaisants; car l'adulation marche toujours à la suite d'une haute fortune. Ils l'amenèrent à ce point, de mieux aimer vieillir dans un coin éloigné du monde, que de retourner à Rome. Cependant il en avait repris le chemin après une longue résistance et malgré lui; mais il tomba malade en route, et mourut à Limyre, ville de Lycie. Un an auparavant, Lucius son frère, était mort à Marseille, en allant en Espagne.

CIII. Mais la fortune, qui moissonnait les espérances attachées à ce grand nom, avait déja rendu à la république son véritable support. Tibère Néron était revenu de Rhodes avant la mort des jeunes Césars, sous le consulat de P. Vinicius, et sa présence avait excité dans Rome la joie la plus vive. Auguste n'hésita pas longtemps. Il était dispensé de se chercher un successeur : il n'avait qu'à prendre celui qui se distinguait entre tous. Il persista donc à vouloir faire, après qu'il eut perdu ses deux fils, ce qu'il aurait fait quand l'un d'eux vivait encore, sans la vive résistance de Tibère : il l'associa à la puissance tribunitienne, quoique Tibère persévérât dans ses refus, tant en particulier qu'en plein sénat, et l'adopta, sous le consulat d'Élius Catus et de Sentius, le vingt-septième jour du mois de juin, l'an de Rome 754, il y a vingt-sept ans.

Je n'essayerai pas de peindre l'allégresse de cette journée, le con-

assentatione alentium; etenim semper magnæ fortunæ comes adest adulatio Per quæ eo ductus erat, ut in ultimo ac remotissimo terrarum orbis angulo consenescere, quam Romam regredi, mallet. Diu reluctatus, invitusque revertens in Italiam, in urbe Lyciæ, Limyram nominant, morbo obiit, quum, ante annum ferme, L. Cæsar, frater ejus, Hispanias petens, Massiliæ decessisset.

CIII. Sed fortuna, quæ subduxerat spem magni nominis, jam tum reipublicæ sua præsidia reddiderat. Quippe, ante utriusque horum obitum, patre tuo P. Vinicio consule, Tib. Nero, reversus Rhodo, incredibili lætitia patriam repleverat. Non est diu cunctatus Cæsar Augustus. Neque enim quærendus erat, quem legeret; sed legendus, qui eminebat. Itaque, quod post Lucii mortem, adhuc Caio vivo, facere voluerat, atque, vehementer repugnante Nerone, erat inhibitus, post utriusque adolescentium obitum facere perseveravit, ut, et tribunitiæ potestatis consortionem Neroni constitueret, multum quidem eo, quum domi, tum in senatu, recusante, et eum, Ælio Cato et Sentio Coss., v kalendas Julias, post Urbem conditam annis DCCLIV, abhinc annos XXVII, adoptaret.

Lætitiam illius diei, concursumque civitatis, et vota pæne inserentium

cours de Rome entière, élevant, dans l'ardeur de ses vœux, ses mains jusque dans le ciel[98], tous les cœurs remplis de l'espérance de la perpétuité de la paix et de l'éternité de l'empire : comment resserrer ici des détails auxquels suffirait à peine le grand ouvrage que je prépare? Je dirai seulement que Tibère fut tout pour tous : alors, pères, époux, propriétaires n'eurent plus rien à craindre pour leurs enfants, leurs femmes, leurs biens; tous les citoyens furent rassurés sur leur vie, leur repos, leur tranquillité. Il eût été difficile de concevoir de plus belles espérances, impossible de les mieux justifier.

CIV. Le même jour fut adopté aussi M. Agrippa, fils de Julie et d'Agrippa, né après la mort de son père. Seulement, en faisant l'adoption de Tibère, Auguste avait prononcé ces mots significatifs : « Celle-là, je la fais pour l'État. »

Rome ne retint pas longtemps dans ses murs le vengeur, le défenseur de l'empire. L'intérêt de la patrie l'appelait en Germanie, où s'était allumée, depuis plus de trois ans, une guerre affreuse, sous le consulat de M. Vinicius, votre illustre aïeul. Vinicius l'avait habilement conduite dans quelques provinces ; dans quelques autres, il en avait heureusement soutenu l'effort. Aussi lui décerna-t-on les ornements du triomphe, avec une inscription glorieuse qui rappelait ses exploits.

Ce fut alors qu'après avoir rempli les fonctions de tribun militaire, j'entrai dans l'armée que commandait Tib. César envoyé,

cælo manus, spemque conceptam perpetuæ securitatis æternitatisque Romani imperii, vix in illo justo opere abunde persequi poterimus, nedum hic implere. Tentemus id unum dixisse, quam ille omnia omnibus fuerit. Tum refulsit certa spes liberorum parentibus, viris matrimoniorum, dominis patrimonii, omnibus hominibus salutis, quietis, pacis, tranquillitatis; adeo ut nec plus sperari potuerit, nec spei responderi felicius.

CIV. Adoptatus eadem die etiam M. Agrippa, quem post mortem Agrippæ Julia enixa erat. Sed in Neronis adoptione illud adjectum, his ipsis Cæsaris verbis : « Hoc, inquit, reipublicæ causa facio. »

Non diu vindicem custodemque imperii sui morata in Urbe patria, protinus in Germaniam misit, ubi ante triennium sub M. Vinicio, avo tuo, clarissimo viro, immensum exarserat bellum. Erat id ab eo quibusdam in locis gestum, quibusdam sustentatum feliciter, eoque nomine decreta ei, cum speciosissima inscriptione operum, ornamenta triumphalia.

Hoc tempus me, functum ante tribunatu castrorum, Tib. Cæsaris militem

aussitôt après son adoption, en Germanie. Successeur de mon père dans le grade de commandant de la cavalerie, je fus pendant neuf ans de suite, soit en cette qualité, soit comme lieutenant des troupes de César, le témoin de ses actions plus qu'humaines; et dans la mesure de ma faiblesse, je ne laissai pas d'y contribuer. Il me fut ainsi donné de jouir du plus beau spectacle qu'un mortel puisse être admis à contempler. Pendant notre marche à travers les parties les plus peuplées de l'Italie et la Gaule entière, les peuples heureux de voir leur ancien général, longtemps César par ses services et ses vertus, avant d'en porter le nom, se félicitaient de sa présence, plus encore pour eux-mêmes que pour lui. Pour les soldats, à l'aspect de Tibère, des larmes de joie mouillaient leurs yeux. Ils tressaillaient d'allégresse; ils le saluaient avec des transports toujours nouveaux; c'était à qui toucherait ses mains, et partout ce cri leur échappait : « Nous vous revoyons donc, général! vous nous êtes donc rendu! — Général, s'écriait l'un, j'ai fait la guerre avec vous en Arménie; — moi, disait un autre, dans la Rhétie; — moi j'ai été récompensé par vous dans la Vindélicie; — moi, dans la Pannonie; — moi, dans la Germanie. » Les paroles sont impuissantes à rendre une telle scène. Peut-être même paraîtra-t-elle invraisemblable [99].

CV. On entra sur-le-champ en Germanie. Les Caninéfates, les Attuaires, les Bructères furent soumis, les Chérusques remis sous le joug. Le Veser fut franchi, le Veser, que la défaite d'une ar-

fecit. Quippe, protinus ab adoptione, missus cum eo præfectus equitum in Germaniam, successor officii patris mei, cœlestissimorum ejus operum, per annos continuos novem præfectus, aut legatus, spectator, et pro captu mediocritatis meæ, adjutor fui. Neque illi spectaculo, quo fruitus sum, simile conditio mortalis recipere videtur mihi, quum per celeberrimam Italiæ partem, tractum omnem Galliæ provinciarum, veterem imperatorem, et, ante meritis ac virtutibus quam nomine, Cæsarem, revisentes, sibi quisque, quam illi, gratularentur plenius. At vero militum conspectu ejus elicitæ gaudio lacrymæ, alacritasque, et salutationis nova quædam exsultatio, et contingendi manum cupiditas, non continentium protinus quin adjicerent : « Videmus te, imperator, salvum recepimus; » ac deinde : « ego tecum, imperator, in Armenia, ego in Rhætia fui; ego a te in Vindelicis, ego in Pannonia, ego in Germania donatus sum; » neque verbis exprimi, et fortasse vix mereri fidem potest.

CV. Intrata protinus Germania, subacti Caninefates, Attuarii, Bructeri, recepti Cherusci; et amnis, mox nostra clade nobilis, transitus Visurgis; pene-

mée romaine allait bientôt rendre fameux. On pénétra même au delà, dans l'intérieur du pays. César se réservait les difficultés et les dangers. Il abandonnait les expéditions moins périlleuses à Sentius Saturninus, qui, dans ces mêmes lieux, avait été lieutenant d'Auguste. Mille qualités distinguaient Saturninus. Il était plein d'ardeur, d'activité, de prévoyance, habile à la guerre, et sachant en supporter les fatigues; mais, dès que les travaux lui laissaient du loisir, il en jouissait somptueusement et jusqu'à l'excès, non pas toutefois comme un ami de la débauche ou de la paresse, mais en homme aimable et magnifique. J'ai parlé plus haut de son important et célèbre consulat.

La continuation de la campagne, qui se prolongea jusqu'en décembre, ajouta beaucoup aux avantages de ces immenses succès. La pieuse tendresse de César pour les siens le rappelait à Rome. Il traversa les Alpes, dont le passage était presque fermé par les glaces. Mais, au commencement du printemps, la défense de l'Empire le ramena en Germanie. Avant son départ, il avait établi ses troupes en quartiers d'hiver, au milieu de ce pays, à la source de la Lippe.

CVI. Dieux immortels! combien de pages fournirait à l'histoire tout ce qui fut fait, dans le cours de la campagne suivante, sous les ordres de Tibère! Toute la Germanie parcourue par nos armes; des peuples presque inconnus, soumis; les Cauques ramenés sous

trata ulteriora; quum omnem partem asperrimi et periculosissimi belli Cæsar vindicaret, in iis, quæ minoris erant discriminis, Sentium Saturninum, qui tum legatus patris ejus in Germania fuerat, præfecisset; virum multiplicem virtutibus, navum, agilem, providum, militariumque officiorum patientem ac peritum pariter, sed eumdem, ubi negotia fecissent locum otio, liberaliter lauteque eo abutentem, ita tamen, ut eum, splendidum ac hilarem potius, quam luxuriosum aut desidem, diceres: de cujus viri claro celebrique consulatu prædiximus.

Anni ejus æstiva, usque in mensem decembrem producta, immanis emolumentum fecere victoriæ. Pietas sua Cæsarem, pæne obstructis hieme Alpibus, in Urbem traxit. At tutela imperii eum, veris initio, reduxit in Germaniam; in cujus mediis finibus, ad caput Lupiæ fluminis, hiberna digrediens princeps locaverat.

CVI. Proh dii boni, quanti voluminis opera, insequenti æstate, sub duce Tib. Cæsare, gessimus! Perlustrata armis tota Germania est; victæ gentes, pæne nominibus incognitæ; receptæ Caucorum nationes; omnis eorum juven-

le joug; toute leur jeunesse innombrable, de taille colossale, défendue par des positions inexpugnables, mettant bas les armes, et venant, chefs en tête, se prosterner devant le tribunal de César, au milieu de nos soldats étincelant sous leurs armures; les Longobards, plus farouches et plus sauvages encore que les Germains, domptés; enfin — ce qu'on n'avait pas encore tenté, ce qu'on n'osait pas même espérer — l'armée romaine conduite, enseignes déployées, à la distance de quatre cents milles, depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe, qui baigne les frontières des Semnones et des Hermundes; et là, grâce à la fortune du général, à la sagesse de ses dispositions, à l'exactitude de ses calculs, la flotte, après avoir côtoyé les golfes de l'Océan, et traversé une mer inexplorée et inconnue, entrant dans l'Elbe, et venant rejoindre César, chargée de butin et de provisions, et victorieuse de plusieurs peuplades!

CVII. Je vais raconter un fait d'un moindre intérêt; mais je ne puis me défendre de le mêler au récit de ces grands événements. Nous étions campés en deçà du fleuve, vis-à-vis des ennemis dont les armes resplendissaient sur l'autre rive, et qui semblaient prêts à fuir au moindre mouvement de nos vaisseaux. Un Barbare, vieillard de haute taille, et à en juger par l'extérieur, d'un rang éminent parmi les siens, monté sur un canot fait d'un tronc d'arbre creusé suivant l'usage du pays, et gouvernant seul cette espèce d'embar-

tus, infinita numero, immensa corporibus, situ locorum tutissima, traditis armis, una cum ducibus suis, septa fulgenti armatoque militum nostrorum agmine, ante imperatoris procubuit tribunal; fracti Longobardi, gens etiam germana feritate ferocior; denique,— quod nunquam antea spe conceptum, nedum opere tentatum erat,— ad quadringentesimum milliarium, a Rheno usque ad flumen Albim, qui Semnonum Hermundorumque fines præterfluit, romanus cum signis perductus exercitus; et eodem, mira felicitate et cura ducis, temporum quoque observantia, classis, quæ Oceani circumnavigaverat sinus, ab inaudito atque incognito ante mari flumine Albi subvecta, plurimarum gentium victoria, cum abundantissima rerum omnium copia, exercitui Cæsarique se junxit.

CVII. Non tempero mihi, quin tantæ rerum magnitudini hoc, qualecumque est, inseram. Quum citeriorem ripam prædicti fluminis castris occupassemus, et ulterior armata hostium juventute fulgeret, sub omnem motum nostrarum navium protinus refugientium, unus e Barbaris, ætate senior, corpore excellens, dignitate, quantum ostendebat cultus, eminens, cavatum, ut illis mos est, ex materia conscendit alveum, solusque id navigii genus temperans, ad medium processit fluminis, et petiit, liceret sibi sine periculo eam, quam ar-

cation, s'avança jusqu'au milieu du fleuve. Là, il demanda qu'on lui permît d'aborder, sans péril, au rivage que nous occupions en armes, et de voir César. Ce qui lui fut accordé. Il descendit à terre, contempla longtemps César; puis, rompant le silence : « Notre jeunesse est insensée, » dit-il ; « de loin, elle vous honore comme des Dieux ; à peine êtes-vous là, qu'elle aime mieux redouter vos armes que de se livrer à votre protection. Pour moi, César, qui dois à ta bonté la permission de voir aujourd'hui les Dieux dont j'avais seulement ouï parler, je déclare que je n'ai jamais souhaité ni vu luire, dans toute ma vie, un jour plus heureux que celui-ci. » Puis ayant demandé et obtenu la faveur de toucher la main du général, il remonta dans sa nacelle, et, les yeux fixés sur César sans pouvoir les détacher, il regagna l'autre rive.

Vainqueur de tous les peuples et de tous les pays où il avait pénétré, Tibère ramena ses légions dans leurs quartiers d'hiver; elles n'avaient éprouvé aucune perte : une seule fois, l'ennemi les avait attaquées par surprise, et sa ruse lui avait coûté cher. Puis, comme l'année précédente, il revint en toute hâte à Rome.

CVIII. Il n'y avait plus rien à vaincre en Germanie que les Marcomans, peuple, qui, sous la conduite de Maroboduus, avait déserté ses anciennes demeures, et s'étant avancé dans l'intérieur du pays, était venu habiter les plaines entourées par la forêt d'Hercynie. Quelque pressé que je sois, je ne dois pas me taire sur un homme tel que Maroboduus.

mis tenebamus, egredi ripam, ac videre Cæsarem. Data petenti facultas. Tum appulso lintre, et diu tacitus contemplatus Cæsarem : « nostra quidem, « inquit, » furit juventus, quæ, quum vestrum numen absentium colat, præsentium potius arma metuit, quam sequitur fidem. Sed ego, beneficio ac permissu tuo, Cæsar, quos ante audiebam, hodie vidi Deos; nec feliciorem ullum vitæ meæ aut optavi, aut sensi diem. » Impetratoque ut manum contingeret, reversus in naviculam, sine fine respectans Cæsarem, ripæ suorum appulsus est.

Victor omnium gentium locorumque, quos adierat, Cæsar, cum incolumi inviolatoque, et semel tantummodo, magna cum clade hostium, fraude eorum tentato exercitu, in hiberna legiones reduxit, eadem, qua priore anno, festinatione Urbem petens.

CVIII. Nihil erat jam in Germania quod vinci posset, præter gentem Marcomannorum, quæ, Maroboduo duce, excita sedibus suis, atque in interiora refugiens, incinctos Hercyniæ silvæ campos incolebat. Nulla festinatio hujus viri mentionem transgredi debet.

Son origine était distinguée, sa force peu commune, son âme fière et courageuse. Barbare par sa naissance, mais non par son génie, il jouissait parmi les siens d'un pouvoir régulier et solide qu'il ne devait ni au désordre, ni au hasard, ni à la faveur d'un instant, mais à la volonté arrêtée de ses concitoyens. Jaloux de rendre cette domination souveraine et de lui donner les caractères de la royauté, il avait éloigné sa nation du peuple romain, et résolu de la transporter en des lieux où, sans avoir à craindre des armes trop redoutables, il pût faire redouter les siennes. S'étant donc établi dans le pays, favorable à ses vues, que j'ai indiqué plus haut, il assujettit tous ses voisins, les uns par la force, les autres par des traités.

CIX. Une garde veillait à la sûreté de sa personne. Le soin qu'il prenait d'exercer continuellement ses troupes, presque disciplinées à la manière des Romains, accrut bientôt ses forces au point de les rendre inquiétantes pour l'empire. Sa politique à l'égard de Rome était de ne la point provoquer, mais de faire sentir que, provoqué lui-même, il avait, et au delà, les moyens et la volonté de se défendre. Les ambassadeurs qu'il envoyait à nos Césars, tantôt parlaient en suppliants, tantôt traitaient de puissance à puissance. Tout peuple qui se séparait de nous trouvait près de lui un asile; une prétention de rivalité enfin perçait à travers les voiles de sa dissimulation. Il entretenait une armée de soixante et dix mille hommes de pied et de quatre mille chevaux; et, comme il l'occu-

Maroboduus, genere nobilis, corpore prævalens, animo ferox, natione magis quam ratione Barbarus, non tumultuarium, neque fortuitum, neque mobilem, et ex voluntate parentium constantem, inter suos occupavit principatum, sed certum imperium; vimque regiam complexus animo, statuit, avocata procul a Romanis gente sua, eo progredi, ubi, quum propter potentiora arma refugisset, sua faceret potentissima. Occupatis igitur, quos prædiximus, locis, finitimos omnes aut bello domuit, aut conditionibus juris sui fecit.

CIX. Corpus suum custodia tutum. Imperium, perpetuis exercitiis pæne ad romanæ disciplinæ formam redactum, brevi in eminens, et nostro quoque imperio timendum, perduxit fastigium: gerebatque se ita adversus Romanos, ut neque bello nos lacesseret, et, si lacesseretur, superesse sibi vim ac voluntatem resistendi ostenderet. Legati, quos mittebat ad Cæsares, interdum ut supplicem commendabant, interdum ut pro pari loquebantur. Gentibus hominibusque a nobis desciscentibus erat apud eum perfugium; totumque ex male dissimulato agebat æmulum, exercitumque, quum LXX millium peditum, IV

pait sans cesse contre ses voisins, il semblait avoir des desseins plus ambitieux. La situation de ses États le rendait encore plus redoutable. Il avait à sa gauche et de front, la Germanie; à sa droite, la Pannonie; derrière lui, le pays des Noriques; et de là, toujours menaçant de fondre sur tous, il était craint de tous. L'Italie même n'était pas en sûreté contre ses envahissements, puisque le sommet des Alpes, qui en marque la limite, n'était éloigné que de deux cent mille pas des plus proches frontières de son royaume.

Tel est l'homme, tel est le pays que Tibère résolut d'attaquer de plusieurs côtés à la fois, dans le cours de l'année suivante. Il ordonna donc à Sentius Saturninus de faire traverser aux légions le pays des Cattes, et de les conduire en Bohême, où régnait Maroboduus, après avoir rasé la forêt d'Hercynie attenante à ce pays. Lui-même il se proposait de partir de Carnonte, la ville la plus voisine du royaume des Noriques de ce côté, et de conduire contre les Marcomans l'armée qui servait en Illyrie.

CX. La fortune renverse quelquefois les projets des hommes; quelquefois elle ne fait qu'en retarder l'exécution. Tibère avait déjà disposé ses quartiers d'hiver le long du Danube. Ses légions se trouvaient à cinq journées des premiers corps ennemis : il voulait que Saturninus se réunit à lui, et l'armée de ce général, qui n'était guère plus éloignée de l'ennemi, s'ébranlait déjà pour opé-

equitum fecerat, assiduis adversus finitimos bellis exercendo, majori, quam quod habebat, operi præparabat. Eratque etiam eo timendus, quod, quum Germaniam ad lævam et in fronte, Pannoniam ad dextram, a tergo sedium suarum haberet Noricos, tanquam in omnes semper venturus, ab omnibus timebatur. Nec securam incrementi sui patiebatur esse Italiam; quippe quum a summis Alpium jugis, quæ finem Italiæ terminant, initium ejus finium haud multo plus ducentis millibus passuum abesset.

Hunc virum et hanc regionem, proximo anno, diversis e partibus Tib. Cæsar aggredi statuit. Sentio Saturnino mandatum, ut per Cattos, excisis continentibus Hercyniæ silvis, legiones Boiohœmum — id regioni, quam incolebat Maroboduus, nomen est — duceret; ipse a Carnunto, qui locus Norici regni proximus ab hac parte erat, exercitum, qui in Illyrico merebat, ducere in Marcomannos orsus est.

CX. Rumpit, interdum moratur proposita hominum fortuna. Præparaverat jam hiberna Cæsar ad Danubium, amotoque exercitu non plus quam quinque dierum iter a primis hostium, Saturninum admoveri placuerat, cujus copiæ,

rer quelques jours après, sur un point convenu, sa jonction avec César, lorsque la Pannonie tout entière, enflée des avantages d'une longue paix, et la Dalmatie, arrivée à la maturité de ses forces, attirèrent dans leur ligue tous les peuples de ces contrées, et prirent les armes à la fois.

Il fallut sacrifier la gloire à la nécessité. Il ne parut pas prudent de tenir l'armée enfermée dans l'intérieur du pays, et de laisser l'Italie livrée sans défense à l'invasion d'un ennemi si voisin. Le nombre des révoltés de ces différentes nations ne s'élevait pas à moins de huit cent mille. On y comptait deux cent mille hommes de pied exercés aux combats, et neuf mille chevaux. Cette multitude immense obéissait à des chefs habiles et pleins d'ardeur. Une partie devait se porter sur l'Italie, qui, par la frontière de Nauport et de Trieste, touche aux lieux qu'ils occupaient. Une autre partie s'était déjà jetée dans la Macédoine. Le reste avait été réservé, pour la garde du pays. Le commandement était partagé entre Pinète et les deux Baton. Et la connaissance de la discipline, et même de la langue des Romains, était répandue chez tous les Pannoniens. Bien plus, ils avaient généralement une certaine culture littéraire et n'étaient pas étrangers aux exercices de l'esprit. Aussi jamais nation ne passa-t-elle aussi rapidement du conseil au champ de bataille, et de la résolution à l'exécution. On fit main

pæne æquali divisæ intervallo ab hoste, intra paucos dies se in prædicto loco cum Cæsare juncturæ erant; quum universa Pannonia, insolens longæ pacis bonis, et adulta viribus Dalmatia, omnibus quoque tractus ejus gentibus in societatem adductis, ex constituto arma corripuit.

Tum necessaria gloriosis præposita, neque tutum visum, abdito in interiora exercitu, vacuam tam vicino hosti relinquere Italiam. Gentium nationumque, quæ rebellaverant, omnis numerus amplius DCCC millibus explebat; CC fere peditum colligebantur armis habilia, equitum IX. Cujus immensæ multitudinis, parentis acerrimis ac peritissimis ducibus, pars petere Italiam decreverat, junctam sibi Nauporti ac Tergestis confinio; pars in Macedoniam se effuderat; pars suis sedibus præsidium esse destinaverat. Prima duobus Batonibus ac Pineti ducibus auctoritas erat. In omnibus autem Pannoniis non disciplinæ tantummodo, sed linguæ quoque notitia Romanæ, plerisque etiam litterarum usus, et familiaris animorum erat exercitatio. Itaque, hercules, nulla unquam natio tam mature consilio belli bellum junxit, ac decreta pa-

basse sur les citoyens Romains, on égorgea les marchands, on extermina jusqu'au dernier homme un corps nombreux de soldats vexillaires [100], postés dans des quartiers fort éloignés du général. On envahit la Macédoine. Tout fut la proie du fer et du feu. Et telle fut l'épouvante, que l'âme d'Auguste, cette âme si ferme, et que des guerres si terribles avaient trempée, en fut ébranlée et terrifiée.

CXI. On fit des levées. On rappela de tous côtés les vétérans. Tous, hommes et femmes, furent tenus, suivant leur fortune, de fournir des soldats pris dans le nombre de leurs affranchis. On entendit Auguste dire, en plein sénat, que, si les mesures n'étaient promptes, l'ennemi pouvait être en vue de Rome dans dix jours. On exigea que les sénateurs et les chevaliers remplissent, en cette occasion, les engagements qu'ils avaient pris. Mais toutes ces dispositions eussent été vaines, sans un chef habile. La république demanda Tibère à César Auguste pour conduire la guerre, comme la force et l'appui de l'armée.

Un glorieux emploi fut encore accordé, dans cette guerre, à mon faible mérite. Désigné questeur à la fin de mon service dans la cavalerie, élevé au rang de sénateur, sans en avoir le titre, et désigné en outre tribun du peuple, je conduisis, de Rome au camp de Tibère, une partie de l'armée qu'Auguste m'avait confiée ; puis,

travit. Oppressi cives romani, trucidati negotiatores, magnus vexillariorum numerus ad internecionem, ea in regione, quæ plurimum ab imperatore aberat, cæsus. Occupata armis Macedonia; omnia, et in omnibus locis, igni ferroque vastata. Quin tantus etiam hujus belli metus fuit, ut stabilem illum, et firmatum tantorum bellorum experientia, Cæsaris Augusti animum quateret atque terreret.

CXI. Habiti itaque delectus; revocati undique et omnes veterani; viri feminæque ex censu libertinum coactæ dare militem. Audita in senatu vox principis, decimo die, ni caveretur, posse hostem in urbis Romæ venire conspectum. Senatorum equitumque romanorum exactæ ad id bellum operæ pollicitæ. Omnia hæc frustra præparassemus, nisi, qui illa regeret, fuisset. Itaque, ut præsidium militum, respublica ab Augusto ducem in bellum poposcit Tiberium.

Habuit in hoc quoque bello mediocritas nostra speciosi ministerii locum. Finita equestri militia, designatus quæstor, necdum senator, æquatus senatoribus, etiam designatus tribunus plebis, partem exercitus ab Urbe, traditi ab

renonçant à mon droit de tirer comme questeur, une province au sort, je fus renvoyé vers Tibère en qualité de lieutenant.

Combien de fois nous vîmes, dans la première campagne, les ennemis présenter la bataille! Combien de fois nous dûmes à la sagesse de notre chef le bonheur d'échapper, en les divisant, au choc furieux de leurs forces réunies! Comme il sut ménager à la fois les intérêts et la gloire de l'Empire! Avec quelle prudence il disposa les quartiers d'hiver! Qu'il montra d'habileté, lorsqu'il enferma l'ennemi, de manière à ce qu'il ne pût nous échapper, et que, manquant de tout, il consumât ses forces contre lui-même!

CXII. Un fait d'armes hardi et heureux, accompli, par Messalinus dans cette première campagne mérite d'être connu de la postérité. Plus noble encore de cœur que de naissance, et bien digne d'avoir Corvinus pour père et de laisser son surnom à Cotta son frère, Messalinus commandait en Illyrie, quand la rébellion éclata tout à coup. Entouré d'ennemis et n'ayant à leur opposer que la moitié de la vingtième légion, il battit et mit en fuite plus de vingt mille hommes. Les ornements du triomphe furent sa récompense.

Les Barbares se complaisaient dans la pensée de leur nombre et comptaient sur leurs forces; mais, partout où se trouvait César, ils perdaient cette assurance. La partie de leur armée qui faisait

Augusto, perduxi ad filium ejus. In quæstura deinde, remissa sorte provinciæ, legatus ejusdem ad eumdem missus.

Quas nos primo anno acies hostium vidimus! Quantis, prudentia ducis, opportunitatibus furentes eorum vires universas evasimus partibus! Quanto cum temperamento simul gloriæ, simul utilitatis, auctoritate imperatoris res agi vidimus! Qua prudentia hiberna disposita sunt! Quanto opere inclusus custodiis exercitus nostri, ne qua posset erumpere, inopsque copiarum, et intra se furens, viribus hostis elanguesceret!

CXII. Felix eventu, forte conatu, prima æstate belli, Messalini opus mandandum est memoriæ. Qui vir animo etiam, quam gente, nobilior, dignissimus qui et patrem Corvinum habuisset, et cognomen suum Cottæ fratri relinqueret, præpositus Illyrico, subita rebellione, cum semiplena legione vicesima, circumdatus hostili exercitu, amplius xx hostium fudit fugavitque, et ob id ornamentis triumphalibus honoratus est.

Ita placebat Barbaris numerus suus, ita fiducia virium, ut, ubicumque Cæsar esset, nihil in se reponerent. Pars exercitus eorum proposita ipsi duci

tête au général, consumée par la détresse à laquelle nous la réduisions, menacée d'ailleurs de succomber à la famine, et n'osant ni soutenir nos assauts ni accepter la bataille, se retira sur le mont Claudius et s'y retrancha. Mais celle de leurs troupes qui s'était portée à la rencontre de l'armée que les consulaires A. Cécina et Silvanus Plautius ramenaient des provinces d'outre-mer, enveloppa cinq légions romaines, les auxiliaires et le nombreux renfort de cavalerie que le roi des Thraces Rhémetalcès leur avait fourni comme secours. Peu s'en fallut que le désastre ne fût complet. La cavalerie royale et les deux ailes furent mises en déroute. Les cohortes tournèrent le dos; l'alarme pénétra jusqu'autour de nos enseignes. Mais la valeur du soldat romain s'assura en cette conjoncture une gloire à laquelle les chefs n'eurent point de part, puisque, bien loin d'imiter la prudence du général, les chefs s'étaient laissé surprendre, faute d'avoir envoyé à temps reconnaître l'ennemi. Le moment avait été critique. Un certain nombre de tribuns militaires, le préfet du camp, les commandants des cohortes étaient tués, plusieurs centurions blessés, les premières lignes renversées : nos légions, après s'être elles-mêmes mutuellement encouragées, fondirent sur l'ennemi, soutinrent sa résistance, rompirent ses rangs, et, finirent contre toute espérance, par lui arracher la victoire.

et ad arbitrium utilitatemque nostram macerata, perductaque ad exitiabilem famem, neque instantes sustinere, neque cum facientibus copiam pugnandi dirigentibusque aciem ausa congredi, occupato monte Claudio, munitione se defendit. At ea pars, quæ obviam se effuderat exercitui, quem A. Cæcina et Silvanus Plautius consulares ex transmarinis adducebant provinciis, circumfusa quinque legionibus nostris auxiliaribusque et equitatui regio — quippe magnam Thracum manum junctus prædictis ducibus Rhœmetalces, Thraciæ rex, in adjutorium ejus belli secum trahebat, — pæne exitiabilem omnibus cladem intulit. Fugata regiorum equestris acies, fugatæ alæ, conversæ cohortes sunt; apud signa quoque legionum trepidatum. Sed romani virtus militis plus eo tempore vindicavit gloriæ, quam ducibus reliquit, qui, multum a more imperatoris sui discrepantes, ante in hostem inciderunt, quam per exploratores, ubi hostis esset, cognoscerent. Jam igitur in dubiis rebus semet ipsæ legiones adhortatæ, jugulatis ab hoste quibusdam tribunis militum, interempto præfecto castrorum, præfectisque cohortium, non incruentis centurionibus, quibus etiam primi ordines cecidere, invasere hostes, nec sustinuisse contenti, perrupta eorum acie, ex insperato victoriam vindicaverunt.

Vers ce même temps, le jeune Agrippa, que son aïeul avait adopté le même jour que Tibère, et qui, depuis deux ans, se montrait tel qu'il était, s'aliéna le cœur d'Auguste, son aïeul et son père. Une âme perverse, un esprit déréglé le précipitèrent dans les abîmes, et bientôt ses vices croissant de jour en jour, il eut une fin digne de son aveuglement [101].

CXIII. Celui que vous voyez si grand prince pendant la paix, M. Vinicius, vous l'allez voir non moins grand général à la tête des armées [102]. Après la jonction opérée entre les auxiliaires et les troupes qui marchaient sous les ordres de César, le même camp réunit dix légions, plus de soixante et dix cohortes, quatorze escadrons de cavalerie et au moins dix mille vétérans, sans parler d'un grand nombre de volontaires et de cavaliers royaux. C'était l'armée la plus considérable qu'on eût mise sur pied, depuis les guerres civiles. La joie remplissait tous les cœurs; on fondait sur ce grand nombre l'espérance de la victoire. Mais le général, meilleur juge que qui que ce soit de ce qu'il y avait à faire, préféra l'utile à ce qui n'était que brillant; et, comme je l'ai vu dans toutes les guerres, plus jaloux de mériter l'approbation que de l'obtenir d'une manière telle quelle, il prit le parti de congédier une multitude dont il était difficile de régler les mouvements, et qui lui paraissait peu propre à se laisser conduire. Il retint seulement les auxiliaires, pendant

Hoc fere tempore, Agrippa, qui eodem die, quo Tiberius, adoptatus ab avo suo naturali erat, et jam ante biennium, qualis esset, apparere cœperat, mira pravitate animi atque ingenii in præcipitia conversus, patris atque ejusdem avi sui animum alienavit sibi, moxque, crescentibus in dies vitiis, dignum furore suo habuit exitum.

CXIII. Accipe nunc, M. Vinici, tantum in bello ducem, quantum in pace vides principem. Junctis exercitibus, quique sub Cæsare fuerant, quique ad eum venerant, contractisque in una castra x legionibus, LXX amplius cohortibus, XIV alis, et pluribus quam x veteranorum millibus, ad hoc magno voluntariorum numero, frequentique equite regio, tanto denique exercitu, quantus nullo unquam post bella fuerat civilia, omnes eo ipso læti erant, maximamque fiduciam victoriæ in numero reponebant. At imperator, optimus eorum, quæ agebat, judex, et utilia speciosis præferens, quodque semper eum facientem vidi in omnibus bellis, quæ probanda essent, non quæ utique probarentur, sequens, paucis diebus exercitum, qui venerat, ad refovendas ex itinere ejus vires moratus, quum eum majorem, quam ut temperari posset,

quelques jours, afin qu'ils pussent se refaire des fatigues d'une longue marche. Ensuite, il les escorta bien loin, avec son armée, par des chemins si pénibles, qu'on peut à peine en donner une idée. Il voulait à la fois, en présentant à l'ennemi la masse de ses forces réunies, lui ôter l'idée de l'attaquer, et empêcher, en faisant craindre à chacun une invasion sur ses frontières, un coup de main sur un corps séparé. Après avoir ainsi ramené ces corps dans leur cantonnement, il revint à Siscia dans les premiers jours de l'hiver, qui fut très-rigoureux. Il y distribua les quartiers entre ses lieutenants, au nombre desquels j'étais.

CXIV. Le détail que je veux dire n'a rien de brillant; mais que la chose est grande par la solide et vraie vertu dont elle offre l'utile exemple, par l'humanité dont elle témoigne, par le bonheur de ceux qui en ont ressenti les effets! Pendant toute la durée de la guerre de Germanie et de Pannonie, aucun de nous, soit au-dessus, soit au-dessous de mon grade, n'eut à se plaindre de l'altération de sa santé, sans que César lui fît donner les soins les plus empressés. On eût dit que sa grande âme déposait l'immense fardeau des affaires, pour se livrer exclusivement à ce soin. Une voiture était toujours prête pour ceux qui en avaient besoin. Sa litière appartenait à tous; et j'en ai profité, comme beaucoup d'autres. Ses médecins, sa cuisine, son appareil de bain transporté seulement pour cet usage, servaient à tout homme malade. On n'avait pas là

neque habilem gubernaculo cerneret, dimittere statuit, prosecutusque longo et perquam laborioso itinere, cujus difficultas narrari vix potest, ut neque universos quisquam auderet aggredi, et partem digredientium, suorum quisque metu finium, universi tentare non possent, remisit eo, unde venerant; et ipse asperrimæ hiemis initio regressus Sisciam, legatos, inter quos ipsi fuimus, partitis præfecit hibernis.

CXIV. O rem dictu non eminentem, sed solida veraque virtute atque utilitate maximam, experientia suavissimam, humanitate singularem! Per omne belli Germanici Pannonicique tempus, nemo e nobis, gradumve nostrum aut præcedentibus aut sequentibus, imbecillus fuit, cujus salus ac valetudo non ita sustentaretur Cæsaris cura, tanquam, distractissimus ille tantorum onerum mole, huic uni negotio vacaret animus. Erat desiderantibus paratum junctum vehiculum: lectica ejus publicata, cujus usum quum alii, tum ego sensi. Jam medici, jam apparatus cibi, jam in hoc solum importatum instrumentum balnei, nullius non succurrit valetudini. Domus tantum ac dome-

sa maison ni ses domestiques, mais rien ne manquait de ce qu'on eût pu attendre ou désirer de leur service.

Je dois ajouter encore une chose dont tous ceux qui faisaient partie de l'armée, dans cette campagne, reconnaîtront aussi l'exactitude. Tibère était le seul qui voyageât toujours à cheval ; seul, il mangea assis, durant presque toute l'expédition, avec ceux qu'il avait admis à sa table. Il pardonnait une infraction aux lois de la discipline, quand l'exemple ne pouvait être nuisible. Il n'épargnait ni les avis, ni les réprimandes. Les punitions étaient rares. Par un sage tempérament, il fermait les yeux sur beaucoup de fautes, il en châtiait quelques-unes.

L'hiver produisit les avantages d'une guerre terminée, et l'été suivant, toute la Pannonie demanda la paix. La guerre s'était concentrée en Dalmatie. J'espère pouvoir un jour développer le récit complet de ces événements. Je montrerai cette foule innombrable de jeunes et fiers guerriers, qui menaçaient la liberté de l'Italie, déposant, sur les bords du fleuve Bathinus leurs armes devenues inutiles, et se prosternant aux pieds du général ; je dirai comment, de leurs deux chefs, Baton et Pinète, Germains d'une haute stature, l'un fut fait prisonnier, et l'autre se livra lui-même.

Au retour de l'automne, l'armée victorieuse rentra dans ses quartiers d'hiver. Tibère donna le commandement de toutes les

stici deerant ; ceterum nihil, quod ab illis aut præstari, aut desiderari posset.

Adjiciam illud, quod, quisquis illis temporibus interfuit, ut alia quæ retuli, agnoscet protinus : solus semper equo vectus est ; solus cum iis, quos invitaverat, majore parte æstivarum expeditionum, cœnavit sedens ; non sequentibus disciplinam, quatenus exemplo non nocebatur, ignovit ; admonitio frequens inerat et castigatio, vindicta rarissima ; agebatque medium plurima dissimulantis, aliqua inhibentis.

Hiems emolumentum patrati belli contulit. Sed insequenti æstate omnis Pannonia, reliquiis totius belli in Dalmatia manentibus, pacem petiit. Ferocem illam tot millium juventutem, paullo ante servitutem minatam Italiæ, conferentem arma, quibus usa erat, apud flumen nomine Bathinum, prosternentemque se universam genibus imperatoris, Batonemque et Pinetem, excelsissimos duces, captum alterum, alterum a se deditum, justis voluminibus ordine narrabimus, ut spero.

Autumno, victor in hiberna reducitur exercitus, cujus omnibus copiis a

troupes à M. Lepidus, général que sa réputation et sa fortune rapprochaient des Césars; homme qu'on admire et qu'on aime d'autant plus qu'on le connaît davantage, et qu'on regarde comme ajoutant un nouveau lustre aux grands noms de ses ancêtres.

CXV. César avait à soutenir le poids d'une autre guerre. Il tourna ses vues et ses forces du côté de la Dalmatie. Avec quel zèle Magius Celer Velleianus, mon frère, son lieutenant, le servit, dans ce pays, les éloges de Tibère et ceux d'Auguste son père l'attestent, et les brillantes récompenses qu'il reçut, au moment du triomphe de César, en ont consacré le souvenir.

Au commencement de l'été, l'armée sortit de ses quartiers, sous les ordres de Lepidus. Il fallait, pour atteindre César, traverser des régions que la guerre n'avait pas entamées, et dont les habitants, qui n'en connaissaient pas les fléaux, étaient pleins d'un orgueil farouche : après une lutte pénible contre des chemins impraticables et des ennemis, à qui leur résistance coûta cher — leurs champs furent dévastés, leurs habitations brûlées, leurs troupes massacrées,— Lepidus, satisfait de sa victoire et chargé de butin, rejoignit Tibère. Le triomphe était dû sans doute à ses exploits, s'il les eût accomplis sous ses propres auspices : le suffrage des armées d'accord avec le sénat lui en fit accorder les ornements[105]. Les effets de cette guerre terrible cessèrent avec la campagne. Des lieux difficiles, un pays montueux, des esprits opiniâtres, une merveil-

Cæsare M. Lepidus præfectus est, vir nomini ac fortunæ Cæsarum proximus; quem, in quantum quisque aut cognoscere aut intelligere potuit, in tantum miratur ac diligit, tantorumque nominum, quibus ortus est, ornamentum judicat.

CXV. Cæsar ad alteram belli Dalmatici molem animum atque arma contulit. In qua regione, quali adjutore legatoque fratre meo, Magio Celere Velleiano, usus sit, ipsius patrisque ejus prædicatione testatum est, et amplissimorum honorum, quibus triumphans eum Cæsar donavit, signat memoria.

Initio æstatis, Lepidus, educto hibernis exercitu, per gentes integras, immunesque adhuc clade belli, et eo feroces ac truces, tendens ad Tiberium imperatorem, et cum difficultate locorum, et cum vi hostium luctatus, magna cum clade obsistentium, excisis agris, exustis ædificiis, cæsis viris, lætus victoria, prædaque onustus, pervenit ad Cæsarem; et ob ea, quæ si propriis gessisset auspiciis, triumphare debuerat, ornamentis triumphalibus, consentiente cum judicio principum voluntate senatus, donatus est. Illa æstas

leuse pratique de la guerre, et surtout les gorges de leurs forêts, rendaient presque inexpugnables les Perustes et les Desitiates, peuples de la Dalmatie. Pour les subjuguer, il fallut les détruire presque entièrement. César en vint à bout, non pas seulement en dirigeant contre eux les opérations de son armée, mais en combattant lui-même les armes à la main.

Ce que j'ai vu de plus grand, ce qui m'a le plus frappé dans le cours de cette guerre et dans la campagne de Germanie, c'est qu'une occasion de vaincre l'ennemi ne parut jamais si belle à Tibère, qu'il voulût acheter la victoire au prix du sang de ses soldats : à ses yeux, le parti le plus sûr était toujours le plus honorable ; il consultait son cœur avant de penser à sa gloire ; jamais le chef ne se réglait sur l'opinion de l'armée, toujours l'armée fut conduite par la sagesse du chef.

CXVI. Germanicus qui avait reçu l'ordre de précéder Tibère en Dalmatie, eut à traverser bien des lieux difficiles, et y donna de grandes preuves de valeur. Le consulaire Vibius Postumus, qui gouvernait cette province, mérita aussi les ornements du triomphe, par son zèle et sa vigilante activité. Quelques années auparavant, deux hommes, que des mérites différents rendaient recommandables, Passienus et Cossus, avaient obtenu les mêmes honneurs en Afrique. Cossus transmit à son fils, jeune homme né

maximi belli consummavit effectus. Quippe Perustæ et Desitiates Dalmatæ, situ locorum ac montium, ingeniorum ferocia, mira etiam pugnandi scientia, et præcipue angustiis saltuum pæne inexpugnabiles, non jam ductu, sed manibus atque armis ipsius Cæsaris, tum demum pacati sunt, quum pæne funditus eversi forent.

Nihil in hoc tanto bello, nihil in Germania aut videre majus, aut mirari magis potui, quam quod imperatori nunquam adeo ulla opportuna visa est victoriæ occasio, quam damno amissi pensaret militis, semperque visum est gloriosum, quod esset tutissimum, et ante conscientiæ quam famæ consultum, nec unquam consilia ducis judicio exercitus, sed exercitus providentia ducis rectus est.

CXVI. Magna in bello Dalmatico experimenta virtutis, in multos ac difficiles locos præmissus, Germanicus dedit. Celebre etiam opera diligentique Vibius Postumus, vir consularis, præpositus Dalmatiæ, ornamenta meruit triumphalia; quem honorem, ante paucos annos, Passienus et Cossus, viri quibusdam diversis virtutibus celebres, in Africa meruerant. Sed Cossus victoriæ testi-

pour tous les genres de mérite, un surnom qui rappelait sa victoire. L. Apronius prit part aux actions de Postumus, et le courage qu'il déploya dans cette expédition lui donna des droits aux récompenses qui lui furent ensuite accordées.

La fortune a une grande part dans la distribution de ces récompenses ; et plût aux dieux qu'elle n'eût jamais donné de sa puissance de plus frappants témoignages! Élius joignait à des mœurs antiques une âme douce qui tempérait en lui la gravité des premiers Romains. La Germanie, l'Illyrie, l'Afrique l'avaient vu remplir les emplois les plus éclatants. Il avait tous les titres aux honneurs du triomphe; l'occasion d'y atteindre lui manqua. Citons encore A. Licinius Nerva Silianus, fils de P. Silius. Tel était son mérite, que ceux même qui n'en ont pas compris l'étendue, ne laissent pas néanmoins de l'admirer : il doit au moins à cette renommée de n'avoir pas tout perdu, cet excellent citoyen, ce général si modeste, à qui une mort prématurée ravit les avantages de la glorieuse amitié du prince, et le bonheur de s'élever à la haute fortune que son père avait atteinte et dont la perspective le flattait.

J'ai cherché, dira-t-on, à parler de ces deux hommes, et j'en conviens. Un jugement impartial et sincère ne saurait être un crime aux yeux des gens de bien.

CXVII. César venait de terminer la guerre [104] contre les Panno-

monium etiam in cognomen filii contulit, adolescentis in omnium virtutum exempla geniti. At Postumi operum L. Apronius particeps, illa quoque militia eos, quos mox consecutus est, honores excellenti virtute meruit.

Utinam non majoribus experimentis testatum esset, quantum in omni re fortuna posset! sed in hoc quoque genere abunde agnosci vis ejus potest. Nam et Ælius, vir antiquissimi moris et priscam gravitatem semper humanitate temperans, in Germania Illyricoque, et mox in Africa, splendidissimis functus ministeriis, non merito, sed materia adipiscendi triumphalia defectus est. Et A. Licinius Nerva Silianus, P. Silii filius — quem virum, qui ne intellexit quidem, abunde miratus est, ne nihil non optimo civi, simplicissimo duci, perisset — præreptus immature, et fructu amplissimæ principis amicitiæ, et consummatione evectæ in altissimum paternumque fastigium imaginis dejectus est.

Horum virorum mentioni si quis quæsisse me dicet locum, fatentem arguet; neque enim justus sine mendacio candor apud bonos crimini est.

CXVII. Tantum quod ultimam imposuerat Pannonico ac Dalmatico bello

niens et les Dalmates. Cinq jours après la consommation de cette œuvre importante, il arriva de Germanie de funestes nouvelles. Elles annonçaient la mort de Varus, le massacre de trois légions, de trois corps de troupes à cheval et de six cohortes. Grâces soient du moins rendues à la fortune, de ce que d'autres guerres n'occupaient point alors le courage de Tibère. Mais je dois m'arrêter un moment sur la personne de Varus et la cause de sa défaite

Issu d'une famille illustrée plutôt que noble, Quintilius Varus était d'un caractère doux, de mœurs tranquilles. Une certaine paresse de corps et d'esprit le rendait plus propre au repos d'un camp qu'aux fatigues de la guerre. Il ne méprisait pas l'argent; on le vit dans son gouvernement de Syrie : entré pauvre dans la province qui était riche, il en sortit riche et la laissa pauvre. Mis à la tête de l'armée de Germanie, Varus se persuada que les Germains n'avaient, de l'espèce humaine, que la figure et la parole, et que ceux que le fer n'aurait pu dompter céderaient à la douce autorité des lois. Rempli de cette idée, il s'engagea au cœur de la Germanie; et là, comme au milieu d'un peuple jouissant des douceurs de la paix, il passait à rendre la justice et à juger des procès, du haut d'un tribunal, le temps de la campagne.

CXVIII. Cependant les Germains, peuple né pour le mensonge, et alliant la ruse à la férocité, à un point dont on ne saurait se faire une idée qu'après expérience, simulaient entre eux de per-

Cæsar manum, quum, intra quinque consummati tanti operis dies, funestæ ex Germania epistolæ, cæsi Vari, trucidatarumque legionum trium, totidemque alarum, et sex cohortium, velut in hoc saltem indulgente nobis fortuna, ne occupato duce. Sed causa et persona moram exigit.

Varus Quintilius, illustri magis, quam nobili ortus familia, vir ingenio mitis, moribus quietus, ut corpore et animo immobilior, otio magis castrorum, quam bellicæ assuetus militiæ; pecuniæ vero quam non contemptor, Syria, cui præfuerat, declaravit, quam pauper divitem ingressus, dives pauperem reliquit. Is quum exercitui, qui erat in Germania, præesset, concepit esse homines, qui nihil, præter vocem membraque, haberent hominum, quique gladiis domari non poterant, posse jure mulceri. Quo proposito, mediam ingressus Germaniam, velut inter viros pacis gaudentes dulcedine, jurisdictionibus, agendoque pro tribunali ordine, trahebat æstiva.

CXVIII. At illi, quod, nisi expertus, vix credat, in summa feritate versutissimi, natumque mendacio genus, simulantes fictas litium series, et nunc

pétuels procès, se provoquaient les uns les autres, témoignaient leur reconnaissance de voir la justice des Romains accommoder leurs différends, leur âpreté sauvage s'adoucir par cette nouvelle espèce de gouvernement, et leurs querelles, jusque-là vidées par les armes, se terminer par le droit. Ils endormirent ainsi Varus qui en vint à se regarder comme un préteur urbain jugeant au forum, et non plus comme un chef commandant une armée romaine au sein de la Germanie.

Alors un jeune homme de noble race, brave, intelligent, d'une vivacité d'esprit qu'on n'eût point attendue d'un barbare, et qui portait dans ses yeux et sur son visage tout le feu de son âme, Arminius, noble fils de Sigimer, le plus considérable de la nation des Cattes, qui avait fidèlement servi dans nos rangs, dans la campagne précédente, et qui avait même obtenu le droit de cité et le rang de chevalier, profita de l'imprévoyance de Varus pour tramer un dessein perfide, fondé sur cette sage observation que l'homme le plus facile à surprendre est celui qui ne se défie de rien, et que la cause la plus ordinaire des catastrophes, c'est la sécurité.

Ne confiant d'abord ses desseins qu'à un petit nombre d'amis, bientôt il s'adjoint un plus grand nombre de complices. Il leur répète, il leur persuade, qu'il est possible d'accabler les Romains. L'effet suit de près la résolution, et le moment d'une embuscade

provocantes alter alterum injuria, nunc agentes gratias, quod ea Romana justitia finiret, feritasque sua novitate incognitæ disciplinæ mitesceret, et solita armis decerni, jure terminarentur, in summam socordiam perduxere Quintilium, usque eo, ut se prætorem urbanum in foro jus dicere, non in mediis Germaniæ finibus exercitui præesse, crederet.

Tum juvenis, genere nobilis, manu fortis, sensu celer, ultra Barbarum promptus ingenio, nomine Arminius, Sigimeri principis gentis ejus filius, ardorem animi vultu oculisque præferens, assiduus militiæ nostræ prioris comes, cum jure etiam civitatis Romanæ jus equestris consecutus gradus, segnitia ducis in occasionem sceleris usus est, haud imprudenter speculatus, neminem celerius opprimi, quam qui nihil timeret, et frequentissimum initium esse calamitatis, securitatem.

Primo igitur paucos, mox plures in societatem consilii recipit; opprimi posse Romanos, et dicit et persuadet; decretis facta jungit; tempus insidia-

est fixé. Cependant un Catte fidèle et distingué, nommé Ségeste, dénonce le complot à Varus. Mais déjà la destinée égarait ses esprits et avait mis un bandeau sur ses yeux [105]. Ainsi arrive-t-il trop souvent : le Ciel pervertit les pensées de ceux qu'il veut renverser ; et ce qui met le comble à leur misère, leur infortune paraît être leur ouvrage, et les coups du sort leur sont imputés à crime. Varus refusa de croire au rapport de Ségeste, déclarant que les services qu'il rendait aux Germains lui répondaient de leurs bons sentiments. Il n'eut pas le temps, le premier avis négligé, d'en recevoir un second.

CXIX. J'essayerai ailleurs de raconter tout au long, ainsi que d'autres l'ont fait, les circonstances du plus affreux désastre que Rome ait essuyé en terre étrangère, depuis le désastre de Crassus chez les Parthes. Je n'en veux aujourd'hui que déplorer le résultat. L'armée la plus brave, la plus aguerrie, la mieux disciplinée, la première des armées romaines, victime de la mollesse de son chef, de la perfidie de l'ennemi, de l'iniquité de la fortune, enfermée dans des bois et des marécages, prise au piége, fut exterminée par ceux-là mêmes que tant de fois elle avait égorgés comme de vils troupeaux, et dont la vie et la mort étaient à la merci de sa colère ou de sa pitié, sans que les malheureux soldats eussent seulement la possibilité de disputer honorablement leur vie : plu-

rum constituit. Id Varo per virum ejus gentis fidelem, clarique nominis, Segestem, indicatur. Obstabant jam fata consiliis, omnemque animi ejus aciem præstrinxerant. Quippe ita se res habet, ut plerumque, fortunam mutaturus, Deus consilia corrumpat, efficiatque, quod miserrimum est, ut, quod accidit, id etiam merito accidisse videatur, et casus in culpam transeat. Negat itaque se credere, spemque in se benevolentiæ ex merito æstimare profitetur. Nec diutius, post primum indicem, secundo relictus locus.

CXIX. Ordinem atrocissimæ calamitatis, qua nulla, post Crassi in Parthis damnum, in externis gentibus gravior Romanis fuit, justis voluminibus, ut alii, ita nos conabimur exponere; nunc summa deflenda est. Exercitus omnium fortissimus, disciplina, manu, experientiaque bellorum inter romanos milites princeps, marcore ducis, perfidia hostis, iniquitate fortunæ circumventus — quum ne pugnandi quidem egregie occasio iis, in quantum voluerant, data esset immunis, castigatis etiam quibusdam gravi pœna, quia Romanis et armis et animis usi fuissent — inclusus silvis, paludibus, insidiis, ab eo hoste ad internecionem trucidatus est, quem ita semper more pecudum

sieurs d'entre eux furent même châtiés pour avoir fait usage de leurs armes et s'être conduits en Romains.

Varus eut plus de courage pour mourir qu'il n'en avait eu pour combattre. A l'exemple de son père et de son aïeul, il se perça de son épée. De ses deux préfets militaires, L. Eggius et Ceionius, autant l'un s'honora par sa conduite, autant l'autre s'avilit par sa lâcheté. La plus grande partie de l'armée romaine ayant péri dans le combat, Ceionius proposa de se rendre, et préféra l'opprobre du supplice à la gloire de mourir les armes à la main. Vala Numonius, lieutenant de Varus, homme d'ailleurs doux et honnête, donna aussi l'exemple le plus funeste. Il essaya de gagner le Rhin avec la cavalerie qu'il commandait, et laissa l'infanterie privée de secours. La fortune l'en punit. Il ne survécut point à ceux qu'il avait trahis, et périt avec la honte de sa trahison. Les barbares mirent en pièces le corps de Varus à demi brûlé. Puis ils lui coupèrent la tète et la portèrent à Maroboduus. Auguste, à qui celui-ci l'envoya, la fit placer avec tous les honneurs de la sépulture dans le tombeau de sa famille.

CXX. A ces tristes nouvelles, Tibère revole auprès d'Auguste. Vengeur accoutumé de l'Empire, il en prend en mains la défense. Il part pour la Germanie, affermit la tranquillité des Gaules, distribue les armées, fortifie les places de guerre. Bientôt, rassuré par le sentiment de sa force contre l'orgueil d'un ennemi présomptueux qui menaçait d'inonder l'Italie, comme autrefois les Cimbres et les Teutons, il passe le Rhin à la tête de ses légions, porte la

trucidaverat, ut vitam aut mortem ejus, nunc ira, non venia temperaret.

Duci plus ad moriendum, quam ad pugnandum animi fuit: quippe paterni avitique exempli successor, se ipse transfixit. At e præfectis castrorum duobus, quam clarum exemplum L. Eggius, tam turpe Ceionius prodidit; qui, quum longe maximam partem absumpsisset acies, auctor deditionis, supplicio, quam prælio, mori maluit. At Vala Numonius, legatus Vari, cetera quietus ac probus, diri auctor exempli, spoliatum equite peditem relinquens, fuga cum alis Rhenum petere aggressus est. Quod factum ejus fortuna ulta est. Non enim desertis superfuit, sed desertor occidit. Vari corpus semiustum hostium laceraverat feritas; caput ejus abscissum, latumque ad Maroboduum, et ab eo missum ad Cæsarem, gentilitii tandem tumuli sepultura honoratum est.

CXX. His auditis, revolat ad patrem Cæsar; perpetuus patronus Romani imperii assuetam sibi causam suscipit. Mittitur ad Germaniam, Gallias confirmat, disponit exercitus, præsidia munit; se magnitudine sua, non fiducia metiens, qui Cimbricam Teutonicamque militiam Italiæ minabatur, ultra Rhe-

guerre chez des peuples qu'Auguste et Rome se fussent contentés de voir arrêtés, pénètre au cœur du pays, s'ouvre des chemins nouveaux, dévaste les campagnes, embrase les habitations, renverse tout ce qui s'oppose à son passage, et, couvert de gloire, ramène dans leurs quartiers tous ceux qu'il avait conduits au delà du fleuve.

Payons à L. Asprenas le tribut qu'il mérite. Lieutenant et neveu de Varus, il sut, soutenu par le courage et l'énergie des deux légions qu'il commandait, préserver une armée romaine du plus grand des revers ; puis, descendant avec rapidité vers les quartiers du bas Rhin, il retint dans le devoir les peuples placés en deçà du fleuve, dont la fidélité chancelait. Avouons-le pourtant, s'il sauva la vie d'une partie de ses soldats, on dit qu'il s'appropria l'or de ceux que les vainqueurs de Varus avaient massacrés, et qu'il s'adjugea tout à son aise l'héritage de l'armée détruite.

Louons aussi la valeur du préfet militaire Lucius Cédicius, et de ceux qu'une immense armée de Germains tenait assiégés, comme lui, dans les murs d'Alison. Malgré les difficultés d'une situation qu'un manque absolu de toutes choses rendait intolérable, malgré la force invincible des assiégeants, avec une prudence égale à leur hardiesse, ils épièrent l'occasion, la saisirent et se frayèrent une voie, le fer à la main, pour rejoindre leurs compagnons. Rien ne prouve mieux que, si Varus, homme d'ailleurs fort estimable

num cum exercitu transgreditur. Arma infert genti, quam arcuisse pater et patria contenti erant, penetrat interius, aperit limites, vastat agros, urit domos, fundit obvios, maximaque cum gloria, incolumi, omnium quos transduxerat, numero, in hiberna revertitur.

Reddatur verum L. Asprenati testimonium ; qui legatus, sub avunculo suo Varo, militans, nava virilique opera duarum legionum, quibus præerat, exercitum immunem tanta calamitate servavit, matureque ad inferiora hiberna descendendo, vacillantium etiam cis Rhenum sitarum gentium animos confirmavit. Sunt tamen, qui, ut vivos ab eo vindicatos, ita jugulatorum sub Varo occupata crediderint patrimonia, hæreditatemque excisi exercitus, in quantum voluerit, ab eo aditam.

Lucii etiam Cædicii, præfecti castrorum, eorumque, qui, una circumdati Alisone, immensis Germanorum copiis obsidebantur, laudanda virtus est ; qui, omnibus difficultatibus superatis, quas inopia rerum intolerabiles, vis hostium faciebat inexsuperabiles, nec temerario consilio, nec segni providentia usi, speculatique opportunitatem, ferro sibi ad suos peperere reditum. Ex quo apparet, Varum, sane gravem et bonæ voluntatis virum, magis imperatoris

et animé des meilleures intentions, se perdit avec une armée magnifique, c'est que la sagesse manqua au chef, plutôt que la valeur à ses soldats.

Les Germains traitaient leurs prisonniers avec la dernière rigueur : Caldus Celius, homme digne de sa noble race, échappa à leur cruauté par un acte héroïque. Saisissant les anneaux de sa chaîne, il s'en frappa la tête avec tant de violence qu'il fit jaillir du même coup son sang et sa cervelle, et rendit l'âme.

CXXI. La valeur de César et sa fortune ne brillèrent pas moins dans ses dernières campagnes que dans les premières. Il avait affaibli l'ennemi sur terre et sur mer, réglé l'importante pacification des Gaules, arrêté, ce qui valait mieux que de les punir, les dissensions allumées entre les Viennois : le sénat et le peuple romain, sur le désir exprimé par Auguste, déclarèrent qu'il jouirait, dans toutes les provinces et sur les armées, d'un pouvoir égal à celui d'Auguste lui-même. En effet, il était étrange que les provinces qu'il défendait ne lui fussent pas soumises, et qu'on ne jugeât pas digne de partager les premiers honneurs celui qui était le premier à voler au secours de la patrie. De retour à Rome, il triompha des Pannoniens et des Dalmates : honneur depuis longtemps dû à ses victoires, mais que la suite ininterrompue de ses guerres avait fait différer. On ne s'étonnera point de la magnificence qui y fut déployée : c'était

defectum consilio, quam virtute destitutum militum, se magnificentissimumque perdidisse exercitum.

Quum in captivos sæviretur a Germanis, præclari facinoris auctor fuit Caldus Cœlius, vetustate familiæ suæ dignissimus; qui, complexus catenarum, quibus vinctus erat, seriem, ita illas illisit capiti suo, ut protinus pariter sanguinis cerebrique effluvio exspiraret.

CXXI. Eadem et virtus et fortuna subsequenti tempore ingressa animum imperatoris Tiberi fuit, quæ initio fuerat; qui, concussis hostium viribus, classicis peditumque expeditionibus, quum res Galliarum maximæ molis, accensasque plebis Viennensium dissensiones, coercitione magis quam pœna, mollisset, et senatus populusque Romanus, postulante patre ejus, ut æquum ei jus in omnibus provinciis exercitibusque esset, quam erat ipsi, decreto complexus esset — etenim absurdum erat, non esse sub illo, quæ ab illo vindicabantur, et qui ad opem ferendam primus erat, ad vindicandum honorem non judicari parem — in Urbem reversus, jam pridem debitum, sed continuatione bellorum dilatum, ex Pannoniis Dalmatisque egit triumphum. Cujus magnificentiam quis miretur in Cæsare? Fortunæ vero quis non miretur indul-

César qui triomphait. Mais comment ne pas admirer cette faveur de la fortune? avant qu'on sût par la renommée que les principaux chefs des ennemis n'avaient pas été tués, le triomphe les montra tous enchaînés. Mon frère et moi, nous eûmes l'honneur d'accompagner le triomphateur, au milieu d'une foule de citoyens du plus haut rang et décorés des premières distinctions militaires.

CXXII. Entre autres preuves de la modération dont Tibère a donné l'éclatant témoignage, qui ne l'admirerait surtout de s'être contenté de trois triomphes, au lieu de sept qu'il avait incontestablement mérités? Qui peut douter, en effet, que l'Orient pacifié, l'Arménie reconquise et placée sous les lois d'un prince qu'il avait couronné de ses propres mains, ne l'eussent rendu digne de l'ovation? Sa victoire sur les Rhètes et les Vindéliciens, ne lui donnait-elle pas le droit d'entrer dans Rome sur un char de triomphe? La même récompense ne lui était-elle pas due, et pouvait-il s'y refuser, lorsque, après son adoption, il eut, dans une campagne de trois ans, brisé les forces de la Germanie? Et la vengeance du désastre de Varus dans une expédition si heureusement rapide, la ruine de la même Germanie ne lui donnaient-elles pas encore droit au triomphe? Mais on ne sait ce qu'on doit admirer le plus en Tibère, de son ardeur sans réserve dans les travaux et les périls, ou de sa réserve dans la recherche des honneurs.

CXXIII. Nous arrivons à une époque de vives alarmes. Auguste

gentiam? quippe omnes eminentissimos hostium duces non occisos fama narravit, sed vinctos triumphus ostendit. Quem mihi fratrique meo, inter præcipuos præcipuisque donis adornatos viros, comitari contigit.

CXXII. Quis non inter reliqua, quibus singularis moderatio Tib. Cæsaris elucet atque eminet, hoc quoque miretur, quod, quum sine ulla dubitatione septem triumphos meruerit, tribus contentus fuerit? Quis enim dubitare potest, quin ex Armenia recepta, et ex rege ei præposito, cujus capiti insigne regium sua manu imposuerat, ordinatisque rebus Orientis, ovans triumphare debuerit? et, Vindelicorum Rhætorumque victor, curru Urbem ingredi? fractis deinde, post adoptionem, continua triennii militia, Germaniæ viribus, idem illi honor et deferendus, et recipiendus fuerit? et, post cladem sub Varo acceptam, ocius prosperrimo rerum eventu eadem excisa Germania triumphum summi ducis adornare debuerit? sed in hoc viro nescias, utrum magis mireris, quod laborum periculorumque semper excessit modum, an quod honorum temperavit.

CXXIII. Venitur ad tempus, in quo fuit plurimum metus. Quippe Cæsar

venait d'envoyer Germanicus, son petit-fils, en Germanie, pour y terminer la guerre. Il allait envoyer Tibère, son fils, en Illyrie, afin d'affermir ses conquêtes par la paix. Le désir de l'accompagner, et l'idée d'assister à des combats d'athlètes que Naples avait institués en son honneur, déterminèrent ce prince à s'avancer jusque dans la Campanie. Un affaiblissement sensible l'avait déjà averti du déclin de sa santé; mais, son courage lui prêtant des forces, il suivit son fils jusqu'à Bénévent, d'où il se rendit à Noles. Là, le mal empira de jour en jour, et, sachant bien quel était celui qu'il devait appeler, s'il voulait que les choses demeurassent dans l'état heureux où sa mort les laissait, il manda son fils en toute hâte. Plus prompt encore qu'on ne l'attendait, Tibère revint auprès du père de la patrie. César déclara alors qu'il était tranquille, et pressant dans ses bras son cher Tibère[106], il lui recommanda le soin de ses œuvres, qui étaient aussi les siennes; et dit qu'il était prêt à quitter la vie, si les destins la lui redemandaient. La présence et l'entretien de Tibère parurent un moment ranimer ses esprits; mais le mal était sans remède. Sa dépouille alla rejoindre les éléments dont elle était sortie, et il rendit son âme divine aux Dieux. — C'était sous le consulat de Pompée et d'Apuleius; il avait soixante-seize ans.

CXXIV. Quel fut l'effroi de Rome et du monde, quelle fut l'agita-

Augustus, quum Germanicum nepotem suum, reliqua belli patraturum misisset in Germaniam, Tiberium autem filium missurus esset in Illyricum, ad firmanda pace, quæ bello subegerat, prosequens eum, simulque interfuturus athletarum certaminis ludicro, quod ejus honori sacratum a Neapolitanis est, processit in Campaniam. Quanquam jam motus imbecillitatis, inclinatæque in deterius principia valetudinis senserat, tamen, obnitente vi animi, prosecutus filium, digressusque ab eo Beneventi, ipse Nolam petiit, et, ingravescente in dies valetudine, quum sciret, quis volenti omnia post se salva remanere arcessendus foret, festinanter revocavit filium : ille ad patrem patriæ exspectato revolavit maturius. Tum securum se Augustus prædicans, circumfususque amplexibus Tiberii sui, commendans illi sua atque ipsius opera, nec quidquam jam de fine, si fata poscerent, recusans, — subrefectus primo conspectu alloquioque carissimi sibi spiritus, — mox quum omnem curam fata vincerent, in sua resolutus initia, Pompeio Apuleioque consulibus, septuagesimo sexto anno, animam cœlestem cœlo reddidit.

CXXIV. Quid tunc homines timuerint, quæ senatus trepidatio, quæ populi

tion du sénat, la confusion du peuple, et combien près nous parûmes toucher à notre perte, nul ne saurait l'exprimer, ni celui qui, tel que moi, retrace les faits en courant, ni même un historien moins pressé. Ce que je puis dire, de l'aveu de tous, c'est qu'une ville qu'on s'attendait à voir bouleversée n'éprouva pas la plus légère commotion. L'autorité d'un seul homme fut si puissante, qu'il ne fut besoin de recourir aux armes ni pour soutenir les bons citoyens, ni pour réprimer les méchants. Rome fut témoin d'une seule lutte, entre César, le sénat et le peuple romain, ceux-ci désirant que Tibère prît la place de son père, et le fils d'Auguste demandant à vivre en citoyen, au sein de l'égalité. Cependant il finit par se laisser vaincre par la raison, bien plus que par l'attrait des honneurs, quand il eut reconnu que tout ce qu'il ne prendrait pas en ses mains, était menacé de périr. Il n'est arrivé qu'à lui d'avoir combattu plus longtemps, pour ainsi dire, pour éviter le pouvoir suprême, que d'autres n'ont fait pour s'en saisir.

L'âme de son père remontée au ciel, les honneurs humains rendus au corps d'Auguste, les honneurs divins à son nom, le premier acte de Tibère fut d'organiser les comices selon le plan qu'Auguste avait laissé écrit de sa propre main. En ce même temps, nous eûmes l'honneur d'être nommés préteurs, mon frère et moi, sur la présentation de César, et immédiatement après les citoyens les plus illustres et qui avaient passé par le sacerdoce : nous nous trou-

confusio, quis orbis metus, in quam arcto salutis exitiique fuerimus confinio, neque mihi tam festinanti exprimere vacat, neque, cui vacat, potest : id solum voce publica dixisse habeo, cujus urbis ruinam timueramus, eam ne commotam quidem sensimus, tantaque unius viri majestas fuit, ut nec bonis, neque contra malos opus armis foret. Una tamen veluti luctatio civitatis fuit, pugnantis cum Cæsare senatus populique romani, ut stationi paternæ succederet, illius, ut potius æqualem civem, quam eminentem liceret agere principem : tandem magis ratione, quam honore victus est, quum, quidquid tuendum non suscepisset, periturum videret, solique huic contigit pæne diutius recusare principatum, quam, ut occuparent eum, alii armis pugnaverant.

Post redditum cœlo patrem, et corpus ejus humanis honoribus, nomen divinis honoratum, primum principalium ejus operum fuit ordinatio comitiorum, quam manu sua scriptam divus Augustus reliquerat. Quo tempore mihi fratrique meo, candidatis Cæsaris, proxime a nobilissimis ac sacerdotibus

vâmes ainsi les derniers candidats du divin Auguste, et les premiers de César.

CXXV. La république recueillit aussitôt le fruit de ses vœux et de sa sagesse. Elle ne tarda pas à reconnaître tout ce qu'elle aurait eu à craindre, si Tibère se fût refusé à sa demande, et tout ce qu'elle gagnait à avoir obtenu qu'il s'y rendît. L'armée de Germanie, que Germanicus commandait en personne, et les légions d'Illyrie, possédées de je ne sais quelle rage et de désir effréné de brouiller tout, voulaient un nouveau chef, un nouvel état de choses, une autre forme de gouvernement. Que dis-je? elles osèrent menacer le sénat de lui faire la loi, de la faire au prince lui-même. Elles prétendirent fixer, à leur gré, le taux de la solde et la durée du service [107]. On en vint aux armes, on tira l'épée. Peu s'en fallut que dans la pensée de l'impunité, les troupes ne se portassent à de sanglants excès. Il ne manqua qu'un chef à la révolte : un chef n'eût pas manqué d'hommes prêts à marcher contre l'État [108]. Mais ces désordres furent bientôt assoupis et comprimés par l'expérience d'un général mûri dans le commandement, qui sut réprimer avec vigueur tout ce qui appelait la répression, faire quelques promesses avec dignité, châtier sévèrement les principaux coupables, et punir les autres légèrement.

Dans le même temps, Drusus montra en Illyrie la même fermeté. Envoyé par son père dans cette province, où s'était allumé le feu d'une sédition militaire, qui s'annonçait comme un violent incendie,

viris, destinari prætoribus contigit, consecutis, ut neque post nos quemquam divus Augustus, neque ante nos Cæsar commendaret Tiberius.

CXXV. Tulit protinus ut voti, ita consilii sui pretium respublica; neque diu latuit, aut quid non impetrando passuri fuissemus, aut quid impetrando profecissemus. Quippe exercitus, qui in Germania militabat, præsentisque Germanici imperio regebatur, simulque legiones, quæ in Illyrico erant, rabie quadam et profunda confundendi omnia cupiditate, novum ducem, novum statum, novam quærebant rempublicam. Quin etiam ausi sunt minari, daturos senatui, daturos principi leges; modum stipendii, finem militiæ sibi ipsi constituere conati sunt : processum etiam in arma, ferrumque strictum est, et pæne in ultimum gladiorum erupit impunitas, defuitque, qui contra rempublicam duceret, non qui sequerentur. Sed hæc omnia veteris imperatoris maturitas, multa inhibentis, aliqua cum gravitate pollicentis, inter severam præcipue noxiorum ultionem, mitis aliorum castigatio, brevi sopiit ac sustulit.

Quo quidem tempore, ut pleraque navc Germanicus, ita Drusus, qui a patre in id ipsum, plurimo quidem igne emicans, incendium militaris tumultus

Drusus y parut avec la sévérité d'un ancien Romain ; et, par une conduite hardie qui, pour lui, n'était pas sans péril, il sut apaiser cette rébellion, aussi funeste en elle-même que dangereuse par l'exemple. Les armes dont s'étaient servis les mutins pour le tenir assiégé, Drusus les employa pour les assiéger à leur tour. Il trouva, dans cette occasion, un puissant auxiliaire en Junius Blésus, homme également grand sous les armes et sous la toge. Peu d'années après, étant proconsul en Afrique, Blésus mérita les ornements du triomphe et le titre d'*imperator*. Nommé pour gouverner les Espagnes et pour y commander les légions, Blésus, fort de ses mérites et de l'éclat de ses exploits en Illyrie, dont nous venons de parler, maintint en repos la province et l'armée. Toutes ses vues ne tendaient qu'au bien, et l'autorité qu'il avait acquise facilitait l'exécution de ces vues. Dolabella, personnage distingué par sa généreuse honnêteté de cœur, successeur de Junius Blésus dans le gouvernement de la partie maritime de l'Illyrie, imita en tout sa vigilance et sa droiture.

CXXVI. Qui pourrait retracer en détail le tableau de ces seize premières années, tel qu'il est présent à tous les yeux et imprimé dans tous les cœurs? Tibère consacra la mémoire de son père, non par un édit, mais par son adoration ; le culte qu'il lui rendit proclama sa divinité. La bonne foi reparut au forum. On ne vit plus l'esprit de faction régner dans les assemblées publiques, la brigue au champ de Mars, la dissension au sénat, la sédition au théâtre. Après le long oubli où elles avaient paru comme ensevelies, Rome vit renaître la

missus erat, prisca antiquaque severitate usus, ancipitia sibi tam re, quam exemplo perniciosa, et his ipsis militum gladiis, quibus obsessus erat, obsidentes coercuit, singulari adjutore in eo negotio usus Junio Blæso, viro nescias utiliore in castris, an meliore in toga, qui, post paucos annos proconsul in Africa, ornamenta triumphalia cum appellatione imperatoria meruit. At Hispanias exercitumque virtutibus celeberrimaque in Illyrico militia, ut prædiximus, quum imperio obtineret, in summa pace, quiete continuit, quum ei pietas rectissima sentiendi, et auctoritas quæ sentiebat obtinendi superesset. Cujus curam ac fidem Dolabella quoque, vir simplicitatis generosissimæ, in maritima parte Illyrici per omnia imitatus est.

CXXVI. Horum XVI annorum opera quis, quum inserta sint oculis animisque omnium, in partibus eloquatur? Sacravit parentem suum Cæsar non imperio, sed religione : non appellavit eum, sed fecit deum. Revocata in forum fides; submota e foro seditio, ambitio Campo, discordia curia; sepultæque ac situ

justice, l'équité, l'activité. Les magistrats recouvrèrent leur autorité, le sénat sa majesté, les tribunaux leur force. Les émeutes de théâtre furent réprimées. Tous les citoyens furent ramenés au goût du bien, ou par la persuasion, ou par la nécessité. Aujourd'hui les vertus sont honorées, le vice est puni. Les petits respectent les grands sans les craindre, les grands gardent leur avantage sur les petits sans les mépriser. En quel temps le prix des subsistances a-t-il été plus modéré? Quand la paix a-t-elle été plus prospère, cette paix auguste qui, répandue de l'orient à l'occident, et du nord au midi, met à couvert des vexations et des brigandages les coins de la terre les plus reculés? Toutes les pertes que le sort fait essuyer aux particuliers, aux villes même, la munificence du prince les répare. Il a relevé des villes en Asie. Les provinces ont été affranchies de l'oppression des magistrats. La récompense va au-devant de celui qui la mérite; la peine du crime est lente, mais le crime ne reste pas impuni. L'équité l'emporte sur le crédit, le mérite sur l'intrigue. Le meilleur des princes enseigne à faire le bien, en le pratiquant lui-même, supérieur à tous par son autorité, plus grand encore par ses exemples [109].

CXXVII. Il est rare que ceux qui sont élevés au-dessus des autres ne s'associent pas des aides puissants pour le gouvernement de leur fortune. Tels les deux Scipion employèrent les deux Lélius, qu'ils traitèrent en toutes choses comme leurs égaux. Tel,

obsitæ justitia, æquitas, industria, civitati redditæ: accessit magistratibus auctoritas, senatui majestas, judiciis gravitas; compressa theatralis seditio; recte faciendi omnibus aut incussa voluntas, aut imposita necessitas. Honorantur recta, prava puniuntur; suspicit potentem humilis, non timet; antecedit, non contemnit humiliorem potens. Quando annona moderatior? quando pax lætior? Diffusa in Orientis Occidentisque tractus, et quidquid Meridiano, aut Septentrione finitur, pax augusta, per omnes terrarum orbis angulos a latrociniorum metu servat immunes. Fortuita non civium tantummodo, sed urbium damna principis munificentia vindicat; restitutæ urbes Asiæ; vindicatæ ab injuriis magistratuum provinciæ; honor dignis paratissimus; pœna in malos sera, sed aliqua; superatur æquitate gratia, ambitio virtute: nam facere recte cives suos princeps optimus faciendo docet, quumque sit imperio maximus, exemplo major est.

CXXVII. Raro eminentes viri non magnis adjutoribus ad gubernandam fortunam suam usi sunt, ut duo Scipiones duobus Læliis, quos per omnia æqua-

le divin Auguste, M. Agrippa, et après la mort d'Agrippa, Statilius Taurus. C'étaient des hommes nouveaux ; mais leur naissance ne les empêcha pas d'obtenir l'un et l'autre, plusieurs fois, le triomphe, le consulat, le sacerdoce. Les hommes ne manquent jamais pour les emplois faciles ; mais les grandes affaires ont besoin de grands ministres [110]. Il importe à la république d'honorer les talents qui lui sont nécessaires, et d'armer l'homme utile du pouvoir dont il a besoin.

A l'imitation de ces grands hommes, Tibère a pris pour partager avec lui le fardeau des affaires de l'Empire, Ælius Séjan. Né d'un père qui occupait un rang distingué dans l'ordre équestre, tenant, par sa mère, à des familles illustres, anciennes, et comblées d'honneurs ; comptant parmi ses frères, ses cousins, ses oncles, des personnages consulaires, aussi laborieux lui-même que capable, Séjan unit la force de l'âme à la vigueur de la constitution physique. Sa gravité n'exclut pas l'enjouement ; il a même la gaieté franche de nos pères. Tranquille dans l'action, comme s'il n'agissait pas, ne demandant rien, et par là même obtenant tout, il s'estime toujours moins qu'il n'est estimé des autres : sa vie est calme comme son visage ; mais son esprit est toujours en éveil.

CXXVIII. Tel est Séjan, et il y a longtemps que Rome et le prince sont d'accord dans l'appréciation de ses mérites [111]. Ce n'est pas

verunt sibi ; ut divus Augustus M. Agrippa, et maxime ab eo, Statilio Tauro ; quibus novitas familiæ haud obstitit, quominus ad multiplices consulatus, triumphosque, et complura eveherentur sacerdotia. Etenim magna negotia magnis adjutoribus egent, neque in parvo paucitas ministeria deficit ; interestque reipublicæ, quod usu necessarium, et dignitate eminere, utilitatemque auctoritate muniri.

Sub his exemplis, Tiberius Cæsar Sejanum Ælium, principe equestris ordinis patre natum, materno vero genere clarissimas veteresque et insignes honoribus complexum familias, habentem consulares fratres, consobrinos, avunculum, ipsum vero laboris ac fidei capacissimum, sufficiente etiam vigori animi compage corporis, singularem principalium onerum adjutorem in omnia habuit atque habet ; virum severitatis lætissimæ, hilaritatis priscæ, actu otiosis simillimum, nihil sibi vindicantem, eoque assequentem omnia, semperque infra aliorum æstimationes se metientem, vultu itaque tranquillum, animo exsomnem.

CXXVIII. In hujus virtutum æstimatione jam pridem judicia civitatis cum

d'aujourd'hui qu'aux yeux du sénat et du peuple romain le mérite est la vraie noblesse. Remontons de trois cents ans, au siècle qui précéda la première guerre punique : nous verrons nos ancêtres élever au premier rang Titus Coruncanius, homme nouveau, et lui conférer, avec les autres honneurs, la dignité même de grand pontife ; nous les verrons accorder des consulats, des censures, des triomphes à Sp. Carvilius, simple chevalier, à Mummius l'Achaïque, à M. Caton, né à Tusculum d'une famille obscure, et qui n'était même pas propriétaire, à Rome, de la maison qu'il habitait. Et ce C. Marius, cet homme de basse origine, hésitèrent-ils à le reconnaître pour chef du peuple romain, jusqu'à son sixième consulat ? Ah ! sans doute ceux qui rendirent Cicéron si puissant, qu'il disposait à son gré des plus hautes magistratures, ceux qui ne refusèrent rien à Pollion de ce que les plus nobles par la naissance n'obtenaient qu'au prix des plus pénibles travaux, ceux-là sentirent que partout où se trouvait le mérite, c'était un devoir de lui tout accorder ; et c'est en imitation de ces légitimes exemples, que César a voulu mettre à l'épreuve le génie de Séjan ; que Séjan a été appelé à partager avec le prince le fardeau des affaires ; et que le sénat et le peuple romain ont été conduits à remettre le soin de leur sécurité à l'homme qu'ils ont reconnu le plus capable de l'assurer.

CXXIX. Après avoir donné, du gouvernement de Tibère César,

judiciis principis certant ; neque novus hic mos senatus populique rom. est, putandi, quod optimum sit, esse nobilissimum : nam et illi antiqui, ante primum bellum Punicum, abhinc annos ccc, Tit. Coruncanium, hominem novum, quum aliis omnibus honoribus, tum pontificatu etiam maximo, ad principale extulere fastigium ; et equestri loco natum Sp. Carvilium, et mox M. Catonem, novum etiam Tusculo Urbis inquilinum, Mummiumque Achaicum in consulatus, censuras et triumphos provexere. Et qui C. Marium, ignotæ originis, usque ad sextum consulatum sine dubitatione romani nominis habuere principem, et qui M. Tullio tantum tribuere, ut pæne assentatione sua, quibus vellet, principatus conciliaret, quique nihil Asinio Pollioni negaverunt, quod nobilissimis summo cum sudore consequendum foret, profecto hoc senserunt, in cujuscumque animo virtus inesset, ei plurimum esse tribuendum. Hæc naturalis exempli imitatio ad experiendum Sejanum, Cæsarem, ad juvanda vero onera principis, Sejanum protulit, senatumque et pop. rom. eo perduxit, ut, quod usu optimum intelligit, id in tutelam securitatis suæ libenter advocet.

CXXIX. Sed proposita quasi universa principatus Tib. Cæsaris forma, sin-

une sorte d'idée générale, rappelons quelques détails. Avec quelle prudence il sut attirer à Rome Rhascupolis, meurtrier de Cotys, son neveu, dont il partageait le trône et la puissance! et combien il eut à se féliciter, en cette occasion, du ministère de Pomponius Flaccus, homme consulaire, né pour tout ce qui demande un cœur droit, et méritant la considération plutôt qu'il ne la recherche, par sa vertu sans faste! Quelle gravité scrupuleuse, quand il écoute les causes plaidées au tribunal [112]! c'est un sénateur, un juge, non un prince. Avec quelle rapidité il sut prévenir l'ingrat Libon méditant de criminels desseins! Quel accueil à son cher Germanicus, quand ce prince, auquel il avait donné les premières leçons de l'art de la guerre, reparut vainqueur de la Germanie! De quels honneurs il combla sa jeunesse, et comme la magnificence de son triomphe répondit à la grandeur de ses exploits! Que de largesses au peuple! Avec quelle joie ne se prêta-t-il pas, toutes les fois que le sénat le permit, à soutenir la fortune des sénateurs, ne voulant pas certes encourager le désordre des mœurs, mais ne voulant pas non plus qu'une pauvreté dont la cause était honorable compromît leur dignité. Avec quels témoignages d'honneur, il envoya son cher Germanicus dans les provinces transmarines [113]!

Avec quel art, aidé de son fils Drusus, qu'il chargea de l'exécution de ses desseins, il réussit à tirer Maroboduus des États qu'il avait envahis, et auxquels il se tenait comme attaché! Je dirais, si

gula recenseamus. Qua ille prudentia Rhascupolim, interemptorem fratris sui filii Cotyis, consortisque ejusdem imperii, evocavit; singulari in eo negotio usus opera Flacci Pomponii, consularis viri, nati ad omnia, quæ recte facienda sunt, simplicique virtute merentis semper magis, quam captantis gloriam. Jam quanta gravitate, ut senator et judex, non ut princeps, causas pressius audit! Quam celeriter Libonem ingratum et nova molientem oppressit! Quibus præceptis instructum Germanicum suum, imbutumque rudimentis militiæ secum actæ, domitorem recepit Germaniæ! Quibus juventam ejus exaggeravit honoribus, respondente cultu triumphi rerum, quas gesserat, magnitudini! Quoties populum congiariis honoravit, senatorumque censum, quum id senatu auctore facere potuit, quam libenter explevit, ut neque luxuriam invitaret, neque honestam paupertatem pateretur dignitate destitui! Quanto cum honore Germanicum suum in transmarinas misit provincias!

Qua vi, consiliorum suorum ministro et adjutore usus Druso, filio suo, Maroboduum, inhærentem occupati regni finibus, pace majestatis ejus dixe-

je ne craignais d'offenser la majesté de César, que son habile politique produisit ce que produisent les enchantements qui font sortir de leur retraite les serpents cachés sous la terre. Avec quels égards et quelles précautions tout à la fois il le garde! Combien paraissait redoutable cette guerre allumée par Julius Florus, et par Sacrovir, l'homme le plus puissant des Gaules! Avec quelle rapidité, avec quelle vigueur merveilleuse il l'a étouffée! Le peuple romain apprit qu'il avait vaincu, avant de savoir qu'il était en guerre; il ignorait encore le péril, quand il reçut la nouvelle de la victoire. La guerre d'Afrique ne causait pas une moindre terreur et s'étendait de jour en jour. Sous les auspices de Tibère, et par la sagesse de ses mesures, en moins de rien, elle fut éteinte.

CXXX. Combien d'édifices élevés sous son nom, ou sous le nom des siens[114]! Quelle munificence pieuse, et à peine croyable, dans le temple consacré à la mémoire de son père! Avec quel mélange de modestie et de magnificence il relève le théâtre de Cn. Pompée détruit par la flamme[115]? Il semble qu'un sentiment personnel l'intéresse à la conservation de tout ce qu'il y a eu de grand dans Rome. Avec quelle libéralité, il a tout récemment, entre autres exemples, secouru de sa fortune personnelle les malheureux de tout rang, victimes de l'incendie du mont Célius! Avec quel calme et quel ordre, il procède à la levée des soldats, qui fut toujours un si grand sujet d'effroi!

rim, velut serpentem abstrusam terræ, salubribus consiliorum suorum medicamentis coegit egredi! Quam illum et honorate nec non et secure continet! Quantæ molis bellum, principe Galliarum ciente Sacroviro, Floroque Julio, mira celeritate ac virtute compressit, ut ante pop. rom. vicisse se, quam bellare, cognosceret, nuntiosque periculi victoriæ præcederet nuntius! Magni etiam terroris bellum Africum, et quotidiano auctu majus, auspiciis consiliisque ejus brevi sepultum est.

CXXX. Quanta suo suorumque nomine exstruxit opera! quam pia munificentia, superque humanam evecta fidem, templum patri molitur! Quam magnifico animi temperamento Cn. quoque Pompeii munera absumpta igni restituit! qui, quidquid unquam claritudine eminuit, id veluti cognatum censet tuendum. Qua liberalitate, quum alias, tum proxime, incenso monte Cœlio, omnis ordinis hominum jacturæ patrimonio succurrit suo! Quanta cum quiete hominum, rem perpetui præcipuique timoris, supplementum, sine trepidatione delectus providet!

Si la nature le permettait, si la faiblesse humaine avait le droit de se plaindre des Dieux aux Dieux mêmes, j'oserais leur dire : « Comment Tibère a-t-il mérité de voir tramés contre lui des desseins criminels, d'abord par Drusus Libon, et après lui, par Silius et Pison, quand l'un de ces hommes lui devait sa fortune même, et l'autre l'agrandissement de sa fortune? » Et pour déplorer de plus grands malheurs, — quoique ceux-là lui aient été plus sensibles — : « Pourquoi a-t-il perdu et ses jeunes fils, et son petit-fils, enfant de son cher Drusus? »

Encore ces malheurs ne sont-ils que douloureux : il en est dont on ne saurait parler sans rougir. Hélas! M. Vinicius, combien ces trois dernières années ont déchiré son âme! combien il souffre d'une peine secrète, que la nécessité de la dissimuler rend encore plus cuisante! Sa belle-fille [116], son petit-fils l'ont désolé, l'ont indigné, l'ont fait rougir. A ces chagrins poignants s'est joint, pour comble, le malheur de perdre sa mère, princesse accomplie, plus semblable aux Dieux qu'aux hommes [117], et dont personne n'a senti le pouvoir que par le soulagement de ses maux ou l'accroissement de ses honneurs.

CXXXI. Terminons cet ouvrage, par un vœu [118]. Jupiter, qui règnes au Capitole; Mars, dieu des combats, père et défenseur du nom romain; Vesta, gardienne des feux éternels; et vous tous, ô Dieux par qui le majestueux édifice de la grandeur romaine s'est élevé au-dessus de tous les empires de la terre, je vous en prie, je

Si aut natura patitur, aut mediocritas recipit hominum, apud aures Deorum de his queri, « qui hic meruit, primum, ut scelerata Drusus Libo iniret consilia? deinde, ut Silius et Piso, quorum alterius dignitatem constituit, auxit alterius? » Ut ad majora transcendam, — quanquam et hæc ille duxit maxima — « quid, ut juvenes amitteret filios? quid, ut nepotem ex Druso? »

Dolenda adhuc retulimus : veniendum ad erubescenda est. Quantis hoc triennium, M. Vinici, doloribus laceravit animum ejus! Quam diu abstruso, quod miserrimum est, pectus ejus flagravit incendio! quod ex nuru, quod ex nepote dolere, indignari, erubescere coactus est. Cujus temporis ægritudinem auxit amissa mater eminentissima, et per omnia Diis quam hominibus similior femina; cujus potentiam nemo sensit, nisi aut levatione periculi, aut accessione dignitatis.

CXXXI. Voto finiendum volumen. Sic, Jupiter Capitoline, et auctor ac stator Romani nominis, Gradive Mars, perpetuorumque custos Vesta ignium, et quidquid Numinum hanc Romani imperii molem in amplissimum terrarum

vous en conjure, au nom de la patrie, gardez, maintenez, protégez l'état heureux où nous sommes, la paix dont nous jouissons. Accordez au prince qui nous gouverne la carrière la plus longue que puisse fournir un mortel. Donnez-lui le plus tard possible les successeurs que vous lui destinez, et que leurs épaules soient aussi capables que les siennes de soutenir le poids de l'empire du monde. Favorisez les desseins de tous les bons citoyens; [étouffez les complots des méchants.]

orbis fastigium extulit, vos publica voce obtestor atque precor, custodite, servate, protegite hunc statum, hanc pacem ; eique functo longissima statione mortali destinate successores quam serissimos, sed eos, quorum cervices tam fortiter sustinendo terrarum orbis imperio sufficiant, quam hujus suffecisse sensimus ; consiliaque omnium civium, aut pia fovete, [aut impia opprimite.]

NOTES

LIVRE PREMIER

1. I. *Epeus.* Cet Épéus est-il celui dont parle Virgile?

.... Et ipse fabricator Epeus.
(*Æneidos* lib. II, v. 264.)

[*Epeus* n'est pas dans le texte latin, qui commence par une phrase incomplète et évidemment tronquée. Mais, d'après le témoignage de Justin et d'Aristote, on peut croire que c'est d'Epéus qu'il est ici question. (Justin, liv. XX, ch. II ; Aristote, *Mirabil. Auscultat.*) Plusieurs critiques, s'appuyant de l'autorité de Strabon et de Servius, pensent que c'est Métabé, et non Epéus, qui fonda Métaponte.] J. PIERROT.

2. L'injustice qu'Ajax éprouva, dans sa querelle avec Ulysse, au sujet des armes d'Achille.

3. Cela ne s'accorde point avec la peinture que nous offrent tous les poëtes des tourments d'Oreste après son parricide :

.... Furiis agitatus Orestes.
(VIRG., *Æneidos* lib. III, v. 331.)

4. Voici comment Florus parle de la Campanie : « Nihil mollius cœlo : bis vernat floribus. Nihil uberius solo : ideo Liberi Cererisque certamen dicitur. Nihil hospitalius mari, » etc.

5. Les *Annales* d'Émilius Sura ne sont point parvenues jusqu'à nous. On ne sait même pas quel est cet Émilius Sura, cité par Velleius : aucun autre auteur n'a parlé de lui. Quant au passage tiré de ses *Annales*, on a essayé de prouver qu'il avait été ajouté au texte par d'anciens copistes. Heinsius a même cru pouvoir établir que Sura avait écrit fort longtemps après Velleius. J. P.

6. Les jeux Olympiques se célébraient tous les quatre ans.

La Grèce en fit une époque, et compta par Olympiades. La première date de l'an 776 avant J. C., vingt-trois ans avant la fondation de Rome. J. C. est né la première année de la cent quatre-vingt-quinzième Olympiade.

On ne trouve plus de supputation par Olympiades, après la trois cent quatrième.

7. Les consuls auxquels l'historien s'adresse sont Marcus Vinicius, et Cassius Longinus son collègue, mari de Drusilla, seconde fille de Germanicus.

8. Il y a encore ici une lacune considérable, et la phrase ne serait pas intelligible, si la suite n'indiquait qu'il s'agit de Persée et de la guerre qu'il fit aux Romains.

9. Ces consuls étaient Appius Claudius et Licinius Crassus.

10. Cicéron a dit, au contraire : « Non-seulement ce fils de Scipion eût occupé le premier rang parmi les orateurs, si la faiblesse de sa constitution ne l'en eût empêché, mais il eût été, comme son père, une des lumières de la république ; *ad paternam magnitudinem doctrina uberior accesserat.* »

11. Le vrai nom de ce Pseudophilippe était *Andriscus*. Florus (liv. XI, ch. XIV) n'en parle pas comme Paterculus : « Regiam formam, regium nomen, animo quoque regio, implevit. »

12. Tite Live : « Ita placide a senatu responsum est, ut minus credi, de criminibus, quia nollent ea vera esse, appareret. »

13. Marcius Censorinus et M. Manlius.

14. Panétius, un des plus célèbres philosophes de la secte stoïcienne, vivait cent cinquante ans avant J. C. Il vint d'Athènes à Rome, et les jeunes Romains des familles les plus distinguées accoururent à ses leçons. Panétius est l'auteur d'un traité sur les *Devoirs de l'homme*, dont Cicéron a fait usage dans son *de Officiis :*

.... Nobilis
Libros Panœti....

a dit Horace. (Odes, I, 24, vers 13, 14.)

Panétius accompagna Scipion, lorsque ce dernier fut nommé, par le sénat, ambassadeur de la république auprès des rois de l'Orient, alliés des Romains.

Polybe, homme de guerre, homme d'État, est l'auteur d'une histoire en quarante livres. Il ne nous en reste que cinq. Il fut un des mille Achéens que les Romains transportèrent à Rome, pour les punir d'avoir défendu la liberté de leur pays. Polybe avait été l'ami de

Scipion. Rome lui devint un séjour insupportable après la mort de ce grand homme : il alla mourir dans sa patrie.

15. C'est-à-dire l'an 363 de sa fondation.

16. Scipion Nasica, fils de celui qui avait été jugé le citoyen le plus juste de Rome. Les censeurs Valerius Messala et Cassius Longinus avaient ordonné la construction d'un théâtre dans l'enceinte de la ville ; le peuple devait, contre l'usage, y avoir des siéges. Nasica prévit les inconvénients de cette innovation ; il sentit que l'ardeur des citoyens pour les spectacles allait encore s'accroître, et nuire au développement des mâles vertus qui avaient fait la gloire de la république. Il représenta au sénat les suites funestes de ce nouvel établissement avec tant de chaleur et de force, que la démolition de l'édifice fut ordonnée aussitôt. Remarquez, au reste, que Nasica n'était plus consul, quand il fit ce discours : c'était l'an 592 de la fondation de Rome, sous le consulat d'Asinius Gallus et de Cornelius Cethegus. Nasica avait été consul deux ans auparavant. J. P.

17. Ce chapitre est aride, mais précieux pour l'histoire ; cependant on en a contesté l'exactitude. *Voyez* Hoffmann, sur les *Colonies romaines*, et le P. Hardouin, sur les *Médailles des villes et colonies romaines*.

18. Velleius ne trouve, dans toute la Grèce, que Pindare qui ne soit pas né à Athènes : on peut lui opposer qu'Hésiode était né à Cumes et avait été élevé à Ascra en Béotie ; qu'Archiloque était de Paros ; Antimaque, de Colophon ; Alcée et Sapho, de Mytilène ; Apollonius, de Rhodes ; Callimaque, de Cyrène ; Simonide, de Céos, etc. Son idée, prise généralement, n'en est pas moins très-vraie ; mais on décrédite une vérité en l'appuyant de faux détails. J. P.

LIVRE DEUXIÈME

1. Les commentateurs diffèrent sur le sens de ce passage. Les uns ont pensé que Scipion reprochait à des Romains ingrats de ne voir dans la patrie qu'une marâtre au lieu d'une mère : le dernier traducteur de Velleius adopte ce sentiment, et le prête à Scipion.

D'autres attachent une intention méprisante au mot *noverca*, dans la réponse de Scipion à cette multitude. Il semble lui dire, selon eux : « L'Italie n'est point votre mère, les bons citoyens seuls sont ses

fils, etc., etc. » Deux vers de Pétrone (*Satyricon*) donnent à cette conjecture une grande autorité :

> Aut qui sunt, qui bella jubent? mercedibus emptæ
> Ac viles operæ; quorum est mea Roma noverca.
>
> Un peuple mercenaire, et de vils citoyens
> Que jamais Romulus n'adoptera pour siens.
> (Trad. de Bouhier.)

2. « Son imagination se remplissait de mille idées de grandeur, de pouvoir, de commandement et d'administration, qui, toutes ensemble, ne sont guère éloignées de l'idée de la monarchie.» (Saint-Réal, *de la Conjuration des Gracques*.)

3. Ce droit donnait de grands priviléges. Les peuples auxquels Rome l'accordait étaient gouvernés par leurs lois et par leurs magistrats, tandis que les nations conquises, qui ne l'avaient point obtenu, restaient soumises à des préteurs absolus, et presque toujours cupides et spoliateurs. De plus, le citoyen romain concourait aux élections et pouvait se flatter de parvenir, à son tour, aux dignités éminentes.

4. « Bien loin de donner à de telles gens la puissance de juger, il aurait fallu qu'ils eussent été sans cesse sous les yeux des juges... Ils étaient les traitants de la république; ils étaient avides, semaient les malheurs dans les malheurs, faisaient naître les besoins publics des besoins publics, » etc. (Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XI, ch. xviii.)

5. Pline en parle en ces termes (liv. XIV, ch. iv) : « Anno fuit omnium generum bonitas, L. Opimio consule, quum C. Gracchus tribunus, plebem seditionibus agitans, interemptus. Ea cœli temperies fulsit, quam cocturam vocant, solis opere natali urbis dcxxxiv; durantque adhuc vina ducentis fere annis, jam in speciem redacta mellis asperi : etenim hæc natura vinis in vetustate est, » etc. On voit que cette assertion de Pline, *durant adhuc vina*, est tout à fait contraire à l'opinion de Velleius, qui, longtemps avant lui, déclarait qu'il n'y avait plus de vin Opimien. Sur un fait de pareille nature, l'autorité de Pline doit l'emporter. Remarquez d'ailleurs que Velleius ne fonde son opinion que sur une vraisemblance. Martial (liv. I, épigr. 27; liv. II, épigr. 4; liv. III, épigr. 82; liv. IX, épigr. 89; liv. X, épigr. 49; liv. XIII, épigr. 113), Pétrone (ch. xxxiv), et Cicéron même (*des Orat. illustres*, ch. clxxxiii), parlent du vin Opimien. J. P.

6. Selon Budée, quatre mille sesterces peuvent à peine être évalués à deux cents francs de notre monnaie.

7. Lucius et Publius Scipion, qui furent édiles en même temps.

8. Velleius parle des *atellanes*, sortes de comédies romaines qui ressemblaient assez aux pièces satiriques des Grecs, tant par le choix des sujets que par le caractère des personnages.

On s'étonne que Paterculus en attribue l'invention à Pomponius; car Tite Live (liv. II) fait remonter les représentations atellanes à l'année cccxc de la fondation de Rome.

9. C'est-à-dire de l'année 630 de la fondation de Rome, à 642. La famille des Metellus fut distinguée, comme celle des Scipion, par des surnoms attestant leurs victoires. On appela l'un d'eux Balearicus; un autre, Dalmaticus; un autre, Macedonicus; un quatrième, Numidicus. Le beau nom de Pius a rendu celui qui le mérita plus cher à la postérité.

10. Cicéron nomme l'assassin : il s'appelait Varius. Selon Florus, le tribun Drusus mourut de la douleur qu'il eut d'avoir troublé sa patrie. « On crut, dit Senèque, que Drusus s'était donné la mort. » Il ajoute : « Aliquo dubitante an mors voluntaria esset; nullo, an tempestiva. » (Seneca, *de Brevitate vitæ*.)

11. Cicéron n'en parle pas autrement.... « Metellum ob illam constantiam, qua illud voluntarium vulnus accepit, justissimos omnium Metellorum triumphos superasse. » (*Pro Planco*.)

12. Peu de temps après, Sylla porta le nombre des préteurs à douze.

13. Le *sagum* était l'habit militaire des Romains; il était l'opposé de la *toge*, qui était la robe de paix. Dans les circonstances périlleuses, tous les Romains prenaient le *sagum*, à la réserve des citoyens revêtus de la dignité consulaire. De là dans Cicéron (*Philipp.* VIII, ch. II) : « Togati esse solent, quum est in sagis civitas; » et (*Philipp.* XIV, ch. I) : « Propter cujus periculum ad saga issemus, propter ejusdem salutem redeundum ad pristinum vestitum sine ulla dubitatione censerem. » J. P.

14. « Quem neque laudare, neque vituperare quisquam satis digne potest. » (Val. Max.)

15. Théophane de Mytilène était agréable à Pompée, dont il écrivait l'histoire. Il suivit ce général dans une partie de ses expéditions.

16. Plutarque ne donne pas d'aussi beaux commencements au tribun Sulpitius; il le montre tout de suite comme le plus scélérat des hommes. « Il ne faut pas chercher, » dit-il, « en quoi Sulpitius surpas-

sait les autres pervers, mais en quoi cet homme s'était surpassé lui-même. » (Plut., *Vie de Sylla.*)

17. . . . . Solatia fati
Carthago, Mariusque tulit...
(Lucain, *Phars.*)

18. On disait pourtant à Rome, *græca fides*, *græca fide mercari*, dans un sens tout contraire à celui de Velleius. Ne lisons-nous pas dans Plaute, *græca mercamur fide?*

19. Cette phrase est obscure, et les commentateurs ne l'ont pas éclaircie.

[Heinsius rapporte une conjecture d'Ortuinius, qui me semble jeter quelque lumière sur ce passage : il lit : « Nunc *virtus ejus* eminet; patria *jacet.* » Il entend *patria* dans le sens de *paterna;* et il en tire cette idée, que la gloire de Calpurnie est aussi brillante que celle de Bestia, son père, est souillée. En effet, Bestia s'était laissé corrompre par Jugurtha, et avait été accusé dans le sénat romain d'avoir conclu avec lui une paix déshonorante.] J. P.

20. Cicéron prétend que Pompée pouvait parvenir à la suprême éloquence, s'il n'eût mieux aimé cultiver les talents militaires.

21. « Pompeius, Sicilia recuperata, Africa tota subacta, Magnique nomine inde capto, eques romanus, id quod nemo ante, curru triumphali revectus est. » (Cic.)

22. Voici comment Florus (liv. III) parle de Spartacus : « Ille de stipendiario Thrace miles ; de milite desertor, inde latro, deinde, in honore virium, gladiator. »

Racine fait dire à Mithridate :

Ah! s'ils ont pu choisir pour leur libérateur
Spartacus, un esclave, un vil gladiateur, etc., etc.

Spartacus, dans la tragédie de *Saurin*, est un vainqueur généreux, un homme héroïque, et l'auteur le fait naître de parents illustres. Saurin n'a pas senti qu'en voulant l'anoblir, il le rendait moins grand.

23. Cette loi leur assigna quatorze rangs de siéges, les plus voisins de ceux des sénateurs. « L. Otho, vir fortis, meus necessarius, equestri ordini restituit, non solum dignitatem, sed etiam voluptatem. » (Cic., *pro Marcello.*)

. . . . . Sedibusque magnus in primis eques
Othone contempto sedet.
(HORATIUS.)

Sic libitum vano qui nos contempsit Othoni.
(JUVENALIS.)

24. Cette phrase rappelle ce que dit Cicéron, dans les *Tusculanes*, sur une idée de Platon : « Ut enim rationem Plato nullam afferret (vide quid homini tribuam !), ipsa me auctoritate frangeret.

25. Tigrane était surnommé le roi des rois, et supportait impatiemment que Lucullus ne l'appelât que *le roi d'Arménie*.

26. Lucain (*Pharsale*, liv. IX) :

Juvit sumpta ducem, juvit dimissa potestas.

27. « Curii, Pompeii, Sullæ, Cethegi, etc., etc., quæ familiæ ! quæ senatus insignia ! » (FLORUS, lib. IV.)

28. In quem manca ruit semper fortuna.
(HORATIUS.)

29. L'auteur de la *Vie de Cicéron* (Middleton), en citant la phrase de Paterculus, ajoute : « Comment se défendre d'une réflexion sur la profondeur impénétrable des desseins de la Providence? N'est-il pas étrange qu'au moment où Rome se voyait sauvée de sa ruine, il naquît un enfant qui devait exécuter, dans l'espace de vingt ans, ce que Catilina venait d'essayer sans succès, et détruire tout à la fois Cicéron et la république? »

30. *Rabirius*. Ovide (*Pontiques*, liv. IV, lett. XVI, v. 5) :

Magnique Rabirius oris.

31. Caton dit dans la *Pharsale*, en parlant de ce même Pompée :

Immensas possedit opes; at plura retentis
Intulit?

32. « Qui (*Pompeius*) tot habet triumphos, quot oræ sunt, partesque terrarum. » (CIC., *pro Balbo*.)

33. Velleius emprunte cette phrase entière à Cicéron : « Ipsa mihi veritas manum injicit, et paulisper consistere et commorari cogit. » (*Pro Roscio Comœdo*.)

34. Huic epulæ, vicisse famem.
(*Pharsaliæ* lib. II, v. 384.)

35. Ce fait n'est pas exact, du moins quant à l'époque. Ce fut pendant sa dictature que César réhabilita les enfants des proscrits.

36. « Ils firent le partage de tout l'empire, comme si c'eût été leur patrimoine. » (Plutarque.)

37. Voici comment Florus explique les vues du triumvirat : « César avait besoin d'acquérir de la dignité ; Crassus, d'augmenter celle qu'il avait ; Pompée, de conserver la sienne. »
« Ce qui perdit Pompée, dit Montesquieu, fut la honte qu'il eut de penser qu'en élevant César, il eût manqué de prévoyance. »

38. La conduite de Pompée, dans cette occasion, paraît inexplicable à Cicéron (*Lettres à Atticus*, liv. II, lett. xvi) : « Cneius quidem noster jam plane quid cogitet nescio. »

39. Non-seulement Pompée délaissa Cicéron dans cette crise, mais il se rangea contre lui du côté de César, dont Clodius était l'instrument.

40. Cicéron, qui s'élève avec éloquence contre la commission flétrissante dont on souilla Caton, ne dit pas un mot de ces déréglements. (*Voyez* les discours *pro Domo sua*, et *pro Sextio*.)

41. Lucain (*Pharsale*, liv. I, v. 3) :

. . . . . Nam pignora juncti
Sanguinis, et diro ferales omine tœdas
Abstulit ad manes, Parcarum, Julia, sæva
Intercepta manu.

42. Sénèque rapporte que, pendant trois jours entiers, César occupé de sa douleur, interrompit toute fonction de commandement. Sa fille, au reste, avait assez vécu pour lui donner le temps de retirer de cette alliance tout l'avantage qu'il y cherchait. Dans la marche de ses projets, la rupture avec Pompée semblait inévitable : la mort de Julie l'avança.

43. Provida Pompeio dederat Campania febres
Optandas; sed mœstæ urbes et publica vota
Vicerunt.
(Juvenalis.)

44. Les dettes de Curion étaient immenses. Pline dit ingénieusement qu'il ne lui restait de fonds que la guerre civile : *qui nihil in censu habuerit, præter discordiam principum*.

45. *Justis* signifie, dans ces passages de Velleius, *aussi étendus qu'ils doivent l'être*. *Justus* a été employé dans un sens analogue par Tite

Live, liv. XXXIX, ch. II; César, *Guerre civ.*, liv. I, ch. XXIII, et liv. III, ch. LXXVI; Cicéron, *Lettres famil.*, liv. II, lett. X, et *des Orateurs illustres*, ch. XC; Ovide, *Métam.*, liv. X, v. 36, etc , etc.

46. *Un des consuls.* Marcellus.

47. On a regardé la conduite de Pompée, dans tout le cours de cette guerre, comme une suite de faux calculs et d'imprudences. Célius écrivait à Cicéron : « Connaissez-vous un homme plus inepte que votre Pompée? » *Ecquando tu hominem ineptiorem quam tuum Pompeium vidisti ?* C'était surtout ce parti de fuir l'Italie, que lui reprochait Atticus.

César agit bien différemment. Il laissa son ennemi se fortifier de tous les secours de l'Orient, et se garda bien de l'y poursuivre. « En le chassant de la Grèce, dit Middleton, il l'eût forcé de se retirer en Espagne, province remplie de troupes excellentes et dévouées. »

48. « Il allait, disait-il, y combattre une armée sans général, pour revenir contre un général sans armée. »

49. Quelle confiance Afranius pouvait-il inspirer à Pompée, si le portrait qu'en fait Cicéron est fidèle? Il l'appelle un soldat sans courage, un homme si stupide, qu'ayant acheté le consulat, il ne savait pas ce que valait sa place : « Quam ignavus et sine animo miles!... ita nihil est, ut plane quid emerit nesciat. » (Cic., *ad Atticum.*)

50. Cette leçon *dimittere omnes partes*, et le sens que le traducteur lui donne, semblent peu naturels. La plupart des commentateurs et des critiques reconnaissent qu'il y a une lacune : ils croient avec vraisemblance que l'auteur latin rapportait les célèbres paroles de César, *parce civibus*, et que c'était là l'ordre qu'il envoyait de tous côtés à ses lieutenants et à ses soldats, *in omnes partes dimittebat.*

51. Ptolémée, *le joueur de flûte*, avait été client de Pompée. Ce prince, en mourant, laissa deux fils et deux filles. Il léguait la couronne à l'aîné de ses fils, et le mettait sous la protection du peuple romain. Le sénat nomma Pompée tuteur du jeune roi d'Égypte, et ce fut ce même Ptolémée qui permit l'assassinat de son tuteur.

52. Ce fut après la défaite de Pharnace que César écrivit ces trois mots célèbres par leur orgueilleuse précision : *Veni, vidi, vici.*

53. LVII. Il disait qu'il valait mieux tomber dans les piéges de ses

ennemis que de les craindre sans cesse : « Insidias undique imminentes subire satius esse, quam cavere semper. » (Suet.)

54. Calpurnie rêva que le faîte de sa maison tombait, et que César était percé de coups dans ses bras. (Voir Plutarque.)

55. La mort de César fut un crime inutile. « Il était tellement impossible que la république pût se rétablir, dit Montesquieu, qu'il arriva ce qu'on n'avait pas encore vu, qu'il n'y eut pas de liberté. » (*Considérations sur les causes*, etc., ch. xii.)

56. « Atheniensiumque renovavi vetus exemplum. Græcum etiam verbum usurpavi, quo tum discordiis sedandis usa erat civitas illa, atque omnem memoriam discordiarum oblivione sempiterna delendam censui. » (Cic., *Philipp.* i.)

57. On lit ce passage dans Suétone : « Ipse Augustus nihil amplius, quam equestri familia se ortum esse dicit, » etc., etc. Il est probable qu'Auguste avait dit cela, soit dans un discours au sénat, soit en quelque autre occasion ; les commentateurs en ont conclu qu'il avait écrit sa vie. (Cf. Egger, *Examen des historiens d'Auguste.*)

58. Sénèque (*Quest. Nat.*) : « Quo die divus Augustus Urbem, ex Apollonia reversus, intravit, circa solem visum varii coloris circulum, qualis esse in arcu solet ;... nos dicere coronam aptissime possumus. »

59. L'ironie de Velleius réduirait les exploits de Decimus Brutus au bonheur d'avoir été sauvé par Octave. Cicéron nous donne une bien autre idée de Decimus Brutus. Selon lui (*Lettres à Brutus*, iv), la victoire de Modène fut en partie l'ouvrage de ce général. « Quum alia laudo et gaudeo accidisse, tum quod Bruti eruptio, non solum ipsi salutaris fuit, sed etiam maximo ad victoriam adjumento. »

Voici comment un traducteur de Paterculus (J. Baudouin) entend ces mots, *quod alieno beneficio viveret* : « Parce qu'il faisait bonne chère aux dépens d'autrui. »

60. Ce Munatius Plancus, qui joue dans l'histoire un rôle déplorable, était élève de Cicéron. C'est à lui qu'Horace adresse l'ode *Laudabunt alii claram Rhodon*, etc.

Asinius Pollion joignait l'esprit, l'imagination, les talents à la force du caractère, à l'élévation des sentiments, à la bienfaisance ; il était l'appui des opprimés.

Insigne mœstis præsidium reis,

dit Horace, et l'oracle du sénat :

Et consulenti, Pollio, curiæ.
(*Odar.* II, 1.)

Il protégeait et cultivait les lettres :

Pollio amat nostram, quamvis est rustica, musam,
. . . .
Pollio et ipse facit nova carmina.
(VIRGILIUS, *Buc.* III, v. 84.)

61. Toute la conduite d'Octave avait été fort adroitement calculée. Trop jeune et trop faible pour pouvoir se promettre de succéder à César, il ne dut penser qu'au moyen d'écarter ceux qui voudraient prendre sa place. Dans cette vue, son rôle était celui qu'il joua, le rôle d'un républicain. Il le joua même assez bien pour tromper Cicéron. Brutus, plus pénétrant, ne fut pas la dupe de ces apparences, quoique éloigné de Rome et du théâtre des intrigues.

Octave eut l'air de se livrer à Cicéron, et s'en servit pour ruiner Antoine. La mort imprévue des deux consuls le mit tout d'un coup à la tête des affaires; mais la réunion d'Antoine et de Lépide l'inquiétait. Il comprit que le meilleur parti était de se liguer avec eux, jusqu'à ce qu'il pût s'affranchir de tout lien. Ainsi la même politique qui l'avait engagé dans les intérêts de la patrie pour détruire Antoine, l'engagea dans les projets d'Antoine pour opprimer la république.

62. A qui l'historien persuadera-t-il qu'Octave fut réduit à la nécessité d'égorger son bienfaiteur?

63. Largus et exundans letho dedit ingenii fons,
Ingenio manus est et cervix cæsa.
(JUVENALIS.)

64. « Ceterorum cædes privatos luctus excitaverat; illa una, communem. » (CREMUT. CORD., *apud Senecam.*)

65. *Germanus* signifiait à la fois *Germain* (peuple germanique), et *frère*, *cousin*, *parent;* on sent combien le trait était amer. Ajoutez à cela que Lépide et Plancus avaient fait la guerre dans les Gaules et non dans la Germanie; ce qui donnait encore plus de mordant à cette épigramme.

66. Publius Cornelius Dolabella, gendre de Cicéron, était un des plus grands partisans de César, qui l'avait fait nommer consul avant l'âge prescrit par les lois.

67. « .... Vatinium, hominem natum ad risum et ad odium, scur-

ram fuisse venustum et dicacem, memoriæ proditum est. (Seneca, *de Const.*)

68. L'historien ne s'est-il pas trompé sur l'âge de Brutus? Cicéron nous apprend (*Brutus*) que Brutus était né dix ans avant qu'Hortensius eût commencé sa carrière oratoire : or, si nous en croyons Sigonius, cet orateur plaida sa première cause sous le consulat de Crassus et de Scévola, l'an de Rome 658. Cette même année serait donc celle de la naissance de Brutus. Alors il serait mort non à trente-sept ans, mais à quarante-trois.

69. Lucain ne le traite pas mieux que Paterculus :

> Sextus erat, magno proles indigna parente.
> (*Pharsaliæ* lib. VI, v. 420.)

70. C'est ce Menas contre lequel Horace a dit :

> Quid attinet tot ora navium gravi
> Rostrata duci pondere,
> Contra latrones, atque servilem manum,
> Hoc, hoc tribuno militum?
> (*Epod.* IV.)

71. Elle fut qualifiée fille d'Auguste, par l'adoption qui l'unit à la maison Livia. « Livia in familiam Juliam nomenque Augustæ assumebatur. » (Suet.)

72. Cette phrase pourrait faire croire que Pompée revint à Rome : mais il ne revit jamais sa patrie. C'est sûrement par erreur que le mot *adventu* se trouve dans le texte de Velleius.

73. Elle était sœur de César (Auguste), mais née d'une autre mère.

74. Il paraît, d'après Polybe, que ce châtiment ne se bornait point à l'ignominie : « Accepto fuste, tribunos vix tantum attingebat damnatum : quod ubi factum, omnes qui in castris erant, cædentes fustibus, lapidibusque, plerosque interficiebant. »

75. Velleius ne dit pas qu'Octave fit enlever Livie ; qu'affichant ensuite un scrupule hypocrite, il consulta les prêtres dont la réponse était dictée d'avance.

76. Voici comment le peint Fulvie, dans la première scène du *Triumvirat* (Voltaire) :

> Subalterne tyran, pontife méprisé,
> De son faible génie ils ont trop abusé.
> Instrument odieux de leurs sanglants caprices,
> C'est un vil scélérat soumis à ses complices ;

Il signe leurs décrets sans être consulté.
Lépide est un fantôme, etc., etc.

77. L'historien fait probablement allusion à la démarche, téméraire peut-être, mais héroïque, de Scipion l'Africain, lorsqu'il passa seul en Afrique, pour aller traiter avec Syphax, prince numide, dont il pouvait suspecter la foi.

78. Cependant nous lisons, dans Pline, que Pompée fit accorder une couronne navale à Varron.

79. Le vainqueur de Darius lui rendit aussi cet hommage. « Ne tamen honos regi non haberetur, aureis compedibus Darium vinciunt. » (Quintus Curtius, lib. V, c. 12.)

80. Selon Plutarque, cette défection n'eut rien de condamnable. « Plancus, dit-il, avait fait de vains efforts pour détacher Antoine de Cléopâtre ; et ce fut la crainte des ressentiments de cette reine, qui le força de s'éloigner. »

En supposant ce motif à Plancus, suffisait-il pour lui faire embrasser les intérêts de l'ennemi d'Antoine ?

Au reste, ce Plancus serait encore plus méprisable, s'il eût, comme le dit Sénèque, réduit l'adulation en système. Voici les maximes que Sénèque lui prête : « Non esse occulte nec ex dissimulato blandiendum : perit procari, si latet. Plurimum adulator, quum deprehensus est, proficit ; plus etiam, si objurgatus est, et erubuit. » (Seneca, *Nat. Quæst.* lib. IV.)

81. Ce Dellius avait d'abord embrassé le parti de Dolabella, qu'il eut bientôt quitté pour celui de Cassius. Il abandonna Cassius pour Antoine, et celui-ci pour César. Messala Corvinus l'appelait *le voltigeur des guerres civiles.*

Il y a probablement une lacune après *Dolabella*, car le sens se devine, plutôt qu'il ne se tire naturellement des mots latins. Si Velleius a hasardé une pareille ellipse, il a beaucoup compté sur la sagacité de ses lecteurs.

82. « Les soldats romains n'avaient pas proprement d'esprit de parti. Ils ne combattaient point pour une certaine chose, mais pour une certaine personne. Ils ne connaissaient que leur chef : le chef battu, n'étant plus en état de remplir ses promesses, ils se tournaient d'un autre côté. » (Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains.*)

83. Dion, Valère Maxime et d'autres historiens ont prêté cette action courageuse à Porcia, fille de Caton d'Utique et femme de Brutus, quoi-

qu'il soit évident, d'après une lettre de Cicéron à Brutus, qu'elle était morte avant son mari.

84. *Voyez* Horace, *Odes*, liv. IV, ode v :

> Tutus bos etenim rura perambulat :
> Nutrit rura Ceres, almaque Faustitas, etc.

Les couleurs de Tacite sont un peu moins riantes que celles d'Horace et de Paterculus : « Munia senatus, magistratuum, legum, ad se trahere.... nullo adversante. Quanto quis servitio promptior, opibu et honoribus extolleretur, etc., etc.

85.
> Virtutem incolumen odimus,
> Sublatam ex oculis quærimus invidi.
> (Horatius, *Carminum* lib. III, oda xxiv.)

Lebrun a dit, avec une heureuse précision :

> Nous n'aimons que la gloire absente :
> La mémoire est reconnaissante ;
> Les yeux sont ingrats et jaloux.

86.
> Heu, miserande puer! si qua fata aspera rumpas,
> Tu Marcellus eris.
> (*Æneid.* lib. VI, v. 883.)

87. Horace. (*Odes*, liv. IV, ode iv) :

> . . . . . Quid mens rite, quid indoles
> Nutrita faustis sub penetralibus
> Posset. . . . .

88. Horace (*Odes*, liv. IV, ode iv) :

> Videre Rhæti bella sub Alpibus
> Drusum gerentem et Vindelici. . . .

Drusus seul était nommé dans cette ode. Auguste, qui connaissait Tibère, avertit lui-même Horace que ce prince ne se contenterait pas d'être indiqué par le vers,

> In pueros animus Nerones.

Horace répara son imprudente omission par l'ode *Quæ cura patrum, quæve Quiritium*, etc.

89. Tibère épousa d'abord Agrippine, fille d'Agrippa. La mère de cette Agrippine était Pomponia, fille d'Atticus.

90. Ces noms, ou du moins ces prénoms, étaient ceux de la famille des Jules.

91. Cette fille d'Auguste avait eu trois maris : Marcellus, Agrippa, Tibère.

92. Il y a dans l'édition originale *Agrippa Marcoque Vinicio avo tuo Coss.;* Juste-Lipse a démontré qu'Agrippa n'a pas été collègue de Vinicius : Agrippa avait été consul, pour la troisième fois, avec Auguste, l'an de Rome 726, et il est certain, par le témoignage même de Velleius, qu'il n'a pas exercé un quatrième consulat. « Quem usque in tertium consulatum, et mox collegium tribunitiæ potestatis, amicitia principis evexerat, » dit notre historien (liv. II, ch. xc). On pourrait encore invoquer l'autorité de Martial, qui (liv. VIII, épigr. LXVI) rappelle les trois consulats d'Agrippa :

> Rerum prima salus et una, Cæsar,
> Gaudenti superest adhuc, quod optet (Silius),
> Felix purpura, tertiusque consul.
> Pompeio dederit licet senatus,
> Et Cæsar genero sacros honores,
> Quorum pacificus ter ampliavit
> Janus nomina, Silius frequentes
> Mavult sic numerare consulatus.

93. Toutes les éditions portent *peragratusque*. C'est le seul exemple qui existe dans tous les auteurs latins de *peragror*, employé comme verbe déponent. Quelque respect que j'aie pour les anciens textes, je ne puis m'empêcher de croire, avec Ruhnken, qu'il faut lire ici *pervagatus*, expression très-latine et qu'on peut justifier par une foule d'exemples. Tite Live a dit (liv. XXXVIII, ch. XVII) : « Ferox natio, pervagata bello prope orbem terrarum. » Quintilien (*Déclam.* III) : « Gens majorem terrarum partem victoriis pervagata, » etc. J. P.

94. La vigilance dont Velleius loue Lucius Pison s'accorde mal avec le bizarre témoignage qu'en a rendu Sénèque, en disant que Pison ne s'enivra qu'une fois, dans sa vie, parce qu'il ne cessa jamais d'être ivre : « Ebrius, ex quo semel factus est, fuit. »

Dacier a cru que c'était aux fils de ce Pison qu'Horace avait adressé son *Art poétique*.

95. L'historien n'a pas voulu dire que Tibère ne pouvait plus supporter sa femme et n'osait pas l'accuser.

96. L'historien aurait pu nommer Ovide, qui se trouvait probablement sur la même liste, et que son génie auraient dû sauver.

11.

97. Dion assure que ce fut Tibère qui prévint Caius César, et qu'il eût même lieu d'être mécontent de son accueil.

98. *Inserentium cœlo manus*, dit le texte; *inserentium* a paru si ridicule à de sages commentateurs, qu'ils ont proposé d'y substituer *inferentium*. Il faut convenir qu'en effet l'expression et l'image qu'elle présente passent la mesure permise à l'hyperbole.

99. Cette peinture est vive est brillante; mais Cicéron en a fourni les traits les plus frappants. « Gravis est illa (militum) oratio : « Me « saucium recreavit, me præda donavit ; hoc duce, castra cepimus, « signa contulimus, » etc., etc. (Cic., *pro Murena.*)

100. Les vexillaires étaient des soldats licenciés qui n'avaient pas encore reçu leur congé définitif. Ils formaient un corps à part, *sub vexillo*.

101.« Ingenium sordidum et ferox. » (Suet.) « Stolide ferox et præceps in vitia. » (Tac.)

102. C'est toujours à Vicinius que s'adresse l'historien.

103. Au droit de porter la robe triomphale se joignaient d'autres distinctions moins connues, mais qui sont renfermées dans ces paroles de Tacite : « Et quidquid pro triumpho datur. »

104. L'abbé Paul a changé le texte en cet endroit, et, ne pouvant pas expliquer *tantum quod ultimam*, il a écrit *ultimam tantum*. Rien cependant de plus commun que l'emploi de *tantum quod* pour *vix*. Cicéron (*Lettres à Atticus*, liv. XV, lett. xiii) : « Hæc quum scriberem, tantum quod existimabam ad te orationem esse perlatam. » Suétone (*Auguste*, ch. lxiii) : « Juliam primum Marcello, Octaviæ sororis suæ filio, tantum quod pueritiam egresso nuptum dedit. » Le même (*Néron*, ch. vi) : « Natus est xviii kalend. jan., tantum quod exoriente sole. »

105. Virgile (*Énéide*, liv. IV, v. 440) :

Fata obstant, placidasque viri deus obstruit aures.

106. Tacite dément complétement tout cet étalage de tendresse et de mensonges. Ce fut Livie qui rappela Tibère ; et, selon d'autres historiens, Auguste était mort quand son successeur arriva.

107. La paye des soldats en campagne (*stipendium*) était de dix as par jour. Le but de la révolte était d'en obtenir seize, et d'être libéré du service après seize années.

108. Salluste (*Fragm.*) a dit : « Quin, præter idoneum ducem, nihil abest ad subvertendum imperium. »

109. « Jamais prince ne fut plus fourbe, plus jaloux de sa puissance, plus dissimulé, plus cruel. On ne connaissait plus les bonnes et les mauvaises actions par elles-mêmes. Tout était pris selon les intentions de l'empereur, ou se jugeait par raffinement de quelque maligne spéculation... Les emplois éloignés étaient des exils mystérieux. Les charges, les gouvernements ne se donnaient qu'à des gens qui devaient être perdus, ou qui devaient perdre les autres. Le bien du service n'entrait dans aucune considération... S'il restait à quelqu'un un souvenir de liberté, il passait comme un esprit dangereux qui voulait rétablir la république. Regretter Auguste était une offense secrète. Tibère lui faisait décerner les honneurs divins; mais les mouvements humains n'étaient pas permis. La tendresse pour sa mémoire était regardée comme une mauvaise volonté contre le prince. Ce n'était pas assez d'essuyer la corruption des accusateurs, les faux rapports, les suppositions d'un délateur infâme, vous aviez à redouter l'imagination de l'empereur;... vous périssiez par la malice de ses conjectures, » etc., etc. (Saint-Évremond.)

110. Selon Ruhnken, il faudrait expliquer ainsi : « Les grandes affaires ont besoin de grands ministres; les petits intérêts mêmes veulent être conduits. »

111. « Corpus illi laborum tolerans, animus audax, sui obtegens, in alios criminator : juxta adulatio et superbia : palam compositus pudor, intus summa adipiscendi libido, » etc., etc. (Tacite.)

112. *Pressius* veut dire « avec plus de soin, d'attention, d'exactitude. » Cicéron (*Tuscul.*, liv. IV, ch. VII) : « Itaque perturbationes definiunt *pressius.* » Aulu-Gelle (liv. I, ch. III) : « Theophrastus autem exquisitius super hac re ipsa et exactius *pressiusque* quam Cicero disserit. » Macrobe (*in Somn. Scip.*, lib. I, c. XIV) : « Invenietur *pressius* intenti nusquam interrupta connexio, » etc.

113. La gloire de Germanicus l'importunait; il se hâta de l'éloigner.

114. Tibère n'acheva pas même le temple d'Auguste, ni la construction du théâtre de Pompée.

115. Tibère s'opposa, dit-on, en faisant reconstruire ce théâtre, à ce que son nom fût joint à celui de Pompée, dans l'inscription qui devait rappeler l'embrasement et la restauration.

116 Agrippine, veuve de Germanicus, qui fut exilée sur des accusations calomnieuses, et qui se laissa mourir de faim.

117. Paterculus a dit la même chose dans le portrait qu'il a fait de Caton!

118. *Sic* est l'expression employée dans les formules de prière, comme dans Horace (*Odes*, liv. I, ode III) :

> Sic te, diva potens Cypri, etc.;

dans Virgile (*Buc.*, égl. IX, v. 30) :

> Sic tua Cyrneas fugiant examina taxos;

dans Ovide (*Métam.*, liv. VIII, v. 886) :

> Sic has Deus æquoris artes
> Adjuvet ;

dans Tibulle (liv. I, élég. IV, II, VI, 21.) :

> Sic umbrosa tibi contingant tecta. . . . .
> Annue : sic tibi sint intonsi, Phœbe, capilli.

Nous avons aussi ce latinisme (Racine, *Esther*, III, 3) :

> Ainsi puisse sous toi trembler la terre entière,
> Ainsi puisse à jamais.....

Et Ronsard :

> Je te supplie : ainsi toujours
> Puisses jouir de tes amours!

L. ANNÆUS FLORUS

TRADUIT

PAR F. RAGON

Ancien professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, ancien inspecteur général de l'Instruction publique.

AVEC UNE NOTICE PAR M. VILLEMAIN

NOTICE

SUR

L. ANNÆUS FLORUS

On ne sait rien sur la vie de Florus ; on ne pourrait même assigner le temps où il a vécu, si, dans les premières pages de son Abrégé de l'Histoire romaine, il n'eût dit que, sous le pouvoir de Trajan, la vieillesse de l'empire se ranime, et, contre toute espérance, reprend la vigueur de ses jeunes années. L'éloge d'un prince, en tête d'un ouvrage, est généralement une date assez sûre ; et l'on peut croire que Florus a composé son livre, et passé du moins une partie de sa vie sous le règne de Trajan [1].

C'était encore une époque de belle et ingénieuse littérature, puisque ce fut le temps de Tacite et des deux Pline. Il est à remarquer même que si la sévérité du goût et de l'éloquence s'était affaiblie par la perte de la liberté, la culture des lettres latines s'était étendue par les conquêtes pro-

[1] Cette supposition semble contredite par le nombre de près de deux cents ans (cc *annos*), que Florus compte depuis l'empire d'Auguste jusqu'au moment où il écrit; mais plusieurs commentateurs ont vu dans ce chiffre une erreur, et l'ont rectifié par le nombre CL.

gressives de l'empire. Dans les Gaules et dans les Espagnes, il s'élevait des talents tout romains par la langue et les sentiments. Les libraires de Lyon recevaient avec empressement les ouvrages de Pline le Jeune. Plusieurs villes d'Espagne étaient alors plus lettrées peut-être qu'elles ne le sont aujourd'hui.

On a supposé que Florus avait pris naissance hors de l'Italie, et dans l'une de ces provinces civilisées par la domination romaine. Les savants l'ont réclamé sans preuves, les uns pour l'Espagne, les autres pour la Gaule. A l'appui de son origine espagnole, les premiers ont dit, qu'il avait dans son style la grandeur exagérée, l'imagination fastueuse, et quelquefois un peu fatice, qui semble héréditaire dans la littérature espagnole, et qu'avaient dès l'origine, sous la toge romaine, les écrivains sortis de cette nation, tels que Lucain et les deux Sénèque. Mais rien de plus arbitraire que cette preuve. Le faux goût n'a point de patrie privilégiée : la déclamation et le bel esprit sont le caractère d'une époque, encore plus que celui d'un peuple.

Les défauts brillants que l'on remarque dans Florus se rapportent à ce genre de style vide et pompeux qui doit s'introduire chez un peuple où le manque de liberté proscrit la franchise et la simplicité du langage, où l'éloquence n'a pas d'intérêts sérieux à défendre, où elle n'est pas en action, mais en spectacle. Cette éloquence que Cicéron appelait asiatique, fut même, sous la république, importée dans Rome par des Grecs esclaves; elle se perfectionna sous l'empire. C'était la seule qu'on apprît dans les écoles des rhéteurs; elle avait son éclat et ses beautés. Les fragments de déclamation que Sénèque le père nous a conservés, sous les

noms de ses élèves, renferment plus d'un trait ingénieux, plus d'une pensée vive, élégamment ornée, qui ressemble assez à la manière de Florus.

A l'appui de l'opinion qui suppose à Florus une origine espagnole, on allègue encore son surnom d'Annæus, qui lui est commun avec Sénèque; on ajoute que, dans quelques manuscrits, le nom même de Sénèque est inscrit en tête de l'Epitome de l'Histoire romaine. Remarquons de plus, que Lactance a cité, sous le nom de Sénèque, la belle comparaison qu'on lit dans le Prologue de Florus : « Sénèque, dit-il, divise ingénieusement les époques de Rome en âges successifs. Il place ses premières années sous le règne de Romulus, par qui Rome fut en quelque sorte mise au monde et nourrie ; le reste de son enfance, sous les autres rois, qui l'agrandissent et la forment par les institutions et les lois. Il ajoute que, sous Tarquin, commençant à devenir adulte, elle ne supporta pas l'esclavage, et, rejettant le joug d'une domination superbe, elle aima mieux obéir à des lois qu'à des souverains; que son adolescence se prolongea jusqu'à la fin de la guerre punique, et qu'alors, ayant acquis tout sa vigueur, elle entra dans la jeunesse. Ce fut en effet après la ruine de Carthage, si longtemps rivale de son empire, qu'elle étendit ses mains sur tout l'univers, jusqu'au moment où, tous les rois tous les peuples étant soumis, et la guerre venant à manquer, elle abusa de ses forces pour se perdre elle-même. Ce fut le commencement de sa vieillesse, alors que, déchirée par les guerres civiles, et tourmentée par un mal intérieur, elle retomba, sous un pouvoir unique, comme dans une seconde enfance.

« En effet, après la perte de cette liberté que, sur les pas et à la voix de Brutus, elle avait défendue, elle vieillit ;

et il semblait qu'elle ne pouvait plus se soutenir, sans s'appuyer sur les bras de ses guides. »

A quelques différences près, ce morceau semble le même que celui de Florus : seulement Florus a déplacé quelque peu les âges, et a nommé jeunesse et virilité de l'empire le règne d'Auguste, où Sénèque, suivant Lactance, faisait commencer la vieillesse et le déclin de Rome. Mais que faut-il conclure, sinon que l'auteur de l'Abrégé de l'Histoire romaine, qui paraît souvent imiter les formes brillantes des grands écrivains qui l'ont précédé, avait emprunté cette comparaison, soit qu'il l'ait prise dans l'école de Sénèque le Rhéteur, ou dans les écrits de Sénèque le Philosophe [1].

On trouve encore dans Quintilien un Julius Florus désigné comme grand orateur. Un autre personnage du même nom adressait à l'empereur Adrien des vers familiers assez médiocres :

Ego nolo Cæsar esse
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas.

Et Adrien lui répondait avec une raillerie de prince, et à peu près du même ton que prenait Frédéric pour plaisanter les savants de sa suite :

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Calices pati rotundos.

Mais nous ne savons pas si le personnage ainsi désigné est l'historien Florus.

[1] On retrouve cette comparaison dans Ammien Marcellin, liv. XVI, chap. VI.

Quoi qu'il en soit, son livre a traversé les âges. Cité dans le douzième siècle par Vincent de Beauvais, il a été dans le dix-huitième fort admiré par Montesquieu. On peut même dire que le grand et spirituel Montesquieu a pris parfois quelque chose des tours vifs et de la concision brillante de Florus. Tel est en effet le mérite de cet écrivain : un tour d'imagination hyperbolique semble dominer en lui : les expressions brillantes lui sont naturelles ; mais en même temps le cadre étroit de son ouvrage le force à la précision. Il a donc quelque chose de rapide et de pompeux à la fois, qui plaît à l'esprit : c'est un panégyriste concis. Ses pensées sont mises en saillie par la vivacité de ses paroles. Toutefois, il faut observer que, parmi quelques phrases détachées de cet auteur et citées par Montesquieu comme des modèles d'une expressive brièveté, il en est une littéralement copiée de Tite Live. Ce grand historien, avant Florus, avait peint Annibal fugitif, cherchant au peuple romain des ennemis par tout l'univers, *Toto orbe terrarum quærens aliquos Romanis hostes.*

Mais Florus, il faut l'avouer, est assez riche en traits semblables, et qui paraissent lui appartenir. Il n'est pas un abréviateur de Tite Live : il a conçu, il a résumé l'histoire romaine à sa manière ; et malgré quelques hyperboles de rhéteur, cette manière semble généralement bien assortie aux événements qu'elle décrit, et à la marche rapide de la grandeur romaine. Il ne faut à la vérité chercher dans Florus aucune critique ; il n'a pas le temps, et son imagination est trop éblouie. Mais il rend avec de vives couleurs l'impression générale du spectacle qu'il a devant les yeux, et il caractérise avec énergie les principaux événements. Il ne distingue pas les mœurs des diverses époques ; il peint

tout à peu près avec la même pompe. Il y a quelque chose d'un peu déclamatoire dans son enthousiasme : on sent que c'est un Romain de l'empire, qui fait de la poésie sur les beaux temps de la république. Il est à la fois vague et concis. Son livre fait connaître les Romains, comme une oraison funèbre fait connaître un héros. Les exclamations, les sentences admiratives occupent la place qui serait mieux employée par des details de mœurs et des traits de vérité; mais enfin il a de la chaleur et de l'imagination, deux choses qui demandent grâce pour les défauts, et qu'on ne trouve guère dans un abrégé.

VILLEMAIN.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE ROMAINE

AVANT-PROPOS

Le peuple romain, depuis le roi Romulus jusqu'à César Auguste, c'est-à-dire durant sept cents ans, a exécuté tant de grandes choses, dans la paix et dans la guerre, que l'on ne peut comparer l'étendue de son empire avec la durée de son existence, sans le croire plus ancien encore. Ses armes victorieuses ont parcouru l'univers; et ses annales, dans l'histoire d'un seul peuple, retracent celle du genre humain. A considérer ses travaux, ses agitations, ses périls, il semble qu'il ait fallu en même temps les efforts du courage et ceux de la fortune, pour élever une telle puissance. Vaste ensemble, dont il importe sans doute de connaître les détails! mais, comme un sujet trouve un obstacle dans sa grandeur même [1], et que la diversité des objets émousse l'attention, j'imiterai l'art des géographes : je renfermerai dans un cadre

PROŒMIUM

Populus romanus a rege Romulo in Cæsarem Augustum, septingentos per annos, tantum operum pace belloque gessit, ut, si quis magnitudinem imperii cum annis conferat, ætatem ultra putet. Ita late per orbem terrarum arma circumtulit, ut qui res ejus legunt, non unius populi, sed generis humani fata discant. Nam tot laboribus periculisque jactatus est, ut, ad constituendum ejus imperium, contendisse Virtus et Fortuna videantur. Quare quum præcipua quæque operæ pretium sit cognoscere sigillatim, tamen quia ipsa sibi obstat magnitudo, rerumque diversitas aciem intentionis abrumpit, faciam quod solent qui terrarum situs pingunt : in brevi quasi tabella totam ejus imaginem

étroit le tableau de Rome entière ; et peut-être, en donnant à la fois le spectacle de toute la grandeur romaine, ajouterai-je encore à l'admiration qu'inspire le peuple roi.

Si l'on envisage le peuple romain comme un seul homme [2], si l'on parcourt toutes les périodes de sa vie, on trouvera, dans son existence, quatre gradations successives : ses commencements, son adolescence, auxquels succède une image de la virilité et de la vieillesse. Son premier âge se passe sous les rois, et comprend environ deux cent cinquante ans, pendant lesquels il lutte autour de son berceau contre les nations voisines : voilà son enfance. Son second âge, depuis le consulat de Brutus et de Collatin jusqu'à celui d'Appius Claudius et de Quintus Fulvius, embrasse pareillement deux cent cinquante années, qu'il emploie à soumettre l'Italie; période agitée, période féconde en guerres et en héros : on peut l'appeler son adolescence. Deux siècles s'écoulent jusqu'au temps de César Auguste et de l'entière pacification du monde : c'est alors la jeunesse de l'empire et sa robuste maturité. De César Auguste jusqu'à nos jours, on compte environ deux cents ans : temps d'affaissement et de décadence sous le règne inerte des Césars. Mais Trajan leur succède [3]; l'empire reprend sa vigueur, et, contre toute espérance, retrouve une verte vieillesse, ou plutôt une jeunesse nouvelle.

amplectar, non nihil, ut spero, ad admirationem principis populi collaturus, si pariter atque insimul universam magnitudinem ejus ostendero.

Si quis ergo populum romanum quasi hominem consideret, totamque ejus ætatem percenseat, ut cœperit, utque adoleverit, ut quasi ad quemdam juventæ florem pervenerit, ut postea velut consenuerit, quatuor gradus processusque ejus inveniet. Prima ætas sub regibus fuit, prope ducentos quinquaginta per annos, quibus circum ipsam matrem suam cum finitimis luctatus est : hæc erit ejus infantia. Sequens a Bruto Collatinoque consulibus, in Appium Claudium, Quintum Fulvium consules, ducentos quinquagenta annos patet, quibus Italiam subegit : hoc fuit tempus viris armisque incitatissimum : ideo quis adolescentiam dixerit. Dehinc ad Cæsarem Augustum ducenti anni, quibus totum orbem pacavit : hæc jam ipsa juventa imperii, et quasi quædam robusta maturitas. A Cæsare Augusto in seculum nostrum haud multo minus anni ducenti, quibus inertia Cæsarum quasi consenuit atque decoxit; nisi quod sub Trajano principe movet lacertos, et præter spem omnium senectus imperii, quasi reddita juventute, revirescit.

LIVRE PREMIER

I. Le fondateur de Rome et de l'empire fut Romulus. Il était fils du dieu Mars et de la vestale Rhea Sylvia : elle en fit l'aveu pendant sa grossesse; et la renommée put bientôt le publier avec certitude, lorsque Romulus, par l'ordre d'Amulius, fut jeté dans le fleuve avec Remus, son frère, et ne put y trouver la mort. Le Tibre arrêta son cours; et une louve, abandonnant ses petits, accourut aux cris des deux enfants, leur présenta ses mamelles, et leur servit de mère. Un berger du roi les trouva en cet état auprès d'un arbre, les emporta dans sa cabane et les éleva. Albe était alors la capitale du Latium; Iule l'avait bâtie, dédaignant Lavinium, la ville de son père. Amulius succédait à ces rois après quatorze générations. Il avait chassé du trône Numitor, son frère, dont la fille était mère de Romulus.

Celui-ci, dans le premier feu de sa jeunesse, renverse du trône son oncle Amulius, et y replace son aïeul. L'amour du fleuve et des montagnes où fut élevée son enfance lui inspire le désir d'y

LIBER PRIMUS

I. Primus ille et Urbis et imperii conditor Romulus fuit, Marte genitus et Rhea Sylvia. Hoc de se sacerdos gravida confessa est; nec mox fama dubitavit, quum Amulii imperio abjectus in profluentem cum Remo fratre, non potuit exstingui : siquidem et Tiberinus amnem repressit, et relictis catulis lupa, secuta vagitum, uber admovit infantibus, matremque se gessit. Sic repertos apud arborem regis pastor tulit in casam, atque educavit. Alba tunc erat Latio caput, Iuli opus : nam Lavinium patris Æneæ contempserat. Ab his Amulius jam bis septima sobole regnabat, fratre pulso Numitore, cujus ex filia Romulus.

Igitur, statim prima juventæ face, patruum Amulium ab arce deturbat, avum reponit. Ipse fluminis amator, et montium, apud quos erat educatus, mœnia

bâtir une ville nouvelle. Mais Remus et lui sont jumeaux; pour savoir auquel des deux appartiendra le droit d'inaugurer et de gouverner la ville, ils ont recours aux auspices. Remus se place sur le mont Aventin, Romulus sur le mont Palatin. Remus, le premier, aperçoit six vautours : son frère en voit ensuite, mais il en voit douze. Vainqueur dans cette épreuve, Romulus élève sa ville, plein de l'espoir qu'elle sera guerrière : ainsi le promettaient ces oiseaux de proie et de carnage.

Pour la défense de la nouvelle ville, un retranchement semblait suffire ; Remus insulte à cette étroite barrière, la franchit par dérision, et reçoit la mort, peut-être par l'ordre de son frère[4]. Du moins est-il la première victime immolée; et il consacre de son sang les murailles de la ville naissante.

Du reste, c'était moins une ville, que l'image d'une ville : elle manquait d'habitants. Dans le voisinage était un bois sacré; Romulus en fait un asile, et soudain accourent une multitude de bergers latins et toscans, d'hommes même d'outre-mer, de Phrygiens et d'Arcadiens, qui, sous Énée et sous Évandre, s'étaient répandus en Italie. Rassemblant en un seul corps ces éléments divers, il en fit le peuple romain[5].

Mais c'était un peuple d'hommes, et borné dès lors à une seule génération. On demanda donc des femmes aux nations voisines : sur leur refus, on employa la force. Les Romains feignent de cé-

novæ urbis agitabat. Gemini erant : uter auspicaretur et regeret, adhibere placuit deos. Remus montem Aventinum, hic Palatinum occupat. Prior ille sex vultures; hic postea, sed duodecim vidit. Sic victor augurio, urbem excitat, plenus spei bellatricem fore : ita illi assuetæ sanguine et præda aves pollicebantur.

Ad tutelam novæ urbis sufficere vallum videbatur; cujus dum irridet angustias Remus, idque increpat saltu, dubium an jussu fratris, occisus est. Prima certe victima fuit, munitionemque urbis novæ sanguine suo consecravit.

Imaginem urbis magis quam urbem fecerat : incolæ deerant. Erat in proximo lucus : hunc asilum facit; et statim mira vis hominum, Latini Tuscique pastores, quidam etiam transmarini, Phryges qui sub Æneа, Arcades qui sub Evandro duce influxerant. Ita ex variis quasi elementis congregavit corpus unum, populumque romanum ipse fecit.

Res erat unius ætatis, populus virorum. Itaque matrimonia a finitimis petita; quia non impetrabantur, manu capta sunt. Simulatis quippe ludis

lébrer des jeux équestres : les femmes attirées à ce spectacle deviennent leur proie. Ce fut une source de guerre. Les Véiens sont battus et mis en fuite. La ville des Céniniens est prise et ruinée : Romulus, vainqueur de leur roi, rapporte à Jupiter Férétrien [6] les premières dépouilles opimes.

Une jeune fille [7] livra les portes aux Sabins, moins par trahison que par une vanité naturelle à son âge [8] : elle leur avait demandé, pour récompense, ce qu'ils portaient à leur bras gauche, sans désigner si c'étaient leurs boucliers ou leurs bracelets. Les Sabins, pour dégager leur foi, et en même temps pour punir sa perfidie, l'accablèrent sous leurs boucliers. Cependant ils entrent dans les murs; un sanglant combat s'engage sur la place publique : les Romains fuient honteusement ; mais, invoqué par Romulus, Jupiter les arrête. C'est en mémoire de ce bienfait que l'on éleva un temple à Jupiter Stator. Enfin, au milieu du carnage, les femmes enlevées se précipitent, les cheveux épars, entre les combattants. On fait la paix avec Tatius : l'alliance est solennellement jurée ; et l'on vit bientôt, par un retour surprenant, l'ennemi abandonner ses foyers, passer dans la nouvelle ville, et apporter pour dot à ses gendres les richesses de ses aïeux [9]. La puissance de Rome s'étant accrue en peu de temps, Romulus régla avec sa sagesse la constitution de l'État : la jeunesse, divisée par tribus, était toujours à cheval et sous les armes, pour repousser les attaques soudaines :

equestribus, virgines, quæ ad spectaculum venerant, præda fuere; at hæc statim causa bellorum. Pulsi fugatique Veientes. Cæninensium captum ac dirutum est oppidum : spolia insuper opima de rege Feretrio Jovi manibus suis rex reportavit.

Sabinis proditæ portæ per virginem, nec dolo; sed puella pretium rei, quæ gerebant in sinistris, petierat, dubium clypeos an armillas. Illi ut et fidem solverent et ulciscerentur, clypeis obruere. Ita admissis intra mœnia hostibus, atrox in ipso foro pugna, adeo ut Romulus Jovem oraret, ut fœdam suorum fugam sisteret : hinc templum, *Stator* Jupiter. Tandem sævientibus intervenere raptæ laceris comis. Sic pax facta cum Tatio, fœdusque percussum; secutaque res mira dictu, ut relictis sedibus suis novam in urbem hostes demigrarent, et cum generis suis avitas opes pro dote sociarent. Auctis brevi viribus, hunc rex sapientissimus statum reipublicæ imposuit; juventus divisa per tribus, in equis et in armis ad subita belli excubaret : consilium reipu-

les vieillards formaient le conseil; ils durent le nom de *pères* à leur autorité; à leur âge, celui de *sénateurs* [10].

Cet ordre établi, un jour que Romulus tenait une assemblée hors de la ville, près du marais de Caprea, il disparut tout à coup. Selon quelques-uns, il fut mis en pièces par le sénat, que révoltait l'âpreté de son caractère; mais une tempête et une éclipse de soleil, qui survinrent, donnèrent à cet événement une apparence d'apothéose. Cette idée s'accrédita bientôt après : Julius Proculus rapporta que Romulus lui était apparu plus auguste qu'il n'avait jamais été; il voulait désormais être honoré comme un dieu; il s'appelait Quirinus dans le ciel [11] : la volonté des dieux réservait aux Romains l'empire de l'univers.

II. A Romulus succéda Numa Pompilius, qui vivait à Cures, ville des Sabins : les Romains allèrent l'y chercher eux-mêmes, sur la réputation de son insigne piété. Il leur enseigna les sacrifices, les cérémonies, et tout le culte des dieux immortels; il établit les pontifes, les augures, les saliens et les autres sacerdoces. Il divisa l'année en douze mois, et les jours en fastes et néfastes [12]. C'est de lui que viennent les *anciles* et le *palladium*, gages mystérieux de l'empire; et Janus au double visage, symbole de la guerre et de la paix. Avant tout, il commit à des vierges sacrées le feu de Vesta [13], image des astres du ciel, flambeau tutélaire, toujours allumé pour le salut de l'État. Afin de donner plus d'autorité à ces

blicæ penes senes esset, qui ex auctoritate *patres*, ob ætatem *senatus* vocabantur.

His ita ordinatis, repente, quum concionem haberet, ante urbem apud Capreæ paludem, e conspectu ablatus est. Discerptum aliqui a senatu putant ob asperius ingenium : sed oborta tempestas solisque defectio consecrationis speciem præbuere. Cui mox Julius Proculus fidem fecit, visum a se Romulum affirmans, augustiore forma quam fuisset; mandare præterea, ut se pro numine acciperent; Quirinum in cœlo vocari; placitum diis ita, gentium Roma potiretur.

II. Succedit Romulo Numa Pompilius, quem Curibus Sabinis agentem ultro petivere, ob inclytam viri religionem. Ille sacra et cærimonias, omnemque cultum deorum immortalium docuit. Ille pontifices, augures, salios, ceteraque populi romani sacerdotia; annum quoque in duodecim menses, fastos dies nefastosque descripsit. Ille ancilia atque palladium, secreta quædam imperii pignora, Janumque geminum, fidem pacis ac belli, in primis focum Vestæ virginibus colendum dedit, ut, ad simulacrum cœlestium siderum, custos

institutions, aux yeux d'un peuple encore barbare, il en attribua l'idée aux inspirations de la déesse Égérie [14]. Enfin, il sut si bien apprivoiser ces hommes farouches, qu'il gouverna par la religion et par la justice un empire fondé par l'injustice et par la violence.

III. Après Numa, régna Tullus Hostilius; on lui déféra librement la couronne, pour honorer son courage. Il créa la discipline militaire et l'art de la guerre. Quand il crut la jeunesse romaine assez exercée aux combats, il osa attaquer les Albains, peuple redoutable et qui avait longtemps tenu le premier rang en Italie. Les forces étaient égales, et les deux nations s'affaiblissaient par des combats multipliés. Enfin, pour abréger la guerre, trois frères de part et d'autre, les Horaces et les Curiaces, furent chargés de la destinée des deux empires : la lutte, incertaine et glorieuse, fut surprenante encore par son issue [15]. D'un côté, les trois combattants étaient blessés; de l'autre, deux avaient été tués. Horace, resté seul, ajoute la ruse au courage : il feint de prendre la fuite, et, divisant ses ennemis, qui le suivent, chacun selon ses forces, à des distances inégales, il les immole l'un après l'autre. Ainsi la victoire est due au bras d'un seul homme; rare et insigne honneur, mais qu'il souilla bientôt d'un parricide. Il voit sa sœur pleurer sur les dépouilles d'un Curiace : elle pleurait un amant, mais un ennemi de Rome; Horace punit par le fer ces lâches re-

imperii flamma vigilaret : hæc omnia quasi monitu deæ Egeriæ, quo magis barbari acciperent. Eo denique ferocem populum redegit, ut, quod vi et injuria occupaverat, imperium religione atque justitia gubernaret.

III. Excipit Pompilium Numam Tullus Hostilius, cui in honorem virtutis regnum ultro datum. Hic omnem militarem disciplinam artemque bellandi condidit. Itaque mirum in modum exercita juventute, provocare ausus Albanos, gravem et diu principem populum. Sed, quum pari robore frequentibus prœliis utrique comminuerentur, misso in compendium bello, Horatiis Curiatiisque, tergeminis hinc atque inde fratribus, utriusque populi fata permissa sunt. Anceps et pulchra contentio, exituque ipso mirabilis. Tribus quippe illinc vulneratis, hinc duobus occisis, qui superaret Horatius, addito ad virtutem dolo, ut distraheret hostem, simulat fugam, singulosque, prout sequi poterant, adortus exsuperat. Sic rarum alias decus, unius manu parta victoria est : quam ille mox parricidio fœdavit. Flentem spolia circa se sponsi quidem, sed hostis, sororem viderat : hunc tam immaturum virginis amorem

grets. Les lois demandèrent le châtiment du coupable; mais la victoire effaça son parricide, et son crime disparut dans l'éclat de sa gloire.

Cependant les Albains ne furent pas longtemps fidèles. Appelés comme auxiliaires dans une guerre contre les Fidénates, ils attendirent entre les deux armées que la fortune se déclarât. Mais à peine avaient-ils commencé leur marche vers les Fidénates, que le roi par un adroit artifice, feint d'avoir ordonné lui-même ce mouvement, ranime le courage des siens, les remplit d'espérance, et l'ennemi d'effroi. Ainsi la trahison fut inutile. Les ennemis vaincus, l'infracteur du traité, Metius Suffetius, fut attaché entre deux chars et écartelé par des chevaux fougueux. Albe même ne fut point épargnée; Albe, la mère, mais la rivale de Rome: Tullus la fit raser, en transportant à Rome ses richesses et ses habitants; de sorte qu'il sembla moins détruire une cité d'où Rome tirait son origine, que réunir les membres d'un même corps.

IV. Ensuite vint Ancus Marcius, petit-fils de Numa, dont il eut le caractère. Il entoura la ville de murailles, jeta un pont sur le Tibre, qui la traverse, et fonda une colonie à Ostie, à l'embouchure même de ce fleuve. Sans doute il présageait dès lors que ce lieu, entrepôt maritime de notre ville, s'ouvrirait un jour aux richesses et au commerce de l'univers.

ultus est ferro. Citavere leges nefas: sed abstulit virtus parricidam, et facinus intra gloriam fuit.

Nec diu in fide Albanus. Nam, Fidenate bello, missi in auxilium ex fœdere, medii inter duos exspectavere fortunam. Sed rex callidus, ubi inclinare socios ad hostem videt, tollit animos, quasi ipse mandasset: spes inde nostris, metus hostibus. Sic fraus proditorum irrita fuit. Itaque, hoste victo, ruptorem fœderis Metium Suffetium, religatum inter duos currus, pernicibus equis distrahit; Albamque ipsam, quamvis parentem, æmulam tamen, diruit, quum prius omnes opes urbis, ipsumque populum Romam transtulisset: prorsus ut consanguinea civitas non periisse, sed in suum corpus rediisse rursus videretur.

IV. Ancus deinde Marcius, nepos Pompilii, pari ingenio. Hic igitur et mœnia muro amplexus est, et interfluentem Urbi Tiberinum ponte commisit, Ostiamque in ipso maris fluminisque confinio coloniam posuit: jam tum videlicet præsagiens animo futurum, ut totius mundi opes et commeatus illo veluti maritimo Urbis hospitio reciperentur.

V. Tarquin l'Ancien, qui lui succéda, était né au delà des mers. Il osa néanmoins aspirer au trône, et il y parvint par son adresse et par l'élégance de ses mœurs. Originaire de Corinthe, il alliait l'esprit de la Grèce aux mœurs de l'Italie [16]. Il augmenta, par le nombre des sénateurs [17], la majesté du sénat, et ajouta aux tribus de nouvelles centuries, malgré l'opposition du savant augure Attius Navius. Le roi, pour l'éprouver, lui demanda si la chose à laquelle il pensait en ce moment était possible. Navius consulte son art, et répond que la chose est possible. « Eh bien, dit le roi, je voulais savoir si je pourrais couper ce caillou avec un rasoir.— Vous le pouvez, » lui répondit l'augure; et en effet il le coupa. Depuis ce temps, l'augurat fut sacré chez les Romains [18].

Tarquin ne se distingua pas moins dans la guerre que dans la paix. Il eut souvent les armes à la main, et subjugua les douze peuples de l'Étrurie. C'est à eux [19] que nous devons les faisceaux, les trabées, les chaises curules, les anneaux, les phalères, les manteaux militaires, la robe prétexte, le char doré des triomphateurs traîné par quatre chevaux, les robes peintes, les tuniques ornées de palmes, enfin, tous les ornements et toute la magnificence qui relèvent la dignité de l'empire.

VI. Servius Tullius saisit ensuite les rênes de l'État, malgré l'obscurité de sa naissance : il avait pour mère une esclave. Mais Tanaquil, épouse de Tarquin, avait cultivé, par une noble éducation,

V. Tarquinius postea Priscus, quamvis transmarinæ originis, regnum ultro petens accipit, ob industriam atque elegantiam; quippe qui oriundus Corintho, græcum ingenium italicis artibus miscuisset. Hic et senatus majestatem numero ampliavit, et centuriis tribus auxit, quatenus Attius Navius numerum augeri prohibebat, vir summus augurio. Quem rex in experimentum rogavit, « fierine posset, quod ipse mente conceperat? » Ille rem expertus augurio « posse » respondit. « Atqui hoc, » inquit, « agitabam, an cotem illam secare novacula possem ?» Augur, « Potes ergo,» inquit; et secuit. Inde Romanis sacer auguratus.

Neque pace Tarquinius quam bello promptior. Duodecim namque Tusciæ populos frequentibus armis subegit. Inde fasces, trabeæ, curules, annuli, phaleræ, paludamenta, prætexta; inde, quod aureo curru quatuor equis triumphatur; togæ pictæ, tunicæque palmatæ, omnia denique decora et insignia quibus imperii dignitas eminet.

VI. Servius Tullius deinceps gubernacula Urbis invadit: nec obscuritas inhibuit, quamvis matre serva creatum. Nam eximiam indolem uxor Tarquinii

l'heureux naturel de ce jeune homme, et une flamme brillant autour de sa tête avait présagé son illustration future. Dans les derniers moments de Tarquin [20], la reine fit passer le souverain pouvoir aux mains de Servius, comme à titre de dépôt; mais l'autorité qu'il avait acquise par la ruse, il sut presque la légitimer par l'habileté de son gouvernement. Le premier, il fit un dénombrement du peuple romain, qu'il rangea par classes, et qu'il distribua en curies et en colléges [21]. Il établit un ordre parfait dans toutes les branches de l'administration : les détails sur le patrimoine, le rang, l'âge, la profession et l'état de chacun, étaient portés sur des registres publics; et tout, dans cette grande cité, se trouvait réglé avec autant d'exactitude, que dans la maison du moindre particulier [22].

VII. Le dernier des rois fut Tarquin le Superbe, qui dut ce surnom à son orgueil. La couronne de son aïeul était aux mains de Servius; il aima mieux la ravir que l'attendre, et fit assassiner le roi. Il exerça la puissance comme il l'avait acquise, par le crime. Digne épouse d'un tel mari, empressée de le saluer roi, Tullie, accourant dans un char, fit passer sur le corps sanglant de son père ses chevaux épouvantés. Tarquin accabla le sénat de ses barbaries, tous les citoyens de son orgueil, plus insupportable que la cruauté même pour les âmes généreuses, jusqu'à ce que, fatiguée de meurtres domestiques, sa rage se tourna contre les ennemis du

Tanaquil liberaliter educaverat; et clarum fore visa circa caput flamma promiserat. Ergo inter Tarquinii mortem, annitente regina, substitutus in locum regis quasi ad tempus, regnum dolo partum sic egit industrie, ut jure adeptus videretur. Ab hoc populus romanus relatus in censum, digestus in classes, curiis atque collegiis distributus; summaque regis solertia ita est ordinata respublica, ut omnia patrimonii, dignitatis, ætatis, artium, officiorumque discrimina in tabulas referrentur, ac sic maxima civitas minimæ domus diligentia contineretur.

VII. Postremus omnium fuit regum Tarquinius, cui cognomen *Superbo*, ex moribus datum. Hic regnum avitum, quod a Servio tenebatur, rapere maluit, quam exspectare; immissisque in eum percussoribus, scelere partam potestatem non melius egit, quam acquisierat. Nec abhorrebat moribus uxor Tullia, quæ, ut virum regem salutaret, super cruentum patrem, vecta carpento, consternatos equos regit. Sed ipse in senatum cædibus, in omnes superbia, quæ crudelitate gravior est bonis, grassatus, quum sævitiam jam domi fatigasset, tandem in hostes conversus est. Sic valida oppida in Latio capta sunt, Ardea,

dehors. De puissantes villes du Latium, Ardée, Ocriculum, Gabie, Suessa Pometia, tombèrent en son pouvoir, Dans sa férocité sanguinaire, il n'épargna pas même les siens. Il fit battre de verges un de ses fils, afin que, passant chez les ennemis comme transfuge, il gagnât plus facilement leur confiance [23]. En effet, le jeune prince, introduit dans Gabie, comme son père l'avait désiré, envoie prendre les ordres de Tarquin : celui-ci ne répondit qu'en abattant avec une baguette les hautes tiges de pavots qui se trouvaient près de lui, faisant entendre, dans sa cruauté farouche, qu'il fallait mettre à mort les premiers de la ville.

Cependant, il bâtit un temple avec les dépouilles des villes prises. Lorsqu'on l'inaugura, les autres divinités cédèrent leur place : la Jeunesse et le dieu Terme seuls firent résistance. Ce refus opiniâtre parut aux devins d'un heureux augure : il annonçait une puissance inébranlable et éternelle. Mais ce qui parut plus étrange encore, c'est qu'en creusant les fondements de l'édifice, on trouva une tête d'homme. Ce prodige ne permit plus aucun doute : Rome devait être le siége de l'empire du monde et comme la tête de l'univers.

Après avoir longtemps enduré l'orgueil despotique de Tarquin, les Romains se révoltèrent contre l'incontinence de ses enfants : ils ne purent supporter ce dernier outrage [24]. L'un des Tarquins ayant déshonoré Lucrèce, cette vertueuse et illustre romaine expia sa honte en se donnant la mort. Alors la puissance fut ôtée aux rois.

Ocriculum, Gabii, Suessa Pometia. Tum quoque cruentus in suos. Neque enim filium verberare dubitavit, ut simulanti transfugam apud hostes hinc fides esset. Cui Gabiis, ut voluerat, recepto, atque per nuntios consulenti, « quid fieri vellet, » eminentia forte papaverum capita virgula excutiens, quum per hoc interficiendos esse principes intelligi vellet, quæ superbia ! sic respondit.

Tamen de manubiis captarum urbium templum erexit. Quod quum inauguraretur, cedentibus ceteris diis (mira res dictu !), restitere Juventas et Terminus. Placuit vatibus contumacia numinum, si quidem firma omnia et æterna pollicebantur. Sed illud horrendum, quod molientibus ædem in fundamentis humanum repertum est caput. Nec dubitavere cuncti, monstrum pulcherrimum imperii sedem, caputque terrarum promittere.

Tamdiu superbiam regis populus romanus perpessus est, donec aberat libido. Hanc ex liberis ejus importunitatem tolerare non potuit. Quorum quum alter ornatissimæ feminæ Lucretiæ stuprum intulisset, matrona dedecus ferro expiavit. Imperium tum regibus abrogatum.

VIII. Voilà le premier âge, et comme l'enfance du penple romain. Ce temps s'écoula sous sept rois, dont le génie, par une sorte d'heureuse fatalité [25], fut approprié aux besoins et aux intérêts de l'État. En effet, quel esprit plus ardent que celui de Romulus? il fallait un tel homme pour saisir la royauté. Quel prince plus religieux que Numa? les circonstances demandaient un roi de ce caractère pour adoucir un peuple farouche par la crainte de la divinité. Et Tullus, le créateur de l'art militaire, combien n'était-il pas nécessaire à ces âmes belliqueuses, pour fortifier leur courage en le disciplinant? Ancus, né avec le goût des constructions, donna à la ville une colonie pour son agrandissement, un mur pour sa défense, un pont pour faciliter ses communications. Quant aux insignes et aux ornements introduits par le premier Tarquin, combien n'ajoutèrent-ils point, par les dehors seuls, à la dignité du peuple roi! Le dénombrement de Servius apprit à la république à se connaître elle-même. Enfin, l'odieuse tyrannie de Tarquin le Superbe fut de quelque utilité : que dis-je? soulevant le peuple contre une domination injurieuse, et l'enflammant de l'amour de la liberté, elle fut pour lui le plus grand des bienfaits.

IX. Sous la conduite et par le conseil de Brutus et de Collatin, que Lucrèce en mourant avait chargés du soin de sa vengeance, le peuple romain, excité, comme par une inspiration divine, à venger la liberté et la pudeur outragées, dépose aussitôt le roi,

VIII. Hæc est prima ætas populi romani, et quasi infantia, quam habuit sub regibus septem, quadam fatorum industria, tam variis ingenio, ut reipublicæ ratio et utilitas postulabat. Nam quid Romulo ardentius? tali opus fuit, ut invaderet regnum. Quid Numa religiosius? ita res poposcit, ut ferox populus deorum metu mitigaretur. Quid ille militiæ artifex Tullus? bellatoribus viris quam necessarius, ut acueret ratione virtutem! Quid ædificator Ancus? ut Urbem colonia extenderet, ponte jungeret, muro tueretur. Jam vero Tarquinii ornamenta et insignia quantam principi populo addiderunt ex ipso habitu dignitatem! Actus a Servio census quid effecit, nisi ut ipsa se nosset respublica? Postremo Superbi illius importuna dominatio nonnihil, immo vel plurimum profuit. Sic enim effectum est, ut agitatus injuriis populus cupiditate libertatis incenderetur.

IX. Igitur Bruto Collatinoque ducibus et auctoribus, quibus ultionem sui moriens matrona mandaverat, populus romanus ad vindicandum libertatis ac pudicitiæ decus, quodam quasi instinctu deorum concitatus, regem repente

pille ses biens, consacre son domaine au dieu Mars, protecteur de Rome, et transfère à ses libérateurs la suprême puissance, dont il change toutefois et les droits et le nom. Unique et perpétuel auparavant, le pouvoir fut désormais annuel et partagé, pour qu'il ne fût plus exposé à se corrompre par l'unité ou par la durée; le nom de *rois* fit place à celui de *consuls*, qui avertissait ces magistrats de ne consulter que l'intérêt de leurs concitoyens.

Ivres de leur liberté nouvelle, et pouvant à peine croire à ce changement soudain, les Romains s'emportèrent jusqu'à priver des faisceaux l'un des consuls et à le bannir de la ville, seulement à cause de son nom et de sa naissance royale. On lui substitua Valerius Publicola, qui travailla avec ardeur à augmenter la majesté d'un peuple libre. Il fit abaisser les faisceaux devant ce peuple assemblé, et lui donna le droit d'appel contre les consuls même. Enfin, comme sa maison placée sur une éminence présentait l'aspect odieux d'une citadelle, il la fit rebâtir dans la plaine.

Quant à Brutus, ce fut par le sang de sa famille, ce fut par le parricide qu'il acheta sa popularité [27]. Ayant découvert que ses fils travaillaient à rappeler les rois dans la ville, il les fit traîner au Forum, battre de verges au milieu de l'assemblée, et frapper de la hache : père de la patrie, il semblait, à la place de ses enfants, avoir adopté le peuple romain.

destituit, bona diripit, agrum Marti suo consecrat, imperium in eosdem libertatis suæ vindices transfert, mutato tamen nomine in jure. Quippe ex perpetuo annum placuit, ex singulari duplex, ne potestas solitudine vel mora corrumperetur, consulesque appellavit pro regibus, ut consulere se civibus suis debere meminissent.

Tantumque libertatis novæ gaudium incesserat, ut vix mutati status fidem caperent; alterumque ex consulibus, tantum ob nomen et genus regium, fascibus abrogatis, Urbe dimitterent. Itaque substitutus Valerius Publicola, ex summo studio annixus est ad augendam liberi populi majestatem. Nam et fasces ei pro concione submisit, et jus provocationis adversus ipsos dedit. Et, ne specie arcis offenderet, eminentes ædes suas in plana submisit.

Brutus vero favori civium etiam domus suæ clade et parricidio velificatus est. Quippe quum studere revocandis in Urbem regibus liberos comperisset, protraxit in Forum, et concione media virgis cecidit, et securi percussit, ut plane publicus parens in locum liberorum adoptasse sibi populum videretur.

Libres désormais, les Romains prirent les armes contre les ennemis du dehors, d'abord pour la défense de leur liberté, puis successivement pour leurs limites, pour leurs alliés, pour la gloire et pour l'empire, contre les éternelles attaques des nations voisines. Sans territoire qu'ils pussent appeler le sol de la patrie, trouvant la guerre au sortir de leurs murs, placés entre le Latium et l'Étrurie, comme entre deux chemins qui les menaient au combat, par toutes leurs portes ils allaient à l'ennemi. Mais toujours s'avançant de proche en proche, on les vit, par des invasions graduelles, et par un entraînement irrésistible, ranger enfin sous leurs lois toute l'Italie.

X. Après l'expulsion des rois, Rome prit d'abord les armes pour la liberté. Porsenna, roi des Étrusques, ramenait les Tarquins; il était sous nos murs, à la tête d'une puissante armée. Malgré le fer, malgré la faim, malgré la prise du Janicule, d'où ce fier ennemi, maître des avenues de la ville, semblait déjà nous accabler, Rome le soutint, le repoussa, et enfin le frappa de tant d'étonnement, que ce roi victorieux demanda le premier et conclut un traité d'amitié avec une nation à demie vaincue. Alors parurent ces modèles, ces prodiges de la vertu romaine, Horatius, Mucius et Clélie, dont les exploits, s'ils n'étaient inscrits aux fastes de l'histoire, passeraient aujourd'hui pour des fables. Horatius Coclès, seul contre une armée entière, et ne pouvant seul la repousser, fait couper le pont où il combattait, s'élance dans le

Liber jam hinc populus romanus prima adversus exteros arma pro libertate corripuit, mox pro finibus, deinde pro sociis, tum pro gloria et imperio, lacessentibus assidue usquequaque finitimis. Quippe cui patrii soli gleba nulla, sed statim hostile pomœrium, mediusque inter Latium et Tuscos, quasi in quodam bivio collocatus, omnibus portis in hostem incurreret; donec, quasi contagione quadam, per singulos itum est, et, proximis quibusque correptis, totam Italiam sub se redegerunt.

X. Pulsis ex Urbe regibus, prima pro libertate arma corripuit. Nam Porsenna, rex Etruscorum, ingentibus copiis aderat, et Tarquinios manu reducebat. Hunc tamen, quamvis et armis et fame urgeret, occupatoque Janiculo. ipsis Urbis faucibus incubaret, sustinuit, repulit; novissime etiam tanta admiratione perculit, ut superior ultro cum pæne victis amicitiæ fœdera feriret. Tunc illa romana prodigia atque miracula, Horatius, Mucius, Clœlia : quæ nisi in annalibus forent, hodie fabulæ viderentur. Quippe Horatius Cocles, postquam hostes undique instantes solus summovere non poterat, ponte

Tibre, tout armé, et le passe à la nage. Mucius Scævola pénètre dans le camp du roi pour l'immoler[28]. Mais il se trompe, et frappe un des courtisans. On l'arrête ; il plonge alors sa main dans un brasier ardent, et, redoublant par la ruse la terreur qu'il inspire : « Tu vois, dit-il au roi, à quel homme tu as échappé; eh bien! nous sommes trois cents qui avons fait le serment de te donner la mort; » et pendant cette scène, étonnante fermeté! Mucius était impassible, et c'était le roi qui tremblait, comme si la flamme eût consumé sa main. Telle fut la conduite des hommes; mais alors les deux sexes furent rivaux de gloire, et les jeunes filles même eurent aussi leur héroïsme. Clélie, une de celles qu'on avait données en ôtage, échappée à ses gardes, traversa, à cheval, le fleuve de la patrie. Enfin, effrayé de tant de prodiges de courage, Porsenna s'éloigna des Romains et les laissa libres. Les Tarquins continuèrent la guerre jusqu'à la mort d'Aruns, un des fils du roi. Brutus le tua de sa propre main; et lui-même, percé du fer de son ennemi, il expira sur son corps, comme s'il eût voulu poursuivre l'adultère jusqu'aux enfers.

XI. Les Latins défendaient aussi la cause royale; armés contre les Romains par une haine jalouse, ils auraient voulu que ce peuple, dominateur au dehors, fût du moins esclave au dedans. Tout le Latium ose donc se lever, sous la conduite de Mallius de Tusculum, comme pour venger le roi Tarquin. Le combat se livra près du lac Régille. Pour décider la victoire, qui restait incertaine, le

reciso, transnatat Tiberim, nec arma dimittit. Mucius Scævola regem per insidias in castris ipsius aggreditur; sed ubi, frustrato circa purpuratum ejus ictu, tenetur, ardentibus focis injicit manum, terroremque geminat dolo. « Ut scias, inquit, quem virum effugeris, idem trecenti juravimus : » quum interim (immane dictu!) hic interritus, ille trepidaret, tanquam manus regis arderet. Sic quidem viri. Sed ne quis sexus a laude cessaret, ecce et virginum virtus. Una ex obsidibus regi data, elapsa custodiam, Clælia, per patrium flumen equitabat. Ut rex quidem, tot tantisque virtutum territus monstris, valere, liberosque esse jussit. Tarquinii tam diu dimicaverunt, donec Aruntem, filium regis, manu sua Brutus occidit, superque ipsum mutuo vulnere exspiravit, plane quasi adulterum ad inferos usque sequeretur.

XI. Latini quoque Tarquinios asserebant æmulatione et invidia : ut populus, qui foris dominabatur, saltem domi serviret. Igitur omne Latium, Mamilio Tusculano duce, quasi in regis ultionem, tollit animos. Apud Regilli

dictateur Posthumius, usant d'un moyen aussi heureux que nouveau, jette un étendard au milieu des ennemis, et ordonne aux siens d'aller le reprendre à la course [29]. Cossus, maître de la cavalerie, par un autre expédient également nouveau, fit ôter les freins des chevaux, pour les abandonner à toute leur impétuosité. L'acharnement fut extrême. Si l'on en croit la renommée, deux divinités, sur des coursiers blancs, assistèrent à l'action : c'étaient Castor et Pollux; personne n'en douta. Le général leur adressa ses vœux : pour prix de la victoire, il leur promit, il leur éleva des temples, et paya cette noble solde à ses divins compagnons d'armes.

Voilà pour la liberté : bientôt commencèrent, au sujet des frontières et contre les mêmes Latins, de vives et perpétuelles guerres. Qui le croirait? Algidum et Sora furent la terreur des Romains; Satricum et Corniculum furent des provinces romaines : nous triomphâmes, je rougis de le dire, de Vérule et de Boville. Avant de marcher contre Tibur, aujourd'hui faubourg de Rome, contre Prĕneste, qui nous prête pendant l'été ses délicieux ombrages, on faisait des vœux solennels au Capitole. Alors Fésule était pour les Romains ce que fut depuis la ville de Carres; le bois d'Aricie était leur forêt Hercynienne; Frégelle, leur Gessoriacum, et le Tibre, leur Euphrate. Coriole même, honteux souvenir! Coriole vaincue fut un si beau titre de gloire, que le conquérant de cette ville, C. Marcius, comme s'il eût soumis ou l'Afrique ou Numance, se

lacum dimicatur, diu Marte vario donec Posthumius ipse dictator signum in hostes jaculatus est (novum et insigne commentum), uti peteretur cursu. Cossus equitum magister exuere frenos imperavit (et hoc novum), quos acrius incurrerent. Ea denique atrocitas fuit prælii, ut interfuisse spectaculo deos fama tradiderit duos in candidis equis : Castorem atque Pollucem nemo dubitavit. Itaque et imperator veneratus est, pactusque victoriam templa promisit, et reddidit plane quasi commilitonibus diis stipendium.

Hactenus pro libertate. Mox de finibus cum eisdem Latinis assidue, et sine intermissione pugnatum est. Sora (quis credat?) et Algidum terrori fuerunt; Satricum atque Corniculum provinciæ. De Verulis et Bovillis, pudet, sed triumphavimus. Tibur nunc suburbanum, et æstivæ Præneste deliciæ, nuncupatis in Capitolio votis, petebantur. Idem tunc Fæsulæ, quod Carræ nuper : idem nemus Aricinum, quod Hercynius saltus; Fregellæ, quod Gessoriacum; Tiberis, quod Euphrates. Coriolos quoque, proh pudor! victos, adeo gloriæ fuisse, ut captum opidum C. Marcius Coriolanus, quasi Numantiam aut Africam,

décora du nom de Coriolan. On voit encore les dépouilles d'Antium, suspendues par Menius à la tribune aux harangues, après la prise de la flotte ennemie, si cependant l'on reconnaît une flotte aux éperons de six navires. Mais c'était alors une armée navale.

Entre tous les peuples latins, les Èques et les Volsques furent nos ennemis les plus acharnés, nos ennemis de tous les jours, si l'on peut ainsi parler. Personne ne contribua plus à les dompter que L. Quintius, ce dictateur tiré de la charrue, ce libérateur du consul Minucius, dont le camp assiégé et presque pris fut sauvé par son généreux courage. C'était pendant la saison des semailles : le licteur envoyé vers l'illustre patricien le trouva travaillant à la terre, et courbé sur la charrue. C'est de là que, s'élançant aux combats, Quintius sut y rappeler encore l'image de ses travaux rustiques, en faisant passer, comme des troupeaux, les vaincus sous le joug ; et l'expédition terminée, il revint cultiver son champ de ses mains triomphales [31]. Quelle rapide guerre, grands dieux ! en quinze jours commencée et finie ! Ne semblait-il pas que le dictateur fût impatient de retourner à ses travaux abandonnés ?

XII. Du côté de l'Étrurie, par leurs attaques continuelles et renouvelées tous les ans, les Véiens suscitèrent contre eux une armée vraiment extraordinaire : la guerre fut soutenue par les seuls Fabius. Le désastre de ces héros égala leur audace. Trois cents

nomini induerit. Exstant et parta de Antio spolia, quæ Mænius in suggestu fori, capta hostium classe, suffixit : si tamen illa classis ; nam sex fuere rostratæ : sed hic numerus illis initiis navale bellum fuit.

Pervicacissimi tamen Latinorum Æqui et Volsci fuere, et quotidiani, ut ita dixerim, hostes. Sed hos præcipue Lucius Quintius domuit, ille dictator ab aratro, qui obsessa ac pæne jam capta Marci Munitii consulis castra egregia virtute servavit. Medium erat forte tempus sementis, quum patricium virum nnixum aratro suo lictor in ipso opere deprehendit. Inde in aciem profectus, ne quid a rustici operis imitatione cessaret, victos more pecudum sub jugum misit. Sic expeditione finita, rediit ad boves rursus, triumphalis agricola. Fidem numinum ! qua velocitate ! intra quindecim dies cœptum peractumque bellum, prorsus ut festinasse dictator ad relictum opus videretur.

XII. Assidui vero et anniversarii hostes ab Etruria fuere Veientes ; adeo ut extraordinariam manum adversus eos promiserit, privatumque gesserit bellum gens una Fabiorum. Satis superque idonea clades. Cæsi apud Cremeram

guerriers, phalange patricienne, périrent auprès du fleuve Crémère [32], et l'on donna le nom de *Scélérate* à la porte qui leur ouvrit le chemin du combat. Cette défaite fut expiée par d'éclatantes victoires; et nos généraux prirent successivement, et avec des circonstances diverses, les plus fortes places de l'ennemi. La soumission des Falisques fut volontaire. Fidène périt victime de l'incendie qu'elle avait allumé. Véies fut prise d'assaut et détruite dans ses fondements.

Les Falisques se rendirent par une juste admiration pour la générosité de notre général, qui, chargeant de chaînes un maître d'école infidèle, le renvoya avec les enfants que le traître avait amenés au camp des Romains. Il savait, cet homme vénérable et éclairé, que, sans la bonne foi, sans l'honneur, il n'est point de véritable victoire. Les Fidénates, abandonnant leurs glaives impuissants, crurent nous frapper d'épouvante en s'avançant armés de torches enflammées, la tête hérissée de bandelettes de diverses couleurs, qui s'agitaient en forme de serpents; mais cet appareil funèbre fut le présage de leur destruction.

On peut juger de la puissance des Véiens par le siége qu'ils soutinrent pendant dix ans. Ce fut la première fois qu'on passa l'hiver sous des tentes; et, à l'occasion de ce service nouveau, la solde militaire fut créée [33]. Le soldat s'engagea, par un serment volontaire, à ne point rentrer dans ses foyers avant la conquête de Véies [34]. Les dépouilles du roi Tolumnius furent portées en

trecenti, patricius exercitus; et scelerato signata nomine, quæ proficiscentes in prœlium porta dimisit. Sed ea clades ingentibus expiata victoriis, postquam per alios atque alios duces robustissima capta sunt oppida, vario quidem eventu. Falisci se sponte dediderunt. Cremati suo igne Fidenates. Rapti funditus deletique Veientes.

Falisci quum obsiderentur, mira visa est fides imperatoris, nec immerito: quod ludimagistrum, urbis proditorem, cum iis, quos adduxerat, pueris, vinctum sibi ultro remisisset. Eam namque vir sanctus et sapiens veram sciebat victoriam, quæ salva fide, et integra dignitate pareretur. Fidenæ, quia pares non erant ferro, ad terrorem movendum facibus armatæ, et discoloribus, serpentum in modum, vittis, furiali more processerant; sed habitus ille feralis eversionis omen fuit.

Veientium quanta res fuerit, indicat decennis obsidio. Tunc primum hiematum sub pellibus; taxata stipendio hiberna. Adactus miles sua sponte jurejurando, ne, nisi capta urbe, remearet. Spolia de Larte Tolumnio rege

triomphe à Jupiter Férétrien. Enfin, sans assaut, sans escalade, par une mine et des travaux souterrains, on se rendit maître de la ville. Le butin fut si considérable, que l'on crut devoir en envoyer la dixième partie à Apollon Pythien, et appeler au pillage tout le peuple romain. Telle était alors la superbe Véies: qu'en reste-t-il aujourd'hui? quel souvenir? quel débris? quel vestige? Il faut toute l'autorité de l'histoire pour nous faire croire que Véies a existé.

XIII. Après tant de victoires, soit jalousie des dieux, soit arrêt du destin, le cours rapide des conquêtes de Rome fut interrompu quelque temps par une incursion des Gaulois Senonais : il n'est pas aisé de dire si cette époque fut plus funeste aux Romains par les revers dont elle fut marquée, ou plus honorable à leur courage par les épreuves qu'il eut à soutenir. Oui, cette calamité fut telle, que je la croirais envoyée par les dieux, pour éprouver si la vertu romaine méritait l'empire de l'univers.

Les Gaulois Senonais étaient un peuple naturellement farouche, et de mœurs grossières : leur taille gigantesque, leurs armes énormes, tout en eux contribuait à inspirer l'effroi ; ils semblaient nés pour la destruction du genre humain et la ruine des villes. Partis en foule de l'extrémité de la terre, et des rivages de l'Océan, vaste ceinture de l'univers, après avoir tout ravagé sur leur pas-

ad Feretrium reportata. Denique non scalis, nec irruptione, sed cuniculo, et subterraneis dolis peractum urbis excidium. Ea denique visa est prædæ magnitudo, cujus decimæ Apollini Pythio mitterentur; universusque populus romanus ad direptionem urbis vocaretur. Hoc tunc Veii fuere : nunc fuisse quis meminit? quæ reliquiæ? quod vestigium? Laborat annalium fides, ut Veios fuisse credamus.

XIII. Hic sive invidia deum, sive fato, rapidissimus procurrentis imperii cursus parumper Gallorum Senonum incursione supprimitur. Quod tempus populo romano nescio utrum clade funestius fuerit, an virtutum experimentis speciosius. Ea certe fuit vis calamitatis, ut in experimentum illatam putem divinitus, scire volentibus immortalibus diis, an romana virtus imperium orbis mereretur.

Galli Senones, gens natura ferox, moribus incondita, ad hoc ipsa corporum mole, perinde armis ingentibus, adeo omni genere terribilis fuit, ut plane nata ad hominum interitum, urbium stragem, videretur. Hi quondam ab ultimis terrarum oris, et cingente omnia Oceano, ingenti agmine profecti, quum

sage, ils s'étaient établis entre les Alpes et le Pô ; et, non contents de ces limites, ils se débordaient sur l'Italie [35].

Ils assiégent Clusium. Le peuple romain intervient en faveur de ses alliés : des ambassadeurs sont envoyés, selon l'usage ; mais quelle justice attendre des Barbares ? Cette démarche accroît leur insolence, et la guerre s'allume. De Clusium, ils marchent contre Rome, jusqu'au fleuve Allia, où le consul Fabius les arrête avec une armée. Il succombe : on citerait difficilement une défaite plus horrible [36] ; aussi cette journée fut-elle inscrite au rang des journées funestes dans les fastes de la république. Notre armée est taillée en pièces ; déjà les vainqueurs approchent de nos murs. Point de garde pour les défendre. C'est alors qu'éclata vraiment le courage romain. D'abord les vieillards, autrefois honorés des charges les plus augustes, se rassemblent dans le Forum, et ils se dévouent aux dieux Mânes, tandis que le pontife prononce les solennelles imprécations : aussitôt ils rentrent dans leurs demeures, et revêtus de la trabée, ils se placent sur leurs chaises curules, dans un majestueux appareil : là, ils attendront l'ennemi ; là, ils mourront dans toute leur dignité [37]. Les pontifes et les flamines enfouissent ou transportent loin de la ville tout ce que les temples renferment de plus révéré. Les vestales, pieds nus, accompagnent l'exil des objet sacrés de leur culte. On dit cependant qu'elles fu-

jam media vastassent, positis inter Alpes et Padum sedibus, ne his quidem contenti, per Italiam vagabantur.

Tum Clusium obsidebant. Pro sociis ac fœderatis populus romanus intervenit, missis ex more legatis. Sed quod jus apud Barbaros? Ferocius agunt, et inde certamen. Conversis igitur a Clusio, Romamque venientibus, ad Alliam flumen cum exercitu Fabius consul occurrit. Non temere fœdior clades. Itaque hunc diem fastis Roma damnavit. Fuso exercitu, jam mœnibus Urbis appropinquabant. Erant nulla præsidia. Tum igitur, aut nunquam alias, apparuit vera illa romana virtus. Jamprimum majores natu, amplissimis usi honoribus, in Forum coeunt. Ibi, devovente pontifice, diis se Manibus consecrant; statimque in suas quisque ædes regressi, sicut in trabeis erant, et amplissimo cultu, in curulibus sellis sese posuerunt, ut, quum venisset hostis, in sua dignitate morerentur. Pontifices et flamines, quidquid religiosissimi in templis erat, partim in doliis defossa terræ recondunt, partim imposita plaustris secum avehunt. Virgines simul ex sacerdotio Vestæ nudo pede fugientia sacra comitantur. Tamen excepisse fugientes unus e plebe fertu

rent recueillies dans leur fuite par le plébéien L. Albinus, qui les fit monter sur son char, à la place de ses enfants et de son épouse : tant il est vrai que, même dans les dernières extrémités, la religion publique triomphait alors des affections particulières ! Quant aux jeunes Romains (et il est constant qu'ils étaient à peine mille) ils se retranchent dans la citadelle du mont Capitolin, sous la conduite de Manlius; et là, comme en présence de Jupiter, ils invoquent sa divinité tutélaire pour les défenseurs de son temple.

Cependant les Gaulois étaient arrivés : à l'aspect de cette ville abandonnée, ils craignent d'abord quelque embûche secrète. Bientôt, ne voyant qu'une solitude, ils s'élancent à grands cris, et se répandent de tous côtés dans les maisons ouvertes. Assis sur leurs chaises curules, couverts de la prétexte, les vieillards leur semblent des dieux et des génies, devant lesquels ils se prosternent. Bientôt, reconnaissant des hommes, mais des hommes qui dédaignent de leur répondre, les Gaulois, dans leur lâche fureur, les massacrent, embrasent les maisons, et toute la ville s'écroule sous le fer, sous le feu, sous l'effort de leurs bras.

Six mois entiers (le croira-t-on ?) les Barbares restent comme suspendus autour d'un seul roc, renouvelant jour et nuit leurs vaines tentatives. Ils allaient enfin surprendre les Romains pendant la nuit, lorsque, éveillé par les cris d'une oie, Manlius les renverse du haut du Capitole; et, détruisant leur espoir par une

Lucius Albinus, qui, depositis uxore et liberis, virgines in plaustrum recepit; adeo tum quoque in ultimis religio publica privatis affectibus antecellebat. Juventus vero, quam satis constat vix mille hominum fuisse, duce Manlio, arcem Capitolini montis insedit, obtestata ipsum quasi præsentem, Jovem, ut quemadmodum ipsi ad defendendum templum ejus concurrissent, ita ille virtutem eorum numine suo tueretur.

Aderant interim Galli, apertamque Urbem primo trepidi, ne quis subesset dolus, mox ubi solitudinem vident, pari clamore et impetu invadunt. Patentes passim domos adeunt : ubi sedentes in curulibus suis prætextatos senes, velut deos geniosque, venerati, mox eosdem, postquam esse homines liquebat, alioqui nihil respondere dignantes, pari vecordia mactant, facesque tectis injiciunt, et totam Urbem igne, ferro, manibus exæquant.

Sex mensibus Barbari (quis crederet?) circa montem unum pependerunt, nec diebus modo, sed noctibus quoque omnia experti : quum tandem Manlius nocte subeuntes, clangore anseris excitatus, a summa rupe dejecit; et ut

feinte confiance, il leur fait lancer des pains de cette citadelle en proie à la famine. Bien plus, au jour marqué pour un sacrifice solennel, le pontife Fabius descend du Capitole, traverse les gardes ennemies, célèbre sur le mont Quirinal la cérémonie accoutumée, et, bravant de nouveau les traits de l'ennemi, revient, sous l'égide des dieux, nous annoncer leur faveur. Enfin, lassés de la longueur du siége, les Barbares nous vendent leur retraite au prix de mille livres d'or, et leur insolent orgueil ajoutait encore à de faux poids le poids d'une épée dans la balance. Les superbes! ils s'écriaient : Malheur aux vaincus! Soudain Camille arrive, les surprend, les égorge, et des torrents de sang gaulois effacent jusqu'aux dernières traces de l'incendie. Grâces soient rendues aux dieux immortels, auteurs de nos désastres! c'est dans ces flammes qu'ont disparu les cabanes des pasteurs, et que s'est cachée la pauvreté de Romulus. Pour la ville éternelle, le domicile prédestiné des hommes et des dieux, ces embrasements furent-ils un feu dévorant, destructeur? non; ce fut un feu lustral, qui la purifia.

Ainsi donc, conservée par Manlius, rétablie par Camille, elle se releva plus terrible et plus menaçante pour ses voisins. Et d'abord, c'est trop peu pour elle d'avoir chassé les Gaulois de ses murs : ces barbares couvrent encore l'Italie des vastes débris de leur naufrage ; il faut les poursuivre, il faut exterminer jusqu'au dernier

spem hostibus demeret, quanquam in summa fame, tamen ad speciem fiduciæ, panes ab arce jaculatus est. Et, stato quodam die, per medias hostium custodias Fabium pontificem arce demisit, qui solenne sacrum in Quirinali monte conficeret. Atque ille per media hostium tela incolumis religionis auxilio rediit, propitiosque deos renuntiavit. Novissime, quum jam obsidio sua Barbaros fatigasset, mille pondo auri recessum suum venditantes, idque ipsum per insolentiam, quum ad iniqua pondera addito adhuc gladio, superbe « Væ victis! » increparent, subito agressus a tergo Camillus adeo cecidit, ut omnia incendiorum vestigia gallici sanguinis inundatione deleret. Agere gratias diis immortalibus, ipso tantæ cladis nomine, libet. Pastorum casas ignis ille et flamma paupertatem Romuli abscondit. Incendium illud quid egit aliud, nisi ut destinata hominum ac deorum domicilio civitas, non deleta, non obruta, sed expiata potius et lustrata videatur?

Ideo post assertam a Manlio, restitutam a Camillo Urbem, acrius etiam vehementiusque in finitimos resurrexit. Ac primum omnium illam ipsam gallicam gentem non contentus mœnibus expulisse, quum per Italiam naufragia

des Senonais. Ils furent taillés en pièces au bord de l'Anio, lorsque, vainqueur dans un combat singulier, Manlius, entre autres dépouilles, ravit le collier d'or de son barbare ennemi : de là, le surnom de Torquatus. Ils le furent encore aux champs Pontins, lersque, dans une lutte pareille, secouru par l'oiseau sacré qui s'attacha au casque du Gaulois, Lucius Valerius rapporta les trophées de sa victoire et le surnom de Corvinus. Enfin, quelques années après, les derniers restes de ce peuple furent anéantis en Étrurie, par Dolabella, près du lac Vadimon, afin qu'il n'existât plus un seul Gaulois qui pût se glorifier d'avoir incendié Rome.

XIV. Des Gaulois on marche aux Latins, sous le consulat de Decius Mus et de Manlius Torquatus. La jalousie du commandement avait rendu ces peuples de tout temps ennemis de Rome; mais alors, insultant à notre infortune, ils prétendaient partager avec nous le droit de cité, le gouvernement et les magistratures; ils osaient plus que nous combattre. Ils cèdent à nos efforts : faut-il s'en étonner, quand on voit l'un des consuls livrer à la mort son fils, qui avait vaincu sans son ordre [38], comme si la discipline était plus précieuse que la victoire; et l'autre, comme par une inspiration divine, le front voilé, se dévouer aux dieux Mânes à la tête de l'armée, s'élancer au milieu des traits ennemis, à travers les rangs les plus serrés, et marquer des traces de son sang un chemin nouveau à la victoire?

sua latius traheret, sic persecutus est, duce Camillo, ut hodie nulla Senonum vestigia supersint. Semel ut Anienem trucidati, quum singulari certamine Manlius aureum torquem barbaro inter spolia detraxit: inde Torquati. Iterum pomptino agro, quum in simili pugna Lucius Valerius, insidente galeæ sacra alite adjutus, retulit spolia; et inde Corvini. Tandem post aliquot annos, omnes reliquias eorum in Etruria ad lacum Vadimonis Dolabella delevit, ne quis exstaret in ea gente, qui incensam a se romanam urbem gloriaretur.

XIV. Conversus a Gallis in Latinos Manlio Torquato, Decio Mure consulibus, semper quidem æmulatione imperii infestos, tum vero contemptu Urbis incensæ, quum jus civitatis, partem imperii ac magistratuum poscerent, atque jam amplius, quam congredi, auderent. Quo tempore quis cessisse hostem mirabitur, quum alter consulum filium suum, quia contra imperium pugnaverat, quamvis victorem, occiderit, quasi plus in imperio esset, quam in victoria; alter, quasi monitu deorum, capite velato, primam ante aciem diis Manibus se devoverit, ut in confertissima se hostium tela jaculatus, novum ad victoriam iter sanguinis sui semita aperiret?

XV. Les Latins domptés, Rome attaque les Sabins : oubliant les liens qui les avaient unis à nous sous Titus Tatius, et entraînés par la contagion de l'exemple, ils s'étaient joints aux Latins. Mais le consul Curius Dentatus porta le fer et le feu dans toute la contrée qu'arrosent l'Anio, le Nar, et les fontaines Vélines, jusqu'à la mer Adriatique. Cette victoire lui soumit tant de peuples et de territoires, qu'il ne savait lui-même s'il avait donné à la république un plus grand nombre de sujets, ou de plus vastes domaines [39].

XVI. Touchés des prières des Campaniens, et moins guidés par leur intérêt qu'animés du désir honorable de défendre leurs alliés, les Romains envahissent ensuite le pays des Samnites. Un traité les unissait à l'un et à l'autre peuple. Mais l'alliance des Campaniens, plus sainte et plus ancienne, avait été cimentée par la cession de toutes leurs propriétés à la république ; et, en ce sens, le peuple romain fit la guerre aux Samnites comme pour lui-même.

La Campanie est la plus belle contrée de l'Italie, et même de l'univers. Point de climat plus doux : il embellit l'année des fleurs d'un double printemps. Point de sol plus fertile : aussi dit-on que Cérès et Bacchus y rivalisent de prodigalité. Point de mer plus hospitalière : là s'ouvrent tous ces ports fameux, et Misène, et Caïète, et Baies aux sources toujours tièdes ; là s'étendent le Lucrin et l'Averne, bassins tranquilles, où la mer semble venir se reposer. Là s'élèvent ces monts tapissés de vignobles, le Gaurus,

XV. A Latinis agressus est gentem Sabinorum, qui immemores factæ sub Tito Tatio affinitatis, quodam contagio belli se Latinis adjunxerant. Sed Curio Dentato consule, omnem eum Tractum, qua Nar, Anio, fontesque Velini, Adriatico tenus mari, igne ferroque vastavit. Qua victoria tantum hominum, tantum agrorum redactum in potestatem, ut, in utro plus esset, nec ipse posset æstimare. qui vicerat.

XVI. Precibus deinde Campaniæ motus, non pro se, sed, quod est speciosius, pro sociis, Samnites invadit. Erat fœdus cum utrisque percussum ; sed hoc Campani sanctius, et prius omnium suorum deditione fecerant. Sic ergo Romanus bellum samniticum tanquam sibi gessit.

Omnium, non modo Italia, sed toto orbe terrarum, pulcherrima Campaniæ plaga est. Nihil mollius cœlo : denique bis floribus vernat. Nihil uberius solo : ideo Liberi Cererisque certamen dicitur. Nihil hospitalius mari : hic illi nobiles portus, Caieta, Misenus, et tepentes fontibus Baiæ ; Lucrinus et Avernus, quædam maris otia. Hic amicti vitibus montes, Gaurus, Falernus, Massi-

le Falerne, le Massique; et, le plus majestueux de tous, le Vésuve, ce rival des volcans de l'Etna. Là sont enfin tant de villes maritimes, Formies, Cumes, Puteoli, Naples, Herculanum, Pompeii et Capoue, leur souveraine; Capoue, jadis comptée au rang des trois premières cités de l'univers, avec Rome et Carthage.

C'est pour cette ville et ces contrées que Rome attaqua les Samnites. Peuple opulent, les Samnites prodiguent avec recherche l'or et l'argent sur leurs armes, les couleurs sur leurs habits : peuple perfide, ils combattent en dressant des piéges au milieu des forêts et des montagnes. Dans leur haine furieuse, ils avaient juré, par des lois inviolables, et sur le sang des victimes humaines, la destruction de Rome. Dans leur acharnement, ils rompirent six fois le traité ; leur courage s'irritait par les revers. Cependant après cinquante années de combats, les Fabius, les Papirius et leurs fils les soumirent et les domptèrent complétement. Tout fut anéanti, jusqu'aux ruines mêmes des villes ; et, cherchant aujourd'hui le Samnium dans le Samnium même, on se demande si c'est là le pays qui a fourni la matière de vingt-quatre triomphes.

Toutefois, sous le consulat de Veturius et de Posthumius, ils imprimèrent au nom romain le trop fameux affront des Fourches Caudines. Surprise et enfermée dans une vallée profonde, notre armée ne pouvait s'échapper. Le général ennemi, Pontius, étonné

cus, et pulcherrimus omnium Vesuvius, ætnæi ignis imitator. Urbes ad mare, Formiæ, Cumæ, Puteoli, Neapolis, Herculaneum, Pompeii, et ipsa caput urbium, Capua, quondam inter tres maximas, Romam, Carthaginemque numerata.

Pro hac urbe, his regionibus populus romanus Samnites invasit; gentem, si opulentiam quæras, aureis et argenteis armis, discolori veste, usque ad ambitum armatam : si fallaciam, saltibus fere et montium fraude grassantem : si rabiem ac furorem, sacratis legibus, humanisque hostiis in exitium Urbis agitatam : si pertinaciam, sexies rupto fœdere, cladibusque ipsis animosiorem. Hos tamen quinquaginta annis per Fabios et Papirios patres, eorumque liberos ita subegit ac domuit, ita ruinas ipsas urbium diruit, ut hodie Samnium in ipso Samnio requiratur, nec facile appareat materia quatuor et viginti triumphorum.

Maxime tamen nota et illustris ex hac gente clades apud Caudinas Furculas, Veturio Posthumioque consulibus, accepta est. Clauso enim per insidias intra eum saltum exercitu, unde non posset evadere, stupens tanta occasione dux

lui-même d'une occasion si belle, consulta son père Herennius sur le parti qu'il devait prendre : le sage vieillard répondit qu'il fallait les renvoyer ou les massacrer tous. Pontius aima mieux les désarmer et les faire passer sous le joug : ce n'était pas seulement renoncer à les gagner par un bienfait; c'était les rendre ennemis plus terribles, en les déshonorant. Bientôt les consuls, se livrant d'eux-mêmes par une magnanime résolution, effacent la honte du traité : les soldats, avides de vengeance, se précipitent, l'épée nue, Papirius à leur tête, et, pendant la marche même, dans leur ardeur effrayante, préludent au combat par des frémissements de fureur. Dans l'action, leurs yeux lançaient des flammes; l'ennemi l'attesta lui-même : les vainqueurs ne mirent fin au carnage qu'après avoir replacé le joug fatal sur le front des Samnites et de leur général captif.

XVII. Jusque-là, Rome n'avait eu à combattre qu'un seul peuple à la fois. Bientôt ils se réunissent contre elle, et seule elle fait face à tous ses ennemis. Les douze nations étrusques, les Ombriens, le plus ancien peuple de l'Italie et qui n'avait point encore pris part à la guerre, unis aux débris des Samnites, formèrent tout à coup une ligue conjurée pour l'extinction du nom romain. Cette ligue de tant de nations puissantes répandait au loin la terreur. Les drapeaux de quatre armées ennemies flottaient dans les champs étruriens. Entre eux et nous s'étendait la forêt de Ciminie, jusqu'alors impénétrable, et non moins effrayante que celle

hostium Pontius, Herennium patrem consuluit, et ille, mitteret omnes, vel occideret, sapienter, ut senior, suaserat. Hic armis exutos mittere sub jugum maluit; ut nec amici forent beneficio, et post flagitium, hostes magis. Itaque et consules statim magnifice voluntaria deditione turpitudinem fœderis dirimunt, et ultionem flagitans miles, Papirio duce (horribile dictu!), strictis ensibus per ipsam viam ante pugnam furit; et in congressu arsisse omnium oculos, hostis auctor fuit; nec prius finis cædibus datus, quam jugum et hostibus et duci capto reposuerunt.

XVII. Hactenus populo romano bellum cum singulis gentium; mox acervatim. Tamen sic quoque par omnibus fuit. Etruscorum duodecim populi, Umbri in id tempus intacti, antiquissimus Italiæ populus, Samnitium reliqui, in excidium romani nominis repente conjurant. Erat terror ingens tot simul, tantorumque populorum. Late per Etruriam infesta quatuor agminum signa volitabant. Ciminius interim saltus in medio, ante invius, plane quasi Calydonius vel

d'Hercynie ou de Calydon : le sénat défend au consul d'oser s'engager dans ce lieu redouté.

Mais rien n'épouvante le général. Il envoie son frère en avant, pour reconnaître les avenues de la forêt. Celui-ci, sous l'habit de berger, observe tout pendant la nuit, et revient annoncer que le passage n'offre aucun danger [40]. Ainsi Fabius Maximus sut trouver sans péril le dénoûment d'une guerre si périlleuse. Les ennemis étaient répandus en désordre dans les campagnes : il les surprend, et, maître des hauteurs, il les foudroie, comme un nouveau Jupiter [41] : on eût dit, en effet, cette guerre où le père des dieux lançait, du haut des cieux et du sein de la nue, ses traits enflammés sur les enfants de la terre. Toutefois, cette victoire coûta un sang précieux aux Romains. Decius, l'un des consuls, resserré par l'ennemi dans une vallée, dévoua sa tête aux dieux Mânes; et ce noble sacrifice, ce dévouement héréditaire dans sa famille, fut payé par la victoire.

XVIII. Vient ensuite la guerre de Tarente, qui en renferme plusieurs sous un seul nom. En effet, la Campanie, l'Apulie, la Lucanie, et, le foyer de la guerre, Tarente, c'est-à-dire toute l'Italie, et avec tant d'États, Pyrrhus, le plus illustre roi de la Grèce, furent comme enveloppés dans une même ruine; époque fameuse, où ces victoires multipliées consommaient à la fois la conquête de l'Italie et présageaient nos triomphes d'outre-mer.

Hercynius, adeo tunc terrori erat, ut senatus consuli denuntiaret, ne tantum periculi ingredi auderet.

Sed nihil horum terruit ducem. Quin, fratre præmisso, explorat accessus. Ille, per noctem pastorio habitu speculatus omnia, refert tutum iter. Sic Fabius Maximus periculosissimum bellum sine periculo explicavit. Nam subito inconditos atque palantes aggressus est, captisque superioribus jugis, in subjectos suo jure detonuit. Ea namque species fuit illius belli, quasi in terrigenas e cœlo ac nubibus tela mitterentur. Nec incruenta tamen illa victoria : nam oppressus in sinu vallis alter consulum Decius, more patrio devotum diis Manibus obtulit caput, solennemque familiæ suæ consecrationem in victoriæ pretium redegit.

XVIII. Sequitur bellum tarentinum, unum quidem titulo et nomine, sed victoria multiplex. Hoc enim Campanos, Apulos, atque Lucanos, et, caput belli, Tarentinos, id est, totam Italiam, et cum istis omnibus Pyrrhum, clarissimum Græciæ regem, una veluti ruina pariter involvit; ut eodem tempore et Italiam consummaret, et transmarinos triumphos auspicaretur.

Tarente, ouvrage des Lacédémoniens, capitale autrefois de la Calabre, de l'Apulie et de la Lucanie, est célèbre par sa vaste enceinte, par ses murs, par son port, par son admirable situation à l'entrée du golfe Adriatique : c'est de là qu'elle envoie ses vaisseaux dans toutes les contrées, dans l'Istrie, l'Illyrie, l'Épire, l'Achaïe, l'Afrique, la Sicile. Au-dessus du port, en vue de la mer, s'élève un théâtre immense, cause de tous les désastres qui accablèrent cette ville malheureuse.

Les Tarentins y célébraient des jeux, lorsqu'ils aperçurent une flotte romaine ramant vers le rivage. Persuadés que ce sont des ennemis, ils s'élancent tumultueusement à leur rencontre, et leur prodiguent l'insulte, en s'écriant : « Qui sont ces Romains? d'où viennent-ils? » Ce n'est pas tout : des ambassadeurs avaient été envoyés aussitôt pour porter de justes plaintes: on insulte à leur caractère sacré par le plus grossier des outrages. Cette violation fut le signal de la guerre. L'appareil en était formidable : les peuples s'étaient soulevés en foule pour la défense des Tarentins : avec eux marchait Pyrrhus [42], plus ardent que tous les autres, et brûlant de venger une ville à demi grecque, une ville d'origine lacédémonienne. Soutenu de toutes les forces de l'Épire, de la Thessalie et de la Macédoine, il s'avançait terrible et sur terre et sur mer, avec une masse effrayante d'hommes, de chevaux, d'armes, d'éléphants, monstres alors inconnus aux Romains, et qui ajoutaient encore à l'épouvante.

Tarentus, Lacedæmoniorum opus, Calabriæ quondam, et Apuliæ, totiusque Lucaniæ caput, quum magnitudine et muris portuque nobilis, tum mirabilis situ, quippe in ipsis Adriatici maris faucibus posita, in omnes terras, Istriam, Illyricum, Epirum, Achaiam, Africam, Siciliam, vela mittit. Imminet portui, ad prospectum maris positum, majus theatrum, quod quidem causa miseræ civitati fuit omnium calamitatum.

Ludos forte celebrabant, quum adremigantem litori romanam classem inde vident, atque hostem rati, emicant, sine discrimine insultant. « Qui enim, aut unde Romani? » Nec satis : aderat sine mora querelam ferens legatio; hanc quoque fœde per obscenam turpemque dictu contumeliam violant. Et hinc bellum. Sed apparatus horribilis, quum tot simul populi pro Tarentinis consurgerent, omnibusque vehementior Pyrrhus; qui semigræcam ex Lacedæmoniis conditoribus civitatem vindicaturus, cum totius viribus Epiri, Thessaliæ, Macedoniæ, incognitisque in id tempus elephantis, mari, terra, viris, equis, armis, addito insuper ferarum terrore, veniebat.

Le premier combat se livra près d'Héraclée, sur les bords du Liris, fleuve de la Campanie [45], contre le consul Levinus. Le choc fut terrible. Obsidius, commandant de la cavalerie férentine, fondit sur le quartier du roi, le mit en désordre, et Pyrrhus lui-même, jetant les ornements royaux, fut forcé de s'enfuir du champ de bataille. C'en était fait, lorsque s'avancèrent les éléphants, employés au menaçant appareil des combats. Leur masse monstrueuse et informe, leur odeur inconnue, leurs cris aigus, épouvantèrent nos chevaux, qui, à la vue de cet ennemi nouveau, trop extraordinaire pour ne pas paraître redoutable, entraînèrent, en prenant la fuite, une vaste et sanglante déroute.

Les consuls Curius et Fabricius combattirent avec plus de succès près d'Asculum, en Apulie. La frayeur qu'inspiraient les éléphants s'était dissipée, et C. Minucius, hastaire de la quatrième légion, en coupant la trompe de l'un d'entre eux, avait montré qu'ils pouvaient mourir. On les accabla de traits, on lança des torches contre leurs tours, qui couvrirent des bataillons ennemis tout entiers de leurs ruines enflammées. La nuit seule mit fin au carnage. Pyrrhus se retira le dernier, blessé à l'épaule, et porté par ses gardes sur son bouclier.

Le combat décisif fut livré par les mêmes généraux dans les champs Arusiens, en Lucanie. Le hasard fit ce qu'aurait fait, sans lui, la valeur romaine, et décida la victoire. Les éléphants s'avan-

Apud Heracleam, et Campaniæ fluvium Lirim, Levino consule, prima pugna; quæ tam atrox fuit, ut ferentanæ turmæ præfectus Obsidius, invectus in regem, turbaverit, coegeritque, projectis insignibus, prœlio excedere. Actum erat, nisi elephanti, conversi in spectaculum belli, procurrissent : quorum quum magnitudine, tum deformitate, et novo odore simul ac stridore consternati equi, quum incognitas sibi belluas amplius, quam erant suspicarentur, fugam stragemque late dederunt.

In Apulia deinde apud Asculum melius dimicatum est, Curio Fabricioque consulibus. Jam quippe belluarum terror exoleverat, et Caius Minucius, quartæ legionis hastatus, unius proboscide abscissa, mori posse belluas ostenderat. Itaque et in ipsas pila congesta sunt, et in turres vibratæ faces tota hostium agmina ardentibus ruinis operuere; nec ante cladi finis fuit, quam nox dirimeret, postremusque fugientium ipse rex a satellitibus, humero saucius, in armis suis referretur.

Lucaniæ suprema pugna, sub Arusinis, quos vocant, campis, ducibus iisdem, qui superius : sed tunc ad totam victoriam exitum, quem datura virtus fuit,

cèrent de nouveau sur le front de l'armée ennemie. Un d'eux, tout jeune encore, atteint d'un trait qui lui perce la tête, se précipite, en fuyant, à travers les lignes de Pyrrhus, et les renverse dans sa course. A ses cris douloureux, sa mère le reconnaît, et s'élance comme si elle voulait le venger : pour elle, tout devient ennemi, et sa lourde masse porte le désordre dans les rangs qui l'entourent. Ainsi, ces animaux, qui avaient enlevé la première victoire et balancé la seconde, nous livrèrent la troisième sans résistance.

Ce n'est point seulement avec le fer sur les champs de bataille, mais dans nos conseils, au sein de notre ville, que nous eûmes à combattre Pyrrhus. Dès sa première victoire, ayant fait l'essai de la valeur romaine, et désespérant d'en triompher par la force des armes, ce prince habile eut recours à la ruse. Il fit brûler nos morts, traita les prisonniers avec bonté, et les délivra sans rançon. Il envoya ensuite une ambassade à Rome, et s'efforça par tous les moyens d'obtenir notre alliance et notre amitié.

Mais dans la paix comme dans la guerre, au dedans comme au dehors, on vit éclater la vertu romaine, et nulle guerre, plus que celle de Tarente, ne montra le courage du peuple, la sagesse du sénat, la magnanimité de nos généraux. Quels hommes que ceux qui, dans la première bataille, furent écrasés sous les pieds des éléphants! Tous étaient blessés à la poitrine : quelques-uns étaient

casus dedit. Nam, productis in primam aciem rursus elephantis, unum ex his pullum adacti in caput teli gravis ictus avertit : qui quum per stragem suorum percurrens stridore quereretur, mater agnovit, et, quasi vindicaret, exsiluit : tum omnia circa quasi hostilia gravi timore permiscuit. Ac sic eædem feræ, quæ primam victoriam abstulerant, secundam parem fecerant, tertiam sine controversia tradidere.

Nec vero tantum armis, et in campis, sed consiliis quoque, et domi intra Urbem cum rege Pyrrho dimicatum est. Quippe post primam victoriam rex callidus, intellecta virtute romana, statim desperavit armis, seque ad dolos contulit. Nam interemptos cremavit, captivosque indulgenter habuit, et sine pretio restituit : missisque deinde legatis in Urbem, omni modo annisus est, ut, facto fœdere, in amicitiam reciperetur.

Sed bello et pace, foris et domi, omnem in partem romana virtus tum se approbavit, nec alia magis, quam tarentina victoria, ostendit populi romani fortitudinem, senatus sapientiam, ducum magnanimitatem. Quinam illi fuerunt viri, quos ab elephantis primo prœlio obtritos accepimus! Omnium vulnera in

morts sur les cadavres de leurs ennemis [44] : l'épée était dans leurs mains, la menace sur leurs fronts, et, dans la mort même, leurs courroux vivaient encore. Aussi, plein d'admiration à cette vue, le roi s'écria : « Oh! que la conquête du monde serait facile à Pyrrhus avec des soldats romains, ou aux Romains, avec un roi tel que Pyrrhus! » Et quelle ardeur, dans ceux qui survécurent, pour réparer nos désastres! « Je le vois, disait Pyrrhus, je suis né sous la constellation d'Hercule : Rome est pour moi l'hydre de Lerne; ses têtes abattues renaissent de leur sang. » Et le sénat, combien ne montra-t-il pas alors de grandeur [45]? On peut en croire les députés renvoyés de Rome avec leurs présents [46], après le discours d'Appius Cécus : Pyrrhus leur demandait ce qu'ils pensaient du séjour des ennemis; ils avouèrent que « Rome leur avait paru un temple, et le sénat une assemblée de rois. » Enfin, quels généraux que ceux qui commandaient nos armées! Voyez-les dans la guerre : Curius renvoie à Pyrrhus le médecin de ce prince, qui voulait lui vendre la tête de son maître [47], et Fabricius rejette les propositions du roi, qui lui offre une partie de ses États. Voyez-le dans la paix : Curius préfère ses vases d'argile à l'or des Samnites, et Fabricius, revêtu de l'autorité de censeur, condamne pour luxe le consulaire Rufinus, qui possédait en vaisselle d'argent la valeur de dix livres.

Est-il étonnant qu'avec ces mœurs et le courage de ses sol-

pectore : quidam hostibus suis immortui, omnium in manibus enses, et relictæ in vultibus minæ, et in ipsa morte ira vivebat. Quod adeo Pyrrhus miratus est, ut diceret : « O quam facile erat orbis imperium occupare, aut mihi, romanis militibus, aut me rege Romanis! » Quæ autem eorum, qui superfuerunt, in reparando exercitu festinatio! Quum Pyrrhus, « Video me, inquit, plane Herculis sidere procreatum, cui, quasi ab angue lernæo, tot cæsa hostium capita de sanguine suo renascuntur. » Qui autem ille senatus fuit! quum, perorante Appio Cæco, pulsi cum muneribus suis ab Urbe legati, interroganti regi suo, qui de hostium sede sentirent, « Urbem templum sibi visam, senatum regum consessum esse » confiterentur. Qui porro ipsi duces, vel in castris, quum medicum venale regis Pyrrhi caput offerentem Curius remisit, Fabricius oblatam sibi a rege imperii partem repudiavit! Vel in pace, quum Curius fictilia sua samnitico præferret auro, Fabricius decem pondo argenti circa Rufinum, consularem virum, quasi luxuriam censoria gravitate damnaret!

Quis ergo miretur his moribus, hac virtute militum, victorem populum

dats, le peuple romain ait été vainqueur, et que, dans les quatre années de la seule guerre de Tarente, il ait assujetti la plus plus grande partie de l'Italie, les peuples les plus belliqueux, les villes les plus opulentes et les contrées les plus fertiles?

Quoi de plus incroyable que cette guerre, si l'on en compare le début et l'issue? Vainqueur dans un premier combat, Pyrrhus dévaste la Campanie, les bords du Lyris et Frégelles; il fait trembler toute l'Italie; des hauteurs de Préneste, à la distance de vingt milles, il contemple Rome comme sa proie; la fumée de son camp, la poussière de ses bataillons, remplissent nos yeux épouvantés. Bientôt le même Pyrrhus perd deux fois son camp, est blessé deux fois, repasse les mers en fugitif, et regagne la Grèce, sa patrie. Rome est en paix; et riche des dépouilles de tant de nations, elle peut à peine contenir le fruit de ses victoires.

Jamais elle n'avait admiré dans ses murs un triomphe plus magnifique ni plus éclatant. Qu'avait-on vu jusqu'à ce jour? le bétail des Volsques, les troupeaux des Sabins, les chariots des Gaulois, les armes brisées des Samnites. Alors paraissaient enchaînés des Thessaliens, des Molosses, des guerriers de la Macédoine, du Brutium, de l'Apulie et de la Lucanie : la pourpre et l'or, des tableaux, des statues, tout le faste de la voluptueuse Tarente, ornaient la pompe triomphale[48]. Mais rien ne fut plus agréable au peuple romain que la vue de ces éléphants chargés de leurs tours,

romanum fuisse, unoque bello tarentino intra quadriennium maximam partem Italiæ, fortissimas gentes, opulentissimas urbes, uberrimasque regiones in ditionem redegisse?

Aut quid adeo fidem superet, quam si principia belli cum exitu conferantur? Victor primo prælio Pyrrhus, tota tremente Italia, Campaniam, Lirim Fregellasque populatus, prope captam Urbem a prænestina arce prospexit, et a vicesimo lapide oculos trepidæ civitatis fumo ac pulvere implevit. Eodem postea bis exuto castris, bis saucio, et in Græciam suam trans mare ac terras fugato, pax et quies; et tanta de opulentissimis tot gentibus spolia, ut victoriam suam Roma non caperet.

Nec enim temere ullus pulchrior in Urbem aut speciosior triumphus intravit. Ante hunc diem nihil nisi pecora Volscorum, greges Sabinorum, carpenta Gallorum, fracta Samnitum arma vidisses : tum si captivos aspiceres, Molossi, Thessali, Macedones, Bruttius, Apulus atque Lucanus : si pompas, aurum, purpura, signa, tabulæ, tarentinæque deliciæ. Sed nihil libentius populus roma-

de ces monstres si redoutés naguère, et qui, attristés de leur captivité [49], marchaient alors la tête baissée à la suite des coursiers vainqueurs.

XIX. Bientôt toute l'Italie fut paisible. Après Tarente, quel peuple téméraire eût osé s'attaquer aux Romains? Mais ceux-ci poursuivirent les alliés de leurs ennemis. Sempronius dompta les Picentins, et prit Asculum leur capitale. Un tremblement de terre s'étant fait sentir pendant la bataille, le général apaisa la déesse Tellus par la promesse d'un temple.

XX. On réduisit ensuite les Salentins ; leur première ville, Brundisium, avec son vaste port, fut la conquête d'Atilius. Dans cette guerre, la déesse des bergers, Palès, demanda aussi un temple pour prix de la victoire.

XXI. Le dernier peuple de l'Italie, qui se soumit à Rome fut les Volsiniens, les plus riches entre les Étrusques. Ils implorèrent notre secours pour réduire leurs affranchis, qui, abusant contre leurs maîtres de la liberté qu'ils avaient obtenue, s'étaient emparés du pouvoir, et dominaient dans la république. Fabius Gurgès châtia leur insolence.

XXII. C'est là le second âge et comme l'adolescence du peuple romain. Il est dans sa force, dans sa fleur ; il bouillonne, il fermente. Il conserve encore quelque chose de la rudesse pastorale de ses ancêtres ; il respire une fierté indomptée : tantôt les soldats

nus aspexit, quam illas, quas timuerat, cum turribus suis belluas : quæ, non sine censu captivitatis, summissis cervicibus, victores equos sequebantur.

XIX. Omnis mox Italia pacem habuit. Qui enim post Tarentum auderent? nisi quod ultro persequi socios hostium placuit. Domiti ergo Picentes, et caput gentis Asculum Sempronio duce, qui, tremente inter prœlium campo, Tellurem deam, promissa æde, placavit.

XX. Salentini Picentibus additi, caputque regionis Brundisium cum inclyto portu, Marco Atilio duce. Et in hoc certamine, victoriæ pretium templum sibi pastoria Pales ultro poposcit.

XXI. Postremi Italicorum in fidem venere Volsinii, opulentissimi Etruscorum, implorantes opem adversus servos quondam suos, qui libertatem a dominis datam in ipsos erexerant, translataque in se republica dominabantur. Sed hi quoque, duce Fabio Gurgite, pœnas dederunt.

XXII. Hæc est secunda ætas populi romani, et quasi adolescentia, qua maxime viruit, et quodam flore virtutis exarsit ac ferbuit. Ita quæ inerat quædam adhuc ex pastoribus feritas, quiddam spirabat indomitum. Inde est,

de Posthumius, frustrés du butin qu'il leur avait promis, se révoltent et lapident leur général; tantôt l'armée d'Appius Claudius refuse de vaincre quand la victoire lui est offerte; ou bien, soulevé par Volero, le peuple déclare qu'il ne prendra point les armes, et brise les faisceaux du consul. Souvent les plus illustres patriciens expient dans l'exil leur résistance aux volontés de la multitude : ainsi fut banni Coriolan [50], qui demandait impérieusement la culture des terres, et qui, non moins extrême que le peuple, eût vengé cruellement son injure, si les larmes de Véturie sa mère n'eussent désarmé ce redoutable patricien, prêt à planter ses étendards sur les murs de sa ville natale. Ainsi fut banni le grand Camille, soupçonné de n'avoir point fait une juste répartition du butin de Véies entre le peuple et l'armée. Mais Camille, meilleur citoyen que Coriolan, du lieu de son exil veillait sur la patrie : il entendit sa voix suppliante, et vint la délivrer des Gaulois.

XXIII. Il s'éleva aussi entre le peuple et le sénat des divisions également injustes et funestes : ce fut alors qu'abandonnée d'une partie de ses enfants, Rome se vit menacée d'être changée en solitude et ensevelie sous ses ruines. Les créanciers tyrannisaient leurs débiteurs, les battaient de verges, les traitaient en esclaves : ces rigueurs barbares firent éclater les premiers troubles. Le peuple prit les armes et se retira sur le mont Sacré. Ce ne fut qu'avec peine, et après avoir obtenu le tribunat [51], qu'il se laissa ramener par l'autorité de Menenius Agrippa. Nous avons encore

quod exercitus Posthumium imperatorem, inficiantem quas promiserat prædas, facta in castris seditione, lapidavit; quod sub Appio Claudio noluit vincere hostem, quum posset; quod, duce Volerone, detrectantibus plerisque militiam, fracti consulis fasces : inde, quod clarissimos principes, quum adversarentur voluntati suæ, exsulatione mulctavit, ut Coriolanum, colere agros jubentem; nec minus ille ferociter injuriam armis vindicasset, nisi quod jam inferentem signa filium mater Veturia lacrymis suis exarmavit; ut ipsum Camillum, quod inique inter plebem et exercitum divisisse veientem prædam videretur. Sed hic melior in capta Urbe consenuit, et mox supplices de hoste Gallo vindicavit.

XXIII. Cum senatu quoque vehementius æquo bonoque certatum est, adeo ut, relictis sedibus, solitudinem et interitum patriæ suæ minaretur. Prima discordia ob impotentiam feneratorum; quibus in terga quoque serviliter sævientibus, in Sacrum montem plebs armata secessit, ægreque, nec nisi tribunos impetrasset, Menenii Agrippæ, facundi et sapientis viri, auctoritate

l'antique apologue qui, dans la bouche de cet homme éloquent et sage, contribua puissamment à rétablir la concorde. « Un jour, dit-il, les membres conspirèrent contre l'estomac, se plaignant que lui seul fût oisif, tandis qu'ils avaient tous des fonctions à remplir. Mais, devenus languissants et débiles après ce divorce funeste, ils se hâtèrent de faire la paix, ayant senti qu'ils devaient, au travail de l'estomac, le sang qui, formé du suc des aliments, se répandait ensuite dans leurs veines. »

XXIV. La licence des décemvirs enfanta dans le sein de Rome la seconde sédition. Le peuple ayant choisi dix des principaux citoyens pour rédiger les lois apportées de la Grèce, ils avaient renfermé dans les Douze Tables le corps entier de la jurisprudence romaine. Leur tâche était remplie; mais, nouveaux Tarquins, ils s'attachent au pouvoir avec fureur, et prétendent garder les faisceaux. Le plus audacieux de tous, Appius, convoite insolemment une jeune Romaine d'une naissance libre, et veut la déshonorer, oubliant et Lucrèce, et les rois, et le code des lois qu'il a composé lui-même. Virginius entend l'injuste arrêt qui condamne sa fille; il la voit traînée en servitude : il n'hésite pas; au milieu du Forum, il la tue de sa propre main, et, guidant ensuite ses compagnons d'armes sur le mont Aventin, il assiége les décemvirs, et la tyrannie vient expirer dans les prisons et dans les fers.

XXV. Ce fut l'ambition des hautes alliances et la prétention de

revocata est. Exstat orationis antiquæ satis efficax ad concordiam fabula, qua « dissedisse inter se quondam humanos dixit artus, quod, omnibus opere fungentibus, solus venter immunis ageret; deinde moribundos a sejunctione rediisse in gratiam, quando sensissent, quod opera ejus redactis in sanguinem cibis irrigarentur. »

XXIV. Secundam in Urbe media decemviratus libido conflavit. Allatas a Græcia leges decem principes lecti, jubente populo, conscripserant, ordinataque erat in Duodecim Tabulis tota justitia, quum tamen traditos fasces regio quodam furore retinebant. Ante ceteros Appius eo insolentiæ elatus est, ut ingenuam virginem stupro destinaret, oblitus et Lucretiæ, et regum, et juris, quod ipse composuerat. Itaque, quum oppressam judicio filiam trahi in servitutem videret Virginius pater, nihil cunctatus, in medio Foro manu sua interfecit, admotisque signis commilitonum, totam eam dominationem obsessam armis, in carcerem et catenas ab Aventino monte detraxit.

XXV. Tertiam seditionem excitavit matrimoniorum dignitas, ut plebeii cum

mêler leur sang à celui des patriciens, qui poussa les plébéiens à la troisième sédition. Le tribun Canuleius en alluma les feux sur le mont Janicule.

XXVI. La quatrième fut excitée par la passion des honneurs, le peuple voulant avoir part aux magistratures. Fabius Ambustus avait marié ses deux filles, l'une à Sulpicius, d'origine patricienne, l'autre au plébéien Stolon. Celle-ci, entendant un jour, dans la maison de sa sœur, le bruit des faisceaux, inconnu dans la sienne, en parut effrayée : ce fut, pour sa sœur, le sujet de railleries offensantes. Aussi, son époux irrité, étant parvenu au tribunat, força la résistance des sénateurs et assura au peuple le partage des honneurs et des magistratures.

Au reste, jusque dans les soulèvements, le peuple roi est digne de quelque admiration. Il a combattu tour à tour pour établir son indépendance, pour venger la pudeur outragée, pour maintenir la dignité de son origine, pour s'ouvrir la route des honneurs. Mais ses soins les plus vigilants, comme son ardeur la plus vive, ont toujours été pour la liberté. Son incorruptible patriotisme n'a jamais vendu ce précieux trésor aux largesses des citoyens pervers. qui, de temps à autre, devaient apparaître au sein d'une nation nombreuse, et toujours croissante. Spurius Cassius et Melius, soupçonnés de tendre à la tyrannie, l'un par la proposition de la loi Agraire, l'autre par ses libéralités, furent mis à mort sans ju-

patriciis jungerentur : qui tumultus in monte Janiculo, duce Canuleio, tribuno plebis, exarsit.

XXVI. Quartam honorum cupido, ut plebeii quoque magistratus crearentur. Fabius Ambustus, duarum pater, alteram Sulpicio patricii sanguinis dederat, alteram plebeio Stoloni. Qui, quum uxor ejus, quod lictoriæ virgæ sonum ignotum penatibus suis expaverat, a sorore satis insolenter irrisa, injuriam non tulit. Itaque nactus tribunatum, honorum et magistratuum consortium, quamvis invito senatu, extorsit.

Verum in his ipsis seditionibus principem populum non immerito suspexeris. Siquidem nunc libertatem, nunc pudicitiam, tum natalium dignitatem, honorum decora et insignia vindicavit; interque hæc omnia nullius acrior custos, quam libertatis, fuit, nullaque in pretium ejus potuit largitione corrumpi, quum, ut in magno, et in dies majore populo, interim perniciosi cives existerent. Spurium Cassium Agraria lege, Mælium largitione suspectum regiæ

gement. Ce fut le père même de Spurius qui se chargea de son supplice; Melius, sur la place publique, par l'ordre de Quintius Cincinnatus, tomba sous les coups de Servilius Ahala. Le sauveur même du Capitole, après avoir acquitté les dettes d'un grand nombre de citoyens, alarma l'égalité républicaine par ses hauteurs et sa fierté : Manlius fut précipité de cette citadelle qu'il avait défendue.

Tel fut le peuple romain dans la guerre et dans la paix, au dedans et au dehors, pendant la ferveur orageuse de son adolescence, c'est-à-dire, pendant le second âge de l'empire, intervalle durant lequel ses armes soumirent toute l'Italie, depuis les Alpes jusqu'au détroit de Sicile.

dominationis, præsenti morte mulctavit. Ac de Spurio quidem supplicium pater ipsius sumpsit : hunc Quintii dictatoris imperio, in medio Foro magister equitum Servilius Ahala confodit. Manlium vero, Capitolii vindicem, quia plerosque debitorum liberaverat, altius se et incivilius efferentem, ab illa, quam defenderat, arce dejecit.

Talis domi ac foris, talis pace belloque populus romanus, fretum illud adolescentiæ, id est, secundum imperii ætatem habuit, in qua totam inter Alpes fretumque Italiam armis subegit.

LIVRE DEUXIÈME

I. L'Italie est domptée et soumise. Le peuple romain, qui compte environ cinq cents ans de durée, a vu sa puissance s'accroître avec honneur. Brillant de vigueur et de jeunesse, il peut désormais embrasser l'univers. Aussi, par une étonnante destinée, ce même peuple qui, pendant près de cinq siècles, avait lutté contre ses voisins, tant il était difficile de donner un maître à l'Italie! n'emploie que les deux cents années suivantes pour promener la guerre et la victoire dans l'Europe, l'Asie, l'Afrique et le monde entier.

II. Comme un incendie, après avoir ravagé les forêts qu'il rencontre, si un fleuve se présente, est forcé de suspendre le cours de sa fureur; ainsi, vainqueur de l'Italie, et maître de toutes les terres jusqu'au détroit, le peuple romain s'arrêta un moment. Mais bientôt il tourne ses regards vers la Sicile; c'est une riche proie placée sous sa main : séparée et comme arrachée de l'Italie qu'il possède [1], il brûle de s'en emparer et de la rendre au continent : les armes feront ce que ne peuvent faire les ponts ni les chaussées.

LIBER SECUNDUS

I. Domita subactaque Italia, populus romanus prope quingentesimum annum agens, quum bona fide adolevisset, si quod est robur, si qua juventas, tum ille vere robustus et juvenis, et par orbi terrarum esse cœpit. Ita, mirum et incredibile dictu! qui prope quingentis annis domi luctatus est (adeo difficile fuerat dare Italiæ caput), his ducentis annis qui sequuntur, Africam, Europam, Asiam, totum denique orbem terrarum bellis victoriisque peregravit.

II. Igitur victor Italiæ populus, quum a terra fretum usque venisset, more ignis, qui obvias populatus incendio silvas, interveniente flumine abrumpitur, paulisper substitit. Mox, quum videret opulentissimam in proximo prædam quodam modo Italiæ suæ abscissam et quasi revulsam, adeo cupiditate ejus exarsit, ut quatenus nec mole jungi, nec pontibus posset, armis belloque jungenda et ad continentem suum revocanda videretur.

L'occasion s'en présente, et les destins ouvrent d'eux-mêmes la route à cette conquête. Messine, ville de Sicile, alliée des Romains, se plaignit à eux de la tyrannie des Carthaginois. Rome et Carthage aspiraient toutes deux à la possession de la Sicile; toutes deux, dans le même temps, s'agitaient d'une ardeur et d'une puissance égales pour la domination de l'univers.

Rome prit donc les armes, sous prétexte de secourir ses alliés, mais en effet pour saisir une proie qui tentait ses désirs [2]. Après les premières alarmes inspirées aux Romains par un nouveau genre de guerre, ce peuple grossier, ce peuple pasteur, qui n'avait jamais quitté la terre, montra bientôt, tant on puise de confiance dans le sentiment de ses forces! qu'il est indifférent, pour une nation brave, de combattre à cheval ou sur des vaisseaux, sur terre ou sur mer.

Sous le consulat d'Appius Claudius, les Romains affrontèrent, pour la première fois, ce détroit fameux par ses monstres fabuleux et par l'agitation tumultueuse de ses ondes. Mais la violence du courant, loin d'effrayer ces guerriers intrépides, leur paraît un bienfait de la fortune : ils s'élancent avec rapidité; et soudain Hiéron, roi de Syracuse, succombe à leur attaque impétueuse : ce prince, de son propre aveu, fut vaincu avant d'avoir vu l'ennemi.

Rome osa même livrer des batailles navales sous les consuls Duillius et Cornelius. La rapide création de notre flotte fut le pré-

Sed ecce, ultro ipsis viam pandentibus fatis, nec occasio defuit, quum de Pœnorum impotentia fœderata Siciliæ civitas Messana quereretur. Affectabat autem, ut Romanus, ita Pœnus Siciliam; et, eodem tempore, paribus uterque votis ac viribus imperium orbis agitabat.

Igitur specie quidem socios juvandi, re autem sollicitante præda, quanquam territaret novitas rei, tanta in virtute fiducia est! ille rudis, ille pastorius populus, vereque terrester, ostendit nihil interesse virtutis, equis an navibus, terra an mari dimicaretur.

Appio Claudio consule, primum fretum ingressus est, fabulosis infame monstris, æstuque violentum; sed adeo non est exterritus, ut illam ipsam ruentis æstus violentiam pro munere amplecteretur : statimque ac sine mora Hieronem, syracusanum regem, tanta celeritate vicit, ut ille ipse se prius victum, quam hostem videret, fateretur.

Duillio Cornelioque consulibus, etiam mari congredi ausus est, quum qui-

sage de la victoire[3]. Deux mois après qu'on eut porté la hache dans les forêts, cent soixante vaisseaux furent à l'ancre sur le rivage; comme si les arbres n'eussent point été façonnés par la main de l'homme, et que la faveur des dieux les eût transformés en navires, par une subite métamorphose.

Ce fut un merveilleux spectacle, de voir nos bâtiments pesants et lourds, arrêter de légers vaisseaux qui semblaient voler sur les ondes. Alors devinrent inutiles aux Carthaginois leur expérience nautique, leur habileté, soit à désemparer les galères ennemies, soit à éviter par une fuite agile le choc de leurs éperons, lorsque tombèrent sur eux ces mains de fer, et ces redoutables machines dont ils se moquaient avant l'action, et qui les forcèrent de combattre comme sur terre. La flotte ennemie fut coulée à fond ou mise en fuite, et les Romains, vainqueurs près des îles Lipara, célébrèrent, pour la première fois, un triomphe maritime. Quelle ne fut pas leur allégresse! Duillius, qui commandait la flotte, non content d'un honneur passager, voulut que, durant toute sa vie, lorsqu'il reviendrait de souper chez ses amis, on le reconduisît à sa maison, à la lueur des flambeaux, et au son des flûtes, comme s'il eût triomphé chaque jour. Une victoire si complète fit paraître léger l'échec de l'autre consul, Cornelius Asina, qui, attiré à une conférence trompeuse, y fut surpris et lâchement accablé : monument de la perfidie punique!

dem ipsa velocitas classis comparatæ, victoriæ auspicium fuit. Intra enim sexagesimum diem, quam cæsa silva fuerat, centum sexaginta navium classis in anchoris stetit, ut non arte factæ, sed quodam munere deorum conversæ in naves atque mutatæ arbores viderentur.

Prœlii vero forma mirabilis, quum illas celeres volucresque hostium naves, hæ graves tardæque comprehenderent. Longe illis nauticæ artes, detergere remos, et ludificari fuga rostra. Injectæ enim ferreæ manus, machinæque aliæ, ante certamen multum ab hoste derisæ, coactique hostes quasi in solido decernere. Victor ergo apud Liparas, mersa et fugata hostium classe, primum illum maritimum egit triumphum. Cujus quod gaudium fuit! quum Duillius imperator, non contentus unius diei triumpho, per vitam omnem, ubi a cœna rediret, prælucere funalia, præcinere sibi tibias jussit, quasi quotidie triumpharet. Præ tanta victoria leve hujus prœlii damnum fuit. Alter consulum interceptus Asina Cornelius, qui simulato colloquio evocatus, atque ita oppressus fuit, perfidiæ punicæ documentum.

Le dictateur Calatinus chassa presque toutes les garnisons carthaginoises, entre autres celles d'Agrigente, de Drépane, de Panorme, d'Eryx et de Lilybée. Une fois, cependant, l'armée romaine fut en péril, vers le bois de Camerinum ; mais elle fut sauvée par le courage héroïque du tribun militaire Calpurnius Flamma, qui, suivi de trois cents soldats d'élite, s'empara d'une hauteur d'où les ennemis menaçaient notre armée, et, par cette diversion heureuse, lui donna le temps de s'échapper. Le succès de cette action éclatante égala Calpurnius au héros des Thermopyles. Le Romain eut même un avantage sur le Spartiate : s'il ne traça pas de caractères avec son sang, il ne fut point victime de son audace, et survécut à son dévouement.

La Sicile étant réduite en province romaine, et devenue, pour ainsi dire, un faubourg de Rome, la guerre s'étend plus loin : le consul Cornelius Scipion passe en Sardaigne, et de là dans la Corse, qui en est comme une dépendance, épouvante ces îles' l'une, par la ruine d'Olbia, l'autre, par celle d'Alérie, soumet partout les Carthaginois et sur terre et sur mer, et bientôt n'a plus à subjuguer que l'Afrique même.

Déjà, sous la conduite de M. Attilius Regulus, la guerre traversait les flots, et menaçait l'Afrique [4]. Plus d'un soldat tremblait au seul nom de la mer punique, et le tribun Mannius augmentait encore leur terreur. Le général le menace de la hache, réprime sa désobéissance, et l'enhardit contre les orages par l'effroi de la

Calatino dictatore, fere omnia præsidia Pœnorum, Agrigento, Drepanis, Panormo, Eryce, Lilybæo detraxit. Trepidatum est semel circa Camerinensium saltum ; sed eximia virtute Calpurnii Flammæ, tribuni militum, evasimus, qui lecta trecentorum manu, infestum et insessum ab hostibus tumulum occupavit, adeoque moratus hostem, dum exercitus omnis evaderet; ac sic pulcherrimo exitu Thermopylarum et Leonidæ famam adæquavit : hoc illustrior noster, quod expeditioni tantæ superfuit et supervixit, licit nihil scripserit sanguine.

Lucio Cornelio Scipione, quum jam Sicilia suburbana esset populi romanprovincia, serpente latius bello, Sardiniam, annexamque Corsicam transit : Olbiæ hic, ibi Aleriæ urbis excidio incolas terruit, adeoque omnes terra marique Pœnos expugnavit, ut jam victoriæ nihil nisi Africa ipsa restaret.

Marco Attilio Regulo duce, jam in Africam navigabat bellum. Ne deerant, qui ipso punici maris nomine ac terrore deficerent, augente insuper tribuno Mannio metum, in quem, nisi paruisset, securi districta, imperator metu

mort. Bientôt les vents et les rames donnent à la flotte un rapide essor. Carthage se trouble à notre approche; et peu s'en faut que, surprise les portes ouvertes, elle ne tombe en notre pouvoir. La ville de Clypea, qui se présente la première sur le rivage d'Afrique, dont elle est comme la citadelle et l'observatoire, fut aussi notre première conquête : cette place et plus de trois cents autres forteresses furent dévastées.

Avec les hommes, on eut des monstres à combattre. Un serpent, d'une grandeur prodigieuse, que l'Afrique semblait avoir produit pour sa vengeance, désola le camp romain sur les rives du Bagradas [5]. Mais Regulus triomphe de tout; il envoie au loin la terreur de son nom; les guerriers de Carthage, généraux et soldats, tombent sous ses coups ou dans ses fers; une flotte, chargée d'un butin immense, riche matière d'un triomphe, annonce à Rome les exploits du vainqueur; enfin, la reine de l'Afrique, le centre de la guerre, Carthage même est assiégée, et Regulus est à ses portes.

Ici la fortune s'éloigna de nous un moment : révolution passagère, destinée seulement à multiplier les exemples de cette vertu romaine, dont toute la grandeur éclate dans les calamités. Carthage ayant demandé des secours étrangers, Lacédémone lui envoya Xantippe, habile capitaine, dont l'expérience nous enleva la victoire. L'intrépide consul resta vivant aux mains de l'ennemi :

mortis navigandi fecit audaciam. Mox ventis remisque properatum est, tantusque terror hostici adventus Pœnis fuit, ut apertis pæne portis Carthago caperetur. Prima belli præmium fuit civitas Clypea : prima enim a punico litore quasi arx et specula procurrit. Et hæc, et trecenta amplius castella vastata sunt.

Nec cum hominibus, sed cum monstris quoque dimicatum est, quum, quasi in vindictam Africæ nata, miræ magnitudinis serpens posita apud Bagradam castra vexaret. Sed omnium victor Regulus, quum terrorem nominis sui late circumtulisset, quumque magnam vim juventutis, ducesque ipsos aut cecidisset, aut haberet in vinculis, classemque, ingenti præda onustam et triumpho gravem, in Urbem præmisisset, etiam ipsam, belli caput, Carthaginem urgebat obsidio, ipsisque portis inhærebat.

Hic paululum circumacta fortuna est, tantum ut plura essent romanæ virtutis insignia, cujus fere magnitudo calamitatibus approbatur. Nam conversis ad externa auxilia hostibus, quum Xantippum illis ducem Lacedæmon misisset, a viro militiæ peritissimo vincimur. Tum fœda clade, Romanisque usu

catastrophe déplorable, et nouvelle encore dans nos annales. Mais sa grande âme égala son infortune. Rien ne put l'ébranler, ni sa prison de Carthage, ni la mission qu'il accepta. Il combattit lui-même les propositions que Carthage l'avait chargé de porter au sénat, et il s'opposa à la conclusion de la paix, et à l'échange des prisonniers, qui assurait sa délivrance. Ni son retour volontaire chez les Carthaginois, ni les horreurs de sa prison [6], ni l'infamie de son supplice, ne portèrent atteinte à sa gloire. Que dis-je ? Regulus en fut plus admirable ; le vaincu fut plus grand que ses vainqueurs, et, n'ayant pas triomphé de Carthage, il triompha de la fortune.

Le peuple romain poursuivit la vengeance de Regulus avec plus d'ardeur et d'acharnement que la victoire même. Les Carthaginois, devenus plus fiers, avaient reporté la guerre en Sicile ; le consul Metellus en fit un tel carnage près de Panorme, qu'ils abandonnèrent leurs desseins sur cette île. La prise d'environ cent éléphants attesta la grandeur de cette victoire : à la multitude de ces animaux, on eût dit que c'était un troupeau pris à la chasse, et non pas à la guerre.

Le consul Appius Claudius fut vaincu moins par les ennemis que par les dieux mêmes, dont il avait méprisé les auspices ; sa flotte fut submergée à l'endroit même où il avait fait jeter les poulets sacrés qui lui défendaient de combattre [7].

incognita, vivus in manus hostium venit fortissimus imperator. Sed ille quidem par tantæ calamitati fuit. Nam nec punico carcere infractus est, nec legatione suscepta. Quippe diversa, quam hostes mandaverant, censuit, ne pax fieret, nec commutatione captivorum reciperetur. Sed nec illo voluntario ad hostes suos reditu nec ultimo sive carceris, sive crucis supplicio deformata majestas ; imo his omnibus admirabilior : quid aliud quam victus de victoribus, atque etiam, quia Carthago non cesserat, de fortuna triumphavit?

Populus autem romanus multo acrior infestiorque pro ultione Reguli, quam pro victoria fuit. Metello igitur consule, spirantibus altius Pœnis, et reverso in Siciliam bello, apud Panormum sic hostes cecidit, ut ne amplius eam insulam cogitarent. Argumentum ingentis victoriæ, centum circiter elephantorum captivitas ; sic quoque magna præda, ac si gregem illum non bello, sed venatione cepisset.

Appio Claudio consule, non ab hostibus, sed a diis ipsis superatus est, quorum auspicia contempserat ; ibi statim classe demersa, ubi ille præcipitari pullos jusserat, quod pugnare ab his vetaretur.

Le consul M. Fabius Butéon défit sur la mer d'Afrique, auprès d'Égimure, une flotte carthaginoise qui cinglait à pleines voiles vers l'Italie. Quel triomphe nous fut ravi par la tempête, lorsque notre flotte, chargée de riches dépouilles, battue par les vents contraires, remplit des débris de son naufrage l'Afrique, les Syrtes, tous les empires de la terre et les rivages des îles ! Malheur déplorable, sans doute, mais qui ne fut pas sans gloire pour le peuple romain : la victoire du moins ne lui fut arrachée que par la tempête : son triomphe ne lui fut ravi que par un naufrage ; ou plutôt, les dépouilles de Carthage, flottant sur les ondes et se brisant contre tous les promontoires et toutes les îles, allèrent annoncer à l'univers le triomphe du peuple roi.

La guerre fut enfin terminée par le consul Lutatius, près des îles Égates. Jamais bataille navale ne fut plus terrible. La flotte ennemie, surchargée de vivres, de machines, d'armes et de soldats, semblait porter Carthage toute entière ; et c'est ce qui causa sa perte. La flotte romaine, leste, agile et légère, offrait en quelque sorte l'image d'une armée de terre. Ce fut comme un combat de cavalerie ; nos vaisseaux obéissaient à la rame, ainsi que les chevaux au frein ; et leurs mobiles éperons multipliaient leurs atteintes avec tant d'art, qu'ils semblaient animés. Aussi la flotte carthaginoise fut écrasée en un moment, et couvrit de son naufrage toute la mer qui sépare la Sicile et la Sardaigne. Cette vic-

Marco Fabio Buteone consule, classem hostium in Africo mari apud Ægimurum, jam in Italiam ultro navigantem cecidit. Quantus, o! tunc triumphus tempestate intercedit, quum opulenta præda classis, adversis acta ventis, naufragio suo Africam et Syrtes, et omnium ripas gentium, et insularum litora implevit ! Magna clades, sed non sine aliqua principis populi dignitate, interceptam tempestate victoriam, et triumphum periisse naufragio; et tamen quum punicæ predæ omnibus promontoriis insulisque frustarentur et fluitarent, populus romanus et sic triumphavit.

Lutatio Catulo consule, tandem bello finis impositus apud insulas, quibus, nomen Ægates. Nec major alias in mari pugna; quippe commeatibus, exercitu, propugnaculis, armis gravis hostium classis, et in ea quasi tota Carthago, quod ipsum exitio fuit. Romana classis prompta, levis, expedita, et quodam genere castrensis, ad similitudinem pugnæ equestris, sic remis, quasi habenis agebatur, et in hos vel in illos mobilia rostra speciem viventium præferebant. Itaque momento temporis laceratæ hostium rates, totum inter Siciliam Sariniamque pelagus naufragio suo operuerunt. Tanta denique fuit illa victoria,

toire fut si décisive, que les Romains ne pensèrent plus à renverser la ville ennemie. La ruine de sa citadelle et de ses murs leur parut une rigueur inutile ; Carthage avait été détruite sur la mer.

III. La première guerre punique fut suivie d'un court intervalle de repos, pendant lequel Rome sembla reprendre haleine. En déposant les armes, elle voulut qu'un éclatant témoignage attestât la sincérité de ses dispositions pacifiques; alors, pour la première fois depuis Numa, le temple de Janus fut fermé : mais on le rouvrit aussitôt; car déjà les Liguriens, déjà les Gaulois Insubriens, et les Illyriens même osaient nous provoquer. Un dieu semblait animer perpétuellement aux combats toutes ces nations situées au pied des Alpes, dans les défilés de l'Italie, pour ne point laisser languir nos armes dans la rouille et la poussière. Ces ennemis de tous les jours, ces ennemis domestiques, formaient nos jeunes guerriers à la pratique des combats, et la valeur romaine s'aiguisait, comme l'acier sur la pierre, par une lutte éternelle avec ces peuples.

Les Liguriens cachés au pied des Alpes, entre le Var et la Macra, dans des lieux hérissés de buissons sauvages, étaient plus difficiles à trouver qu'à vaincre; races d'hommes agiles et infatigables, peuples moins guerriers que brigands, qui mettaient leur confiance dans la vitesse de leur fuite et la profondeur de leurs retraites. Tous ces farouches montagnards, Salyens, Décéates,

ut de exscindendis hostium mœnibus non quæreretur. Supervacuum visum est in arcem murosque sævire, quum jam in mari esset deleta Carthago.

III. Peracto punico bello, secuta est brevis sane, et quasi ad recipiendum spiritum, requies, argumentumque pacis, et bona fide cessantium armorum, tunc primum post Numam clausa porta Jani fuit; sed statim ac sine mora patuit. Quippe jam Ligures, jam Insubres Galli, necnon et Illyrii lacessebant : sic desub Alpibus, id est, desub ipsis Italiæ faucibus gentes, deo quodam assidue incitante, ne rubiginem scilicet ac situm arma sentirent : denique utrique quotidiani, et quasi domestici hostes tirocinia militum imbuebant, nec aliter utraque gente, quam quasi cote quadam, populus romanus ferrum suæ acuebat virtutis.

Ligures imis Alpium jugis adhærentes, inter Varum et Macram flumen, implicitosque dumis silvestribus, major aliquanto labor erat invenire, quam vincere. Tuti locis et fuga, durum atque velox genus, ex occasione magis latrocinia, quam bella faciebat. Itaque quum diu multumque eluderent Salyi,

Oxybiens, Euburiates, Ingaunes, échappèrent longtemps à nos armes : enfin, le consul Fulvius incendia leurs repaires ; Bébius les fit descendre dans la plaine, et Posthumius les désarma complétement, leur laissant à peine du fer pour labourer leurs champs.

IV. Les Gaulois Insubriens, et les autres peuples des Alpes, ont l'intrépidité des bêtes féroces et la stature des géants. Mais l'expérience l'a prouvé ; plus qu'hommes dans le premier choc, ils sont moins que femmes dans le second. Nourris sous le ciel humide des Alpes, ils ressemblent aux neiges de ces montagnes. A peine échauffés par le combat, ils fondent en sueur ; et, à la moindre agitation, ils s'amollissent, comme la neige aux rayons du soleil. Ils avaient souvent fait le serment, et ils le renouvelèrent sous leur chef Britomare, de ne point délier leurs baudriers qu'ils n'eussent escaladé le Capitole. En effet Émilius, leur vainqueur, les détacha dans le temple même. Bientôt après, conduits par Arioviste, ils vouèrent à leur dieu Mars [8] un collier réservé des dépouilles de nos soldats. Jupiter s'empara de ce vœu, et le consul Flaminius lui consacra en trophée les colliers d'or des Gaulois. Enfin, sous le roi Viridomare, ils avaient promis à Vulcain les armes de nos guerriers. Vaine promesse ! Marcellus, au contraire, immole le roi barbare, suspend ses armes au Capitole, et Jupiter Férétrien reçoit cette troisième offrande depuis Romulus, père des Romains [9].

Deceates, Oxybii, Euburiates, Ingauni, tandem Fulvius latebras eorum ignibus sepsit : Bæbius in plana deduxit : Posthumius ita exarmavit, ut vix reliquerit ferrum, quo terra coleretur.

IV. Gallis Insubribus, et his accolis Alpium, animi ferarum, corpora plus quam humana erant. Sed (experimento deprehensum est) sicut primus impetus eis major quam virorum est, ita sequens minor quam feminarum. Quippe alpina corpora, humenti cœlo educata, habent quiddam simile nivibus suis ; quæ mox ut caluere pugna, statim in sudorem eunt, et levi motu, quasi sole, laxantur. Hi sæpe et alias, sed Britomaro duce, non prius soluturos se baltea, quam Capitolium ascendissent, juraverant. Factum est : victos enim Æmilius in Capitolio discinxit. Mox, Ariovisto duce, vovere de nostrorum militum præda Marti suo torquem. Intercepit Jupiter votum : nam de torquibus eorum aureum tropæum Jovi Flaminius erexit. Viridomaro duce, romana arma Vulcano promiserant ; aliorsum vota ceciderunt : occiso enim rege, Marcellus tertia post Romulum patrem Feretrio arma Jovi suspendit.

V. Les Illyriens ou Liburniens habitent à l'extrémité et au pied des Alpes, entre les fleuves Arsia et Titius, et s'étendent au loin sur toute la côte de la mer Adriatique. Ces peuples, gouvernés par une femme appelée Teutana, non contents de leurs brigandages, ajoutèrent le crime à la licence. Des ambassadeurs leur avaient été envoyés pour demander satisfaction de leurs rapines : ils les font périr, non par le glaive, mais par la hache, comme des victimes; les commandants de nos vaisseaux sont brûlés vifs, et pour comble d'indignité, ils le sont par l'ordre d'une femme. Mais enfin Cn. Fulvius Centimalus dompte ces barbares : les plus illustres têtes de la nation satisfont, en tombant sous la hache, aux mânes de nos ambassadeurs.

VI. A peine avait-on joui de quatre années de paix, depuis la première guerre punique, qu'on vit éclater la seconde, moins longue, il est vrai (elle ne fut que de dix-huit ans), mais bien plus féconde en désastres, et en désastres si terribles, que si l'on compare les pertes des deux peuples, le vainqueur pourra paraître le vaincu. C'était, pour une nation fière, une douleur cuisante, d'être déchue de l'empire de la mer, de la possession de ses îles, et de payer des tributs, au lieu d'en imposer. Annibal, enfant, la main sur les autels, avait juré à son père de venger son pays [10]; il brûlait d'accomplir son serment. Pour faire naître un sujet de guerre, il attaque Sagonte, antique et opulente cité d'Espagne, illustre,

V. Illyrii, seu Liburni sub extremis Alpium radicibus agunt, inter Arsiam, Titiumque flumen, longissime per totum Adriani maris litus effusi. Hi, regnante Teutana muliere, populationibus non contenti, licentiæ scelus addiderunt. Legatos quippe nostros, ob ea quæ deliquerant, jure agentes, ne gladio quidem, sed ut victimas, securi percutiunt, præfectos navium igne comburunt; idque, quo indignius foret, mulier imperabat. Itaque, Cnæo Fulvio Centimalo duce, late domantur. Strictæ in principum colla secures legatorum Manibus litavere.

VI. Post primum punicum bellum, vix quadriennii requies : ecce alterum bellum, minus quidem spatio (nec enim amplius quam XVIII annos habet), sed adeo cladium atrocitate terribilius, ut si quis conferat damna utriusque populi, similior victo sit populus qui vicit.

Urebat nobilem populum ablatum mare, raptæ insulæ, dare tributa, quæ jubere consueverat. Hinc ultionem puer Annibal ad aram patri juraverat : nec morabatur. Igitur in causam belli Saguntus delecta est, vetus Hispaniæ civitas

mais déplorable monument de fidélité aux Romains. Les deux peuples, d'un commun accord, lui avaient garanti son indépendance. Annibal, voulant exciter de nouveaux troubles, rompit l'alliance; et Sagonte, en s'écroulant sous sa main redoutable, et sous celles de ses propres habitants, lui ouvrit le chemin de l'Italie.

Les Romains observent religieusement les traités. En apprenant le danger d'une ville alliée, ils n'oublient point qu'un pacte semblable les unit aux Carthaginois; et, avant de recourir aux armes, ils font entendre, suivant leur coutume, de légitimes plaintes.

Cependant, pressés par la faim, par les béliers et par le fer, les Sagontins succombent après neuf mois de résistance. Leur fidélité se tourne en rage; ils élèvent un immense bûcher sur la place publique, et y périssent avec leurs familles et leurs richesses par le fer et par le feu. Rome demande qu'on lui livre Annibal, l'auteur de ce tragique événement. Les Carthaginois cherchant des détours : « Que tardez-vous? leur dit Fabius, chef de l'ambassade; dans le pli de cette robe, je porte et la guerre et la paix : choisissez. — Guerre! guerre! répondent à grands cris les Carthaginois. — Eh bien! recevez donc la guerre, » reprend Fabius [12]. Puis, secouant sa robe, qui se déploie, il semble déchaîner la guerre au milieu du sénat épouvanté. L'issue de la lutte répondit à ce terrible prélude. La désolation de l'Italie, la captivité de l'A-

et opulenta, fideique erga Romanos magnum quidem, sed triste monumentum: quam in libertatem communi fœdere exceptam Annibal, causas novorum motuum quærens, et suis et ipsorum manibus evertit, ut Italiam sibi rupto fœdere aperiret.

Summa fœderum Romanis religio est. Itaque ad auditum sociæ civitatis obsidium, memores icti cum Pœnis quoque fœderis, non statim ad arma procurrunt, dum prius more legitimo queri malunt.

Interim jam IX mensibus fessi fame, machinis, ferro, versa denique in rabiem fide, immanem in foro excitant rogum; tum desuper se suosque, cum omnibus opibus suis, ferro et igni corrumpunt. Hujus tantæ cladis auctor Annibal poscitur. Tergiversantibus Pœnis, dux legationis, « Quæ, inquit, mora est, Fabius? In hoc ego sinu bellum pacemque porto; utrum eligitis? » Succlamantibus « Bellum! Bellum! igitur, inquit, accipite! » et excusso in media curia togæ gremio, non sine horrore, quasi plane sinu ferret bellum, effudit.

frique, le trépas des rois et des généraux qui parurent dans ce grand démêlé, vengèrent les mânes des Sagontins, comme si leurs dernières imprécations, au milieu de leur fatal incendie et de leur vaste parricide, eussent invoqué ces sanglantes expiations pour le tombeau d'un peuple entier.

A peine, au sein de l'Espagne, s'est soulevée l'effroyable tempête de la guerre punique, à peine s'est allumée au bûcher de Sagonte la foudre dès longtemps destinée aux Romains, tout à coup l'orage s'élance, d'un vol impétueux et rapide ; il sillonne les cimes des Alpes, et du sommet de leurs neiges amoncelées, semble du haut des cieux fondre sur l'Italie. Il épouvante de ses premières explosions les rives du Pô et du Tésin. L'armée de Scipion est mise en fuite ; il est blessé lui-même, et il allait être pris, si son jeune fils, héros sous la robe prétexte, n'eût volé à son secours, et ne l'eût arraché à la mort. C'est lui, c'est ce noble enfant qui croît pour ta ruine, superbe Afrique ; il tirera son nom de tes malheurs.

Au Tésin succéda la Trébie, où le second orage éclata sur le consul Sempronius. Les Carthaginois, profitant habilement d'une journée froide et neigeuse, se chauffèrent et se frottèrent d'huile avant le combat ; et, chose étrange ! des hommes accoutumés au soleil du midi, nous vainquirent par notre hiver même.

Similis exitus belli initio fuit. Nam, quasi has inferias sibi Saguntinorum ultimæ diræ in illo publico parricidio incendioque mandassent, ita Manibus eorum vastatione Italiæ, captivitate Africæ, ducum et regum, qui id gessere bellum, exitio, parentatum est.

Igitur, ubi semel se in Hispania movit illa gravis et luctuosa punici belli vis atque tempestas, destinatumque Romanis jamdiu fulmen saguntino igne conflavit, statim quodam impetu rapta medias perfregit Alpes, et in Italiam ab illis fabulosæ altitudinis nivibus, velut cœlo missa, descendit. Ac primi quidem impetus turbo inter Padum et Ticinum valido statim fragore detonuit. Tunc Scipione duce fusus exercitus ; saucius et ipse venisset in manus hostium imperator, nisi protectum patrem prætextatus admodum filius ab ipsa morte rapuisset. Hic erit Scipio, qui in exitium Africæ crescit, nomen ex malis ejus habiturus.

Ticino Trebia succedit. Hic secunda belli punici procella desævit, Sempronio consule. Tunc callidissimi hostes frigidum et nivalem nacti diem, quum se ignibus prius oleoque fovissent, horribile dictu ! homines a meridie et sole venientes nostra nos hieme vicerunt.

Au lac de Trasimène, Annibal lança son troisième foudre sur nos légions, commandées par Flaminius. Le génie carthaginois se signala par un nouvel artifice. La cavalerie ennemie, couverte par les vapeurs du lac et par les joncs de ses marais, attaqua tout à coup nos troupes par derrière. Nous ne pouvons toutefois nous plaindre des dieux : ils avaient présagé le malheur qui menaçait un chef téméraire. Un essaim d'abeilles s'était posé sur nos drapeaux ; nos aigles avaient refusé d'avancer, et, l'action à peine engagée, on avait ressenti un grand tremblement de terre ; à moins cependant que les tumultueuses évolutions des hommes et des chevaux, et la violente agitation des armes, n'aient produit cet ébranlement du sol.

Une quatrième défaite porta à l'empire un coup presque mortel, dans un village obscur de l'Apulie ; mais la grandeur de notre désastre a sauvé de l'oubli le nom de Cannes, devenu trop fameux par le carnage de quarante mille Romains. Là, tout sembla concourir à la perte de notre malheureuse armée, le général ennemi, la terre, le ciel, l'air, la nature entière. Non content d'avoir rempli notre camp de faux transfuges qui massacrèrent nos soldats par derrière, le rusé Carthaginois, observant le champ de bataille, reconnut que c'était une vaste plaine, brûlante et poudreuse, où soufflait périodiquement un vent d'orient. Il rangea donc son armée de manière à laisser aux Romains tous les désavantages de

Trasimenus lacus tertium fulmen Annibalis, imperatore Flaminio. Ibi quoque ars nova punicæ fraudis. Quippe nebula lacus palustribusque virgultis tectus eques, terga subito pugnantium invasit. Nec de diis possumus queri. Imminentem quippe temerario duci cladem prædixerant insidentia signis examina, et aquilæ prodire nolentes, et commissam aciem secutus ingens terræ tremor, nisi illum horrorem soli equitum virorumque discursus, et mota vehementius arma fecerunt.

Quartum, id est, pæne ultimum vulnus imperii, Cannæ, ignobilis Apuliæ vicus ; sed magnitudine cladis emersit, et XL millium cæde parta nobilitas. Ibi in exitium infelicis exercitus, dux, terra, cœlum, dies, tota denique rerum natura consensit. Siquidem non contentus simulatis transfugis Annibal, qui mox terga pugnantium ceciderunt, insuper callidissimus imperator, patentibus in campis, observato loci ingenio, quod et sol ibi acerrimus, et plurimus pulvis et Eurus ab oriente, quasi ad constitutum, ita instruxit aciem, ut, Romanis adversus hæc omnia adversis, quasi secundum cœlum tenens, vento,

la position; et, comme s'il eût disposé du ciel même, il se donna pour auxiliaires le vent, la poussière et le soleil. Deux grandes armées furent taillées en pièces; l'ennemi s'assouvit de carnage; Annibal même fut obligé d'ordonner aux siens d'épargner les vaincus. Des deux consuls, l'un fut tué, l'autre survécut, et l'on ne sait lequel montra la plus grande âme : Paul Émile eut honte de vivre, Varron ne désespéra pas [13]. Les ondes de l'Aufide longtemps sanglantes, un pont de cadavres élevé par l'ordre d'Annibal sur le torrent de Vergelle, les anneaux de nos chevaliers envoyés en deux boisseaux à Carthage, et les pertes de l'ordre estimées à cette étrange mesure, furent les témoignages de notre défaite.

C'en était fait, Rome touchait à son heure fatale; dans cinq jours Annibal pouvait souper au Capitole, si, comme le dit Maharbal, fils d'Himilcon, Annibal eût su profiter de la victoire aussi bien qu'il savait vaincre. Mais il fut entraîné ailleurs, comme on l'a souvent répété, ou par le destin de la ville éternelle, future souveraine du monde, ou peut-être par son mauvais génie, et par les dieux irrités contre Carthage. Il pouvait profiter de la victoire; il aima mieux en jouir. Au lieu de marcher sur Rome, il parcourut les champs de Capoue et de Tarente : là, son ardeur et celle de son armée se ralentirent dans les délices; et l'on a dit avec raison que dans Capoue Annibal avait trouvé Cannes [14]. Ce héros, que les Alpes n'avaient point effrayé, que le fer n'avait pu

pulvere, sole pugnaret. Itaque duo maximi exercitus cæsi ad hostium satietatem, donec Annibal diceret militi suo : « Parce ferro. » Ducum effugit alter, alter occisus est : dubium uter majore animo. Paulum puduit, Varro non desperavit. Documenta cladis, cruentus aliquandiu Aufidus, pons de cadaveribus jussu ducis factus in torrente Vergelli, modii duo annulorum Carthaginem missi, dignitasque equestris taxata mensura.

Dubium deinde non erat, quin ultimum illum diem habitura fuerit Roma, quintumque intra diem epulari Annibal in Capitolio potuerit, si, quod Pœnum illum dixisse Maharbalem Himilconis ferunt, Annibal quemadmodum sciret vincere, sic uti victoria scisset. Tum quidem illum, ut dici vulgo solet, aut fatum urbis imperaturæ, aut ipsius mens mala, et aversi a Carthagine dii, in diversum abstulerunt. Quum victoria posset uti, frui maluit, relictaque Roma, Campaniam Tarentumque peregrare, ubi mox et ipse et exercitus ardor elanguit, adeo ut vere dictum sit, Capuam Annibali Cannas fuisse. Siquidem

vaincre, le soleil de la Campanie (qui le croirait?), les tièdes fontaines de Baïes le subjuguèrent.

Cependant le peuple romain respire, et semble sortir du tombeau. Il était sans armes, on en tire des temples; sans légions, on affranchit, on enrôle les esclaves; sans trésor public, les sénateurs offrent avec joie leurs richesses, et chacun ne se réserve d'autre or que celui des bulles et d'un seul anneau. Les chevaliers suivent leur exemple; les tribus imitent les chevaliers. Telle est enfin, sous les consuls Levinus et Marcellus, la multitude des dons particuliers, que ni les registres, ni les secrétaires, ne peuvent suffire à l'inscription de ces largesses. En même temps, quelle sagesse dans le peuple pour l'élection des magistrats! Les jeunes gens consultent les vieillards sur le choix des nouveaux consuls : on sentait que, pour combattre un ennemi tant de fois vainqueur et si habile, la prudence n'était pas moins nécessaire que la valeur.

Le premier espoir de la république, ranimée et comme renaissante, fut le grand Fabius : pour lui, le moyen de vaincre fut de ne pas combattre. De là, ce surnom nouveau de *Temporiseur* [15], si salutaire à la république, et celui de *Bouclier de l'empire*, dont la reconnaissance du peuple honora le sauveur de l'État. Il suit et harcèle Annibal par tout le pays des Samnites, dans les bois du

invictum Alpibus, indomitum armis Campaniæ, quis crederet? soles et tepentes fontibus Baiæ subegerunt.

Interim respirare Romanus, et quasi ab inferis emergere. Arma non erant; detracta sunt templis. Deerat juventus; in sacramentum militiæ liberata servitia. Egebat ærarium; opes suas libens senatus in medium protulit, nec præter quod in bullis singulisque annulis erat, quidquam sibi auri reliquere. Eques secutus exemplum, imitatæque equitem tribus. Denique vix suffecere tabulæ, vix scribarum manus, Lævino Marcelloque consulibus, quum privatæ opes in publicum deferrentur. Quid autem? In diligendis magistratibus, quæ centuriarum sapientia, quum juniores a senioribus consilium de creandis consulibus petivere! Quippe adversus hostem toties victorem, tam callidum, non virtute tantum, sed suis etiam pugnare consiliis oportebat.

Prima redeuntis, et, ut sic dixerim, reviviscentis imperii spes Fabius fuit; qui novam de Annibale victoriam commentus est, non pugnare. Hinc illi cognomen novum, et reipublicæ salutare, Cunctator. Hinc illud ex populo, ut imperii scutum vocaretur. Itaque per Samnium totum, per falernos gaura-

Gaurus et de Falerne, et consume, par une sage lenteur, celui que la valeur n'a pu dompter. Bientôt Claudius Marcellus ose affronter et combattre Annibal. Il lui porte un coup terrible, au centre même de sa Campanie[16], et l'arrache au siége de Noles. Sempronius Gracchus ose à son tour le poursuivre à travers la Lucanie, et le serre de près dans sa fuite. Cependant ce général ne commandait qu'une armée d'esclaves; excès d'ignominie né de l'excès de nos malheurs! mais ces esclaves avaient reçu la liberté, et leur courage en avait fait des Romains.

Étonnante confiance, au milieu de tant d'adversités! admirable force d'âme! généreuse audace! Rome, dans sa détresse, peut craindre pour la possession même de l'Italie; ses ennemis, répandus dans la Campanie et l'Apulie, lui présentent le fer prêt à la frapper; l'Afrique elle-même est au sein de l'Italie : cependant Rome soutient tous ces efforts; que dis-je? elle envoie ses légions en Sicile, en Sardaigne, en Espagne; ses armées parcourent le monde.

Marcellus fut chargé de la conquête de la Sicile; elle ne lui résista pas longtemps. Toute l'île fut vaincue dans une seule et même ville. La superbe, l'invincible Syracuse est enfin forcée de céder, malgré le génie d'Archimède. Sa triple enceinte, ses trois forteresses, son port de marbre, et sa fontaine d'Aréthuse tant

nosque saltus sic maceravit Annibalem, ut, qui frangi virtute non poterat, mora comminueretur. Inde, Claudio Marcello duce, etiam congredi ausus est. Cominus venit, et perculit in Campania sua, et ab obsidione Nolæ urbis excussit. Ausus et Sempronio Graccho duce per Lucaniam sequi, et premere terga cedentis : quamvis tunc, o pudor! manu servili pugnaret; nam huc usque tot mala compulerant; sed libertate donati, fecerant de servitute Romanos.

O horribilem in tot adversis fiduciam! O singularem animum ac spiritum populi romani! Tam arctis afflictisque rebus, quum de Italia sua dubitaret, ausus est tamen in diversa respicere, quumque hostes in jugulo per Campaniam Apuliamque volitarent, mediamque jam de Italia Africam facerent, eodem tempore et hunc sustinebat, et in Siciliam, Sardiniam, Hispaniam, divisa per terrarum orbem arma mittebat.

Sicilia mandata Marcello, nec diu restitit. Tota enim insula in una urbe superata est. Grande illud, et ante id tempus invictum caput, Syracusæ, quamvis Archimedis ingenio defenderentur, aliquando cesserunt. Longe illi triplex murus, totidemque arces, portus ille marmoreus, et fons celebratus

vantée [17], ne servirent qu'à désarmer le vainqueur, charmé de la beauté de sa conquête.

Gracchus s'empara de la Sardaigne. Ni le courage féroce de ses peuples, ni la hauteur prodigieuse de ses montagnes, que l'on appelle *les monts insensés*, ne purent la défendre. Toutes ses villes, et Caralis sa capitale, furent traitées avec rigueur : on voulut dompter, par le spectacle douloureux de leur patrie dévastée, des hommes qui se faisaient un jeu de la révolte et de la mort.

Cnéus et Publius Scipion, envoyés en Espagne, l'avaient presque entièremeut arrachée aux Carthaginois. Mais, étant tombés dans les piéges de la perfidie punique, ils perdirent le fruit de leurs victoires. En vain, dans de grandes batailles, ils avaient ruiné les forces de l'ennemi : victimes de la ruse, l'un fut tué en traçant l'enceinte de son camp, l'autre brûlé dans une tour où il s'était réfugié. Alors, pour venger son père et son oncle, le jeune Scipion part avec une armée, Scipion, qui devait rapporter un jour de l'Afrique domptée un surnom si glorieux ; et cette belliqueuse Espagne, fameuse par ses hauts faits et par ses héros, cette pépinière de soldats pour les armées de nos ennemis, cette école du redoutable Annibal, reconquise depuis les Pyrénées jusqu'aux colonnes d'Hercule, jusqu'aux rivages de l'Océan, attesta l'étonnante activité du capitaine romain, et la fortune de ses armes : son activité? quatre ans suffirent pour cette conquête; sa

Arethusæ ; nisi quod haetenus profuere, ut pulchritudini victæ urbis parceretur.

Sardiniam Gracchus arripuit. Nihil illi gentium feritas, insanorumque, nam sic vocantur, immanitas montium profuere. Sævitum in urbes, urbemque urbium Caralim, ut gens contumax vilisque morti, saltem desiderio patrii soli domaretur.

In Hispaniam missi Cnæus et Publius Scipiones, pæne totam Pœnis eripuerant ; sed insidiis punicæ fraudis oppressi, rursus amiserunt, magnis quidem illi prœliis quum punicas opes cecidissent : sed punicæ insidiæ alterum ferro castra metantem, alterum, quum evasisset in turrim, cinctum facibus oppresserunt. Igitur in ultionem patris ac patrui missus cum exercitu Scipio, cui tam grande de Africa nomen fata decreverant, bellatricem illam, viris armisque nobilem Hispaniam, illam seminarium hostilis exercitus, illam Annibalis eruditricem, incredibile dictu ! totam a Pyrenæis montibus in Herculis columnas et Oceanum recuperavit, nescias citius, an felicius : quam velociter, quatuor

fortune? il n'en faut pour preuve qu'une seule ville, Carthagène, assiégée et prise en un jour, et dont la facile réduction présagea celle de Carthage. Cependant la plus grande partie de ces rapides succès doit s'attribuer à la vertueuse continence du général : il rendit aux Barbares leurs enfants captifs et de jeunes filles d'une rare beauté, sans même avoir permis qu'on les amenât en sa présence, de peur d'effleurer, seulement des yeux, leur pureté virginale.

Tandis que le peuple romain poursuivait ses lointaines conquêtes, Annibal, comme attaché aux entrailles de l'Italie, ne pouvait en être arraché. Vingt peuples, déserteurs de notre cause, avaient embrassé la sienne; et ce guerrier infatigable tournait contre l'Italie les forces de ses propres enfants. Cependant nous étions parvenus à le chasser de plusieurs villes et de plusieurs contrées. Tarente était revenue à nous; nous avions même repris Capoue [18], la résidence, le domicile, la seconde patrie d'Annibal, et dont la perte lui fut si douloureuse, qu'il marcha sur Rome avec toutes ses forces. O peuple vraiment digne de l'empire du monde, digne de la faveur des dieux et de l'admiration des hommes! au milieu des alarmes les plus pressantes, il persévère dans ses entreprises; réduit à craindre pour Rome même, il n'abandonne point Capoue. Le consul Appius y reste avec une par-

anni fatentur; quam facile, vel una civitas probat; eodem quippe, quo obsessa est die, capta est, omenque africanæ victoriæ fuit, quod tam facile victa est hispana Carthago. Certum est tamen ad profligandam provinciam maxime profecisse singularem ducis sanctitatem; quippe qui captivos pueros puellasque præcipuæ pulchritudinis Barbaris restituerit, ne in conspectum quidem suum passus adduci, ne quid de virginitatis integritate delibasse saltem oculis videretur.

Hæc inter diversa terrarum populus romanus; nec ideo tamen Italiæ visceribus inhærentem summovere poterat Annibalem. Pleraque ad hostem defecerant, et dux acerrimus contra Romanos italicis quoque viribus utebatur. Jam tamen eum plerisque oppidis et regionibus excusseramus. Tarentus ad nos redierat; jam et Capua, sedes et domus et patria altera Annibalis, tenebatur, cujus amissio tantum Pœno duci dolorem dedit, ut inde totis viribus Romam converteretur. O populum dignum orbis imperio! dignum omnium favore et admiratione hominum ac deorum! Compulsus ad ultimos metus, ab incepto non destitit, et de sua urbe sollicitus, Capuam tamen non omisit;

tie de l'armée; Flaccus conduit l'autre au secours de la patrie : ainsi le peuple romain combat, absent et présent à la fois.

Lorsque Annibal, à trois milles de Rome, levait son camp pour venir l'attaquer, est-il étonnant que les dieux, oui, les dieux eux-mêmes (ne rougissons point de l'avouer), l'aient une seconde fois arrêté! A chacun de ses mouvements, il s'éleva de si violents orages, les cieux versèrent tant de torrents, qu'il semblait qu'une divinité fût descendue sur nos remparts et sur le Capitole pour en écarter l'ennemi. Le Carthaginois prit la fuite : dans sa retraite précipitée, il alla se cacher au fond de l'Italie, trop heureux encore de n'avoir pas courbé sa tête devant les dieux de Rome. Rapportons une circonstance légère en elle-même, mais qui est une preuve manifeste de la grandeur d'âme du peuple romain. Annibal étant à nos portes, le champ où il était campé fut mis à l'encan, et trouva un acheteur : Annibal voulut imiter cette confiance; il mit en vente les comptoirs de nos banquiers; mais personne ne vint aux enchères. Ce fut un présage de la destinée des deux peuples.

Cependant tant de nobles efforts, tant de preuves de la faveur des dieux allaient devenir inutiles. Asdrubal, frère d'Annibal, s'avançait avec une nouvelle armée, pour nous accabler sous le poids d'une nouvelle guerre. La jonction de ces deux généraux eût infailliblement consommé notre ruine. Mais Claudius Néron et

sed parte exercitus sub Appio consule relicta, parte Flaccum in Urbem secuta, absens simul præsensque pugnabat.

Quid ergo miramur moventi castra a tertio lapide Annibali iterum ipsos deos, deos, inquam, nec fateri pudebit, restitisse? Tanta enim ad singulos illius motus vis imbrium effusa, tanta ventorum violentia coorta est, ut divinitus hostem summoveri, neque cœlo, sed ab Urbis ipsius mœnibus et Capitolio ferri videretur. Itaque fugit, et cessit, et in ultimum se Italiæ recepit sinum, quum Urbem tantum non adoratam reliquisset. Parva res dictu, sed ad magnanimitatem populi romani probandam satis efficax; quod illis ipsis, quibus obsidebatur, diebus ager, quem Annibal castris insederat, venalis Romæ fuit, hastæque subjectus invenit emptorem. Voluit Annibal contra fiduciam imitari, subjecitque argentarias Urbis tabernas : nec sector inventus est; ut scias, etiam præsagia fatis fuisse.

Nihil actum erat tanta virtute, tanto favore etiam deorum; siquidem Asdrubal, frater Annibalis, cum exercitu novo, novis viribus, nova belli mole veniebat. Actum erat procul dubio, si vir ille se cum fratre junxisset. Sed hunc

Livius Salinator surprirent Asdrubal, avant même qu'il eût assis son camp. Néron arrêtait Annibal à l'extrémité de l'Italie; Livius, au contraire, s'était dirigé vers la frontière des Alpes. Malgré l'immense intervalle que mettait entre les deux consuls toute la longueur de l'Italie, ils joignent leurs forces avec une célérité et un concert admirable, et tombent inopinément sur Asdrubal, sans qu'Annibal eût soupçonné leur entreprise. A la nouvelle du désastre de son frère, à l'aspect de sa tête sanglante, que les Romains avaient jetée dans son camp, il s'écria, en soupirant : « Je reconnais l'infortune de Carthage [19] : » fatal et premier aveu arraché par la douleur à ce grand capitaine, triste présage du sort qui le menaçait! Dès lors on dut croire, sur la foi d'Annibal, qu'Annibal n'était point invincible. Mais ce n'était point assez pour Rome; toute pleine de la confiance que donne la prospérité, elle ambitionnait l'honneur de vaincre ce terrible ennemi au milieu même de l'Afrique. Scipion entreprend d'y rejeter les horreurs de la guerre, d'imiter Annibal, de venger sur Carthage les maux de l'Italie. Il taille en pièces les armées de Syphax et d'Asdrubal; il brûle deux camps en une seule nuit; et quels camps! quelles armées! Bientôt il n'est plus seulement à trois milles de Carthage; il en bat les portes, il en presse le siége.

C'est donc en vain qu'Annibal s'acharne sur l'Italie, et s'attache

quoque castra metantem Claudius Nero cum Livio Salinatore debellat. Nero in ultimo Italiæ angulo summovebat Annibalem. Livius in diversissimam partem, id est, in ipsas nascentis Italiæ fauces, signa converterat. Tanto, id est, omni, qua longissima Italia, solo interjacente, quo consilio, qua celeritate consules castra conjunxerint, inopinanterque hostem collatis signis compresserint, neque id fieri Annibal senserit, difficile dictu est. Certe Annibal, re cognita, quum projectum fratris caput ad sua castra vidisset : « Agnosco, inquit, infelicitatem Carthaginis. » Hæc fuit illius viri, non sine præsagio quodam fati imminentis, prima confessio. Jam certum erat Annibalem, etiam ipsius confessione, posse vinci. Sed tot rerum prosperarum fiducia plenus populus romanus magni æstimabat, asperrimum hostem in sua Africa debellare. Duce igitur Scipione, in ipsam Africam tota mole conversus, imitari cœpit Annibalem, et Italiæ suæ clades in Africa vindicare. Quas ille, dii boni! Asdrubalis copias, quos Syphacis exercitus fudit! Quæ quantaque utriusque castra facibus illatis una nocte delevit! Denique jam non a tertio lapide, sed ipsas Carthaginis portas obsidione quatiebat.

Sic factum est, ut inhærentem atque incubantem Italiæ extorqueret Anni-

à sa proie ; elle est arrachée de ses mains. Jamais pour l'empire romain ne brilla un plus grand jour que celui où les deux premiers capitaines qu'on eût vus jusqu'alors, et qui aient paru depuis, Annibal, vainqueur de l'Italie, Scipion, vainqueur de l'Espagne, déployèrent leurs enseignes rivales : le combat fut précédé d'une conférence, où ils traitèrent de la paix. A la vue l'un de l'autre, ils restèrent quelque temps immobiles, saisis d'une mutuelle admiration ; mais ils ne purent s'accorder, et la trompette donna le signal. Il est constant, de l'aveu des deux généraux, qu'on ne pouvait, des deux côtés, ni ranger une armée dans un meilleur ordre, ni combattre avec plus d'ardeur. Scipion rendit ce témoignage de l'armée d'Annibal, Annibal de celle de Scipion. Mais le Carthaginois succomba ; l'Afrique fut le prix de la victoire, et le monde entier suivit le sort de l'Afrique.

VII. Carthage vaincue, aucun peuple ne rougit de l'être. Bientôt après, la Macédoine, la Grèce, la Syrie, toutes les autres nations furent entraînées, comme l'Afrique, par le torrent de notre fortune. Les Macédoniens furent soumis les premiers. Ils avaient autrefois aspiré à l'empire de l'univers. Aussi, quoique Philippe occupât alors le trône, les Romains s'attendaient-ils à combattre un Alexandre. Ce fut toutefois le nom de la nation, plutôt que sa puissance, qui donna de l'éclat à cette guerre. Les hostilités eurent pour cause l'alliance contractée par Philippe avec Annibal, durant la domination carthaginoise en Italie. A ce premier motif

balem. Non fuit major sub imperio romano dies, quam ille, quum duo omnium et antea et postea ducum maximi, ille Italiæ, hic Hispaniæ victor, collatis cominus signis direxere aciem. Sed et colloquium fuit inter ipsos de legibus pacis. Steterunt diu mutua admiratione defixi. Ubi de pace non convenit, signa cecinere. Constat utriusque confessione, nec melius instrui aciem, nec acrius posse pugnari. Hoc Scipio de Annibalis, Annibal de Scipionis exercitu prædicaverunt. Sed tamen Annibal cessit, præmiumque victoriæ Africa fuit, et secutus Africam statim terrarum orbis.

VII. Post Carthaginem vinci neminem puduit. Secutæ sunt statim Africam gentes, Macedonia, Græcia, Syria, ceteraque omnia, quodam quasi æstu et torrente fortunæ; sed primi omnium Macedones, affectator quondam imperi populus. Itaque, quamvis tunc Philippus regno præsideret, Romani tamen dimicare sibi cum rege Alexandro videbantur. Macedonicum bellum nomine amplius, quam spectatione gentis, fuit. Causa cœpit a fœdere Philippi, quo rex jam pridem dominantem in Italia Annibalem sibi sociaverat. Postea cre-

se joignirent les plaintes des Athéniens contre les violences du roi, qui, par un sacrilége abus de la victoire, attaquait, dans sa fureur, les temples, les autels et les sépultures mêmes. Le sénat, invoqué par les opprimés, résolut de porter assistance à ces illustres suppliants. Rome était déjà le recours et l'appui des rois, des princes, des peuples et des nations.

Sous le consulat de Lévinus, une flotte romaine parut pour la première fois sur la mer d'Ionie; elle parcourut, comme en triomphe, tous les rivages de la Grèce, étalant les dépouilles de la Sicile, de la Sardaigne, de l'Espagne et de l'Afrique. Un laurier, né sur la poupe du vaisseau prétorien, fut le présage éclatant de la victoire. Attale, roi de Pergame, s'était de lui-même armé pour notre cause. Les Rhodiens, peuple navigateur, nous prêtaient sur la mer le secours de leurs vaisseaux, tandis que tout cédait sur terre aux efforts victorieux du consul et de ses légions. Philippe fut deux fois vaincu, deux fois mis en fuite, deux fois dépouillé de son camp. Mais rien n'effraya plus les Macédoniens que l'horrible profondeur de leurs blessures; au lieu des traits, des flèches, des faibles armes de la Grèce, ils éprouvèrent la force de nos longues javelines, et la pesanteur de nos épées, qui ouvraient de larges chemins à la mort.

Flaminius traversa les monts de Chaonie, inaccessibles jusqu'alors, et, passant le fleuve Aoüs, qui se précipite entre des roches escarpées, il s'ouvrit les barrières de la Macédoine. Y pénétrer, ce

vit, implorantibus Athenis auxilium contra regis injurias, quum ille, ultra jus victoriæ, in templa, aras et sepulcra ipsa sæviret. Placuit senatui opem tantis ferre supplicibus. Quippe jam gentium reges, duces, populi, nationes præsidia sibi ab hac urbe petebant.

Primo igitur, Lævino consule, populus romanus Ionium mare ingressus, tota Græciæ litora veluti triumphanti classe peragravit. Spolia quippe Siciliæ, Sardiniæ, Hispaniæ, Africæ præferebat, et manifestam victoriam nata in prætoria puppe laurus pollicebatur. Aderat sponte in auxilium Attalus, rex Pergamenorum. Aderant Rhodii, nauticus populus, quibus a mari, consule a terris omnia equis virisque quatiente, bis victus rex, bis fugatus, bis exutus castris; quum tamen nihil terribilius Macedonibus fuit ipso vulnerum aspectu, quæ non spiculis, non sagittis, nec ullo græculo ferro, sed ingentibus pilis, nec minoribus adacta gladiis, ultra mortem patebant.

Enim vero, Flaminio duce, invios antea Chaonum montes, Aoumque amnem per abrupta vadentem, id est, ipsa Macedoniæ claustra, penetravimus.

fut la vaincre : car le roi n'osa plus en venir aux mains; et la journée des Cynocéphales, où sa puissance fut abattue d'un seul coup, fut à peine un combat. Le consul lui donna la paix, et lui laissa son trône; et, pour étouffer toutes les semences de guerre, il réduisit à l'obéissance et Thèbes, et l'Eubée, et Lacédémone, dont l'ambition commençait à s'agiter sous le règne de son tyran Nabis. Il rétablit la Grèce dans son premier état, en lui rendant ses lois et son antique liberté. Quels transports, quelles acclamations répondirent à la voix du héraut qui annonça ce bienfait solennel au milieu des jeux Néméens! quel concours d'applaudissements! que de fleurs répandues aux pieds du consul! Combien de fois, dans son enthousiasme, tout ce peuple redemanda l'arrêt qui proclamait son indépendance! La sentence du consul était pour l'oreille des Grecs [20] le concert le plus délicieux, la plus ravissante harmonie.

VIII. La Syrie succombe après la Macédoine, Antiochus après Philippe : heureux hasard, ou plutôt merveilleuse combinaison de la fortune, qui, par un enchaînement de circonstances favorables, ayant porté nos armes d'Afrique en Europe, voulut en étendre la puissance d'Europe en Asie, et embrasser successivement tout l'univers dans le cercle de nos victoires.

Jamais la renommée ne nous avait présenté une guerre sous un

Introisse, victoria fuit. Nam nunquam postea ausus congredi rex, ad tumulos, quos Cynocephalas vocant, uno, ac ne hoc quidem justo prœlio opprimitur. Et illi quidem consul pacem dedit, regnumque concessit. Mox, ne quid esset hostile, Thebas, et Eubœam, et grassantem sub Nabide suo Lacedæmona compescuit. Græciæ vero veterem statum reddidit, ut legibus viveret suis, et avita libertate frueretur. Quæ gaudia, quæ vociferationes fuerunt, quum hoc forte Nemeæ in theatro quinquennalibus ludis a præcone caneretur! Quo certavere plausu! Quid florum in consulem profuderunt! Et iterum, iterumque præconem repetere illam vocem jubebant, qua libertas Achaiæ pronuntiabatur. Nec aliter illa consulari sententia, quam modulatissimo aliquo tibiarum aut fidium cantu fruebantur.

VIII. Macedoniam statim, et regem Philippum Antiochus excepit, quodam casu, quasi industria, sic adgubernante fortuna, ut quemadmodum ab Africa in Europam, sic ab Europa in Asiam, ultro se suggerentibus causis, imperium procederet, et cum terrarum orbis situ ipse ordo victoriarum navigaret.

Non aliud formidolosius fama bellum fuit, quippe quum Persas et Orientem,

aspect plus formidable ; ces noms fameux de Perses et d'Orient, de Xerxès et de Darius [21], ces monts inaccessibles, percés par la main de l'homme, la mer disparaissant au loin sous d'innombrables voiles, ces souvenirs en imposaient encore. Ajoutez-y l'effroi des menaces célestes : l'Apollon de Cumes se couvrait incessamment de sueur. Mais ce prodige n'annonçait que les craintes du dieu pour sa chère Asie.

L'univers n'a point de contrée plus peuplée, plus riche ni plus belliqueuse que la Syrie. Mais elle était tombée entre les mains d'un roi si lâche, que la plus grande gloire d'Antiochus est d'avoir été vaincu par les Romains. Ce prince fut poussé à la guerre, d'un côté par Thoas, chef des Étoliens, irrité d'avoir été si mal payé par les Romains de son alliance contre la Macédoine ; et, de l'autre, par Annibal, qui, vaincu en Afrique, fugitif, mais ne pouvant supporter la paix, cherchait par toute la terre un ennemi au peuple romain. Et quel eût été notre péril, si Antiochus se fût livré à ses conseils, si ce funeste Annibal eût disposé contre nous des forces de l'Asie ? Mais le roi, envisageant avec une confiance orgueilleuse et sa puissance et l'éclat de son rang, se contenta d'avoir allumé la guerre.

Les Romains avaient déjà un droit incontestable à l'Europe. Antiochus cependant leur redemanda, comme une partie de son héritage, la ville de Lysimachie, fondée par ses ancêtres sur la

Xerxem atque Darium cogitarent, quando perfossi invii montes, quando velis opertum mare nuntiaretur. Ab hoc cœlestes minæ territabant, quum humore continuo Cumanus Apollo sudaret : sed hic faventis Asiæ suæ numinis timor erat.

Nec sane viris, opibus, armis quidquam copiosius Syria. Sed in manus tam ignavi regis inciderat, ut nihil fuerit in Antiocho speciosius, quam quod a Romanis victus est. Impulere regem in id bellum, illinc Thoas, Ætoliæ princeps, inhonoratam apud Romanos querens adversus Macedonas militiæ suæ societatem, hinc Annibal qui in Africa victus, profugus, et pacis impatiens, hostem populo romano toto orbe quærebat. Et quod illud fuisset periculum, si se consiliis ejus rex tradidisset, id est, si Asiæ viribus usus fuisset miser Annibal ? Sed rex suis opibus et nomine regio fretus, satis habuit bellum movere.

Europa jam, dubio procul, jure ad Romanos pertinebat. Hic Lysimachiam urbem, in litore thracio positam a majoribus suis Antiochus ut hereditario

côte de Thrace. Ainsi se forma l'orage de la guerre d'Asie. Le plus puissant roi de l'Orient, content d'avoir courageusement déclaré la guerre, après avoir troublé l'Asie du fracas de sa marche tumultueuse, vient occuper les îles et les rivages de la Grèce, et, comme s'il était déjà vainqueur, s'abandonne au faste et aux douceurs du repos. Un petit détroit, formé par le flux et le reflux de l'Euripe, a séparé l'île d'Eubée du continent. Là, déployant ses pavillons tissus d'or et de soie, mêlant aux murmures des ondes les sons de la flûte et de la lyre, entouré du parfum des roses que le luxe asiatique a rassemblées au milieu de l'hiver, ce roi, pour paraître au moins par quelque endroit général d'armée, fait des levées d'enfants et de jeunes filles.

Un tel prince était déjà vaincu par la volupté. Envoyé par le peuple romain, le consul Acilius Glabrion s'avance pour l'attaquer dans l'Eubée : il s'enfuit au seul bruit de notre marche. Glabrion l'atteint aux Thermopyles ; et, dans ce défilé célèbre par la belle mort des trois cents Spartiates, Antiochus, malgré l'avantage du lieu, n'essaye pas même de faire résistance ; il cède à son ennemi et la terre et la mer. Sans perdre un instant, on le suit en Syrie. Polyxénide et Annibal avaient le commandement de la flotte royale ; car Antiochus ne pouvait pas même être spectateur d'un combat. Elle fut entièrement détruite par celle d'Émilius Regillus et des Rhodiens. Qu'Athènes ne soit plus si fière de ses victoires :

jure reposcebat. Hoc velut sidere asiatici belli mota tempestas. Et maximus regum contentus fortiter indixisse bellum, quum ingenti strepitu ac tumultu movisset ex Asia, occupatis statim insulis, Græciæque litoribus, otia et luxus tanquam victor agitabat. Eubœam insulam continenti adhærentem tenui freto reciprocantibus aquis Euripus abscidit : hic ille positis aureis sericisque tentoriis, sub ipso freti murmure, quum inter fluenta tibiis fidibusque concineret, collatis undique, quamvis per hiemem, rosis, ne non aliquo ducem genere agere videretur, virginum puerorumque delectus habebat.

Talem ergo regem jam sua luxuria debellatum populus romanus, Acilio Glabrione consule, in insula aggressus, ipso statim adventus sui nuntio coegit ab insula fugere. Tum præcipitem apud Thermopylas assecutus, locum CCC Laconum speciosa cæde memorandum, ne ibi quidem fiducia loci resistentem, mari ac terra cedere coegit. Statim et e vestigio itur in Syriam. Classis regia Polixenidæ Annibalique commissa : nam rex prœlium nec spectare poterat. Igitur, duce Æmilio Regillo, adremigantibus Rhodiis, tota laceratur. Ne sib

nous avons vaincu Xerxès dans Antiochus; Émilius a égalé Thémistocle; Éphèse peut balancer Salamine.

Scipion, à qui l'Africain, son frère, naguère vainqueur de Carthage, voulut servir de lieutenant, fut chargé d'achever la ruine d'Antiochus. Déjà ce prince nous avait abandonné toutes les mers; mais nos vues se portent plus loin. Scipion vient camper près du fleuve Méandre et du mont Sipyle : il y trouve le roi avec des forces prodigieuses; trois cent mille hommes de pied et un nombre proportionné de chevaux et de chars armés de faux. Des éléphants d'une grandeur monstrueuse, brillants d'or, de pourpre, d'argent, et de l'éclat de leur ivoire, couvraient, comme un rempart, les ailes de son armée. Mais ce vaste corps était embarrassé par sa propre masse. D'ailleurs, une pluie abondante et soudaine, survenue par un heureux hasard, avait détendu les arcs persans. L'ennemi s'épouvante et s'enfuit; Rome triomphe. Antiochus, vaincu et suppliant, obtient la paix et une partie de ses États, grâce qui lui fut d'autant plus volontiers accordée, qu'il avait cédé plus facilement.

IX. La guerre d'Étolie fut une suite nécessaire de celle de Syrie. Après la défaite d'Antiochus, Rome devait poursuivre les nations qui avaient allumé la guerre d'Asie. Chargé du soin de notre vengeance, Fulvius Nobilior assiége Ambracie, la capitale des Étoliens, et l'ancienne résidence de Pyrrhus. Bientôt elle nous

placeant Athenæ: in Antiocho vicimus Xerxem; in Æmilio Themistoclem æquavimus; Ephesiis Salamina pensavimus.

Tum consule Scipione, cui frater ille, modo victor Carthaginis, Africanus, voluntaria legatione aderat, debellari regem placet. Et jam toto cesserat mari; sed nos imus ulterius. Mæandrum ad amnem, montemque Sipylum castra ponuntur. Hic rex, incredibile dictu quibus auxiliis, quibus copiis, consederat. Trecenta millia peditum; equitum, falcatorumque curruum non minor numerus. Elephantis ad hoc immensæ magnitudinis, auro, purpura, argento et suo ebore fulgentibus, aciem utrinque vallaverat. Sed hæc omnia præpedita magnitudine sua; ad hoc imbre, qui subito superfusus, mira felicitate persicos arcus corruperat. Primum trepidatio, mox fuga, dehinc triumphus fuerunt. Victo et supplici pacem atque partem regni dari placuit; eo libentius, quod tam facile cessisset.

IX. Syriatico bello successit, ut debebat, ætolicum. Victo quippe Antiocho, Romanus faces asiatici belli persequebatur. Ergo Fulvio Nobiliori mandata ultio est. Hic protinus caput gentis Ambraciam, regiam Pyrrhi, machinis

ouvre ses remparts ébranlés. Athènes et Rhodes intercèdent en faveur des Étoliens. Ce peuple avait été notre allié; Rome s'en souvient et lui pardonne. La guerre s'étendit cependant plus loin, et parcourut les pays voisins. Céphalénie, Zacynthe, et toutes les îles de cette mer, situées entre les monts Cérauniens et le promontoire de Malée, furent un utile accessoire à la conquête de l'Étolie.

X. Après les Étoliens, Rome attaqua l'Istrie, qui les avait secourus dans la dernière guerre. Les premières hostilités furent à l'avantage de l'ennemi; mais ce succès même lui fut fatal. Après avoir emporté le camp de Cn. Manlius, les Istriens, attachés à leur riche butin, se livraient aux festins et à la joie : tandis qu'ils se plongent et s'oublient dans l'ivresse, Appius Pulcher les surprend, et leur arrache, avec la vie, une victoire mal assurée à leurs drapeaux. Apulon, leur roi, jeté sur un cheval, et s'y soutenant à peine, la tête chancelante et appesantie par les fumées du vin, apprit avec étonnement, à son réveil, qu'il était notre prisonnier.

XI. Les Gallo-Grecs furent aussi enveloppés dans la ruine des Syriens. On ne sait s'ils avaient réellement secouru Antiochus, ou si, ambitionnant les honneurs d'un triomphe, Manlius supposa qu'on les avait vus dans l'armée de ce prince. Quoi qu'il en soit, le vainqueur n'ayant pu justifier des motifs de cette guerre, on lui

quatit. Secuta deditio est. Aderant Ætolorum precibus Attici, Rhodii; et memineramus auxilii : sic placuit ignoscere. Serpsit tamen latius in proximos bellum, omnisque late Cephalenia, Zacynthos, et quidquid insularum in eo mari inter Ceraunios montes jugumque Maleum, ætolici belli accessio fuerunt.

X. Istri sequuntur Ætolos : quippe bellantes eos nuper adjuverant. Et initia pugnæ prospera hosti fuerunt, eademque exitii causa. Nam quum Cn. Manlii castra cepissent, opimæque prædæ incubarent, epulantes ac ludibundos plerosque, ac ubi essent præ poculis nescientes, Appius Pulcher invadit. Sic cum sanguine et spiritu male partam revomuere victoriam. Ipse rex Apulo equo impositus, quum subinde crapula et capitis errore lapsaret, captum sese vix et ægre, postquam experrectus est, didicit.

XI. Gallo-Græciam quoque syriatici belli ruina convolvit. Fuerint inter auxilia regis Antiochi, an fuisse, ac cupidus triumphi Manlius, eos visos simulaverit, dubium est. Certe negatus est, victori triumphus, quia causam belli non approbavit. Ceterum, gens Gallo-Græcorum, sicut ipsum nomen indicio

refusa le triomphe. Les Gallo-Grecs, comme l'indique leur nom, n'étaient qu'un reste mixte et abâtardi de ces Gaulois qui, sous la conduite de Brennus, avaient dévasté la Grèce, et qui bientôt, pénétrant dans l'Orient, s'étaient établis au centre de l'Asie. Mais, comme les plantes dégénèrent en changeant de sol [22], ainsi la férocité naturelle de ces peuples avait été adoucie par la mollesse asiatique. Ils furent deux fois battus et mis en fuite, quoique à l'approche des Romains ils eussent abandonné leurs demeures, et se fussent retranchés sur de hautes montagnes occupées déjà par les Tectosages et les Tolostoboges. Accablés d'une grêle de traits et de pierres, les uns et les autres furent contraints de se rendre, et condamnés à une éternelle paix. Ce ne fut pas sans une sorte de miracle qu'on parvint à les enchaîner : ils mordaient leurs fers; ils se présentaient mutuellement la gorge pour s'étrangler. La femme d'Orgiagonte, leur roi, laissa un exemple mémorable : déshonorée par un centurion, elle s'échappe de sa prison, coupe la tête du Romain, et la porte à son époux.

XII. Tandis que la chute de la Syrie entraînait celle de tant de peuples, la Macédoine se releva. Cette vaillante nation tressaillait au souvenir de son ancienne gloire, et Persée, qui avait succédé à Philippe, son père, se demandait, avec indignation, s'il était vrai qu'une seule victoire eût mis à jamais un tel peuple sous le joug. Les Macédoniens font un plus puissant effort sous ce prince que

est, mixta, et adulterata, reliquiæ Gallorum, qui, Brenno duce, vastaverant Græciam; mox Orientem secuti, in media Asiæ parte sederunt. Itaque, ut frugum semina mutato solo degenerant, sic illa genuina feritas eorum asiatica amœnitate mollita est. Duobus itaque prœliis fusi fugatique sunt, quamvis sub adventu hostis relictis sedibus, in altissimos se montes recepissent, quos Tolostobogii Tectosagique jam insederant. Utrique fundis sagittisque acti, in perpetuam se pacem dediderunt. Sed alligati miraculo quodam fuere quum catenas morsibus et ore tentassent, quum offocandas invicem fauces præbuissent. Nam Orgiaguntis regis uxor, a centurione stuprum passa, memorabili exemplo custodiam evasit, revulsumque militis caput ad maritum suum retulit.

XII. Dum aliæ aliæque gentes syriatici belli sequuntur ruinam, Macedonia se rursus erexit. Fortissimum populum memoria et recordatio suæ nobilitatis agitabat; et successerat Philippo filius Perses, qui semel in perpetuum victam esse Macedoniam non putabat ex gentis dignitate. Multo vehementius

sous son père. Ils avaient attiré les Thraces dans leur parti; de sorte que la vigueur des Thraces secondait l'habileté des Macédoniens, et la discipline des Macédoniens réglait la valeur farouche des Thraces. Le roi, joignant la prudence à tant d'avantages, après avoir examiné, du sommet de l'Hémus, la situation de ses provinces, plaça des soldats dans les lieux les plus escarpés, et entoura la Macédoine d'une enceinte d'armes et de fer qui semblait ne laisser d'accès qu'à des ennemis descendus du ciel. Cependant le consul Marcius Philippus, ayant fait reconnaître toutes les avenues du pays, y pénétra en s'avançant le long du marais Ascuris, à travers des hauteurs si impraticables, qu'elles paraissaient inaccessibles aux oiseaux même. Le roi, dans une sécurité profonde, était loin de prévoir une pareille audace. Épouvanté de cette soudaine irruption, il se trouble, il s'égare, et, pour soustraire à l'ennemi ses trésors et ses vaisseaux, il fait jeter les uns à la mer, et livrer les autres aux flammes.

Plus tard, le consul Paul Émile, ayant trouvé les passages occupés par des corps en grand nombre et plus considérables, surprit la Macédoine à la faveur d'un heureux stratagème : feignant de vouloir l'envahir d'un côté, il y pénétra par un autre. A son approche, l'épouvante du roi redoubla; n'osant plus faire la guerre en personne, il la confia à ses lieutenants. Vaincu en son absence,

sub hoc Macedones, quam sub patre consurgunt; quippe Thracas in vires suas traxerant, atque ita industriam Macedonum viribus Thracum, ferociam Thracum disciplina Macedonum temperaverunt. Accessit his consilium ducis, qui situm regionum suarum summo speculatus Hæmo, positis per abrupta castris, ita Macedoniam suam armis ferroque vallaverat, ut non reliquisse aditum, nisi a cœlo, venturis hostibus videretur. Tamen, Marcio Philippo consule, eam provinciam ingressus populus romanus, exploratis diligenter accessibus, propter Ascurida paludem, per aversos deviosque tumulos, illa quæ volucribus quoque videbantur inaccessa, regem securum et nihil tale metuentem subita belli irruptione terruit. Cujus tanta trepidatio fuit, ut pecuniam omnem in mare jusserit mergi, ne periret; classem cremari, ne incenderetur.

Paulo consule, quum majora et crebra essent imposita præsidia, per alias vias Macedonia deprensa est, summa quidem arte et industria ducis, quum alia minatus, alia irrepsisset. Cujus adventus ipse adeo terribilis regi fuit, ut interesse non auderet, sed gerenda ducibus bella mandaverit. Absens ergo

il s'enfuit sur les mers, et alla se mettre dans l'île de Samothrace sous la sauvegarde de la religion, comme si les temples et les autels eussent pu défendre celui que n'avaient point protégé ses montagnes et ses armées ! Jamais roi ne conserva plus longtemps le sentiment de sa fortune passée. Écrivant, du temple où il s'était réfugié, une lettre suppliante au général romain, il ajoutait encore à son nom le titre de roi. Jamais aussi vainqueur n'eut plus de respect que Paul Émile pour la majesté d'un roi captif. Lorsqu'on eut amené Persée en sa présence, il le conduisit dans sa tente, l'admit à sa table, et exhorta ses propres enfants à envisager avec crainte la toute-puissance de la fortune.

La république mit au rang de ses plus superbes triomphes celui de la Macédoine, dont le spectacle dura trois jours. Le premier, parurent les statues et les tableaux; le second, les armes et les trésors; le troisième, les captifs et le roi lui-même [25], encore étonné, et comme frappé de stupeur par une si soudaine catastrophe. Au reste, la joie de cette victoire avait précédé les lettres du vainqueur; le jour même où Persée succombait en Macédoine, on savait à Rome sa défaite. Deux jeunes guerriers, montés sur des chevaux blancs, vinrent laver dans le lac de Juturne la poussière et le sang dont ils étaient couverts. On apprit par eux cette nouvelle. Comme ils étaient deux, sanglants et hors d'haleine, on

victus, fugit in maria, insulamque Samothracen, fretus celebri religione, quasi templa et aræ possent defendere, quem nec montes sui, nec arma potuissent. Nemo regum diutius amissæ fortunæ conscientiam retinuit. Supplex quum scriberet ad imperatorem ab illo, quo confugerat, templo, nomenque epistolæ notaret suum, regem addidit. Sed nec reverentior captæ majestatis alius Paulo fuit. Quum in conspectum venisset hostis, in templum recepit, et conviviis adhibuit, liberosque admonuit suos, ut fortunam, cui tantum liceret, revererentur.

Inter pulcherrimos hunc quoque populus romanus de Macedonia duxit atque vidit triumphum, quippe cujus spectaculo triduum impleverit. Primus dies signa tabulasque; sequens arma pecuniasque transvexit; tertius captivos, ipsumque regem, attonitum adhuc, tanquam subito malo stupentem. Sed multo prius gaudium victoriæ populus romanus, quam epistolis victoris, perceperat. Quippe eodem die, quo victus est Perses in Macedonia, Romæ cognitum est. Duo juvenes, candidis equis, apud Juturnæ lacum pulverem et cruorem abluebant. Ili nuntiavere. Castorem et Pollucem fuisse creditum vulgo, quod

crut généralement que c'étaient Castor et Pollux, qu'ils s'étaient trouvés à la bataille, et qu'ils arrivaient de Macédoine.

XIII. La guerre de Persée entraîna celle des Illyriens. Ces peuples avaient été soudoyés par le roi de Macédoine, pour harceler par derrière l'armée romaine. Ils furent promptement subjugués par le préteur Anicius. La ruine de Scorda, leur capitale, suffit pour les forcer à se rendre. En un mot, cette guerre était finie avant qu'on sût à Rome qu'elle était entreprise.

XIV. Comme si, par une espèce de fatalité, les Carthaginois et les Macédoniens fussent convenus de se faire vaincre une troisième fois, ces deux peuples reprirent en même temps les armes. La Macédoine secoua le joug la première; tentative qui nous fut plus fatale que la précédente, parce qu'on la jugea méprisable.

Nous eûmes presque à rougir de la cause de cette guerre. Un homme de la plus basse extraction, Andriscus, prit à la fois la couronne et les armes. On ne sait s'il était libre ou esclave; mais certainement il était mercenaire. Cet aventurier, qu'on appelait Pseudo-Philippe, à cause de sa ressemblance avec Philippe, soutint cette figure et ce nom de roi par un courage vraiment royal. D'abord, nous le vîmes avec dédain. Rome eut la témérité de n'opposer que le préteur Juventius à un homme appuyé de toutes les forces de la Macédoine et des puissants secours des Thraces : aussi ce peuple, invincible aux efforts de tant de véritables rois, fut

gemini fuissent; interfuisse bello, quod sanguine maderent; a Macedonia venire, quod adhuc anhelarent.

XIII. Macedonici belli contagio traxit Illyrios. Ipsi quidem, ut Romanum a tergo distringerent, a Perse rege conducti pecunia militavere. Sine mora ab Anicio prætore subiguntur. Scordam caput gentis delesse suffecit; statim secuta deditio est. Denique hoc bellum ante finitum est, quam geri Romæ nuntiaretur.

XIV. Quodam fato, quasi ita convenisset inter Pœnos et Macedonas, ut tertio quoque vincerentur, eodem tempore utrique arma moverunt. Sed prior jugum excutit Macedo, aliquanto, quam ante, gravior, dum contemnitur.

Causa belli prope erubescenda. Quippe regnum pariter et bellum vir ultimæ sortis Andriscus invaserat, dubium liber an servus, mercenarius certe : sed quia vulgo ex similitudine Philippi Pseudo-Philippus vocabatur, regiam formam, regium nomen animo quoque regio implevit. Igitur dum hæc ipsa contemnit populus romanus, Juventio prætore contentus, virum non macedonicis modo, sed Thraciæ quoque auxiliis ingentibus validum temere ten-

alors vaincu par un monarque imaginaire, par un roi de théâtre. Mais le consul Metellus vengea pleinement la perte de Juventius et de sa légion. Les Macédoniens furent punis par la servitude; trahi par un petit roi thrace, l'auteur de la guerre fut livré à Metellus, qui l'emmena à Rome, chargé de chaînes. L'imposteur, dans sa disgrâce, obtint encore cette faveur de la fortune, d'être, comme un vrai roi, le sujet d'un triomphe pour le peuple romain.

XV. La troisième guerre punique fut de courte durée : les Romains l'achevèrent en quatre ans. Elle fut moins pénible que les précédentes, puisqu'on eut affaire aux murs de Carthage plutôt qu'à ses guerriers. Mais, par l'événement, elle fut la plus importante : Carthage finit avec elle. Si l'on considère les résultats de ces trois guerres fameuses, on verra Carthage ébranlée par la première, abattue par la seconde, anéantie par la troisième [24].

Celle-ci fut entreprise pour punir les Carthaginois d'avoir, au mépris du traité, envoyé une flotte et une armée contre les Numides, et alarmé, par de fréquentes incursions, les frontières de Massinissa. Les Romains protégeaient ce roi, leur fidèle allié. La guerre était à peine résolue, et d'avance on réglait ce qui devait suivre la victoire. *Il faut détruire Carthage !* tel était l'arrêt que prononçait en toute circonstance l'implacable haine de Caton. Scipion Nasica pensait, au contraire, qu'il fallait conserver cette ville,

tavit, invictusque a veris regibus, ab illo imaginario et scenico rege superatur. Sed, consule Metello, amissum cum legione prætorem plenissime ultus est. Nam et Macedoniam servitute mulctavit, et ducem belli deditum ab eo, ad quem confugerat, Thraciæ regulo, in Urbem in catenis reduxit, hoc quoque illi in malis indulgente fortuna, ut de eo populus romanus, quasi de vero rege, triumpharet.

XV. Tertium cum Africa bellum, et tempore exiguum (nam quadriennio patratum est), et in comparationem priorum, minimum labore (non enim tam cum viris, quam cum ipsa urbe pugnatum est); sed plane maximum eventu; quippe eo tandem Carthago finita est. Atque si quis trium temporum momenta consideret, primo commissum bellum, profligatum secundo, tertio vero confectum est.

Sed hujus causa belli, quod contra fœderis legem adversus Numidas quidem semel parasset classem et exercitum, frequens autem Massinissæ fines territabat. Sed huic bono socioque regi favebatur. Quum bellum sederet, de belli fine tractatum est. Cato inexpiabili odio delendam esse Carthaginem, et quum de alio consuleretur, pronuntiabat; Scipio Nasica, servandam, ne metu

de peur que Rome, n'ayant plus à redouter de rivale, ne s'abandonnât à la mollesse qu'enfante la prospérité. Le sénat prend un moyen terme : Carthage seulement changera de place. Quoi de plus glorieux en effet? Carthage n'aura point cessé d'être, elle aura cessé d'être à craindre.

Attaquée par Manilius et Censorinus, elle leur livre volontairement sa flotte, sur quelque espérance de paix ; elle voit ses vaisseaux consumés par les flammes. Les principaux citoyens sont alors mandés au camp des consuls : « Choisissez, leur dit-on, ou l'exil, ou la mort. » Mais, plutôt que de souscrire à cet arrêt barbare, ils souffriront les dernières extrémités. Soudain un frémissement universel d'indignation et de douleur s'est fait entendre : tout un peuple a crié : *aux armes !* La résolution en est prise ; quoique sans espoir de salut, ils épuiseront tous les moyens de défense ; leur patrie sera détruite, mais par les mains de l'ennemi, et non par celles de ses enfants. Pour construire une nouvelle flotte (qu'on juge de la fureur qui les anime), ils arrachent la charpente des toits et des maisons ; au défaut de l'airain et du fer, ils forgent dans les ateliers l'or et l'argent ; les femmes coupent leurs cheveux pour faire les cordages des machines de guerre.

Cependant le consul Mancinus presse vivement le siége par terre et par mer. Il détruit les ouvrages du port : le premier mur est

ablato æmulæ urbis, luxuriari felicitas inciperet. Medium senatus elegit, ut urbs tantum loco moveretur. Nihil enim speciosius videbatur, quam esse Carthaginem, quæ non timeretur.

Igitur Manilio Censorinoque consulibus, populus romanus aggressus Carthaginem, spe pacis injecta, traditam a volentibus classem, sub ipso ore urbis, incendit. Tum evocatis principibus, si salvi esse vellent, ut migrarent finibus, imperatum. Quod pro rei atrocitate adeo movit iras, ut extrema mallent. Comploratum igitur supplice statim, et pari voce clamatum est, ad arma ! seditque sententia, quoquo modo rebellandum, non quia spes ulla jam superesset, sed quia patriam suam mallent hostium, quam suis manibus everti. Qui rebellantium fuerit furor, vel hinc intelligi potest, quod in usum novæ classis tecta domusque resciderunt ; in armorum officinis aurum et argentum pro ære ferroque conflatum est ; in tormentorum vincula matronæ crines suos contulerunt.

Mancino deinde consule, terra marique fervebat obsidio. Operis portus nu-

emporté, et, bientôt après, le second et le troisième. Cependant la citadelle, nommée Byrsa, était une autre Carthage qui résistait encore. La ruine de la ville est inévitable; mais elle est réservée aux Scipions, dont le nom semble fatalement attaché aux désastres de l'Afrique. Rome jette les yeux sur un second Scipion, et attend de lui la fin de la guerre. Il doit le jour à Paul le Macédonique ; mais le fils du grand Africain l'a adopté pour ajouter au lustre de sa maison. Ainsi le petit-fils est destiné à renverser une ville, dont l'aïeul a ébranlé les fondements.

Mais comme les morsures des animaux sont plus terribles au moment qu'ils expirent, ainsi Carthage, à demi détruite, coûta plus à dompter que Carthage dans toute sa force. Après avoir rejeté les ennemis dans la citadelle, les Romains bloquèrent le port. Mais bientôt les Carthaginois en creusent un second, d'un autre côté de la ville, non pour fuir, mais parce que la fuite paraissait impossible par cet endroit. Tout à coup on voit sortir une nouvelle flotte qui semble née du sein des eaux. Chaque jour, chaque nuit, paraissent des môles nouveaux, de nouvelles machines, de nouvelles troupes de guerriers déterminés à mourir, comme des cendres assoupies d'un embrasement jaillit une flamme soudaine. Enfin, n'ayant plus d'espoir, quarante mille Carthaginois se rendent à discrétion, et, ce qu'on a peine à croire, Asdrubal est à leur tête. Qu'une femme, l'épouse de ce général, montra bien plus de cou-

datus; et primus, et sequens, jam et tertius murus; quum tamen Byrsa, quod nomen arci fuit, quasi altera civitas, resistebat. Quamvis profligato urbis excidio, tamen fatale Africæ nomen Scipionum videbatur. Igitur in alium Scipionem conversa respublica finem belli reposcebat. Hunc Paulo Macedonico procreatum, Africani illius magni filius in decus gentis assumpserat, hoc scilicet fato, ut quam urbem concusserat avus, nepos ejus everteret.

Sed, ut quam maxime mortiferi esse morsus solent morientium bestiarum, sic plus negotii fuit cum semiruta Carthagine, quam integra. Compulsis in unam arcem hostibus, portum quoque maris Romanus obsederat. Illi alterum ibi portum ab alia urbis parte foderunt, nec ut fugerent, sed quia nemo illos hac evadere posse credebat. Inde quasi enata subito classis erupit; quum interim jam diebus, jam noctibus, nova aliqua moles, nova machina, nova perditorum hominum manus, quasi ex obruto incendio subita de cineribus flamma, prodibat. Deploratis novissime rebus, XL se millia virorum dediderunt, quod minus credas, duce Asdrubale. Quanto fortius femina, et uxor

rage! Prenant ses deux enfants entre ses bras, elle monta sur le comble de sa maison, et, à l'exemple de la reine qui fonda Carthage, elle se précipita dans les flammes. On peut juger de la grandeur de Carthage, par la seule durée de l'incendie dont elle fut la proie, et dont les feux furent à peine éteints après dix-sept jours entiers. Les Carthaginois avaient eux-mêmes embrasé leurs temples et leurs maisons, pour consumer au moins le triomphe des Romains, ne pouvant leur arracher Carthage. 25

XVI. Ce siècle semblait marqué pour la destruction des villes. Aussitôt après Carthage, tomba Corinthe, la capitale de l'Achaïe, l'ornement de la Grèce, et placée, comme en spectacle, entre deux mers, celle d'Ionie et la mer Égée. Les Romains, par un odieux attentat, l'accablèrent, avant de l'avoir mise ouvertement au nombre des villes ennemies. Critolaüs fut la cause de la guerre : il avait tourné contre eux la liberté qu'il leur devait; il s'était emporté contre leurs ambassadeurs jusqu'à l'outrage, et peut-être jusqu'à la violence.

Metellus, qui réglait alors les affaires de la Macédoine, fut chargé de la vengeance de Rome. Dès la première rencontre, il tailla en pièces l'armée de Critolaüs dans les champs de l'Élide, le long des rives de l'Alphée. Une seule bataille terminait la guerre et déjà Corinthe tremblait de se voir assiégée. Mais, admirez les destinées humaines! Metellus avait combattu, Mummius vint re-

ducis! quæ, comprehensis duobus liberis, a culmine se domus in medium misit incendium, imitata reginam, quæ Carthaginem condidit. Quanta urbs deleta sit, ut de ceteris taceam, vel ignium mora probari potest. Quippe per continuos XVII dies vix potuit incendium exstingui, quod domibus ac templis suis sponte hostis immiserant; ut, quatenus urbs eripi Romanis non poterat, triumphus arderet.

XVI. Quasi seculum illud eversionibus urbium curreret, ita Carthaginis ruinam statim Corinthus excepit, Archaiæ caput, Græciæ decus, inter duo maria, Ionium et Ægæum, quasi spectaculo exposita. Hæc, facinus indignum! ante oppressa est, quam in numerum certorum hostium referretur. Critolaus causa belli, qui libertate a Romanis data adversus ipsos usus est legatosque romanos, dubium an et manu, certe oratione, violavit.

Igitur Metello, ordinanti tum maxime Macedoniam, mandata est ultio; et hinc achaicum bellum. Ac primam Critolai manum Metellus consul per patentes Elidis campos toto cecidit Alpheo. Et uno prœlio peractum erat bellum : jam et urbem ipsam terrebat obsidio. Sed, fata rerum! quum Metellus

cueillir les fruits de la victoire ! Il battit Diéus, second général des Corinthiens, à l'entrée même de l'Isthme, et ensanglanta les deux ports. Corinthe, abandonnée de ses habitants, fut d'abord saccagée, puis entièrement détruite au son des trompettes. Que de statues, de tableaux, de superbes vêtements enlevés, brûlés ou dispersés ! Pour juger de l'immensité des richesses livrées au pillage ou aux flammes, songeons que tout ce qu'il y a aujourd'hui dans l'univers de l'airain tant vanté de Corinthe, fut le produit de cet incendie. Dans la catastrophe qui détruisit une ville si opulente, des statues et des simulacres sans nombre, fondus par le feu, coulèrent en longs ruisseaux d'airain, d'or et d'argent; et de leur fusion se forma ce précieux métal [26].

XVII. Corinthe avait suivi Carthage; Numance suivit Corinthe. et il ne resta plus rien dans l'univers qui eût échappé à l'atteinte de nos armes. Après l'embrasement de ces deux cités fameuses, la guerre se répandit au loin, non plus successivement et par degrés, mais partout en même temps, comme si, dispersées par les vents, les cendres de Carthage et de Corinthe eussent porté dans toute la terre les étincelles de cet incendie.

Jamais l'Espagne entière n'eut la pensée de s'élever contre nous, de mesurer ses forces avec les nôtres, de nous disputer l'empire, ni même de défendre ouvertement sa liberté. Autre-

dimicasset, ad victoriam Mummius venit. Hic alterius ducis Diæi exercitum sub ipsis Isthmi faucibus fudit, geminosque portus sanguine infecit. Tandem ab incolis deserta civitas, direpta primum, deinde, tuba præcinente, deleta est. Quid signorum, quid vestium, quidve tabularum raptum, incensum, atque projectum est! Quantas opes et abstulerit et cremaverit, hinc scias, quod quidquid corinthii æris toto orbe laudatur, incendio superfuisse comperimus. Nam et æris notam pretiosiorum ipsa opulentissimæ urbis fecit injuria, quia incendio permistis plurimis statuis atque simulacris, æris, auri, argentique venæ in commune fluxere.

XVII. Ut Carthaginem Corinthus, ita Corinthum Numantia secuta est. Nec deinde toto orbe quidquam intactum armis fuit. Post illa duo clarissima urbium incendia, late atque passim, nec per vices, sed simul pariter, quasi unum, undique bellum fuit; prorsus ut illæ urbes, quasi agitantibus ventis, diffudisse quædam belli incendia toto orbe viderentur.

Hispaniæ nunquam animus fuit adversus nos universa consurgere : nunquam conferre vires suas libuit, neque aut imperium experiri, aut libertatem

ment, à l'abri de ses deux remparts naturels, la mer et les Pyrénées, elle eût été inaccessible par sa position seule. Mais elle fut assaillie par les Romains avant de se connaître elle-même; et c'est la seule de toutes les provinces qui n'ait senti ses forces qu'après sa défaite. Depuis les premiers Scipions jusqu'à Auguste, elle fut, pendant près de deux cents ans, le théâtre d'une guerre, non point, il est vrai, continuée sans relâche, mais incessamment renouvelée par des incidents inattendus. D'abord même, elle ne se fit point avec les Espagnols, mais en Espagne, avec les Carthaginois. De là cette suite de guerres, qui naissaient l'une de l'autre.

Publius et Cnéus Scipion portèrent les premiers au delà des Pyrénées les enseignes romaines. Ils taillèrent en pièces dans de sanglantes batailles, Hannon et Asdrubal, frère d'Annibal. Ces deux vaillants capitaines triomphaient en courant : victorieux sur terre et sur mer, l'Espagne allait être leur conquête, lorsqu'au milieu même de leur victoire, ils tombèrent, victimes de la fraude carthaginoise.

L'Espagne fut donc comme une province nouvelle et encore intacte pour ce jeune Scipion, qui, vengeur de son père et de son oncle, mérita bientôt après le nom d'Africain. Il paraît, et Carthagène est conquise, avec d'autres cités; les Carthaginois sont chassés, l'Espagne est tributaire de Rome, tous les pays en deçà et au delà de l'Èbre sont assujettis à notre empire, et, pour la première

tueri suam publice. Alioquin ita undique mari Pyrenæoque vallata est, ut ingenio situs nec adiri quidem potuerit. Sed ante a Romanis obsessa est, quam se ipsa cognosceret; et sola omnium provinciarum vires suas, postquam victa est, intellexit. In hac prope cc per annos dimicatum est, a primis Scipionibus in Cæsarem Augustum, non continue, nec cohærenter, sed prout causæ lacessierant; nec cum Hispanis initio, sed cum Pœnis in Hispania. Inde contagio et series causæque bellorum.

Prima per pyrenæum jugum signa romana Publius et Cnæus Scipiones intulerunt, prœliisque ingentibus Hannonem et Asdrubalem, fratrem Annibalis, ceciderunt; raptaque erat impetu Hispania, nisi fortissimi viri, in ipsa sua victoria, oppressi punica fraude, cecidissent, terra marique victores.

Igitur quasi novam integramque provinciam ultor patris et patrui Scipio ille, mox Africanus, invasit; isque, statim capta Carthagine et aliis urbibus, non contentus Pœnos expulisse, stipendiariam nobis provinciam fecit, omnem

fois, nos armes victorieuses parviennent jusqu'au détroit de Gadès et aux rivages de l'Océan.

Il est plus difficile de conserver que de conquérir. Des généraux sont envoyés dans les différentes parties de l'Espagne, contre des peuplades farouches, d'autant plus impatientes du joug, qu'elles ne l'avaient jamais porté : elles cèdent à nos efforts ; et, vaincues en de sanglants combats, elles apprennent à souffrir la servitude. Quelques victoires de Caton le Censeur abattirent, avec les Celtibériens, la force de l'Espagne. L'illustre père des Gracques punit un soulèvement de ces mêmes peuples par la destruction de cent cinquante de leurs villes. Metellus, qui, au surnom de Macédonique, eût mérité de joindre celui de Celtibérien, ajouta à sa gloire par la prise mémorable de Contrébie et de Nertobrige, et plus encore par le pardon qu'elles obtinrent de sa clémence. Lucullus dompta les Turdules et les Vaccéens. Scipion le Jeune avait déjà remporté sur eux des dépouilles opimes, ayant tué leur roi, qui l'avait provoqué à un combat singulier.

Decimus Brutus, poussant plus loin ses conquêtes, soumit les Celtes, les Lusitaniens, et tous les peuples de la Galice ; il passa le fleuve de l'Oubli, si redouté des soldats, parcourut en vainqueur tous les rivages de l'Océan, et ne ramena ses légions qu'après avoir vu, non sans être saisi d'une religieuse horreur, non sans craindre d'avoir commis un sacrilége, le soleil se plonger dans la mer, et ensevelir ses rayons sous les flots.

citra ultraque Iberum subjecit imperio, primusque romanorum ducum victor ad Gades et Oceani ora pervenit.

Plus est provinciam retinere, quam facere. Itaque per partes jam huc, jam illuc missi duces, qui ferocissimas et ad id temporis liberas gentes, ideo impatientes jugi, multo labore, nec incruentis certaminibus servire docuerunt. Cato ille Censorius Celtiberos, id est, robur Hispaniæ, aliquot prœliis fregit. Gracchus, pater ille Gracchorum, eosdem CL urbium eversione mulctavit. Metellus ille, cui ex Macedonia cognomen (meruerat et Celtibericus fieri), quum Contrebiam memorabili cepisset exemplo, et Nertobriges, majori gloria pepercit. Lucullus Turdulos atque Vaccæos; de quibus Scipio ille posterior, singulari certamine, quum rex fuisset provocator, opima retulerat.

Decimus Brutus aliquanto latius Celticos Lusitanosque, et omnes Gallæciæ populos, formidatumque militibus flumen Oblivionis, peragratoque victor Oceani litore, non prius signa convertit, quam cadentem in maria solem, obrutumque aquis ignem, non sine quodam sacrilegii metu et horrore deprehendit.

Cependant c'était chez les Lusitaniens et chez les Numantins que nous attendait la guerre avec tous ses dangers : il ne faut pas s'en étonner; c'étaient les seuls peuples de l'Espagne qui eussent des généraux. La réduction de tous les Celtibériens n'eût pas été moins difficile, si l'audacieux et rusé Salondicus, l'auteur de leur révolte, n'eût péri dès le commencement de la guerre. Il agitait dans ses mains une lance d'argent, qu'il prétendait avoir reçue du ciel. Par cette imposture, et par son enthousiasme prophétique, il avait entraîné tous les esprits. Mais, s'étant approché témérairement, à l'entrée de la nuit, du camp du consul, il fut percé d'un javelot par la sentinelle qui veillait près de la tente de ce général.

Les Lusitaniens furent aguerris par Viriathus, homme également rusé et actif, qui, de chasseur devenu brigand, puis général d'armée, eût été le Romulus de l'Espagne, si la fortune n'eût trahi son courage. Non content de défendre la liberté de ses concitoyens, il porta pendant quatorze ans le fer et le feu dans tous les pays situés en deçà et au delà de l'Èbre et du Tage, attaqua jusque dans leur camp nos préteurs et nos gouverneurs, extermina presque entièrement l'armée de Claudius Unimanus, et érigea dans ses montagnes des trophées de nos faisceaux et de nos trabées. Il fut enfin défait par le consul Fabius Maximus. Mais Servilius déshonora le triomphe de Rome. Impatient de terminer la guerre, au moment où Viriathus, abattu par ses revers et réduit à l'ex-

Sed tota certaminum moles cum Lusitanis fuit et Numantinis. Nec immerito; quippe solis gentium Hispaniæ duces contigerunt. Fuisset et cum omnibus Celtiberis, nisi dux illius motus initio belli oppressus esset, summus vir astu et audacia, si res cessisset, Salondicus, qui hastam argenteam quatiens, velut cœlo missam, vaticinanti similis, omnium in se mentes converterat. Sed quum pari temeritate sub nocte castra consulis adiisset, juxta tentorium ipsum pilo vigilis exceptus est.

Ceterum Lusitanos Viriathus erexit, vir calliditatis acerrimæ, qui ex venatore latro, ex latrone subito dux atque imperator, et, si fortuna cessisset, Hispaniæ Romulus, non contentus libertatem suorum defendere, per XIV annos omnia citra ultraque Iberum et Tagum igni ferroque populatus, castra etiam prætorum et præsidum aggressus, Claudium Unimanum pæne ad internecionem exercitus cecidit, et insignia trabeis et fascibus nostris, quæ ceperat, in montibus suis tropæa fixit. Tandem etiam Fabius Maximus consul oppresserat. Sed a successore Servilio violata victoria est. Quippe qui conficiendæ rei cupidus,

trémité, songeait à se soumettre, ce consul eut recours à la ruse, à la trahison, au poignard des assassins : par là il accrut la gloire de son adversaire, en paraissant reconnaître qu'il ne pouvait être vaincu par d'autres armes.

XVIII. Numance, inférieure en richesses à Carthage, à Capoue et à Corinthe, les égalait en valeur et en renommée, et elle était, par ses guerriers, le plus grand ornement de l'Espagne. Quoique sans murs et sans tours, située sur une simple éminence, aux bords du Duero, elle résista seule pendant quatorze ans, avec le secours de quatre mille Celtibériens, à une armée de quarante mille Romains, et non-seulement elle soutint leurs efforts, mais plus d'une fois elle leur porta des coups terribles, et leur imposa des traités ignominieux. Enfin, comme elle paraissait invincible, il fallut armer contre elle le destructeur de Carthage.

Jamais guerre, à dire vrai, ne fut plus injuste [78]. Les Numantins avaient reçu dans leurs murs les habitants de Segida, leurs alliés et leurs parents, échappés à la poursuite des Romains. Ils avaient vainement intercédé en leur faveur. Malgré leur exacte neutralité, les Romains leur enjoignirent de poser les armes, mettant leur alliance à ce prix. Les Barbares accueillirent cette proposition comme un ordre de se couper les mains. Aussitôt, sous la conduite d'un vaillant homme, nommé Megara, ils coururent aux armes, et présentèrent la bataille à Pompeius. Pouvant accabler ce

fractum ducem et extrema deditionis agitantem, per fraudem et insidias, et domesticos percussores aggressus, hanc hosti gloriam dedit, ut videretur aliter vinci non potuisse.

XVIII. Numantia, quantum Carthaginis, Capuæ, Corinthi opibus inferior, ita virtutis nomine et honore par omnibus, summumque, si viros æstimes, Hispaniæ decus. Quippe quæ sine muro, sine turribus, modice edito in tumulo apud flumen Durium sita, IV millibus Celtiberorum, XL millium exercitum per annos XIV sola sustinuit; nec sustinuit modo, sed sævius aliquanto perculit, pudendisque fœderibus affecit. Novissime, quum invictam esse constaret, opus quoque eo fuit, qui Carthaginem everterat.

Non temere, si fateri licet, ullius causa belli injustior. Segidenses, socios et consanguineos, Romanorum manibus elapsos, exceperant. Habita pro eis deprecatio nihil valuit. Quum se ab omni bellorum contagione removerent, in legitimi fœderis pretium jussi arma deponere. Hoc sic a Barbaris acceptum, quasi manus abscinderentur. Itaque statim, Megara viro fortissimo duce, ad arma conversi, Pompeium prœlio aggressi : fœdus tamen maluerunt, quum

général, ils aimèrent mieux traiter avec lui. Ils attaquèrent ensuite Hostilius Mancinus, dont les défaites sanglantes et multipliées frappèrent nos soldats d'un tel effroi, qu'un Romain n'osait plus soutenir la voix ni le regard d'un Numantin. Cette fois encore, les vainqueurs préférèrent un accommodement, et se contentèrent de désarmer des légions qu'ils pouvaient anéantir.

Mais, non moins indigné de ce honteux traité que de celui des Fourches Caudines, le peuple romain, dans son courroux, se hâta d'en expier l'opprobre [29] en livrant Mancinus aux ennemis. Ensuite, enflammé du désir de la vengeance, il envoya contre eux Scipion, que l'incendie de Carthage avait instruit à la destruction des villes. Ce général eut d'abord plus à combattre dans son propre camp que dans la plaine, avec ses soldats qu'avec les Numantins. Il dompta ses troupes par des travaux continuels, excessifs et serviles, les forçant à porter des pieux pour construire des retranchements, puisqu'ils ne savaient pas porter leurs armes, et à se salir de boue, puisqu'ils ne voulaient pas se couvrir du sang ennemi. Il chassa les femmes perdues et les valets, et supprima dans le bagage tout ce qui n'était point absolument nécessaire. On a raison de dire que, « tant vaut le général, tant vaut l'armée. » La discipline ainsi rétablie, on livra bataille, et nos légions eurent un spectacle qu'elles n'avaient jamais espéré, elles virent la fuite des Numantins.

debellare potuissent; Hostilium deinde Mancinum : hunc quoque assiduis cædibus ita subegerunt, ut ne oculos quidem aut vocem numantini viri quisquam sustineret. Tamen cum hoc quoque fœdus maluere, contenti armorum manubiis, quum ad internecionem sævire potuissent.

Sed non minus numantini, quam caudini illius fœderis, flagrans ignominia ac pudore populus romanus, dedecus quidem præsentis flagitii deditione Mancini expiavit. Ceterum, duce Scipione, Carthaginis incendiis ad excidia urbium imbuto, tandem etiam in ultionem exarsit. Sed tunc acrius in castris, quam in campo, nostro cum milite, quam cum Numantino, prœliandum fuit. Quippe assiduis et injustis et servilibus maxime operibus attriti, ferre plenius vallum, qui arma nescirent, luto inquinari, qui sanguine nollent, jubebantur. Ad hoc scorta, calones, sarcinæ, nisi ad usum necessariæ, amputantur. Tanti esse exercitum, quanti imperatorem, vere proditum est. Sic redacto in disciplinam milite, commissa acies; quodque nemo visurum se unquam speraverat, factum est, ut fugientes Numantinos quisquam videret.

Ils étaient même disposés à se soumettre, si on leur eût offert des conditions que leur courage pût accepter. Mais Scipion, voulant une victoire réelle et complète, les réduisit à l'extrémité. Dès lors ils ne songèrent plus qu'à chercher la mort dans un dernier combat; mais avant d'y courir, préludant à leurs funérailles par des festins, ils s'étaient gorgés de viandes à demi crues et de célia : ils nomment ainsi une boisson de leur pays, qu'ils tirent du froment. Mais Scipion pénétra leur dessin, et n'ouvrit point la chance des combats à des hommes qui ne voulaient que mourir. Il les enferma dans leur ville par un fossé et par un retranchement environné de quatre camps. Pressés par la famine, ils le prièrent de leur accorder la bataille et le trépas qui convient à des guerriers. N'ayant rien obtenu, ils tentèrent une sortie. Un grand nombre périrent en cette occasion, et leurs concitoyens affamés se nourrirent quelque temps de leurs cadavres. Ils formèrent enfin le dessein de s'expatrier. Mais leurs femmes, par un coupable excès d'amour, leur ôtèrent cette dernière ressource en coupant les sangles de leurs chevaux. Alors dans un transport de fureur et de rage, ils prirent et exécutèrent la résolution désespérée d'incendier leur ville, et de périr, chefs et soldats, par le feu, par le fer et par le poison.

Courageuse, et j'ose le dire, heureuse cité, au milieu même de son infortune! elle signale pour ses alliés une fidélité inébranla-

Dedere etiam sese volebant, si toleranda viris imperarentur. Sed quum Scipio veram vellet et sine exceptione victoriam, eo necessitatum compulsi; primum, ut destinata morte in prœlium ruerent, quum sese prius epulis, quasi inferiis, implevissent carnis semicrudæ et celiæ : sic vocant indigenam ex frumento potionem. Intellectum ab imperatore consilium ; itaque non est permissa pugna morituris. Quum fossa atque lorica, quatuorque castris circumdatos fames premeret, ab duce orant prœlium, ut tanquam viros occideret; ubi non impetrabant, placuit eruptio. Sic concerta manu plurim i occisi; et, quum urgeret fames, aliquantisper inde vixere. Novissime consilium fugæ sedit. Sed hoc quoque, ruptis equorum cingulis, uxores ademere, summo scelere, per amorem. Itaque deplorato exitu, in ultimam rabiem furoremque conversi, postremo mori hoc genere destinarunt : duces suos seque patriamque ferro et veneno, subjectoque undique igne, peremerunt.

Macte fortissimam, et, meo judicio, beatissimam in ipsis malis, civitatem!

ble; elle soutient seule pendant tant d'années les efforts d'un peuple qui combattait contre elle avec toutes les forces de l'univers. Enfin, accablée par un invincible capitaine, elle tombe, mais sans laisser aucune joie à ses ennemis. Point de captifs à conduire au Capitole; il ne reste pas un seul Numantin. Point de dépouilles; la ville était pauvre, et elle a elle-même brûlé ses armes. Rome ne triompha que d'un nom.

XIX. Jusqu'ici le peuple romain s'est montré noble, magnanime, pieux, juste et magnifique : désormais sa grandeur, toujours imposante, sera souillée de plus de troubles et de crimes; ses vices croîtront avec son empire. Si l'on partage en deux périodes son troisième âge, qui embrasse deux siècles, pendant lesquels il fit la guerre au delà des mers, on avouera que les cent premières années qu'il employa à la conquête de l'Afrique, de la Macédoine, de la Sicile et de l'Espagne, sont véritablement, pour parler le langage des poëtes, le siècle d'or de la république, et que les cent années qui suivirent furent un siècle de fer, de sang et d'horreurs. Aux guerres de Jugurtha, des Cimbres, de Mithridate, des Parthes, des Gaulois et des Germains, qui élèvent notre gloire jusqu'au ciel, se mêlent les meurtres des Gracques et de Drusus, la guerre des esclaves, et, pour comble de honte, celle des gladiateurs. Rome enfin, comme dans un long accès de rage et de frénésie sacrilége, tourne ses armes contre elle-même, et

Asseruit cum fide socios, populum orbis terrarum viribus fultum, sua manu, ætate tam longa sustinuit. Novissime, maximo duce oppressa civitas, nullum de se gaudium hosti reliquit. Unus enim vir numantinus non fuit, qui in catenis duceretur. Præda, ut de pauperibus, nulla; arma ipsi cremaverant. Triumphus fuit tantum de nomine.

XIX. Hactenus populus romanus pulcher, egregius, pius, sanctus atque magnificus. Reliqua seculi, ut grandia æque, ita vel magis turbida et fœda, crescentibus, cum ipsa magnitudine imperii, vitiis. Adeo ut, si quis hanc tertiam ejus ætatem transmarinam, quam CC annorum fecimus, dividat, centum hos priores, quibus Africam, Macedoniam, Siciliam, Hispaniam domuit, aureos, sicut poetæ canunt, jure meritoque fateatur; centum sequentes, ferreos plane et cruentos, et si quid immanius : quippe qui Jugurthinis, cimbricis, Mithridaticis, parthicis bellis, gallicis atque germanicis, quibus cœlum ipsum gloria ascendit, Gracchanas Drusianasque cædes, ad hoc servilia bella miscuerunt, et, ne quid turpitudini desit, gladiatoria. Denique in se ipse

se déchire les entrailles par les mains de Marius et de Sylla, et, bientôt après, par celles de César et de Pompée.

Quoique tous ces événements soient liés et confondus ensemble, je les exposerai séparément pour leur donner plus de relief et pour que l'éclat des vertus ne soit pas obscurci par le mélange des crimes. D'abord, suivant le plan que j'ai indiqué, je raconterai les guerres justes et légitimes que Rome a faites aux nations étrangères; et, après avoir montré les accroissements successifs de la grandeur romaine, je reviendrai à nos guerres civiles, à ces guerres criminelles, infâmes, sacriléges.

XX. Vainqueur de l'Espagne en Occident, le peuple romain jouissait de la paix en Orient. Bien plus, par un bonheur merveilleux et inouï, des richesses royales et des royaumes entiers lui étaient laissés en héritage.

Attale [30], roi de Pergame, fils du roi Eumène, notre ancien allié et notre compagnon d'armes, avait légué ses biens au peuple romain. Dans les biens du roi était compris son royaume. Les Romains avaient donc recueilli cette succession, et ils possédaient Pergame, non par la force des armes et par droit de conquête, mais par un titre plus juste, en vertu d'un testament. Ils la perdirent, et la recouvrèrent avec une égale facilité. Aristonicus, jeune et vaillant prince du sang royal, gagna aisément la plupart de ces villes, accoutumées au gouvernement monarchique, et força la

conversus Marianis atque Syllanis, novissime Pompeii et Cæsaris manibus, quasi per rabiem et furorem et nefas, semet ipse laceravit.

Quæ etsi juncta inter se sunt omnia atque confusa, tamen quo melius appareant, simul et ne scelera virtutibus obstrepant, separatim proferentur; priusque, ut cœpimus, justa illa et pia cum exteris gentibus, bella memorabimus, ut magnitudo crescentis in dies imperii appareat; tum ad illa civium scelera, turpesque et impias pugnas revertemur.

XX. Victa ad occasum Hispania, populus romanus ad Orientem pacem agebat; nec pacem modo, sed inusitata et incognita quadam felicitate, relictæ regiis hereditatibus opes, et tota insimul regna veniebant.

Attalus, rex Pergamenorum, regis Eumenis filius, socii quondam commilitonisque nostri, testamentum reliquit: « Populus romanus bonorum meorum heres esto. » In bonis regis hæc fuerunt. Adita igitur hereditate, provinciam populus romanus non quidem bello nec armis, sed, quod est æquius, testamenti jure retinebat. Sed hanc difficile dictu est utrum facilius amiserit, an recuperaverit. Aristonicus regii sanguinis, ferox juvenis, urbes regibus parere

résistance des autres, telles que Mynde, Samos et Colophon. Il tailla en pièces l'armée du préteur Crassus, et le fit lui-même prisonnier. Mais Crassus ne démentit point la gloire de sa famille et du nom romain : il creva l'œil ávec une baguette au Barbare commis à sa garde, et obtint de son ressentiment la mort qu'il désirait. Bientôt après, vaincu par Perperna, Aristonicus se rendit, et fut jeté dans les fers. Aquilius étouffa les restes de cette guerre d'Asie. Ce fut par un moyen odieux qu'il réduisit les villes qui tenaient encore; il empoisonna leurs fontaines. Cette perfidie accéléra, mais flétrit sa victoire. Honte à celui qui, au mépris des lois divines et des usages de nos pères, profana le premier, par ces mélanges perfides, la sainteté jusqu'alors pure et sans tache des armes romaines!

consuetas partim facile sollicitat; paucas resistentes, Myndum, Samon, Colophonem vi recepit. Crassi quoque prætoris cecidit exercitum, ipsumque cepit. Sed ille, memor et familiæ et romani nominis, custodem sui barbarum virgula excæcat : in exitium sui, quod volebat, ita concitat. Mox a Perperna domitus et captus, et per deditionem in vinculis habitus. Aquilius asiatici belli reliquias confecit, mixtis, nefas! veneno fontibus ad deditionem quarumdam urbium. Quæ res, ut maturam, ita infamem fecit victoriam; quippe quum contra fas deum, moresque majorum, medicaminibus impuris, in id tempus sacrosancta romana arma violasset.

LIVRE TROISIÈME

I. Tel était l'état de l'Orient. Mais le midi de l'empire était moins tranquille. Après la ruine de Carthage, croyait-on que l'Afrique pût être le théâtre d'une nouvelle guerre? Cependant la Numidie s'ébranla violemment, et Jugurtha fut encore redoutable après Annibal. Ce prince artificieux, désespérant de vaincre les Romains par les armes, essaya contre eux la puissance de l'or. Mais la fortune voulut, contre l'attente générale, que le plus rusé des rois fût lui-même victime de la ruse.

Petit-fils de Massinissa, et fils adoptif de Micipsa, la passion de régner étouffant dans son cœur, avec l'amitié fraternelle, le respect du sénat et du peuple romain, protecteurs du royaume de Numidie, il forme le dessein d'ôter la vie à ses frères. Il leur dresse d'abord des embûches, et bientôt la tête d'Hiempsal est en son pouvoir. Adherbal, menacé à son tour, s'enfuit à Rome. Jugurtha le fait suivre par des ambassadeurs[1], et leur or entraîne le

LIBER TERTIUS

I. Hæc ad Orientem. Sed non ad meridionam plagam eadem quies. Quis speraret post Carthaginem aliquod in Africa bellum? Atqui non leviter se Numidia concussit; et fuit in Jugurtha, quod post Annibalem timeretur. Quippe rex callidissimus populum romanum, armis inclytum et invictum, opibus aggressus est; et citra spem omnium fortuna cessit, ut rex fraude præcipuus, fraude caperetur.

Hic, avo Masinissa et Micipsa patre per adoptionem, quum interficere fratres statuisset, agitatus regni cupiditate, nec illos magis quam senatum populumque romanum, quorum in fide et clientela regnum erat, metueret, primum scelus mandat insidiis; potitusque Hiempsalis capite, quum se in Adherbalem convertisset, isque Romam profugisset, missa per legatos pecunia, traxit in

sénat dans le parti de leur maître. Ce fut là sur nous sa première victoire. Ayant ensuite subjugué par le même moyen les commissaires chargés de partager la Numidie entre lui et Adherbal, et triomphé dans Scaurus de la vertu romaine [2], il consomme son crime avec plus d'audace. Mais les forfaits ne restent pas longtemps cachés : le secret de ses manœuvres corruptrices est dévoilé, et la guerre résolue contre le parricide.

Le consul Calpurnius Bestia est envoyé le premier en Numidie. Jugurtha, sachant par expérience que l'or est plus puissant que le fer contre les Romains, achète la paix. Cité pour ce crime par le sénat, mandé à Rome sous la garantie de la foi publique, il ose comparaître et faire assassiner Massiva, son compétiteur au trône. Cette violence est pour les Romains une nouvelle cause de guerre. Albinus est chargé du soin de leur vengeance. Mais, ô comble de l'opprobre ! Jugurtha corrompt aussi cette armée, et les Romains, par une fuite volontaire, abandonnent au Numide la victoire et leur camp. Enfin, pour prix de la vie qu'il leur accorde, il leur dicte un infâme traité et les renvoie après les avoir achetés.

Metellus se lève alors pour venger l'honneur, bien plus que les pertes de l'empire. Son astucieux adversaire employait tour à tour, pour éluder ses coups, la prière, la menace, la fuite vraie ou simulée : Metellus l'attaque par ses propres artifices. Non

sententiam suam senatum. Et hæc fuit de nobis ejus prima victoria. Missos deinde, qui regnum inter illum Adherbalemque dividerent, similiter aggressus quum in Scauro ipsos romani imperii mores expugnasset, inchoatum nefas perfecit audacius. Sed diu non latent scelera. Corruptæ nefas legationis erupit, placuitque bello persequi parricidam.

Primus in Numidiam Calpurnius Bestia consul immittitur. Sed rex, peritus fortius adversus Romanos aurum esse quam ferrum, pacem emit. Cujus flagitii reus, quum interveniente publica fide a senatu accerseretur, pari audacia et venit et competitorem imperii Masinissæ Massivam immisso percussore confecit. Hæc altera contra regem fuit causa bellandi. Igitur sequens ultio mandatur Albino. Sed hujus quoque, pro dedecus! ita corrupit exercitum, ut voluntaria nostrorum fuga vinceret Numida, castrisque potiretur : addito etiam turpi fœdere in pretium salutis, quem prius emerat, dimisit exercitum.

Eodem tempore in ultionem, non tam imperii romani, quam pudoris, Metellus assurgit, qui callidissime hostem, nunc precibus, nunc minis, jam simulata, jam quasi vera fuga eludentem, artibus suis aggressus est. Agrorum

content de ravager les campagnes et les bourgs, il fond sur les principales villes de la Numidie; il assiége inutilement Zama; mais il pille Thala, qui renfermait beaucoup d'armes et les trésors du roi. Il lui enlève ses places, le chasse de ses États, et le poursuit chez les Maures et chez les Gétuliens.

Sous Marius, l'armée se grossit d'une foule de citoyens obscurs, que leur naissance ne rendait pas indignes du service militaire aux yeux d'un général né dans leurs rangs[3] : il tombe sur Jugurtha déjà vaincu et affaibli par tant de revers. Mais la victoire lui coûte autant d'efforts que s'il attaquait une puissance encore entière et dans toute sa force. Il se rend maître par un bonheur singulier de la ville de Capsa, consacrée à Hercule, située au milieu de l'Afrique et environnée de serpents et de déserts, comme d'un rempart. Un Ligurien lui ouvre l'accès de la forteresse de Mulucha[4], assise sur un roc escarpé, et jusque-là inaccessible. Bientôt après, sous les murs de Cirtha, il écrase dans un sanglant combat les armées réunies de Jugurtha et de Bocchus, roi de Mauritanie, parent du prince numide, et qui avait embrassé sa défense. Mais Bocchus désespérant du succès, et craignant de partager le malheur de Jugurtha, achète, en le livrant aux Romains, leur alliance et leur amitié. Ainsi le plus fourbe des rois[5], conduit dans le piége par son beau-père, est remis entre les mains de Sylla; et Rome vit enfin Jugurtha chargé de chaînes et mené en

atque vicorum populatione non contentus, in ipsa Numidiæ capita impetum fecit. Et Zamam quidem frustra diu voluit; ceterum Thalam, gravem armis thesauroque regis, diripuit. Tunc urbibus exutum regem et jam finium suorum regnique fugitivum, per Mauros atque Getuliam sequebatur.

Postremo Marius, auctis admodum copiis, quum pro obscuritate generis sui capite censos sacramento adegisset, jam fusum et saucium regem adortus, non facilius tamen vicit, quam si integrum et recentem. Hic et urbem Herculi conditam, Capsam, in media Africa sitam, anguibus arenisque vallatam, mira quadam felicitate superavit, et saxeo inditam monti Mulucham urbem, per Ligurem, aditu arduo inaccessoque penetravit. Mox non ipsum modo, sed Bocchum quoque, Mauritaniæ regem, jure sanguinis Numidam vindicantem, apud oppidum Cirtham graviter cecidit : qui ubi, diffisus rebus suis, alienæ cladis accessio fieri timet, pretium fœderis atque amicitiæ regem facit. Sic fraudulentissimus regum fraude soceri sui in insidias deductus est, et Syllæ in manum traditus; tandemque opertum catenis Jugurtham in triumpho po-

triomphe. Ce prince vit aussi, mais vaincu et dans les fers, cette ville qu'il avait appelée vénale, cette ville qui, selon ses vaines prédictions, devait périr si elle trouvait un acheteur. Eh bien! comme elle eût été à vendre, elle le trouva, cet acheteur, et sut échapper au danger, gage certain de l'éternelle durée de son empire.

II. Tandis que ces événements se passaient au Midi, le Nord était le théâtre de scènes plus variées et plus sanglantes. Rome y trouvait des adversaires redoutables : le génie des habitants est rude, comme leur ciel. Des extrémités et du centre de ces contrées septentrionales s'élancèrent d'impétueux ennemis.

La première nation transalpine qui sentit la force de nos armes fut celle des Salyens, dont les incursions avaient forcé Marseille, notre fidèle alliée, à nous porter ses plaintes.

De semblables motifs nous armèrent ensuite en faveur des Éduens contre les Arverniens et les Allobroges. Nous eûmes pour témoins de nos victoires, et le Var, et l'Isère, et la Sorgue, et le Rhône, le plus rapide des fleuves. Rien n'épouvanta plus les Barbares que nos éléphants, dignes adversaires de ces nations farouches. Le principal ornement du triomphe fut leur roi Bituitus, couvert d'armes de diverses couleurs, et monté sur un char d'argent, comme au jour du combat.

pulus romanus aspexit. Sed ille quoque, quamvis victus et vinctus, vidit urbem, quam venalem, et quandoque perituram, si habuisset emptorem, frustra cecinerat. Jam, ut venalis fuisset, habuit emptorem, et quum ille non evaserit, certum erit, eam non esse perituram.

II. Sic ad Meridiem populus romanus. Multo atrocius et multipliciter magis a Septemtrione sævitum. Nihil hac plaga infestius. Atrox cœlum, perinde ingenia. Omni igitur tractu violentus hostis, a dextris atque lævis, et medio septemtrionis erupit.

Prima trans Alpes arma nostra sensere Salyi, quum de incursionibus eorum fidissima atque amicissima civitas Massilia quereretur.

Allobroges deinde et Arverni, quum adversus eos similes Æduorum querelæ opem et auxilium nostrum flagitarent; Varusque victoriæ testis, Isaraque et Vindelicus amnes, et impiger fluminum Rhodanus. Maximus Barbaris terror elephanti fuere, immanitati gentium pares. Nil tam conspicuum in triumpho, quam rex ipse, Bituitus, discoloribus in armis, argenteoque carpento, qualis pugnaverat.

La joie qu'excitèrent ces deux victoires est attestée par les tours de pierre qu'élevèrent sur le champ de bataille Domitius Ænobarbus et Fabius Maximus, et par les trophées qu'ils y dressèrent des armes des vaincus, usage inconnu à nos ancêtres, qui jamais n'insultèrent à la défaite d'un ennemi terrassé [6].

III. Partis des extrémités de la Germanie, et fuyant l'Océan qui avait inondé leurs terres [7], les Cimbres, les Teutons et les Tigurins cherchaient par tout l'univers de nouvelles demeures. Repoussés de la Gaule et de l'Espagne, ils remontent vers l'Italie, envoient des députés au camp de Silanus et de là au sénat, prient le peuple de Mars de leur accorder quelque territoire à titre de solde, et promettent, à cette condition, d'employer leurs bras et leurs armes à son service. Mais quelles terres pouvaient leur donner le peuple romain, chez qui les lois agraires allaient allumer la guerre civile? Il refuse; les Barbares s'apprêtent à conquérir, le fer à la main, ce qu'ils n'ont pu obtenir par la prière.

Silanus, Manlius, Cépion, successivement attaqués, ne peuvent soutenir leur choc impétueux. Tous sont mis en fuite, tous chassés de leur camp : c'en était fait de Rome, si ce siècle n'eût produit Marius [8]. Marius lui-même n'ose d'abord en venir aux mains. Il retient ses soldats dans leurs retranchements, jusqu'à ce que se fût ralentie cette invincible rage, cette fougue indomptée, qui tient

Utriusque victoriæ quod quantumque gaudium fuerit, vel hinc existimari potest, quod et Domitius Ænobarbus et Fabius Maximus ipsis, quibus dimicaverant, in locis, saxeas erexere turres, et desuper exornata armis hostilibus tropæa fixere, quum hic mos inusitatus fuerit nostris : nunquam enim populus romanus hostibus domitis victoriam suam exprobravit.

III. Cimbri, Teutoni atque Tigurini ab extremis Germaniæ profugi, quum terras eorum inundasset Oceanus, novas sedes toto orbe quærebant; exclusique Gallia et Hispania, quum in Italiam remigrarent, misere legatos in castra Silani, inde ad senatum, petentes, ut Martius populus aliquid sibi terræ daret, quasi stipendium : ceterum, ut vellet, manibus atque armis suis uteretur. Sed quas daret terras populus romanus, agrariis legibus intra se dimicaturus? Repulsi igitur, quod nequiverant precibus, armis petere constituunt.

Sed nec primum quidem impetum Barbarorum Silanus, nec secundum Manlius, nec tertium Cæpio sustinere potuerunt. Omnes fugati, exuti castris. Actum erat, nisi Marius illi seculo contigisset. Ille quoque non ausus congredi statim, militem tenuit in castris, donec invicta illa rabies, et impetus,

lieu de courage à ces Barbares. Enfin, ceux-ci lèvent leur camp en insultant aux Romains, et leur demandant s'ils n'avaient rien à faire dire à leurs femmes ; tant ils se croyaient assurés de la prise de Rome ! Avec une ardeur égale à leur confiance, divisés en trois corps, ils précipitent leur marche vers les Alpes, impatients de franchir ces barrières de l'Italie.

Marius les prévint, en s'emparant des plus courts chemins avec une merveilleuse célérité. Il atteint d'abord les Teutons au pied des Alpes, près des Eaux Sextiennes, et les accable d'un seul coup. Quelle bataille, grands dieux ! Ils étaient maîtres de la vallée et du fleuve qui la traverse : les Romains manquaient d'eau. Que Marius ait agi dans cette circonstance de dessein prémédité, ou qu'il ait su tourner habilement sa faute à son avantage, il est certain que le soldat vainquit par la nécessité de vaincre. Les Romains demandent de l'eau ; *Vous êtes hommes*, leur dit le général; *vous en trouverez là*. Aussi on se battit avec tant d'ardeur, et les Romains firent des Teutons un si grand carnage, que les vainqueurs, se désaltérant dans le fleuve ensanglanté, ne burent pas plus d'eau que de sang ennemi. Le roi des Barbares lui-même, Teutobochus, accoutumé à changer de cheval quatre fois et même jusqu'à six fois dans la mêlée, put à peine en trouver un pour fuir. Saisi dans un bois voisin, il fut le plus beau spectacle du triomphe : son corps gigantesque s'élevait au-dessus des trophées.

quem pro virtute Barbari habent, consenesceret. Recessere igitur increpantes, et (tanta erat capiendæ Urbis fiducia) consulantes, si quid ad uxores suas mandarent. Nec segnius, quam minati fuerant, tripartito agmine, per Alpes, est, claustra Italiæ, ferebantur.

Marius, mira statim velocitate occupatis compendiis, prævenit hostem, prioresque Teutonos sub ipsis Alpium radicibus assecutus, in loco, quem Aquas Sextias vocant, quo, fidem numinum! prœlio, oppressit. Vallem fluviumque medium hostes tenebant : nostris aquarum nulla copia. Consultone id egerit imperator, an errorem in consilium verterit, dubium. Certe necessitate aucta virtus causa victoriæ fuit. Nam flagitante aquam exercitu : « Viri, inquit, estis : en illic habetis. » Itaque tanto ardore pugnatum est, eaque cædes hostium fuit, ut victor Romanus de cruento flumine non plus aquæ biberit, quam sanguinis Barbarorum. Certe rex ipse Teutobochus, quaternos senosque equos transilire solitus, vix unum, quum fugeret, ascendit, proximoque in saltu comprehensus insigne spectaculum triumphi fuit; quippe vir proceritatis eximiæ super tropæa sua eminebat.

Les Teutons exterminés, Marius se tourna contre les Cimbres. Qui le croirait! au milieu de l'hiver, qui ajoute à la hauteur des Alpes, ces Barbares, du sommet des montagnes du Tridentum, étaient descendus, ou plutôt avaient roulé vers l'Italie. Au lieu de passer l'Athésis sur un pont ou sur des bateaux, ils prétendirent d'abord, avec une stupidité toute barbare, opposer à la rapidité du fleuve leurs corps et leurs boucliers : après cette vaine tentative pour arrêter son cours, ils le traversèrent, en le comblant des arbres déracinés de toute une forêt. S'ils eussent aussitôt marché sur Rome, elle eût couru le plus grand péril. Mais s'étant arrêtés dans la Vénétie, une des plus délicieuses régions de l'Italie, ils laissèrent énerver leurs forces par la douceur du ciel et du climat, et s'amollirent par l'usage du pain de la viande cuite, et des vins exquis de cette contrée. Marius saisit ce temps pour les attaquer. Ils lui demandent jour pour la bataille; il leur assigne le lendemain.

La lutte s'engage dans une vaste plaine appelée le champ Raudien. Soixante mille Barbares jonchent la terre, et les Romains n'ont pas perdu trois cents hommes. Le carnage dura tout un jour. Marius, comme Annibal à la bataille de Cannes, avait joint la ruse à la valeur. Il avait fait choix d'un jour nébuleux pour surprendre les ennemis : le vent, qui soufflait avec violence, roulait sur eux des flots de poussière : enfin, l'armée romaine, ayant en face le

Sublatis funditus Teutonis, in Cimbros convertitur. Hi jam, quis crederet? per hiemem, quæ altius Alpes levat, tridentinis jugis in Italiam, provoluti ruina, descenderant. Athesim flumen, non ponte nec navibus, sed quadam stoliditate barbarica primum corporibus aggressi, postquam retinere amnem manibus et clypeis frustra tentaverant, ingesta obrutum silva transiluere. Et, si statim infesto agmine Urbem petiissent, grande discrimen esset. Sed in Venetia, quo fere tractu Italia mollissima est, ipsa soli cœlique clementia robur elanguit. Ad hoc panis usu, carnisque coctæ, et dulcedine vini mitigatos, Marius in tempore aggressus est. Jam diem pugnæ a nostro imperatore petierunt, et sic proximum dedit.

In patentissimo, quem Raudium vocant, campo concurrere. Millia inde ad sexaginta ceciderunt; hinc ccc minus. Per omnem diem conciditur Barbarus. Istic quoque imperator addiderat virtuti dolum, secutus Annibalem artemque Cannarum; primum nebulosum nactus diem, ut hosti inopinatus occurreret; tum ventosum quoque, ut pulvis in oculos et ora ferretur; tum acie conversa

soleil levant, l'aspect du ciel, qui semblait s'enflammer aux reflets étincelants des casques et des armures, éblouit les yeux des Barbares, ainsi qu'on le sut depuis des prisonniers.

Leurs femmes ne se défendirent pas avec moins de vigueur [9]. Elles s'étaient fait un vaste retranchement de chariots, et de là comme montées sur des tours fortifiées, elles combattirent armées de lances et de bâtons ferrés. Leur mort fut aussi belle que leur défense. Ayant demandé vainement à Marius la liberté et le sacerdoce (l'honneur de la religion défendait de les y admettre), elles étouffèrent pêle-mêle ou écrasèrent leurs enfants, puis s'entre-tuèrent les unes les autres, ou, formant des liens de leurs cheveux, se pendirent soit aux arbres voisins, soit au timon de leurs chariots. Leur roi Boïorix resta sur le champ de bataille, après avoir vaillamment combattu et vengé d'avance son trépas.

Les Tigurins, qui s'étaient postés, comme en réserve, sur les Alpes Noriques, s'échappèrent par divers chemins, ajoutant par le brigandage à la honte de leur fuite : ainsi s'évanouit ce ramas de Barbares.

Cette agréable, cette heureuse nouvelle de la délivrance du peuple romain et du salut de l'empire, ce ne furent point des hommes, selon l'usage ordinaire, ce furent les dieux eux-mêmes, s'il est permis de le croire, qui l'annoncèrent au peuple romain. Le jour même de la bataille, deux jeunes gens, couronnés de lau-

in orientem, ut, quod ex captivis mox cognitum est, ex splendore galearum, ac repercussu, quasi ardere cœlum videretur.

Nec minor cum uxoribus eorum pugna, quam cum ipsis fuit, quum objectis undique plaustris atque carpentis, altæ desuper, quasi e turribus lanceis contisque pugnarent. Perinde speciosa mors earum fuit, quam pugna. Nam quum missa ad Marium legatione, libertatem ac sacerdotium non impetrassent (nec fas erat), suffocatis elisisque passim infantibus suis, aut mutuis concidere vulneribus, aut vinculo e crinibus suis facto, ab arboribus jugisque plaustrorum pependerunt. Boiorix rex in acie dimicans impigre nec inultus occubuit.

Tertia Tigurinorum manus, quæ quasi subsidio Noricos insederat Alpium tumulos, in diversa lapsi, fuga ignobili et latrociniis evanuit.

Hunc tam lætum, tamque felicem liberatæ Italiæ assertique imperii nuntium, non per homines, ut solebat, populus romanus accepit, sed per ipsos, si credere fas est, deos. Quippe eodem die, quo gesta res est, visi pro æde Ca-

riers, parurent devant le temple de Castor et de Pollux : ils remirent des lettres au préteur; et, dans le même instant, le bruit de la défaite des Cimbres se répandit au théâtre, et des voix criaient: *Victoire!* Merveille éclatante! prodige admirable! ne semblait-il pas que Rome, du haut de ses montagnes, assistait au spectacle de cette guerre, ainsi qu'aux luttes de ses gladiateurs, puisqu'au moment même où les Cimbres tombaient sous les coups de nos guerriers, le peuple applaudissait dans ses murs ?

IV. Après les Macédoniens, les Thraces, le croira-t-on? autrefois leurs tributaires, osèrent se révolter contre nous. Non contents de faire des incursions dans les provinces voisines, telles que la Thessalie et la Dalmatie, ils pénétrèrent jusqu'à la mer Adriatique, où, arrêtés par les limites que la nature semblait leur avoir fixées, ils lancèrent leurs traits contre les flots.

Dans leurs courses, ces Barbares avaient épuisé sur leurs prisonniers tous les raffinements de la cruauté. Ils offraient leur sang en libation [10], buvaient dans leurs crânes, et, se jouant de leurs derniers moments, faisaient périr les uns dans le feu, les autres dans la fumée; ils allaient même jusqu'à faire avorter les femmes enceintes, par la violence des tortures.

Les Scordisques étaient les plus féroces de tous les Thraces. Ils alliaient d'ailleurs la ruse au courage, et ils étaient favorisés par la disposition de leurs forêts et de leurs montagnes. Non-seulement

storis et Pollucis juvenes laureati prætori litteras tradere; frequensque in spectaculo rumor victoriæ cimbricæ, feliciter, dixit. Quo quid admirabilius, quid insignius fieri potest? Quippe, velut elata montibus suis Roma, spectaculo belli interesset quod in gladiatorio munere fieri solet, uno eodemque momento, quum in acie Cimbri occumberent, populus in Urbe plaudebat.

IV. Post Macedonas, si diis placet, Thraces rebellabant, ipsi quondam tributarii Macedonum. Nec in proximas modo provincias contenti incurrere, Thessaliam atque Dalmatiam : in Adriaticum mare usque venerunt, eoque fine contenti, quasi interveniente natura, contorta in ipsas aquas tela miserunt.

Nihil interim per id omne tempus residuum crudelitatis fuit in captivos sævientibus : litare diis sanguine humano, bibere in ossibus capitum, et cujusque modi ludibrio fœdare mortem tam igni quam fumo; partus quoque gravidarum extorquere tormentis.

Sævissimi omnium Thracum Scordisci fuere; sed calliditas quoque ad robur accesserat : silvarum et montium situs cum ingenio consentiebant. Itaque non

ils battirent et mirent en fuite, mais (ce qui semble tenir du prodige) ils anéantirent une armée que Caton conduisit contre eux. Didius, les ayant surpris errants en désordre et dispersés au hasard pour piller, les repoussa dans la Thrace. Drusus les chassa encore plus loin, et leur ferma le passage du Danube. Minucius ravagea tous les bords de l'Hèbre, non sans perdre un grand nombre de soldats, en faisant passer sa cavalerie sur la glace perfide de ce fleuve. Pison franchit le Rhodope et le Caucase. Curion s'avança jusque chez les Daces; mais il recula devant la profondeur ténébreuse de leurs forêts. Appius pénétra en Sarmatie, Lucullus jusqu'au Tanaïs, qui borne la Thrace, et jusqu'au Palus-Méotides. Pour dompter ces farouches ennemis, il fallut les imiter. On tourmenta les prisonniers par le fer et par le feu. Mais ce qui parut à ces Barbares le traitement le plus affreux, ce fut d'avoir les mains coupées, et de se voir, en cet état, condamnés à survivre à leur supplice [11].

V. Le Pont, ainsi nommé de la mer qui baigne ses rivages, s'étend du septentrion à l'Euxin. Æetas est le plus ancien roi de ces contrées. Elles furent ensuite gouvernées par Artabaze, issu des sept Perses [12], et depuis par Mithridate [13], qui éclipsa tous ses prédécesseurs. Il résista pendant quarante années à une puissance qui avait accablé Pyrrhus en quatre ans, Annibal en dix-sept; et, pour l'abattre, il ne fallut rien moins que trois guerres sanglantes

fusus modo ab his, aut fugatus, sed, simile prodigio! omnino totus interceptus exercitus, quem duxerat Cato. Didius vagos, et libera populatione diffusos intra suam repulit Thraciam. Drusus ulterius egit, et vetuit transire Danubium. Minucius toto vastavit Hebro, multis quidem amissis, dum per perfidum glacie flumen equitatur. Piso Rhodopem Caucasumque penetravit. Curio Dacia tenus venit, sed tenebras saltuum expavit. Appius in Sarmatas usque pervenit; Lucullus ad terminum gentium Tanaim lacumque Mæotin. Nec aliter cruentissimi hostium, quam suis moribus domiti: quippe in captivos igne ferroque sævitum est. Sed nihil Barbaris atrocius visum est, quam quod, abscissis manibus relicti, vivere superstites pœnæ suæ jubebantur.

V. Ponticæ gentes ad septemtrionem in mare sinistrum jacent, a Pontico cognominatæ mari. Harum gentium atque regionum rex antiquissimus Æetas; post Artabazes, a septem Persis oriundus; inde Mithridates omnium longe maximus: quippe, quum IV Pyrrho, XVII anni Annibali suffecerint, ille per

la fortune de Sylla, la vaillance de Lucullus, et la grandeur de Pompée.

Le prétexte dont il colora ses hostilités auprès du préteur Cassius, était l'invasion de ses frontières par Nicomède, roi de Bithynie. Mais, en effet, dans son orgueil extrême, il aspirait à la conquête de l'Asie, et même de l'Europe. Les vices des Romains lui donnaient cet audacieux espoir. Nos discordes civiles l'invitaient à nous braver ; Marius, Sylla, Sertorius, lui montraient de loin les flancs désarmés de l'empire [14].

Mithridate voit ces àgitations tumultueuses, ces profondes blessures de la république; des sommets lointains du septentrion, il épie l'instant favorable, et tout à coup l'orage éclate sur les Romains fatigués et surpris. La Bithynie est emportée, dans le premier effort de la guerre. Aussitôt l'Asie s'épouvante; les villes et les peuples de notre domination s'empressent de reconnaître Mithridate. Il se multiplie, il presse ses conquêtes; il aide la valeur par la cruauté. Quoi de plus atroce que cet édit, par lequel il ordonne le massacre de tous les citoyens romains qui se trouvaient en Asie [15], et viole à la fois les maisons, les temples, les autels, tous les droits humains et divins! L'effroi de l'Asie lui ouvre le chemin de l'Europe. Les Cyclades, Délos et l'Eubée, Athènes même, l'ornement de la Grèce, tombent au pouvoir de ses lieute-

XL annos restitit, donec tribus ingentibus bellis subactus, felicitate Syllæ, virtute Luculli, magnitudine Pompeii consumeretur.

Causam quidem illius belli prætenderat apud Cassium legatum, attrectari terminos suos a Nicomede Bithynico. Ceterum elatus animis ingentibus, Asiæ totius, et, si posset, Europæ cupidate flagrabat. Spem ac fiduciam dabant nostra vitia. Quippe quum civilibus bellis disjungeremur, invitabat occasio, nudumque imperii latus ostendebant procul Marius, Sylla, Sertorius.

Inter hæc reipublicæ vulnera, et hos tumultus, repente, quasi captato tempore, in lassos simul atque districtos subitus turbo pontici belli ab ultima veluti specula septemtrionis erupit. Primus statim impetus belli Bithyniam rapuit. Asia deinde pari terrore correpta est. Nec cunctanter ad regem ab urbibus nostris populisque descitum est. Aderat, instabat, sævitia quasi virtute utebatur. Nam quid atrocius uno ejus edicto, quum omnes, qui in Asia forent, romanæ civitatis homines interfici jussit? Tum quidem domus, templa et aræ, humana omnia atque divina jura violata sunt. Sed hic terror Asiæ Europam quoque regi aperiebat. Itaque missis Archelao Neoptolemoque præfectis, excepta Rhodo quæ pro nobis firmius stetit ceteris, Cyclades, Delos,

nants Archélaüs et Néoptolème. Rhodes seule nous reste fidèle. Déjà un souffle de terreur s'est répandu jusqu'en Italie, jusqu'à Rome.

Sylla, si grand dans la guerre, vole au-devant de Mithridate, et son impétuosité arrête la violence de ce torrent qui menaçait de tout inonder. D'abord il fait le siége d'Athènes, il la presse, il l'affame; et cette ville, la mère des moissons, est enfin réduite à se nourrir de chair humaine. Le Pirée est détruit, plus de six murailles s'écroulent sous nos coups; et Sylla, après avoir dompté *les plus ingrats des hommes* (c'est ainsi qu'il appela les Athéniens), pardonne aux vivants en faveur des morts, de leurs cérémonies sacrées, et de la gloire de leur ville. Ensuite, ayant chassé de l'Eubée et de la Béotie les garnisons de Mithridate, il dissipe toutes les forces de ce prince aux deux combats de Chéronée et d'Orchomène; puis il passe en Asie, et l'accable lui-même. Mithridate était terrassé pour jamais, si le vainqueur n'eût mieux aimé précipiter qu'assurer son triomphe.

Tel est l'état où Sylla laissait l'Asie. Par un traité conclu avec le roi de Pont [16], il rendait la Bithynie à Nicomède, la Cappadoce à Ariobarzane, et remettait l'Asie sous notre domination. Mais Mithridate n'était que repoussé, et ses revers avaient moins abattu sa puissance qu'irrité sa colère. Amorcé, pour ainsi dire, par la conquête de l'Asie et de l'Europe, il ne les regardait plus

Eubœa, et ipsum Græciæ decus, Athenæ, tenebantur. Italiam jam, ipsamque urbem Romam regius terror afflabat.

Itaque L. Sylla festinat, vir armis optimus, parique violentia ruentem ulterius hostem quadam quasi manu repulit. Primumque Athenas urbem, quis crederet? frugum parentem, obsidione ac fame ad humanos cibos compulit. Mox subruto Piræei portu, sex quoque et amplius muris, postquam domuerat ingratissimos, ut ipse dixit, hominum, in honorem tamen mortuorum, sacris suis famæque donavit. Mox quum Eubœa atque Bœotia præsidia regis depulisset, omnes copias uno apud Chæroneam, apud Orchomenon altero, bello dissipavit; statimque in Asiam transgressus, ipsum opprimit; et debellatum foret, nisi de Mithridate triumphare cito, quam vere maluisset.

Ac tunc quidem hunc Asiæ statum Sylla dederat. Ictum cum Ponticis fœdus. Recepit Bithyniam a rege Nicomedes, Ariobarzanes Cappadociam : ac sic erat Asia rursus nostra, ut cœperat; Mithridates tantum repulsus. Itaque non fregit ea res Ponticos, sed incendit. Quippe rex Asia et Europa quodam modo

comme des provinces étrangères, mais comme son propre bien, que la force lui avait ravi, et qu'il était en droit de reprendre par les armes.

Comme les flammes d'un incendie mal éteint se raniment avec plus de fureur, ainsi, renouvelant ses entreprises à la tête de troupes plus nombreuses [17], et couvrant de ses armements la terre, les fleuves et les mers, ce prince marche une seconde fois vers l'Asie, pour l'accabler de tout le poids de son empire. La ville de Cyzique, fière de sa forteresse, de ses remparts, de son port et de ses tours de marbre, est l'ornement du rivage asiatique. C'est pour le roi une autre Rome, contre laquelle il tourne tous ses efforts. Mais, instruits de l'approche de Lucullus, les habitants opposent au roi de Pont une vigoureuse résistance. Un soldat romain leur avait porté cette nouvelle, à la faveur d'un audacieux stratagème. Voguant sur une outre qu'il gouvernait avec ses pieds, il avait traversé la flotte ennemie, qui le prit de loin pour un monstre marin. Bientôt la fortune change : la longueur du siége engendre dans le camp des assiégeants la famine et la peste; Mithridate se retire, Lucullus le suit, et le carnage des troupes du roi de Pont ensanglante le Granique et l'Ésape.

Connaissant l'avarice des Romains, le rusé monarque ordonne à ses soldats de disperser, en fuyant, leur argent et les bagages, pour retarder la poursuite des vainqueurs [18]. Sa retraite n'est

inescatus, non jam quasi alienam, sed, quia amiserat, quasi raptam belli jure repetebat.

Igitur ut exstincta parum fideliter incendia majore flamma reviviscunt, ita ille de integro, auctis majorem in modum copiis, tota denique regni sui mole, in Asiam rursus mari, terra, fluminibusque veniebat. Cyzicum nobilis civitas, arce, mœnibus, portu turribusque marmoreis asiaticæ plagæ litora illustrat. Hanc ille, quasi alteram Romam, toto invaserat bello. Sed fiduciam oppidanis resistendi nuntius fecit, docens adventare Lucullum : qui, horribile dictu! per medias hostium naves utre suspensus, et pedibus iter adgubernans, videntibus procul quasi marina pistrix, evaserat. Mox clade conversa, quum ex mora obsidentem regem fames, ex famæ pestilentia urgeret, recedentem Lucullus assequitur, adeoque cecidit, ut Granicus et Æsapus amnes cruenti redderentur.

Rex callidus, romanæque avaritiæ peritus, spargi a fugientibus sarcinas et pecuniam jussit, qua sequentes moraretur. Nec felicior in mari, quam in

pas plus heureuse sur la mer que sur la terre. Sa flotte, composée de plus de cent voiles, et chargée de tout l'appareil de la guerre, est assaillie d'une horrible tempête dans la mer de Pont, et ses vaisseaux brisés n'offrent plus que les tristes débris d'une bataille navale. On eût dit que, d'intelligence avec les flots, les vents et les orages, Lucullus eût confié à leur fureur la défaite de Mithridate.

Les forces de ce puissant monarque sont abattues ; mais son courage s'accroît par les revers. Il a recours aux nations voisines, et enveloppe dans sa ruine presque tout l'Orient et le Nord. Il sollicite les Ibériens, les Albaniens, les peuples de la mer Caspienne et des deux Arménies. La fortune semble chercher de tous côtés à Pompée, son favori, des sujets de renommée et de gloire. Voyant le feu de la guerre se rallumer en Asie, et les rois ennemis s'y succéder en foule, ce capitaine se hâte de prévenir la jonction de tant de peuples divers. Le premier de tous les généraux romains, il passe l'Euphrate sur un pont de bateaux ; il atteint le roi fugitif au centre de l'Arménie, et, dans une seule bataille, la fortune de Pompée consomme la ruine de Mithridate.

L'action s'engagea pendant la nuit, et la lune sembla prendre parti et combattre pour les Romains. Elle se leva en face de nos troupes et derrière les soldats du roi, qui, par une fatale erreur,

terra, fuga. Quippe centum amplius navium classem, apparatuque belli gravem, in Pontico mari aggressa tempestas, tam fœda strage laceravit, ut navalis belli instar efficeret, plane quasi Lucullus, quodam cum fluctibus procellisque commercio, debellandum tradidisse regem ventis videretur.

Attritæ jam omnes validissimi regni vires erant ; sed animus malis augebatur. Itaque conversus ad proximas gentes, totum pæne Orientem ac Septemtrionem ruina sua involvit. Iberi, Caspii, Albani, et utræque sollicitabantur Armeniæ : perque omnia et decus et nomen et titulos Pompeio suo fortuna quærebat. Qui ubi novis motibus ardere Asiam videt, aliosque ex aliis prodire reges, nihil cunctandum ratus, priusquam inter se gentium robora coirent, statim ponte navibus facto, omnium ante se primus transit Euphratem, regemque fugientem media nactus Armenia, quanta felicitas viri ! uno prœlio confecit.

Nocturna ea dimicatio fuit, et luna in partibus. Quippe quasi commilitans, quum a tergo se hostibus, a facie Romanis præbuisset, Pontici per errorem

dirigeaient leurs coups sur les ombres prolongées de leurs propres corps, croyant frapper l'ennemi. Cette nuit fut décisive pour Mithridate [19], elle acheva d'épuiser ses forces. Cependant il tenta tous les moyens de se relever, tel qu'un serpent qui, ayant la tête écrasée, menace encore de sa queue [20]. Après s'être enfui à Colchos, il résolut d'aller jeter l'épouvante sur les côtes de Sicile et jusque dans la Campanie, par une irruption subite [21]. Il prétendait associer à ses desseins tous les pays situés entre Colchos et le Bosphore, traverser en courant la Thrace, la Macédoine et la Grèce, tomber inopinément sur l'Italie. Mais ce ne fut qu'un projet. Prévenu par la défection de ses sujets et par la perfidie de Pharnace, son fils, il s'arracha avec le fer une vie dont il avait en vain essayé de se délivrer par le poison.

Cependant le grand Pompée, d'un vol rapide, poursuivait à travers les différentes contrées de l'Asie les restes de la rébellion. Vers l'Orient, il pénètre chez les Arméniens, s'empare d'Artaxate, leur capitale, et laisse le trône à Tigrane, qui s'humilie. Du côté de la Scythie septentrionale, où il s'avance guidé par les étoiles, comme sur mer, il soumet la Colchide ; il pardonne à l'Ibérie ; il épargne les Albaniens. Campé au pied du Caucase, il ordonne à Orode, roi d'Albanie, de descendre dans la plaine ; à Arthoce, roi d'Ibérie, de lui livrer ses enfants en otage. Il rend largesses pour largesses à Orode, qui lui avait envoyé d'Albanie

longius cadentes umbras suas, quasi hostium corpora, petebant. Et Mithridates quidem nocte illa debellatus est : nihil enim postea valuit, quanquam omnia expertus, more anguium, qui, obtrito capite, postremum cauda minantur. Quippe quum effugisset hostem, Colchos, Siciliæ quoque litora et Campaniam nostram subito adventu terrere voluit ; Colchis tenus jungere Bosporon, inde per Thraciam, Macedoniam et Græciam transilire, sic Italiam nec opinatus invadere tantum cogitavit. Nam per defectionem civium, Pharnacisque filii scelere præventus, male tentatum veneno spiritum ferro expulit.

Cnæus interim Magnus rebelles Asiæ reliquias sequens, per diversa gentium terrarumque volitabat. Nam sub orientem secutus Armenios, captis ipso capite gentis Artaxatis, supplicem jussit regnare Tigranem. At in septemtrionem scythicum iter, tanquam in mari, stellis secutus, Colchos cecidit; ignovit Iberiæ; pepercit Albanis; regemque horum Orodem, positis sub ipso Caucaso castris, jussit in plana descendere; Arthocen, qui Iberis imperabat, et obsides liberos dare. Orodem etiam remuneratus est, ultro ab Albania sua lectulum au-

un lit d'or et d'autres présents. Marchant ensuite vers le Midi, il s'avance dans la Syrie, au delà du Liban et de Damas, et conduit les enseignes romaines à travers ces forêts si renommées par leur encens, leur baume et leurs parfums. Les Arabes viennent prendre ses ordres.

Les Juifs tentent de défendre Jérusalem. Mais Pompée s'en ouvre aussi l'entrée : il y voit le sanctuaire mystérieux de cette nation impie, et le voile d'or qui le cache [22]. Deux frères se disputaient la couronne, il se rend leur arbitre ; il prononce en faveur d'Hircan et fait jeter dans les fers Aristobule, qui voulait renouveler la querelle.

C'est ainsi que les Romains, conduits par Pompée, ayant parcouru l'Asie dans toute son étendue, cette province devint le centre de leur empire, dont naguère elle était la limite. Excepté les Parthes, qui demandèrent notre alliance, et les Indiens, qui ne nous connaissaient point encore, tous les peuples asiatiques entre la mer Rouge, la mer Caspienne et l'Océan, ou domptés ou intimidés, subissaient la loi de Pompée [23].

VI. Tandis que nos armes étaient occupées au loin dans les différentes parties du monde, les Ciliciens avaient envahi les mers [24] : ils coupaient les communications entre les peuples, et brisant le lien qui les unit, leurs brigandages, comme la tempête, fermaient l'accès aux vaisseaux. Les troubles de l'Asie, agitée par les ar-

reum et alia dona mittentem. Necnon et in meridiem verso agmine, Libanum Syriæ Damascumque transgressus, per nemora illa odorata, per thuris et balsami silvas romana circumtulit signa. Arabes, si quid imperaret, præsto fuere.

Hierosolymam defendere tentavere Judæi : verum hanc quoque intravit, et vidit illud grande impiæ gentis arcanum patens, sub aureo utique velo : dissidentibusque de regno fratribus, arbiter factus, regnare jussit Hircanum ; Aristobulo, quia renovabat eam rem, catenas dedit.

Sic, Pompeio duce, populus romanus totam, qua latissima est, Asiam pervagatus, quam extremam habebat imperii provinciam, mediam fecit. Exceptis quippe Parthis, qui fœdus maluerunt, et Indis, qui adhuc nos non noverant, omnis Asia inter Rubrum mare et Caspium et Oceanum, Pompeianis domita vel oppressa signis tenebatur.

VI. Interim dum populus romanus per diversa terrarum distractus est, Cilices invaserant maria, sublatisque commerciis, rupto fœdere generis humani, sic maria bello, quasi tempestate, præcluserant. Audaciam perditis furiosisque

mes de Mithridate, leur inspiraient cette insolente audace. A la faveur d'une guerre étrangère et de la haine qu'inspirait le monarque ennemi, ils exerçaient impunément leurs violences.

Ils commencèrent, sous la conduite d'Isidore, à ne plus se renfermer dans les mers voisines. Celles de Crète, de Cyrène, d'Épire, d'Achaïe, et le golfe de Malée, qu'ils appelaient le *golfe d'Or*, à cause du riche butin qu'ils y faisaient, devinrent le théâtre de leurs pirateries. Publius Servilius fut envoyé contre eux. Ses gros vaisseaux de guerre dissipèrent aisément leurs brigantins, également frêles et légers : mais sa victoire ne laissa pas d'être sanglante. Non content néanmoins d'en avoir purgé les mers, il détruisit leurs plus fortes places, où le temps avait accumulé d'immenses dépouilles, Phasélis, Olympe, Isaure même, le boulevard de la Cilicie. Le souvenir des grands travaux que lui coûta cette expédition lui rendit cher le surnom d'Isauricus. Ces pirates, malgré tant de pertes, ne purent se résoudre à vivre sur le continent. Semblables à ces animaux amphibies qui ont le double privilége d'habiter la terre et les eaux, à peine l'ennemi se fut-il retiré, qu'impatients du sol, ils s'élancèrent de nouveau sur leur élément, et portèrent leurs ravages encore plus loin qu'auparavant.

Pompée, l'heureux Pompée, fut encore jugé digne de les vaincre ; et cette guerre lui fut confiée comme un accessoire de celle

latronibus dabat inquieta Mithridaticis prœliis Asia, dum sub alieni belli tumultu, exterique regis invidia, impune grassantur.

Ac primum, duce Isodoro, non contenti proximo mari, Cretam inter atque Cyrenas, Epirum et Achaiam sinumque Maleum, quod a spoliis Aureum ipsi vocavere, latrocinabantur : missusque in eos Publius Servilius, quamvis leves et fugaces myoparonas gravi et martia classe turbaret, non incruenta victoria superat. Sed nec mari submovisse contentus, validissimas urbes eorum et diutina præda abundantes, Phaselin et Olympon evertit, Isauronque ipsam, arcem Ciliciæ; unde, conscius sibi magni laboris, Isaurici cognomen adamavit. Non ideo tamen tot cladibus domiti, terra se continere potuerunt. Sed ut quædam animalia, quibus aquam terramque colendi gemina natura est, sub ipso hostis recessu, impatientes soli, in aquas suas resiluerunt, et aliquando latius quam prius.

Sic ille, ante felix, Pompeius nunc quoque dignus victoria visus est; et

de Mithridate. Voulant détruire d'un seul coup et pour jamais ces fléaux de toutes les mers, il fit pour y parvenir des préparatifs plus qu'humains. Les vaisseaux de la république et ceux de Rhodiens lui formèrent une flotte innombrable, qui, partagée entre ses divers lieutenants, s'empara de tous les passages depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Océan. Gelius occupa la mer de Toscane, Plotius celle de Sicile, Gratilius le golfe de Ligurie, Pomponius celui des Gaules, Torquatus celui des îles Baléares, Tibérius Néron le détroit de Gadès, limite de notre mer; Lentulus la mer de Libye, Marcellinus celle d'Égypte, les jeunes Pompée l'Adriatique, Terentius Varron l'Égée et le Pont, Metellus la mer de Pamphylie, Cépion celle d'Asie; et les embouchures de la Propontide furent fermées, comme une porte, par les vaisseaux de Porcius Caton. Ports, golfes, retraites, repaires, promontoires, détroits et péninsules, tout fut enveloppé, tout fut pris, comme dans un filet immense.

Pompée se dirigea en personne vers la Cilicie, l'origine et le foyer de la guerre. Les pirates ne refusèrent point le combat, non dans l'espoir de vaincre (leur ruine était inévitable), mais pour ne point démentir leur audace. Ils ne soutinrent cependant que le premier choc. Bientôt, se voyant assaillis de tous côtés par nos vaisseaux, ils jetèrent leurs avirons et leurs armes, et battant des

Mithridaticæ provinciæ facta accessio. Ille dispersam toto mari pestem semel et in perpetuum volens exstinguere, divino quodam apparatu aggressus est. Quippe quum classibus suis et socialibus Rhodiorum abundaret, pluribus legatis atque præfectis utraque Ponti et Oceani ora complexus est. Gellius Tusco mari impositus, Plotius Siculo; Gratilius Ligusticum sinum, Pomponius Gallicum obsedit; Torquatus Balearicum; Tiberius Nero Gaditanum fretum, qua primum maris nostri limen aperitur; Lentulus Libycum; Marcellinus Ægyptium; Pompeii juvenes Adriaticum; Varro Terentius Ægæum et Ponticum; Pamphylium Metellus; Asiaticum Cæpio; ipsas Propontidis fauces Porcius Cato sic obditis navibus, quasi portam, obseravit. Sic per omnes æquoris portus, sinus, latebras, recessus, promontoria, freta, peninsulas, quidquid piratarum fuit, quadam indagine inclusum et oppressum est.

Ipse Pompeius in originem fontemque belli Ciliciam versus est. Nec hostes detrectavere certamen: non ex fiducia; sed quia oppressi erant, ausi videbantur. Sed nihil tamen amplius, quam ut ad primum ictum concurrerent. Mox ubi circumfusa undique rostra viderunt, abjectis statim telis remisque,

mains, en signe de supplications, ils demandèrent la vie. Jamais nous n'avions remporté une victoire moins sanglante, et jamais nation ne nous fut désormais plus fidèle. Ce changement fut le fruit de la rare sagesse de Pompée, qui transporta loin de la mer ce peuple de pirates, et l'enchaîna, pour ainsi dire, au continent, rendant à la fois aux vaisseaux l'usage de la mer, et à la terre ses habitants. Que doit-on le plus admirer dans cette victoire? Sa rapidité? la guerre fut terminée en quarante jours. Son bonheur? elle ne coûta pas un seul vaisseau. Ses résultats décisifs? les pirates furent détruits sans retour [25].

VII. S'il faut dire la vérité, nous fûmes les auteurs de la guerre de Crète [26], par le seul désir de vaincre cette île célèbre. Elle semblait avoir favorisé Mithridate; il plut aux Romains de s'en venger par les armes.

Marcus Antonius l'envahit le premier avec une telle espérance; et même une telle confiance de la victoire, qu'il portait plus de chaînes que d'armes sur ses vaisseaux. Il fut puni de sa folle témérité. Les Crétois lui enlevèrent la plus grande partie de sa flotte, pendirent les prisonniers aux antennes et aux cordages, et déployant toutes leurs voiles, regagnèrent leurs ports, comme en triomphe.

Plus tard, Metellus mit leur île à feu et à sang, et les enferma

plausu undique pari, quod supplicantium signum fuit, vitam petiverunt. Non alias tam incruenta victoria usi unquam sumus; sed nec fidelior in posterum reperta gens ulla est. Idque prospectum singulari consilio ducis, qui maritimum genus a conspectu longe removit maris, et mediterraneis agris quasi obligavit: eodemque tempore et usum maris navibus recuperavit, et terræ homines suos reddidit. Quid prius in hac mirere victoria? Velocitatem, quod quadragesimo die parta est? An felicitatem, quod ne una quidem navis amissa est? An vero perpetuitatem, quod amplius piratæ non fuerunt?

VII. Creticum bellum, si vera volumus noscere, nos fecimus, sola vincendi nobilem insulam cupiditate. Favisse Mithridati videbatur: hoc placuit armis vindicare.

Primus invasit insulam Marcus Antonius, cum ingenti quidem victoriæ spe atque fiducia, adeo ut plures catenas in navibus, quam arma, portaret. Dedit itaque pœnas vecordiæ; nam plerasque naves intercepere hostes, captivaque corpora religata velis ac funibus pependere; ac sic velificantes triumphantium in modum Cretes portubus suis adremigaverunt.

Metellus deinde totam insulam igni ferroque populatus, intra castella et

dans leurs châteaux et leurs places fortes, telles que Gnosse, Érythrée et Cydonie, la mère des villes, ainsi que l'appellent les Grecs. Il traitait si cruellement les prisonniers, que la plupart des assiégés mirent fin à leurs jours par le poison, et que les autres firent porter leur soumission à Pompée absent. Ce général, alors occupé en Asie, leur envoya Antonius, son lieutenant, et étendit la gloire de son nom dans la province d'un autre. Metellus n'en exerça que plus rigoureusement contre les Crétois les droits de la victoire. Après avoir défait Lasthène et Panarès, chefs des Cydoniens, il revint triomphant à Rome, ne remportant néanmoins d'une si fameuse campagne que le surnom de Creticus.

VIII. La famille de Metellus Macedonicus était accoutumée à tirer ses surnoms de ses conquêtes. L'un des descendants de cet illustre Romain ayant obtenu celui de Creticus, un autre ne tarda point à mériter celui de Balearicus.

Les Baléares infestaient alors les mers en pirates forcenés, quand ils auraient dû, ces insulaires farouches et sauvages, ne les contempler qu'avec crainte du haut de leurs rochers. Montés sur de frêles bateaux, ils étaient devenus, par leurs attaques soudaines, l'effroi des navigateurs qui côtoyaient leurs îles. Ayant aperçu dans la haute mer la flotte romaine qui cinglait vers eux, ils osèrent courir à elle comme à une proie; et, dans leur premier assaut, ils la couvrirent d'une grêle de pierres et de cailloux. Cha-

urbes redegit, et Gnossum, et Erythræam, et, ut Græci dicere solent, urbium matrem Cydoniam; adeoque sæve in captivos consulebatur, ut veneno se plerique conficerent, alii deditionem suam ad Pompeium absentem mitterent. Et quum ille res in Asia gerens, eo quoque præfectum misisset Antonium, in aliena provincia inclytus fuit; eoque infestior Metellus in hostes jus victoris exercuit, victisque Lasthene et Panare, Cydoniæ ducibus, victor rediit: nec quidquam amplius tamen de tam famosa victoria, quam cognomen Creticum, reportavit.

VIII. Quatenus Metelli Macedonici domus bellicis nominibus assueverat, altero ex liberis ejus Cretico facto, mora non fuit, quin alter quoque Balearicus vocaretur.

Baleares per idem tempus insulæ piratica rabie corruperant maria. Homines feros atque silvestres mireris ausos a scopulis suis saltem maria prospicere. Ascendere etiam inconditas rates, et prænavigantes subinde inopinato impetu terruere. Sed quum venientem ab alto romanam classem prospexissent, prædam putantes, ausi etiam occurrere, et primo impetu ingenti lapidum saxo-

cun d'eux combat avec trois frondes : faut-il s'étonner de la justesse de leurs coups, quand c'est là leur arme unique, leur unique exercice dès leurs premières années? L'enfant ne reçoit chez eux d'autre nourriture que celle que sa mère propose pour but à son adresse, et qu'il abat avec sa fronde. Cependant les pierres qu'ils lançaient n'épouvantèrent pas longtemps les Romains. Dès qu'on en fut venu à l'abordage, et que les Barbares eurent senti les éperons de nos navires, le fer de nos javelots, ils s'enfuirent vers leurs rivages, en poussant des cris comme de vils troupeaux; et, s'étant dispersés dans les montagnes voisines, il fallut les chercher pour les vaincre.

IX. L'heure fatale des îles était arrivée: Chypre fut conquise sans combat. Ptolémée régnait alors dans cette île, célèbre depuis longtemps par ses richesses et par le culte qu'on y rendait à Vénus. La renommée de son opulence était si grande et si conforme à la vérité, que le peuple vainqueur des nations et dispensateur des royaumes, sur la proposition du tribun Clodius, ordonna, du vivant même d'un roi notre allié, la confiscation de ses biens. Averti de ce dessein, Ptolémée avança ses jours par le poison. Porcius Caton transporta à Rome par le Tibre, sur des bâtiments légers, les richesses de l'île de Chypre, qui grossirent plus qu'aucun triomphe le trésor de la république.

X. Après la conquête de l'Asie par Pompée, la fortune choisit

rumque nimbo classem operuerunt. Tribus quisque fundis prœliatur. Certos esse quis miretur ictus, quum hæc sola genti arma sint, id unum ab infantia studium? Cibum puer a matre non accipit, nisi quem ipsa monstrante percussit. Sed non diu lapidatione terruere Romanos. Postquam cominus ventum est, expertique rostra et pila venientia, pecudum in morem clamore sublato, petierunt fuga litora. Dilapsi in proximos tumulos, quærendi fuerunt, ut vincerentur.

IX. Aderat fatum insularum. Igitur et Cypros recepta sine bello. Insulam veteribus divitiis abundantem, et ad hoc Veneri sacram, Ptolemæus regebat Sed divitiarum tanta erat fama, nec falso, ut victor gentium populus, et donare regna consuetus, Publio Clodio tribuno duce, socii vivique regis confiscationem mandaverit. Et ille quidem ad rei famam veneno fata præcepit. Ceterum Porcius Cato cyprias opes liburnis per tiberinum ostium invexit : quæ res latius ærarium populi romani, quam ullus triumphus, implevit.

X. Asia Pompeii manibus subacta, reliqua quæ restabant in Europa fortuna

César pour achever celle de l'Europe. Restaient encore les Gaulois et les Germains, les plus féroces de tous les peuples, et la Grande-Bretagne, qui, bien que séparée de tout l'univers, trouva cependant un vainqueur.

L'ébranlement de la Gaule commença par les Helvétiens, qui, situés entre le Rhône et le Rhin, dans un territoire trop resserré, vinrent solliciter de nouvelles demeures ; l'incendie de leurs habitations avait été comme le serment par lequel ils s'étaient interdit le retour. César, ayant demandé du temps pour délibérer, rompit dans l'intervalle le pont du Rhône; et, après avoir ôté la fuite à cette belliqueuse nation [27], il la repoussa dans ses foyers, comme un pasteur fait rentrer son troupeau dans la bergerie.

La guerre contre les Belges [28] fut beaucoup plus sanglante ; ils combattirent pour la liberté. Les soldats romains, et surtout leur chef, y déployèrent une valeur héroïque. Notre armée pliait, prête à prendre la fuite ; César arrache le bouclier d'un soldat qui reculait [29], vole aux premiers rangs, et rétablit le combat.

Il soutint ensuite une guerre maritime contre les Vénètes. Mais il eut plus à lutter avec l'Océan qu'avec leurs navires, que leur construction informe et grossière exposait au naufrage dès le premier choc de nos vaisseaux [30]. L'Océan, à l'heure du reflux, s'étant retiré, comme pour mettre fin au combat, on le continua sur la grève.

in Cæsarem transtulit. Restabant autem immanissimi gentium Galli atque Germani; et quamvis toto orbe divisa, tamen qui vinceret habuit Britannia.

Primus Galliæ motus ab Helvetiis cœpit, qui Rhodanum inter et Rhenum siti, non sufficientibus terris, venere sedem petitum, incensis mœnibus suis : hoc sacramentum fuit, ne redirent. Sed petito tempore ad deliberandum, quum inter moras Cæsar, Rhodani ponte rescisso, abstulisset fugam, statim bellicosissimam gentem sic in sedes suas, quasi greges in stabula pastor, deduxit.

Sequens longeque cruentior pugna Belgarum, quippe pro libertate pugnantium. Hic quum multa romanorum militum insignia, tum illud egregium ipsius ducis, quod nutante in fugam exercitu, rapto fugientis e manu scuto, in primam volitans aciem manu, prœlium restituit.

Inde cum Venetis etiam navale bellum. Sed major cum Oceano, quam cum ipsis navibus rixa. Quippe illæ rudes et informes, et statim naufragæ quum rostra sensissent. Sed hærebat in vadis pugna, quum æstibus solitis cum ipso certamine subductus Oceanus intercedere bello videretur.

César sut diversifier ses moyens de vaincre suivant la nature diverse des peuples et des lieux. Les Aquitains, nation astucieuse, se retiraient dans des cavernes; il les y fit enfermer. Les Morins se dispersaient dans les bois; il ordonna d'y mettre le feu. Qu'on ne dise pas que les Gaulois ne sont que féroces; ils connaissent aussi la ruse. Indutiomare rassembla les Trévirois, Ambiorix les Éburons, et, de concert, en l'absence de César, ils attaquèrent ses lieutenants. Le premier de ces princes fut vigoureusement repoussé par Dolabella, qui rapporta la tête du roi barbare. Mais l'autre, ayant dressé une embuscade dans un vallon, nous surprit, pilla notre camp, et enleva le trésor de l'armée. Nous perdîmes en cette occasion les lieutenants Cotta et Titurius Sabinus. Il fallut renoncer à la vengeance; Ambiorix s'enfuit et resta pour toujours caché au delà du Rhin. Ce fleuve toutefois ne conserva point son indépendance; Rome ne pouvait le laisser impunément recéler et protéger ses ennemis.

La première guerre de César contre les Germains fut fondée sur de justes motifs: les Éduens se plaignaient des incursions de ces Barbares. Arioviste, dans son orgueil, sommé par nos députés de se rendre auprès de César: « Eh! quel est César? répondit-il; qu'il vienne, s'il le veut, lui-même [31]. Que lui importent les affaires de notre Germanie? vais-je me mêler, moi, de celles des Romains? » L'aspect d'un ennemi inconnu répandit un tel effroi

Illæ quoque accessere diversitates pro gentium locorumque natura. Aquitani, callidum genus, in speluncas se recipiebant; jussit includi. Morini dilabebantur in silvas; jussit incendi. Nemo tantum feroces dixerit Gallos; fraudibus agunt. Indutiomarus Treviros, Ambiorix convocavit Eburones. Utrique, absente Cæsare, conjuratione facta, invenere legatos. Sed ille fortiter a Dolabella summotus est, relatumque regis caput. Hic, insidiis in valle dispositis, dolo perculit; itaque et castra direpta sunt, et aurum ablatum. Cottam cum Titurio Sabino legatos ibi amisimus. Nec ulla de rege mox ultio; quippe perpetua trans Rhenum fuga latuit. Nec Rhenus ergo immunis: nec enim fas erat, ut liber esset receptator hostium atque defensor.

Sed prima contra Germanos illius pugna, justissimis quidem ex causis. Ædui enim de incursionibus eorum querebantur. Quæ Ariovisti superbia? Quum legati dicerent: Veni ad Cæsarem: « Quis est autem Cæsar? et, si vult, veniat, inquit; et, quid ad illum, qui agat nostra Germania? Num ego me interpono Romanis? » Itaque tantus gentis novæ terror in castris, ut te-

dans le camp de César, que les braves même faisaient leur testament [32]. Cependant, plus les corps des Germains étaient énormes et gigantesques, plus ils offraient de prise aux traits et aux épées. Pour peindre l'ardeur des Romains dans le combat, il suffit de dire qu'ils s'élançaient sur le toit de boucliers dont les Barbares se couvraient en formant la tortue, et que de là ils leur plongeaient leur épée dans la gorge.

Les Tenchthères se plaignirent aussi des Germains. César passe alors la Moselle, et même le Rhin, sur un pont de bateaux. Il cherche l'ennemi dans la forêt Hercynie; mais toute la nation s'était dispersée dans les bois et dans les marais : tant la puissance romaine avait jeté d'épouvante dans ces contrées!

César fit bientôt une seconde expédition au delà du Rhin, et le traversa de nouveau sur un pont. Cette fois, l'effroi fut plus grand encore. A la vue de ce pont, qui était comme un joug imposé à leur fleuve captif, les Germains s'enfuirent encore dans les forêts et les marécages, et César eut la douleur de ne point trouver d'ennemis à vaincre.

Maître de la terre et de la mer, il jeta les yeux sur l'Océan; et comme si le monde romain n'eût pas suffi à son ambition, il en convoita un autre. Une flotte le transporta dans la Bretagne avec une étonnante célérité : sorti du port des Morins à la troisième

stamenta passim, etiam in principiis, scriberentur. Sed illa immania corpora, quo erant majora, eo magis gladiis ferroque patuerunt. Qui calor in prœliando militum fuerit, nullo magis exprimi potest, quam quod elatis super caput scutis, quum se testudine Barbarus tegeret, super ipsa Romani scuta salierunt, et inde in jugulos gladiis descendebant.

Iterum de Germano Tenchtheri querebantur. Hic vero jam Cæsar ultro Mosulam navali ponte transgreditur, ipsumque Rhenum, et Hercyniis hostem quærit in silvis. Sed in saltus et paludes genus omne diffugerat; tantum pavoris incussit intra ripam subito romana vis.

Nec semel Rhenus, sed iterum quoque, et quidem ponte facto, penetratus est. Sed major aliquanto trepidatio. Quippe quum Rhenum suum sic ponte, quasi jugo, captum viderent, fuga rursus in silvas ac paludes; et, quod acerbissimum Cæsari fuit, non fuere qui vincerentur.

Omnibus terra marique captis, respexit Oceanum; et quasi hic romanus orbis non sufficeret, alterum cogitavit. Classe igitur comparata, Britanniam petit. Transit mira celeritate : quippe qui tertia vigilia Morino solvisset a

veille de la nuit, il était dans l'île avant midi. Frappés de la nouveauté du spectacle, les insulaires s'empressaient en foule sur le rivage, et, montés sur des chars, volaient tumultueusement de tous côtés. Leur trouble nous tint lieu d'une victoire. Ils livrèrent en tremblant leurs armes et des otages ; et César eût pénétré plus avant, si l'Océan n'eût châtié, par un naufrage, sa flotte téméraire [33].

De retour en Gaule, il augmenta ses forces navales et son armée, affronta de nouveau ce même Océan, descendit une seconde fois chez ces mêmes Bretons, les poursuivit dans les forêts de la Calédonie, et prit un des rois, lieutenants de Cassivellaunus [34]. Content de ce succès, et voulant moins ajouter à l'étendue de l'empire qu'à sa propre gloire, il repassa la mer avec un plus riche butin que la première fois. L'Océan, plus tranquille, favorisa son retour, et sembla s'avouer vaincu.

La plus formidable, et en même temps la dernière confédération des Gaulois, fut celle des Arverniens, des Bituriges, des Carnutes et des Séquanais. Ils y furent entraînés à la fois par ce Vercingétorix, que rendaient si terrible sa taille, ses armes, son fier courage, et son nom même, qui semblait inventé pour l'épouvante. Lorsque les Barbares se réunissaient en foule dans les bois sacrés, pour des fêtes ou des assemblées nationales, il les excitait, avec une sauvage éloquence, à reconquérir leur ancienne liberté.

portu, minus quam medio die insulam ingressus est. Plena erant tumultu hostico litora, et trepidantia ad conspectum rei novæ carpenta volitabant. Itaque trepidatio pro victoria fuit. Arma et obsides accepit a trepidis: et ulterius iisset, nisi improbam classem naufragio castigasset Oceanus.

Reversus igitur in Galliam, classe majore, auctisque copiis, in eumdem rursus Oceanum, eosdemque rursus Britannos, Calidonias secutus in silvas, unum quoque e regibus Cassivellauni in vincula dedit. Contentus his (non enim provinciæ, sed nomini studebatur) num majore, quam prius, præda revectus est, ipso quoque Oceano tranquillo magis et propitio, quasi imparem se fateretur.

Sed maxima omnium eademque novissima conjuratio fuit Galliarum, quum omnes pariter Arvernos atque Biturigas, Carnutas simul Sequanosque contraxit ille corpore, armis spirituque terribilis, nomine etiam quasi ad terrorem composito, Vercingentorix. Ille festis diebus et conciliabulis, quum frequentissimos in lucis haberet, ferociusdictis ad jus pristinum libertatis erexit.

César était alors absent, et faisait des recrues à Ravenne. Les neiges, amoncelées sur les Alpes, semblaient en fermer le passage. Mais à la nouvelle de ces mouvements, César, toujours heureux dans sa témérité, part avec quelques troupes légères, franchit des rochers jusqu'alors inaccessibles, des routes et des neiges que le pied de l'homme n'avait jamais foulées, et déjà il est dans les Gaules : des quartiers d'hiver les plus éloignés, il rappelle, il rassemble ses garnisons ; enfin, il se trouve au centre du pays avant qu'on le crût sur la frontière. Il attaque aussitôt les principaux foyers de la révolte. Avaricum succombe avec ses quarante mille défenseurs ; et, malgré les efforts de deux cent cinquante mille Gaulois, Alise est réduite en cendres.

Mais c'est autour de Gergovie, capitale des Arverniens, que la guerre déploya tous ses périls. Cette grande ville était défendue par quatre-vingt mille combattants, par ses remparts, sa forteresse et ses rochers escarpés. Mais, entourée par César d'un fossé dans lequel il détourne la rivière qui l'arrose, et d'un retranchement palissadé et flanqué de dix-huit tours, bientôt elle est à demi vaincue par la famine. Les assiégés osent tenter des sorties ; ils trouvent la mort dans la tranchée sous le fer et sous les pieux de nos soldats ; ils sont enfin forcés de se rendre. Leur roi lui-même, le plus bel ornement de notre victoire, vient, suppliant, au camp romain [35] ; et, jetant aux pieds de César son armure et les har-

Aberat tunc Cæsar, Ravennæ delectum agens, et hieme creverant Alpes ; sic interclusum putabant iter. Sed ille, qualis erat, rem felicissimæ temeritatis! ad nuntium, per invios ad id tempus montium tumulos, per intactas nives expedita manu emersus, occupat Galliam, et ex distantibus hibernis castra contraxit ; et ante in media Gallia fuit, quam ab ultima timeretur. Tum, ipsa capita belli aggressus, urbes, Avaricum cum XL millibus propugnantium sustulit, Alexiam CCL millium juventute subnixam flammis adæquavit.

Circa Gergoviam Arvernorum tota belli moles fuit. Quippe quum LXXX millia muro, et arce, et abruptis defenderent, maximam civitatem vallo, sudibus et fossa, inductoque fossæ flumine, ad hoc XVIII castellis, ingentique lorica circumdatam, primum fame domuit ; mox audentem eruptiones in vallo gladiis sudibusque concidit, novissime in deditionem redegit. Ipse ille rex, maximum victoriæ decus, supplex quum in castra venisset, tum et phaleras et sua arma

nais de son coursier : « C'en est fait, lui dit-il, ton grand courage a vaincu le mien. »

XI. Tandis que, par les armes de César, le peuple romain soumettait les Gaulois au septentrion, il recevait en Orient une cruelle blessure de la main des Parthes[36]. Nous ne pouvons toutefois nous plaindre de la fortune : notre malheur n'a pas même cette consolation. Il faut en accuser Crassus, dont la cupidité dévorante, bravant les avis des dieux et des hommes pour s'assouvir de l'or des Parthes, fut punie par le massacre de onze légions et par le trépas même du général. Le tribun du peuple Ateius l'avait, au moment de son départ, dévoué aux furies vengeresses. Lorsque l'armée traversait la ville de Zeugma, ses enseignes, emportées par un tourbillon soudain, furent englouties dans l'Euphrate. Crassus campait à Nicephorium, quand des ambassadeurs du roi Orodes vinrent lui rappeler les traités conclus avec leur maître par Sylla et Pompée. Mais, affamé des trésors de ce prince, et ne daignant pas même imaginer un prétexte, il dit seulement qu'il répondrait dans Séleucie. Les dieux, vengeurs de la foi des traités, favorisèrent les ruses et la valeur des Parthes.

D'abord Crassus s'éloigna de l'Euphrate, qui pouvait seul transporter des vivres et assurer notre retraite. Il se confia ensuite au Syrien Mazara, prétendu transfuge, qui, servant de guide aux Romains, les égara dans des plaines vastes et désertes, et les livra

ante Cæsaris genua projecit. « Habet, inquit : fortem virum, vir fortissime, vicisti. »

XI. Dum Gallos per Cæsarem in septemtrione debellat, interim ad orientem grave vulnus a Parthis populus romanus accepit. Nec de fortuna queri possumus : caret solatio clades. Adversis et diis et hominibus, cupiditas consulis Crassi, dum parthico inhiat auro, XI strage legionum, et ipsius capite mulctata est. Et tribunus plebis Ateius exeuntem ducem hostilibus diris devoverat ; et quum Zeugma transisset exercitus, rapta subitis signa turbinibus hausit Euphrates ; et quum apud Nicephorium castra posuisset, missi ab Orode rege legati denuntiavere, percussorum cum Pompeio fœderum Syllaque meminisset. Regiis inhians ille thesauris, nihil, ne imaginario quidem jure, sed Seleuciæ se responsurum esse respondit. Itaque dii fœderum ultores nec insidiis, nec virtuti hostium defuerunt.

Jam primum, qui solus et subvehere commeatus, et munire poterat a tergo, relictus Euphrates. Tum simulato transfugæ cuidam Mazaræ Syro creditur, dum in mediam camporum vastitatem eodem duce ductus exercitus, ut undi-

aux traits de l'ennemi. A peine Crassus fut-il arrivé à Carres, que les drapeaux de Sillace et de Surena, généraux du roi, flottèrent de toutes parts, étincelants d'or et de soie. Enveloppés aussitôt par la cavalerie ennemie, et accablés d'un grêle de traits, les Romains périrent misérablement. Le général lui-même, attiré par les Parthes à une conférence, serait tombé vivant entre leurs mains, si la résistance des tribuns n'eût obligé les Barbares à prévenir sa fuite en lui donnant la mort. Ils emportèrent sa tête qui servit de jouet à leur fureur brutale. Le fils de Crassus avait été percé de leurs flèches, presque aux yeux de son père. Les débris de cette malheureuse armée, fuyant au hasard, se dispersèrent dans l'Arménie, la Cilicie et la Syrie ; et à peine revint-il à Rome un soldat pour porter la nouvelle de ce désastre. La main droite et la tête de Crassus furent présentées au roi, qui, par une ironie plus cruelle qu'injuste, lui fit verser de l'or fondu dans la bouche, afin que ses restes inanimés fussent brûlés par le même métal, dont la soif avait dévoré son cœur pendant sa vie.

XII. C'est là le troisième âge du peuple romain ; il le passa au delà des mers, loin des limites de l'Italie, portant ses armes dans le monde entier. Les cent premières années de cet âge furent un siècle de vertu, et, comme nous l'avons dit, un siècle d'or. Alors point d'actions honteuses ou criminelles ; alors la vie simple, in-

que hosti exponeretur. Itaque vixdum venerat Carras, quum undique præfecti regis, Sillaces et Surenas, ostendere signa auro sericisque vexillis vibrantia. Tum sine mora circumfusi undique equitatus, in modum grandinis atque nimborum densa pariter tela fuderunt. Sic miserabili strage deletus exercitus. Ipse in colloquium sollicitatus, signo dato, vivus in hostium manu incidisset, nisi tribunis reluctantibus, fugam ducis barbari ferro occupassent. Sic quoque relatum caput ludibrio hosti fuit. Filium ducis, pæne in conspectu patris, eisdem telis operuere. Reliquiæ infelicis exercitus, quo quemque rapuit fuga, in Armeniam, Ciliciam, Syriamque distractæ, vix nuntium cladis retulerunt. Caput ejus recisum cum dextera manu ad regem deportatum ludibrio fuit, nec indigno. Aurum enim liquidum in rictum oris infusum est, ut, cujus animus arserat auri cupiditate, ejus etiam mortuum et exsangue corpus auro ureretur.

XII. Hæc est illa tertia ætas populi romani transmarina, qua, Italia progredi ausus, orbe toto arma circumtulit. Cujus ætatis superiores centum anni, sancti, pii, et, ut diximus, aurei, sine flagitio, sine scelere, dum sincera adhuc et innoxia pastoriæ illius sectæ integritas, dumque Pœnorum hostium immi-

nocente et pastorale, de nos ancêtres était encore en honneur; alors la crainte perpétuelle des armes carthaginoises entretenait encore les mœurs antiques. Les cent années qui s'écoulèrent ensuite, depuis que nous eûmes détruit Carthage, Corinthe et Numance, et recueilli la succession du roi Attale jusqu'au temps de César, de Pompée et d'Auguste, dont nous parlerons bientôt, présentent un tableau magnifique de grands événements militaires, mais aussi des malheurs domestiques, également déplorables et humiliants. Sans doute la Gaule, la Thrace, la Cilicie, la Cappadoce, ces fertiles et puissantes provinces, et enfin l'Arménie et la Bretagne, furent des conquêtes, sinon utiles, du moins brillantes et glorieuses pour l'empire; mais ce fut aussi le temps de nos guerres civiles et domestiques, des guerres contre les alliés, les esclaves, les gladiateurs, le temps des discordes du sénat, un temps d'opprobre et de misère.

Je ne sais s'il n'eût pas été plus avantageux à la république de se contenter de la Sicile et de l'Afrique, ou même de se borner à la domination de l'Italie, que de s'élever à ce point de grandeur, où un empire succombe sous son propre poids. En effet, quelle autre cause que l'excès de la prospérité enfanta nos discordes civiles? La Syrie vaincue nous corrompit la première, et, après elle, l'héritage du roi de Pergame. Cette opulence perdit les mœurs, et la république tomba, comme précipitée, dans le gouf-

nens metus disciplinam veterem continebat. Postremi centum, quos a Carthaginis, Corinthi, Numantiæque excidiis, et Attali regis asiatica hereditate, deduximus in Cæsarem et Pompeium, secutumque hos, de quo decimus, Augustum, ut claritate rerum bellicarum magnifici, ita domesticis cladibus miseri et erubescendi. Quippe sicut Galliam, Thraciam, Ciliciam, Cappadociam, uberrimas validissimasque provincias, Armenios etiam, et Britannos, ut non in usum, ita ad imperii speciem, magna nomina acquisiisse, pulchrum atque decorum; ita eodem tempore dimicasse domi cum civibus, sociis, mancipiis, gladiatoribus, totoque inter se senatu, turpe atque miserandum.

Ac nescio, an satius fuerit populo romano Sicilia et Africa contento fuisse, aut his etiam ipsis carere, dominanti in Italia sua, quam eo magnitudinis crescere, ut viribus suis conficeretur. Quæ enim res alia furores civiles peperit, quam nimia felicitas? Syria prima nos victa corrupit, mox asiatica pergameni regis hereditas. Illæ opes atque divitiæ afflixere seculi mores, mersamque vitiis suis quasi sentina rempublicam pessumdedere. Unde enim

fre impur de ses vices. Le peuple romain eût-il demandé à ses tribuns des terres et des vivres, sans la disette que le luxe avait produite? De là les deux séditions des Gracques et celle de Saturninus. Les chevaliers se seraient-ils séparés du sénat, auraient-ils soumis la république à leur souveraineté judiciaire, si leur avarice ne se fût proposé de trafiquer des revenus de l'État, et de la justice même? De là le droit de cité promis aux Latins, et la guerre Sociale. Quelle fut la cause de la guerre des esclaves, sinon leur multitude? Des armées de gladiateurs se seraient-elles levées contre leurs maîtres, si, pour gagner la faveur d'un peuple idolâtre de jeux et de spectacles, notre folle libéralité n'eût fait un art de ce qui servait autrefois au supplice des ennemis?

Et, pour parler de vices plus imposants, n'est-ce pas de ces mêmes richesses que naquirent l'ambition et la brigue, source fatale des orages suscités par Marius et par Sylla? Et ces magnifiques et splendides festins, ces somptueuses largesses, ne vinrent-elles pas de cette même opulence; d'où bientôt devait naître la pauvreté qui arma Catilina contre sa patrie? Enfin, cette passion ardente pour la domination et pour l'empire, quelle en fut l'origine, sinon l'excès de nos richesses? Voilà ce qui mit aux mains de César et de Pompée ces torches infernales qui embrasèrent la république.

populus romanus a tribunis agros et cibaria flagitaret, nisi per famem quam luxu fecerat? Hinc ergo Gracchana et prima et secunda, et illa tertia Apuleiana seditio. Unde regnaret, judiciariis legibus divulsus a senatu, eques, nisi ex avaritia, ut vectigalia reipublicæ, atque ipsa judicia in quæstu haberentur? Hinc rursus et promissa civitas Latio, et per hoc arma sociorum. Quid autem bella servilia? unde nobis, nisi ex abundantia familiarum? Unde gladiatorii adversus dominos suos exercitus, nisi ad conciliandum plebis favorem effusa largitio, quum spectaculis indulget, supplicia quondam hostium artem facit?

Jam, ut speciosiora vitia tangamus, nonne ambitus honorum ab iisdem divitiis incitatus? Atqui inde Mariana, inde Syllana tempestas. Aut magnificus apparatus conviviorum, et sumptuosa largitio, nonne ab opulentia paritura mox egestatem? Hæc Catilinam patriæ suæ impegit. Denique illa ipsa principatus et dominandi cupido, unde, nisi ex nimiis opibus, venit? Atqui hæc Cæsarem atque Pompeium furialibus in exitium reipublicæ facibus armavit.

Nous allons exposer dans leur ordre toutes ces agitations domestiques, ainsi séparées des guerres étrangères et légitimes.

XIII. Toutes les séditions ont eu pour principe la puissance des tribuns : colorant leur ambition du prétexte de protéger le peuple dont la défense leur était confiée, ils captaient l'affection et la faveur de la multitude par des lois sur le partage des terres, la distribution des grains et l'administration de la justice. Elles avaient toutes une apparence d'équité. Quoi de plus équitable, en effet, que de rendre aux plébéiens leurs anciens droits usurpés par les patriciens, et d'empêcher un peuple vainqueur des nations et maître de l'univers, d'être exilé loin des autels et des foyers paternels? Ce peuple étant devenu pauvre, n'était-il pas juste qu'il subsistât aux frais du trésor public? Quoi de plus propre à établir l'égalité, que de balancer l'autorité acquise aux sénateurs par le gouvernement des provinces, en déférant à l'ordre équestre l'éclatante prérogative de la souveraineté des jugements? Cependant ces réformes eurent des résultats funestes; et la malheureuse république devait être elle-même le prix et le salaire de sa ruine. En effet, le droit de juger, transporté des sénateurs aux chevaliers, anéantit les tributs, c'est-à-dire le patrimoine de l'empire; et l'achat des grains aux frais de l'État épuisait le trésor, ce nerf de la république. Enfin, pouvait-on rétablir le peuple dans ses domaines sans ruiner les possesseurs actuels, qui fai-

Hos igitur populi romani omnes domesticos motus, separatos ab externis justisque bellis, ex ordine prosequemur.

XIII. Seditionum omnium causa tribunitia potestas excitavit, quæ specie quidem plebis tuendæ, cujus in auxilium comparata est, re autem dominationem sibi acquirens, studium populi ac favorem agrariis, frumentariis, judiciariis legibus aucupabatur. Inerat omnibus species æquitatis. Quid enim tam justum, quam recipere plebem rus suis possessum a patribus? ne populus gentium victor orbisque possessor, extorris agris et focis ageret. Quid tam æquum, quam inopem populum vivere ex ærario suo? Quid ad jus libertatis æquandæ magis efficax, quam ut, senatu regente provincias, ordinis equestris auctoritas saltem judiciorum regno niteretur? Sed hæc ipsa in perniciem redibant, et misera respublica in exitium suum sui merces erat. Nam, et a senatu in equitem translata judiciorum potestas vectigalia, id est, imperii patrimonium supprimebat; et emptio frumenti, ipsos reipublicæ nervos, exhauriebat ærarium. Reduci plebs in agros unde poterat sine possidentium

saient aussi partie du peuple, et qui, tenant ces biens de leurs ancêtres, semblaient y avoir acquis par la prescription un droit héréditaire ?

XIV. Tiberius Gracchus alluma le premier le flambeau de la discorde. Sa naissance, sa figure, son éloquence, tout faisait de lui un homme supérieur. Soit que la crainte d'être enveloppé dans la disgrâce de Mancinus, dont il avait garanti le traité, l'eût jeté dans le parti populaire ; soit que, animé d'un véritable esprit de justice et d'équité, il plaignît la misère du peuple chassé de ses terres, il osa, quel que fût son motif, réveiller l'importante question de la loi Agraire : et, le jour de l'assemblée, environné d'un cortége immense, il la proposa du haut de la tribune aux harangues. Toute la noblesse était présente, accompagnée de ses nombreux clients; elle avait même des tribuns dans son parti. Cneus Octavius s'oppose à la loi : Gracchus alors, sans respect pour un collègue et pour le droit de sa charge, le fait arracher de la tribune, le menace même de la mort, et le force, par la terreur, d'abdiquer sa magistrature. Trois commissaires sont nommés pour la répartition des terres. Gracchus voulant, au jour des comices, se faire proroger dans le tribunat pour consommer ses entreprises, les nobles et ceux qu'il avait dépossédés s'avancent en armes, et ensanglantent pour la première fois la place publique. Le tribun s'enfuit vers le Capitole : voyant sa tête menacée, il y

eversione, qui ipsi pars populi erant, et tamen relictas sibi a majoribus sedes ætate, quasi jure hereditario, possidebant?

XIV. Primam certaminum facem Tiberius Gracchus accendit, genere, forma, eloquentia facile princeps. Sed hic, sive Mancinianæ deditionis, quia sponsor fœderis fuerat, contagium timens, et inde popularis; sive æquo et bono ductus, quia depulsam agris suis plebem miseratus est, ne populus gentium victor orbisque possessor, laribus ac focis suis exsularet, quacunque mente, rem ausus ingentem, postquam rogationis dies aderat, ingenti stipatus agmine rostra conscendit. Nec deerat obvia manu tota inde nobilitas, et tribuni in partibus. Sed ubi intercedentem legibus suis Cnæum Octavium videt Gracchus, contra fas collegii, jus potestatis, injecta manu, depulit rostris, adeoque præsenti metu mortis exterruit, ut abdicare se magistratu cogeretur. Sic triumvir creatus dividendis agris. Quum ad perpetranda cœpta, die comitiorum, prorogari sibi vellet imperium, obvia nobilium manu, eorumque quos agris moverat, cædes a foro cœpit. Inde quum in Capitolium profugisset, ple-

porte la main pour invoquer le secours du peuple; mais on croit qu'il demande le diadème, et la multitude, soulevée par Scipion Nasica, lui donne la mort qu'il paraissait mériter.

XV. Caïus Gracchus entreprend aussitôt de venger le trépas et les lois de son frère. Aussi ardent, aussi impétueux, semant comme lui le trouble et la terreur, il exhorte le peuple à reprendre l'héritage de ses pères, et, de plus, lui promet la succession récente d'Attale pour assurer sa subsistance. Un second tribunat et la faveur populaire mettent le comble à sa puissance et à son orgueil. Cependant le tribun Minutius ose s'opposer à ses lois. Alors, secondé de ses partisans, il va s'emparer du Capitole, lieu fatal à sa famille. Il en est chassé par le massacre de ses compagnons, et se réfugie sur le mont Aventin, où il est immolé par le parti du sénat et par l'ordre du consul Opimius. Au sein même de la mort, on insulte à sa dépouille, et la tête sacrée d'un tribun du peuple est payée au poids de l'or à ses meurtriers.

XVI. Apuleius Saturninus n'en soutint pas avec moins d'opiniâtreté les lois des Gracques. Fier de l'appui de Marius, cet éternel ennemi de la noblesse, et dont l'audace était alors accrue par son consulat, ce tribun fit assassiner publiquement dans les comices Annius, son compétiteur, et s'efforça de lui substituer un homme sans *tribu*, sans nom, qui, s'arrogeant faussement celui de Gracchus, se plaçait lui-même dans cette illustre famille. Après tant

bemque ad defensionem salutis suæ, manu caput tangens, hortaretur, præbuit speciem regnum sibi et diadema poscentis; atque ita, duce Scipione Nasica, concitato in arma populo, quasi jure oppressus est.

XV. Statim et mortis et legum fratris sui vindex non minore impetu incaluit Caius Gracchus. Qui quum pari tumultu atque terrore plebem in avitos agros arcesseret, et recentem Attali hereditatem in alimenta populo polliceretur, jamque nimius et impotens altero tribunatu, secunda plebe volitaret: obrogare auso legibus suis Minutio tribuno, fretus comitum manu, fatale familiæ suæ Capitolium invasit. Inde proximorum cæde depulsus, quum se in Aventinum recepisset, inde quoque obvia senatus manu, ab Opimio consule oppressus est. Insultatum quoque mortis reliquiis, et illud sacrosanctum caput tribuni plebis percussoribus auro pensatum est.

XVI. Nihilominus Apuleius Saturninus Gracchanas asserere leges non destitit. Qui (tantum animorum viro Marius dabat, nobilitati semper inimicus, consulatu suo præterea confisus) occiso palam comitiis Annio competitore tribunatus, subrogare conatus est in ejus locum C. Gracchum, hominem sine tribu,

d'outrages prodigués au peuple romain, Saturninus, enhardi par l'impunité, travailla à faire recevoir les lois des Gracques. Sa violence força les sénateurs à en jurer l'observation : il avait menacé d'interdire le feu et l'eau à ceux qui refuseraient ce serment. Un seul, Metellus, préféra l'exil. Le bannissement de ce citoyen courageux et la consternation de la noblesse laissèrent le champ libre au tribun, qui domina sur les Romains pendant trois ans. Enfin, dans l'excès de son délire, il osa troubler les comices consulaires par un nouveau meurtre. Pour élever au consulat Glaucia, le ministre de ses fureurs, il fit assassiner Memmius, son concurrent; et il apprit avec joie que, dans le tumulte, ses satellites l'avaient appelé lui-même du nom de roi. Dès lors le sénat conspire sa perte. Marius lui-même, ne pouvant plus être son soutien, se déclare son ennemi. On en vient aux mains sur la place publique : Saturninus en est chassé, et va se saisir du Capitole. Mais on coupe les conduits qui y portaient de l'eau : le coupable, sans ressources, envoie témoigner au sénat son repentir; il descend de la citadelle avec les chefs de son parti, et les sénateurs lui donnent asile dans la salle de leurs séances. Mais le peuple furieux en force l'entrée, accable le tribun de coups de bâtons et de pierres, et déchire en lambeaux son corps palpitant.

XVII. Enfin, Livius Drusus entreprit d'assurer le triomphe de ces mêmes lois, et par la puissance tribunitienne, et par l'auto-

sine nomine; sed subdito titulo, in familiam ipse se adoptabat. Quum tot tantisque ludibriis exsultaret impune, rogandis Gracchorum legibus ita vehementer incubuit, ut senatum quoque cogeret in verba jurare, quum abnuentibus aqua et igni interdicturum se minaretur. Unus tamen exstitit, qui mallet exsilium. Igitur post Metelli fugam omni nobilitate perculsa, quum jam tertium annum dominaretur, eo vesaniæ progressus est, ut consularia quoque comitia nova cæde turbaret. Quippe ut satellitem furoris sui Glauciam, consulem faceret, Caium Memmium competitorem interfici jussit, et in eo tumultu regem ex satellitibus suis se appellatum, lætus accepit. Tum vero jam conspiratione senatus, ipso quoque jam Mario consule, quia tueri non poterat, adverso, directæ in Foro acies; expulsus inde, Capitolium invasit. Sed quum abruptis fistulis obsideretur, senatuique per legatos pœnitentiæ fidem faceret, ab arce degressus, cum ducibus factionis receptus in Curiam est. Ibi eum, facta eruptione, populus fustibus saxisque coopertum in ipsa quoque morte laceravit.

XVII. Postremo Livius Drusus non tribunatus modo viribus, sed ipsius

rité du sénat, et par les suffrages de l'Italie entière. Mais, s'élevant sans repos d'une prétention à l'autre, il alluma un terrible incendie, dont on ne put arrêter les premières flammes, et, frappé d'une mort soudaine, il légua à ses concitoyens la guerre comme héritage.

Par la loi sur les jugements [37], les Gracques avaient divisé le peuple romain en deux fractions, et donné deux têtes à la république. Les chevaliers, armés d'une puissance terrible, avaient entre leurs mains la destinée et la fortune des principaux citoyens; ils détournaient les revenus de l'État qu'ils exploitaient selon leur bon plaisir. Le sénat, affaibli par l'exil de Metellus et par la condamnation de Rutilius, avait perdu tout son éclat, toute sa majesté.

Dans cet état de choses, tandis que Drusus soutenait les sénateurs, Servilius Cépion, son égal en richesses, en courage, en dignité (et cette égalité même avait allumé la jalousie de Drusus), se déclarait pour les chevaliers. Les enseignes, les aigles et les drapeaux étaient déployés de part et d'autre, et les citoyens divisés formaient comme deux camps ennemis dans l'enceinte d'une même ville. Cépion, le premier, commença l'attaque contre le sénat, en accusant de brigue Scaurus et Philippe, tous deux princes de la noblesse. Drusus, pour résister à l'agression, attira le peuple dans son parti, en renouvelant les lois des Gracques et

etiam senatus auctoritate, totiusque Italiæ consensu, easdem leges asserere conatus, dum aliud captat ex alio, tantum conflavit incendium, ut ne prima illius flamma posset sustineri, et, subita morte correptus, hereditarium in posteros suos bellum propagaret.

Judiciaria lege Gracchi diviserant populum romanum, et bicipitem ex una fecerant civitatem. Equites romani tanta potestate subnixi, ut, qui fata fortunasque principum haberent in manu, interceptis vectigalibus, peculabantur suo jure rempublicam. Senatus exsilio Metelli, damnatione Rutilii debilitatus, omne decus majestatis amiserat.

In hoc statu rerum pares opibus, animis, dignitate (unde et nata Livio Druso æmulatio exarserat), equitem Servilius Cæpio, senatum Livius Drusus asserere. Signa et aquilæ, et vexilla aderant; ceterum sic urbe in una, quasi in binis castris dissidebatur. Prior Cæpio, in senatum impetu facto, reos ambitus Scaurum et Philippum, principes nobilitatis, elegit. His motibus ut resisteret Drusus, plebem ad se Gracchanis legibus evocavit, eisdem socios ad

en promettant aux alliés le droit de cité. C'est alors qu'il dit que désormais il ne laissait d'autre répartition à faire que *celle de la boue ou de l'air.*

Le jour de la promulgation, on vit paraître tout à coup, et de toutes parts, une telle multitude d'étrangers, qu'on eût dit une armée ennemie assiégeant la ville de Rome. Cependant, le consul Philippe ose proposer une loi contraire : mais un huissier du tribun le saisit à la gorge, et ne lâche prise qu'après lui avoir fait jaillir le sang par la bouche et par les yeux. La violence l'emporte, et les lois de Drusus sont adoptées ou plutôt imposées. Mais aussitôt les alliés lui demandent le prix de leurs secours. Tandis que dans son impuissance il gémit de ses téméraires innovations, une mort précipitée vient à propos terminer ses inquiétudes. Mais les alliés n'en demandent pas moins à la république l'exécution des promesses de Drusus, et la demandent les armes à la main.

XVIII. Qu'on appelle cette guerre *Sociale*, pour la faire paraître moins odieuse, à la bonne heure ; mais, à dire vrai, ce fut une guerre civile. En effet, le peuple romain étant un mélange d'Étrusques, de Latins et de Sabins, tenant par le sang à tous ces peuples, formant un seul corps de ces divers membres, un seul tout de ces diverses parties, la rébellion des alliés dans l'Italie était un aussi grand crime que celle des citoyens dans Rome.

spem civitatis erexit. Exstat vox ipsius, « nihil se ad largitionem ulli reliquisse, nisi si quis aut cœnum dividere vellet, aut cœlum. »

Aderat promulgandi dies, quum subito tanta vis hominum undique apparuit, ut hostium adventu obsessa civitas videretur. Ausus tamen obrogare legibus consul Philippus; sed apprehensum faucibus viator non ante dimisit, quam sanguis in ora et oculos redundaret. Sic per vim latæ jussæque leges. Sed pretium rogationis statim socii flagitare, quum interim imparem Drusum, ægrumque rerum, temere motarum, matura, ut in tali discrimine, mors abstulit. Nec ideo minus socii promissa Drusi a populo romano reposcere armis desierunt.

XVIII. Sociale bellum vocetur licet, ut extenuemus invidiam, si verum tamen volumus, illud civile bellum fuit. Quippe quum populus romanus Etruscos, Latinos Sabinosque miscuerit, et unum ex omnibus sanguinem ducat, corpus fecit ex membris, et ex omnibus unus est: Nec minore flagitio socii intra Italiam, quam intra Urbem cives, rebellabant.

Ces peuples demandaient avec raison le droit de cité dans une ville qui leur devait ses accroissements : Drusus, dans des vues d'ambition, leur avait inspiré cet espoir. Victime d'un attentat domestique, le tribun succombe, et soudain le feu de la guerre s'allumant au bûcher qui le consume, les alliés volent aux armes et se préparent à attaquer Rome. O guerre déplorable et désastreuse ! Latins, Picentins, Campaniens, Étrusques, toutes les nations de l'Italie se soulevèrent à la fois contre leur mère, leur nourrice commune. Tous nos alliés les plus braves et les plus fidèles, rangés sous les bannières de leurs cités, voient à leur tête des chefs habiles miraculeusement sortis de l'obscurité. Popedius conduit les Marses et les Latins, Afranius les Umbriens, Marius Gratidius les Samnites, Telesinus les Lucaniens. Le peuple, arbitre des rois et des nations, ne pouvant se gouverner lui-même, on vit Rome, qui avait triomphé de l'Europe et de l'Asie, attaquée par Corfinium.

Le mont Albain fut choisi pour le théâtre des premières hostilités. Là, les alliés devaient immoler les consuls J. César et Marcius Philippus, le jour des féeries latines, au milieu des sacrifices et des autels. Le secret de ce détestable complot ayant été trahi, toute la fureur des conjurés éclata dans Asculum, où, pendant la célébration des jeux, ils massacrèrent les lieutenants romains qui se trouvaient dans cette ville. Ce fut là comme le serment par

Itaque quum jus civitatis, quam viribus auxerant, socii justissime postularent, ad quam spem eos cupidine dominationis Drusus erexerat, postquam ille domestico scelere oppressus est, eadem fax, quæ illum cremavit, socios in arma et oppugnationem Urbis accendit. Quid hac clade tristius? quid calamitosius? quam omne Latium atque Picenum, Etruria omnis atque Campania, postrema Italia contra matrem ac parentem suam urbem consurgerent? quum omne robur fortissimorum fidelissimorumque sociorum sub suis quosque signis haberent municipalia illa prodigia, Popedius Marsos et Latinos, Afranius Umbros, Marius Gratidius Samnium, Lucanium Telesinus ; ut quum regum et gentium arbiter populus ipsum se regere non posset, victrix Asiæ Europæque a Corfinio Roma peteretur.

Primum fuit belli in Albano monte concilium, ut festo die Latinarum Julius Cæsar et Marcius Philippus consules inter sacra et aras immolarentur. Postquam id nefas proditione discussum est, Asculo furor omnis erupit, in ipsa quidem ludorum frequentia trucidatis, qui tum aderant ab Urbe, legatis.

lequel ils s'engagèrent à cette guerre impie. Ensuite, Popedius, le chef et l'auteur de la révolte, parcourt toutes les contrées de l'Italie, et la trompette retentit de tous côtés au milieu des peuples et des villes.

Les ravages de cette guerre surpassèrent les ravages de Pyrrhus et d'Annibal. Dans le même temps, Ocriculum, et Grumente, et Fésule, et Carséole, et Réate, et Nucérie, et Picence, sont en proie au carnage, au fer et aux flammes. Les troupes de Rutilius, les troupes de Cépion sont vaincues. Julius César, après avoir perdu son armée, est rapporté mourant à Rome : il expire, et laisse après lui dans la ville les sanglantes et déplorables traces de son passage. Mais le peuple romain, toujours grand, et plus grand encore dans l'adversité, se relève et déploie toutes ses forces. Il oppose une armée à chaque nation ennemie. Caton dissipe les Étrusques, Gabinius les Marses, Carbon les Lucaniens, Sylla les Samnites, et Pompeius Strabon, portant le fer et le feu de tous côtés, n'arrête le carnage qu'après avoir satisfait par la destruction d'Asculum aux mânes de tant de consuls et de guerriers, aux dieux de tant de villes saccagées [38].

XIX. Si la guerre Sociale fut impie et sacrilége, au moins on la soutint contre des hommes libres. Mais quelle indignité de voir le peuple-roi combattre les esclaves ! Vers les commencements de Rome,

Hoc fuit impii belli sacramentum. Inde jam passim ab omni parte Italiæ, duce et auctore belli discursante Popedio, diversa per populos et urbes signa cecinere.

Nec Annibalis nec Pyrrhi fuit tanta vastatio. Ecce Ocriculum, ecce Grumentum, ecce Fesulæ, ecce Carseoli, Reate, Nuceria, Picentia cædibus, ferro et igne vastantur. Fusæ Rutilii copiæ, fusæ Cæpionis. Nam ipse Julius Cæsar, exercitu amisso, quum in Urbem cruentus referretur, miserabili funere mediam etiam urbem perviam fecit. Sed magna populi romani fortuna, et semper in malis major, totis denuo viribus insurrexit; aggressique singuli populos, Cato discutit Etruscos, Gabinius Marsos, Carbo Lucanos, Sylla Samnites. Strabo vero Pompeius omnia flammis ferroque populatus, non prius finem cædium fecit, quam Asculi eversione Manibus tot exercituum, consulum, direptarumque urbium diis litaretur.

XIX. Utcunque, etsi cum sociis, nefas! cum liberis tamen et ingenuis, dimicatum est. Quis æquo animo ferat in principe gentium populo bella servo-

une première guerre Servile avait été tentée dans cette ville même par Herdonius Sabinus, lorsqu'à la faveur des séditions excitées par les tribuns, il se saisit du Capitole; mais il en fut chassé par le consul. Ce fut plutôt un tumulte qu'une guerre. Mais, alors que notre empire s'étendait aux plus lointaines contrées, pouvait-on croire qu'une nouvelle guerre contre les esclaves désolerait plus cruellement la Sicile, que n'avaient jamais fait les guerres puniques?

Les citoyens romains possédaient de vastes domaines dans cette province fertile, dans ce riche faubourg de l'Italie, si l'on peut l'appeler ainsi. Ils y entretenaient de nombreux esclaves pour la culture des terres : ces malheureux, sortant de leurs cachots et secouant leurs chaînes, allumèrent la guerre. Un Syrien nommé Eunus (les désastres dont il fut l'auteur ont sauvé sa mémoire de l'oubli), feignant un enthousiasme prophétique et jurant par la chevelure sacrée de la déesse des Syriens, appela ses compagnons, comme par l'ordre des dieux, aux armes et à la liberté. Pour prouver sa mission divine, l'imposteur, au moyen d'une noix cachée dans sa bouche et remplie de soufre allumé qu'il excitait légèrement par son haleine, jetait des flammes en parlant. Abusés par ce faux prodige, deux mille hommes le suivirent d'abord. Bientôt, les armes à la main, il brisa les portes des cachots, se forma une armée de plus de soixante mille combattants, et couronna sa funeste audace en prenant les ornements royaux. Les

rum? Primum servile bellum inter initia Urbis, Herdonio Sabino duce, in ipsa urbe tentatum est, quum, occupata tribunitiis seditionibus civitate, Capitolium obsessum est, et a consule captum : sed hic tumultus magis fuit, quam bellum. Mox, imperio per diversa terrarum occupato, quis crederet Siciliam multo cruentius servili, quam punico bello esse vastatam?

Terra frugum ferax, et quodammodo suburbana provincia, latifundiis civium romanorum tenebatur. Hic ad cultum agri frequentia ergastula, catenatique cultores materiam bello præbuere. Syrus quidam nomine Eunus (magnitudo cladium facit, ut meminerimus), fanatico furore simulato, dum Syriæ deæ comas jactat, ad libertatem et arma servos, quasi numinum imperio concitavit; idque ut divinitus fieri probaret, in ore abdita nuce, quam sulphure et igne stipaverat, leniter inspirans, flammam inter verba fundebat. Hoc miraculum primum duo millia ex obviis, mox, jure belli refractis ergastulis, LX amplius millium fecit exercitum, regiisque, ne quid malis deesset,

villes, les villages et les châteaux furent en proie à ses dévastations et à ses brigandages. Bien plus, pour combler notre honte, il enleva les camps de quatre préteurs, et je ne rougirai pas de les nommer, les camps de Manilius, de Lentulus, de Pison, d'Hypséus. Ainsi ces esclaves fugitifs, au lieu de craindre la poursuite de leurs maîtres, poursuivaient eux-mêmes des généraux prétoriens vaincus en bataille rangée.

Enfin, Perperna châtie les rebelles. Il les bat près d'Enna, puis les assiége dans cette ville. La famine, la peste, les dévorent. Les restes de ces brigands sont jetés dans les fers et mis en croix, et leur vainqueur se contente de l'ovation, pour ne point avilir par une inscription déshonorante la dignité du triomphe.

La Sicile respirait à peine, lorsque les esclaves reprirent les armes, non plus sous un Syrien, mais sous un Cilicien. Le pâtre Athénien, ayant assassiné son maître, brisa les fers de tous ses compagnons d'esclavage, et les rangea sous ses enseignes. Revêtu d'une robe de pourpre, un sceptre d'argent à la main, et le front ceint du bandeau royal, il rassembla une aussi nombreuse armée que son fanatique prédécesseur; et, comme s'il voulait aussi le venger, il se signala par des ravages plus affreux encore et par d'horribles barbaries envers les maîtres, et surtout envers les esclaves fidèles, qu'il regardait comme des transfuges.

decoratus insignibus, castella, oppida, vicos miserabili direptione vastavit. Quin illud quoque, ultimum belli dedecus, capta sunt castra prætorum; nec nominare ipsos pudebit, castra Manilii, Lentuli, Pisonis, Hypsæi. Itaque qui per fugitivarios retrahi debuissent, prætorios duces, profugos prœlio, ipsi sequebantur.

Tandem Perperna imperatore supplicium de eis sumptum est. Hic enim victos, et apud Ennam novissime obsessos, quum fame, ex qua pestilentia, consumpsisset, reliquias latronum compedibus, catenis religavit, crucibusque punivit; fuitque de servis ovatione contentus, ne dignitatem triumphi servili inscriptione violaret.

Vixdum respiraverat insula, quum statim servi, et a Syro reditur ad Cilicem. Athenio pastor, interfecto domino, familiam ergastulo liberatam sub signis ordinat. Ipse veste purpurea, argenteoque baculo, et regium in morem fronte redimita, non minorem, quam ille fanaticus prior, conflat exercitum; acriusque multo, quasi et illum vindicaret, vicos, castella, oppida diripiens, in dominos, in servos infestius, quasi in transfugas, sæviebat.

Il battit aussi des armées prétoriennes ; il prit le camp de Servilius, il prit celui de Lucullus. Mais Aquilius, à l'exemple de Perperna, le réduisit à l'extrémité en coupant les vivres aux rebelles ; et leurs armes, qui leur promettaient une longue résistance, ne purent les défendre des prompts effets de la famine. Ils se seraient rendus, s'ils n'eussent préféré une mort volontaire à l'horreur des supplices qu'ils redoutaient, et qu'on ne put même infliger à leur chef, quoiqu'il fût tombé entre nos mains. Une foule de soldats se disputant cette proie et s'efforçant de la saisir, il fut dans la lutte déchiré entre leurs mains.

XX. Peut-être encore supporterait-on la honte d'une guerre contre des esclaves. Exposés par leur condition à tous les outrages, ils sont du moins comme une seconde espèce humaine, que nous pouvons même associer aux avantages de notre liberté. Mais quel nom donner à la guerre de Spartacus, où l'on vit des esclaves combattre et des gladiateurs commander, les uns nés dans l'état le plus abject, les autres condamnés au pire de tous, à l'infamie, qui aggrave l'infortune.

Spartacus, Crixus, Œnomaüs, ayant brisé les portes de la salle d'escrime de Lentulus, s'échappèrent de Capoue avec une trentaine de leurs compagnons [59]. Ils appelèrent les esclaves sous leurs drapeaux, au cri de liberté, et bientôt ils eurent réuni plus de dix mille hommes. Non contents de leur évasion, ils aspi-

Ab hoc quoque prætorii exercitus cæsi, capta Servilii castra, capta Luculli. Sed Aquilius, Perpernæ usus exemplo, interclusum hostem commeatibus ad extrema compulit, communitasque copias armis fame facile delevit : dedidissentque se, nisi suppliciorum metu voluntariam mortem prætulissent. Ac ne de duce quidem supplicium exigi potuit, quamvis in manus venerit : quippe dum circa ad prehendendum eum multitudo contendit, inter rixantium manus præda lacerata est.

XX. Enimvero servilium armorum dedecus feras : nam etsi per fortunam in omnia obnoxii, tamen quasi secundum hominum genus sunt, et in bona libertatis nostræ adoptantur. Bellum Spartaco duce concitatum quo nomine appellem, nescio ; quippe quum servi militaverint, gladiatores imperaverint, illi infimæ sortis homines, hi pessimæ, auxere ludibrio calamitatem.

Spartacus, Crixus, Œnomaus, effracto Lentuli ludo, cum xxx haud amplius ejusdem fortunæ viris eruperunt Capua ; servisque ad vexilium et pileum vocatis, quum statim x amplius millia coissent hominum, non modo effugisse

raient à la vengeance. Le Vésuve fut, pour ainsi dire, le premier sanctuaire où ils cherchèrent un asile. Clodius Glaber les y tenant assiégés, ils se glissèrent, par des liens de sarments, le long des flancs caverneux du rocher : réunis au pied de la montagne, ils trompent la sécurité du général romain, fondent sur son camp par des routes détournées, et s'en emparent. Un autre camp fut encore enlevé par eux. Ils se répandirent ensuite dans les environs de Cora et dans toute la Campanie, et après avoir dévasté les maisons de campagne et les bourgs, ils exercèrent d'effroyables ravages dans les villes de Nole, de Nucérie, de Thurium et de Métaponte.

Leur nombre grossissant de jour en jour, et leur troupe étant devenue une armée, ils se fabriquèrent des boucliers d'osier grossièrement recouverts de peaux de bêtes, et du fer de leurs anciennes chaînes ils forgèrent des traits et des épées. Enfin, pour qu'il ne manquât rien à leur appareil militaire, ils se composèrent une cavalerie de tous les chevaux qu'ils purent enlever, et donnèrent à leur général les ornements et les faisceaux pris sur nos préteurs. Spartacus ne les refusa point, Spartacus, d'abord Thrace mercenaire, puis soldat, déserteur, brigand, et enfin gladiateur en considération de sa force[40]. Il célébra les funérailles de ceux de ses lieutenants qui avaient succombé dans les combats avec la pompe consacrée aux obsèques des généraux, et força les prisonniers romains à combattre autour de leur bûcher,

contenti, jam vindicari volebant. Prima velut ara viris mons Vesuvius placuit. Ibi quum obsiderentur a Clodio Glabro, per fauces cavi montis vitigineis delapsi vinculis, ad imas ejus descendere radices, et exitu invio, nihil tale opinantis ducis subito impetu castra rapuere. Inde alia castra. Deinceps Coram, totamque pervagantur Campaniam, nec villarum atque vicorum vastatione contenti, Nolam atque Nuceriam, Thurios atque Metapontum terribili strage populantur.

Affluentibus in diem copiis, quum jam esset justus exercitus, e viminibus, pecudumque tegumentis inconditos sibi clypeos, e ferro ergastulorum recocto gladios ac tela fecerunt. Ac ne quod decus justo deesset exercitui, domitis obvius gregibus paratur equitatus; captaque de prætoribus insignia et fasces ad ducem detulere. Nec abnuit ille de stipendiario Thrace miles, de milite desertor, inde latro, deinde in honore virium gladiator. Qui defunctorum quoque prœlio ducum funera imperatoriis celebravit exsequiis, captivosque circa

comme s'il eût cru effacer son infamie passée, en donnant des jeux de gladiateurs, après l'avoir été lui-même. Osant dès lors attaquer des armées consulaires, il tailla en pièces celle de Lentulus sur l'Apennin, celle de Caïus Cassius près de Modène, et, fier de ces victoires, il délibéra (c'en est assez pour notre notre honte), il délibéra s'il marcherait sur Rome.

Enfin, toutes les forces de l'empire se soulèvent contre un vil gladiateur, et Licinius Crassus venge l'honneur de la république. Les ennemis, je rougis de leur donner ce nom, dissipés et mis en fuite par ce général, se réfugièrent à l'extrémité de l'Italie. Resserrés dans le Brutium, ils cherchent à s'enfuir en Sicile. A défaut de navires, ils affrontent, sur des radeaux formés de claies et de tonneaux liés avec de l'osier, les ondes rapides du détroit. Cette tentative ayant échoué, ils font une attaque désespérée, et périssent en hommes de courage. Dignes soldats d'un gladiateur, ils n'ont point demandé quartier. Spartacus, après avoir combattu vaillamment à leur tête, reçoit la mort glorieuse d'un général d'armée.

XXI. Il ne restait plus au peuple romain, pour combler ses maux, que de tirer contre lui-même un fer parricide, et de faire de la place publique de Rome une arène où les citoyens, armés contre les citoyens, comme des gladiateurs, s'entre-égorgeraient les uns les autres. Et toutefois, ma douleur serait moins pro-

rogum jussit armis depugnare, quasi plane expiaturus omne præteritum dedecus, si de gladiatore munerator fuisset. Inde jam consulares quoque aggressus, in Apennino Lentuli exercitum percecidit, apud Mutinam Caii Cassii castra delevit. Quibus elatus victoriis, de invadenda urbe romana, quod satis est turpitudini nostræ, deliberavit.

Tandem etiam totis imperii viribus contra mirmillonem consurgitur, pudoremque romanum Licinius Crassus asseruit: a quo pulsi fugatique, pudet dicere, hostes in extrema Italiæ refugerunt. Ibi circa Bruttium angulum clusi, quum fugam in Siciliam pararent, neque navigia suppeterent, ratesque ex cratibus, et dolia connexa virgultis in rapidissimo freto frustra experirentur, tandem eruptione facta, dignam viris obiere mortem, et, quod sub gladiatore duce oportuit, sine missione pugnatum est. Spartacus ipse in primo agmine fortissime dimicans, quasi imperator, occisus est.

XXI. Hoc deerat unum populi romani malis, jam ut ipse intra se parricidale ferrum domi stringeret, et in Urbe media ac Foro, quasi arena, cives cum civibus suis gladiatorio more concurrerent. Æquiore animo utcunque ferrem,

fonde, si d'obscurs plébéiens, ou du moins des nobles sans vertu, eussent guidé ces fureurs sacriléges. Mais, ô forfait détestable! ce furent Marius et Sylla, quels hommes! quels généraux! la gloire et l'ornement de leur siècle, qui prêtèrent l'autorité de leur nom à cet exécrable attentat.

Ces orages s'élevèrent, pour ainsi dire, sous l'influence de trois astres différents. Ce ne fut d'abord qu'une agitation légère, un tumulte plutôt qu'une guerre : la barbarie des chefs ne s'exerçait encore que contre eux-mêmes. Bientôt, plus cruelle et plus sanglante, la victoire déchira profondément les entrailles du sénat. Enfin, soutenues de toutes les forces de l'Italie, leurs fureurs rivales surpassèrent les horreurs des discordes civiles et des guerres les plus acharnées : la haine ne cessa d'immoler, que lorsqu'elle manqua de victimes.

L'origine et la cause de cette lutte fut cette soif insatiable d'honneurs, dont Marius était dévoré. Il sollicite, par la loi Sulpicia, le commandement décerné à Sylla. Celui-ci, impatient d'un tel outrage, suspend la guerre contre Mithridate, ramène ses légions triomphantes, et, partagées en deux corps, elles se répandent dans Rome par les portes Colline et Esquiline. Sulpicius et Albinovanus prétendent vainement l'arrêter ; vainement de toutes parts, du haut des murs, on lui lance des pierres, des pieux et des traits. Les mêmes armes et l'incendie lui ouvrent un passage; et

si plebeii duces, aut si nobiles, mali saltem, ducatum sceleri præbuissent. Jam vero, proh facinus! qui viri! qui imperatores! decora et ornamenta seculi sui, Marius et Sylla, pessimo facinori suam etiam dignitatem præbuerunt.

Tribus, ut sic dixerim, sideribus agitatum est : primo et levi et modico tumultu magis quam bello, intra ipsos armorum duces subsistente sævitia ; mox atrocius et cruentius, per totius viscera senatus grassante victoria : ultimum non civicam modo, sed hostilem quoque rabiem supergressum est, quum armorum furor totius Italiæ viribus niteretur, eo usque odiis sævientibus, donec deessent, qui occiderentur.

Initium et causa belli, inexplebilis honorum Marii fames, dum decretam Syllæ provinciam Sulpicia lege sollicitat. Sed impatiens injuriæ statim Sylla legiones circumegit, dilatoque Mithridate, Esquilina Collinaque porta geminum Urbi infundit agmen. Unde, quum consulto Sulpicius et Albinovanus objecissent catervas, sudesque et saxa undique a mœnibus ac tela jacerentur, ipse quoque jaculatus incendio viam fecit, arcemque Capitolii, quæ Pœnos, quæque

ce Capitole, qui avait échappé aux mains des Carthaginois et des Gaulois Sénonais, il s'y établit en vainqueur et en maître. Alors, par un décret du sénat, il fait déclarer ses adversaires ennemis de la république. Sulpicius n'avait point quitté Rome ; il l'immole juridiquement à sa vengeance, avec d'autres chefs de la même faction. Marius s'enfuit sous un habit d'esclave : la fortune le réservait pour une autre guerre [41].

Sous le consulat de Cornelius Cinna et de Cn. Octavius, l'incendie mal éteint se ralluma par la dissension même des deux consuls : ils se divisèrent au sujet d'une loi proposée au peuple pour le rappel des citoyens déclarés ennemis publics par le sénat. Des soldats armés avaient investi l'assemblée ; mais, vaincu par ceux qui voulaient la paix et le repos, Cinna s'enfuit de Rome et rejoignit ses partisans.

Marius revient d'Afrique, plus grand par sa disgrâce : sa prison, ses chaînes, sa fuite, son exil, l'avaient comme entouré d'une majesté sombre et terrible. Au nom d'un si grand capitaine, on accourt de toutes parts. Il arme les esclaves même échappés de leurs cachots, et son malheur lui donne des soldats. Ainsi, revendiquant par les armes sa patrie d'où les armes l'avaient chassé, sa conduite pouvait paraître légitime, s'il n'eût souillé sa cause par sa cruauté.

Il revenait animé d'une haine égale contre les dieux et contre

Gallos etiam Senones evaserat, quasi captivam victor insedit. Tum ex consulto senatus adversariis hostibus judicatis, in præsentem tribunum, aliosque diversæ factionis, jure sævitum est. Marium servilis fuga exemit; imo fortuna alteri bello reservavit.

Cornelio Cinna, Cnæo Octavio consulibus, male obrutum resurrexit incendium, et quidem ab ipsorum discordia, quum de revocandis, quos senatus hostes judicaverat, ad populum referretur, cincta quidem gladiis concione : sed vincentibus quibus pax et quies potior, profugus patria sua Cinna confugit ad partes.

Redit ab Africa Marius, clade major : siquidem carcer, catenæ, fuga, exsilium horrificaverant dignitatem. Itaque ad nomen tanti viri late concurritur. Servitia, proh nefas ! et ergastula armantur, et facile invenit exercitum miser imperator. Itaque vi patriam reposcens, unde vi fuerat expulsus, poterat videri jure agere, nisi causam suam sævitia corrupisset.

Sed quum diis hominibusque infestus rediret, statim primo impetu cliens et

les hommes. Sa première fureur tombe sur Ostie, la protégée et la nourrice de Rome; il la livre au meurtre et au pillage. Bientôt quatre armées entrent dans Rome, Cinna, Marius, Carbon, Sertorius à leur tête. A peine les troupes d'Octavius sont-elles chassées du mont Janicule, soudain le signal est donné pour le carnage des principaux citoyens, et Rome est traitée avec plus de barbarie qu'une ville de Carthaginois ou de Cimbres. La tête du consul Octavius est exposée sur la tribune aux harangues, et celle du consulaire Antoine, sur la table même de Marius. Les deux César sont massacrés par Fimbria dans le sein de leurs dieux domestiques; les deux Crassus, père et fils, sous les yeux l'un de l'autre. Bebius et Numitorius sont traînés au milieu de la place publique par les crocs des bourreaux. Catulus se dérobe à l'insolence de ses ennemis, en respirant une vapeur enflammée. Merula, prêtre de Jupiter, se coupe les veines dans le Capitole, et son sang rejaillit jusque sur la face du dieu. Ancharius est percé de coups en présence même de Marius, qui, salué par lui, l'avait condamné à la mort, en ne lui tendant pas la main, cette main arbitre des destinées; le septième consulat de Marius remplit le sénat de toutes ces funérailles entre les calendes et les ides de janvier. Que serait-il arrivé, si ce barbare eût achevé son année consulaire?

Sous le consulat de Scipion et de Norbanus éclata avec fureur sur la république le troisième orage des guerres civiles. D'une part, huit légions et cinq cents cohortes étaient sous les armes,

alumna Urbis Ostia nefanda strage diripitur. Mox in Urbem quadruplici agmine intratur : divisere copias Cinna, Marius, Carbo, Sertorius. Hic postquam manus omnis Octavii depulsa Janiculo est, statim ad principum cædem signo dato, aliquanto sævius, quam aut in punica, aut in cimbrica urbe, sævitur. Octavii consulis caput pro Rostris exponitur ; Antonii consularis in Marii ipsius mensis. Cæsares a Fimbria in penetralibus domorum suarum trucidantur; Crassi, pater et filius, in mutuo alter alterius aspectu. Bæbium atque Numitorium per medium Forum unci traxere carnificum : Catulus se ignis haustu ludibrio hostium exemit : Merula flamen Dialis in Capitolio Jovis ipsius oculos venarum cruore respersit : Ancharius, ipso vidente Mario, confossus est, quia fatalem illam scilicet manum non porrexerat salutanti. Hæc tot senatus funera intra kalendas et idus Januarii mensis septima illa Marii purpura dedit. Quid futurum fuit, si annum consulatus implesset?

Scipione Norbanoque consulibus, tertius ille turbo civilis insaniæ toto furore detonuit, quippe quum hinc VIII legiones atque D cohortes starent in armis,

et, de l'autre, Sylla accourait du fond de l'Asie avec son armée victorieuse. Marius ayant montré tant de férocité contre les partisans de Sylla, que de cruautés ne fallait-il pas pour venger Sylla de Marius! La première bataille se livre près de Capoue, sur la rive du Vulturne. Les troupes de Norbanus sont aussitôt dissipées, et Scipion, trompé par de feintes négociations, se voit bientôt enlever les siennes.

Cependant le jeune Marius et Carbon, nouveaux consuls, désespérant de la victoire, mais ne voulant point périr sans vengeance préludaient à leurs funérailles par des libations anticipées du sang des sénateurs. De la salle des assemblées, investie par leurs satellites, ils tiraient, comme d'une prison, les victimes destinées au sacrifice. Quel carnage dans le Forum, dans le Cirque, dans les temples profanés! Quintus Mucius Scevola, prêtre de Vesta, est égorgé au pied de l'autel de la déesse. Il le tenait étroitement embrassé, et peu s'en fallut qu'il n'eût le feu sacré pour sépulture. Dans le même temps, Lamponius et Telesinus, chefs des Samnites, ravageaient la Campanie et l'Étrurie avec plus de fureur qu'Annibal et Pyrrhus, et sous prétexte de soutenir un parti, ils se vengeaient des Romains.

Enfin, les derniers ennemis de Sylla furent accablés avec toutes leurs forces, Marius à Sacriport, Telesinus près la porte Colline. Mais les massacres ne cessèrent point avec la guerre. Le glaive

inde ab Asia cum victore exercitu Sylla properaret. Et sane quum tam ferus in Syllanos Marius fuisset, quanta sævitia opus erat, ut Sylla de Mario vindicaretur! Primum apud Capuam sub amne Volturno signa concurrunt; et statim Norbani fusus exercitus ; statim omnes Scipionis copiæ, ostentata spe pacis, oppressæ.

Tum Marius juvenis et Carbo consules, quasi desperata victoria, ne inulti perirent, in antecessum sanguine senatus sibi parentabant; obsessaque Curia, sic de senatu, quasi de carcere, qui jugularentur, educti. Quid funerum in Foro, in Circo, in patentibus templis! Nam Q. Mucius Scævola pontifex, vestales amplexus aras, tantum non eodem igne sepelitur. Lamponius atque Telesinus, Samnitum duces, atrocius Pyrrho et Annibale Campaniam Etruriamque populantur, et, sub specie partium, se vindicant.

Apud Sacriportum, Collinamque portam debellatæ omnes hostium copiæ. Ibi Marius, hic Telesinus oppressi. Nec idem tamen cædium, qui belli finis

resta tiré pendant la paix, et frappa des citoyens qui s'étaient soumis volontairement. Que Sylla ait taillé en pièces plus de soixante-dix mille hommes à Sacriport et vers la porte Colline, c'était le droit de la guerre. Mais qu'en pleine paix il ait fait égorger dans une ferme publique quatre mille citoyens qui s'étaient rendus et avaient posé les armes, n'est-ce pas une plus grande atrocité [42]? Qui pourrait compter, d'autre part, les victimes immolées aux vengeances arbitraires des particuliers? Enfin, Furfidius ayant dit au vainqueur : « Sylla, ne laisseras-tu personne, au moins pour t'obéir? » on vit paraître cette longue et fatale liste, ce monstrueux édit qui dévouait à la mort deux mille citoyens, choisis parmi les plus éminents de l'ordre équestre et du sénat.

Parlerai-je, après ces horreurs, des outrages qui accompagnèrent la mort de Carbon, du préteur Soranus, et de Venuleius? Dirai-je que les assassins de Bebius le déchirèrent, comme des bêtes féroces, sans le secours du fer? Dirai-je que Marius, le frère du consul, fut traîné au tombeau de Catulus, les yeux crevés, les mains et las jambes mutilées, et qu'on le laissa quelque temps en cet état, pour qu'il se sentît mourir par tous ses membres?

Mais bientôt, renonçant presque aux supplices individuels, Sylla met à l'encan des villes entières, et les plus florissantes de l'Italie, Spolette, Interamnium, Préneste, Florence. L'antique cité de Sulmone, l'alliée et l'amie du peuple romain, tenait encore.

fuit. Stricti enim et in pace gladii, animadversumque in eos qui se sponte dediderant. Minus est, quod apud Sacriportum, et apud Collinam portam, LXX amplius millia Sylla concidit : bellum erat. Quatuor millia deditorum inermium civium in villa publica interfici jussit : isti tot in pace, non plures sunt? Quis autem illos potest computare, quos in Urbe passim, quisquis voluit, occidit? Donec admonente Furfidio, vivere aliquos debere, ut essent quibus imperarent, proposita est ingens illa tabula, et ex ipso equestris ordinis flore ac senatus, duo millia electi, qui mori juberentur. Novi generis edictum.

Piget post hæc referre ludibrio habita fata Carbonis, fata Sorani prætoris, atque Venuleii; Bœbium sine ferro, ritu ferarum, inter manus laniatum; Marium, ducis ipsius fratrem, apud Catuli sepulcrum, oculis, manibus cruribusque defossis, servatum aliquandiu, ut per singula membra moreretur.

Positis singulorum hominum ferre pœnis, municipia Italiæ splendidissima sub hasta venierunt, Spoletium, Interamnium, Præneste, Florentia. Nam Sulmonem, vetus oppidum, socium atque amicum, facinus indignum! nondum

Sylla en exige des otages, selon le droit de la guerre; et tous, par une infâme trahison, sont condamnés et conduits à la mort. La ville elle-même est bientôt détruite par les ordres du tyran.

XXII. La guerre de Sertorius fut-elle autre chose que l'héritage des proscriptions de Sylla? Faite par les Lusitaniens et les Celtibériens sous un général romain, je ne sais s'il faut l'appeler civile ou étrangère.

Sertorius ayant fui dans l'exil les tables fatales, ce héros malheureux remplit la terre et les mers de ses disgrâces. Il essaye la fortune en Afrique, et dans les îles Baléares; repoussé, il demande un asile à l'Océan et aux îles Fortunées. Enfin, il arme les Espagnols : un homme de cœur sympathise facilement avec ses semblables. La valeur de ce peuple ne fut jamais plus brillante que sous un Romain. Non content de l'appui de l'Espagne, Sertorius rechercha l'alliance de Mithridate, et fournit une flotte à ce prince [45]. De quels dangers Rome n'était-elle point menacée? ne pouvant résister avec un seul général à la puissance de ses ennemis, elle associa Pompée à Metellus. Ils affaiblirent les forces de Sertorius par des combats fréquents et jamais décisifs; sa mort seule termina la guerre, et il ne succomba point à nos armes, mais à la scélératesse et à la perfidie de ses compagnons.

Les lieutenants de chaque parti engagèrent les premières hosti-

expugnatum, ut obsides jure belli, et modo morte damnati duci jubentur, sic damnatum civitatem jussit Sylla deleri.

XXII. Bellum Sertorianum quid aliud, quam Syllanæ proscriptionis hereditas fuit? Hostile potius an civile dixerim, nescio; quippe quod Lusitani Celtiberique romano gesserint duce.

Exsul et profugus feralis illius tabulæ, vir summæ quidem, sed calamitosæ virtutis, malis suis maria terrasque permiscuit; et jam Africæ, jam Balearibus insulis fortunam expertus, victusque in Oceanum Fortunatasque insulas penetravit. Tandem Hispaniam armavit. Viro cum viris facile convenit. Nec alias magis apparuit hispani militis vigor, quam romano duce. Quanquam ille non contentus Hispania, ad Mithridatem quoque Ponticosque respexit, regemque classe juvit. Et quid futurum fuit! satis tanto hosti uno imperatore resistere res romana non potuit. Additus Metello Cnæus Pompeius. Hi copias viri diu, et ancipiti semper acie attrivere, nec tamen prius bello, quam suorum scelere et insidiis, exstinctus est. Copias ejus prope tota Hispania persecuti, diu, et ancipiti semper acie domuerunt.

Prima per legatos certamina habita, quum hinc Domitius et Thorius, inde

lités. Domitius et Thorius, d'un côté, les deux Herculeius, de l'autre, préludèrent à la guerre. Mais ceux-ci ayant été défaits près de Ségovie, et ceux-là sur les bords de l'Ana, les généraux se mesurèrent eux-mêmes, et vainquirent tour à tour, près de Laurone et de Sucrone. Les uns s'étant mis alors à ravager les campagnes, les autres à ruiner les villes, la malheureuse Espagne, en proie aux deux partis, porta la peine de ces discordes entre les Romains. Enfin, Sertorius ayant péri par une trahison domestique, et Perpenna ayant été vaincu et livré à Pompée, ce général reçut la soumission des villes d'Osca, de Thermes, de Tutia, de Valence, d'Axime et de Calaguris même, qui avait souffert toutes les horreurs de la famine. Ainsi l'Espagne fut rendue à la paix. Les généraux vainqueurs voulurent faire regarder cette guerre comme étrangère, et non comme civile, pour obtenir le triomphe.

XXIII. La guerre civile qui éclata sous le consulat de Marcus Lepidus et de Quintus Catulus fut éteinte presque à sa naissance : mais, allumée au bûcher de Sylla, avec quelle violence ne se déclara-t-elle pas ! Lepidus, avide de nouveautés, entreprit insolemment d'abolir les actes de cet homme extraordinaire ; projet assez conforme à la justice, s'il eût pu s'exécuter sans bouleverser la république. Mais rappeler ce qui restait des citoyens que le dictateur avait proscrits par le droit de la guerre, n'était-ce pas les rappeler aux armes ? Quant aux biens des con-

Herculeii proluderent. Mox his apud Segoviam, illis apud Anam flumen, oppressis, ipsi duces cominus invicem experti, apud Lauronem atque Sucronem æquavere clades. Tum illis ad populationem agrorum, his ad urbium excidia conversis, misera inter romanos duces Hispania discordiæ pœnas dabat ; donec oppresso domestica fraude Sertorio, victo deditoque Perpenna, ipsæ quoque in romanam fidem venere urbes, Osca, Thermes, Tutia, Valentia, Auxima, et in fame nihil non experta Calaguris. Sic recepta in pacem Hispania. Victores duces externum id magis, quam civile, bellum videri voluerunt, ut triumpharent.

XXIII. Marco Lepido, Q. Catulo consulibus, civile bellum pæne citius oppressum est quam inciperet : sed quantum quamque late fax illius motus ab ipso Syllæ rogo exarsit ! Cupidus namque rerum novarum per insolentiam Lepidus, acta tanti viri rescindere parabat : nec immerito, si tamen posset sine magna clade reipublicæ. Nam quum jure belli Sylla dictator proscripsisset inimicos, qui supererant, revocante Lepido, quid aliud quam ad bellum

damnés, injustement, mais juridiquement ravis par le même Sylla, les réclamer, c'était évidemment ébranler l'État, à peine raffermi sur ses bases. Il fallait à la république blessée et malade du repos avant tout; en touchant à ses plaies, on risquait de les rouvrir.

Les turbulentes harangues de Lepidus, comme le clairon des combats, ayant sonné l'alarme dans la ville, ce consul alla lever une armée en Etrurie, et marcha sur Rome. Mais Lutatius Catulus et Pompée, chefs et, pour ainsi parler, porte-enseignes de la faction de Sylla, s'étaient saisis, avec une autre armée, du pont Milvius et du mont Janicule. Repoussé dès le premier choc, et déclaré par le sénat ennemi public, Lepidus s'enfuit, sans effusion de sang, en Etrurie, et de là en Sardaigne, où il mourut de maladie et de regret. Les vainqueurs, par une modération unique dans les guerres civiles, se contentèrent d'avoir conquis la paix.

vocabantur? Quumque damnatorum civium bona, addicente Sylla, quamvis male capta, jure tamen, repetitio eorum procul dubio labefactabat compositam civitatem. Expediebat ergo quasi ægræ sauciæque reipublicæ requiescere quomodocunque, ne vulnera curatione ipsa rescinderentur.

Ergo, quum turbidis concionibus, velut classico, civitatem terruisset, profectus in Etruriam, arma inde et exercitum Urbi admoverat. Sed jam Milvium pontem collemque Janiculum Lutatius Catulus Cnæusque Pompeius, Syllanæ dominationis duces atque signiferi, alio exercitu insederant. A quibus primo statim impetu retro pulsus, hostisque a senatu judicatus, incruenta fuga in Etruriam, inde Sardiniam recessit, ibique morbo et pœnitentia interiit. Victores, quod non temere alias in civilibus bellis, pace contenti fuerunt.

LIVRE QUATRIÈME

I. La débauche et l'indigence qui la suit, l'éloignement des armées romaines, qui poussaient alors leurs voyages guerriers jusqu'aux extrémités du monde, inspirèrent à Catilina l'horrible projet d'opprimer sa patrie. Il voulait poignarder les sénateurs, massacrer les consuls, semer l'incendie dans Rome, piller le trésor, renverser la république, oser enfin des forfaits qui eussent surpassé les vœux même d'Annibal [1]. Et quels furent, grands dieux! les complices de son attentat! Lui-même était patricien; mais c'est peu : les plus illustres familles, la gloire du sénat, les Curius, les Porcius, les Sylla, les Cethegus, les Autronius, les Varganteius, les Longinus, Lentulus même, alors préteur, furent ses satellites dans l'exécution de sa monstrueuse entreprise.

Le gage de leur union fut du sang humain, qu'ils burent tour à tour dans la même coupe : crime affreux, mais moins affreux encore que l'attentat auquel ils s'engageaient. C'en était fait du plus bel empire de l'univers, si cette conjuration ne se fût tramée sous

LIBER QUARTUS

I. Catilinam luxuriam primum, tum hinc conflata egestas rei familiaris, simul occasio, quod in extremis finibus mundi arma romana peregrinabantur, in nefaria consilia opprimendæ patriæ suæ compulere. Senatum confodere, consules trucidare, distringere incendiis Urbem, diripere ærarium, totam denique rempublicam funditus tollere, et quidquid nec Annibal videretur optasse, quibus, o nefas! sociis aggressus est? Ipse patricius : sed hoc minus est : Curii, Porcii, Syllæ, Cethegi, Autronii, Varg unteii atque Longini, quæ familiæ! quæ senatus insignia! Lentulus quoque quum maxime prætor! Hos omnes immanissimi facinoris satellites habuit.

Additum est pignus conjurationis, sanguis humanus, quem circumlatum patere bibere : summum nefas, nisi amplius esset propter quod biberunt.

le consulat de Cicéron et d'Antoine, dont l'un la découvrit par son activité, l'autre l'étouffa par les armes.

Le premier indice du complot fut donné par Fulvie, infâme prostituée, mais qui n'avait point trempé dans cette conspiration parricide. Aussitôt Cicéron assemble le sénat. Le coupable s'y présente, et le consul l'accuse en face. Mais le seul fruit de son éloquente harangue, c'est d'éloigner de Rome l'ennemi de la patrie qui même, en se retirant, menace hautement d'éteindre sous de ruines l'incendie allumé contre lui. Il part; il va joindre Manlius, qui tenait en Étrurie une armée prête à marcher sur Rome. Lentulus, déjà roi en espérance (sur la foi des oracles sibyllins, qui promettaient l'empire à sa famille), dispose dans toute la ville, au jour marqué par Catilina, des soldats, des torches et des armes. Non content d'une conspiration domestique, il sollicite le secours des Allobroges, dont les députés se trouvaient en ce moment à Rome; et la fureur des conjurés se fût répandue au delà des Alpes, si, par une seconde trahison, Vulturcius n'eût livré les lettres du préteur. Cicéron fait arrêter sur-le-champ les Barbares. Le préteur est convaincu en plein sénat. On délibère sur le supplice des conjurés. César considère leur dignité; Caton, leur attentat. L'un conseille la clémence, et l'autre la rigueur. Les sénateurs s'étant rangés à ce dernier avis, les parricides sont étranglés dans leur prison.

Actum erat de pulcherrimo imperio, nisi illa conjuratio in Ciceronem et Antonium consules incidisset, quorum alter industria rem patefecit, alter manu oppressit.

Tanti sceleris indicium per Fulviam emersit, vilissimum scortum, sed parricidii innocens. Tum consul, habito senatu, in præsentem reum Cicero peroravit; sed non amplius profectum, quam ut hostis evaderet, seque ex professo incendium suum restincturum ruina minaretur. Et ille quidem ad præparatum a Manlio in Etruria exercitum proficiscitur, signa illaturus Urbi. Lentulus destinatum familiæ suæ sibyllinis versibus regnum sibi vaticinans, ad præstitutum a Catilina diem Urbe tota viros, faces, tela disponit; nec civili conspiratione contentus, legatis Allobrogum, qui tum forte aderant, in arma sollicitatis, isset ultra Alpes furor, nisi altera proditione Vulturcii, prætoris litteræ tenerentur. Statim Ciceronis imperio injecta est Barbaris manus. Palam prætor in senatu convincitur. De supplicio agentibus, Cæsar parcendum dignitati, Cato animadvertendum pro scelere, censebat. Quam sententiam secutis omnibus, in carcere parricidæ strangulantur.

La conjuration est étouffée en partie; cependant Catilina persiste dans son entreprise. Il déploie l'étendard de la rébellion, et du fond de l'Etrurie, il marche contre Rome. Il rencontre Antoine; il est vaincu. Pas un des rebelles n'échappe au carnage, tant la lutte est acharnée et cruelle! Chacun d'eux, en rendant le dernier soupir, couvre de son corps la place où il a combattu. Catilina fut trouvé loin des siens, entouré de cadavres ennemis; fin glorieuse, s'il fût mort ainsi pour la patrie.

II. L'univers presque entier nous est soumis; l'empire est désormais trop puissant pour être détruit par une force étrangère. Mais la fortune, jalouse du peuple-roi, l'arme contre lui-même. La rage de Marius et de Cinna, le prélude et comme l'essai des guerres civiles, avait été concentrée dans l'enceinte de Rome. La foudre de Sylla avait grondé plus loin, mais néanmoins dans la seule Italie. Enfin, les fureurs de César et de Pompée, comme un déluge ou un incendie, se débordent sur Rome, sur l'Italie, sur les peuples et les nations, sur toute la surface de l'empire : ce n'est point seulement une guerre civile, ni même une guerre sociale; et cependant ce n'est point une guerre étrangère : c'est une guerre qui les réunit toutes, c'est quelque chose de plus qu'une guerre.

Considère-t-on les chefs? tout le sénat a pris parti; les armées? on voit onze légions d'un côté, dix-huit de l'autre, la fleur et

Quamvis parte conjurationis oppressa, tamen ab incepto Catilina non destitit; sed infestis ab Etruria signis patriam petens, obvio Antonii exercitu opprimitur. Quam atrociter dimicatum sit, exitus docuit: nemo hostium bello superfuit. Quem quis in pugnando ceperat locum, eum, amissa anima, corpore tegebat. Catilina longe a suis inter hostium cadavera repertus est; pulcherrima morte, si pro patria sic concidisset.

II. Jam pæne toto orbe pacato, majus erat imperium romanum, quam ut ullis externis viribus opprimi posset. Itaque invidens fortuna principi gentium populo, ipsum illum in exitium suum armavit. Ac Mariana quidem Cinnanaque rabies intra Urbem proluserat, quasi experiretur. Syllana tempestas latius, intra Italiam tamen, detonuerat. Cæsaris furor atque Pompeii Urbem, Italiam, gentes, nationes, totum denique, qua patebat, imperium, quodam quasi diluvio aut inflammatione corripuit, adeo ut non recte tantum civile dicatur, ac ne sociale quidem, sed nec externum; sed potius commune quoddam ex omnibus, et plus quam bellum.

Quippe si duces ejus inspicias, totus senatus in partibus. Si exercitus, hinc XI legiones, inde XVIII, flos et robur italici sanguinis. Si auxilia sociorum,

l'élite de l'Italie[2]; les troupes auxiliaires? ici paraissent les Gaulois et les Germains; là, Dejotarus, Ariobarzane, Tarchondimotus, Cotys, toutes les forces de la Thrace, de la Cappadoce, de la Cilicie, de la Macédoine, de la Grèce, de l'Étolie, tout l'Orient, en un mot. Quant à la durée de la guerre, elle fut de quatre ans; court espace pour tant de désastres. Son premier théâtre fut l'Italie, d'où elle se détourna vers la Gaule et vers l'Espagne. Revenant ensuite de l'Occident, elle accabla l'Épire et la Thessalie de tout son poids; de là elle s'élança tout à coup sur l'Égypte, et, après avoir menacé l'Asie, elle se précipita sur l'Afrique : enfin, elle se replia vers l'Espagne, où elle expira. Mais la fureur des partis ne s'éteignit point avec elle. Pour assouvir la haine des vaincus, il fallut le sang du vainqueur, versé dans le sein même de Rome, et jusqu'au milieu du sénat.

La cause de cette calamité fut celle de toutes les grandes catastrophes, l'excès de la prospérité. Sous le consulat de Q. Metellus et de L. Afranius, tandis que la majesté romaine éclatait dans tout l'univers, et que Rome chantait sur les théâtres de Pompée les victoires récentes et les triomphes de ce grand capitaine dans le Pont et en Arménie, son excessive puissance éveilla l'inévitable jalousie des citoyens oisifs. Metellus, irrité d'avoir vu diminuer l'éclat de son triomphe de Crète, et Caton, toujours prêt à traverser les citoyens trop puissants, attaquèrent Pompée, et décrièrent sa

hinc gallici germanique delectus; inde Dejotarus, Ariobarzanes, Tarchondimotus, Cotys, omne Thraciæ Cappadociæque, Ciliciæ, Macedoniæ, Græciæ, Ætoliæ, totiusque robur Orientis. Si moram belli, IV anni, et pro clade rerum breve tempus. Si locum et spatium ubi commissum est, intra Italiam; inde se in Galliam Hispaniamque deflexit; reversumque ab Occasu totis viribus in Epiro Thessaliaque consedit; hinc in Ægyptum subito transiliit; inde respexit Asiam, inde Africæ incubuit; postremo in Hispaniam regyravit, et ibi aliquando defecit. Sed non, et odia partium finita cum bello. Non enim prius quievere, quam in Urbe ipsa, medio senatu, eorum, qui victi erant, odia victoris sese cæde satiarent.

Causæ tantæ calamitatis eadem, quæ omnium, nimia felicitas. Siquidem Q. Metello, L. Afranio coss., quum romana majestas toto orbe polleret, recentesque victorias, ponticos et armenios triumphos in Pompeianis theatris Roma cantaret, nimia Pompeii potentia apud otiosos, ut solet, cives movit invidiam. Metellus ob imminutum Cretæ triumphum, Cato adversus potentes semper

conduite. Celui-ci, égaré par le ressentiment, chercha des appuis pour soutenir son crédit.

Crassus brillait alors par sa noblesse, son opulence et son autorité; mais il aspirait encore à de plus hauts avantages. César se distinguait par son éloquence, par la fierté de son courage, et le consulat rehaussait encore son espoir ambitieux. Cependant Pompée s'élevait au-dessus de l'un et de l'autre. César voulant donc établir, Crassus augmenter, et Pompée conserver sa puissance, tous les trois, également avides d'autorité, s'accordèrent sans peine pour se saisir de la république. Réunissant leurs forces pour leur élévation particulière, ils s'emparèrent, César de la Gaule, Crassus de l'Asie, Pompée de l'Espagne, et trois chefs, à la tête de trois grandes armées, possédèrent en commun l'empire du monde.

Cette domination se soutint pendant dix années. Mais leur crainte mutuelle étant le seul lien de leur concorde, après la mort de Crassus, chez les Parthes, et celle de Julie, fille de César et femme de Pompée, les nœuds qui unissaient le beau-père et le gendre se trouvèrent rompus, et leur jalousie éclata tout à coup. La puissance de César était déjà suspecte à Pompée, la prééminence de Pompée insupportable à César. L'un ne voulait point d'égal, l'autre de supérieur. Dans leur rivalité sacrilége, ils se disputaient la première place, comme si un empire aussi vaste n'eût pu suffire à deux ambitions.

obliquus, detrectare Pompeium, actisque ejus obstrepere. Hinc dolor transversum egit, et ad præsidia dignitati paranda impulit.

Forte tunc Crassus genere, divitiis, dignitate florebat; vellet tamen auctiores opes. C. Cæsar eloquentia et spiritu, ecce jam et consulatu allevabatur. Pompeius tamen et super utrumque eminebat. Sic igitur Cæsare dignitatem comparare, Crasso augere, Pompeio retinere cupientibus, omnibusque pariter potentiæ cupidis, de invadenda republica facile convenit. Ergo quum mutuis viribus in suum quisque decus niteretur, Galliam Cæsar invadit, Crassus Asiam, Pompeius Hispaniam, tres maximos exercitus; et sic orbis imperium societate trium principum occupatur.

Decem annos traxit ista dominatio. Exinde, quoniam mutuo metu tenebantur, Crassi morte apud Parthos, et morte Juliæ Cæsaris filiæ, quæ nupta Pompeio generi socerique concordiam matrimonii fœdere tenebat, statim æmulatio erupit. Jam Pompeio suspectæ Cæsaris opes, et Cæsari Pompeiana dignitas gravis. Nec hic ferebat parem, nec ille superiorem. Nefas! sic de principatu laborabant, tanquam duos tanti imperii fortuna non caperet.

Sous le consulat de Lentulus et de Marcellus, le premier lien du triumvirat étant brisé, le sénat, ou plutôt Pompée, délibéra sur le remplacement de César. Celui-ci n'était pas éloigné d'y souscrire, pourvu qu'on ne l'oubliât point dans les prochains comices. Le consulat, que naguère le crédit de Pompée lui avait fait décerner en son absence par les dix tribuns, le même Pompée cherchait à l'en écarter par de sourdes intrigues. On exigeait qu'il vînt solliciter en personne, selon l'antique usage. De son côté, il réclamait l'exécution fidèle du décret rendu en sa faveur [3], ne voulant congédier son armée qu'à ce prix. Il fut alors déclaré ennemi public. Outré de cette violence, il résolut de défendre, les armes à la main, ce qu'il avait acquis par les armes.

L'Italie fut d'abord le théâtre de la guerre civile. Pompée n'avait mis que de faibles garnisons dans toutes les places fortes [4]. César paraît [5], et dès le premier choc renverse tout. Ce fut près d'Ariminum que la trompette donna le signal des combats [6]. Aussitôt Libon est chassé de l'Étrurie, Thermus de l'Ombrie, Domitius de Corfinium. Que César surprenne son rival dans Brundisium, et la guerre est terminée sans effusion de sang. Il touche à cet heureux dénoûment : mais, à travers les digues dont les assiégeants environnent le port, Pompée s'échappe pendant la nuit. O honte ! ce Pompée, le prince du sénat, l'arbitre de la paix et de la guerre, il fuyait [7] dans un vaisseau délabré et presque sans défense, sur une mer dont il avait naguère triomphé.

Ergo Lentulo Marcelloque coss., rupta prima conjurationis fide, de successione Cæsaris senatus, id est, Pompeius agitabat. Nec ille abnuebat, si ratio sui proximis comitiis haberetur. Consulatus absenti, quem decem tribuni, faventi Pompeio, nuper decreverant, tum, dissimulante eodem, negabatur. Veniret, et peteret majorum more. Ille contra flagitare decreta, ac, nisi in fide permanerent, non se remittere exercitum. Ergo ut in hostem decernitur. His Cæsar agitatus statuit præmia armorum armis defendere.

Prima civilis belli arena Italia fuit, cujus arces levibus præsidiis Pompeius insederat. Sed omnia subito Cæsaris impetu oppressa sunt. Prima Arimino signa cecinerunt. Tum pulsus Etruria Libo, Umbria Thermus, Domitius Corfinio. Et peractum erat bellum sine sanguine, si Pompeium Brundusii opprimere potuisset. Et cœperat ; sed ille per obsessi claustra portus nocturna fuga evasit. Turpe dictu! modo princeps patrum, pacis bellique moderator, per triumphatum a se mare lacera et pæne inermi nave fugiebat.

Tandis qu'il abandonnait l'Italie, le sénat était chassé de Rome. César entre dans cette ville que l'épouvante avait rendue presque déserte, et s'y crée lui-même consul. Les tribuns tardant trop à lui ouvrir les portes du trésor sacré, il ordonna de les briser, usurpant ainsi, avant l'empire, les revenus et le patrimoine du peuple romain[8]. Après l'expulsion et la fuite de Pompée, il différa sa poursuite pour régler les affaires des provinces. Il assura la subsistance de ses troupes, en s'emparant par ses lieutenants de la Sicile et de la Sardaigne.

Aucune hostilité n'était à craindre dans la Gaule; il y avait lui-même établi la paix. Mais, comme il allait en Espagne combattre les partisans de Pompée, Marseille osa lui fermer ses portes; ville infortunée, que le désir de la paix précipita dans la guerre[9]! La force de ses murs prolongeant sa résistance, César laissa ses lieutenants pour achever le siége en son absence. Les Marseillais, descendus des Grecs sans en avoir la mollesse, attaquèrent avec audace et détruisirent les ouvrages des assiégeants, brûlèrent leurs machines, livrèrent des batailles navales. Mais Brutus, chargé de la guerre, les vainquit sur terre et sur mer, et les subjugua. Ils se rendirent, et tous leurs biens leur furent enlevés, excepté celui qu'ils regardaient comme le plus précieux de tous, la liberté.

La guerre d'Espagne contre Petreius et Afranius, lieutenants de Pompée, mêlée de succès divers, fut douteuse et sanglante. César

Nec Pompeius ab Italia, quam senatus ab Urbe, fugatur prior : quam pæne vacuam metu Cæsar ingressus, consulem se ipse facit. Ærarium quoque sanctum, quia tardius aperiebant tribuni, jussit effringi, censumque et patrimonium populi romani ante rapuit, quum imperium. Pulso fugatoque Pompeio, maluit prius ordinare provincias, quam ipsum sequi. Siciliam et Sardiniam, annonæ pignora, per legatos habet.

Nihil hostile erat in Gallia; pacem ipse fecerat. Sed ad Hispanienses Pompei exercitus transeunti per eam duci portas claudere ausa Missilia est. Misera! dum cupit pacem, belli metu in bellum incidit. Sed quia tutis muris erat, vinci eam sibi jussit absenti. Græcula civitas, non pro mollitie nominis, et vallum rumpere, et incendere machinas ausa, et congredi navibus. Sed Brutus, cui mandatum erat bellum, victos terra marique perdomuit. Mox dedentibus sese ablata omnia, præter, quam potiorem omnibus habebant, libertatem.

Anceps variumque et cruentum in Hispania bellum cum legatis Cnæi Pom-

entreprit d'assiéger ces deux généraux dans leur camp, près de Lérida, sur la Sègre, et d'intercepter leurs communications avec la ville. Sur ces entrefaites, les pluies du printemps, ayant fait déborder la rivière, empêchèrent l'arrivée des vivres; la famine affligea le camp de César, et d'assiégeant il fut comme assiégé. Mais dès que les eaux, rentrées dans leur lit, eurent ouvert la campagne aux ravages et aux combats, il pressa ses ennemis avec une nouvelle ardeur, les poursuivit dans leur retraite vers la Celtibérie, et les enferma dans des retranchements et des circonvallations, où la soif les contraignit de se rendre.

Ainsi fut reconquise l'Espagne Citérieure. L'Ultérieure ne tarda pas à l'être; car, après la défaite de cinq légions, que pouvait faire une seule? Varron, son chef, s'étant soumis volontairement, Gadès, le détroit, l'Océan, tout reconnut la fortune de César.

Cependant, en son absence, elle osa lui être un moment contraire en Illyrie et en Afrique : comme si elle eût voulu, soigneuse de sa gloire, en rehausser l'éclat par quelque ombre d'adversité. Antoine et Dolabella, auxquels il avait donné l'ordre d'occuper les embouchures de la mer Adriatique, s'étaient postés, l'un sur la côte d'Illyrie, l'autre sur celle de Curicta. Mais Pompée étant maître de la mer, Octavius Libon, son lieutenant, les surprit et les enveloppa tous deux avec de grandes forces navales. La reddition d'Antoine fut arrachée par la famine. Quelques radeaux que Basi-

peii, Petreio et Afranio : quos Ilerdæ castra habentes apud Sicorim amnem obsidere et ab oppido intercludere aggreditur. Interim obundatione verni fluminis commeatibus prohibetur. Sic fame castra tentata sunt, obsessorque ipse quasi obsidebatur. Sed ubi pax flumini rediit, populationibus et pugnæ campos aperuit : iterum ferox instat; et cedentes ad Celtiberiam consecutus, aggere et vallo, ac per hæc siti ad deditionem compulit.

Sic Citerior Hispania recepta est. Nec Ulterior moram fecit. Quid enim una, post quinque legiones? Itaque ultro cedente Varrone, Gades, fretum, Oceanus, omnia felicitatem Cæsaris sequebantur.

Aliquid tamen adversus absentem ducem ausa fortuna est circa Illyricum et Africam, quasi de industria prospera ejus adversis radiarentur. Quippe quum fauces Adriatici maris jussi occupare Dolabella et Antonius, ille illyrico, hic curictico litore castra posuissent, jam maria late tenente Pompeio, repente legatus ejus Octavius Libo ingentibus copiis classicorum circumvenit utrumque. Deditionem fames extorsit Antonio. Missæ quoque a Basilo in auxi-

lus envoyait à son secours, faute de vaisseaux, furent pris comme dans un filet par l'adresse des matelots ciliciens du parti de Pompée, qui avaient tendu des câbles sous les eaux. L'agitation des flots en dégagea deux. Un autre, qui portait des Opitergins, resta attaché aux bancs de sable, et périt en laissant à la postérité l'exemple d'une défense mémorable. Mille hommes environ qui le montaient, entourés d'une armée entière, soutinrent ses assauts pendant tout un jour, et, après de vains efforts de courage, aimèrent mieux, à la persuasion du tribun Vulteius, s'entre-tuer les uns les autres, que de se rendre.

Telles furent pareillement en Afrique et la valeur et l'infortune de Curion. Envoyé pour soumettre cette province, il se glorifiait déjà de la déroute et de la fuite de Varus, lorsque, attaqué subitement par le roi Juba, il succomba sous la cavalerie maure. Il pouvait fuir après sa défaite ; la honte ne lui permit pas de survivre à son armée, qu'il avait perdue par sa témérité [10].

Mais déjà la fortune réclame le couple illustre qui doit lui être sacrifié. Pompée avait choisi l'Épire pour théâtre de la guerre. César ne le fait pas attendre. Ne laissant derrière lui aucun sujet d'alarmes, il s'embarque au fort de l'hiver, et il s'élance, porté par la tempête, vers le champ de bataille. Il place son camp près d'Oricum. Une partie de ses soldats, qui, faute de vaisseaux, étaient restés à Brundusium, sous les ordres d'Antoine, tardent trop à

lium ejus rates, quales inopia navium fecerat, nova Pompeianorum arte Cilicum, actis sub mare funibus, captæ quasi per indaginem. Duas tamen æstus explicuit : una, quæ Opiterginos ferebat, in vadis hæsit, memorandumque posteris exemplum dedit. Quippe vix mille juvenum manus circumfusi undique exercitus per totum diem tela sustinuit; et quum exitum virtus nos haberet, tamen ne in deditionem veniret, hortante tribuno Vulteio, mutuis ictibus in se concurrit.

In Africa quoque par et virtus et calamitas Curionis fuit ; qui ad recipiendam provinciam missus, pulso fugatoque Varo jam superbus, subitum Jubæ regis adventum, equitatumque Maurorum sustinere non potuit. Patebat victo fuga ; sed pudor suasit, ut amissum sua temeritate exercitum morte sequeretur.

Sed jam debitum per fortuna flagitante, sedem bello Pompeius Epiron elegerat. Nec Cæsar moratur. Quippe ordinatis a tergo omnibus, quamvis hiems media prohiberet, tempestate ad bellum navigavit; positisque ad Oricum castris, quum pars exercitus, ob inopiam navium cum Antonio relicta, Brun-

le joindre : dans son impatience, au milieu d'une nuit profonde, il affronte une mer orageuse sur un frêle esquif, pour aller hâter leur arrivée. *Que crains-tu ?* dit-il au nocher que le péril épouvante, *tu portes César*[11]. Enfin, toutes les forces sont rassemblées de part et d'autre, les deux camps sont en présence; mais les deux chefs ont des projets divers. César, naturellement ardent, brûle de décider la querelle; il présente la bataille à l'ennemi, et le provoque et le harcèle. Tantôt, assiégeant le camp de Pompée, il l'entoure d'un retranchement de seize milles; entreprise vaine contre une armée à qui la mer était ouverte, et apportait tout en abondance : tantôt il attaque Dyrrachium, tentative non moins inutile contre une ville que sa seule situation rendait inexpugnable. A chaque sortie de l'ennemi, il lui livre combat (c'est alors que brilla l'héroïque valeur du centurion Scéva, qui, dans une de ces rencontres, reçut cent vingt traits sur son bouclier[12]), ou bien il ravage Oricum, Gomphos, et les autres places de la Thessalie, alliées de Pompée. Celui-ci, au contraire, diffère, temporise, pour ruiner l'armée ennemie par la famine et pour laisser ralentir l'ardente impétuosité de son adversaire. Mais il ne peut suivre longtemps ce sage système : les soldats accusent son repos, les alliés ses lenteurs, les chefs son ambition. Ainsi les destins précipitent la fatale journée; la Thessalie en est le théâtre ;

dusii moram faceret, adeo impatiens erat, ut ad arcessendos eos, ardente ventis mari, nocte concubia, speculatorio navigio solus ire tentaverit. Exstat ad trepidum tanto discrimine gubernatorem vox ipsius : « Quid times? Cæsarem vehis. » Contractis in unum omnibus undique copiis, positisque cominus castris, diversa erant ducum consilia. Cæsar pro natura ferox, et conficiendæ rei cupidus, ostentare aciem, provocare, lacessere, nunc obsidione castrorum, quæ XVI millium vallo obduxerat (sed quid his obesset obsidio, qui patente mari omnibus copiis abundarent?), nunc oppugnatione Dyrrachii irrita (quippe quam vel situs inexpugnabilem faceret), ad hoc assiduis in eruptionem hostium prœliis (quo tempore egregia virtus Scævæ centurionis enituit, cujus in scuto CXX tela sedere), jam vero direptione urbium sociarum, quum Oricum et Gomphos et alia castella Thessaliæ vastaret. Pompeius adversus hæc nectere moras, tergiversari, simul ut hostem interclusum undique inopia commeatuum tereret, utque ardentissimi ducis consenesceret impetus. Nec diutius profuit duci salutare consilium. Milites otium, socii moram, principes ambitum ducis increpabant. Sic præcipitantibus fatis, prœlio

les champs de Philippes vont décider le sort de Rome, de l'empire et du genre humain. Jamais la fortune ne vit le peuple romain déployer en un seul lieu tant de forces et un si imposant appareil; plus de trois cent mille hommes sont en présence; avec eux, des rois et le sénat. Jamais la ruine des vaincus ne fut annoncée par des prodiges plus manifestes : fuite des victimes, enseignes couvertes d'essaims, ténèbres au milieu du jour. Le chef lui-même crut entendre pendant la nuit retentir des sons plaintifs dans le théâtre qui porte son nom; et le matin, funeste présage! on le vit en manteau noir dans la place d'armes de son camp. Jamais, au contraire, l'armée de César ne montra plus d'ardeur et d'allégresse; c'est d'elle que vinrent le signal et l'attaque. Crastinus engagea le combat en lançant le premier son javelot. Bientôt après il fut frappé à la bouche d'une épée qui resta dans la blessure : on le trouva en cet état parmi les morts, témoignage de sa fureur et de l'acharnement avec lequel il avait combattu. L'issue de la bataille ne fut pas moins remarquable que son prélude. Pompée, qui avec sa nombreuse cavalerie se flattait d'envelopper facilement l'armée de César, fut enveloppé lui-même. Voyant le combat se prolonger avec un égal avantage de part et d'autre, il ordonna à ses cavaliers de fondre sur l'aile qui leur était opposée. Mais les cohortes des Germains, s'étant ébranlées tout à coup à un signal donné, choquèrent elles-mêmes ces escadrons avec tant d'impétuosité, que l'on eût dit un corps de cavalerie attaquant une

sumpta est Thessalia, et philippicis campis, Urbis, imperii, generis humani fata commissa sunt. Nunquam uno loco tantum virium populi romani, tantum dignitatis fortuna vidit. Trecenta amplius millia hinc illinc, præter auxilia regum et sociorum. Nunquam imminentis ruinæ manifestiora prodigia : fuga victimarum, examina in signis, interdiu tenebræ. Dux et ipse nocturna imagine theatri sui audiens plausum in modum planctus circumsonantem, et mane cum pullo (nefas!) apud principia conspectus. Nunquam acrior neque alacrior exercitus Cæsaris fuit. Inde classica prius, inde tela. Annotatum quoque committentis aciem Crastini pilum; qui mox adacto in os gladio, sic inter cadavera repertus, libidinem ac rabiem, qua pugnaverat, ipsa novitate vulneris præferebat. Sed nec minus admirabilior illius exitus belli. Quippe quum Pompeius adeo equitum copia abundaret, ut facile circumventurus sibi Cæsarem videretur, circumventus ipse est. Nam quum diu æquo marte contenderent, jussuque Pompeii fusus a cornu erupisset equitatus, repente hinc signo dato, Germanorum cohortes tantum in effusos equites fecere impetum, ut illi esse pe-

troupe de fantassins. Cette déroute sanglante de la cavalerie entraîna la ruine de l'infanterie légère. La terreur et le désordre s'étant répandus au loin dans tous les rangs, la défaite fut achevée comme d'un seul coup[13].

César se multiplia dans cette journée ; il y fut tour à tour général et soldat. On a recueilli les deux ordres qu'il donna en parcourant ses rangs à cheval ; l'un cruel, mais adroit, et propre à assurer la victoire : *Soldats, frappez au visage ;* l'autre destiné à en imposer par un faux air d'humanité : *Épargnez les citoyens ;* et en même temps il les poursuivait lui-même[14].

Heureux encore Pompée dans son malheur, s'il eût subi le sort de son armée ! Mais il survécut à sa puissance : et ce fut pour fuir honteusement à travers les vallées de la Thessalie, pour aborder à Lesbos sur une simple barque, pour être jeté à Syèdre, rocher désert de la Cilicie, délibérer s'il chercherait un asile chez les Parthes, en Afrique ou en Égypte, et aller périr enfin, aux yeux mêmes de sa femme et de ses enfants, sur le rivage de Péluse, par l'ordre du plus misérable des rois, par le conseil de vils eunuques, et, pour comble d'infortune, par le fer de Septimius, déserteur de son armée[15].

Qui n'eût cru la guerre éteinte avec Pompée ? Cependant des cendres ranimées de Pharsale il sortit un nouvel incendie plus

dites, hi venire in equis viderentur. Hanc stragem fugientis equitatus levis armaturæ ruina comitata est. Tunc terrore latius dato, turbantibus invicem copiis, reliqua strages quasi una manu facta est.

Nec ulla res magis exitio fuit, quam ipsa exercitus magnitudo. Multus in eo prœlio Cæsar fuit, mediusque inter imperatorem et militem. Voces quoque obequitantis exceptæ ; altera, cruenta, sed docta, et ad victoriam efficax, *miles, faciem feri* ; altera ad jactationem composita, *parce civibus*, quum ipse sequeretur.

Felicem utcunque in malis Pompeium, si eadem ipsum, quæ exercitum ejus, fortuna traxisset ! Superstes dignitati suæ vixit, ut cum majore dedecore per thessalica Tempe equo fugeret, ut una navicula Lesbon applicaretur, pulsus Scydris, in deserto Ciliciæ scopulo, fugam in Parthos, Africam vel Ægyptum agitaret, ut denique in pelusio litore, imperio vilissimi regis, consiliis spadonum, et, ne quid malis desit, Septimii desertoris sui gladio trucidatus, sub oculis uxoris suæ liberorumque moreretur.

Quis non peractum esse cum Pompeio crederet bellum ? Atqui acrius multo

terrible et plus violent que le premier. Sans être du parti de Pompée, l'Égypte s'arma contre César. Ptolémée, roi d'Alexandrie, avait commis le plus grand attentat de la guerre civile : le gage de son alliance avec César avait été la tête de Pompée. La fortune cherchait une vengeance aux mânes de ce grand homme ; elle la trouva facilement. Cléopâtre, sœur du roi, vient se jeter aux pieds de César, et réclamer sa part du royaume d'Égypte. Tout parle en sa faveur, et sa beauté, et l'intérêt que répand sur elle l'injustice qu'elle a soufferte, et la haine qu'excite le roi, dont la politique a immolé Pompée à la fortune, et non à César, qu'il n'eût point hésité à frapper lui-même, si ce crime lui eût été plus utile. César rétablit donc la reine dans tous ses droits. Aussitôt il est assiégé dans le palais par les assassins mêmes de Pompée. Il n'a qu'une poignée de soldats; mais sa vaillance héroïque soutient les efforts d'une nombreuse armée. D'abord, en embrasant les édifices voisins, l'arsenal et le port, il détourne l'attaque des ennemis. Bientôt après, il se sauve dans la presqu'île du Phare, d'où il est obligé de s'enfuir par mer. Sa flotte n'est pas éloignée; il se jette à la nage et regagne heureusement ses vaisseaux. Il a laissé son habit militaire au milieu des flots, soit par hasard, soit à dessein, pour offrir un but aux traits et aux pierres des Égyptiens. Enfin, recueilli par les siens, il fond à son tour sur les assaillants, et immole ce peuple lâche et perfide aux mânes de son gendre

atque vehementius thessalici incendii cineres recaluere. Et in Ægypto quidem adversus Cæsarem sine partibus bellum. Quippe quum Ptolemæus, rex Alexandriæ, summum civilis belli scelus peregisset, fœdusque amicitiæ cum Cæsare, medio Pompeii capite sanxisset, ultionem tanti viri manibus quærente fortuna, causa non defuit. Cleopatra regis soror, affusa Cæsaris genibus, partem regni reposcebat. Aderat puellæ forma; et quæ duplicaretur ex illo, quod talis passa videbatur injuriam, odium ipsius regis, qui Pompeii cædem, partium fato, non Cæsari dederat, haud dubie idem in ipsum ausurus, si expedisset. Quam ubi Cæsar restitui jussit in regnum, statim ab eisdem percussoribus Pompeii obsessus in regia, quamvis exigua manu, ingentis exercitus molem mira virtute sustinuit. Ac primum ædificiorum proximorum atque navalium incendio, infestorum hostium tela summovit; mox in peninsulam Pharon subitus evasit; inde depulsus in maria, mira felicitate ad proximam classem enatavit; relicto quidem in fluctibus paludamento, seu fato, seu consilio, ut illud ingruentibus hostium telis saxisque peteretur. Tandem receptus a classicis suis, undique simul hostes adortus, de imbelli ac perfida gente,

Théodote, gouverneur de Ptolémée, et l'auteur de toute cette guerre, Ganymède, Photin, ces monstres qui n'étaient pas même des hommes, cherchent, chacun de son côté, un asile, soit sur mer, soit sur terre, et périssent également. Le corps du roi lui-même fut trouvé enseveli sous la vase, et reconnu à sa cuirasse d'or.

En Asie, de nouveaux troubles s'élevèrent du côté du Pont. Il semblait que la fortune, concertant la ruine du royaume de Mithridate, eût voulu réserver à Pompée la défaite du père, et celle du fils à César. Le roi Pharnace, comptant plus sur nos divisions que sur ses forces, fondait sur la Cappadoce avec une puissante armée. Mais César l'attaque et l'écrase dans un seul, ou plutôt dans un demi-combat; pareil à la foudre qui, en un instant, tombe, frappe et s'enfuit. César l'a donc pu dire avec vérité, *il avait vaincu l'ennemi avant de l'avoir vu*[16].

C'est ainsi qu'il triompha de l'étranger. Mais, en Afrique, il eut à livrer aux Romains des combats plus sanglants que celui de Pharsale. La fureur des partis, comme une vague orageuse, a poussé dans cette province les débris du naufrage de Pompée. Mais non : ce ne sont point des débris; c'est la matière de toute une guerre nouvelle. Les forces des vaincus étaient plutôt dispersées qu'abattues. Leur union devenait encore plus sacrée par le désastre de leur chef. D'autres généraux occupèrent dignement sa

justa generi manibus dedit. Quippe et Theodotus magister auctorque totius belli, et ne virilia quidem portenta Photinus atque Ganymedes, diversa per mare et terras fuga et morte consumpti. Regis ipsius corpus obrutum limo repertum est in aureæ loricæ honore.

In Asia quoque novus rerum motus a Ponto, plane quasi de industria captante fortuna hunc Mithridatico regno exitum, ut a Pompeio pater, a Cæsare filius vinceretur. Rex Pharnaces magis discordiæ nostræ fiducia quam virtutis suæ, infesto in Cappadociam agmine ruebat. Sed hunc Cæsar aggressus, uno, et, ut sic dixerim, non toto prœlio obtrivit, more fulminis, quod uno eodemque momento venit, percussit, abscessit. Nec vana de se prædicatio est Cæsaris, « ante victum hostem esse, quam visum. »

Sic cum exteris. At in Africa cum civibus multo atrocius, quam in Pharsalia. Huc reliquias partium naufragarum quidam furoris æstus expulerat; nec reliquias diceres, sed integrum bellum. Sparsæ magis quam oppressæ vires erant. Auxerat sacramentum ipsa clades imperatoris. Nec degenerebat

place. Caton et Scipion ! après le nom de Pompée, ces noms résonnaient encore avec assez d'éclat.

Juba, roi de Mauritanie, s'était joint à leurs légions, comme pour agrandir la victoire de César. Il n'y eut aucune différence entre Pharsale et Thapsus, si ce n'est que, sur un plus vaste champ de bataille, les soldats de César montrèrent une ardeur encore plus impétueuse, indignés de voir la guerre survivre à Pompée et croître par sa mort. Enfin, ce qui n'était jamais arrivé, les trompettes sonnèrent la charge sans attendre l'ordre du général. Le carnage commença par les troupes de Juba. Ses éléphants, nouvellement tirés de leurs forêts et encore étrangers aux combats, s'effarouchèrent au premier bruit du clairon. Aussitôt l'armée prit la fuite ; les généraux n'eurent pas plus de courage ; tous au moins réparèrent cette honte par une mort glorieuse. Scipion, fuyant sur un vaisseau, se voit près d'être atteint par l'ennemi ; il se perce de son épée. Quelqu'un demandant où était le général, il répond ces propres mots : *Le général est bien*. Juba, rentré dans son palais, donne, le lendemain de son arrivée, un banquet splendide à Petreius, compagnon de sa fuite ; et au milieu même du repas, il invite son hôte à lui percer le sein. Le bras de Petreius suffit à deux homicides, et le sang confondu d'un roi barbare et d'un général romain arrosa les débris de ce festin funèbre.

Caton n'avait point assisté à la bataille. Il campait près du Ba-

ducum successio; quippe satis ample sonabant in Pompeiani nominis locum Cato et Scipio.

Accessit copiis Mauritaniæ rex Juba, videlicet ut latius vinceret Cæsar. Nihil ergo inter Pharsaliam et Thapson, nisi quod amplior, eoque acrior Cæsarianorum impetus fuit, indignantium post Pompeium crevisse bellum. Denique, quod alias nunquam, ante imperium ducis sua sponte signa cecinerunt. Strages a Juba cœpit. Ejus elephanti bellorum rudes, et nuperi a silva, consternati subito clangore; statim et exercitus in fugam. Nec duces fortius, quam ut fugerent, non inconspicua tamen morte omnium. Jam Scipio nave fugiebat; sed assecutis eum hostibus, gladium per viscera exegit; et ubi esset quodam requirente, respondit hoc ipsum : « Bene se habet imperator. » Juba quum sese recepisset in regiam, magnifice epulatus est postero die cum Petreio fugæ comite, super mensas et pocula interficiendum se ei præbuit. Ille et regi suffecit et sibi, quum interim semesi in medio cibi et parentalia fercula regio simul romanoque sanguine madebant.

Cato non interfuit bello, positisque apud Bagradam castris, Uticam, velut

gradas pour garder Utique, la seconde clef de l'Afrique. Dès qu'il a su la défaite de son parti, par une résolution digne d'un sage, il se hâte, et même avec joie, d'appeler la mort à son secours. Après avoir embrassé et fait retirer son fils et ses amis, il lit pendant la nuit, à la lumière d'une lampe, le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme. Il repose ensuite quelques instants; puis, vers la première veille, il tire son épée, et se dérouvrant la poitrine, il se frappe deux fois. Les médecins ayant osé profaner par un appareil cette glorieuse blessure, il souffre cette violence pour se délivrer de leurs soins; et rouvrant la plaie, d'où le sang coule en abondance, ses mains mourantes y restent attachées [17].

La guerre et le parti de Pompée reparaissent, comme si l'on n'eût point encore combattu. L'Afrique avait surpassé la Thessalie; l'Espagne surpassa l'Afrique. Les ennemis de César avaient l'avantage de voir à leur tête deux frères étroitement unis, deux Pompée au lieu d'un seul. Jamais guerre ne fut plus sanglante et plus douteuse.

Les lieutenants Varius et Didius en vinrent les premiers aux mains, à l'embouchure même de l'Océan. Leurs vaisseaux eurent moins à lutter entre eux que contre les vagues. L'Océan sembla vouloir châtier nos discordes civiles par la destruction et le naufrage des deux flottes. Quel horrible spectacle que ce vaste conflit des ondes, des orages, des hommes, des vaisseaux, de tout cet

altera Africæ claustra, servabat. Sed accepta partium clade, nihil cunctatus, ut sapiente dignum erat, mortem etiam lætus accivit. Nam postquam filium comitesque ab amplexu dimisit, in nocte lecto ad lucernam Platonis libro, qui immortalitatem animæ docet, paululum quievit; tum circa primam vigiliam stricto gladio revelatum manu pectus semel iterumque percussit. Ausi post hoc virum medici violare fomentis. Ille passus, dum abscederent, rescidit plagas, secutaque vis sanguinis moribundas manus in ipso vulnere reliquit.

Quasi non esset usquam dimicatum, sic arma rursus et partes; quantoque Africa supra Thessaliam, tanto Africam superabat Hispania. Plurimum quantum favoris partibus dabat fraternitas ducum, et pro uno duos stare Pompeios. Itaque nusquam atrocius, nec tam ancipiti marte concursum est.

Primum in ipso ostio Oceani Varus Didiusque legati conflixere; sed acrius fuit cum ipso mari, quam inter se navibus bellum. Si quidem, velut furorem civium castigaret Oceanus, utramque classem naufragio cecidit. Quinam ille horror, quum eodem tempore fluctus, procellæ, viri, naves, armamenta con-

appareil de guerre ! Joignez à cela l'aspect effrayant des lieux ; ici, les côtes de l'Espagne et de la Mauritanie avançant l'une vers l'autre, comme pour s'unir ; là, les deux mers courroucées, les colonnes d'Hercule menaçant les flots de leur chute, et partout les fureurs de la guerre et de la tempête.

Bientôt après, les deux partis coururent assiéger les villes, et firent payer cher à ces malheureuses cités leur alliance avec les Romains.

Munda fut le dernier champ de bataille. César n'y trouva point d'abord son bonheur accoutumé : le succès fut longtemps douteux et le combat alarmant, la fortune semblait délibérer. César, avant l'action, avait paru triste contre sa coutume, soit réflexion sur la fragilité des choses humaines, soit défiance d'une prospérité trop prolongée ; soit crainte de ne s'être élevé comme Pompée, que pour tomber enfin comme lui. Au milieu de la mêlée, après des efforts longtemps égaux de part et d'autre, dans l'ardeur du combat et du carnage, tout à coup (incident jusque-là sans exemple) il se fit, comme de concert entre les deux armées, un vaste et profond silence. Tous semblaient absorbés dans un même sentiment. Enfin (et ce prodige était nouveau pour les yeux de César) le corps des vétérans, éprouvé par quatorze ans de victoires, recula ; et s'il ne fuyait pas encore, on apercevait aisément que la

fligerent ! Adde situs ipsius formidinem, vergentia in unum, hinc Hispaniæ, inde Mauritaniæ litora, mare et intestinum et externum, imminentesque Herculis speculas, quum omnia undique simul prœlio et tempestate sævirent.

Mox circa obsidiones urbium utrinque discursum est ; quæ miseræ, inter hos atque illos duces, societatis romanæ pœnas dabant.

Omnium postrema certaminum Munda. Hic non pro cetera felicitate, sed anceps et diu triste prœlium, ut plane videretur nescio quid deliberare fortuna. Sane et ipse ante aciem mœstior, non ex more, Cæsar, sive respectu fragilitatis humanæ, sive nimiam prosperorum suspectam habens continuationem, vel eadem timens, postquam idem esse cœperat, quod Pompeius. Sed in ipso prœlio, quod nemo unquam meminerat, quum diu pari marte acies nihil aliud quam occiderent, in medio ardore pugnantium subito ingens inter utrosque silentium, quasi convenisset : hic omnium sensus erat. Novissime illud invisitatum Cæsaris oculis nefas, post XIV annos probata veteranorum manus gradum retrocedit ; quod, etsi nondum fugerat, apparebat tamen pu-

honte le retenait plutôt que le courage. A cette vue, César, s'élançant de son cheval, court, furieux, à la première ligne, saisit, arrête, rassure les fuyards, vole de rang en rang, et parcourt toute l'armée des yeux, du geste et de la voix. On prétend que, dans ce moment de trouble, il songea même à se donner la mort, et que son visage trahit la funeste pensée qui l'agitait. Mais, au même instant, cinq cohortes, envoyées par Labienus au secours du camp de Pompée, se détachent de l'armée ennemie : ce mouvement avait l'apparence d'une fuite. César, croyant que ces cohortes fuyaient en effet, ou feignant habilement de le croire, saisit l'occasion, les charge comme des troupes en déroute, relève le courage des siens, et abat celui de l'ennemi. Ses soldats, se croyant vainqueurs, pressent plus vivement le combat. Ceux de Pompée, au contraire, persuadés que leurs compagnons sont en déroute, prennent eux-mêmes la fuite. Qu'on juge, par un seul trait, et du carnage des vaincus et du féroce acharnement des vainqueurs : les premiers s'étant renfermés dans Munda, et César en ayant immédiatement ordonné le siége, on forma un retranchement d'un amas de cadavres, joints ensemble par les dards et les javelots qui les avaient percés [18] : action révoltante, même parmi les Barbares.

Les fils de Pompée désespérèrent enfin de la victoire. Cnéus échappé du combat, blessé à la cuisse, gagnait des lieux déserts

dore magis quam virtute resistere. Itaque ablegato equo, similis furenti, primam in aciem procurrit. Ibi prensare fugientes, confirmare, per totum denique agmen oculis, manibus, clamore volitare. Dicitur in illa perturbatione et de extremis agitasse secum, et ita manifesto vultu fuisse, quasi occupare manu mortem vellet, nisi cohortes hostium v per transversam aciem actæ, quas Labienus periclitantibus castris subsidio miserat, fugæ speciem præbuissent. Hoc aut ipse credidit, aut dux callidus arripuit in occasionem, et quasi in fugientem invectus, simul et suorum erexit animos, et hostis perculit. Nam hi dum se putant vincere, fortius sequi; Pompeiani, dum fugere credunt suos, fugere cœperunt. Quanta fuerit hostium cædes, ira rabiesque victoribus, sic æstimari potest : hoc a prœlio profugi quum se Mundam recepissent, et Cæsar obsideri statim victos imperasset, congestis cadaveribus agger effectus est, quæ pilis jaculisque confixa inter se tenebantnr : fœdum etiam inter Barbaros!

Sed videlicet victoriam desperantibus Pompeii liberis, Cnæum prælio pro-

et écartés. Atteint par Cesonius, près de Laurone, il ose encore se défendre, et succombe après une vigoureuse résistance. La fortune cache Sextus dans la Celtibérie, et le réserve pour les guerres qui devaient suivre la mort de César.

Celui-ci rentra victorieux dans Rome. Son premier triomphe, en étalant le Rhin, le Rhône, et l'Océan représenté en or sous la forme d'un captif, avait rappelé la conquête de la Gaule. Dans le second, obtenu sur l'Égypte, parurent les images du Nil, d'Arsinoé et du Phare, qui semblaient étinceler des feux dont il éclaire les mers. Le troisième offrait Pharnace et le Pont; et le quatrième, Juba, les Maures, et l'Espagne deux fois subjuguée. Mais aucune solennité ne retraça l'image de Pharsale, de Thapsus et de Munda, et cependant combien n'étaient-ils pas plus éclatants que tous les autres, ces exploits pour lesquels il ne triompha point!

Alors enfin on posa les armes. La paix qui suivit ne fut point ensanglantée, et la clémence du vainqueur compensa les cruautés de la guerre. Il ne fit mourir qu'Afranius (c'était assez de lui avoir pardonné une fois), Faustus Sylla (César avait appris à craindre ses gendres), et la fille de Pompée, avec ses cousins-germains du côté de Sylla : c'était assurer le repos de l'avenir.

Les Romains ne furent point ingrats; leur reconnaissance accumula tous les honneurs sur sa tête. Des statues autour des temples, le droit de porter au théâtre une couronne entourée de

fugum, crure saucio, deserta et avia petentem, Cesonius apud Lauronem oppidum consecutus, pugnantem (adeo nondum desperabat) interfecit. Sextum fortuna in Celtiberiam interim abscondit, aliisque post Cæsarem bellis reservavit.

Cæsar in patriam victor invehitur. Primum de Gallia triumphum transmiserat Rhenus et Rhodanus, et ex auro captivus Oceanus. Altera laurus ægyptia : tunc in ferculis Nilus, Arsinoe, et ad simulacrum ignium ardens Pharus. Tertius de Pharnace currus et Ponto. Quartus Jubam et Mauros, et bis subactam ostendebat Hispaniam. Pharsalia et Thapsos et Munda nusquam. Et quanto majora erant, de quibus non triumphabat!

Hic aliquando finis armis fuit. Reliqua pax incruenta, pensatumque clementia bellum. Nemo cæsus imperio, præter Afranium (satis ignoverat semel), et Faustum Syllam (didicerat generos timere), filiamque Pompeii cum patruelibus ex Sylla : hic posteris cavebatur.

Itaque, non ingratis civibus, omnes unum in principem congesti honores circa templa imagines, in theatro distincta radiis corona, suggestus in curia·

rayons, un siége éminent dans le sénat, un dôme sur sa maison, son nom donné au cinquième mois de l'année : telles furent les distinctions dont on le combla. On y ajouta le titre de père de la patrie et de dictateur perpétuel. Enfin, le consul Antoine (on ignore s'ils étaient d'intelligence) lui présenta sur la tribune aux harangues les marques de la royauté.

Mais on parait une victime destinée à la mort. Sa clémence ne put triompher de la haine de ses ennemis : le pouvoir même de leur faire du bien indignait des hommes libres. C'en est fait; son heure est venue. Brutus, Cassius et d'autres sénateurs conspirent sa mort. O puissance du destin ! le bruit de la conjuration est répandu au loin ; le jour même de l'exécution, César a reçu un mémoire qui lui en donne avis [19]. De cent victimes égorgées, aucune n'offre des présages favorables. Cependant il vient au sénat méditant une expédition contre les Parthes. A peine il est assis sur sa chaise curule, qu'assailli par les sénateurs il tombe percé de vingt-trois coups de poignard. Ainsi ce guerrier, qui avait inondé l'univers du sang de ses concitoyens, arrosa enfin de son propre sang la salle du sénat [20].

III. Le peuple romain, après le meurtre de César et de Pompée, semblait avoir reconquis son ancienne liberté : en effet, elle lui était rendue si Pompée n'eût point laissé d'enfants, ni César d'héritier ; ou, ce qui fut plus fatal encore, si Antoine, autrefois

fastigium in domo, mensis in cœlo. Ad hoc, pater ipse patriæ, perpetuusque dictator. Novissime, dubium an ipso volente, oblata pro rostris ab Antonio consule regni insignia.

Quæ omnia velut infulæ in destinatam morti victimam congerebantur Quippe clementiam principis vicit invidia, gravisque erat liberis ipsa beneficiorum potentia. Nec diutius dilatio donata est; sed Brutus et Cassius aliique patres consenserunt in cædem principis. Quanta vis fati ! Manaverat late conjuratio; libellus etiam Cæsari datus eodem die; nec perlitare centum victimis potuerat. Venit in curiam tamen, expeditionem parthicam meditans. Ibi in curuli sedentem eum senatus invasit, tribusque et viginti vulneribus ad terram datus est. Sic ille qui terrarum orbem civili sanguine impleverat, tandem ipse sanguine suo curiam implevit.

III. Populus romanus, Cæsare et Pompeio trucidatis, rediisse in statum pristinæ libertatis videbatur; et redierat, nisi aut Pompeius liberos, aut Cæsar heredem reliquisset ; vel, quod utroque perniciosius fuit, si non collega

le collègue de César, et depuis l'émule de sa puissance, n'eût survécu à cette génération pour embraser la suivante des feux de la discorde. Sextus Pompée veut recouvrer les biens paternels, et ses efforts ébranlent au loin les mers; Octave, pour venger son père, remue une seconde fois la Thessalie; et l'inconstant Antoine, tantôt s'indignant de voir un Octave le successeur de César, tantôt s'abaissant jusqu'à la royauté pour complaire à Cléopâtre, réduit enfin le peuple romain à ne pouvoir trouver d'asile et de salut que dans la servitude. Heureux cependant les Romains dans de si grandes agitations, que la souveraine puissance soit tombée entre les mains de César Auguste, qui par sa sagesse et son habileté raffermit l'État violemment ébranlé de toutes parts! jamais les diverses parties de l'empire n'auraient pu se rapprocher et former un tout régulier, s'il n'avait été régi par la volonté d'un seul chef, qui en fût comme l'esprit et l'âme.

Sous le consulat de Marc-Antoine et de Publius Dolabella, la fortune transférant dès lors le gouvernement aux Césars, les troubles se multiplièrent dans la république. Et comme, dans la révolution annuelle des cieux, les divers mouvements des astres s'annoncent ordinairement par des tonnerres et des tempêtes, ainsi dans cette révolution politique de Rome, c'est-à-dire de l'univers entier, le colosse de l'empire romain trembla dans ses bases, agité par des secousses de tout genre: guerres civiles, guerres continentales, guerres maritimes.

quondam, mox æmulus Cæsarianæ potentiæ, fax et turbo sequentis seculi, superfuisset Antonius. Quippe dum Sextus paterna repetit, trepidatum toto mari: dum Octavius mortem patris ulciscitur, iterum fuit movenda Thessalia: dum Antonius varius ingenio, aut successorem Cæsaris indignatur Octavium, aut amore Cleopatræ desciscit in regem, aliter salvus esse non potuit, nisi confugisset ad servitutem. Gratulandum tamen in tanta perturbatione est, quod potissimum ad Octavium Cæsarem Augustum summa rerum rediit, qui sapientia sua atque solertia perculsum undique et perturbatum ordinavit imperii corpus: quod ita haud dubie nunquam coire et consentire potuisset, nisi unius præsidis nutu, quasi anima et mente, regeretur.

Marco Antonio, Publio Dolabella coss., imperium romanum jam ad Cæsares transferente fortuna, varius et multiplex civitatis motus fuit; quodque in annua cœli conversione fieri solet, ut mota sidera tonent ac suos flexus tempestate significent, sic cum romanæ dominationis, id est, humani generis conversione, penitus intremuit, omnique genere discriminum, civilibus, terrestribus ac navalibus bellis omne imperii corpus agitatum est.

IV. Le testament de César fut la première cause de ces nouveaux troubles. Antoine, furieux de la préférence obtenue par Octave, avait résolu de s'armer contre son adoption, et de poursuivre à outrance le jeune rival qu'il redoutait. Octave avait à peine dix-huit ans, et cet âge encore tendre semblait l'exposer et le livrer aux attaques de ses ennemis, tandis que le titre glorieux de compagnon d'armes de César relevait le crédit d'Antoine. Celui-ci donc, par de continuelles usurpations, déchirait la succession de César, s'efforçait d'avilir le jeune Octave, et d'empêcher par tous les artifices son adoption dans la famille des Jules. Enfin, il prend ouvertement les armes pour l'accabler; et d'abord, avec une armée qu'il tenait toute prête dans la Gaule Cisalpine, il assiége dans Modène Decimus Brutus, qui s'opposait à ses desseins.

Octave, à qui son âge, les injures qu'il avait reçues, et la majesté du nom dont il avait hérité, conciliaient la faveur publique, rappelle aux armes les vétérans, et, quoique simple citoyen (qui le croirait?), il livre bataille à un consul, délivre Brutus, et s'empare du camp d'Antoine. Il se signala dans le combat par sa valeur. Couvert de sang et de blessures, il rapporta dans son camp une aigle que lui avait remise un porte-enseigne mourant.

V. La distribution des terres accordées par César aux vétérans, pour prix de leurs services, excita une seconde guerre. Fulvie, épouse d'Antoine, ceint l'épée comme un soldat; cette femme,

IV. Prima civilium motuum causa testamentum Cæsaris fuit, cujus secundus heres Antonius prælatum sibi Octavium furens, inexpiabile contra adoptionem acerrimi juvenis susceperat bellum. Quippe quum intra XVIII annos tenerum, obnoxium et opportunum injuriæ juvenem videret, ipse plenæ ex commilitio Cæsaris dignitatis, lacerare furtis hereditatem, ipsum insectari probris, cunctis artibus cooptationem Juliæ gentis inhibere, denique ad opprimendum juvenem palam arma moliri; et jam parato exercitu in Cisalpina Gallia resistentem motibus suis Decimum Brutum obsidebat.

Octavius Cæsar ætate et injuria favorabilis, et nominis majestate quod sibi induerat, revocatis ad arma veteranis, privatus (quis crederet?) consulem aggreditur, obsidio Mutinæ liberat Brutum, Antonium exuit castris. Tum quidem etiam manu pulcher apparuit. Nam cruentus et saucius aquilam a moriente signifero traditam suis humeris in castra referebat.

V. Alterum bellum concitavit agrorum divisio, quos Cæsar veteranis castris, pretium militiæ, persolvebat. Semper alias Antonii pessimum ingenium Fulvia

d'une audace virile, animait au crime le génie naturellement pervers de son époux. Il soulève les colons chassés de leurs terres, et court aux armes une seconde fois. Déclaré ennemi de la république non plus par quelques particuliers, mais par le suffrage unanime de tout le sénat, attaqué par le jeune César, contraint de s'enfermer dans Pérouse, réduit aux dernières horreurs de la famine, il se rend enfin honteusement.

VI. Antoine était déjà un assez puissant obstacle à la paix, un assez pesant fardeau pour la république, et voilà que Lepidus se joint à lui, comme pour attiser l'incendie. Que pouvait faire Octave contre deux armées? Cédant à la nécessité, il entre dans cette sanglante union [21]. Chacun des triumvirs avait des vues différentes. Lepidus brûle de satisfaire, dans le bouleversement de la république, la soif des richesses qui le dévore; Antoine, de sacrifier à son ressentiment ceux qui l'ont déclaré ennemi de l'État; Octave, de venger son père, et d'immoler enfin Cassius et Brutus aux mânes indignées du grand César.

Ce furent là comme les bases de la paix conclue entre les trois chefs. Au confluent de deux rivières, entre Pérouse et Bologne, ils joignent leurs mains en signe d'alliance, et saluent réciproquement leurs armées. Ils entrent dans le triumvirat par le crime. La république opprimée voit renaître les proscriptions de Sylla [22]. Le massacre de cent quarante sénateurs est encore une des moin-

gladio cincta, virilis audaciæ uxor, agitabat. Ergo depulsos agris colonos incitando, iterum in arma ierat. Hic vero jam non privatis, sed totius senatus suffragiis judicatum hostem Cæsar aggressus, intra Perusiæ muros redegit, compulitque ad extrema deditionis turpi et nihil non experta fame.

VI. Quum solus etiam gravis paci, gravis reipublicæ esset Antonius, quasi ignis incendio Lepidus accessit. Quid contra duos exercitus Cæsar? Necesse fuit venire in cruentissimi fœderis societatem. Diversa omnium vota. Incendit Lepidum divitiarum cupido, quarum spes ex turbatione reipublicæ; Antonium ultionis de his qui se hostem judicassent; Cæsarem inultus pater, et manibus ejus graves Cassius et Brutus agitabant.

In hoc velut fœdus pax inter tres duces componitur. Apud confluentes inter Perusiam et Bononiam jungunt manus, et exercitus consalutant. Nullo bono more triumviratus invaditur; oppressaque armis republica, redit Sullana proscriptio; cujus atrocitas nihil in se minus habet, quam numerum CXL se-

dres atrocités des nouveaux tyrans. La mort, sous des formes atroces, cruelles, déplorables, atteint les proscrits errants dans tout l'univers. Qui pourrait assez gémir sur les horreurs de ces temps désastreux ! Antoine proscrit son oncle Lucius César, et Lépide, son frère Lucius Paulus.

Les têtes des citoyens égorgés, exposées sur la tribune aux harangues, n'étaient plus pour Rome qu'un spectacle ordinaire. Cependant la ville entière ne put retenir ses larmes en voyant la tête de Cicéron étalée sur cette tribune, théâtre de son éloquence; on s'empressait autour de ses restes sanglants, comme autrefois on accourait pour l'entendre [23].

Ces forfaits étaient ordonnés par Antoine et par Lépide. Octave se contenta de faire périr les assassins de son père. Juste vengeance, s'il y eût eu moins de victimes [24].

VII. Brutus et Cassius, en immolant César, semblaient avoir renversé du trône un nouveau Tarquin. Mais ce parricide, par lequel ils prétendaient rétablir la liberté, en consomma la perte. Après le meurtre, redoutant avec raison les vétérans de César, ils se réfugièrent aussitôt du sénat au Capitole. En effet, ce n'était pas la volonté, c'était un chef qui manquait aux soldats pour venger le dictateur. Du reste, comme il était évident que la recherche des coupables ensanglanterait la république, on ne jugea pas à propos de les poursuivre, et le consul accorda la publication

natorum. Exitus fœdi, truces, miserabiles toto terrarum orbe fugientium. Pro quibus, quis pro dignitate rei ingemiscat, quum Antonius Lucium Cæsarem avunculum suum, Lepidus Lucium Paulum suum fratrem proscripserit?

Romæ capita cæsorum proponere in rostris jam usitatum erat. Verum sic quoque civitas lacrymas tenere non potuit, quum recisum Ciceronis caput in illis suis rostris videretur, nec aliter ad videndum eum, quam solebat ad audiendum, concurreretur.

Hæc scelera in Antonii Lepidique tabulis. Cæsar percussoribus patris contentus fuit: hæc quoque, nisi multa fuisset, etiam justa cædes haberetur.

VII. Brutus et Cassius sic Cæsarem, quasi Tarquinium regem, depulisse regno videbantur; sed libertatem quam maxime restitutam voluerunt, illo ipso parricidio perdidere. Igitur cæde perfecta, quum veteranos Cæsaris, nec immerito, timerent, statim e curia in Capitolium confugerunt. Nec illis ad ultionem deerat animus; sed ducem non habebant. Igitur quum appareret, quæ strages reipublicæ immineret, displicuit ultio, consensu consulis aboli-

d'une amnistie. Cependant Brutus et Cassius, pour n'être pas témoins de la douleur publique, se retirèrent dans leurs gouvernements de Syrie et de Macédoine, qu'ils devaient à ce même César dont ils avaient tranché les jours, et dont la vengeance se trouva plutôt différée qu'abandonnée.

Les triumvirs ayant réglé les affaires de l'État comme elles pouvaient, non comme elles devaient l'être, Octave et Antoine laissèrent à Lépide la défense de la ville, et allèrent chercher Brutus et Cassius. Ceux-ci, après avoir rassemblé une nombreuse armée, campaient dans la même plaine qui avait été si fatale au grand Pompée. Cette fois aussi, des signes manifestes annoncèrent aux vaincus le destin qui les menaçait. Autour de leur camp voltigeaient des oiseaux de carnage, comme autour d'une proie. En marchant au combat, ils virent un Éthiopien : présage non moins frappant et non moins sinistre. Enfin, lorsque Brutus, à la clarté d'une lampe, se livrait pendant la nuit à ses méditations accoutumées, il vit apparaître un noir fantôme : *Qui es-tu?* lui demanda-t-il. *Je suis ton mauvais génie*, lui répondit le spectre, et il disparut à ses yeux étonnés.

On avait dans le camp de César d'autres présages plus favorables : le vol des oiseaux et les entrailles des victimes, tout promettait un heureux succès. Mais l'augure le plus salutaire fut l'avis que le médecin d'Octave reçut en songe, de le faire sortir du

tione discordiarum decreta. Ne tamen publici doloris oculos ferrent, in provincias ab illo ipso, quem occiderant, Cæsare datas, Syriam et Macedoniam concesserunt. Sic vindicta Cæsaris dilata potius, quam oppressa est.

Igitur ordinata, magis ut poterat, quam ut debebat, republica, relicto ad urbis præsidium Lepido, Cæsar cum Antonio in Cassium Brutumque succingitur. Illi, comparatis ingentibus copiis, eamdem illam, quæ fatalis Cnæo Pompeio fuit, arenam insederant. Sed nec tum imminentis cladis destinata signa latuere. Nam et assuetæ cadaverum pabulo volucres castra quasi jam sua circumvolabant, et in aciem prodeuntibus obvius Æthiops, nimis aperte ferale signum fuit; ipsique Bruto per noctem, quum illato lumine ex more aliqua secum agitaret, atra quædam imago se obtulit, et quæ esset interrogata : « Tuus, inquit, malus genius. » Hoc dixit, et sub oculis mirantis evanuit.

Dispari meliora præsagio, in Cæsaris castris, omnia aves victimæque promiserant. Sed nihil illo præsentius, quam quod Cæsaris medicus somnio ad-

camp, qui était en danger d'être pris, et qui le fut en effet. L'action s'étant engagée, on se battit longtemps de part et d'autre avec une égale ardeur. Octave et Antoine étaient absents, l'un par maladie, l'autre par crainte et par lâcheté. Néanmoins l'invincible fortune de César et de son vengeur ne les abandonna point, comme le montra l'issue de la journée. Après un combat longtemps douteux de part et d'autre, le camp d'Octave et celui de Cassius furent également forcés.

Mais que la fortune a plus de puissance que la vertu! et qu'elle est vraie, cette dernière parole de Brutus mourant : « La vertu n'est qu'un mot! » Une méprise donna la victoire aux triumvirs. Cassius voyant plier l'aile qu'il commandait, et, à la rapidité avec laquelle la cavalerie de Brutus revenait sur ses pas après avoir emporté le camp de César, croyant qu'elle prenait la fuite, se retira sur une éminence. La poussière, le bruit et l'approche de la nuit lui dérobant le véritable aspect des choses, et un éclaireur qu'il avait envoyé à la découverte tardant trop à revenir, il crut son parti ruiné sans ressource, et présenta sa tête au glaive d'un de ses soldats. Avec Cassius, Brutus perdit tout son courage. Fidèle à la parole qu'ils s'étaient donnée de ne point survivre à leur défaite, il se fit aussi percer le sein par un de ses amis [25]. Étrange faiblesse en deux hommes aussi sages, de n'avoir pas eux-mêmes

monitus est, ut Cæsar castris excederet, quibus capi imminebat, ut factum est. Acie namque commissa, quum pari ardore aliqandiu dimicatum foret, quamvis duces non essent præsentes (quum alterum corporis ægritudo, illum metus et ignavia subduxissent), stabat tamen pro partibus invicta fortuna et ultoris et qui vindicabatur, ut exitus prœlii docuit. Primum adeo anceps fuit, et par utrinque discrimen. Capta sunt hinc Cæsaris castra, inde Cassii.

Sed quanto efficacior est fortuna quam virtus! et quam verum est quod moriens Brutus efflavit, non in re, sed in verbo tantum esse virtutem! Victoriam illi prœlio error dedit. Cassius inclinato cornu suo, quum, captis Cæsaris castris, rapido impetu recipientes se equites videret, fugere arbitratus, evadit in tumulum. Inde pulvere et strepitu, etiam nocte vicina, eximentibus gestæ rei sensum, quum speculator quoque in id missus tardius renuntiaret, transactum de partibus ratus, uni de proximis auferendum præbuit caput. Brutus quum in Cassio etiam suum animum perdidisset, ne quid ex constituti fide resignaret (ita enim, impares ne superessent bello, convenerat), ipse quoque uni comitum suorum confodiendum præbuit latus. Quis

terminé leurs destins! Mais peut-être la crainte de souiller la pureté du sacrifice arrêta leur résolution; peut-être ils pensèrent que, si l'affranchissement de deux âmes si pieuses et si saintes dépendait de leur volonté, elles devaient laisser à d'autres le crime de l'exécution.

VIII. Les meurtriers de César étaient détruits, mais non la famille de Pompée. L'un de ses fils avait péri en Espagne, l'autre avait trouvé son salut dans la fuite : celui-ci ramasse les débris de cette guerre malheureuse, arme les esclaves, et s'empare de la Sicile et de la Sardaigne : déjà même sa flotte dominait sur la Méditerranée. Oh! que le fils était différent du père! l'un avait exterminé les pirates Ciliciens, l'autre en avait fait ses compagnons de brigandage.

Enfin, dans le détroit de Sicile, le jeune Pompée fut accablé de tout le poids d'une guerre formidable. Il eût emporté dans le tombeau la réputation d'un habile capitaine, s'il n'eût pas davantage tenté la fortune, et toutefois le signe d'un grand caractère est de ne jamais désespérer. Vaincu sans ressource, il fit voile vers l'Asie, où il devait tomber entre les mains et dans les chaînes de ses ennemis, et, ce qui est le comble de l'infortune pour un vaillant homme, périr à leur gré sous le fer d'un bourreau. Jamais fuite, depuis celle de Xerxès, n'avait été plus déplorable. Maître naguère d'une flotte de trois cent cinquante voiles, c'était avec

sapientissimos viros non miretur ad ultimum non suis manibus usos? Nisi si hoc quoque ex persuasione defuit, ne violarent manus, sed in abolitione sanctissimarum piissimarumque animarum judicio suo, scelere alieno, uterentur.

VIII. Sublatis percussoribus Cæsaris, supererat Pompeii domus. Alter juvenum in Hispania occiderat; alter fuga evaserat, contractisque infelicis belli reliquiis, quum insuper ergastula armasset, Siciliam Sardiniamque habebat. Jam et classe medium mare insederat. O quam diversus a patre! Ille Cilicas exstinxerat : hic secum piratas navales agitabat.

Tota mole belli penitus in Siculo freto juvenis oppressus est; magnique famam ducis ad inferos secum tulisset, si nihil tentasset ulterius, nisi quod magnæ indolis signum est, sperare semper. Perditis enim rebus profugit, Asiamque velis petit, venturus ibi in manus hostium et catenas, et, quod miserrimum est fortibus viris, ad hostium arbitrium sub percussore moriturus. Non alia post Xerxem miserabilior fuga. Quippe modo CCCL navium do-

six ou sept navires que fuyait Sextus, réduit à éteindre le fanal du vaisseau prétorien, à jeter son anneau à la mer, portant de tous côtés des regards inquiets, et cependant ne craignant point la mort.

IX. Octave avait détruit le parti de Pompée par la mort de Brutus et de Cassius; il en avait effacé jusqu'au nom par celle de Sextus; mais il n'avait point encore tranché le nœud fatal : il restait toujours un écueil, un obstacle à la stabilité de la paix, à la sécurité publique : c'était Antoine. Du reste, cet homme pervers hâta lui-même sa perte par ses vices, et s'abandonnant à tous les excès de l'ambition et de la débauche, il délivra d'abord ses ennemis, ensuite ses concitoyens, et enfin le monde entier, de la terreur qu'il leur inspirait.

Les Parthes, enorgueillis de la défaite de Crassus, apprenaient avec joie nos guerres civiles. Invités par Labienus, que Brutus et Cassius, ô délire du crime! avaient envoyé demander du secours à ces ennemis du nom romain, ils saisirent cette occasion favorable d'envahir nos frontières. Conduits par le jeune Pacorus, fils de leur roi, ils chassèrent les garnisons d'Antoine, dont le lieutenant Saxa se donna la mort pour ne pas tomber entre les mains de ces Barbares. La Syrie nous fut enlevée; et les Parthes triomphant pour eux-mêmes sous le nom d'auxiliaires, le mal se serait étendu plus loin, si, par un bonheur incroyable, Ventidius, autre

minus, cum sex septemve fugiebat, exstincto prætoriæ navis lumine, annulis in mare abjectis, pavens atque respectans, et tamen non timens ne periret.

IX. Quamvis in Cassio et Bruto partes sustulisset, in Pompeio totum partium nomen abolesset, nondum tamen ad pacis stabilitatem profecerat Cæsar, quum scopulus et nodus et mora publicæ securitatis superesset Antonius. Nec ille defuit vitiis, quin periret. Immo omnia expertus ambitu et luxuria, primum hostes, deinde cives, tandem etiam terrore sui seculum liberavit.

Parthi clade Crassiana altius animos erexerant, civilesque populi romani discordias læti acceperant. Itaque ut prima affulsit occasio, non dubitaverunt erumpere, ultro quidem invitante Labieno, qui missus a Cassio Brutoque (quis furor scelerum!) sollicitaverat hostes in auxilium. Et illi Pacoro duce, regio juvene, dissipant Antoniana præsidia. Saxa legatus, ne veniret in potestatem, a gladio suo impetravit. Denique ablata Syria, emanabat latius malum, hostibus sub auxilii specie sibi vincentibus, nisi Ventidius, et hic

lieutenant d'Antoine, n'eût taillé en pièces toute la cavalerie ennemie et les troupes de Labienus. Plus de vingt mille hommes jonchèrent la plaine située entre l'Oronte et l'Euphrate. L'habileté de notre général ne contribua pas peu à cette victoire. Feignant d'être effrayé, il laissa les Parthes s'approcher si près de son camp, qu'ils n'eurent plus l'espace nécessaire pour la portée du trait, et ne purent faire usage de leurs flèches. Leur prince périt en combattant vaillamment. Sa tête fut aussitôt portée dans toutes les villes rebelles, et la Syrie reconquise sans combat. C'est ainsi que le sang de Pacorus vengea le trépas de Crassus.

X. Les Parthes et les Romains avaient mesuré leurs forces, et en avaient tour à tour donné des preuves éclatantes par le désastre de Crassus et de Pacorus; pleins d'un respect mutuel, ils renouvelèrent leur alliance, et ce fut Antoine lui-même qui signa le traité avec le roi Orodes. Mais, dans sa vanité démesurée, ambitionnant toujours de nouveaux titres, et jaloux de faire lire au bas de ses images les noms de l'Araxe et de l'Euphrate, il quitta tout à coup la Syrie, et tomba sur les Parthes sans sujet, sans réflexion, sans apparence même de déclaration de guerre, comme si la fraude entrait dans la science d'un habile général. Les Parthes, aussi rusés que braves, montrent un effroi simulé, et s'enfuient à travers leurs vastes plaines. Antoine les poursuivait et se croyait

legatus Antonii, incredibili felicitate et Labieni copias ipsumque Pacorum et omnem parthicum equitatum toto inter Orontem et Euphratem sinu late cecidisset. Viginti amplius millium fuit; nec sine consilio ducis, qui, simulato metu, adeo passus est hostem castris succedere, donec, absumpto jactus spatio, adimeret usum sagittarum. Rex fortissime dimicans cecidit. Mox circumlato ejus, per urbes quæ desciverant, capite, Syria sine bello recepta. Sic Crassianam cladem Pacori cæde pensavimus.

X. Expertis invicem Parthis atque Romanis, quum Crassus atque Pacorus utrinque virium mutuarum documenta fecissent, pari rursus reverentia integrata amicitia; et quidem ab ipso fœdus Antonio cum rege percussum. Sed immensa vanitas hominis, dum titulorum cupidine Araxem et Euphratem sub imaginibus suis legi concupiscit, neque causa, nec consilio, ac ne imaginaria quidem belli indictione, quasi hoc quoque ex arte ducis esset obrepere, relicta repente Syria, in Parthos impetum facit. Gens præter armorum fiduciam callida simulat trepidationem, et in campos fugam. Hic statim quasi victor

vainqueur, lorsque tout à coup il est assailli par un corps ennemi peu considérable, qui, vers le soir, fond comme un orage inattendu sur nos troupes fatiguées de la marche : deux légions sont couvertes des traits qui pleuvent de tous côtés.

Ce n'était rien encore, en comparaison du désastre qui nous attendait le lendemain, si les dieux n'eussent pris pitié de nous. Un Romain échappé à la défaite de Crassus, à cheval et habillé en Parthe, s'approche du camp d'Antoine, et ayant salué en latin le général pour bannir de son esprit toute défiance, l'informe des périls qui le menacent, l'avertit que le roi des Parthes doit bientôt paraître avec toutes ses forces, et l'engage à retourner sur ses pas, à regagner les montagnes, précaution, ajoute-t-il, qui peut-être ne le dérobera pas à la poursuite de l'ennemi. Grâce à cet avis, Antoine fut attaqué moins vivement qu'il ne devait l'être. Il le fut cependant, et les restes de son armée allaient succomber sous une grêle de traits, si nos soldats, comme par une espèce d'inspiration, ne se fussent mis à genoux, en se couvrant la tête de leurs boucliers. Les Parthes les croyant tués détendirent leurs arcs. Aussitôt les Romains se relevèrent, et les Barbares furent si frappés de ce spectacle, qu'un d'entre eux s'écria dans son étonnement : « Allez, Romains, retirez-vous sains et saufs. C'est à bon droit que la renommée vous appelle les vainqueurs des nations, puisque vous avez échappé aux flèches des Parthes. »

sequebatur, quam subito nec magna hostium manus, ex improviso, et jam in fessos via, sub vespere, velut nimbus erupit, et missis undique sagittis duas legiones operuerunt.

Nihil acciderat in comparationem cladis quæ in posterum diem imminebat, nisi intervenisset deum miseratio. Unus ex clade Crassiana parthico habitu castris adequitat, et salute latine data, quum fidem eo ipso fecisset, quid immineret, edocuit: « Jam adfuturum cum omnibus copiis regem; irent retro, peterentque montes : sic quoque hostem fortasse non defore. » Atque ita secuta est minor vis hostium quam imminebat. Adfuit tamen; deletæque reliquæ copiæ forent, nisi urgentibus telis in modum grandinis, quadam forte quasi docti, procubuissent in genua milites, et, elatis super capita scutis, cæsorum speciem præbuissent. Tum Parthus arcus inhibuit. Deinde Romani quum se rursus extulissent, adeo res miraculo fuit, ut unus ex Barbaris miserit vocem : « Ite et bene valete, Romani ; merito vos victores gentium fama loquitur, qui Parthorum tela fugistis. »

L'eau fit ensuite autant de mal que l'ennemi. D'abord, c'est un pays aride, où la soif dévore nos soldats; puis, des rivières dont les eaux saumâtres leur sont encore plus funestes; enfin, l'eau douce même leur devint nuisible par l'avidité avec laquelle ils en buvaient pour réparer leurs forces épuisées. Exposés ensuite successivement aux chaleurs de l'Arménie et aux frimas de la Cappadoce, le changement subit de climat eut sur eux une influence pestilentielle. Ramenant à peine le tiers de seize légions, Antoine, après avoir vu mettre en pièces, à coups de hache, son argenterie, et avoir plusieurs fois conjuré noblement son gladiateur de lui donner la mort, se réfugia en Syrie. Là, par un incroyable renversement d'esprit, il se montra plus arrogant que jamais, comme si c'eût été vaincre que de sauver sa vie.

XI. La fureur d'Antoine n'avait pu être étouffée par les mauvais succès de son ambition; elle le fut enfin par le luxe et par la débauche. Après son expédition contre les Parthes, détestant la guerre, il s'abandonna à la mollesse, et captivé par les charmes de Cléopâtre, il se délassait de ses fatigues dans les bras de cette reine, comme après un triomphe. L'Égyptienne, l'ayant enivré d'amour, lui demande l'empire romain pour prix de ses caresses. Antoine le lui promet, comme si les Romains étaient moins indomptables que les Parthes. Il marche donc, et ouvertement, à la tyrannie; oubliant à la fois et sa patrie, et son nom, et la toge, et

Non minor ex aqua postea, quam ab hostibus, clades. Infesta primum siti regio; tum quibusdam salinacidis fluviis infestior; novissime, quia jam ab invalidis et avide hauriebantur, noxiæ etiam dulces fuere. Mox et ardores per Armeniam, et nives per Cappadociam, et utriusque cœli subita mutilatio pro pestilentia fuit. Sic vix tertia parte de XVI legionibus reliqua, quum argentum ejus passim dolabris concideretur, et subinde inter moras mortem a gladiatore suo efflagitasset egregius imperator, tandem perfugit in Syriam. Ibi incredibili quadam mentis vecordia ferocior aliquanto factus est, quasi vicisset qui evaserat.

XI. Furor Antonii quatenus ambitu non interiret, luxu et libidine exstinctus est. Quippe, post Parthos, quum exosus arma in otio ageret, captus amore Cleopatræ, quasi bene gestis rebus, in regio se sinu reficiebat. Hæc mulier Ægyptia ab ebrio imperatore, pretium libidinum, romanum imperium petit. Et promisit Antonius, quasi facilior esset Partho Romanus. Igitur dominationem parare, nec tacite, sed patriæ, nominis, togæ, fascium oblitus,

les faisceaux, il change tout, sentiments, principes, et costume même, pour la beauté fatale dont le monstrueux ascendant l'a subjugué. Il porte un sceptre d'or à la main, un cimeterre à son côté, une robe de pourpre, agrafée de grosses pierres précieuses ; il ceint même le diadème : ne fallait-il pas un roi pour posséder une reine?

Au premier bruit de ces nouveaux mouvements, César s'était embarqué à Brundusium, et était allé au-devant de l'orage. Ayant placé son camp en Épire, il avait entouré d'une flotte formidable l'île et le promontoire de Leucade, et les deux pointes du golfe d'Ambracie. Nous n'avions pas moins de quatre cents vaisseaux; les ennemis n'en avaient pas plus de deux cents, mais qui par leur grandeur compensaient l'infériorité du nombre. Ils étaient tous de six à neuf rangs de rames, surmontés d'ailleurs de tours à plusieurs étages; ils ressemblaient à des citadelles ou à des villes flottantes; ils faisaient gémir la mer et fatiguaient les vents[26]. L'énormité même de leur masse causa leur perte. Les navires de César, de trois à six rangs de rames, propres à toutes les évolutions, attaquaient, se retiraient, se détournaient avec facilité, et s'attachant plusieurs en même temps à une seule de ces lourdes masses inhabiles à toute manœuvre, ils la choquaient de leurs éperons, et la couvraient de traits et de feux : aussi les eurent-ils bientôt dissipées. La grandeur des forces ennemies parut surtout après la victoire. Les débris de cette flotte immense, dé-

totus in monstrum illud, ut mente, ita animo quoque et cultu desciverat. Aureum in manu baculum, ad latus acinaces, purpurea vestis ingentibus obstricta gemmis; diadema aderat, ut regina rex ipse frueretur.

Ad primam novorum motuum famam Cæsar a Brundusio trajecerat, ut venienti bello occurreret; positisque in Epiro castris, Leucadem insulam montemque Leucatem, et Ambracii sinus cornua infesta classe succinxerat. Nobis cccc non minus naves, cc non amplius hostium; sed numerum magnitudo pensabat. Quippe a senis in novenos remorum ordinibus, ad hoc turribus atque tabulatis allevatæ, castellorum et urbium specie, non sine gemitu maris et labore ventorum ferebantur. Quæ quidem ipsa moles exitio fuit. Cæsaris naves a triremibus in senos non amplius ordines creverant : itaque habiles in omnia quæ usus poscebat, ad impetus et recursus flexusque capiendos, illas graves et ad omnia præpeditas, singulas plures adortæ, missilibus simul, tum rostris, ad hoc ignibus jactis, ad arbitrium dissipavere. Nec ulla re magis hostilium copiarum apparuit magnitudo, quam post victo-

truite par la guerre comme par un naufrage, roulaient au loin sur les ondes; et les vagues, agitées par la tempête, rejetaient incessamment sur les côtes la pourpre et l'or, dépouilles des Arabes, des Sabéens, et de mille autres nations asiatiques.

La reine, donnant l'exemple de la fuite, gagne la haute mer sur son vaisseau à poupe d'or et à voiles de pourpre; Antoine la suit de près[27]. César s'élance sur leurs traces. Ils ont préparé leur fuite sur l'Océan; des garnisons défendent Parétonium et Péluse, les deux boulevards de l'Égypte; mais c'est en vain. Déjà ils vont tomber aux mains d'Octave. Antoine alors se perce le premier de son épée. Cléopâtre, prosternée aux pieds de César, essaye sur les yeux du jeune vainqueur le pouvoir de ses charmes : inutiles efforts! sa beauté ne peut rien sur la continence du prince. Toutefois, ce qui l'agite, ce n'est point la crainte de la mort (on lui offre la vie), c'est la passion de régner. Dès qu'elle a perdu tout espoir de conserver sa part du royaume, et qu'elle se voit réservée pour le triomphe, profitant de la négligence de ses gardes, elle va s'enfermer dans un mausolée (c'est le nom que les Égyptiens donnent aux tombeaux de leurs rois). Là, revêtue, selon son usage, des plus pompeux ornements, elle se place dans un cercueil rempli de parfums, auprès de son cher Antoine; et se faisant piquer les veines par des serpents[28], elle s'endort dans une mort paisible comme le sommeil.

riam. Quippe immensa classis, naufragio belli facto, toto mari ferebatur; Arabumque et Sabæorum, et mille aliarum gentium Asiæ spolia, purpuram aurumque in ripam assidue mota ventis maria revomebant.

Prima dux fugæ regina, cum aurea puppe veloque purpureo, in altum dedit. Mox secutus Antonius. Sed instare vestigiis Cæsar : itaque nec præparata in Oceanum fuga, nec munita præsidiis utraque Ægypti cornua, Parætonium atque Pelusium, profuere. Prope manu tenebantur. Prior ferrum occupavit Antonius. Regina ad pedes Cæsaris provoluta, tentavit oculos ducis : frustra, nam pulchritudo intra pudicitiam principis fuit. Nec ulla de vita, quæ offerebatur, sed de parte regni laborabat. Quod ubi desperavit a principe, servarique se triumpho vidit, incautiorem nacta custodiam, in mausoleum se (sepulcra regum sic vocant) recipit. Ibi maximos, ut solebat, induta cultus, in differto odoribus solio, juxta suum se collocavit Antonium; admotisque ad venas serpentibus, sic morte, quasi somno, soluta est.

XII. Ce fut là le terme des guerres civiles. Désormais Rome n'eut plus à combattre que les nations étrangères qui, pendant les troubles domestiques de l'empire, s'étaient soulevées dans les diverses parties de l'univers. Soumis depuis peu, et non encore accoutumés au frein de l'esclavage, ces peuples orgueilleux tentaient de rejeter le joug récemment imposé à leurs têtes altières.

Ceux qui habitent vers le septentrion étaient les plus indociles : tels étaient les Noriques, les Illyriens, les Pannoniens, les Dalmates, les Mysiens, les Thraces, les Daces, les Sarmates et les Germains.

La hauteur des Alpes et leurs neiges donnaient de l'audace aux Noriques, comme si la guerre n'eût pu escalader leurs montagnes. Mais César pacifia toutes les nations de cette contrée, les Brennes, les Semnones et les Vindéliciens, par les armes de Claudius Drusus, son beau-fils. Qu'on juge de la férocité de ces peuples par celle de leurs femmes : manquant de traits, elles écrasaient sur la pierre leurs propres enfants, et les lançaient ensuite contre nos soldats.

Les Illyriens habitent aussi au pied des Alpes. Environnés de torrents à rives escarpées, ils gardent le fond des vallées, comme des barrières du pays. César entreprend contre eux une expédition qu'il dirige lui-même, et fait construire des ponts pour franchir les torrents qui les protégent. La violence des eaux et les efforts de l'ennemi jettent le désordre parmi ses troupes. Arra-

XII. Hic finis armorum civilium. Reliqua adversus exteras gentes, quæ, districto circa mala sua imperio, diversis orbis oris emicabant. Nova quippe pax, necdum assuetæ frenis servitutis tumidæ gentium inflatæque cervices ab imposito nuper jugo resiliebant.

Ad septemtrionem conversa fame plaga ferocius agebat : Norici, Illyrii, Pannonii, Dalmatæ, Mysi, Thraces et Daci, Sarmatæ atque Germani.

Noricis animos dabant Alpes atque nives, quo bellum non posset ascendere. Sed omnes illius cardinis populos, Brennos, Semnones atque Vindelicos per privignum suum Claudium Drusum perpacavit. Quæ fuerit alpicarum gentium feritas, facile vel mulieres ostendere, quæ, deficientibus telis, infantes ipsos afflictos humo in ora militum adversa miserunt.

Illyrii quoque sub Alpibus agunt, imasque valles earum, ac quædam quasi claustra, custodiunt, abruptis torrentibus impliciti. In hos expeditionem ipse sumpsit, fierique pontes imperavit. Hic se et aquis et hoste turbantibus,

chant alors le bouclier d'un soldat qui hésite à monter, il s'avance le premier : on le suit ; tout à coup le pont chancelle et s'écroule sous le nombre. Blessé aux mains et aux cuisses, tout sanglant, mais rendu plus auguste par ces nobles marques et par le danger même qu'il a bravé, César taille en pièces l'ennemi qui cède à ses coups.

Les Pannoniens avaient pour remparts deux bois et deux fleuves, la Save et la Drave. Ils ravageaient les pays voisins, et se réfugiaient ensuite entre ces rivages. Vibius, envoyé par César pour les dompter, les défit sur les bords des deux fleuves. Les armes des vaincus ne furent point brûlées, selon l'usage ; mais, jetées dans le fleuve, elles allèrent annoncer la victoire à ceux qui résistaient encore.

Les Dalmates vivent habituellement dans les forêts ; aussi se livrent-ils sans frein au brigandage. Marcius, en brûlant Delminium, leur capitale, leur avait en quelque sorte abattu la tête. Après lui, Asinius Pollion, célèbre en même temps comme orateur, leur enleva leurs troupeaux, leurs armes et leurs champs. Mais ce fut Tibère qui, par l'ordre d'Auguste, acheva de les assujettir. Il contraignit ce peuple sauvage à fouiller la terre et à tirer l'or de ses entrailles : recherche à laquelle les Dalmates, les plus cupides des hommes, se livrent avec une infatigable activité, comme s'ils travaillaient pour eux-mêmes.

cunctanti ad ascensum militi scutum de manu rapuit, et in via primus : tunc agmine secuto, quum lubricus multitudine pons succidisset, saucius manibus ac cruribus, speciosior sanguine, et ipso periculo augustior terga hostium percecidit.

Pannonii duobus saltibus ac fluviis Dravo Savoque vallabantur. Populati proximos, intra ripas se recipiebant. In hos domandos Tiberium misit. Cæsi sunt in utrisque fluminibus. Arma victorum non ex more belli cremata, sed jacta sunt, et in profluentes date, ut ceteris, qui resistebant, victoria sic nuntiaretur.

Dalmatæ plerumque sub silvis agunt ; inde in latrocinia promptissimi. Hos jam quidem Marcius incensa urbe Delminio quasi detruncaverat : postea Asinius Pollio gregibus, armis, agris mulctaverat (hic secundus orator) ; sed Augustus perdomandos Tiberio mandat, qui efferum genus fodere terras coegit, aurumque venis repurgare, quod aloquin gens omnium cupidissima studiosa diligentia inquirit, ut illud in usus suos servare videatur.

On ne peut parler sans frémir de la férocité sanguinaire des Mysiens : ce sont, on peut le dire, les Barbares des Barbares. Un de leurs chefs, avant la bataille, ayant demandé un moment de silence : « Qui êtes-vous? s'écrie-t-il. — Les Romains, maîtres des nations. — Oui, les maîtres, quand vous nous aurez vaincus. » Marcus Crassus accepta cet augure. Aussitôt, avant l'action, les Mysiens immolent un cheval, et font vœu d'offrir à leurs divinités les entrailles des généraux tués, et de s'en nourrir après. Sans doute les dieux entendirent ce serment avec horreur, car les Mysiens ne purent même soutenir le son de la trompette. Le centurion Domitius contribua à frapper ces Barbares de terreur. Cet homme, d'une humeur extravagante et brutale, digne adversaire de ces farouches ennemis, portait sur son casque une torche allumée, dont la flamme, excitée par les mouvements de son corps, semblait s'élancer d'une tête de feu.

La révolte des Mysiens avait été précédée de celle des Besses, le plus puissant peuple de la Thrace. Ces Barbares avaient adopté les enseignes, la discipline, les armes même des Romains. Domptés par Pison, ils montrèrent leur rage jusque dans la captivité ; et, par une violence qui portait avec elle-même sa punition, ils mordaient leurs chaînes avec fureur.

Les Daces sont habitants des montagnes. Toutes les fois que la glace réunissait les deux rives du Danube, ils descendaient de leurs rochers par l'ordre de leur roi Cotison, et ravageaient les

Mysi quam feri, quam truces fuerint, quam ipsorum etiam Barbari Barbarorum, horribile dictu est. Unus ducum, ante aciem postulato silentio: *Qui vos*, inquit, *estis*? Responsum invicem : *Romani*, *gentium domini*. Et illi : *Ita*, inquiunt, *si nos viceritis*. Accepit omen M. Crassus. Illi statim ante aciem immolato equo concepere votum, ut cæsorum extis ducum et litarent et vescerentur. Deos audisse crediderim, nec tubam sustinere potuerunt. Non minimum terroris incussit Barbaris Domitius centurio, satis barbaræ, efficacis tamen apud pares homines stoliditatis, qui foculum gerens super cassidem, suscitatam motu corporis flammam, velut ardenti capite, fundebat.

Bessi, Thracum maximus populus desciverat. Ille barbarus et signis militaribus et disciplina, armis etiam romanis, assueverat. Sed a Pisone perdomiti, in ipsa captivitate rabiem ostendere. Quippe quum catenas morsibus tentarent, feritatem suam ipsi puniebant.

Daci montibus inhærent. Cotisonis regis imperio, quoties concretus gelu Danubius junxerat ripas, decurrere solebant, et vicina populari. Visum est

pays voisins. César Auguste crut devoir éloigner une nation chez laquelle il était si difficile de pénétrer. Il envoya contre les Daces Lentulus, qui les repoussa au delà du fleuve, et établit en deçà des garnisons. Ainsi la Dacie fut, sinon vaincue, du moins reculée, et comme transportée plus loin.

Les Sarmates parcourent à cheval leurs grandes plaines. César se contenta de leur faire fermer le passage du Danube par le même Lentulus. Ils n'ont que des neiges et quelques forêts. Telle est leur barbarie, que l'idée même de la paix n'entre pas dans leur intelligence.

Quant à la Germanie, plût au ciel qu'il eût attaché moins de prix à la vaincre! Elle fut plus honteusement perdue que glorieusement conquise. Mais sachant que Jules César, son père, avait jeté deux ponts sur le Rhin pour envahir cette contrée, Auguste voulut en faire une province romaine en l'honneur de ce héros; et il y serait parvenu, si les Barbares avaient pu supporter nos vices comme notre domination. Drusus, choisi pour cette conquête, dompta d'abord les Usipètes, parcourut le pays des Tenchthères et des Cattes, et sur un tertre élevé il dressa un trophée des riches dépouilles des Marcomans.

Ensuite, il attaqua à la fois toutes ces puissantes nations, les Chérusques, les Suèves et les Sicambres. C'était en brûlant vifs vingt centurions, prélude affreux! qu'ils s'étaient engagés à cette

Cæsari Augusto gentem aditu difficillimam summovere. Misso igitur Lentulo, ultra ulteriorem repulit ripam; citra præsidia constituit. Sic tunc Dacia non victa, sed summota atque dilata est.

Sarmatæ patentibus campis inequitant. Et hos per eumdem Lentulum prohibere Danubio satis fuit. Nihil præter nives, rarasque silvas habent. Tanta barbaries est, ut pacem non intelligant.

Germaniam quoque utinam vincere tanti non putasset! Magis turpiter amissa est, quam gloriose acquisita. Sed quatenus sciebat patrem suum Cæsarem, bis trajecto ponte Rheno, quæsisse bellum, in illius honorem concupiit facere provinciam. Et factum erat, si Barbari tam vitia nostra, quam imperia, ferre potuissent. Missus in eam provinciam Drusus, primos domuit Usipetes. Inde Tenchtheros percucurrit et Cattos. Jam Marcomannorum spoliis insignibus quemdam editum tumulum in tropæi modum excoluit.

Inde validissimas nationes, Cheruscos, Suevosque et Sicambros pariter aggressus est, qui, xx centurionibus incrematis, hoc velut sacramento sum-

guerre; d'avance, et de concert, ils s'étaient partagé le butin, tant ils comptaient sur la victoire! Les Chérusques avaient choisi les chevaux, les Suèves l'or et l'argent, les Sicambres les prisonniers. Mais leur espoir fut confondu. Drusus, vainqueur, les distribua ou les vendit eux-mêmes avec leurs chevaux, leurs troupeaux et leurs colliers. En outre, pour garder ces provinces, il plaça au loin des garnisons et des corps d'observation sur les bords de la Meuse, de l'Elbe et du Veser; il construisit plus de cinquante forteresses sur le Rhin, des ponts à Bonne et à Gelduba, et des flottes pour protéger ces ouvrages. Inconnue jusqu'alors et inaccessible aux Romains, la forêt d'Hercynie leur fut ouverte. Enfin, une paix si profonde régna dans la Germanie, que les hommes et le pays semblaient changés, et le ciel lui-même devenu plus doux et plus serein. Aussi, ce jeune héros y étant mort, ce ne fut point par adulation, mais par une juste admiration pour son mérite, que le sénat lui décerna le surnom de la province qu'il avait ajoutée à l'empire, distinction unique jusqu'à lui [29].

Mais il est plus difficile de garder une province que de la conquérir. La force soumet, la justice conserve. Aussi notre joie fut courte, car les Germains étaient plutôt vaincus que domptés : la douceur du gouvernement, plutôt que nos armes, les avaient maintenus sous Drusus. Mais, après la mort de ce général, Quin-

pserant bellum, adeo certa victoriæ spe, ut prædam in antecessum pactione diviserint. Cherusci equos, Suevi aurum et argentum, Sicambri captivos elegerant : sed omnia retrorsum. Victor namque Drusus equos, pecora, torques eorum, ipsosque prædam divisit et vendidit. Præterea in tutelam provinciarum præsidia atque custodias ubique disposuit per Mosam flumen, per Albim, per Visurgim. Nam per Rheni quidem ripam L amplius castella direxit; Bonnam et Geldubam pontibus junxit, classibusque firmavit. Invisum atque inaccessum in id tempus Hercynium saltum patefecit. Ea denique in Germania pax erat, ut mutati homines, alia terra, cœlum ipsum mitius molliusque solito videretur. Denique non per adulationem, sed ex meritis, defuncto ibi fortissimo juvene, ipsi, quod nunquam alias, senatus cognomen ex provincia dedit.

Sed difficilius est provincias obtinere, quam facere. Viribus parantur, jure retinentur. Igitur breve id gaudium. Quippe Germani victi magis quam domiti erant, moresque nostros magis, quam arma, sub imperatore Druso suspiciebant.

tilius Varus, par ses caprices tyranniques et ses cruautés, excita leur haine. Il osa les assembler et leur rendre la justice dans son camp, comme s'il eût suffi des verges d'un licteur et de la voix d'un huissier, pour réprimer l'humeur violente de ces Barbares, qui depuis longtemps voyaient avec douleur leurs glaives chargés de rouille, et leurs coursiers oisifs! Trouvant nos jugements et nos lois plus cruels que nos armes, ils se soulèvent sous la conduite d'Arminius. Varus, dans son aveugle confiance, n'est pas même ému par les révélations de Ségeste, un des chefs germains, qui lui dévoile la conjuration. Ne prévoyant, ne craignant rien (déplorable sécurité!), il les citait à son tribunal, quand soudain ils l'attaquent de toutes parts, emportent son camp, massacrent trois légions [50]. Varus, après son désastre, eut le sort et le courage de Paulus à la journée de Cannes. Rien de plus affreux que ce carnage de toute une armée au milieu des marais et des bois; rien de plus révoltant que les outrages des Barbares, surtout à l'égard des avocats. A ceux-ci, ils crevaient les yeux; à ceux-là, ils coupaient les mains. Ils allaient jusqu'à coudre la bouche à l'un d'eux, après lui avoir arraché la langue, qu'un Barbare tenait à la main, en disant : « Vipère, cesse enfin de siffler. » Le corps même du proconsul, que la piété des soldats avait confié à la terre, fut exhumé. Les Germains ont encore en leur pouvoir deux drapeaux et leurs aigles. La troisième fut sauvée par le porte-en-

Postquam vero ille defunctus, Vari Quintilii libidinem ac superbiam, haud secus quam sævitiam, odisse cœperunt. Ausus ille agere conventum, et in castris jus dicebat, quasi violentiam Barbarorum et lictoris virgis, et præconis voce, posset inhibere. At illi, qui jam pridem rubigine obsitos enses, inertesque mœrerent equos, ut primum togas et sæviora armis jura viderunt, duce Arminio arma corripiunt, quum interim tanta erat Varo pacis fiducia, ut ne prædicta quidem et prodita per Segestem, unum principum, conjuratione commoveretur. Itaque improvidum et nihi tale metuentem improviso adorti, quum ille, o securitas! ad tribunal citaret, undique invadunt, castra rapiunt, III legiones opprimuntur. Varus perditas res eodem, quo Cannensem diem Paulus, et fato est et animo secutus. Nihil illa cæde per paludes perque silvas cruentius, nihil insultatione Barbarorum intolerantius, præcipue tamen in causarum patronos. Aliis oculus, aliis manus amputabant. Unius os sutum, recisa prius lingua, quam in manu tenens Barbarus: « Tandem, inquit, vipera, sibilare desiste. » Ipsius quoque consulis corpus, quod militum pietas humi abdiderat, effossum. Signa et aquilas duas adhuc Barbari possident. Tertiam

seigne, qui, l'ayant arrachée de sa pique avant qu'elle tombât entre les mains de l'ennemi, et l'ayant enveloppée dans les plis de son baudrier, se cacha au fond d'un marais ensanglanté. Ainsi s'arrêta sur le Rhin l'empire que n'avait pu borner la barrière de l'Océan. Ces événements se passaient au Septentrion.

Au Midi, il y eut plutôt des tumultes que des guerres. César fit réprimer les Musulaniens et les Gétules, voisins des Syrtes, par Cossus, qui en reçut le surnom de *Gétulique*. Ensuite, poussant plus loin ses triomphes, il chargea Curinius d'assujettir les Marmarides et les Garamantes, Ce général pouvait aussi revenir avec le nom de *Marmarique;* mais il fut plus modeste appréciateur de sa victoire.

En Orient, les Arméniens furent plus difficiles à réduire. L'empereur avait envoyé contre eux l'un des Césars, ses petits-fils. Le destin n'accorda à ces deux princes qu'une courte vie : Lucius, malade, mourut sans gloire à Marseille; Caïus en Syrie, d'une blessure reçue en reconquérant l'Arménie qui se livrait aux Parthes. Pompée, vainqueur du roi Tigrane, n'avait assujetti les Arméniens qu'à un seul acte de servitude : c'était de recevoir de nous leurs gouverneurs. Ce droit, dont l'usage avait été interrompu, Caïus le recouvra par une sanglante victoire, dont l'ennemi tira vengeance. Car Domnès, gouverneur d'Artaxate pour le roi, feignant de trahir ce prince, et marchant avec effort comme

signifer prius, quam, in manus hostium veniret, evulsit, mersamque intra baltei sui latebras gerens, in cruenta palude sic latuit. Hac clade factum, ut imperium, quod in litore Oceani non steterat, in ripa Rheni fluminis staret. Hæc ad Septemtrionem.

Sub Meridiano tumultuatum magis, quam bellatum est. Musulanios atque Getulos, accolas Syrtium, Cosso duce, compescuit : unde illi Getulici nomen. Latius victoria patet. Marmaridas atque Garamantas Curinio subigendos dedit. Potuit et ille redire Marmaricus; sed modestior in æstimanda victoria fuit.

Ad Orientem plus negotii cum Armeniis. Huc alterum ex Cæsaribus, nepotibus suis, misit. Ambo fato breves; sed alter inglorius. Massiliæ quippe Lucius morbo solvitur : in Syria Caius ex vulnere, quum Armeniam ad Parthos se subtrahentem recipit. Armenios, victo rege Tigrane, in hoc unum servitutis genus Pompeius assueverat, ut rectores a nobis acciperent. Intermissum ergo jus per hunc recuperatum, non incruento, nec inulto tamen certamine. Quippe Domnes, quem rex Artaxatis præfecerat, simulata proditione, adortus virum

à peine rétabli d'une blessure récente, vint présenter à Caïus un registre contenant, disait-il, l'état des trésors de Tigrane; et tandis que le général le lisait avec attention, il le frappa de son épée. Le Barbare, poursuivi et enveloppé par les soldats irrités de son crime, se précipita dans un bûcher en se perçant de son glaive, et satisfit d'avance par son supplice aux mânes de Caïus expirant.

A l'Occident, toute l'Espagne était pacifiée, excepté la partie qui touche aux extrémités des Pyrénées, et que baigne l'Océan citérieur. Là, deux puissantes nations, les Cantabres et les Asturiens, vivaient indépendantes de notre empire. Les Cantabres furent les plus dangereux, les plus fiers, les plus obstinés dans leur révolte. Non contents de défendre leur liberté, ils prétendaient commander à leurs voisins, et fatiguaient de leurs fréquentes incursions les Vaccéens, les Curgioniens et les Autrigones. A la nouvelle de leurs mouvements audacieux, César, sans confier l'expédition à ses lieutenants, s'en charge lui-même. Il vient camper à Segisama, divise son armée, et, comme un chasseur enveloppe dans ses toiles les bêtes féroces, il investit et soumet toute la Cantabrie. Il ne laisse pas plus de repos aux Barbares du côté de l'Océan, et les attaque par derrière avec une flotte formidable. La première bataille se livre sous les murs de Vellica. Les Cantabres vaincus s'enfuient sur le Vinnius, montagne si élevée qu'il

intentum libello, quem, ut thesaurorum rationes continentem, ipse porrexerat, strictus ac recreatus ex vulnere in tempus. Ceterum Barbarus undique infesto exercitu oppressus, gladio, et pyra in quam se percussus immisit, superstiti etiamnum Cæsari satisfecit.

Sub occasu pacata fere omnis Hispania, nisi quam Pyrenæi desinentis scopulis inhærentem citerior alluebat Oceanus. Hic duæ validissimæ gentes, Cantabri et Astures, immunes imperii agitabant. Cantabrorum et pejor et altior et magis pertinax in rebellando animus fuit; qui non contenti libertatem suam defendere, proximis etiam imperitare tentabant, Vaccæosque et Curgionios et Autrigonas crebris incursionibus fatigabant. In hos igitur, quia vehementius agere nuntiabantur, non mandata expeditio, sed sumpta est. Ipse venit Segisamam, castra posuit; inde partito exercitu totam indidem amplexus Cantabriam, efferam gentem, ritu ferarum quasi indagine debellabat. Nec ab Oceano quies, quum infesta classe ipsa quoque terga hostium cæderentur. Primum adversus Cantabros sub mœnibus Vellicæ prœliatus est. Hinc fuga

leur semblait que les flots de l'Océan y monteraient plutôt que les armes romaines. Après trois assauts vaillamment soutenus, Arracillum succombe enfin. Enfermés sur le mont Édule par une tranchée de quinze milles de longueur, et de toutes parts pressés par les Romains, les Barbares, se voyant réduits aux dernières extrémités, avancent leur mort dans un festin par le fer, le feu, et un poison qu'ils expriment des fruits de l'if. C'est ainsi que la plupart d'entre eux prévinrent la captivité qui les menaçait.

Auguste apprit dans ses quartiers d'hiver à Tarragone, le long de la mer, les succès de ses lieutenants, Antistius, Furnius et Agrippa. Il alla en personne ordonner du sort des vaincus, transporta les uns de leurs monts dans la plaine, exigea des autres des ôtages, et vendit le reste à l'encan, selon le droit de la guerre. Le sénat jugea ses exploits dignes du laurier et du char triomphal : mais déjà César était assez grand pour dédaigner ces honneurs.

Cependant les Asturiens étaient descendus en foule de leurs montagnes. Ils ne fondirent point sur nous avec la téméraire impétuosité des Barbares : campés sur le fleuve Astura, et divisés en trois corps, ils se disposaient à attaquer les trois camps des Romains à la fois. Contre des ennemis si courageux, si imprévus et si prudents, la lutte eût été douteuse et meurtrière ; à peine eussions-nous pu nous promettre que le carnage serait égal de

in eminentissimum Vinnium montem, quem maria prius Oceani, quam arma romana, ascensura esse crediderant. Tertio, Arracillum oppidum magna vi repugnat : captum tamen postremo fuit. In Edulii montis obsidio (quem perpetua xv millium fossa comprehensum cinxit, undique simul adeunte Romano), postquam extrema Barbari vident, certatim igne, ferro inter epulas, venenoque, quod ibi vulgo ex arboribus taxeis exprimitur, præcepere mortem ; seque pars major a captivitate, quæ videbatur, vindicavere.

Hæc per Antistium, Furnium, Agrippam legatos, hibernans in Tarraconis maritimis Cæsar accepit. Ipse præsens hos deduxit montibus, hos obsidibus astrinxit, hos sub corona jure belli venumdedit. Digna res lauro, digna curru senatui visa est ; sed jam Cæsar tantus erat, ut posset triumphos contemnere.

Astures per idem tempus ingenti agmine a montibus suis descenderant. Nec temere sumptus, ut Barbaris, impetus ; sed positis castris apud Asturam flumen, trifariam diviso agmine, tria simul Romanorum castra aggredi parabant. Fuisset et anceps et cruentum, et utinam mutua clade, certamen, cunctis

part et d'autre ! Mais ils furent trahis par les Trigécins. Averti de leur approche, Carisius les prévint par une marche rapide et déconcerta leurs projets, non sans être obligé de livrer un sanglant combat. Les débris de leur armée furent recueillis dans la forte ville de Lancia. On s'y battit avec tant d'acharnement, que nos soldats, maîtres de la place, demandaient des torches pour l'embraser ; le général ne la sauva qu'avec peine de leur fureur, en leur représentant que l'existence, bien mieux que l'incendie de cette cité, attesterait leur victoire.

Ici se terminent les guerres d'Auguste et les révoltes des Espagnols. Ils furent depuis fidèles et tranquilles, soit par un changement dans leur caractère désormais plus disposé au repos; soit par la politique de César, qui, craignant leur confiance dans les montagnes où ils trouvaient une retraite, les força de se fixer dans leurs habitations de la plaine. On reconnut bientôt la sagesse de ces mesures. Toute cette contrée est naturellement fertile en or, en vermillon, en chrysocolle et en autres matières propres à la fabrication des couleurs. César employa les Asturiens à exploiter ces mines. Ce fut en les cherchant pour les autres, que ces peuples commencèrent à connaître leurs propres richesses et leurs trésors, jusqu'alors cachés dans le sein de la terre.

Toutes les nations de l'Occident et du Midi, toutes celles du Septentrion entre le Rhin et le Danube, et celles de l'Orient entre

tam fortibus, tam subito, tam cum consilio venientibus, nisi Trigæcini prodidissent; a quibus præmonitus Carisius, cum exercitu adveniens, oppressit consilia : sic quoque tamen non incruento certamine. Reliquias fusi exercitus validissima civitas Lancia excipit : ubi adeo certatum est, ut, quum in captam urbem faces poscerentur, ægre dux impetraverit veniam, ut victoriæ romanæ stans potius esset, quam incensa, monumentum.

Hic finis Augusto bellicorum certaminum fuit : idem rebellandi finis Hispaniæ. Certa mox fides, et æterna pax, quum ipsorum ingenio in pacis partes promptiore, tum consilio Cæsaris, qui fiduciam montium timens, in quos se recipiebant, castra sua, sed quæ in plano erant, habitare et incolere jussit. Ingentis esse consilii illud observari cœpit. Natura regionis circa omnis aurifera, miniique et chrysocollæ et aliorum colorum ferax. Itaque exerceri solum jussit. Sic Astures latentes in profundo opes suas atque divitias, dum aliis quærunt, nosse cœperunt.

Omnibus ad Occasum et Meridiem pacatis gentibus, ad Septemtrionem quo-

le Cyrus et l'Euphrate, étaient soumises[31]. Les peuples même encore indépendants sentaient cependant notre grandeur, et révéraient les vainqueurs du monde. Les Scythes et les Sarmates nous envoyèrent des ambassadeurs pour nous demander notre amitié. Les Sères même et les Indiens, qui habitent sous le soleil, vinrent offrir à l'empereur des diamants et des perles. Entre leurs dons nombreux, ils traînaient avec eux des éléphants : mais ils faisaient surtout valoir la longueur du voyage, qu'ils avaient à peine achevé en quatre années; leur couleur seule annonçait qu'ils venaient d'un autre hémisphère. Les Parthes aussi, comme s'ils se repentaient de leur victoire, rapportèrent d'eux-mêmes les drapeaux enlevés dans la déroute de Crassus. Ainsi, le genre humain fut réuni partout et pour longtemps par une paix ou une alliance universelle. Alors enfin, César Auguste, sept cents ans après la fondation de Rome, osa fermer le temple de Janus; ce qu'on n'avait vu que deux fois avant lui, sous le règne de Numa, et après la première défaite des Carthaginois. Tout occupé désormais de soins pacifiques, il déploya l'autorité et la sévérité des lois contre un siècle énervé de mollesse, et porté à tous les désordres. Pour prix de tant d'actions éclatantes, il fut proclamé *dictateur perpétuel et père de la patrie*. On délibéra même dans le sénat, si le nom de Romulus ne serait point décerné au régénérateur de l'empire. Mais celui d'Auguste[32] fut préféré, comme

que, duntaxat intra Rhenum atque Danubium, item ad Orientem intra Cyrum et Euphratem, illi quoque reliqui, qui immunes imperii erant, sentiebant tamen magnitudinem, et victorem gentium populum romanum reverebantur. Nam et Scythæ misere legatos, et Sarmatæ, amicitiam petentes. Seres etiam, habitantesque sub ipso sole Indi, cum gemmis et margaritis, elephantes quoque inter munera trahentes, nihil magis, quam longinquitatem viæ imputabant, quam quadriennio impleverant; et tamen ipse hominum color ab alio venire cœlo fatebatur. Parthi quoque, quasi victoriæ pœniteret, rapta clade Crassiana ultro signa retulere. Sic ubique una atque continua totius generis humani aut pax fuit, aut pactio. Aususque tandem Cæsar Augustus, DCC ab Urbe condita anno, Janum geminum cludere, bis ante se clusum, sub Numa rege, et victa primum Carthagine. Hinc conversus ad pacem, pronum in omnia mala, et in luxuriam fluens seculum gravibus severisque legibus multis coercuit. Ob hæc tot facta ingentia *dictator perpetuus et pater patriæ* dictus. Tractatum etiam in senatu, an, quia condidisset imperium, Romulus vocaretur.

un titre plus saint et plus vénérable, qui déjà le consacrait à l'immortalité, lors même qu'il présidait encore aux destinées de la terre.

Sed sanctius et reverentius visum est nomen Augusti, ut scilicet jam tum, dum colit terras, ipso nomine et titulo consecraretur.

NOTES

LIVRE PREMIER

1. *Vaste ensemble dont il importe sans doute de connaître*, etc. Les anciennes éditions portent, *quum præcipue hoc quoque, sicut cetera, operæ pretium sit cognoscere*. Les commentateurs ont senti combien étaient vagues les expressions *hoc quoque* et *sicut cetera*, et ils ont cherché à introduire des leçons d'un sens moins douteux. Saumaise, d'après son ancien manuscrit (*Nazarianus liber*), supprime *sicut cetera*, et, ne trouvant pas la phrase plus claire, propose de lire, *quare quum præcipue hoc quoque operæ pretium sit cognoscere*, ce qui ne s'entend guère mieux Grévius, d'après le manuscrit de Ryckius, modifie la phrase plus heureusement, en ajoutant *sigillatim*, mot important que son texte lui fournit. Nous avons adopté sa leçon.

2. *Si l'on envisage*, etc. Cette idée ingénieuse paraît avoir été fournie à Florus par Sénèque :

« Non inscite Seneca romanæ urbis tempora distribuit in ætates. Primam enim dixit infantiam sub rege Romulo fuisse, a quo et genita et quasi educata sit Roma : deinde pueritiam sub ceteris regibus, a quibus et aucta sit, et disciplinis pluribus institutisque formata : at vero, Tarquinio regnante, quum jam quasi adulta esse cœpisset, servitium non tulisse, et rejecto superbæ dominationis jugo, maluisse legibus obtemperare quam regibus; quumque esset adolescentia ejus fine punici belli terminata, tum denique confirmatis viribus cœpisse juvenescere. Sublata enim Carthagine, quæ tam diu æmula imperii fuit, manus suas in totum orbem terra marique porrexit : donec regibus cunctis et nationibus imperio subjugatis, quum jam bellorum materia deficeret, viribus suis male uteretur, quibus se ipsa confecit. Hæc fuit prima ejus senectus, quum bellis lacerata civilibus, atque

intestino malo pressa, rursus ad regimen singularis imperii recidit quasi ad alteram infantiam revoluta. Amissa enim libertate, quam Bruto duce et auctore defenderat, ita consenuit, tanquam sustentare se ipsa non valeret, nisi adminiculo regentium niteretur. » (*E libris Senecæ fragmenta.*)

3. *Mais Trajan leur succède*, etc. Les opinions sont partagées sur la patrie de Florus ; les uns le croient Espagnol, les autres Gaulois ; mais il est certain qu'il vivait sous Trajan. On n'en peut donner de meilleure preuve que cette dernière phrase de sa préface. Quant à l'hommage qu'il rend ici à Trajan, il est amené si naturellement, et il est si conforme à la vérité, qu'on ne peut le soupçonner d'adulation. (*Voyez*, sur Trajan, le *Panégyrique* de Pline le Jeune, et Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. xv.)

4. *Peut-être par l'ordre de son frère.* D'autres historiens prétendent, avec plus de vraisemblance, qu'il s'éleva une querelle entre les deux frères, pour savoir à qui appartiendrait le droit de désigner l'emplacement de la ville naissante, de lui donner son nom et des lois. Les esprits s'aigrirent, on courut aux armes, et Remus tomba mort dans la mêlée.

5. *Rassemblant en un corps ces éléments divers.* « Un prince d'une naissance incertaine, nourri par une femme prostituée, élevé par des bergers, et depuis devenu chef de brigands, jeta les fondements de la capitale du monde. Il la consacra au dieu Mars, dont il voulait qu'on le crût sorti, et il admit pour habitants des gens de toutes conditions, la plupart pâtres et bandits, mais tous d'une valeur déterminée... Ce fut d'une retraite de voleurs que sortirent les conquérants de l'univers. » (Vertot, *Révolutions romaines.*) On peut dire que le caractère des Romains porta toujours l'empreinte de leur origine : « Conditores suos, ut ipsi ferunt, lupæ uberibus altos; sic omnem illum populum luporum animos, inexplebiles sanguinis atque imperii, divitiarumque avidos ac jejunos habere. » (Justin, liv. XXXVIII, *Discours de Mithridate.*)

6. *Jupiter Férétrien.* C'est-à-dire *porte-dépouilles*, du verbe *ferre*, porter. Quelques étymologistes donnent une autre origine au mot *férétrien*, et le font dériver du mot *ferire*, frapper. On appelait *dépouilles opimes*, celles que le général romain enlevait au roi ou général ennemi, après l'avoir tué de sa propre main.

7. *Une jeune fille.* Tarpeia, fille du gouverneur de la citadelle. « Tarpeius romanæ arci præerat : hujus filiam virginem auro corrumpit Tatius, ut armatos in arcem accipiat... Accepti obrutam armis necavere; seu ut vi capta potius arx videretur, seu prodendi exempli

causa, ne quid usquam fidum proditoribus esset. » (Tite Live, liv. I, chap. xi.)

8. *Moins par trahison que par une vanité naturelle à son âge.* Nous avons paraphrasé le mot *puella*, ne pouvant faire entendre autrement l'intention de l'auteur.

9. *Passer dans la nouvelle ville*, etc. Cette politique des Romains d'incorporer à leur empire les peuples vaincus, et de faire des citoyens de leurs ennemis, fut la principale source de leur grandeur.

10. *A leur âge, celui de sénateurs.* C'est en effet l'origine la plus probable du mot *senatus*. Cependant quelques étymologistes le font venir du verbe *sinere*, permettre.

11. *Il s'appelait Quirinus dans le ciel.* Nous avons suivi le sentiment de Saumaise en ponctuant ainsi, *Quirinum in cœlo vocari; placitum diis ita, gentium*, etc. La plupart des autres éditeurs ont coupé la phrase autrement : *Quirinum in cœlo vocari placitum diis. Ita gentium*, etc.

12. *Il divisa l'année en douze mois.* L'année de Numa était réglée sur le cours de la lune, mais avec les intercalations nécessaires pour produire, au bout de vingt-quatre ans, une précision rigoureuse. Avant lui, l'année n'était que de dix mois :

> Tempora digereret quum conditor urbis, in anno
> Constituit menses quinque bis esse suo.
> Scilicet arma magis quam sidera, Romule, noras.
> . . . .
> Martis erat primus mensis, Venerisque secundus, etc.
> At Numa nec Janum, nec avitas præterit umbras,
> Mensibus antiquis apposuitque duos.
>
> (Ovidii *Fast.* lib. I.)

Les deux mois ajoutés par Numa sont ceux de janvier et de février.

13. *Il commit à des vierges sacrées*, etc. « Numa introduisit à Rome le culte de Vesta, déjà en usage chez les Albains. Il forma le collége des vestales, au nombre de quatre, et détermina plus particulièrement leur ministère. Leur occupation principale consistait à entretenir le feu sacré. On les appelait à six ans au service de la déesse ; elles en consacraient dix à s'instruire de leurs fonctions, dix à les exercer, dix à former les vierges destinées à les remplacer. Pendant cet espace de temps, on leur faisait une loi de la chasteté. C'était un symbole de la pureté de l'élément confié à leur garde. Rome regar-

dait l'extinction du feu sacré, ou la faiblesse de l'une de ces prêtresses, comme le présage des plus affreux malheurs. Les vestales coupables de la première faute étaient frappées de verges; quant à celles qui se souillaient de la seconde, elles descendaient vivantes dans une prison souterraine, où la faim terminait leurs jours. » (Poirson, *Histoire romaine.*) En dédommagement des devoirs rigoureux qui leur étaient imposés, elles jouissaient de différents priviléges.

14. *Il en attribue l'idée*, etc. — Voyez les artifices employés par Minos, Lycurgue, Scipion, Sertorius, etc., pour acquérir plus d'influence sur les Crétois, les Spartiates, les Romains, les Espagnols.

15. *La lutte incertaine et glorieuse*, etc. — Voyez la belle narration de Tite-Live (liv. I, chap. xxv) imitée par Corneille, dans sa tragédie des *Horaces* (acte IV, scène II).

16. *Il alliait l'esprit*, etc. Malgré l'autorité de quelques-uns de nos devanciers, nous avons pensé que le mot *artibus* n'emportait ici aucune idée d'artifice ou de souplesse. *Artes* est une expression vague, qui, le plus souvent, dans les auteurs latins, s'interprète d'après ce qui précède ou ce qui suit. Elle ne peut signifier ici que *les habitudes, les mœurs de l'Italie.*

C'est seulement dans les temps modernes qu'on a pu attribuer aux Italiens la souplesse et l'esprit d'intrigue. Il y avait moins de *souplesse* que de roideur et d'âpreté chez les anciens Latins. Ce sont les Grecs qui apportèrent à Rome le talent de l'intrigue et de la flatterie. (*Voyez* Juvénal, *Satire* 3.)

17. *Il augmenta.* Il n'y eut d'abord que cent sénateurs sous Romulus. Ce nombre s'augmenta de cent nouveaux membres choisis parmi les Sabins, lorsque cette nation fut agrégée au peuple romain. Enfin, Tarquin l'Ancien, par une nouvelle promotion, fit entrer dans le sénat cent des premiers plébéiens. On les appela *patres minorum gentium*, par opposition aux sénateurs qui possédaient déjà cette dignité, et qui prirent le nom de *pères des anciennes familles, sénateurs de première origine, patres majorum gentium.* Ainsi le nombre des membres du premier corps de l'État fut porté de deux à trois cents, et y resta fixé jusqu'au temps des guerres civiles. Tarquin augmenta aussi l'ordre des chevaliers (*celeres*) dans la proportion de trois cents à deux mille quatre cents, selon Denys d'Halicarnasse; à dix-huit cents, selon Tite Live.

18. *L'augurat fut sacré.* « Depuis ce temps, dit Tite Live, on eut tant de foi aux augures, ce sacerdoce fut si révéré, qu'à Rome et à

l'armée on ne fit plus rien sans prendre les auspices, et que, s'ils n'étaient favorables, les délibérations du peuple, la levée de troupes, les affaires les plus importantes étaient suspendues : « Auguriis certe sacerdotioque augurum tantus honos accessit, ut nihil belli domique postea, nisi auspicato, gereretur ; concilia populi, exercitus vocati, summa rerum, ubi aves non admisissent, dirimerentur. » (Tite Live, liv. I, ch. xxxvi.) On a conjecturé avec assez de vraisemblance que le prodige était concerté d'avance entre l'augure et le roi. Le monument érigé en l'honneur de Navius (*Statua Atti..... ad lævam curiæ fuit; cotem quoque eodem loco sitam fuisse memorant, ut esset ad posteros miraculi ejus monumentum*) servit à entretenir les générations suivantes dans la confiance aux auspices, qui devinrent à leur tour, entre les mains des chefs de l'État, l'instrument de l'obéissance du peuple.

19. *C'est à eux que*, etc. La *trabée* était réservée aux enfants des patriciens ; c'était une robe rayée de blanc, d'or et de pourpre. La *prétexte* ne pouvait également être portée que par les fils des patriciens ; ils la prenaient à l'âge de douze ans, et la portaient jusqu'à leur dix-septième année. Le *paludamentum* était le manteau militaire des officiers.

20. *Dans les derniers moments de Tarquin*. C'est le sens de *inter mortem*, et le seul qui puisse convenir à ce qui suit.

21. *Le premier qui fit un dénombrement*. « Comme Henri VII, roi d'Angleterre, augmenta le pouvoir des communes pour avilir les grands, Servius Tullius, avant lui, avait étendu les priviléges du peuple pour abaisser le sénat. » (Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*.) Il est bien étonnant qu'un aussi grand génie que Montesquieu ait si peu compris les institutions de Servius Tullius. Loin d'étendre les priviléges du peuple, l'établissement des classes transporta tout le pouvoir à l'aristocratie. Le témoignage de Tite Live est formel à cet égard : « Non enim (ut ab Romulo traditum ceteri servaverant reges) viritim suffragium eadem vi eodemque jure promiscue omnibus datum est ; sed gradus facti, ut neque exclusus quisquam suffragio videretur, et vis omnis penes primores civitatis esset. » (Liv. I, chap. xliii)

22. *Tout se trouvait réglé*, etc., au lieu de *ac sic maxime*, nous avons lu, avec plusieurs commentateurs, *ac sic maxima*.

23. *Il fit battre de verges*, etc. Ce fut par un dévouement semblable que Zopire donna Babylone à Darius : « Zopirus domi se verberibus lacerari toto corpore jubet : nasum, aures et labia sibi præcidi ; atque ita regi inopinanti se offert. Attonitum, et quærentem Darium

causas auctoremque tam fœdæ lacerationis, tacitus, quo proposito fecerit, edocet; formatoque in futura consilio, transfugæ titulo Babyloniam proficiscitur. Ibi ostendit populo laniatum corpus : queritur crudelitatem regis... Constituitur ergo dux omnium suffragio... Ad postremum universum sibi creditum exercitum Dario prodit. » (Justin, liv. I, chap. x.)

24. *Ils ne purent supporter*, etc. « Sextus, en violant Lucrèce, fit une chose qui a presque toujours fait chasser les tyrans d'une ville où ils ont commandé; car le peuple, à qui une action pareille fait si bien sentir la servitude, prend d'abord une résolution extrême.

« Un peuple peut aisément souffrir qu'on exige de lui de nouveaux tributs; il ne sait pas s'il ne retirera point quelque utilité de l'emploi qu'on fera de l'argent qu'on lui demande : mais quand on lui fait un affront, il ne sent que son malheur, et il y ajoute l'idée de tous les maux qui sont possibles. » (Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. 1er.)

25. *Par une sorte d'heureuse fatalité.* « Une des causes de la prospérité de Rome, c'est que ses rois furent tous de grands personnages. On ne trouve point ailleurs, dans les histoires, une suite non interrompue de tels hommes d'État et de tels capitaines. » (Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. 1er.)

Le même auteur dit, à l'occasion de l'expulsion des rois : « Il devait arriver de deux choses l'une, ou que Rome changerait son gouvernement, ou qu'elle resterait une pauvre et petite monarchie. » Cette opinion peut être combattue par des arguments assez plausibles. La soumission de l'Italie était aussi avancée à l'expulsion des rois, que cent trente-huit ans plus tard, au commencement de la guerre du Samnium; et qu'en suivant cette proportion de succès, les rois eussent dompté la péninsule plus tôt que les consuls.

26. *Pille ses biens.* Le changement de gouvernement trouva d'abord peu de partisans parmi le peuple. Les sénateurs, pour attacher la multitude à la révolution, lui donnèrent à piller les biens du roi : « Diripienda plebi data sunt ; ut, contacta regia præda, spem in perpetuum cum his (Tarquiniis) pacis amitteret. » (Tite Live, liv. II, chap. v.)

27. *Quant à Brutus*, etc. Cette barbarie a été palliée par Tite Live, qui nous trace ce portrait idéal de Brutus au moment du supplice de son fils : « Quum inter omne tempus pater, vultusque et os ejus spectaculo esset, eminente animo patrio inter publicæ pœnæ ministerium, » et qui rejette sur la fortune ce parricide : « Supplicium

conspectius eo, quod pœnæ capiendæ ministerium patri de liberis consulatus imposuit, et qui spectator erat amovendus, cum ipsum fortuna supplicii exactorem dedit. » (Liv. II, ch. v.) Virgile insinue, dans son *Énéide*, que la postérité était loin d'admirer l'action de Brutus, et que l'ambition a pu y entrer pour quelque chose :

Utcunque ferent ea facta minores,
Vincet amor patriæ, laudumque *immensa cupido*.
(*Æneid.* lib. VI.)

28. *Mucius Scévola*, etc. Nous n'approuvons pas plus le fanatisme de Mucius Scévola que celui de Brutus. Cependant les Romains, considérant plutôt le courage de Scévola que la moralité de son action, l'admiraient encore, même sous l'empire : Selon Martial, la tentative et la fermeté de ce Romain furent une gloire suprême pour le temps de Brutus :

Temporibus Bruti gloria summa fuit.
(Martialis *Epigr.* VIII, 30.)

29. *Et ordonne aux siens*, etc. Ce fut par un moyen semblable que le prince de Condé, alors duc d'Enghien, remporta la victoire de Fribourg (31 août 1664). « On dit que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchements des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. iii.)

31. *Revint cultiver son champ de ses mains triomphales.* Ovide, *Fast.*, liv. I :

Frondibus ornabant, quæ nunc Capitolia gemmis,
Pascebatque suas ipse senator oves.
Jura dabat populis posito modo consul aratro.

« Gaudente terra vomere laureato et triumphali aratro. » (Pline l'Ancien.)

32. *Trois cents guerriers*, etc. « Trecentos sex perisse satis convenit; unum prope puberem ætate relictum, stirpem genti Fabiæ, dubiisque rebus populi romani sæpe domi bellique vel maximum futurum auxilium. » (Tite Live, liv. II, chap. l.)

Una dies Fabios ad bellum miserat omnes;
Ad bellum missos perdidit una dies.
Ut tamen Herculeæ superessent semina gentis,
Credibile est ipsos consuluisse deos.

Nam puer impubes, et adhuc non utilis armis,
Unus de Fabia gente relictus erat.
(Ovidii *Fast.* lib. II.)

Malgré le témoignage de Tite Live et d'Ovide, il n'est guère croyable que dans la nombreuse famille des Fabius il ne se soit trouvé qu'un seul enfant hors d'état de porter les armes. Nous devons savoir gré à Florus de n'avoir point répété cette fable.

33. *A l'occasion de ce service nouveau*, etc. Dans les premiers temps les soldats ne recevaient point de solde ; chacun servait à ses propres dépens. La première paye reçue par les fantassins leur fut accordée l'an de Rome 347 (Tite Live, IV, lix), et trois ans après, durant le siége de Véies, on la donna aussi à la cavalerie (Tite Live, V, vii). A cette époque, on donnait deux oboles ou trois as par jour à chaque fantassin, le double au centurion, et le triple à un chevalier. (Adam, *Antiq. rom.*)

34. *A ne point rentrer dans ses foyers*, etc. J'ai suivi le texte approuvé par Saumaise, et que Grévius semble aussi avoir adopté ; car il ne fait aucune observation sur ce passage. Cependant les éditeurs de Deux-Ponts et d'autres commentateurs lisent *nisi capta urbe non remeare* ; l'édition de Londres (1715) porte *nisi capta urbe remearet* : c'est la leçon du manuscrit de Saumaise. L'abbé Brottier a bien senti que cette leçon ne pouvait s'expliquer, et il l'a corrigée à la marge de l'édition de Londres ; il remplace *remearet* par *non remeare*.

35. *Partis en foule*, etc. Sous le règne de Tarquin l'Ancien, des Gaulois, partis de la Celtique, traversèrent les Alpes, défirent les Toscans, et s'emparèrent de la haute Italie, à partir de l'Apennin jusqu'à la mer Adriatique. Ils se partagèrent leur conquête, et de leur nom l'appelèrent pays des Insubriens, des Cénomans, des Lingons, des Boïens, des Senonais. Pendant deux siècles ils demeurèrent dans leurs limites, et respectèrent les possessions des Toscans en Étrurie. Mais, en 391, les Senonais passèrent l'Apennin sous la conduite de Brennus, et envahirent le territoire de Clusium. Les trois fils de Fabius Ambustus, envoyés auprès des Gaulois, comme ambassadeurs, eurent le tort d'oublier ce caractère, et de combattre dans les rangs des Clusiniens. Cette violation du droit des gens irrita les Barbares, qui marchèrent aussitôt contre Rome, après avoir envoyé demander vengeance au peuple de l'attentat commis par les Fabius. Le peuple ne répondit à leurs plaintes qu'en élevant ces mêmes Fabius au commandement des troupes destinées à arrêter les Gaulois. C'était mériter la défaite d'Allia et les désastres qui suivirent.

36. *On citerait difficilement une défaite plus horrible*. Dans tous

les manuscrits, il y a *non temere fœdior clades;* mais, dès les premières éditions, on substitua *Cremeræ* à *temere*. Saumaise fit remarquer le premier que la défaite de Crémère, où furent massacrés trois cents Romains, ne pouvait se comparer à celle d'Allia, où périrent tant de milliers d'hommes. Freinshemius cherche à justifier la leçon des éditions anciennes, en rappelant que les trois cents Fabius étaient accompagnés de cinq mille clients, qui périrent avec eux. Cependant il se décide pour la leçon que présentent et que recommandent tous les manuscrits. Il restait à expliquer *non temere fœdior clades;* c'est ce que n'ont pas même essayé les commentateurs, et cependant la phrase n'est pas sans difficulté. Nous avons pensé que *temere* devait s'entendre dans le sens de *facile* : « on ne citerait pas facilement une plus sanglante défaite. » Les exemples suivants autorisent à interpréter ainsi *temere*. PLAUT., *Bacch.*, acte I, scène I, v. 52 : *Rapidus fluvius est hic; non hac temere transi potest.* TÉRENCE, *Phorm.*, act. IV, sc. V, v. 2 : *Hoc temere nunquam amittam ego a me, quin*, etc. QUINTIL., I, 5 : *Illud ingeniorum velut præcox genus non temere unquam pervenit ad frugem.* TITE LIVE, XXX, 30 : *Non temere incerta casuum reputat, quem fortuna nunquam decepit.* Remarquez surtout ce passage de Suétone (*Vie de Tit.*, 8), qui a beaucoup de rapport, pour l'expression, avec celui de Florus : *Quædam sub eo tristia acciderunt, ut conflagratio Vesevi, incendium Romæ, item pestilentia, quanta non temere alias.*

37 *Ils se placent sur leurs chaises curules*, etc. « Haud secus quam venerabundi (Galli), intuebantur in ædium vestibulis sedentes viros, præter ornatum habitumque humano augustiorem, majestate etiam, quam vultus gravitasque oris præ se ferebat, simillimos diis. » (TITE LIVE, liv. V, chap. XLI.)

Vidimus ornatos, ærata per atria, picta
Veste, triumphales occubuisse senes.
(OVIDII *Fast.* lib. VI.)

Tels, dans les murs de Rome, abattus et brûlants,
Ces sénateurs, courbés sous le fardeau des ans,
Attendaient fièrement, sur leur siége immobiles,
Les Gaulois et la mort avec des yeux tranquilles.
(VOLTAIRE, *Henriade*, chant IV.)

38. *Livrer à la mort son fils, qui avait vaincu sans son ordre.* Cette barbarie, beaucoup moins excusable que celle de Brutus, rendit Manlius odieux aux Romains. Les ordres à la Manlius, *Manliana imperia*, passèrent en proverbe. Le meurtre du fils de Torquatus n'est plus, aux yeux de Tite Live, un *beau supplice*, comme celui des fils de

Brutus, mais une action atroce : *atrox imperium*, *atrocitas pœnæ*, etc. Valère Maxime est plus *Romain*. Brutus et Manlius excitent également son enthousiasme déclamateur. S'adressant à Manlius et à Tubertus, qui tous deux immolèrent leurs fils à la discipline militaire, il s'écrie : « Ego vero hæsitante animo vos, bellicarum rerum severissimi custodes, Postumi Tuberte et Manli Torquate, memoria ac relatione complector, quia animadverto fore ut pondere laudis, quam meruistis, obrutus, magis imbecillitatem ingenii mei detegam, quam vestram virtutem, sicut par est, repræsentem. » (Liv. II, tit. VI.)

39. *Qu'il ne savait lui-même*, etc. C'est après la défaite des Samnites, et non après celle des Sabins, que Curius Dentatus dit, dans une assemblée du peuple : « Tantum agri cepi, ut solitudo fuerit, ni tantum hominum cepissem; tantum porro hominum cepi, ut fame perituri fuerint, ni tantum agri cepissem. » A quelle espèce de galimatias appartient cette fanfaronnade?

40. *Que le passage n'offre aucun danger*. Parmi les manuscrits, les uns, comme le manuscrit de Ryckius, portent *speculatus omnia refert. Tunc si Fabius;* d'autres, comme celui de Saumaise, ont *refert tum iter;* d'autres, enfin, présentent *tutum iter* ou *totum iter*. J'ai suivi le sentiment de Crévius.

41. *Il les foudroie, comme un nouveau Jupiter*. Thomas a dit avec plus de justesse, mais non pas sans emphase, en parlant du siége de Rio-Janeiro, par Duguay-Trouin : « Chacune des montagnes (qui défendent la ville) est couverte de batteries, dont l'artillerie semble tonner du haut des cieux. »

42. *Pyrrhus*. « La grandeur de Pyrrhus ne consistait que dans ses qualités personnelles. Plutarque nous dit qu'il fut obligé de faire la guerre de Macédoine, parce qu'il ne pouvait entretenir huit mille hommes de pied et cinq cents chevaux qu'il avait. Ce prince, maître d'un petit État, dont on n'a plus entendu parler après lui, était un aventurier qui faisait des entreprises continuelles, parce qu'il ne pouvait subsister qu'en entreprenant. » (Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, chap IV.)

On peut lire aussi dans l'*Histoire romaine* de M. Poirson, un portrait de Pyrrhus très-bien tracé (chap. VIII.)

43. *Près d'Héraclée, sur les bords du Liris*, etc. Héraclée n'était point située en Campanie, ni sur les bords du Liris; elle était en Lucanie, entre le Siris et l'Aciris.

44. *Quelques-uns étaient morts sur les cadavres de leurs ennemis*. Quelques traducteurs entendent la phrase latine d'une autre ma

nière : *Quelques-uns*, disent-ils, *semblent vivre encore pour l'ennemi.* Nous croyons que c'est une méprise. Plin., XXIX, 4 : *Stellio immortuus vino* ; et 6 : *Apes immortuæ in melle.* Lucain, III, 612 : *Illa tamen nisu, quo prenderat, hæsit, diriguitque tenens strictis immortua nervis*, etc.

45. *Et le sénat, combien ne montra-t-il pas de grandeur ?* Le sénat, dans cette circonstance mémorable, rendit le décret suivant : « Pyrrhus n'obtiendra la paix que quand il aura évacué l'Italie, eût-il battu mille Lévinus. » Il avait déjà témoigné la même résolution de ne rien accorder à la force, dès le temps du siége de Rome par Coriolan. « Le décret qu'il rendit alors, de ne rien accorder par force, passa pour une loi fondamentale de la politique romaine, dont il n'y a pas un seul exemple que les Romains se soient départis dans les temps de la république. Parmi eux, dans les états les plus tristes, jamais les faibles conseils n'ont été seulement écoutés. Ils étaient toujours plus traitables victorieux que vaincus. » (Bossuet, *Histoire universelle.*) « Ils augmentaient, dit Montesquieu, leurs prétentions à mesure de leurs défaites ; par là, ils consternaient les vainqueurs, et s'imposaient à eux-mêmes une grande nécessité de vaincre. »

46. *Les députés renvoyés de Rome avec leurs présents.* C'était alors le beau temps de la république romaine. « Huic continentiæ Romanorum simile exemplum iisdem ferme temporibus fuit. Nam missi a senatu in Ægyptum legati, quum ingentia sibi a Ptolemæo rege missa munera sprevissent, interjectis diebus, ad cœnam invitatis aureæ coronæ missæ sunt, quas illi honoris causas receptas postera die statuis regis imposuerunt. » (Justin, liv. XVIII, ch. xi.)

47. *Curius renvoie à Pyrrhus*, etc. Cicéron attribue ce trait à Fabricius, en mettant la proposition d'empoisonnement sur le compte d'un transfuge, sans le désigner comme médecin de Pyrrhus. « Quum de imperio certamen esset cum rege generoso ac potente, perfuga ab eo venit ad castra Fabricii, eique est pollicitus, si præmium sibi proposuisset, se, ut clam venisset, sic clam in castra Pyrrhi rediturum, et eum veneno necaturum. Hunc Fabricius reducendum curavit ad Pyrrhum ; idque factum ejus a senatu laudatum est. » (*De Officiis*, lib. III, cap. xxii.)

48. *Ornaient la pompe triomphale.* Les anciennes éditions, et la plupart des manuscrits, portent *pompas*, et non *pompam.*

49. *Attristés de leur captivité.* Racine, *Phèdre :*

Ces superbes coursiers. . . . .
L'œil morne maintenant, et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

50. *Ainsi fut banni Coriolan.* On peut consulter à ce sujet Tite Live, liv. II, chap. xxxv, et Plutarque, *Vie de Coriolan.*

51. *Et après avoir obtenu le tribunat.* Choisis exclusivement dans l'ordre plébéien et par les plébéiens, les tribuns exerçaient leurs fonctions pendant un an; leur personne était sacrée; quiconque portait la main sur eux était dévoué à l'exécration et à la mort : par ce seul mot, *veto, vetamus*, ils arrêtaient l'exécution de tous les décrets du sénat qui leur paraissaient contraires à l'intérêt du peuple; ils ne pouvaient s'éloigner de la ville pendant un jour entier; la porte de leur maison devait être ouverte à toute heure aux citoyens. Leur autorité ne s'étendait que dans les murs de Rome, et à un mille au delà. Dans l'origine, ils n'entraient au sénat que lorsque les consuls les y appelaient. Ils ne restèrent pas longtemps dans cet état d'infériorité, et firent bientôt trembler et le sénat et les consuls. « Par une maladie éternelle des hommes, dit Montesquieu, les plébéiens qui avaient obtenu des tribuns pour se défendre, s'en servaient pour attaquer; ils enlevèrent peu à peu toutes les prérogatives des patriciens; cela produisit des contestations continuelles. » (*Grand. et décad. des Romains*, chap. viii.)

LIVRE DEUXIÈME

1. *Arrachée de l'Italie qu'il possède.* Virgile, *Énéid.*, liv. III :

> Hæc loca vi quondam et vasta convulsa ruina
> (Tantum ævi longinqua valet mutare vetustas!)
> Dissiluisse ferunt, quum protenus utraque tellus
> Una foret : venit medio vi pontus, et undis
> Hesperium Siculo latus abscidit, arvaque et urbes
> Litore diductas angusto interluit æstu.

2. *Qui tentait ses désirs.* Les historiens latins, sans en excepter Florus, parlent généralement avec moins de franchise de l'ambition des Romains. Mais ce que dit Florus de la guerre de Sicile peut s'appliquer à presque toutes les guerres de la république.

3. *Fut le présage de la victoire.* « Les Romains n'avaient encore aucune connaissance de la navigation : une galère carthaginoise échoua sur leurs côtes; ils se servirent de ce modèle pour en bâtir. En trois mois de temps, leurs matelots furent dressés, leur flotte fut construite et équipée.

« Les Romains empruntèrent successivement aux autres peuples les moyens de les vaincre. Ils ne se piquaient pas d'une fidélité mal entendue à leurs usages nationaux, et s'appropriaient tout ce qui leur semblait sage et utile chez les étrangers. » — « Non superbia obstabat, quominus aliena instituta, si modo proba, imitarentur. Arma atque tela militaria a Samnitibus, insignia magistratuum ab Tuscis pleraque sumpserunt. Postremo, quod ubique apud socios aut hostes idoneum videbatur, cum summo studio domi exsequebantur : imitari, quam invidere bonis, malebant. » (Salluste, *Guerre de Catilina*.)

4. *Traversait les flots.* « Marco Atilio Regulo duce, jam in Africam *navigabat bellum.* » Cette expression hardie, *navigabat*, semble empruntée à Cicéron : « Quam celeriter, Cn. Pompeio duce, belli impetus navigavit ! » (*Pro lege Manilia*, cap. xii.)

5. *Un serpent*, etc. — *Voyez*, sur le serpent de Bagrada, Silius Italicus, liv. VI, v. 151 et suiv.

6. *De sa prison*, etc. Polybe ne dit rien du dévouement et du supplice de Regulus; mais l'un et l'autre sont attestés par plusieurs auteurs, et en particulier par Cicéron, dans les *Devoirs*, liv. III, chap. xxvii, et dans le discours *contre Pison*, tit. XIX : « Neque vero tum ignorabat se ad crudelissimum hostem, et ad exquisita supplicia proficisci ; sed jusjurandum conservandum putabat. Itaque, tum quum vigilando necabatur, erat in meliore causa, quam si domi senex captivus, perjurus consularis remansisset. » « Ille Marcus Regulus quem Carthaginienses, resectis palpebris, illigatum in machina, vigilando necaverunt. » Valère Maxime confirme le témoignage de Cicéron : « Carthaginienses Atilium Regulum, palpebris resectis, machina in qua undique præacuta stimuli eminebant, inclusum, vigilantia pariter et continuo doloris tractu necaverunt » (liv. IX, ch. ii).

Voyez, sur l'ambassade de Regulus, la belle ode d'Horace :

Cœlo tonantem credidimus Jovem, etc.
(Odar. III, v.)

Quelque chose de non moins infâme pour les Carthaginois que le supplice de Regulus, c'est la mort de Xanthippe, son vainqueur : « Carthaginienses Xanthippum Lacedæmonium, cujus optima opera primo punico bello usi fuerant, et quo juvante Atilium Regulum ceperant, simulantes sese in domum revehere, in alto merserunt. » (Valère Maxime, liv. IX, ch. vi.)

7. *Les poulets sacrés.* P. Claudius, prêt à livrer bataille, ayant or-

donné de consulter les auspices, on vint lui annoncer que les poulets sacrés refusaient de sortir de leur cage ; il ordonna de les jeter à la mer, en disant : *S'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent.* Sa défaite parut aux Romains le juste châtiment de son impiété. A son retour, il fut condamné par le peuple. Cicéron se plaint que, de son temps, on méprise l'art des augures et la *vérité* des auspices. « Sed augurii disciplina omissa, veritas auspiciorum spreta est. » (*De Nat. deor.*, lib. II, cap. III.)

8. *A leur dieu Mars.* Le Mars des Gaulois s'appelait Hesus.

9. *Et Jupiter Férétrien reçoit cette troisième offrande*, etc. VIRGILE, *Énéide*, liv. VI :

> Aspice ut insignis spoliis Marcellus opimis
> Ingreditur. . . . . . .
> . . . . . . Sternet Pœnos, Gallumque rebellem,
> Tertiaque arma patri suspendet capta Quirino.

10. *Annibal..... avait juré à son père*, etc. — *Voyez*, dans Silius Italicus, le serment d'Annibal, liv. Ier, v. 99 et suiv.

11. *Les Romains observent religieusement les traités.* Cette assertion de Florus est démentie par plusieurs exemples fameux de la mauvaise foi des Romains dans les traités.

12. *Eh bien ! recevez donc la guerre*, etc. C'est de la même manière que, dans Le Tasse, Argant déclare la guerre à Godefroi. (*Jérusalem délivrée*, chant. II, octaves LXXXIX et XC.)

13. *Varron ne désespéra pas.* « Le consul Tarentius Varron, qui venait de perdre par sa faute une si grande bataille, fut reçu à Rome comme s'il eût été victorieux, parce que seulement, dans un si grand malheur, il n'avait point désespéré des affaires de la république. Le sénat l'en remercia publiquement, et dès-lors on résolut, suivant les anciennes maximes, de n'écouter dans ce triste état aucune proposition de paix. L'ennemi fut étonné ; le peuple reprit cœur, et crut avoir des ressources que le sénat connaissait par sa prudence. » (BOSSUET, *Histoire universelle.*)

« Le sénat vit combien il était nécessaire qu'il s'attirât dans cette occasion la confiance du peuple. ... Ce n'est pas ordinairement la perte réelle que l'on fait dans une bataille (c'est-à-dire celle de quelques milliers d'hommes) qui est funeste à un État, mais la perte imaginaire et le découragement, qui le privent des forces même que la fortune lui avait laissées. » (MONTESQUIEU, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. IV.)

14. *Que dans Capoue Annibal avait trouvé Cannes.* « Il y a des choses que tout le monde dit, parce qu'elles ont été dites une fois. On croit qu'Annibal fit une faute insigne de n'avoir pas été assiéger Rome après la bataille de Cannes. Il est vrai que d'abord la frayeur y fut extrême ; mais il n'en est pas de la consternation d'un peuple belliqueux, qui se tourne presque toujours en courage, comme de celle d'une vile populace, qui ne sent que sa faiblesse. Une preuve qu'Annibal n'aurait pas réussi, c'est que les Romains se trouvèrent encore en état d'envoyer partout du secours. » (MONTESQUIEU, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. IV.)

La véritable raison des retards d'Annibal se trouve dans le discours même de Magon, son frère, au sénat carthaginois, près duquel il fut député, après la bataille de Cannes, pour demander des renforts. Annibal n'avait pu remporter de grands succès, sans éprouver de grandes pertes : « Summa fuit orationis : Quo proprius spem belli perficiendi sit, eo magis omne ope juvandum Annibalem esse. Procul enim ab domo militiam esse, in media hostium terra. Magnam vim frumenti, pecuniæ absumi ; et tot acies, ut hostium exercitus delesse, ita victoris etiam copias aliqua parte minuisse. Mittendum igitur supplementum esse, mittendam in stipendium pecuniam frumentumque tam bene meritis de nomine punico militibus. » (TITE LIVE, liv. XXIII, ch. XII.) L'affablissement d'Annibal explique son inaction.

15. *Ce surnom nouveau de Temporiseur*, etc. ENNIUS (*Voyez* CICÉRON, *de Senectute*, cap. IV) :

> Unus qui nobis *cunctando* restituit rem ;
> Non ponebat enim rumores ante salutem ;
> Ergo magisque magisque viri nunc gloria claret.

16. *Il lui porte un coup terrible, au centre même de la Campanie.* L'on a admis une correction justifiée par un ancien manuscrit, où l'on trouve *perpulit in Campania sua.* Saumaise, qui n'a rien osé changer, a fait voir cependant que Florus ne pouvait avoir écrit *pepulit e Campania sua.* Marcellus força Annibal à lever le siége de Nole, mais ne le chassa pas de Campanie. Ajoutez que Nole est une ville de la Campanie, et qu'après avoir dit qu'Annibal fut chassé de la Campanie, il serait inutile d'ajouter qu'il fut forcé de lever le siége de Nole.

17. *Sa fontaine d'Aréthuse tant vantée.* Aréthuse, compagne de Diane, qui la métamorphosa en fontaine, lorsque cette nymphe fuyait la poursuite d'Alphée..... Ses eaux coulent en Sicile, et se mêlent avec celles d'Alphée.

Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem.
Sic tibi, quum fluctus subterlabere sicanos,
Doris amara suam non intermisceat undam.
(VIRGILII *Eglog.* X.)

Il (l'Amour) descend, il s'arrête aux champs de la Sicile,
Où lui-même inspira Théocrite et Virgile,
Où l'on dit qu'autrefois, par des chemins nouveaux,
De l'amoureux Alphée il conduisit les eaux.
(VOLTAIRE, *Henriade*, chant IX.)

Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée
Roule au sein furieux d'Amphitrite étonnée
Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs,
Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.
(VOLTAIRE, *Ibid.*)

Voyez, dans les *Métamorphoses d'Ovide*, liv. V, la fable d'Aréthuse et d'Alphée.

18. *Nous avions même repris Capoue*, etc. Florus se trompe certainement, quand il assure que les Romains avaient repris Capoue avant qu'Annibal se dirigeât sur Rome. Capoue était seulement assiégée : c'est pour faire une utile diversion et délivrer Capoue, qu'Annibal marcha sur Rome. *Voyez* TITE LIVE, XX, XXVII.

19. *Je reconnais*, etc. « Je m'imagine qu'Annibal disait très-peu de bons mots, et qu'il en disait encore moins en faveur de Fabius et de Marcellus contre lui-même.... Encore faudrait-il que les discours qu'on fait tenir à Annibal fussent sensés. Que si, en apprenant la défaite de son frère, il avoua qu'il en prévoyait la ruine de Carthage, je ne sache rien de plus propre à désespérer les peuples qui s'étaient donnés à lui, et à décourager une armée qui attendait de si grandes récompenses après la guerre.» (MONTESQUIEU, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. V.)

20. *La sentence du consul était pour l'oreille des Grecs*, etc. « On voit bien que ces petites républiques ne pouvaient être que dépendantes. Les Grecs se livrèrent à une joie stupide, et crurent être libres en effet, parce que les Romains les avaient déclarés tels. » (MONTESQUIEU.)

21. *Ces noms fameux de Perses et d'Orient*, etc. JUVÉNAL, satire X, v. 173 :

. . . . Creditur olim
Velificatus Athos, et quidquid Græcia mendax
Audet in historia ; constratum classibus îsdem
Suppositumque rotis solidum mare.

22. *Comme les plantes dégénèrent*, etc. « Hi jam degeneres sunt,

mixti, et Gallo-Græci vere, quod appellantur; sicut in frugibus pecudibusque non tantum semina ad servandam indolem valent, quantum terræ proprietas cœlique, sub quo aluntur mutat. » (Tite Live, liv. XXXVIII, chap. xvii.)

Si ces peuples avaient perdu de leur valeur première, ils avaient conservé toute leur férocité, d'après ce qu'en rapporte Justin, liv. XXVI, chap. ii.)

23. *Les captifs et le roi lui-même.* Persée avait supplié Paul-Émile de ne point le mener en triomphe. Il en avait reçu cette réponse : « Cela est en votre pouvoir. » *Paulus Perseo deprecanti ne in triumpho duceretur* (*respondit*) *:* « *In tua id quidem potestate est.* » (Cicéron., *Tuscul.*, V, titre XL.)

Détenu par ordre du sénat à Albe, avec son fils Alexandre, Persée s'y laissa mourir de faim.

24. *Carthage ébranlée par la première*, etc. Les historiens assignent la ruine de Carthage comme la cause qui précipita les Romains dans les désordres de la corruption : « Ubi Carthago, æmula imperii romani, ab stirpe interiit....., fortuna sævire ac miscere omnia cœpit. » (Salluste.) « Remoto Carthaginis metu, sublataque imperii æmula, non gradu, sed præcipiti cursu, a virtute descitum, ad vitia transcursum. » (Velleius Paterculus.) S'il en est ainsi, le *delenda Carthago* de Caton était aussi impolitique qu'il était injuste.

25. *Pour consumer au moins*, etc. A la vue des ruines de Carthage, Scipion, ému, récita ces deux vers de l'*Iliade* d'un ton prophétique :

> Ἔσσεται ἦμαρ, ὅτ' ἄν ποτ' ὀλώλῃ Ἴλιος ἱρὴ,
> Καὶ Πρίαμος, καὶ λαὸς ἐϋμμελίω Πριάμοιο.

« Il viendra le jour où périront et la ville sacrée d'Ilion, et le belliqueux Priam, et son peuple. »

26. *Et de leur fusion se forma*, etc., On a distingué ici deux espèces d'airain de Corinthe : 1° celui que l'on aurait connu jusque-là, et dont les riches débris échappés à l'incendie étaient recherchés dans tout l'univers ; 2° celui qui fut le résultat du mélange des divers métaux fondus par l'embrasement. Nous pensons que Florus n'avait voulu parler que de cette seconde espèce.

27. *Les seuls peuples de l'Espagne*, etc. « In tanta seculorum serie nullus illis dux magnus, præter Viriathum, fuit, qui annis decem Romanos varia victoria fatigavit ;..... quem ipsum, non judicio populi electum, sed ut cavendi scientem, declinandorumque periculorum

peritum, secuti sunt. » (Justini lib. XLIV, chap. ii.) Cicéron prétend que l'équité de Viriathus à partager le butin, fut la principale cause de ses succès : « Propter æquabilem prædæ partitionem..... magnas opes habuit Viriathus; cui quidem exercitus nostri imperatoresque cesserunt. » (*De Offic.*, lib. II, tit. ii.)

28. *Jamais guerre, à vrai dire, ne fut plus injuste.* Concession remarquable de la part de Florus.

29. *Se hâta d'en expier l'opprobre*, etc. Ce n'était point expier leur opprobre, c'était l'aggraver.

30. *Attale.* Les richesses d'Attale étaient célèbres dans l'antiquité. Horace, *Odes*, I, i :

Gaudentem patrios findere sarculo
Agros, attalicis conditionibus
Nunquam dimoveas, etc., etc.

LIVRE TROISIÈME

1. *Jugurtha le fait suivre par des ambassadeurs*, etc. « Cum auro argentoque multo legatos Romam mittit (Jugurtha)..... Ubi Romam legati venere, et ex præcepto regis, hospitibus aliisque quorum ea tempestate in senatu auctoritas pollebat, magna munera misere, tanta commutatio incessit, ut ex maxuma invidia in gratiam et favorem nobilitatis Jugurtha veniret. » (*Bell. Jugurth.*, cap. xiii.) Quel changement depuis le temps des Curius et des Fabricius! (*Voyez* l'ambassade de Cinéas à Rome.)

2. *Et triomphé dans Scaurus*, etc. Salluste trace en ces termes le portrait de Scaurus : « Homo nobilis, impiger, factiosus, avidus potentiæ, honoris, divitiarum; ceterum vitia sua callide occultans. » (*Bell. Jug.*, cap. xv.) Il l'accuse ailleurs de s'être laissé corrompre par l'or de Jugurtha : « Scaurus, tametsi a principio, plerisque ex factione ejus corruptis, acerrime regem impugnaverat; tamen magnitudine pecuniæ a bono honestoque in pravum abstractus est. » (*Bell. Jug.* cap. xxix.) Cicéron nous apprend que Scaurus était d'une gravité singulière (*Devoirs*, liv. I, chap. xxx); qu'il était stoïcien (*Brutus*, chap. xxix); qu'il était homme à tout souffrir pour la république; et qu'il résista à tous les séditieux, depuis Gracchus jusqu'à Marius, sans que la violence, ni les menaces, ni les haines aient jamais ébranlé sa constance (*Discours pour Sextius*, chap. xlvii). De ces divers passages

de Cicéron, l'on pourrait conclure que Scaurus, par sa gravité stoïque, déplaisait au peuple en général et aux factieux en particulier, pour sa fermeté à combattre leurs desseins; et que Salluste, ennemi déclaré de la noblesse, n'a point porté de ce personnage illustre, qui fut prince du sénat, un jugement exempt de passion.

3. *D'un général né dans leurs rangs.* Marius naquit à Arpinum dans la pauvreté, et fut d'abord obligé de labourer les champs d'autrui; il fut ensuite soldat. JUVÉNAL, satire VIII :

Arpinas alius Volscorum in monte solebat
Poscere mercedes alieno lassus aratro :
Nodosam post hæc frangebat vertice vitem,
Si lentus pigra muniret castra dolabra.

Chez les Volsques d'abord, Marius, mercenaire,
D'un rustique labeur recevait le salaire;
Puis, devenu soldat, le sarment redouté
Frappa plus d'une fois son front ensanglanté,
Quand d'un retranchement l'enceinte belliqueuse
Lentement s'élevait sous sa main paresseuse.

Il brigua le consulat malgré les conseils de Metellus, son bienfaiteur, dont il était alors le lieutenant. Pour parvenir à cette dignité, il avait, dit Salluste, tous les titres, excepté une illustre naissance : « Ad quem capiundum, præter vetustatem familiæ, alia omnia abunde erant : industria, probitas, militiæ magna scientia, animus bell ingens, domi modicus, lubidinis et divitiarum victor, tantummodo gloriæ avidus. » (*Bell. Jug.* cap. LXIII.) Il est inutile de faire remarquer combien ce portrait est flatté.

4 *Lui ouvre l'accès de la forteresse de Mulucha*, etc. — *Voyez* SALLUSTE, *Guerre de Jugurtha*, chap. XCIII.

5. *Le plus fourbe des rois*, etc. Jugurtha, après avoir été conduit ignominieusement à la suite d'un char de triomphe, fut jeté dans un cachot, où il mourut de faim au bout de huit jours.

Florus, qui fait observer que le plus fourbe des rois fut victime de la perfidie, aurait dû remarquer que les Romains furent les artisans de cette trahison, si Bocchus en fut l'instrument.

6. *Qui jamais n'insultèrent à la défaite*, etc. Les triomphes des Romains n'étaient-ils pas *une insulte à la défaite de leurs ennemis?*

7. *Fuyant l'Océan*, etc. L'attrait d'un climat plus doux, telle fut la première cause de toutes les émigrations des Barbares du nord vers le midi.

8. *C'en était fait de Rome*, etc. Florus ne fait point remarquer la

suite la plus importante et la plus fâcheuse de l'invasion des Cimbres et des Teutons. Le danger que courut l'Italie fit négliger la loi qui prescrivait, entre divers consulats exercés par le même citoyen, l'intervalle de dix années. Marius fut nommé consul cinq fois de suite. Dès lors il n'y eut plus de république.

9. *Leurs femmes ne se défendirent pas avec moins de vigueur*, etc. C'était la coutume des Germains de traîner à leur suite leurs femmes et leurs enfants lorsqu'ils allaient à la guerre : « Et in proximo pignora, unde feminarum ululatus audiri, unde vagitus infantium : hi cuique sanctissimi testes, hi maximi laudatores. Ad matres, ad conjuges vulnera ferunt; nec illæ numerare, aut exugere plagas pavent. Cibosque et hortamina pugnantibus gestant. Memoriæ proditur quasdam acies, inclinatas jam et labantes, a feminis restitutas, constantia precum, et objectu pectorum, et monstrata cominus captivitate..... » (TACITI *Germanæ* c. VII et VIII.)

10. *Buvaient dans leurs crânes*. Cet usage se perpétua longtemps chez plusieurs peuples du Nord. Alboin, roi des Lombards, ayant vaincu et tué Cunimond, roi des Gépides (566), fit monter son crâne en forme de coupe. On rapporte la même chose de Crum, roi des Bulgares, après la défaite et la mort de Nicéphore Ier, en 810. Odin ne promettait pas de plus grand plaisir dans son paradis aux Scandinaves, que de boire de la bière dans le crâne de leurs ennemis.

11. *D'avoir les mains coupées, et de se voir*, etc. César exerça depuis une semblable barbarie dans les Gaules contre les habitants d'Uxellodunum : « Exemplo supplicii deterrendos reliquos existimavit. Itaque omnibus, qui arma tulerant, manus præcidit, vitam concessit, quo testatior esset pœna improborum. » (CÆSAR. *de Bello Gallico*, lib. VIII, c. XLIV.) Ce titre d'*improborum* est bien mal appliqué à des hommes qui défendaient la liberté de leur pays.

Un prince qui, comme César, a reçu, et sous plusieurs rapports mérité le nom de *grand*, Théodoric, roi des Ostrogoths, se montra véritablement le chef d'une nation barbare dans sa guerre contre l'empereur Zénon. Pour anéantir l'agriculture en Thrace, il fit couper aux paysans, qu'il réduisit en captivité, la main droite nécessaire pour guider la charrue. Il serait facile de multiplier les exemples de pareilles inhumanités.

12. *Issu des sept Perses*. — *Voy.*, dans Justin, la conjuration contre le mage Smerdis, liv. I, chap. IX.

13. *Et depuis par Mithridate*. — *Voyez*, pour l'histoire de Mithridate, le même JUSTIN, liv. XXXVII et XXXVIII.

14. *Lui montraient de loin*, etc. On a profité de la leçon du manuscrit

de Saumaise et d'un autre manuscrit de la bibliothèque palatine, pour substituer *ostendebant* à *ostentabant*, qui est inutilement emphatique.

15. *Le massacre de tous les citoyens romains*, etc. « Uno die, tota Asia, tot in civitatibus, uno nuntio atque una litterarum significatione, cives romanos necandos trucidandosque denotavit. » (CICERON. *Pro lege Manilia*, cap. III.)

L'histoire ancienne et moderne offre plusieurs exemples de pareilles catastrophes : voyez le massacre des Scythes en Médie, sous le règne de Cyaxare I; celui des Danois en Angleterre, sous le règne d'Éthelred II (13 novembre 1002); les Vêpres siciliennes (30 mars 1282); la Saint-Barthélemi (24 août 1572); le massacre des Anglais en Irlande, sous le règne de Charles Ier (13 octobre 1641).

16. *Par un traité conclu avec le roi de Pont.* C'est en cette circonstance que Sylla dit à Mithridate que, bien loin de se plaindre des conditions du traité, il devrait remercier le vainqueur de ce qu'il lui laissait la main avec laquelle il avait signé l'ordre de faire mourir en un jour cent mille Romains.

17. *Renouvelant ses entreprises à la tête de troupes plus nombreuses*, etc. « La situation de ses États (de Mithridate) était admirable pour leur faire la guerre (aux Romains). Ils touchaient au pays inaccessible du Caucase, rempli de nations féroces dont on pouvait se servir; de là, ils s'étendaient sur la mer du Pont; Mithridate la couvrait de ses vaisseaux, et allait continuellement acheter de nouvelles armées de Scythes. L'Asie était ouverte à ses invasions; il était riche, parce que ses villes sur le Pont-Euxin faisaient un commerce avantageux avec des nations moins industrieuses qu'elles. » (MONTESQUIEU, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. VII.)

18. *Pour retarder la poursuite*, etc. — *Voyez*, pour le siége de Cyzique et pour cette fuite de Mithridate, CICÉRON, *pour la loi Manilia*, cap. VIII et IX.

19. *Cette nuit fut décisive*, etc. RACINE, *Mithridate*, acte II, scène III :

. . . . Pompée a saisi l'avantage
D'une nuit qui laissait peu de place au courage,
Mes soldats presque nus, dans l'ombre intimidés,
Les rangs de toutes parts mal pris et mal gardés,
Le désordre partout redoublant les alarmes,
Nous-mêmes contre nous tournant nos propres armes,
Les cris, que les rochers renvoyaient plus affreux,

Enfin, toute l'horreur d'un combat ténébreux :
Que pouvait la valeur, dans ce trouble funeste?

20. *Tel qu'un serpent*, etc. Montesquieu compare plus noblement le roi de Pont « à un lion qui regarde ses blessures, et n'en est que plus indigné. »

21. *Il résolut d'aller jeter l'épouvante*, etc. — *Voyez*, dans la tragédie de *Mithridate*, la première scène du troisième acte.

« Dans l'abîme où il était, dit Montesquieu, il forma le dessein de porter la guerre en Italie, et d'aller à Rome avec les mêmes nations qui l'asservirent quelques siècles après, et par le même chemin qu'elles tinrent. »

Les Romains, qui souvent ont cherché à flétrir leurs ennemis, ont été forcés de rendre justice à Mithridate : Cicéron l'appelle le plus grand des rois qui aient paru depuis Alexandre, *post Alexandrum maximus* (Cicéron, *Acad.* II, c. I).

22. *Un voile d'or suspendu dans l'espace vide.* La première leçon est *sub aureo uti cœlo.* On a fait d'inutiles efforts pour l'interpréter. Juste Lipse, par une correction ingénieuse, substitua *sub aureo vitem cœlo.* Cette modification fut généralement adoptée. Mais des critiques ont montré depuis que *la vigne d'or* dont Aristobule fit présent à Pompée ne pouvait s'appeler *arcanum*, puisqu'elle était exposée à tous les yeux sur le fronton du temple d'Hérode; qu'Aristobule l'avait envoyée à Pompée avant que celui-ci entrât à Jérusalem, etc. Grévius a proposé de lire *arcanum patens sub aureo utique velo.* Pompée ne vit rien en entrant dans le temple qu'un voile à filets d'or. En effet, Tacite (*Hist.* V, IX) atteste que le sanctuaire de ce temple ne renfermait aucune image, aucun symbole, et ce témoignage suffirait seul pour condamner la leçon *vitem sub aureo cœlo :* « Romanorum primus Cn. Pompeius Judæos domuit, templumque jure victoriæ ingressus est. Inde vulgatum nulla intus deum effigie vacuam sedem, et inania arcana. » Josèphe dit aussi, VI, XIV, en parlant du même sanctuaire, Ἔκειτο δὲ οὐδὲν ὅλως ἐν αὐτῷ, etc. Quant à *velo aureo*, pour s'assurer que la leçon est légitime, sous le rapport historique, on peut consulter le même écrivain : il dit, *Halos.*, VI, XV, que les voiles du temple étaient tissus d'or, de pourpre et de lin.

23. *Tous les peuples*, etc. « Après la guerre d'Orient, Pompée fit placer cette inscription dans le temple qu'il bâtit à Minerve du produit des dépouilles : *Pompée le Grand, général des armées romaines, après avoir terminé une guerre de trente ans, après avoir défait, mis en fuite, tué ou forcé à se rendre douze millions cent quatre-vingt-trois mille hommes, coulé à fond ou pris huit cent quarante-six vaisseaux,*

reçu à composition quinze cent trente-huit villes et châteaux, soumis tous les pays depuis le lac Méotis jusqu'à la mer Rouge, acquitte le vœu qu'il a fait à Minerve..... Enfin, ce qui mettait le comble à sa gloire, comme il le dit lui-même dans une assemblée où il rendit compte de tout ce qu'il avait fait, c'est que l'Asie, province frontière alors qu'elle lui fut confiée, était devenue centrale, quand il la remit à sa patrie. » (Pline l'Ancien, chapitre *de l'Homme*, titre xxvii.)

« Pompée, dans la rapidité de ses victoires, acheva, dit Montesquieu, le pompeux ouvrage de la grandeur de Rome. Il unit au corps de son empire des pays infinis; ce qui servit plus au spectacle de la magnificence romaine qu'à sa vraie puissance. » Ce sentiment est celui de Florus : selon lui, toutes les conquêtes de Pompée et de César furent plus brillantes qu'utiles : *ut non in usum, ita ad imperii speciem, magna nomina* (liv. III, chap. xiii).

24. *Les Ciliciens avaient envahi*, etc. — *Voyez*, dans le discours de Cicéron, *pour la loi Manilia*, des détails curieux sur ces pirates, qui, sans aucun lien national (c'était un ramas de toutes les nations), formèrent la plus puissante association de brigands qui ait jamais existé. Les Uscoques de la mer Adriatique et les flibustiers d'Amérique ont offert dans les temps modernes le même spectacle d'une espèce de république maritime fondée pour le brigandage.

25. *Les pirates furent détruits sans retour.* L'énorme puissance de ces corsaires fut en effet détruite. Mais les Ciliciens furent longtemps encore renommés pour leur penchant à la piraterie.

26. *Nous fûmes les auteurs de la guerre de Crète.* Les Crétois étaient aussi enclins au brigandage : Cicéron nous apprend qu'ils s'en faisaient honneur : *Cretes latrocinari honestum putant.* (*De la Républ.*, liv. III, chap. vi.)

27. *Après avoir ôté la fuite à cette belliqueuse nation*, etc. « César ordonne aux Helvétiens, aux Tulinges et aux Latobriges, de retourner dans leur pays, et de rétablir leurs villes et leurs bourgs incendiés..... On trouva dans le camp des Helvétiens des registres écrits en *caractères grecs* (*tabulæ repertæ sunt.* litteris græcis *confectæ*), contenant un état nominatif de tous les individus, guerriers, vieillards, femmes et enfants, qui avaient quitté leurs demeures, savoir : 263,000 Helvétiens, 14,000 Latobriges, 22,000 Rauraques, 32,000 Boïens, 36,000 Tulinges; total : 367,000, dont 92,000 hommes en état de porter les armes. » (César, *Guerre des Gaules*, liv. I, chap. xxviii et xxix.)

28. *Les Belges.* — *Voyez*, dans César, *Guerre des Gaules*, liv. II, chap. iv, des détails curieux sur l'origine et les forces des Belges.

29. *César arrache le bouclier d'un soldat qui reculait.* « Scuto ab novissimis uni militi detracto, in primam aciem processit... Cujus adventu spe illata militibus ac redintegrato animo, » etc. (*De Bello Gallico*, lib. II, cap. XXV.)

30. *Que leur construction informe et grossière*, etc. César dit, au contraire, que leurs vaisseaux étaient très-solidement construits, et que les éperons des vaisseaux romains n'avaient aucune prise sur eux : « Neque enim his nostræ rostro nocere poterant, tanta in his erat firmitudo. » (*De Bello Gall.*, lib. III, cap. XIII.) *Voyez*, au même lieu, des particularités intéressantes sur la marine des Vénètes.

31. *Eh! quel est César?* etc. « Ariovistus respondit : Si quid ipsi a Cæsare opus esset, sese ad eum venturum fuisse; si quid ille velit, illum ad se venire oportere. » (*De Bello Gallico*, lib. I, cap. XXXIV.)

32. *Que les plus braves*, etc. « Tantus subito timor omnem exercitum occupavit, ut non mediocriter omnium mentes animosque perturbaret..... Vulgo totis castris testamenta obsignabantur. » (*De Bello Gallico*, lib. I, cap. XXXIX.)

33. *Si l'Océan n'eût châtié par un naufrage*, etc. « La nuit où ce désastre arriva, dit César, était celle de la pleine lune, époque des plus hautes marées dans l'Océan; ce que les Romains ignoraient. » (*Guerre des Gaules*, liv. IV, chap. XXIX.)

34. *Et prit un des rois*, etc. A l'arrivée des Romains, les Bretons avaient déféré le commandement suprême à Cassivellaunus, un de leurs chefs les plus puissants. (*Guerre des Gaules*, liv. V, chap. II.)

35. *Vient, suppliant, au camp romain.* Pour les siéges fameux d'Avaricum, d'Alise et de Gergovie, *voyez* le VII[e] livre des *Commentaires de César.*

Vercingentorix a immortalisé son nom par sa belle résistance. Ce qui n'est pas moins admirable, c'est son dévouement pour le salut commun, lorsqu'il voit que tous les efforts sont inutiles, et qu'il faut céder aux Romains : « Vercingentorix, concilio convocato, id se bellum suscepisse non suarum necessitatum, sed communis libertatis causa demonstrat; et quoniam sit fortunæ cedendum, ad utramque rem se illis offerre, seu morte sua Romanis satisfacere, seu vivum tradere velint. » (*De Bello Gallico*, lib. VII, cap. XCXIX.)

36. *Il recevait en Orient une cruelle blessure des mains des Parthes.* Voy. l'*histoire des Parthes* dans Justin, liv. XLI et XLII.

37. *Par la loi sur les jugements.* C'était une loi par laquelle C. Gracchus avait fait transférer le droit de juger des sénateurs aux cheva-

liers. La rivalité qu'excita cette translation fut depuis le principe des guerres civiles entre Marius et Sylla.

38. *N'arrête le carnage qu'après*, etc, Rome se relâcha peu à peu de sa première fermeté. D'abord elle accorda le droit de cité aux alliés qui n'avaient pas cessé d'être fidèles ; ensuite elle l'accorda à tous.

39. *Avec une trentaine*, etc. On a varié sur le nombre des gladiateurs qui accompagnèrent d'abord Spartacus. Les manuscrits de Vinet et de Gruter ont *triginta haud amplius*, d'autres *septuaginta*. Dans les meilleures éditions modernes, on a préféré la première de ces leçons : peut-être s'est-on déterminé par le témoignage de Cicéron, *Lett. à Attic.*, VI, II : *Non amplius, inquis, quinquaginta. Cum Spartaco minus multi primo fuerunt...*

40. *Brigand*. Romulus aussi fut chef de brigands. Ce titre, par lequel les historiens romains ont cru flétrir Spartacus et Viriathe, n'a point empêché la postérité d'admirer ces deux hommes extraordinaires.

41. *Marius s'enfuit*, etc. LUCAIN, liv. II, v. LXIX :

> Quum post teutonicos victor libycosque triumphos
> Exsul limosa Marius caput abdidit ulva,
> Stagna avidi texere soli, laxæque paludes
> Depositum, fortuna, tuum.

Voyez, dans le même auteur, livre II, vers 99 et suivants, la peinture des proscriptions de Marius.

42. *N'est-ce pas une plus grande atrocité?* — *Voyez* VALÈRE MAXIME, liv. IX, chap. II ; LUCAIN, liv. II, vers 139 et suivants ; CORNEILLE, *Cinna*.

43. *Rechercha l'alliance de Mithridate*, etc. — *Voyez* le discours de Cicéron, *pour la loi Manilia*, tit. IV.

LIVRE QUATRIÈME

1. *Oser enfin des forfaits*, etc. — Voyez les *Catilinaires* de Cicéron et la *Guerre de Catilina*, par Salluste.

2. *On voit onze légions d'un côté*, etc. — Voyez dans les *Commentaires* de César, le dénombrement des forces de Pompée. (*Guerre civile*, liv. III, chap. I.)

3. *Il réclamait l'exécution fidèle du décret rendu en sa faveur.* D'après les lois, un citoyen absent de Rome ne pouvait solliciter le consulat. Le peuple avait rendu un décret exceptionnel en faveur de César.

4. *Pompée n'avait mis que de faibles garnisons*, etc. « Ce qui perdit surtout Pompée fut la honte qu'il eut de penser qu'en élevant César comme il avait fait, il eût manqué de prévoyance. Il s'accoutuma le plus tard qu'il put à cette idée ; il ne se mettait point en défense pour ne point avouer qu'il se fût mis en danger ; il soutenait au sénat que César n'oserait faire la guerre, et parce qu'il l'avait dit tant de fois, il le redisait toujours. » (MONTESQUIEU, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. II.)

5. *César paraît*, etc. César, dans ses *Commentaires sur la guerre civile*, répète sans cesse qu'il ne désirait point la guerre, que ses ennemis l'y ont forcé, qu'il n'a pris les armes que pour sa sûreté. Cependant tout, dans sa conduite antérieure, annonce un homme qui avait de grands projets. « Pour se ménager des partisans, dit Suétone, il avançait de l'argent, souvent sans exiger d'intérêts, à tout ce qui l'approchait et même à beaucoup de sénateurs; il faisait d'amples distributions de vivres à toute espèce de personnes, soit qu'il les eût invitées, soit qu'elles se présentassent d'elles-mêmes, et n'en exceptait ni les affranchis ni les esclaves qu'il savait être bien vus de leur maître ou de leur patron. Il était la ressource unique et infaillible des gens obérés et des jeunes prodigues, à moins qu'ils ne fussent accusés ou de délits trop graves, ou trop enfoncés dans la misère ou la débauche pour qu'il pût les soutenir. Il disait ouvertement qu'il en aurait besoin dans la guerre civile. Il ne s'appliquait pas moins à s'attacher les rois et les provinces, donnant aux uns des milliers d'esclaves, fournissant aux autres tous les secours qu'ils lui demandaient, sans attendre les ordres du peuple et du sénat, » etc. (SUÉTONE, *Vie de César*.)

6. *Ce fut à Ariminum que la trompette donna le signal*, etc. « La politique n'avait point permis qu'il y eût des armées auprès de Rome ; mais elle n'avait pas souffert non plus que l'Italie fût entièrement dégarnie de troupes : cela fit qu'on tint des forces considérables dans la Gaule Cisalpine, c'est-à-dire dans le pays qui est depuis le Rubicon, petit fleuve de la Romagne, jusqu'aux Alpes. Mais, pour assurer la ville de Rome contre ces troupes, on fit le célèbre sénatus-consulte que l'on voit encore gravé sur le chemin de Rimini à Césenne, par lequel on dévouait aux dieux infernaux et l'on déclarait sacrilége et parricide quiconque, avec une légion, avec une armée ou avec une cohorte, passerait le Rubicon. » (Montesquieu, *Grand. et décadence des Romains*, chap. II.)

Voyez, dans Suétone, *Vie de César*, c. XXXI et XXXII, le passage du Rubicon, et le fameux *alea jacta est*.

César nous a transmis dans ses *Commentaires* (*Guerre civile*, liv. I. chap. II) la harangue qu'il adressa à ses soldats avant de franchir la limite fatale.

Le passage du Rubicon a inspiré à Lucain un des plus beaux morceaux de son poëme, le discours de la patrie à César, au moment où il s'apprête à violer le territoire sacré. (*Pharsale*, liv. I, v. 185 et suiv.)

Le même poëte nous a tracé un parallèle brillant des deux rivaux :

Nec quemquam jam ferre potest, Cæsarve priorem,
Pompeiusve parem : quis justius induit arma
Scire nefas ; magno se judice quisque tuetur :
Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.
Nec coiere pares : alter vergentibus annis
In senium, longoque togæ tranquillior usu
Dedidicit jam pace ducem, famæque petitor
Multa dare in vulgus, totus popularibus auris
Impelli, plausuque sui gaudere theatri ;
Nec reparare novas vires, multumque priori
Credere fortunæ. Stat magni nominis umbra.
. . . . . . Sed non in Cæsare tantum
Nomen erat, nec fama ducis, sed nescia virtus
Stare loco, solusque pudor non vincere bello ;
Acer et indomitus, quo spes quoque ira vocasset
Ferre manum, et nunquam temerando parcere ferro ;
Successus urgere suos ; instare favori
Numinis, impellens quidquid sibi summa petenti
Obstaret, gaudensque viam fecisse ruina.

7. *Il fuyait*. Il est difficile de rendre en français l'effet du mo *fugiebat*, rejeté à la fin de la phrase latine : « Turpe dictu ! modo prin-

ceps patrum, pacis bellique moderator, per triumphatum a se mare lacera et pæne inermi navi fugiebat. » Nous retrouvons le même contraste et le même artifice de style dans la phrase suivante de Quinte Curce : « Darius, tanti modo exercitus rex, qui, triumphantis magis, quam dimicantis more, curru sublimis inierat prœlium, per loca, qua prope immensis agminibus compleverat, jam inania et ingenti solitudine vasta, fugiebat. » (QUINT. CURT. lib. IV, tit. II.)

8. *Il ordonna de les briser*, etc. Metellus voulut empêcher César de pénétrer dans le trésor. Le vainqueur le menaça de la mort, s'il ne se retirait, en lui disant : *Jeune homme, songe qu'il m'est plus difficile de te faire cette menace que de l'exécuter.*

9. *Que le désir de la paix*, etc. Les Marseillais dirent à César que, voyant deux partis dans Rome, il ne leur appartenait pas de décider quelle était la cause la plus juste ; mais que les chefs de ces partis étant Pompée et César, les deux patrons de leur cité, les Marseillais, également redevables envers chacun d'eux, leur devaient une affection égale, et ne pouvaient ni favoriser l'un aux dépens de l'autre, ni le recevoir dans leurs villes et dans leurs ports.

Voyez, pour le siége de Marseille, le Ier et le IIe livres des *Commentaires* de César *sur la guerre civile*, et la *Pharsale* de Lucain, liv. III.

10. *La honte ne lui permit pas de survivre.* « At Curio nunquam, amisso exercitu, quem a Cæsare fidei suæ commissum acceperit, se in ejus conspectum reversurum confirmat, atque ita prœlians interficitur. » (CÆSAR. *de Bello Civ.*, lib. II, cap. IX.)

11. *Que crains-tu?* etc. Lucain a paraphrasé ce mot célèbre, dont la précision fait toute la force. (*Pharsale*, liv. IV, vers 578 et suiv.)

12. *Scéva, qui dans un de ces combats*, etc. « Scutoque ad eum relato Scævæ centurionis, inventa sunt in eo foramina centum et viginti. » (*De Bello Civ.*, lib. III, cap. VII.) César donna à ce brave centurion, pour prix de sa valeur, deux cent mille sesterces, et, de huitième centurion qu'il était, le nomma primipile. La cohorte dont il faisait partie, et qui avait secondé son courage, eut à l'avenir double paye, double ration de blé, double vêtement, etc.

Lucain a célébré le courage de Scéva. (*Pharsale*, liv. VI, v. 145 et suiv.)

13. *La défaite fut achevée*, etc. César ne fait monter sa perte qu'à deux cents hommes dans cette journée décisive. Il estime le nombre des Pompéiens tués à 15,000, et celui des prisonniers à 24,000. (*Guerre civile*, liv. III, chap. IX.)

14. *Par un faux air d'humanité*, etc. Les autres historiens rendent

plus de justice à César. Sa clémence est attestée par ses actions aussi bien que par ses paroles.

15. *Et périr enfin*, etc. César raconte froidement et en peu de mots la mort de Pompée : « Ipsi (regis ministri), clam consilio inito, Achillam, præfectum regium, singulari hominem audacia, et L. Septimum, tribunum militum, ad interficiendum Pompeium miserunt. Ab his liberaliter ipse appellatus et quadam notitia Septimii productus....., naviculam parvulam conscendit cum paucis suis ; et ibi ab Achilla et Septimio interficitur. » (*De Bello Civ.*, lib. III, cap. XIII.)

Voyez LUCAIN, liv. VIII, vers 613 et suivants, et CORNEILLE, *Mort de Pompée*, acte II, scène II.

Martial nous a laissé ce quatrain sur les désastres de Pompée et de ses fils :

> Pompeios juvenes Asia atque Europa, sed ipsum
> Terra tegit Libyes, si tamen ulla tegit.
> Quid mirum, toto si spargitur orbe? Jacere
> Uno non poterat tanta ruina loco.
> (MARTIAL. *Epigr.* VI, LXX.)

16. *Avant d'avoir vu l'ennemi.* C'est à l'occasion de cette guerre que César écrivait au sénat : *Veni, vidi, vici.*

17. *Caton*, etc. « Après avoir mis le meilleur ordre à ses affaires, et recommandé ses enfants à Lucius César, alors son questeur, il alla se coucher sans qu'on soupçonnât rien, parlant de son ton accoutumé, ayant son air ordinaire. Il avait emporté secrètement une épée et s'en perça. Comme il tomba, respirant encore, son médecin et ses domestiques, avertis par le bruit, forcent sa porte, referment et bandent sa plaie ; mais lui, de ses mains, il arrache avec fureur l'appareil et se fait périr de sang-froid. Utique haïssait en lui son parti ; cependant les habitants lui donnèrent la sépulture, en considération de sa parfaite intégrité et de sa conduite tout opposée à celle des autres chefs. » (HIRTIUS PANSA, *Guerre d'Afrique*, chap. IX.)

Valère Maxime, ainsi que Florus, parle de la mort de Caton en déclamateur : « Tui quoque clarissimi excessus, Cato, Utica monimentum est, in qua ex fortissimis vulneribus tuis plus gloriæ quam sanguinis manavit, » etc. (Lib. III, cap. II.) Cicéron la justifie par des raisons philosophiques : « Num alia in causa M. Cato fuit, alia ceteri qui se in Africa Cæsari tradiderunt? Atqui ceteris forsitan vitio datum esset, si se interemissent, propterea quod eorum vita lenior et mores fuerant faciliores : Catoni autem quum incredibilem tribuisset natura gravitatem, eamque ipse perpetuo constantia roboravisset, semperque in proposito, susceptoque consilio permansisset, moriendum potius

quam tyranni vultus aspiciendus fuit.» (*De Offic.*, lib. I, c. XXXI.) Montesquieu blâme Caton d'avoir trop tôt désespéré, et de ne s'être point réservé pour la république.

18. *D'un amas de cadavres, joints ensemble*, etc. « Ex hostium armis pro cespite cadavera collocabantur, scuta et pila pro vallo; insuper occisorum et gladii et mucrones et capita hominum ordinata, ad oppidum conversa universa, ut ad hostium timorem virtutisque insignia proposita viderentur. » (*Bellum Hispaniense*, auctore incerto, cap. V.)

19. *César a reçu un mémoire*, etc. — *Voyez* SUET., *Vie de César*.

20. *Arrosa enfin de son propre sang.* « In eo senatu quem majore ex parte ipse cooptasset, in curia Pompeia, ante ipsius Pompeii simulacrum, tot centurionibus suis inspectantibus, a nobilissimis civibus, partim etiam a se omnibus rebus ornatis, trucidatus ita jacuit, ut ad ejus corpus non modo amicorum, sed ne servorum quidem quisquam accederet. » « Au milieu de ces sénateurs, qu'il avait pour la plupart choisis *dans la salle bâtie par Pompée, devant la statue même de Pompée*, en présence de tant de centurions qui lui étaient dévoués, il fut assassiné par les plus nobles d'entre les Romains, dont quelques-uns *lui devaient tout*, et son corps demeura abandonné, sans qu'aucun, non-seulement de ses amis, mais même de ses esclaves, osât en approcher. » (CICÉRON, *de la Divination*, liv. II, chap. IX.)

21. *Que pouvait faire Octave contre deux armées? Cédant*, etc. — *Cinna*, acte I, scène III :

J'ajoute à ces tableaux la peinture effroyable
De leur concorde impie, affreuse, inexorable,
Funeste aux gens de bien, aux riches, au sénat,
Et, pour tout dire enfin, de leur triumvirat.

22. *Voit renaître les proscriptions de Sylla*, etc. — *Cinna*, acte I, scène III :

Je les peins dans le meurtre à l'envi triomphants,
Rome entière noyée au sang de ses enfants,
Les uns assassinés dans les places publiques,
Les autres dans le sein de leurs dieux domestiques;
Le méchant par le prix au crime encouragé,
Le mari par sa femme en son lit égorgé,
Le fils tout dégouttant du meurtre de son père,
Et, sa tête à la main, demandant son salaire.

23. *Comme autrefois on accourait pour l'entendre*, etc. — *Voyez*

l'éloquente invective de Vell. Paterculus contre Antoine, au sujet de la mort de Cicéron (Vell. Paterc., liv. II).

24. *Juste vengeance, s'il y eût eu moins de victimes.* Florus ménage Octave. Ce triumvir n'a-t-il pas lâchement sacrifié Cicéron à Antoine?

25. *Il se fit aussi percer le sein*, etc. « On peut donner plusieurs causes de cette coutume si générale des Romains de se donner la mort : le progrès de la secte stoïque qui y encourageait; l'établissement des triomphes et de l'esclavage qui firent penser à plusieurs grands hommes qu'il ne fallait pas survivre à une défaite; l'avantage que les accusés avaient de se donner la mort, plutôt que de subir un jugement par lequel leur mémoire devait être flétrie et leurs biens confisqués; une espèce de point d'honneur, peut-être plus raisonnable que celui qui nous porte aujourd'hui à égorger notre ami pour un geste, ou pour une parole; enfin, une grande commodité pour l'héroïsme, chacun faisant finir la pièce qu'il jouait dans le monde à l'endroit où il voulait. » (Montesq., *Grandeur et décadence des Romains*, chap. xii.)

26. *La mer gémissait sous leur poids.* Virg., *Énéid.*, XI, 675 :

In medio classes æratas, Actia bella,
Cernere erat; totumque instructo Marte videres
Fervere Leucaten, auroque effulgere fluctus.

27. *Antoine la suit de près.* Racine fils, *Poëme de la Religion*, chant. IV :

Dans ses hardis vaisseaux une reine ose encore
Rassembler follement les peuples de l'Aurore.
Elle fuit, l'insensée ! avec elle tout fuit,
Et son indigne amant honteusement la suit.

28. *Et se faisant piquer les veines*, etc. — *Voyez* la belle ode d'Horace sur la *Victoire d'Actium*, liv. I, ode xxxvii.

29. *Lui décerna le nom de sa province*, etc. Ovide, *Fastes*, liv. I :

Et decus et nomen Druso Germania fecit.
Me miserum ! virtus quam brevis illa fuit.

30. *Massacrèrent trois légions.* — *Voyez* Velleius Paterculus, liv. II, chap. lvii.

Cette sanglante défaite fit une si profonde impression sur l'esprit d'Auguste, que ce prince, au rapport de Suétone, se laissa croître la barbe et les cheveux pendant plusieurs mois, et que, dans son déses-

poir, il se frappa la tête contre les murs de sa chambre, en s'écriant : *Varus, rends-moi mes légions.*

31. *Toutes les nations*, etc. Racine fils, *Poëme de la Religion*, chap. IV :

Jusqu'à Rome bientôt, par Auguste traînées,
Toutes les nations à son char enchaînées,
L'Arabe, le Gélon, le brûlant Africain,
Et l'habitant glacé du Nord le plus lointain,
Vont orner du vainqueur la marche triomphante.
Le Parthe s'en alarme, et, d'une main tremblante,
Rapporte les drapeaux à Crassus arrachés.
Dans leurs Alpes en vain les Rhètes sont cachés.
La foudre les atteint, tout subit l'esclavage.
L'Araxe mugissant, sous un pont qui l'outrage,
De son antique orgueil reçoit le châtiment,
Et l'Euphrate soumis coule plus mollement.
Paisible souverain des mers et de la terre,
Auguste ferme enfin le temple de la guerre.

32. *Celui d'Auguste fut préféré.* Ovide, *Fastes*, liv. I :

Sancta vocant augusta patres ; augusta vocantur
   Templa, sacerdotum rite dicata manu.
Hujus et augurium dependet origine verbi,
   Et quodcunque sua Jupiter auget ope.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

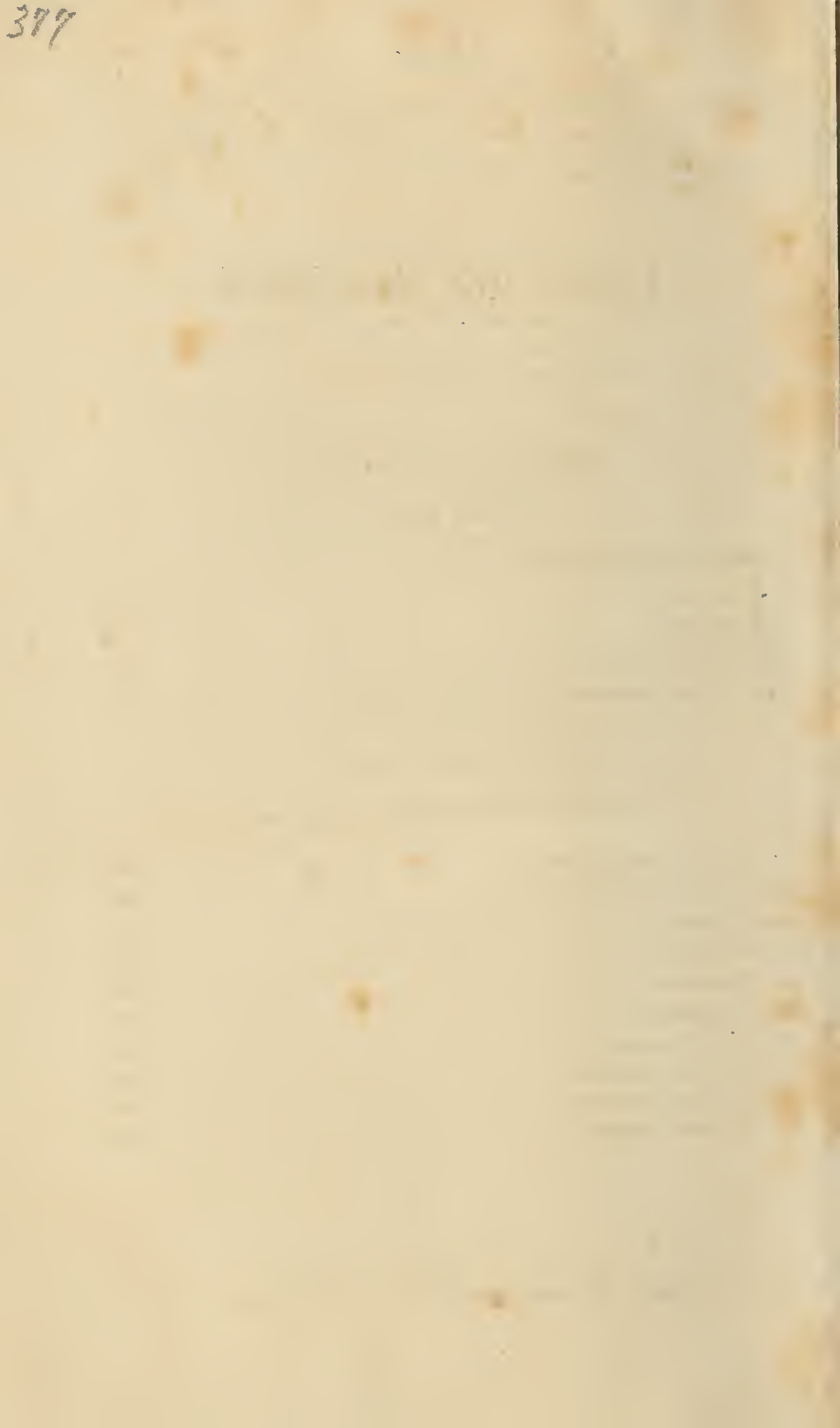
VELLEIUS PATERCULUS

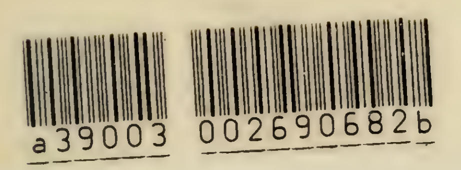
HISTOIRE ROMAINE

L. ANNÆUS FLORUS

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE ROMAINE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.


397


a39003 002690682b

